This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

3
R45

Cornell University Library

BOUGHT WITH THE INCOME
FROM THE
SAGE ENDOWMENT FUND
THE GIFT OF
Henry W. Sage
1891

A.157710 12/5/1902

1248

Digitized by Google

12/5
1-2

CORNELL UNIVERSITY LIBRARY
3 1924 106 746 229

The date shows when this volume was taken.

NOV 15 1970 J R

All books not in use for instruction or research are limited to four weeks to all borrowers.

Periodicals of a general character should be returned as soon as possible; when needed beyond two weeks a special request should be made.

All *student* borrowers are limited to two weeks, with renewal privileges, when the book is not needed by others.

Books not needed during recess periods should be returned to the library, or arrangements made for their return during borrower's absence, if wanted.

Books needed by more than one person belong on the reserve list.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

# REVUE

# ARCHÉOLOGIQUE

---

JANVIER—JUIN 1901

1901

Digitized by Google

*Droits de traduction et de reproduction réservés.*

Angers — Imprimerie orientale A. Burdin et Cie.

Digitized by Google

# REVUE
# ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

---

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XXXVIII

JANVIER—JUIN 1901

---

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

—

1901

Digitized by Google

A. 157710

Digitized by Google

# LE PUITS GALLO-ROMAIN DES BOUCHAUDS

## (CHARENTE)

---

*La découverte.* — Dans un champ situé à l'extrémité sud-ouest du Bois des Bouchauds, commune de Saint-Cybardeaux, arrondissement d'Angoulême, sur le versant opposé au théâtre romain fouillé par la Société archéologique de la Charente, M. Pierre Saulnier, régisseur de Mme David, trouva, au mois de décembre 1899, sous la couche de terre labourable, deux grosses pierres plates.

Il fouilla au-dessous et découvrit l'orifice d'un puits, ignoré de tous les habitants du pays et éloigné de toutes les habitations actuelles. Son orifice est d'environ $1^m,10$ de diamètre; au fond, sur une hauteur de 2 mètres, le diamètre n'est plus que de $0^m,90$.

Le niveau de l'eau était alors à 13 mètres de profondeur.

Cette découverte mit en éveil l'imagination de M. Saulnier; il se rappela la légende du pays parlant d'un trésor caché dans un puits, non loin du château des Fades (le théâtre), nos fouilles conduites activement à plusieurs reprises, les monnaies, vases, débris de statues, etc., recueillis, çà et là, aux alentours, et il se dit: Voilà le puits au trésor! Sans perdre de temps, il fit immédiatement reconstruire la margelle et ferma l'orifice avec une forte plaque de tôle munie de trois cadenas.

La *fouille.* — Il entreprit sa fouille vers le 15 novembre dernier; à cette époque, après la longue sécheresse de l'été, l'eau avait baissé; son niveau était à peu près à 19 mètres de profondeur.



Digitized by Google

La *première journée*, il se fit aider des ouvriers nécessaires; l'eau fut épuisée et le déblayage commença; un mètre d'argile blanche fut enlevé, sans montrer traces d'objets indiquant un travail humain.

Il est bon d'observer que cette argile provenait de l'éboulement d'une couche argileuse, située sous le calcaire superficiel, dans la partie supérieure du puits.

La *deuxième journée* ne donna pas un meilleur résultat; la couche argileuse fut enlevée complètement, puis apparut un terrain noir, verdâtre, gluant, d'apparence graisseuse, faisant penser à de la chair décomposée, de la terre brûlée et des cendres. Mais dans une couche d'environ 1 mètre de déblais, enlevés ce jour-là, il ne fut recueilli rien de particulièrement intéressant : des coquilles d'huîtres, d'escargots, une tête de vache entière, divers autres ossements d'animaux et des débris de vases de facture nettement romaine.

Le *troisième jour*, même travail, trouvailles analogues : une tête de bœuf entière, têtes de béliers, de chiens, de porcs, etc., débris de terres cuites de grandeurs diverses, etc. (pas un de ces débris de poteries ne se rapporte au moyen âge ou à une époque plus récente); base d'une colonne, fragment de margelle, pierres noircies par le feu. La fouille avait descendu de $0^{m},60$.

La *quatrième journée*, on était arrivé environ à $26^{m},60$ de profondeur et la pioche remuait toujours des cendres, des pierres brûlées, du terreau, des fragments variés de poteries et des ossements d'animaux, lorsque l'ouvrier rencontra les objets suivants qui seront décrits ci-après :

Une grande patère en métal, munie d'un manche rond, terminé par une tête de chien (n° 1);

Une autre un peu plus petite à manche plat (n° 2);

Un plat ovale (n° 3);

Une *ascia* (n° 4), un couteau (n° 5), une tige torsadée au milieu (n° 6), le tout en fer;

Des débris de sandales en cuir (n° 7);

Digitized by Google

Deux fragments de corne de cerf.

Les vases en métal étaient couverts d'une couche de terre humide et d'un enduit ou concrétion blanchâtre; le plat ovale porte encore la trace d'une patine noirâtre avec, çà et là, des teintes violettes. Il était difficile de savoir la nature du métal, mais l'enduit superficiel gratté avec un couteau laissait voir une matière jaune et brillante. Était-ce du cuivre? Était-ce de l'or? Un bijoutier, consulté à ce sujet, a dit que les objets étaient en bronze, d'après un renseignement qui m'est fourni depuis ma visite à la fouille. Quoi qu'il en soit, la journée était bonne. Le puits fut soigneusement refermé jusqu'au lendemain. On avait déblayé, ce jour-là, une couche d'environ $3^m,70$.

La *cinquième journée* vit enlever à peu près même quantité de terre, pierrailles, têtes de bœufs, de chiens, de porcs, ossements de volailles et autres animaux, un tuyau d'hypocauste fortement brûlé, deux cercles, en fer, de seaux (n° 8). Enfin, une pierre assez maladroitement taillée représentant une idole grossière, assise (n° 9).

La *sixième journée* suffit pour terminer les fouilles; 2 mètres plus bas, on atteignait le fond, après avoir enlevé une couche de 12 mètres de débris divers. On était à 36 mètres au-dessous du sol superficiel. Ce fond de puits donna notamment :

Une grande clef en fer avec inscription (n° 10) ;

Une paire de cisailles (n° 11);

L'extrémité inférieure d'un poids ou pilon en terre cuite;

Un fragment de chaîne de fer;

Les morceaux d'un tour en bois qui devait servir à monter l'eau ;

Des pierres, poteries, ossements divers.

*Les objets.* — Voici la description sommaire des principaux objets trouvés, dans l'ordre de leur découverte :

N° 1. — Une grande patère presque identique, comme forme, à celle reproduite par dom Bernard de Montfaucon (pl. LVIII, t. II, fig. 4 de *L'Antiquité expliquée...*), diamètre $0^m,235$; au centre, une partie bombée comme un umbo de bouclier (diamètre

Digitized by Google

0m,07), entourée d'un cercle plat (large de 0m,018) qui est orné de petits boudins en relief.

Le manche, long de 0m,135, est une grosse tige creuse bourrée de plomb, ornée de fortes rainures longitudinales, et terminé d'un côté, par une tête de chien à museau allongé, de l'autre par une lame découpée en forme de bouclier, soudée au vase.

Le dessous est muni d'un pied circulaire, en relief, haut seulement de 0m,01, creusé en cuvette dans la partie centrale et faisant, ainsi, la contre-partie du relief supérieur, ci-dessus indiqué; cette cuvette centrale est entourée de quatre cercles concentriques, avec bouton creux au milieu.

N° 2. — Une patère ronde (0m,158 de diamètre); la feuille de métal employée à sa fabrication est un peu plus épaisse qu'une pièce de 5 francs d'argent; le manche plat, long de 0m,12, un peu élargi en ovale à l'extrémité libre, est creusé dans cette partie d'une ouverture allongée qui permettait de le suspendre; il est terminé par un bouton.

En dessous, le fond est orné de quatre anneaux concentriques, limités par des lignes en relief; l'un d'eux paraît formé d'une lame de métal rapportée et soudée pour réparer l'usure du vase; d'autres traces de réparations, par soudure, se remarquent également sur le second cercle; la substance employée paraît être du plomb ou de l'étain; il y aurait lieu de s'en assurer par l'analyse chimique.

Un vase de forme identique a été figuré par dom Bernard de Montfaucon (*loc. cit.*, *Supplément*, après la XVIe pl. du t. II, fig. 2).

N° 3. — Un plat ovale, analogue aux plats modernes dans lesquels on sert les soles (long. 0m,235, larg. 0m,152); le rebord plat, large de 0m,01, évasé en dehors, horizontalement et orné de deux petites rainures circulaires. Le fond est plat, orné d'un petit bourrelet en relief dessinant un ovale (de 0m,08 sur 0m,04). L'intérieur est aussi orné d'un ovale, marqué par une ligne peu profonde. Sur l'un des bords, traces irrégulières d'une soudure, marquée par une tache noirâtre.

Digitized by Google

N° 4. — *Ascia* en fer, de la forme classique, formée d'un côté par un tranchant (larg. $0^m,04$), de l'autre par une tige ronde terminée par un bouton.

N° 5. — Petit couteau en fer, d'un seul morceau, de la forme des couteaux à sacrifice, dont le manche est percé d'un trou. Longueur totale $0^m,125$, dont $0^m,032$ pour le manche.

N° 6. — Tige de fer, ronde, longue de $0^m,56$, ornée d'une torsade vers le deuxième tiers de sa partie inférieure, aplatie aux deux bouts, recourbée en crochet dans le haut et formant dans le bas une petite lame en forme de pelle.

N° 7. — Semelle d'une élégante chaussure, formée de deux lames de cuir, une grande et une plus étroite, dans la partie centrale, reliées entre elles par une lanière. Le pied était retenu dans le bout par un étroit morceau de cuir; le cou de pied était couvert d'une bride aussi en cuir, artistement ajourée.

N° 8. — Deux cercles en fer paraissant avoir servi à des seaux coniques, l'un de $0^m,24$ de diamètre, l'autre de $0^m,35$; celui-ci, surtout, accuse une forme beaucoup plus conique que celle de nos seaux actuels.

Peut-être est-il bon de citer ici des cailloux percés d'un trou naturel, trouvés en assez grand nombre dans les déblais; ils devaient être attachés au bord extérieur des seaux, sur un côté, de façon à faire pencher le vase et faciliter ainsi le remplissage. Une observation analogue a été faite par le R. P. de La Croix dans le puits de Mercure découvert à Poitiers.

N° 9. — La *statuette* est grossièrement taillée, en fort relief, sur l'une des faces d'une pierre, haute de $0^m,34$, large de $0^m,13$, épaisse de $0^m,08$; elle représente un personnage assis, homme ou femme? La base est entière et taillée carrément, ce qui permettait de la placer dans un édicule ou sur un piédestal, le long d'un mur.

La tête est fruste et semble porter, au niveau du front, une couronne formée d'un bourrelet circulaire. Les oreilles sont fortement accusées, la bouche figurée par une simple rainure, les yeux par deux trous, le nez par un relief; les seins ne sont

Digitized by Google

pas marqués. Le bras droit, sans être plié, tient, au niveau du nombril, un objet rond, analogue à celui de la statuette du Musée d'Angoulême, trouvée rue Fénelon; le bras gauche descend droit sur le bas-ventre; les jambes sont grossièrement figurées en relief.

Fig. 1 et 2. — Statuette des Bouchauds.

Cette statuette est entière et n'a pas été mutilée.

N° 10. — Grande clef en fer parfaitement conservée, longue de $0^m,158$; on la dirait presque neuve; la tige plate est munie d'un trou de suspension; elle porte cette inscription :

KATVL ⊙· · · ) trou de suspension.

N° 11. — Grandes cisailles analogues à celles dont on se sert, de nos jours, pour couper le gazon; longueur $0^m,30$.

N° 12. — Fragment de chaîne en fer, formé de trois anneaux aplatis et reliés entre eux par deux tiges courbées en forme d'S; l'usure des chaînons indique qu'elle a beaucoup servi.

Digitized by Google

Est-ce une chaîne de puits? Elle a beaucoup de rapports avec celles qu'on emploie de nos jours pour attacher les bœufs.

N° 13. — Disque en bois brisé en deux morceaux (diamètre $0^m,29$, épaisseur $0^m,07$), creusé au centre d'un trou rond ($0^m,08$ de diamètre). Tout le pourtour extérieur est garni de fort clous à tête plate. C'est l'extrémités du tambour d'un treuil (*gyrillus*) servant à tirer l'eau; ce débris avait été abandonné dans les déblais comme étant sans intérêt; il est cependant bon de le signaler.

Les *animaux* dont les restes ont été recueillis sont nombreux; voici ceux que j'ai déterminés dans un rapide examen; je n'ai pas eu le temps d'examiner tous les os :

Bœufs ou vaches, crânes entiers montrant que les animaux n'ont pas dû être tués par un coup de massue entre les cornes ou sur le front;

Chiens nombreux, crânes entiers de divers âges;

Béliers, boucs, têtes entières et os divers;

Porcs, nombreuses têtes de tous les âges;

Deux fragments de cornes de cerf, mais pas de dents;

Débris de volailles, poules, poulets, etc.

*Pas trace de cheval.*

Les *pierres percées* naturellement, que nous avons ci-dessus rapprochées des seaux, sont de la grosseur du poing; une seule est de dimension plus considérable, plus grosse que la tête.

De gros galets analogues, mais non percés, ont été recueillis par l'abbé Baudry dans les puits de Troussepoil (Vendée).

Les *poteries* et terres cuites ont laissé de nombreux fragments indiquant l'époque romaine : cruches à anse et à bec trilobé; vases à couverte rouge, noire, brune, etc., grands récipients à conserver; poterie samienne; aucun d'eux ne porte de nom ou de marque de potier.

Il importe de noter que les débris d'animaux et de poteries se sont rencontrés au-dessus et au-dessous des ustensiles en métal.

Parmi les décombres il fut aussi recueilli de nombreuses pommes de pin; cet arbre a disparu de la région.

Digitized by Google

*Conclusions.* — Cet examen rapide n'autorise pas de conclusions définitives. Cependant il semble permis de penser ce qui suit :

1° Les objets de métal qui viennent d'être décrits sont incontestablement des ustensiles ayant servi au culte chez les Romains. Il y avait donc aux Bouchauds un temple important.

2° Ce temple vient confirmer les conclusions déjà données, à la Société archéologique de la Charente, d'après le théâtre : existence en ce lieu, d'une grande ville..., le *Germanicomagus* de la carte de Peutinger.

3° Nous ne sommes pas en présence d'un puits funéraire et le riche mobilier religieux recueilli avec des cendres et des vases brisés, la statuette, etc... indiquent un état violent, une catastrophe dans la vieille cité.

*Hypothèses.* — A quelle époque et à quelle cause faut-il rapporter cette catastrophe?

Aux Bagaudes vers la fin du IIIe siècle?

Aux Visigoths ou aux Francs vers le Ve ou le VIe?

Ces obscures questions ne se présentent pas ici pour la première fois. Pour expliquer le fameux mur de Saintes construit avec des fûts de colonnes et des débris de statues romaines, on a invoqué la terreur inspirée par les Barbares, poussant les Gallo-Romains à démolir leurs temples pour élever des remparts.

Ici, nous trouvons également les traces d'un sanctuaire détruit, statue de divinité, trésor religieux, objets divers jetés pêle-mêle dans un puits avec des animaux, des fourneaux d'hypocauste, etc.

L'explication qui précède semble insuffisante, surtout quand on sait que ces habitants de la Gaule étaient tellement attachés à leurs vieux cultes que les rudes édits de nos premiers rois, y compris ceux de Charlemagne, ont été impuissants à en amener la destruction complète.

Peut-être faudra-t-il chercher la solution du côté des luttes religieuses entre le paganisme et le christianisme, à l'époque où saint Martial brisait la statue de Jupiter et détruisait le temple

Digitized by Google

d'Ausiac, tout près de nous[1], où les chrétiens démolissaient les vieux édifices du paganisme pour y construire les églises primitives[2].

Ces questions méritent une étude approfondie : elles ne peuvent être épuisées dans ce rapide procès-verbal dont l'unique but est de bien constater des observations de détail qui s'oublieraient vite si on ne les notait sans retard et dont on peut encore vérifier, sur place, l'exactitude.

J'ai écrit ces notes sur les indications de M. Saulnier qui a suivi toutes les fouilles; je le remercie des renseignements très précis qu'il a eu l'obligeance de me fournir, sur place, mardi dernier.

Les conclusions définitives viendront plus tard.

G. Chauvet.

Ruffec, samedi, 8 décembre 1900.

1. Abbé Arbellot, *Temple de Jupiter à Ausiac*, Limoges, 1896.
2. Dom Martin, *La Religion des Gaulois*, t. II, p. 57 ; Abbé Cochet, *Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes*, p. 108.

Digitized by Google

*Conclusions.* — Cet examen rapide n'autorise pas de conclusions définitives. Cependant il semble permis de penser ce qui suit :

1° Les objets de métal qui viennent d'être décrits sont incontestablement des ustensiles ayant servi au culte chez les Romains. Il y avait donc aux Bouchauds un temple important.

2° Ce temple vient confirmer les conclusions déjà données, à la Société archéologique de la Charente, d'après le théâtre : existence en ce lieu, d'une grande ville..., le *Germanicomagus* de la carte de Peutinger.

3° Nous ne sommes pas en présence d'un puits funéraire et le riche mobilier religieux recueilli avec des cendres et des vases brisés, la statuette, etc... indiquent un état violent, une catastrophe dans la vieille cité.

*Hypothèses.* — A quelle époque et à quelle cause faut-il rapporter cette catastrophe?

Aux Bagaudes vers la fin du IIIe siècle?

Aux Visigoths ou aux Francs vers le Ve ou le VIe?

Ces obscures questions ne se présentent pas ici pour la première fois. Pour expliquer le fameux mur de Saintes construit avec des fûts de colonnes et des débris de statues romaines, on a invoqué la terreur inspirée par les Barbares, poussant les Gallo-Romains à démolir leurs temples pour élever des remparts.

Ici, nous trouvons également les traces d'un sanctuaire détruit, statue de divinité, trésor religieux, objets divers jetés pêle-mêle dans un puits avec des animaux, des fourneaux d'hypocauste, etc.

L'explication qui précède semble insuffisante, surtout quand on sait que ces habitants de la Gaule étaient tellement attachés à leurs vieux cultes que les rudes édits de nos premiers rois, y compris ceux de Charlemagne, ont été impuissants à en amener la destruction complète.

Peut-être faudra-t-il chercher la solution du côté des luttes religieuses entre le paganisme et le christianisme, à l'époque où saint Martial brisait la statue de Jupiter et détruisait le temple

Digitized by Google

d'Ausiac, tout près de nous[1], où les chrétiens démolissaient les vieux édifices du paganisme pour y construire les églises primitives[2].

Ces questions méritent une étude approfondie : elles ne peuvent être épuisées dans ce rapide procès-verbal dont l'unique but est de bien constater des observations de détail qui s'oublieraient vite si on ne les notait sans retard et dont on peut encore vérifier, sur place, l'exactitude.

J'ai écrit ces notes sur les indications de M. Saulnier qui a suivi toutes les fouilles; je le remercie des renseignements très précis qu'il a eu l'obligeance de me fournir, sur place, mardi dernier.

Les conclusions définitives viendront plus tard.

G. Chauvet.

Ruffec, samedi, 8 décembre 1900.

1. Abbé Arbellot, *Temple de Jupiter à Ausiac*, Limoges, 1896.
2. Dom Martin, *La Religion des Gaulois*, t. II, p. 57 ; Abbé Cochet, *Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes*, p. 108.

Digitized by Google

# LES PEINTURES MURALES DU FOREZ[1]

(Pl. I et II.)

---

Il y a exactement un demi-siècle que Prosper Mérimée découvrait dans la librairie de la cathédrale du Puy la célèbre peinture murale des *Arts libéraux*. Depuis lors, l'exploration des badigeons s'est poursuivie sans relâche et actuellement, grâce aux découvertes successives, l'archéologie dispose d'une abondante série de documents pour l'étude des origines de la peinture française. Personne n'oserait répéter aujourd'hui, à propos de la peinture murale du moyen âge, cette assertion qu'il était déjà bien étrange de rencontrer en 1873 dans un ouvrage de luxe sur les arts de l'époque médiévale, à savoir que « pour trouver en France quelques travaux remarquables à signaler en ce genre, il faut que nous atteignions les époques où l'Italie envoie Simon Memmi décorer le palais des Papes à Avignon et le Primatice celui des rois à Fontainebleau[2]. » Il est d'autant plus utile de publier des reproductions fidèles de ces monuments que, d'une part, ils ne peuvent être déplacés et groupés dans le cadre d'une exposition rétrospective, comme les tableaux de chevalet, les miniatures et les triptyques et qu'en outre ils sont très exposés, pour la plupart, aux éventualités d'une destruction.

Une bibliographie générale des travaux relatifs aux anciennes

1. *Les peintures murales du moyen âge et de la Renaissance en Forez*, ouvrage publié par la Société de la Diana, sous la direction de MM. Joseph Déchelette et E. Brassart, avec la collaboration de MM. Charles Beauverie, abbé Reure et Gabriel Trévoux, imp. Éleuthère Brassart, Montbrison, 1900, 1 vol. in-fol., 68 pages, XX planches et 29 figures.

2. Paul Lacroix, *Les arts au moyen âge*, p. 285.

Digitized by Google

peintures murales de la France constituerait actuellement un ouvrage fort utile. Elle comprendrait déjà plus d'un millier d'articles. Mais si les monographies sont nombreuses, par contre, les recueils consacrés à l'ensemble des peintures d'une province ou d'un département restent clairsemés. Quant aux ouvrages généraux sur la matière, on n'en compte encore que deux : le bel album de MM. Gelis-Didot et Laffillée, avec planches en couleurs[1] et le Manuel de Paul Mantz, auquel on peut reprocher de n'avoir connu les monuments qu'il commente que par les relevés réunis aux archives des Monuments historiques[2].

Aucune des peintures murales foréziennes n'est mentionnée dans ces deux ouvrages. Il en est cependant, celles de Saint-Bonnet-le-Château par exemple, qui sont dignes de ne pas être ignorées et méritent mieux qu'une notoriété régionale.

La nouvelle publication de la Société de la Diana — dont la Rédaction de la *Revue* veut bien demander une analyse à l'un des auteurs — permettra de mieux connaître quelques ouvrages importants. Elle comprend deux parties : une introduction où nous avons tenté, dans un aperçu général, d'analyser les caractères essentiels des peintures foréziennes et une série de huit monographies, suivie d'un chapitre consacré à des vestiges d'intérêt secondaire. Une suite de vingt photogravures, exécutées d'après des images photographiques préalablement agrandies et consciencieusement retouchées en présence des originaux par M. Trévoux, artiste-peintre, présentent des vues d'ensemble et de détail de ces divers monuments.

Une circonscription territoriale aussi restreinte que le Forez, unité féodale de faible importance, ne pouvait en aucun temps donner naissance à une école d'art originale. Il en résulte que le groupe de ses monuments ne saurait être étudié isolément. La critique archéologique a ici pour mission de déterminer les in-

1. *La peinture décorative en France du* XI^e^ *au* XVI^e^ *siècle.* Paris, imp. réunies, s. d., 1 vol. in-fol. Un second volume, qui traite de la peinture française aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, est en cours de publication.

2. *La peinture française du* IX^e^ *à la fin du* XVI^e^ *siècle*, Quantin, 1897.

Digitized by Google

fluences diverses qui se sont successivement exercées sur une petite province, placée aux confins de la France du nord et de la France du midi, du droit coutumier et du droit écrit, de la langue d'oïl et de la langue d'oc. C'est pourquoi nous avons dû, dans l'introduction du volume, franchir mainte fois nos limites géographiques.

La période romane est représentée surtout par les restes mutilés du réfectoire du prieuré de Charlieu. Encore ces vestiges ont-ils péri vers 1845, et c'est grâce à un ancien relevé que l'on a pu reproduire cette composition. Elle représentait le Christ en majesté, entouré du cortège apostolique et des fondateurs ou donateurs insignes du monastère. Un texte de la *Bibliotheca Cluniacensis* nous permet de constater que cette décoration était empruntée à celle du réfectoire de Cluny où l'on voyait aussi les images peintes des fondateurs. Parmi eux figurait sur les peintures de Charlieu, comme parmi les sculptures du porche, le portrait de Boson, roi de Bourgogne.

L'église à demi ruinée de Saint-Romain-le-Puy garde des restes de décoration murale de tous les siècles, notamment une série de petits panneaux du XIII^e^, consacrés à la légende du patron de ce prieuré. Elle fait l'objet d'une monographie écrite par M. E. Brassart, auquel on doit la belle impression du livre. Les peintures de Saint-Romain présentent d'autant plus d'intérêt que, dans le domaine des arts décoratifs comme en architecture, le XIII^e^ siècle n'a laissé que de rares monuments en Forez et dans les provinces voisines, tant avait été féconde, sous l'impulsion des moines de Cluny, l'activité des artistes et des constructeurs de l'époque romane précédente. Comme l'observe M. Brassart, nous ne sommes plus en présence d'une décoration systématique, concourant à l'effet architectural du monument. Contrairement à la tradition romane, la peinture murale commence à jouer le rôle d'un tableau de chevalet ou d'une tapisserie accrochée à la muraille pour l'édification des fidèles. Dans la technique, on remarque d'étroites analogies entre ces peintures et les vitraux de la même époque. Un trait ferme accentue la silhouette

Digitized by Google

des figures et rappelle les réseaux métalliques des verrières.

M. Brassart décrit ensuite les curieuses peintures de Sainte-Croix-en-Jarez. Le récit de leur découverte, au cours d'une des excursions annuelles de la Diana, est plein d'imprévu : c'est l'histoire merveilleuse d'une de ces bonnes fortunes telles qu'il est rare d'en rencontrer dans les fastes d'une Société archéologique. La Diana visitait l'ancienne Chartreuse de Sainte-Croix où, dans un réduit, autrefois sanctuaire de l'église, un de ses membres montrait le lieu de la sépulture d'un éminent personnage, Thibaud de Vassalieu, archidiacre de Lyon. Tandis qu'on donnait lecture de l'inscription tumulaire conservée par le P. Menestrier, quelqu'un remarque sous le badigeon des traces de peinture. Bientôt l'épitaphe, datée de 1327, apparaissait en entier. Au dessus s'étagent deux grands panneaux peints, à double registre. En haut, le *Crucifiement* et le *Couronnement de la Vierge*, en bas, la *Mort de Thibaud de Vassalieu*, entouré de dignitaires ecclésiastiques et assisté d'un cortège de moines en prières. L'œuvre est d'une exécution assez rude et son auteur tout à fait ignorant de l'évolution qui s'accomplissait alors dans les ateliers italiens. La peinture de Sainte-Croix éveille d'autant mieux l'idée d'un rapprochement de ce genre, que presque à la même époque, vers 1315, dans une église du même vocable, Giotto venait de peindre un sujet semblable, la mort de saint François d'Assise, au milieu de ses frères. Thibaud de Vassalieu, comme le saint religieux, est étendu sur sa couche funèbre. De part et d'autre, des anges recueillent l'âme du défunt, tandis qu'un cortège de moines, précédé d'un porte-croix, assiste à cette scène. Mais ces analogies de composition soulignent le contraste infini des deux ouvrages. L'artiste inconnu de Sainte-Croix n'était pourtant ni plus ni moins avancé que ses contemporains français. Son *Couronnement de la Vierge* vaut celui de l'église de Tournus, également du XIVe siècle. C'est donc l'école française tout entière qui, à cet instant précis de l'histoire de l'art, s'attardait aux vieilles traditions gothiques, tandis que les maîtres italiens marchaient résolument vers de nouveaux horizons. L'influence italienne n'a pénétré chez nous

Digitized by Google

que plus tard, malgré la venue des trois artistes que Philippe le Bel avait appelés pour décorer le palais royal de Poitiers. Le témoignage des peintures foréziennes est d'autant plus significatif à cet égard que le Forez semblait ouvert à une influence italienne, son comte Jean Ier possédant au commencement du XIVe siècle la ville et seigneurie de Soncino, dont plusieurs familles avaient passé les monts pour se fixer près de leur nouveau seigneur. Il ne paraît pas que des artistes aient accompagné ces gentilshommes. Ajoutons à cela que dans ses persévérantes recherches d'archives sur les artistes du Lyonnais, M. Natalis Rondot ne rencontre aucun Italien établi dans cette province avant 1377. L'action des Italiens qui travaillaient à la cour pontificale d'Avignon ne parait pas s'être exercée bien au delà du Comtat-Venaissin.

Si les peintures de Sainte-Croix sont surtout intéressantes au point de vue historique et documentaire, il n'en est pas de même de celles de Saint-Bonnet-le-Château. Leur mérite exceptionnel est depuis longtemps proclamé, mais elles paraissent encore insuffisamment connues, soit parce que la petite ville de Saint-Bonnet-le-Château se trouve à l'écart des grandes voies de communication, soit parce qu'on ne possédait encore que des dessins au trait de ces compositions. Elles forment, sur les murailles et la voûte d'une crypte élevée en 1400, un vaste cycle décoratif dont l'importance peut déjà se mesurer par la simple énumération des sujets : sur les parois, la *Nativité et l'Adoration des Mages*, l'*Annonciation*, l'*Apparition du Christ à Madeleine*, le *Crucifiement*, la *Mise au tombeau*, enfin la grande scène du *Paradis* contenant le *Couronnement de la Vierge* et les portraits des donateurs. Sur la voûte, l'*Assomption*, un *Chœur d'anges* et les *Évangélistes*.

L'ensemble présente une parfaite unité de style et appartient au premier quart du XVe siècle. Au XVIIe siècle cependant quelques parties ont été retouchées et la scène de la *Mise au tombeau* entièrement reprise par un peintre de Montbrison, Jean Guillaume dit Dollivet. Quant à l'auteur des fresques du XVe siècle qu'il importerait surtout de connaître, il est possible que ce soit un peintre

Digitized by Google

nommé Louis Vobis, connu seulement par la mention de son nom, suivi de la qualification de *habitator Sancti Boniti*, donnée par un terrier des archives de la Loire. La date de son séjour à Saint-Bonnet (1416-1420) correspond à l'âge des fresques; en outre, M. Vincent Durand a démontré que le rédacteur du terrier désigne les forains habitant Saint-Bonnet par cette qualification d'*habitator Sancti Boniti*, tandis que les tenanciers indigènes sont appelés *Sancti Boniti* ou *de Sancto Bonito* tout court. Quoi qu'il en soit, le style des peintures ne permet pas d'attribuer à leur auteur une nationalité italienne, contrairement aux hypothèses de ceux qui ont tenté de les rapprocher des fresques avignonaises du Palais des Papes et de la Chartreuse de Villeneuve (Gard). Ni dans les caractères essentiels des figures, ni dans les tonalités générales, on ne rencontre aucun trait de ressemblance. On chercherait en vain dans les productions de l'école siennoise la trace de ce naturalisme assez hardi ou plutôt assez ingénu pour représenter saint Marc sous les traits d'un scribe, porteur d'une paire de grosses besicles ! Les compositions de Saint-Bonnet sont des œuvres françaises, peut-être bourguignonnes et en tout cas beaucoup plus près de l'art flamand que des écoles italiennes.

Parmi les vingt planches hors texte du recueil de la Diana, douze reproduisent les diverses parties des fresques de Saint-Bonnet. Une de ces planches contenant un intéressant détail du *Crucifiement*, phototypie réduite d'après la photogravure originale, accompagne ce compte-rendu et permettra aux lecteurs de la *Revue* d'apprécier tout à la fois le style des originaux et le caractère des reproductions (v. pl. II).

Nous ne nous attarderons pas à citer dans cette analyse sommaire les morceaux d'intérêt secondaire. Mais nous devons encore mentionner la belle fresque de la *Résurrection des morts*, conservée au château de Valprivas (Haute-Loire), dans les limites de l'ancien Forez. La monographie de cette belle page de la Renaissance, écrite par M. l'abbé Reure, est accompagnée d'une photogravure d'après une aquarelle fidèle d'Yperman (pl. I). L'auteur, là encore, reste inconnu. Quant aux portraits en pied placés

Digitized by Google

aux extrémités de la grande composition centrale, ce sont ceux des seigneurs de Valprivas; à gauche, un personnage bien connu des érudits de jadis, Antoine du Verdier, l'auteur de la *Bibliothèque*, et sa femme; à droite, son fils Claude avec sa jeune épouse, Bonne du Rocher. L'œuvre est des dernières années du XVI^e siècle et elle ornait la demeure d'un humaniste, double motif pour que des réminiscences mythologiques se mêlent à la représentation de la scène évangélique : tel ce groupe des trois Grâces, égarées dans la foule des ressuscités.

La peinture de Valprivas est très altérée. Il en est ainsi de la plupart des anciennes décorations murales. C'est une raison de plus pour se hâter d'en publier de fidèles images, pendant qu'il en est temps encore. Atténuer dans la mesure du possible les conséquences de la destruction progressive et difficilement remédiable de ces pages vénérables, telle a été la pensée qui a inspiré à la Société archéologique du Forez la composition de ce recueil.

Joseph DÉCHELETTE.

---

Digitized by Google

# LA TRADITION POPULAIRE

## DANS LES ÉVANGILES SYNOPTIQUES

---

Quelle position occupe, par rapport aux deux autres évangiles synoptiques, l'Évangile de saint Luc? Sur cette question, les avis sont aujourd'hui encore très divers. Faut-il, adoptant l'opinion de mon ami Ramsay, penser que Luc a voulu, par des recherches personnelles et par un examen scrupuleux, à la façon d'un historien moderne, vérifier et compléter les traditions écrites et orales qui constituaient le fond de son récit? Ou bien eut-il plutôt dessein, non de pratiquer ce que nous appelons aujourd'hui la critique documentaire, mais de donner, grâce à son très fin sens littéraire, grâce aussi à une profonde compréhension de la personnalité morale du Christ, une relation des actes et des paroles de Jésus plus véridique que toutes les versions de ses prédécesseurs? C'est là un point que je n'entreprendrai pas de discuter. Mon but, aujourd'hui, est simplement de relever, entre Luc et les deux autres Synoptiques, une série de divergences toutes de même nature.

Je compte prouver que, le plus souvent, la version de Luc semble plus fidèle que celles de Matthieu et de Marc, sans prétendre déterminer si cette plus grande fidélité est réelle ou apparente, si elle est fondée sur des données plus exactes, ou sur le simple sentiment historique du narrateur.

Ces divergences dont je vais m'occuper ne se rencontrent, à une exception près, que dans les paraboles et les discours de Jésus. Presque toujours la version de Luc nous semble plus fidèle, parce qu'elle se conforme à certaines règles des traditions



Digitized by Google

populaires toujours observées dans les contes et apologues de ce genre.

Je n'ai pas à ma portée de bibliothèque riche en ouvrages sur le folk-lore. D'ailleurs, si tel eût été le cas, je ne voudrais pas davantage surcharger d'exemples mon argumentation. Je poserai donc, *ab initio*, deux principes généralement respectés dans les contes populaires sur lesquels ont porté mes recherches. Le premier est celui du *triple incident* ou du *triple exemple*. Les trois bêtes secourables, les trois épreuves du héros ou de l'héroïne, les trois farces faites à un pauvre d'esprit, beaucoup d'autres *trios* encore se rencontrent presque sans cesse dans ces contes. L'autre principe est celui du *crescendo*. La seconde épreuve, dans toute histoire, est plus difficile que la première et moins difficile que la troisième, qui décide du succès final. La seconde princesse ou jeune fille que rencontre le héros est plus belle que la première, mais la troisième l'emporte sur les deux autres, et ainsi de suite.

J'ai pu me convaincre que la comparaison de Luc avec Matthieu seul suffisait à mon dessein ; je laisserai donc presque toujours de côté Marc.

1. — La première divergence que je relève fait partie du récit lui-même. J'ai dit que je ne me proposais pas de discuter le récit, mais seulement les paroles de Jésus rapportées par les évangélistes. Cependant, dans l'espèce, le détail que je vais étudier ne fait pas absolument corps avec la narration. L'histoire de la Tentation de Jésus par le Démon est évidemment le récit d'une épreuve morale, où les auditeurs ont à tort voulu voir la relation d'une épreuve physique. On a donc le droit de juger ce récit à l'aide des règles de la tradition populaire, tout comme les paraboles du Christ. Nous jeûnons, en Carême, pendant quarante jours, parce que quarante est, dans les contes populaires de l'Orient, un nombre fatidique. Tout le monde connaît Ali-Baba et les Quarante Voleurs; en Orient, une histoire d'ogres comporte toujours quarante ogres; si le héros doit monter ou descendre un escalier, cet escalier compte toujours quarante

Digitized by Google

marches, etc., etc. Comparons entre elles les versions de Matthieu et de Luc. Matthieu présente dans l'ordre suivant les épreuves proposées par Satan : 1° changer des pierres en pains; 2° se jeter du haut du Temple; 3° adorer le Démon sur la montagne et obtenir ainsi l'empire du monde. La troisième épreuve peut, à certains égards, sembler la plus sérieuse, la tentation de s'y prêter étant la plus forte. Mais n'oublions pas que c'est là une réminiscence de quelque conte populaire où les trois travaux étaient réellement accomplis; l'épreuve classée la seconde par Matthieu est alors la plus grave. Adorer le Démon en strict tête-à-tête, sur le sommet d'une montagne, est chose bien moins périlleuse que de se précipiter du haut de Notre-Dame. Luc, en intervertissant l'ordre de ces deux épreuves, observe donc correctement la loi du *crescendo*. Sa version est confirmée par la réponse de Jésus mettant fin à l'entretien par ces mots : « Tu ne tenteras pas le Seigneur ton Dieu. » Il semble qu'en cette occasion Matthieu ait intentionnellement — mais maladroitement — altéré l'ordre, en substituant le simple impératif, ὕπαγε[1], à la phrase complète, ὕπαγε ὀπίσω μου[2]. En effet, d'après le texte, non seulement la troisième épreuve rapportée par Luc est la plus périlleuse, mais encore elle constitue la conséquence logique de la réponse faite par Jésus à l'offre de la seconde.

2. — Avançant dans la lecture de Luc, je trouve un détail qui, au contraire du précédent, n'est pas à l'éloge du discernement de notre évangéliste. Après la réponse du Christ aux Pharisiens[3] qui lui demandent pourquoi il ne jeûne pas (« Ferez-vous jeûner les enfants de la chambre nuptiale, etc. ») Luc ajoute ces mots : « Et il leur dit, en plus, une parabole. » Suit cette parabole, consistant en trois apophthegmes. Les deux premiers (la pièce neuve au vieux vêtement et le vin nouveau dans de vieilles outres) sont déjà donnés par Matthieu; mais le troisième est spécial à Luc. « Nul ayant bu du vin vieux ne demande aussitôt

1. *Matt.*, IV, 10.
2. *Luc*, IV, 8.
3. *Luc*, V, 36.

Digitized by Google

après du vin nouveau; car il dit que le vieux est meilleur. » Ce dernier apophthegme n'a manifestement aucun lien avec les deux autres; sa valeur exacte est, d'ailleurs, une *crux interpretum*; il semble donc avoir été ajouté par le narrateur : aux yeux de celui-ci, la parabole, présentée par lui comme telle, aurait été incomplète, si elle n'avait comporté que deux exemples différents.

3. — *Luc*, VI, 32 : « Car si vous aimez seulement ceux qui vous aiment, etc... » Notons ici que Luc réunit les trois préceptes, alors que Matthieu avait disjoint des deux premiers celui qui a trait au prêt d'argent (*Matt.*, V, 42 et 46).

4. — *Luc*, XI, 12 : « Ou bien, s'il demande un œuf, lui donnera-t-il un scorpion? » Ce « troisième exemple », personnel à Luc, est digne de remarque. Qu'une pierre en forme de pain remplace un pain (comparez le récit de la *Tentation*), qu'un serpent passe pour un poisson (rappelons qu'il est défendu aux Juifs de manger des anguilles, à cause de la ressemblance très grande que présentent ces poissons avec les serpents), tous ces rapprochements sont assez compréhensibles. Mais quelle similitude d'aspect permet d'opposer entre eux un œuf et un scorpion[1]? Quelque curieuse croyance populaire est cachée là-dessous. Ce doit être, à mon sens, la croyance que les coqs font éclore les œufs du scorpion. Dans un passage de ses *Œuvres morales* (II, 1049 A), Plutarque, parlant du courage des coqs, dit, d'après les manuscrits : καὶ τοὺς σκορπίους ἐκλέγουσι. Il serait facile, en changeant une lettre, de lire : καὶ τοὺς σκορπίους ἐκλέπουσι (« ils font éclore les scorpions »)[2]. S'il était vrai qu'on vît dans les scorpions un produit fort importun de la basse-cour, cette croyance justifierait le troisième exemple de Luc et en attesterait l'authenticité[3].

1. Le proverbe ἀντὶ πέρκης σκορπίον (Suidas) ne peut éclairer la difficulté : il s'agit, en effet, du poisson appelé *scorpion*.

2. En corrigeant les épreuves de cette note, je m'aperçois qu'Élien emploie παρεκλέγειν en parlant de poulets qui ramassent leur nourriture. Plutarque veut donc dire que les coqs ramassent les scorpions et ma correction, bien que tentante, paraît devoir être abandonnée.

3. La seule opinion actuelle que j'aie trouvée ici (à Calymnos), en ce qui con-

Digitized by Google

5. — *Luc*, XIV, 18-20. — Cette fois, nous rencontrons évidemment la parabole sous sa forme véritable. Les trois excuses alléguées par les hôtes conviés : « J'ai acheté une pièce de terre » — « J'ai acheté cinq couples de bœufs » — « J'ai épousé une femme », observent à la fois la règle de la *triplicité* et celle du *crescendo*. Matthieu, lui, dit simplement : « Mais ils ne s'en soucièrent pas et partirent l'un à sa métairie, et un autre à son trafic. » Puis il ajoute : « Les autres (non les ἀμελήσαντες, mais d'autres) prirent ses serviteurs, les maltraitèrent et les tuèrent. » Puis le roi envoie des troupes et fait tuer les meurtriers; mais Matthieu ne nous dit pas quel fut le sort de ceux qui n'étaient coupables que de grossièreté. La version de Matthieu ne comporte donc ni vraie triplicité ni gradation ordonnée.

6. — *Luc*, XVII, 34-36. — L'exemple, qui n'est que double dans la version de Matthieu, est triple dans le texte de notre évangéliste. Comme dans le récit de la Tentation, l'ordre aussi diffère. Si je comprends bien ce passage, je crois pouvoir dire que Luc observe également la loi du *crescendo*. En fait, puisqu'on considère l'effort des « hommes aux champs » comme très proche parent de la souffrance qui doit être donnée en partage aux autres personnages, on peut dire qu'ici Luc applique le principe de façon inverse.

7. — *Luc*, XX, 9 sqq. — Le *crescendo* est très visible dans le traitement infligé, d'après Luc, aux trois serviteurs : « Ils battirent le premier, battirent et traitèrent indignement le second, blessèrent le troisième. » On croirait tout à fait lire un conte populaire. La version de Marc, qu'il convient cette fois de considérer, porte qu'ils battirent le premier, lapidèrent et traitèrent indignement le second, et tuèrent le troisième. C'est également conforme aux lois du conte populaire. Mais Marc gâte tout en ajoutant : « Il en envoya beaucoup d'autres; ils en battirent certains et tuèrent certains autres. » Ici, plus de triplicité. Chez

cerne les scorpions, c'est que les poules qui se nourrissent de ces animaux ne pondent pas.

Digitized by Google

Matthieu, c'est le *crescendo*, à son tour, qui disparaît : « Ils battirent l'un, tuèrent un autre et lapidèrent un autre. » Je ne considérerai la parabole que sous ce seul aspect. Le quatrième et décisif effort du propriétaire de la terre, envoyant son fils, se retrouve chez tous les évangélistes. La présence d'un quatrième et décisif incident n'est nullement chose rare dans les contes populaires, bien que la stricte triplicité soit la règle générale.

Je me suis étroitement borné à noter quelques divergences existant entre Luc et les autres Synoptiques, afin de mettre en lumière l'observance des deux lois du conte populaire, *triplicité* et *crescendo*. Il est d'autres points sur lesquels Luc semble, plus que Matthieu et Marc, conserver la part de l'élément populaire. Je citerai deux passages à l'appui de cette thèse : 1° la parabole du grain de semence de moutarde (*Luc*, XIII, 19) : « Le royaume du ciel est comme un grain de semence de moutarde qu'un homme prit et jeta dans son jardin, et il poussa et devint un grand arbre, et les oiseaux firent leurs nids dans ses branches ». C'est là, évidemment, la surnaturelle croissance d'une semence jetée au vent, chose fréquente dans les contes (voyez l'index du *Perseus* de Hartland, à l'article *Life-token*). Matthieu et Marc montrent Jésus insinuant, comme un fait d'histoire naturelle, que la moutarde pousse en arbre et que cet arbre peut loger les nids des oiseaux. Wetstein (*Nov. Testam.*, Amstelod., 1751), dans une note concernant le passage de Matthieu, cite, d'après le Talmud, divers exemples d'énormes plants de moutarde qu'auraient vus, de leurs yeux, certains rabbins. Je n'ai pas eu l'occasion de consulter, à ce sujet, des ouvrages d'histoire naturelle, non plus que de vérifier les citations de cet exégète. Mais, en admettant même que je critique à tort la version de Matthieu et de Marc, comme Luc a évidemment compris la parabole de façon différente, je maintiens ce que j'avais écrit avant d'avoir vu la note de Wetstein ; 2° *Luc*, XI, 24 ; *Matt.*, XII, 43. Dans cet extraordinaire fragment de tradition démoniaque[1], le retour de l'esprit malin à sa

1. Les mots δι' ἀνύδρων τόπων sont intéressants. On sait que les Puissances du mal redoutent universellement les eaux courantes.

Digitized by Google

maison, qu'il trouve balayée et parée, a son pendant dans beaucoup de contes : les ogres, revenant dans leur château, constatent que l'héroïne, pour se concilier leurs bonnes grâces, a tout balayé et orné de fleurs. Matthieu intercale σχολάζοντα « vide », avant σεσαρωμένον καὶ κεκοσμημένον. Cette addition gâte la réminiscence du conte populaire. Le château n'est pas vide lorsque revient l'ogre ; mais l'héroïne s'y est cachée.

Ce qu'on vient de lire n'est qu'une comparaison bien incomplète entre les trois évangélistes. Je reconnais n'avoir même pas suffisamment approfondi le point de détail auquel je me suis attaché. J'ai voulu seulement donner à d'autres l'idée de pousser plus loin ces recherches. Comme Luc est le seul évangéliste qui rapporte les paraboles de l'Enfant Prodigue et du Bon Samaritain, il est du plus haut intérêt de prouver que les paraboles du Christ ont été, par lui, fidèlement reproduites.

W. R. Paton[1].

Calymnos.

1. Traduit, sur le manuscrit de l'auteur, par M. Crébange.

Digitized by Google

# NOTE SUR UNE LAMPE ANTIQUE

La lampe dont nous donnons ici un dessin provient de fouilles exécutées à Carthage.

Les lampes de cette provenance commencent à n'être plus rares; on en connaît de différents modèles, quelques-uns assez curieux, surtout par les sujets qu'ils représentent et qui laissent le champ libre à l'interprétation. Celle que nous reproduisons et que nous avons eu la bonne fortune d'ajouter à notre collection, appartient à cette catégorie.

Elle mesure $0^m,10$ de longueur sur $0^m,07$ dans sa plus grande largeur; elle est dépourvue d'anneau, la forme en est assez commune; elle ne porte ni marque ni signature et — n'étaient les sept dauphins que l'on voit gravés en relief sur son disque de terre grise — elle n'attirerait pas autrement notre attention.

Ces poissons symboliques sont représentés alignés sur une tablette et dressés la tête en bas. La tablette, entourée d'une fine moulure de laquelle se détache une guirlande dont chaque extrémité supporte un gland ouvragé, pose sur deux pieds, le premier plan étant seul apparent. Ils appuient sur une surface de proportions irrégulières dont une baguette, grossièrement ébauchée, paraît fixer les contours.

Les lois de la perspective n'ont évidemment rien à voir dans cette géométrie de potier, mais ce détail importe peu; ceci n'est pas un objet d'art, c'est avant tout un document dont la symétrie n'a pas de valeur, mais dont la représentation énigmatique nous intéresse.

Est-elle chrétienne ou païenne? c'est la question qui se pose

Digitized by Google

et que le nombre *sept* n'aide pas à éclaircir, car on sait que ce nombre fut essentiellement mystérieux et puissant chez tous les peuples.

Le dauphin, comme tant d'autres animaux, appartient à la symbolique du paganisme autant qu'à celle de l'Écriture et de l'Église, et c'est parce qu'il fut considéré, très anciennement,

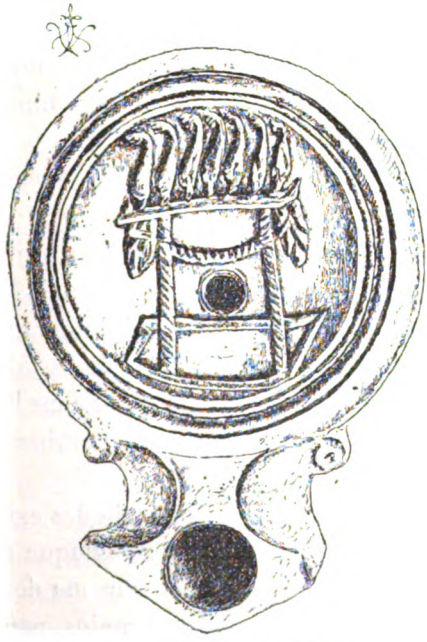

Fig. 1. — Lampe de Carthage.

comme un ami de l'homme, ami du naufragé qu'il rapportait sur la plage, ainsi que l'écrivirent Pline et Aristote, et parce qu'il se plaît loin des bas-fonds envasés, dans les grandes eaux toujours pures, que l'Église en fit l'emblème de plusieurs vertus chrétiennes, telles que la charité, le zèle, la pureté, et même l'image du Sauveur. Elle le représenta sur les chapiteaux, sur les sarcophages et notamment autour des cuves baptismales où il symbolisait la nature humaine spiritualisée, l'âme régénérée par le baptême.

Digitized by Google

Il a paru cependant que le nombre *sept* pouvait modifier le sens de ces légendes : c'est ainsi que M. Rohault de Fleury, consulté à ce sujet, a cru voir une allusion aux agapes des *sept* disciples du Christ au bord du lac de Tibériade.

Cette hypothèse qui peut s'appliquer, en effet, à divers monuments et notamment au dessin qu'on voit sur un marbre de la période chrétienne découvert, il y a quelques années, à Modène, est moins sûre dans le cas présent. Le nombre *sept* ne compromet en rien la symbolique chrétienne des Delphinides ; il la compléterait plutôt, puisque le baptême guérit l'âme de la lèpre originelle des *sept* péchés capitaux, selon Tertullien, Origène, saint Ambroise, saint Bernard et la rend digne de recevoir les *sept* dons de l'Esprit-Saint.

Il y aurait donc quelques raisons de conclure, sur cet aperçu, que cette lampe est d'origine chrétienne ; mais le Père Delattre, que nous avons également consulté, lui donne une toute autre signification. Les prétendus pieds câblés de la table représentent ces colonnes que l'on dressait sur la *spina* dans les cirques et qui servaient à indiquer aux spectateurs le nombre de tours courus par les concurrents.

Ce nombre était limité à sept ; la série des exercices, en effet, n'en comprenait pas davantage. Après chaque tour, une boule ovale (*ova curriculorum*) était placée sur une des colonnes de la *spina*. Ce détail est connu. Ce qui l'est moins, peut-être, c'est que le signe du dauphin était employé simultanément et de la même manière.

On trouve, en effet, dans *L'Antiquité expliquée* de Bernard de Montfaucon, au tome III, planches 159 et 162, où est représentée la course des chars dans le *Grand Cirque* et dans le *Cirque Flaminius*, la reproduction des *Delphinorum columnae* telle que nous la voyons sur la lampe qui fait l'objet de nos recherches.

Une telle autorité, confirmée par celle du Père Delattre, doit suffire, croyons-nous, à déterminer d'une manière précise et le sens et l'origine de la lampe aux sept dauphins.

Emmanuel Delorme.

Digitized by Google

# LA REPRÉSENTATION DU GALOP

## DANS L'ART ANCIEN ET MODERNE

(*Quatrième article* [1].)

---

### XI

Vers 1720, des marchands russes, revenant de la Sibérie occidentale, rapportèrent à Saint-Pétersbourg des objets en or massif qu'ils avaient acquis des indigènes de cette région. Pierre le Grand les plaça dans son cabinet d'antiquités et ordonna de nouvelles recherches : ainsi se forma la magnifique collection sibérienne, actuellement conservée à l'Ermitage, qui comprend une série unique d'ornements en or, d'une grandeur et d'un poids extraordinaires [2]. Malheureusement, nous sommes fort mal renseignés sur la provenance précise de ces objets. On sait seulement, d'une manière générale, qu'ils ont été découverts ou acquis pour la plupart dans les régions de l'Irtych et de l'Ob. Dès la fin du XVIII^e siècle, les fouilles entreprises par des savants dans les innombrables tumulus de cette contrée ne donnaient plus guère de résultats, presque toutes les sépultures ayant été violées depuis longtemps par les Kalmouks. Nous savons qu'en 1669 une partie de la population de Tobolsk se répandait dans les plaines voisines pour fouiller les tumulus dits *tchoudes*, où l'on recueillait, pour les fondre, des vases et des objets de harnachement en or [3]. Il était également question d'une grande statue en or, idole des Vogoules, dont l'emplacement est même marqué sur la carte

1. Voir la *Revue* de mars-avril, mai-juin, septembre-octobre 1900.
2. Voir, pour des détails, Kondakoff, Tolstoï, Reinach, *Antiq. de la Russie mérid.*, p. 364 et suiv.
3. *Ibid.*, p. 362. Ceux de Tomsk faisaient de même en 1720 (*ibid.*, p. 370).

Digitized by Google

de Herberstein. D'incalculables richesses archéologiques ont ainsi disparu dans les creusets. De notre temps, M. Radloff et d'autres archéologues n'ont guère pu que glaner ; mais les antiquités sibériennes qu'ils ont recueillies, en particulier les bronzes, sont d'un style si semblable à celui des grands objets d'or déposés à Saint-Pétersbourg au XVIIIe siècle que la provenance de ces derniers ne saurait être douteuse. Ce sont bien les monuments d'un art particulier qui se développa dans la vaste région scythique, depuis le cours de la Volga jusqu'aux sources de l'Iénisséi.

Ces monuments ont un caractère commun : la prodigalité dans l'emploi du métal précieux[1]. Ils se distinguent aussi, presque tous, par l'emploi de l'émail, d'incrustations d'émeraudes, de turquoises, de pierres et de verres de couleur (rouges et bleus), qui rehaussent, par une vive bigarrure, l'éclat de l'or[2]. Mais alors que plusieurs d'entre eux, — ornements de chevaux, à ce qu'il semble — sont de vrais chefs-d'œuvre de l'art barbare, d'une puissance et d'une intensité de vie incomparables, beaucoup d'autres sont des œuvres médiocres et lourdes, qui font l'effet d'imitations ou de dégénérescences. Il semble donc évident, au premier abord, que cette industrie s'est étendue sur un certain nombre de siècles et qu'il ne peut être question d'assigner la même date à tous ses produits. Pour fixer approximativement celle des plus remarquables, nous ne disposons que d'un petit nombre d'indices. Au commencement du XVIIIe siècle, des monnaies d'or de Galba et de Néron ont été apportées à Saint-Pétersbourg en même temps que des objets sibériens; mais il n'est pas sûr qu'elles aient été recueillies dans les mêmes tombes. D'autre part, par leurs types et leur mode de décoration, ces objets présentent des affinités indéniables: 1° avec ceux que l'on a découverts dans les grands tumulus de la Crimée, remontant au IVe et au Ve siècle avant J.-C. ; 2° avec le poisson d'or découvert à Vettersfelde en Prusse, œuvre barbare où figurent des motifs empruntés à l'art ionien du VIe siècle; 3° avec le trésor de Pétrossa et les produits de l'orfèvrerie go-

1. *Antiq. de la Russie mérid.*, p. 392.
2. *Ibid.*, p. 404, 405.

Digitized by Google

thique qui se répandirent, au IVe et au Ve siècle après J.-C., dans l'empire romain et dans les pays scandinaves. Ainsi les termes de comparaison que l'on peut invoquer s'échelonnent sur une durée de dix siècles, dont cinq avant l'ère chrétienne et cinq après. La date fournie par les monnaies de Galba et de Néron peut donc être considérée comme une moyenne vraisemblable; mais l'analogie avec les trésors de la Crimée nous oblige à reporter les origines de l'industrie sibérienne bien au delà du Ier siècle de notre ère.

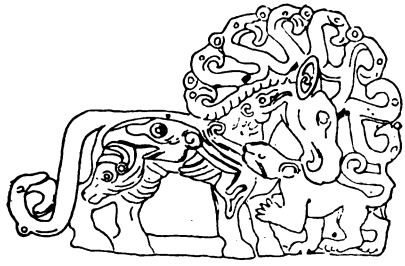

Fig. 93. — Plaque d'or de Sibérie (Ermitage).

Pour confirmer ce qui vient d'être écrit, il suffit de juxtaposer quelques figures; les conclusions s'en dégageront d'elles-mêmes.

La décoration singulière qui consiste à représenter, sur le corps d'un animal, les silhouettes, à plus petite échelle, d'autres ani-

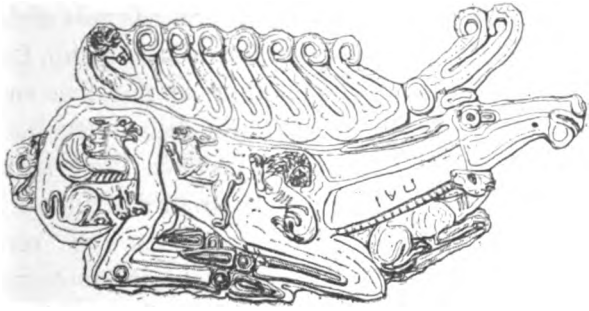

Fig. 94. — Plaque d'or de Koul-Oba (Ermitage).

maux, se constate sur un objet sibérien (fig. 93)[1], sur le cerf couché de Koul-Oba (Crimée, fig. 94)[2] et sur le poisson de Vetters-

1. *Antiq. de la Russie mérid.*, fig. 348.
2. *Ibid.*, fig. 268.

Digitized by Google

felde (fig. 95)[1]. De ces trois objets en or, celui de Vettersfelde paraît le plus ancien et ne peut guère être postérieur à l'an 500 avant J.-C. Celui de Sibérie est le plus récent; c'est donc comme l'aboutissement d'une tradition archaïque qui se serait propagée, par le nord de la mer Caspienne, vers les bassins du Tobol et de l'Irtych. Mais il faut observer, dès à présent, que ce système de

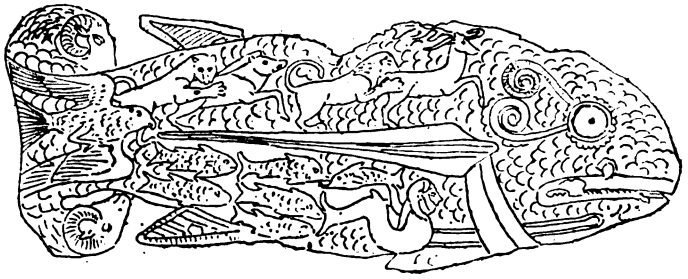

Fig. 95. — Plaque d'or de Vettersfelde (Musée de Berlin).

décoration barbare ne se rencontre jamais, que nous sachions, en pays ionien.

Un autre procédé bizarre consiste à surmonter la crête dorsale ou la tête de certains animaux d'une série d'excroissances parallèles ou rayonnantes qui affectent la forme de cols d'oiseaux ou de griffons à bec crochu. Cette ornementation se retrouve en Sibérie, en Crimée, dans la Russie méridionale et jusqu'en Hongrie, qui est la province la plus occidentale de l'art scythique. Pour en comprendre l'origine et le développement typologique, il faut considérer d'abord notre figure 96[2], cerf en or pourvu d'un bois énorme, avec nombreuses ramifications, dont la dernière, c'est-à-dire la plus éloignée de la tête, vient s'appuyer sur la croupe et comme s'y implanter. De ce cerf, découvert en

Fig. 96. — Cerf en or (Ermitage).

1. Furtwaengler, *Der Goldfund von Vettersfelde*, 1883; *Rép. de la stat.*, t. II, 778, 10.
2. *Antiq. de la Russie mérid.*, fig. 335.

Digitized by Google

Sibérie et conservé à l'Ermitage, rapprochons un cerf couché en bronze (fig. 97)[1], retiré du tumulus des Sept-Frères en Crimée; la ramure, divisée en deux faisceaux, prend également un point d'appui sur le dos et se subdivise en multiples branches qui suggèrent déjà l'idée de serpents. Un cerf en bronze de Minoussinsk (fig. 98)[2] nous conduit un peu plus loin dans la même voie; la ramure, à branches cornues, percée de trous circulaires qui font penser à des yeux, forme comme un pont entre le front de l'animal et le milieu de son dos. La stylisation est encore plus avancée

Fig. 97.
Cerf en bronze (Ermitage).

Fig. 98. — Cerf en bronze trouvé à Minoussnisk.

Fig. 99. — Cerf en or trouvé en Sibérie.

dans un petit cerf en or découvert en Sibérie (fig. 99)[3], où la ramure affecte l'aspect d'une file d'oiseaux. Ici viendrait se placer le cerf en or de Koul-Oba (fig. 94), œuvre grecque, assurément, comme l'attestent à la fois l'inscription (ΠΑΙ...) et le dessin du griffon, du lièvre et du lion, beaucoup trop correct pour être attribué à un Barbare, mais accommodée au goût des indigènes et sans doute inspirée de représentations qui leur étaient familières. Quelle apparence y a-t-il qu'un artiste ionien, sans y être contraint par les exigences de sa clientèle, eût couvert le corps d'un animal de silhouettes d'autres animaux et surmonté la ligne de son dos d'un hérissement incompréhensible d'arêtes? Comme l'a déjà vu Stephani dans son commentaire des *Antiquités du Bosphore*, où parut la première image exacte du cerf de

1. *Antiq de la Russie mérid.*, fig. 60.
2. Linas, *Orig. de l'orfèvr. cloisonnée*, t. II, p. 170.
3. *Antiq. de la Russie mérid.*, fig. 325.

Digitized by Google

Koul-Oba, il ne peut s'agir, dans cette crête dorsale, que de la figuration conventionnelle d'une énorme ramure; nous avons vu par quels intermédiaires l'art s'était acheminé vers cette étrange figuration. On remarquera que l'encolure la plus voisine de la queue de l'animal est surmontée d'une tête de bélier; elle offre donc l'image de la partie supérieure d'un serpent à tête de bélier, type bien connu dans l'art celtique. Je n'ose, pour le moment, instituer un rapprochement fondé sur cette analogie, qui est due peut-être au hasard; mais je ne puis omettre de signaler dans l'art de la Gaule romaine — et là seulement — des figures de sanglier dont les soies hérissées forment une crête dorsale presque aussi éloignée de la nature que celle du cerf couché de Koul-Oba[1].

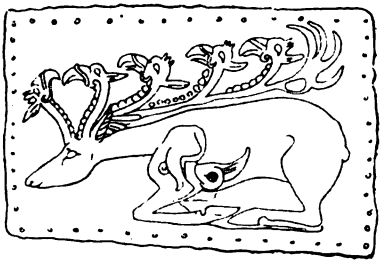

Fig. 100. — Cerf en or de Smiéla (Ermitage).

Les types que nous avons passés en revue nous ont préparés à comprendre l'étrange cerf en or, travaillé au repoussé, qui, découvert dans un tumulus de Smiéla (bassin du Dnieper), a été publié récemment par M. le comte Bobrinsky (fig. 100)[2]. Ici, la ramure est encore reconnaissable, mais les cinq premières branches affectent la forme de cols de serpent qui sont surmontés de têtes de griffon d'un style particulier. Ce ne sont pas des oiseaux, puisque les oreilles sont apparentes; ce ne sont pas non plus les griffons de l'art classique, mais sans doute les dérivés d'un type ionien archaïque dont on trouve des exemples, caractérisés par les touffes de poils (?) le long du cou, dans l'orfèvrerie du Bosphore cimmérien au v^e siècle[3]. Sur le corps de l'animal, à l'arti-

1. *Répertoire de la stat.*, t. II, p. 746, n° 2 (Luxembourg), n° 3 (Madrid, prov.?), n° 6 (Neuvy-en-Sullias); p. 747, n° 5 (Évreux), n° 6 (Nancy); p. 825, n^os 2 et 3 (Suisse). Voir aussi un sanglier du Musée de Budapest, Pulsky, *Archéologie hougroise* (en madgyar), t. I, p. 202.

2. Bobrinsky, *Kourgans de Smiéla* (en russe), t. II, pl. 21. J'ai exécuté comme j'ai pu le dessin reproduit ici d'après une lithographie en couleurs assez indistincte.

3. Par exemple les deux griffons dévorant un cerf sur le vase de Nicopol, *Compte rendu*, p. 1864, pl. I-III.

Digitized by Google

culation du membre antérieur gauche, est encore figurée une tête de griffon ou d'oiseau de proie à long bec crochu. Si la gravure est exacte, nous saisissons là sur le fait le passage du griffon décoratif à l'oiseau de proie employé de même, évolution très importante pour l'histoire de l'art et sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir.

Une fois que l'art scythique eut pris l'habitude de figurer des *protomés* de griffons, symboles d'une force hostile et redoutable, au-dessus du corps des animaux et en contact avec lui, on comprend qu'il ait bientôt oublié l'origine de cette décoration, à savoir la ramure compliquée des cervidés, et qu'il en ait usé capricieusement, alors même que l'animal représenté était dépourvu de cornes. Notre fig. 101 offre la silhouette d'une image singulière sculptée en relief dans une plaque de bois, découverte en Sibérie et conservée au Musée Roumiantzoff à Moscou[1]. On y voit un quadrupède difficile à dénommer, peut-être un élan, qui est attaqué par un quadrupède plus petit, assez semblable à un ours. La tête du grand animal est surmontée de trois protomés de griffons. Une plaque d'or achetée en Sibérie en 1844 et faisant partie de la collection de l'Ermitage (fig. 93)[2] est encore plus singulière. L'animal de grande taille est certainement un cheval; non seulement sa tête est surmontée d'un véritable panache de cols de griffon, cette fois plus semblables à des cygnes qu'à des oiseaux de proie, mais sa queue se termine par une encolure et une tête analogues. Sur son corps est figuré un oiseau de proie avec un énorme bec crochu, qui tient une tête de mouton ou de bélier. On remarquera ici que les griffons n'ont pas d'oreilles ; mais ils en ont, et même de très grandes, dans un autre ornement en or de

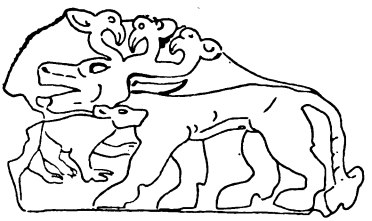

Fig. 101. — Plaque de bois sibérienne (Musée de Moscou).

1. *Antiq. de la Russie mérid.*, fig. 328 et p. 377.
2. *Ibid.*, fig. 348.



Digitized by Google

même provenance[1], représentant un quadrupède aux pieds munis de griffes dont le front et l'encolure supportent une rangée de cinq protomés de griffons. Les têtes de griffons sont devenues presque méconnaissables dans une grande plaque d'or de Sibérie dont nous ne reproduisons que la partie droite, représentant le même quadrupède fantastique aux prises avec un tigre (fig. 102); les griffons, à col très court, à grandes oreilles, à bec fortement recourbé et obtus, forment une crête dorsale de l'aspect le plus bizarre; la queue du monstre, redressée contre son dos, est formée elle-même d'un col et d'une tête de griffon. Il résulte de ce qui précède que le griffon, type déjà familier à l'art mycénien, a joué un très grand rôle dans l'art de la Scythie, comme dans les traditions fabuleuses de cette contrée. Au VIe siècle et sans doute bien plus tôt, les Grecs ornaient leurs trépieds de bronze avec des protomés de griffons; les Scythes connurent des objets de ce genre, furent séduits par l'emploi décoratif des cols de griffon et finirent par en abuser à un point tel qu'ils les substituèrent aux cornes, à la crinière et même à la queue des animaux qu'ils figuraient.

Fig. 102.
Plaque d'or de Sibérie (Ermitage).

D'autre part, la tête d'aigle du griffon subit des altérations profondes et se rapprocha graduellement de celle d'un oiseau de proie à long bec recourbé. Le type schématique de cette tête d'oiseau se réduisit parfois à un gros œil rond accosté d'un bec; sous cette forme, dont l'origine est encore reconnaissable, on le trouve, par exemple, sur une plaque d'or sibérienne dont il sera question plus loin (fig. 115), représentant la lutte d'un félin avec un cheval. Sur la croupe du cheval, on voit le même œil accosté de deux becs; ce détail, devenu simple prétexte à décoration (les cavités ainsi dessinées étaient remplies d'émail ou de verres de couleur),

1. *Antiq. de la Russie mérid.*, fig. 349.

Digitized by Google

se constate encore sur une autre plaque d'or plus grossière, également sibérienne, qui représente un cheval attaqué par un tigre[1].

Un type moins schématique, mais déjà bien éloigné de celui du griffon à long col, est fourni par un ornement en bronze découvert dans un tumulus de l'ancienne Nymphée (Crimée). Il ne reste plus qu'un œil énorme et un gros bec crochu (fig. 103)[2], servant de motif terminal à une tige, percée de deux trous pour l'insertion de courroies.

L'histoire plastique du griffon, transformé en oiseau de proie, se poursuit, à partir du IIIe siècle de notre ère, bien au delà des frontières de la Scythie. L'art gothique emprunta ce type à l'art

Fig. 103. — Ornement en bronze de Nymphée (Crimée).

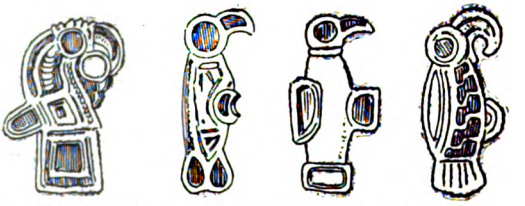

Fig. 104-107. — Fibules aviformes de Bonn, Wiesbaden, Oberolm et Podbaba.

scythique et le propagea jusque dans l'Europe occidentale. Tout le monde connaît les petites fibules de bronze, incrustées de verres de couleur ou de grenats, que l'on qualifie de *faucons* ou de *perroquets* et qui sont si fréquentes dans les collections d'antiquités mérovingiennes. Les spécimens reproduits par nos fig. 104, 105, 106, 107 proviennent des environs de Bonn[3], de Wiesbaden[4], d'Oberolm en Hesse rhénane[5] et de Podbaba en Bohême[6]. Les formes en sont généralement si stylisées que, n'étaient l'œil et le

1. *Antiq. de la Russie mérid.*, fig. 352.
2. *Ibid.*, fig. 63.
3. Lindenschmit, *A. H. V.*, IV, 24, 4.
4. *Ibid.*, IV, 24, 5.
5. *Ibid.*, I, 8, 8, 11.
6. *Bull. monumental*, 1894 (J. de Baye).

Digitized by Google

bec crochu, on aurait peine à y reconnaître des oiseaux, d'autant plus que l'indication des pieds fait toujours défaut. L'œil et le bec seuls, constituant la tête, ont été employés diversement à la décoration de grandes fibules; nous donnons comme exemples trois spécimens de Podbaba en Bohême (fig. 108)[1], de Hongrie (fig. 109)[2] et d'Yverdon en Suisse (fig. 110)[3]. Des fibules analogues à celle d'Yverdon ont été recueillies en Crimée [4]. Citons enfin un objet de parure en or rehaussé de grenats rapporté du nord du Caucase par

Fig. 108. — Fibule de Bohême.

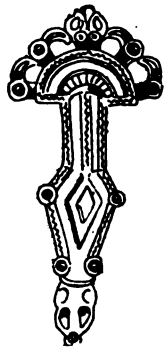

Fig. 109. — Fibule de Hongrie.

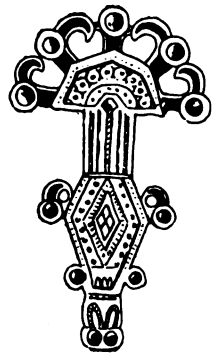

Fig. 110. — Fibule de Suisse.

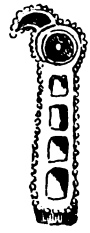

Fig. 111. — Ornement en or avec grenats (Caucase).

M. G. Bapst (fig. 111)[5] et une boucle de ceinturon en bronze, ornée de grenats, acquise par M. Evans en Albanie et publiée par M. J. de Baye (fig. 112)[6]. Il est inutile de multiplier ces exemples, qui présentent une très grande variété; l'essentiel, à nos yeux, était d'établir que le *perroquet* mérovingien ou gothique n'est autre que le *griffon*

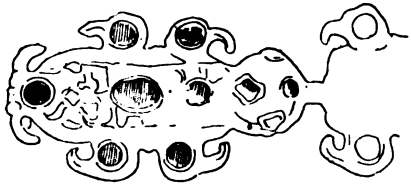

Fig. 112. — Boucle de ceinturon en bronze (Albanie).

1. *Bull. monum.*, 1894, p. 269.
2. *Revue archéol.*, 1888, I, p. 351.
3. *Indic. d'antiq. suisses*, 1860, pl. I, 4.
4. Macpherson, *Antiq. of Kertch*, pl. V.
5. *Revue archéol.*, 1888, I, p. 352.
6. *Ibid.*, p 355.

Digitized by Google

scythique et que celui-ci dérive, en dernière analyse, des griffons helléniques antérieurs au v^e siècle avant J.-C. Les modèles grecs primitifs ont fait un long détour et un long séjour dans le nord avant qu'un reflux, produit par un mouvement de peuples, les ramenât vers la Méditerranée; il n'y a donc pas lieu d'alléguer à ce propos des modèles persans ou indous, dont l'influence sur l'art barbare de l'Europe a bien été affirmée cent fois, mais n'a jamais été démontrée.

## XII

Ce qui précède doit servir d'introduction à l'étude de deux monuments extraordinaires de l'art sibérien qui, à l'intérêt général qu'ils présentent pour l'histoire de l'art, ajoutent encore, à nos yeux, celui d'offrir des exemples certains du *galop volant*.

Il s'agit de deux plaques en or formant paire, sur lesquelles est représenté, avec de légères différences, un épisode de la chasse au sanglier[1]. Un des chasseurs, monté dans un arbre, tire son cheval par la bride; un autre[2] poursuit un sanglier au triple galop. L'éclat de l'or est relevé par des incrustations de pâtes bleues et roses; les yeux des personnages et des animaux sont en émail noir. L'artiste, — car les deux plaques sont certainement de la même main, — s'est complu à encadrer la scène principale dans un fouillis extraordinaire de détails, troncs d'arbre, branches et feuilles entre-croisées; mais ce qui frappe encore davantage, c'est la fougue toute mycénienne des mouvements, l'intensité et le débordement de la vie sauvage. Nos fig. 113 et 114 reproduisent les groupes du cavalier poursuivant le sanglier; le galop volant, ventre à terre, sabots retournés, y est rendu avec toute l'exagération et toute la force expressive dont ce motif conventionnel est susceptible. Ce sont bien là les animaux allon-

1. *Antiq. de la Russie mérid.*, fig. 358, 359. En couleurs (très mal) dans Linas, *Orig. de l'orfèvrerie cloisonnée*, t. II, pl. B.

2. Il s'agit peut-être du même chasseur, à un moment subséquent de la chasse.

Digitized by Google

gés, étirés, rasant le sol dans une course éperdue, que nous avons rencontrés à Vaphio (fig. 47), à Mycènes (fig. 48-54) et à Chypre (fig. 60-61). L'analogie paraîtra plus frappante encore si l'on ré-

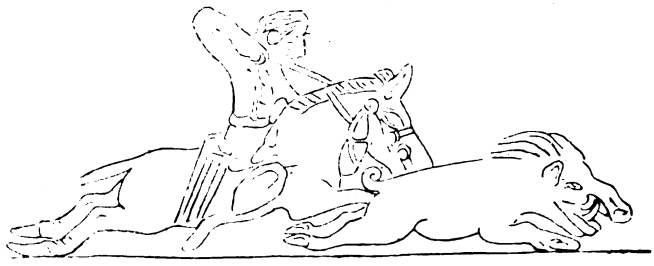

Fig. 113. — Plaque sibérienne en or (Ermitage). Groupe central.

fléchit qu'en Scythie, comme dans le monde mycénien, la civilisation qui vit éclore de pareilles œuvres était πολύχρυσος, qu'elle prodiguait l'or sans compter, qu'elle figurait les animaux avec

Fig. 114. — Plaque sibérienne en or (Ermitage). Groupe central.

beaucoup plus d'habileté que les hommes et qu'elle préférait les scènes de chasse, les batailles furieuses de bêtes, aux épisodes de l'histoire des dieux et des héros. Ce même motif du galop volant, que l'observation — répétons-le — ne fournit pas, fait son apparition dans l'art antique, au sein de deux sociétés séparées par l'immensité des steppes, sans doute aussi par une longue suite de siècles, mais qui devaient offrir encore d'autres caractères communs et une certaine affinité générale de conditions.

Il a déjà été question d'une rondelle de bois mycénienne, découverte en Égypte, sur laquelle est figuré un lion bondissant,

Digitized by Google

l'arrière-train soulevé avec une telle violence que les pattes de derrière viennent toucher le front (fig. 58). Nous reproduisons ici cette figure (fig. 114 *bis*) pour la rapprocher d'une plaque d'or sibérienne représentant un cheval attaqué par un tigre : cheval et tigre offrent également ce singulier motif des membres postérieurs

Fig. 114 *bis*. — Lion au galop sur une rondelle en bois mycénienne.

rejetés vers le dos et l'encolure (fig. 114). L'exemple mycénien est, jusqu'à présent, unique, mais la Sibérie en a fourni d'autres et M. Kondakoff l'a également signalé dans une œuvre récente

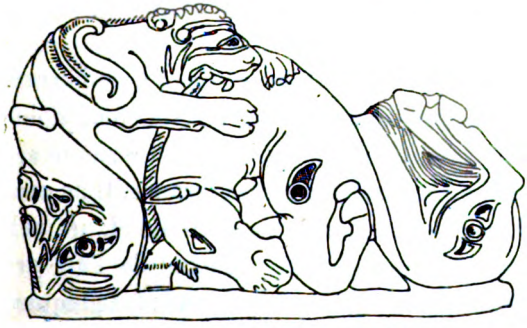

Fig. 115. — Plaque en or sibérienne (Ermitage).

de l'art indou : « Nous retrouvons, dit-il, des sujets analogues [de chasses et de combats d'animaux] en Perse et en Inde ; ainsi nous les voyons répétés dans les peintures sur émail d'un sceptre qui appartenait au maharadjah Sing-Dheypore (mort en 1615) ; motifs et procédés techniques sont les mêmes. Ces peintures représentent une chasse au sanglier dans un marais, un tigre traquant sa proie sur les bords d'une rivière, un autre luttant contre un sanglier, une biche chassée, un tigre attaquant différents animaux, un autre

Digitized by Google

combattant contre un éléphant, une bande de cigognes et de grues défilant sur le bord d'une rivière en tirant des poissons de l'eau, des grenouilles qui nagent dans un marais. Chose remarquable : ici comme ailleurs, *nous observons le même mouvement exagéré qui soulève la croupe de l'animal et imprime une cambrure excessive à son dos*, procédé expressif auquel l'artiste a recours pour faire comprendre que la bête est blessée ou qu'elle se jette avec rage contre ses adversaires[1]. »

On peut discuter sur la signification primitive et la genèse de ce motif — y voir, comme nous avons proposé de le faire, une exagération du *galop concave*, ou bien alléguer l'influence plastique du type du serpent, qui dresse sa queue et la renverse en la repliant sur elle-même. Quoi qu'il en soit, *nous avons constaté en Scythie la présence de deux motifs qui ne se trouvent réunis ailleurs que dans l'art mycénien*, le galop volant et le renversement de la croupe; si l'on veut qu'il n'y ait là qu'une coïncidence, on conviendra qu'elle est assez singulière pour suggérer une autre conclusion.

Les auteurs des *Antiquités de la Russie*, embarrassés, comme nous le sommes nous-même, pour rendre compte de cet étrange ensemble que constituent les antiquités sibériennes, ont allégué, à plusieurs reprises, des influences persanes. Il ne semble pas que cette manière de voir puisse se soutenir. L'art achéménide et l'art arsacide ne sont que des rameaux de l'art grec classique greffé sur un fond d'imitation assyrienne : les plaques sibériennes ne rappellent ni la Grèce classique ni l'Assyrie. D'autre part, les analogies qu'on peut signaler entre ces plaques et les œuvres sassanides — en particulier le motif du galop volant, qui leur est commun — n'obligent nullement à conclure que la Perse ait fourni des modèles à la Sibérie. En effet, comme nous l'avons fait observer, l'art sassanide, dans ce qu'il a d'original, ne dérive ni de l'art grec classique, ni de l'art romain : il révèle une influence que nous avons déjà qualifiée de scythique et que les réflexions

1. *Antiq. de la Russie méridi.*, p. 407.

Digitized by Google

qui précèdent nous permettent peut-être de préciser. C'est dans l'*hinterland* de la Parthie, dans le pays des Massagètes et des Scythes, que l'histoire nous invite à chercher l'origine de la révolution profonde qui substitua l'empire des Sassanides à celui des Arsacides et une Perse à demi barbare à une Perse plus qu'à demi hellénisée[1]. C'est vers ces régions aussi que nous devons nous tourner pour découvrir le point de départ de l'art sassanide, si différent, comme le révèle un examen même superficiel, de l'art hellénique ou gréco-romain. La plus profonde, la plus essentielle de ces différences est la présence, dans l'art sassanide, du *galop volant*. Le *galop volant* est pour nous l'équivalent de ces fossiles directeurs qui guident les investigations des géologues et leur révèlent, dans l'épaisseur de la croûte terrestre, des couches de même formation. Si cet indice n'est pas trompeur, nous croyons qu'il est légitime d'admettre que le *galop volant* des bas-reliefs et des plats d'argent sassanides n'est qu'un emprunt au *galop volant* des plaques sibériennes. Ainsi, loin qu'il puisse être question d'une influence de la Perse sur la Scythie, nous admettons, jusqu'à preuve du contraire, l'influence de la Scythie sur la Perse[2]. Nous y sommes, d'ailleurs, encouragé par le peu de lumières que nous donne la chronologie. L'art sassanide ne débute guère avant le milieu du IIIe siècle après notre ère, alors que les liens étroits de l'art scythique avec l'art gréco-ionien du Bosphore nous obligent à en placer l'apogée plusieurs siècles plus tôt et sans doute même avant le début de l'ère chrétienne.

J'ajoute que le caractère indigène de l'art scythique et, en particulier, de l'art sibérien ne peut pas faire l'ombre d'un doute. Comment concevoir ces grands reliefs ajourés en or massif, décorés de turquoises et parfois d'émeraudes, ailleurs que dans

1. Les Parthes, eux aussi, étaient fortement imprégnés d'éléments scythiques (Justin, XLI, 1).

2. Comme d'ailleurs aussi sur l'Inde et (nous le démontrerons plus loin), sur la Chine. Pour les influences scythiques en Inde, voir *Antiq. de la Russie mérid.*, p. 348.

Digitized by Google

un pays où ces matières se trouvaient en abondance et n'avaient pas encore été raréfiées par une exploitation régulière? Du reste, sur une des plaques sibériennes de l'Ermitage, est représenté un *yak*[1], animal originaire, dit-on, du Thibet, mais qui s'est de bonne heure répandu en Sibérie; on en observa, dès le XVIIIe siècle, à Tobobsk et à Irkoutsk. Aujourd'hui, le yak est encore commun en Mongolie et dans la région de l'Altaï. Ces mêmes contrées sont encore l'habitat du tigre, qui s'avance vers le nord jusque sur les rives du lac Baïkal; or, le tigre, presque inconnu de l'art gréco-romain, est figuré sur plusieurs plaques sibériennes. Ces observations nous conduiraient à chercher le centre de l'art sibérien, rameau aberrant du grand tronc de l'art gréco-scythique, vers les frontières de la Mongolie actuelle, vers les sources de l'Ob et de l'Irtych, où s'étend la région aurifère dont la richesse a valu leur nom aux monts Altaï (*altoun*, en turc, signifie *or*).

Ces hommes étaient grands chasseurs, élevaient des chevaux rapides et travaillaient, comme les Massagètes d'Hérodote, l'or et le bronze[2]. Leur situation géographique dut les mettre de bonne heure en relation avec leurs voisins de l'est, les Chinois. Une des belles plaques sibériennes de l'Ermitage (fig. 93) a été acquise en 1844 d'un Bouriate qui, disait-il, la tenait de son père, lequel l'avait apportée de Mongolie. C'est donc qu'elle avait été autrefois introduite dans ce pays. Le hasard m'a fait rencontrer un autre témoignage de cette exportation des objets d'or sibériens au-delà des frontières actuelles de la Chine. Dans un ouvrage chinois d'archéologie, illustré de nombreuses gravures, que M. Ed. Chavannes avait bien voulu me prêter, j'ai rencontré, à ma grande surprise, la reproduction d'un objet presque identique à la plaque du Bouriate qui est à l'Ermitage (fig. 116). Or, ce n'est pas une œuvre chinoise; M. Chavannes n'éprouve aucun doute à cet égard. « Je crois, m'écrit-il, que ce monument a dû être apporté en Chine de Sibérie... D'abord, il

1. *Antiq. de la Russie mérid.*, fig. 354.
2. Sur la richesse des Massagètes en or, cf. Strabon, XI, 8, 7. Ils prodiguaient également le métal dans les harnachements de leurs chevaux.

Digitized by Google

est unique en son genre; ensuite, il ne présente aucun caractère d'écriture chinois; enfin, l'épigraphiste chinois a dû être fort embarrassé en présence de cet objet et a fini par le considérer comme une des pièces de monnaie fabriquées par l'empereur Ou en 120 avant J.-C. Cette attribution est absurde, car ce monument n'a rien de commun avec la monnaie de l'empereur Ou, qui était carrée. »

Fig. 116. — Plaque sibérienne gravée dans un ouvrage chinois.

## XIII

Les fabricants des plaques sibériennes étaient-ils iraniens ou mongols? Cette question ne peut être discutée utilement, puisque nous ne possédons pas un mot de leur langue et que les types humains figurés sur leurs monuments ne présentent pas de caractères qui les distinguent des Scythes. Sur la grande plaque d'or, le chasseur à cheval, avec ses longs cheveux, sa grosse moustache et ses joues glabres, ressemble au roi scythique Sauromate Ier, figuré au droit d'une monnaie de l'an 100 environ après J.-C.[1]. Mais les Scythes, qui parlaient une langue iranienne ou iranisée, étaient-ils eux-mêmes des Iraniens ou des Mongols? On sait qu'on a soutenu l'une et l'autre opinion, sans compter une opinion conciliante, et que l'accord n'est pas fait entre savants. Il ne peut guère s'établir sur des *questions de race*,

1. *Antiq. de la Russie mérid.*, fig. 160.

Digitized by Google

car les éléments de différenciation qu'implique ce dernier mot échappent encore complètement à l'analyse et ne répondent, dans notre pensée même, à rien de précis.

Il est, cependant, un détail qu'il est intéressant de noter à ce propos [1]. Sur les deux grandes plaques sibériennes, nous voyons un chasseur perché sur un arbre qui tire à lui son cheval. C'est exactement ce que dit Hérodote (IV, 22) en décrivant les mœurs des Iyrques, qu'il place à l'est des Thyssagètes, c'est-à-dire au nord de la mer Caspienne : « Ils ne vivent que de gibier, qu'ils prennent de cette manière : comme tout est plein de bois, les chasseurs montent sur un arbre pour épier et attendre la bête, etc. » Depuis longtemps on a proposé de lire, dans Hérodote, Τῦρκαι au lieu de Ἰῦρκαι et d'identifier ce peuple de Scythes chasseurs aux ancêtres des Turcs [2]. S'il y avait là autre chose qu'une hypothèse et si les mœurs attribuées par Hérodote aux Iyrques avaient été vraiment particulières à ce peuple, les plaques sibériennes prendraient, à nos yeux, un intérêt nouveau, comme les plus anciens monuments de l'art turc. Rappelons, avant de quitter ce sujet, que d'autres considérations nous ont fait chercher vers l'Altaï le centre de l'industrie sibérienne et que les sources chinoises, dès le II siècle avant J.-C., connaissent, dans la région de l'Altaï, un peuple dit *Tu-kiu*, que l'on identifie aux *Turcae* de Pomponius Mela (I, 22) et de Pline (VI, 7) [3], — sans invoquer, d'ailleurs, autre chose que l'analogie des noms.

Iraniens ou Mongols, Aryens ou Allophyles, les orfèvres sibériens avaient reçu leur industrie et leur art non de la Chine ou de l'Assyrie, mais de la Scythie occidentale, des rives hellénisées du Pont-Euxin. Mais c'est ici le lieu de revenir sur un ordre de considérations que nous avons déjà fait valoir, au cours de ce travail, en étudiant les gemmes gréco-pontiques où paraissent des exemples isolés du *galop volant*. Nous insistions, à ce pro-

1. L'observation a déjà été faite dans les *Antiquités de la Russie*, p. 395.
2. Cf. Forbiger, *Alte Geographie*, t. II, p. 470, note 23.
3. Keane, *Ethnology*, p. 304.

Digitized by Google

pos, sur la présence dans le Bosphore cimmérien, au v^e siècle, de motifs mycéniens presque inaltérés, tombes à coupoles et masques funéraires en or. Nous exprimions l'opinion que la colonisation milésienne du VIII^e siècle n'avait fait que renouer des relations commerciales bien antérieures et que la civilisation mycénienne, au temps de sa plus grande expansion, avait dû étendre son influence jusqu'aux rives septentrionales de la mer Noire. A l'appui de cette opinion, nous avons recueilli des indices de l'expansion mycénienne dans le Caucase et jusqu'au nord de la Perse. Pourquoi ne pas dire tout notre sentiment? La civilisation du Bosphore et celle de la Scythie nous paraissent inexplicables si les Ioniens n'ont pas été précédés dans ces parages par les Mycéniens. Là-dessus, l'histoire est muette et le restera sans doute à jamais, mais l'étude de la filiation des motifs et des styles suppléera peut-être à son silence. Convaincu que le motif du *galop volant* ne peut avoir été imaginé qu'une fois, parce qu'il ne répond pas à la réalité et n'est qu'un symbole, je pense qu'il a passé de l'art mycénien à l'art scythique et de l'art scythique à l'art sassanide. Ayant déjà montré, par quelques exemples, que les monuments de l'art scythique ont pénétré en Chine, non moins que ceux de l'art sassanide, j'ai préparé mes lecteurs à la conclusion que je développerai dans un prochain article : *le motif du galop volant, très fréquent dès le début de l'art chinois, accuse un lien historique entre les monuments de cet art et ceux de l'art mycénien.*

(*A suivre.*) Salomon Reinach.

Digitized by Google

# CINQ RELIEFS TARENTINS

Les cinq reliefs suivants sont tous de provenance tarentine, et, à ce que je crois, ils doivent dater de la seconde moitié du IVe siècle ou du commencement du IIIe. Ils sont en terre cuite, et de petite dimension; autant qu'on en peut juger d'après les fragments conservés, leur largeur est en moyenne d'une vingtaine de centimètres. Ils représentent, comme c'est l'habitude, la façade d'une édicule; dans le fragment II l'ordre des pilastres est le dorique. Le tympan du fronton, sur lequel sont ébauchés très sommairement les acrotères, est généralement bas et vide dans les reliefs tarentins de ce genre.

Pour ce qui est du sujet représenté, on peut à première vue les diviser en deux groupes : 1° Reliefs I, II et III; 2° Reliefs IV et V. Ces deux derniers se rapportent assurément au culte des Dioscures. Les trois autres sont peut-être des reliefs funéraires; nous traiterons la question après avoir décrit les monuments.

I. *Relief représentant un cavalier debout devant son cheval.* — Haut. du fragment $0^m,13$; larg. $0^m,10$. — Musée de Tarente.

Le fragment conservé appartient à la partie gauche du relief. Le cavalier dont on voit sur le fragment la jambe droite jusqu'au milieu du tibia, le flanc et le bras droits, se présente de face. Il est nu; de sa main droite, il tend inclinée une phiale à ombilic (fig. 1). L'objet qui se trouve au-dessous de la phiale est une amphore, dont les anses légèrement écartées reviennent en volutes sur la lèvre du vase; elle arrive très haut dans le relief, ce qui fait penser qu'elle porte sur un pied élevé ou sur un support. Il est au moins probable qu'une seconde amphore symétrique lui

Digitized by Google

répondait. La présence d'une ou de deux amphores est ici d'autant plus remarquable que le sujet représenté est clair : c'est et c'est exclusivement un groupe équestre. Derrière le cavalier on aperçoit son cheval tourné de profil à gauche, dans l'attitude de la marche au pas, le pied gauche de devant levé. Le museau du cheval vient s'appuyer contre le pilastre de gauche de l'édicule, sa queue touchait, ou peu s'en faut, celui de droite. Le cavalier, un peu en arrière du garrot, masquait le milieu du corps de sa monture et le mouvement de marche indiqué par les jambes de devant du cheval amenait probablement le pied droit de derrière entre les deux pieds un peu écartés du cavalier. Cette disposition, une des plus heureuses entre toutes celles qui unissent dans un groupe paisible le cavalier à pied et son cheval, se rencontre sur un certain nombre de vases funéraires dits apuliens[1]. Elle a son modèle dans un motif de la frise occidentale du Parthénon[2].

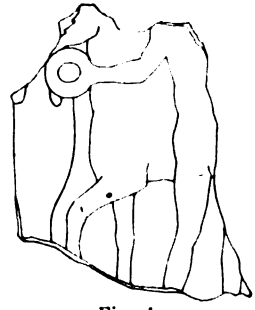

Fig. 1.

II. *Fragment représentant un personnage debout et de face.* — Haut. du fragment 0m,14 ; larg. 0m,10. — En ma possession (fig. 2).

Le fragment conservé est l'angle gauche supérieur du relief. On y voit le pilastre de gauche avec son chapiteau dorique et une partie des moulures du fronton sommairement ébauchées. Devant le pilastre, en bas, apparaît le haut d'une amphore, qui, comme dans le monument précédent, doit reposer sur un support. A côté, un personnage imberbe et nu; peut-être portait-il son manteau jeté dans la saignée de son bras gauche, mais la brisure du relief empêche de s'en assurer. Il se présente de face, debout, la tête nue et inclinée légèrement sur l'épaule gauche; le poids du corps porte sur la jambe gauche, la droite s'écartant un peu;

1. Le même type se retrouve sur un didrachme de Nuceria Alfaterna; voir Head, *Hist. num.*, fig. 21.
2. Michaelis, *Der Parthenon*, Taf. IX, v, 9.

Digitized by Google

le bras droit vient s'appuyer à la hanche; la main droite est vraisemblablement vide, car l'objet tenu par elle se superposerait à l'anse de l'amphore et le coroplaste aurait évité sans doute cette confusion. La main gauche se relève gracieusement jusqu'à la hauteur de l'épaule gauche, contre laquelle elle appuie une phiale. Les cheveux forment autour de la tête une sorte de bourrelet. L'attitude générale, calme et noble en même temps que libre, indique un héros, peut-être un dieu, qui reçoit une offrande ou qui l'attend.

Fig 2.

Il y a lieu de remarquer que ce personnage est placé trop près du pilastre de gauche pour être seul dans le champ; la hauteur du champ peut être évaluée à $0^m,15$; on doit supposer une largeur à peu près égale. Or, sur $0^m,15$, le coroplaste n'a laissé à ce personnage de gauche que $0^m,06$ environ de la largeur du champ à la hauteur des coudes, et $0^m,03$ ou $0^m,04$ au plus aux pieds. D'autre part, étant donnée la place occupée par l'amphore sur le pilastre de gauche, on est autorisé à en supposer une seconde, en pendant, sur le pilastre de droite. Cette disposition symétrique nous invite à penser qu'un second personnage également debout et de face se trouvait dans la partie droite du relief. Si le personnage de droite répondait à celui de gauche, ce que je

Digitized by Google

crois, il y avait entre eux, au milieu du champ, un espace libre, plus large en bas qu'en haut; cet espace central devait être occupé par un objet important et de médiocre hauteur; peut-être était-ce un autel.

III. *Fragment représentant un personnage debout et de face.* — Haut. du fragment 0m,08; larg. 0m,06. — Musée de Tarente.

Le fragment conservé appartient à la partie supérieure du relief, car on distingue immédiatement au-dessus de la tête du personnage l'architrave de l'édicule, ce qui donne à penser que le personnage est debout (fig. 3). D'autre part, comme le fragment n'atteint nulle part le bord du relief, il est à peu près impossible de savoir s'il appartient à la partie gauche ou à la partie droite. On peut cependant remarquer que l'amphore placée à gauche n'occupe pas le milieu du large piédestal sur lequel elle repose; il y avait donc, sur ce piédestal, un autre objet, peut-être la seconde amphore. En ce cas, le piédestal serait au milieu du champ et notre fragment appartiendrait à la droite du relief et nous aurions quelque raison de supposer à gauche un second personnage répondant à celui de droite. Mais ce ne sont là que des conjectures auxquelles l'exiguïté du fragment conservé interdit de se fier.

Fig. 3.

Quoi qu'il en soit, le personnage représenté, dont on aperçoit la tête et une partie du buste, est imberbe et nu, sauf le manteau rejeté en arrière sur les épaules et retenu au-dessous des clavicules par un fermoir rond. Il est de face; son bras droit se tend devant le piédestal qui porte l'amphore, sans qu'on puisse déterminer le sens de ce geste; peut-être la main brisée tenait-elle une phiale. La coiffure est singulière; elle semble se com-



Digitized by Google

poser d'une longue bandelette, qui après avoir ceint la chevelure, formerait au-dessus de la tête un large nœud dont les boucles retombent de chaque côté, tandis que les deux bouts de la bandelette viennent reposer gracieusement sur les épaules.

IV. *Relief représentant la chevauchée des Dioscures.* — Haut. du fragment 0m,14; larg. 0m,14. — Musée de Tarente[1].

Le fragment conservé constitue la partie droite supérieure du relief. Dans le fronton, dont les moulures et les acrotères sont vaguement ébauchés, deux trous de suspension. L'amphore habituelle, placée sur un piédestal étroit et haut, ferme le champ à droite, une autre devait lui correspondre à gauche. La représentation est claire. Les Dioscures montés sur leurs chevaux se dirigent de conserve et presque côte à côte vers la gauche. Leur course est assez rapide, comme l'indique le vent qui soulève et gonfle les plis du manteau du Dioscure de droite, mais elle est calme et légère, ainsi qu'il sied à une chevauchée divine. C'est un galop souple et régulier. Le Dioscure de droite est presque intact; il est imberbe et nu, sauf un manteau qui enveloppe l'épaule et le bras gauche et flotte en arrière au-dessus de la croupe du cheval. Il porte, semble-t-il, la coiffure avec bandelette décrite à propos du relief précédent; sa main droite, levée, paraît tenir une bandelette flottante. La main gauche appuyée au-dessus de la hanche tient une longue palme dont la courbe élégante vient frôler l'épaule du dieu. Ce Dioscure est au premier plan, sa monture cache en partie celle de son frère et la tête de son cheval masque la partie inférieure du bras du second dieu. L'attitude et le costume des deux cavaliers sont identiques, au moins dans la partie conservée, sauf que le Dioscure du fond ne porte pas de palme. Il est certain que ce relief ne représente pas

1. Ce relief me paraît présenter le même type et peut-être provenir du même moule que le fragment de relief décrit par M. Arthur J. Evans, *J. of Hell. Stud.*, 1896, p. 22, n° 33. Seulement ce dernier fragment appartient à la gauche du relief; M. Évans rapproche son relief de certaines monnaies tarentines de la seconde moitié du IVe siècle et du premier quart du IIIe.

Digitized by Google

une théoxénie; en effet, dans les théoxénies, les Dioscures sont représentés au-dessus d'un lit ou d'une table, dressés à leur intention; si l'on calcule selon les proportions ordinaires la hauteur de notre relief d'après sa largeur, on trouve qn'il ne reste au-dessous des pieds des chevaux que la hauteur habituelle de la base de l'édicule; la place manque donc pour la table on le lit; d'ailleurs si le coroplaste avait représenté le lit ou la table, il aurait probablement placé les amphores en bas, de chaque côté du champ, au lieu qu'il les a placées en haut pour dégager l'espace où pend la queue du cheval de droite et probablement une des pattes de devant du cheval de gauche. La scène représentée par notre relief est une chevauchée triomphale, comme l'atteste la palme tenue par le Dioscure de droite. Cette palme, mise dans la main d'un Dioscure, figure sur les monnaies de Tarente[1]; on la retrouve aussi sur une monnaie du Bruttium[2], dont le coin offre avec notre relief une analogie remarquable. Sur cette monnaie, les Dioscures chevauchent, il est vrai, vers la droite, mais la position relative et le mouvement des chevaux sont analogues, comme aussi l'attitude des cavaliers; ceux-ci lèvent tous deux un bras vers le ciel au-dessus de la tête de leurs montures; ce geste se rapporte probablement à l'idée d'une victoire remportée par les Dioscures ou par leur entremise, comme semble l'indiquer dans les deux cas l'attribut de la palme. Le relief tarentin me paraît procéder de la sculpture attique; le mouvement élégant des chevaux, leur groupement ingénieux, qui resserre l'ensemble sans confusion, grâce à l'alternance des jambes, enfin l'attitude des cavaliers rappelle — de bien loin, sans doute — la frise du Parthénon.

V. *Relief théoxénique consacré aux Dioscures.* — Haut. totale des fragments $0^m,11$; larg. $0^m,10$. — En ma possession (fig. 4).

Les deux fragments conservés appartiennent au même relief

1. De Luynes, *Choix de monnaies*, pl. II, 6.
2. Head, *Hist. num.*, fig. 51.

Digitized by Google

et sont contigus ; le relief entier devait avoir 0m,21 de largeur; la partie constituée par les fragments conservés est la partie droite et moyenne du relief. En bas on distingue le haut de l'amphore de droite et l'angle droit d'une table, sur laquelle sont posés un gâteau conique, analogue à celui qui figure sur la stèle de Larissa[1], et un gâteau — ou un fruit — sphérique. La table se prolongeait à gauche, couverte d'offrandes, et la seconde amphore faisait pendant à la première. Au-dessus de la table, un Dioscure apparaît dans le ciel sous l'aspect d'un jeune homme; il est monté sur un cheval tourné vers la gauche; l'épaule de gauche et la tête du Dioscure manquent, de la tête du cheval on ne voit que le bas. Le dieu est représenté à peu près exactement comme dans le relief IV, sauf la palme, et à cette différence près que le bras droit, au lieu de se lever, passe devant le cou du cheval pour saisir la bride, mouvement qui oblige l'épaule droite du cavalier à s'avancer et le haut du torse à se présenter presque de face. A droite du dieu, un objet difficile à définir, mais qui paraît être une phiale appliquée sur le fond du relief et dont on ne voit que la partie gauche et inférieure.

Fig. 4.

Il est évident que le relief représente une théophanie; dans la partie brisée, se trouvait l'autre Dioscure répondant à son frère, soit qu'il chevauchât dans le même sens, soit qu'il lui fît

1. Heuzey, *Miss. arch. de Macédoine*, p. 419 et suiv., pl. XXV, 1.

Digitized by Google

face, comme planant au-dessus de la table sacrée. Plusieurs raisons peuveut faire préférer l'hypothèse de cette dernière disposition : tout d'abord, le coroplaste auteur du relief est à la fois habile et économe de son champ : habile, le modelé du torse du dieu et du flanc du cheval, le montre assez; économe de l'espace, c'est ce qu'on peut voir en remarquant, par exemple, que la pointe du gâteau de droite s'engage entre les pieds de derrière du cheval. Il me paraît donc que l'artiste, s'il avait représenté les deux cavaliers se dirigeant dans le même sens, les aurait rapprochés et partiellement superposés[1]. En second lieu, le cheval du Dioscure de droite n'est pas lancé en course comme sur la stèle de Larissa; il galope presque sur place, d'un mouvement lent et relevé; la position de la main droite du Dioscure indique probablement que le dieu arrête sa monture ou la fait évoluer; on peut donc admettre que les dieux cavaliers étaient représentés affrontés, presque arrêtés dans l'espace au-dessus du repas sacré. Ce repas est encore intact; les dieux vont descendre de leurs chevaux et goûter aux mets préparés par leurs fidèles; ceux-ci, qui figurent sur le relief de Larissa, ne paraissent pas sur le nôtre.

Ce relief est assurément le plus important des cinq monuments décrits dans cet article. Il révèle chez les Tarentins la croyance aux apparitions, aux théophanies des Dioscures, et surtout l'existence d'un culte théoxénique des Dioscures. On peut même admettre comme établi que ce culte théoxénique n'était pas un culte privé, mais un culte public. Notre relief, en raison de son exiguïté, en raison de la matière très ordinaire dont il est fait, était, on n'en peut douter, un objet usuel de la religion tarentine. Il atteste donc qu'il y avait à Tarente au moins une association de Dioscuriastes, probablement nombreuse si l'on en juge d'après l'importance du culte des Dioscures chez les Tarentins, association qui célébrait — tous les ans vraisem-

1. Il n'en va plus de même sans doute quand il s'agit d'un vase comme le lécythe de Camiros. Ici le champ est assez large pour que le peintre puisse espacer ses figures. L'ensemble y gagne en grâce et en clarté.

Digitized by Google

blablement — des cérémonies théoxéniques. Le fait n'a rien que de très naturel. Nous savons en effet par un passage d'Euripide — et les monuments auraient suffi à nous l'apprendre — que les Spartiates pratiquaient les théoxénies en l'honneur des Dioscures. Les Doriens d'Agrigente avaient conservé ou imité cet usage[1]; quoi d'étonnant si les Tarentins, venus de Sparte, ont agi de même?

Tâchons maintenant de déterminer le sens des reliefs I, II, III. En ce qui concerne les deux derniers, si notre essai de reconstitution est valable, il paraît très difficile de ne pas les regarder, eux aussi, comme représentant les Dioscures. Je sais que cet essai, surtout pour le relief III, ne nous a conduit qu'à des hypothèses, mais il importe ici de signaler un détail qui a son importance. Sur le relief II nous trouvons un personnage tenant une phiale; cet objet atteste que le personnage est un dieu, un héros ou un mort divinisé, qui reçoit une offrande. Or, ce personnage est debout. Il en est de même pour celui du relief III. Ces reliefs ne représentent donc pas des banquets funéraires et par suite on ne peut les ranger dans la classe où M. Furtwaengler a cru pouvoir classer le petit relief tarentin du Musée de Berlin[2]. Or, si nos deux reliefs ne représentent pas des banquets funéraires, n'est-il pas singulier que, sur l'un et l'autre, on trouve une et vraisemblablement deux amphores? Il faut rendre compte de ce fait.

Dans l'hypothèse d'une représentation funéraire, il se comprend très mal; au contraire, il est tout naturel, si ce sont les Dioscures que nos reliefs représentent. On sait de reste que l'amphore est un attribut ordinaire des Dioscures. En Laconie déjà, les deux amphores représentent, sur certaines monnaies, les deux frères divins[3]; ainsi on les retrouve sur le relief du Dorien Argenidas[4], groupées sur un grand piédestal, lequel rappelle précisément

1. Voir à ce sujet Deneken, *De theoxeniis*, p. 10 et suiv.
2. *Jahrbuch. des deutsch. Inst.*, 1887, p. 201.
3. Roscher, *Lex. d. Mythol.*, art. *Dioskuren.*
4. Dutschke, *Bildw. v. Oberitalien*, IV, n° 538.

Digitized by Google

celui de notre relief III, qui porte une, et peut-être deux amphores; on les retrouve également sur les monnaies de Tarente[1]; non seulement elles figurent sur notre relief V, où leur présence peut s'expliquer par la nature même du sujet qui est un banquet théoxénique, mais sur le relief IV, où leur présence d'abord, leur position ensuite, attestent qu'elles jouent un rôle important dans le culte tarentin des Dioscures. Cette opinion se vérifie du reste à propos des *panthea signa* de provenance tarentine; on voit, par ces monuments, que les Tarentins ne choisissent pas le *pilos* ou l'étoile, comme l'attribut le plus caractéristique des Dioscures, mais l'amphore. Et j'ajoute que les amphores des *panthea signa* — tout au moins de certains d'entre eux — sont des vases qui portent soit sur un pied très élevé, soit sur un support[2]; or, c'est aussi le cas des amphores de nos reliefs, dont la hauteur est remarquable. Ainsi, d'une part, l'amphore joue bien un rôle important dans le culte tarentin des Dioscures; et, d'autre part, elle figure sur les reliefs II et III, où rien, semble-t-il, ne l'appelle. Si, comme je l'ai supposé et comme je le crois, ces reliefs portent deux personnages virils, analogues et à peu près symétriques, il me paraît impossible de ne pas les regarder comme les Dioscures, si honorés à Tarente.

Que penser maintenant du relief I? Ce relief ne présente assurément qu'un seul personnage; est-ce encore un Dioscure? N'est-ce pas un mort divinisé? Le mort représenté auprès de son cheval et recevant l'offrande des vivants, c'est là un sujet habituel des grands reliefs funéraires. N'avons-nous pas ici une réduction de ces monuments, mis à la portée des petites bourses des pêcheurs, des marins, des artisans de Tarente? Et si le personnage était réellement un Dioscure, l'aurait-on représenté seul?

Pour ce qui est du premier argument, il me semble qu'il peut se retourner. Comment croire qu'on aurait représenté sur un relief funéraire à vil prix précisément un sujet où le mort est figuré comme possesseur d'un cheval? N'y aurait-il pas une

1. *Brit. Mus. Guide*, pl. XXXIII, 12.
2. Voir, par ex. : *J. of Hell. Stud.*, 1896, fig. à la page 45.

Digitized by Google

vraie contradiction entre la nature de la représentation et sa valeur? Et d'autre part, ne peut-on pas admettre que ce cavalier solitaire soit un Dioscure? Le coroplaste qui voulait représenter les deux frères auprès de leurs chevaux ne devait pas trouver facile de réunir ces deux groupes équestres sur le même relief; il les séparait peut-être, consacrant à chacun d'eux un relief, ce qui d'ailleurs avait l'avantage de faire vendre la paire. Enfin et surtout, nous trouvons encore à côté de ce cavalier une amphore, probablement deux amphores, que le sujet ne comportait pas.

Nous avons donc pour le relief I, comme pour les reliefs II et III, de bonnes raisons de regarder ces monuments comme des reliefs consacrés aux Dioscures et les représentant.

Et maintenant, quel était l'usage, quelle était la destination de ces reliefs? Étaient-ce des ex-voto? des offrandes, des ἀναθήματα? Cela se peut, mais, étant donné que les modèles sont différents et que les objets sont de peu de valeur, on doit partir de cette idée qu'ils étaient d'un usage fréquent. Je crois que la meilleure manière de les interpréter consiste à les rapprocher du relief V qui atteste, comme je l'ai dit, l'existence d'associations de Dioscuriastes à Tarente. Il est probable que les membres de ces confréries possédaient chez eux des objets indiquant qu'ils étaient Dioscuriastes et qu'ils avaient pour leurs patrons une dévotion particulière; les Italiens et les Grecs modernes ornent leur demeure d'images et d'icônes; de même, les dévots tarentins devaient suspendre aux murs de leurs maisons des reliefs de peu de valeur représentant leurs dieux préférés, les Dioscures. L'exiguïté, la forme même de nos monuments se prêtent parfaitement à cet usage. On comprend du reste sans peine comment ces mêmes reliefs pouvaient, à l'occasion, servir d'ἀναθήματα ou même recevoir une destination funéraire. Quand un Dioscuriaste mourait, on pouvait placer dans sa tombe, comme une preuve de sa dévotion aux Dioscures, comme un gage de leur protection, le relief qui avait décoré les murs de sa maison; peut-être même les membres de son association lui offraient-ils,

Digitized by Google

en présent funéraire, des reliefs analogues. Il se peut enfin que les coroplastes de Tarente aient fabriqué des reliefs à cette dernière intention exclusivement. Si les associations de Dioscuriastes étaient florissantes chez les Tarentins, elles ont pu établir entre eux des liens étroits de confraternité. Ces liens, la mort était loin de les rompre, puisque souvent c'est la pensée de la mort qui les formait. On comprend donc que des confrères Dioscuriastes aient tenu à offrir à d'autres confrères morts des présents qui rappelassent précisément leur confraternité. C'est peut-être ainsi qu'il convient d'expliquer le relief tarentin du Musée de Berlin dont j'ai déjà parlé. Ce relief représente deux jeunes gens couronnés et couchés sur une même *klinè*, attendant ou recevant des offrandes d'aliment ou de breuvage. A la tête de la *klinè* est une amphore, une autre est au pied. M. Furtwaengler a interprété cet ensemble comme un banquet funéraire. Je le veux bien; mais il faut ajouter que ce banquet funéraire ne peut s'expliquer comme les autres. Tout d'abord, je remarque la présence des deux amphores; si mes souvenirs me servent bien, je crois que dans les banquets funéraires on ne trouve qu'une seule amphore; un vase de cette capacité suffirait bien, je pense, même à deux joyeux convives. D'autre part, il est encore plus extraordinaire que les deux personnages couchés au banquet funéraire soient deux jeunes hommes. Les grands reliefs qui représentent des banquets funéraires, comme aussi les terres cuites tarentines qui se rapportent à ce sujet, représentent le mort prenant seul son repas ou bien l'associent à ceux qui ont, dans la vie, habituellement partagé son repas, à sa femme, le plus souvent, parfois à sa femme et son enfant. Et l'on comprend la raison de ce groupement : c'est la famille qui proclame naïvement, sur la tombe d'un de ses membres, son indivisible unité. Mais conçoit-on que l'amitié, voire même l'amitié fraternelle, affirme dans la mort les mêmes droits que l'amour conjugal, paternel ou filial? Et cela d'une façon non pas singulière, isolée, mais fréquente et commune[1]. En effet, d'abord, nous n'avons pas le droit

1. Si l'on admet que le beau relief du British Museum, publié dans le *J. of*

Digitized by Google

de croire que le relief de Berlin nous ait conservé précisément un spécimen du seul modèle de reliefs tarentins représentant un banquet de deux *aequales*, et, d'autre part, quand il en serait ainsi, ce relief n'en est pas moins, étant de vil prix et de dimension exiguë, un objet ordinaire et usuel. Si donc on le prend pour un relief funéraire, il est difficile de l'expliquer comme s'il commémorait simplement une bonne amitié ou un commerce habituel ; il me paraît nécessaire de regarder le banquet qu'il représente comme offrant déjà par lui-même un sens religieux. Or, puisque nous savons d'ailleurs qu'il y avait à Tarente des théoxénies en l'honneur des Dioscures, n'est-il pas naturel de voir dans ce banquet funéraire un banquet théoxénique réunissant des σιτηθέντες? Ce serait alors en souvenir des Dioscures, patrons de l'association, que le coroplaste aurait placé près du lit de repos les deux amphores traditionnelles. Ainsi compris, ce petit monument rappellerait les liens durables des théoxéniastes, même par delà la mort.

En tout cas et même si on rejette l'interprétation funéraire, il me semble difficile de ne pas regarder le relief de Berlin comme un relief théoxénique et les convives soit comme des Dioscuriastes σιτηθέντες, soit comme les Dioscures eux-mêmes couchés au repas sacré. Ce qui le rattacherait étroitement aux cinq reliefs que nous avons signalés.

Juillet 1900. G. Gastinel.

*Hell. Studies*, 1894, p. 105 et suiv., est un relief funéraire, interprétation à laquelle M. Percy Gardner lui-même signale plusieurs difficultés, ce monument reste toujours une œuvre particulière, faite sur commande.

Digitized by Google

# INSCRIPTIONS DE GERMANIE

# DANS LA CORRESPONDANCE D'OBERLIN

## A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

---

Oberlin n'est pas inconnu comme épigraphiste. Son ouvrage sur le Musée Schœpflin (*Museum Schœpflini*, Strasbourg, 1770, in-4°) est souvent cité et récemment M. Jung, de Prague, rééditait une lettre de ce savant où se trouvent reproduites deux inscriptions[1]. On n'a pas encore publié les copies épigraphiques conservées dans sa correspondance manuscrite; ayant eu l'occasion de la dépouiller pour M. Zangemeister, je crois utile d'en donner dès maintenant un inventaire, sans attendre la publication du tome XIII du *Corpus*.

Ces copies sont contenues dans les deux premiers volumes de la correspondance d'Oberlin, conservée à la Bibliothèque Nationale, parmi les manuscrits du fonds allemand.

T. I (= Allem. 192), — volume in-4° de 419 feuilles.

F. 319 *bis*. — Lettre de Billing à Oberlin. — *Colmar, 21 Thermidor, an 3* (1795). J'en extrais le passage suivant :

1) *Zu Weyer bey Horburg entdeckte ich vor einigen Wochen an dem Gestalle einer Gartenthüre folgende eingemauerte römische Inschrift, auf einem rothen Sandsteine, der 1 Schuh lang und eben so viel breit war und, aller Wahrscheinlichkeit nach, aus den Ruinen des Argentouaria sicher gebracht worden ist :*

L O N I
BOVDII
LVS POS

1. *Arch.-epigr. Mitth.*, 1893, t. XVI, p. 15.

Digitized by Google

Cette inscription n'est pas inédite; elle ne figure pas dans Brambach[1], mais M. l'abbé Thédenat l'a publiée, il y a quinze ans[2], d'après la copie même de Billing.

Au premier abord il semblerait que la pierre soit mutilée en haut et qu'il manque une ligne en tête de l'inscription; on restituerait alors :

*a p o l*
L O N I
B O V D I *l*
L V S P O S

[*Apol*]*loni Boudi*[*l*]*lus pos*(*uit*).

Le datif *Apolloni*, dû peut-être à des réminiscences de la forme grecque, est assez rare (cf. par exemple *C. I. L.*, XIII, 2830) et, de plus, nous sommes forcés de supposer une ligne manquante. On pourrait alors songer à lire IOVI au lieu de LONI, mais je ne trouve pas dans Brambach *un seul exemple* d'inscription dédiée à IOVI seul sans épithète : je ne trouve que deux longues inscriptions de Cannstadt où l'on lit : *Iovi et Iunoni reginae*, *Genio loci*, etc. Il vaudrait mieux lire I O M et c'est à cette leçon que je m'arrêterai; les dédicaces de formules aussi concises ne sont pas rares en Alsace; je citerai notamment :

Brambach, n° 1906 (le Donon).

I · O · M
C · LVCVLL[I]VS
L E P I D I N V S
V · S · L · M

Brambach, n° 1921 (environs de Strasbourg?).

(?) *c·i* { I O M / VL ⊘ ROMVLV } *s*

On trouvera dans l'*Altceltischer Sprachschatz* de M. Holder la liste des exemples connus du nom gaulois *Boudillus*, diminutif (?) de *Boudus*.

Dans le même manuscrit d'Oberlin on remarque (f. 319 *ter*) des dessins de deux bas-reliefs romains et (f. 305 *bis*) d'armes en bronze accompagnées d'une clef antique.

1. Brambach, *Corpus Inscriptionum Rhenanarum* (Elberfeld, 1867, in-4). Les inscriptions trouvées à Horburg (n°s 1910 à 1917) y sont reproduites à la p. 342.
2. *Bull. des Antiq. de France*, 1885, p. 190.

Digitized by Google

T. II (Allem. 193), volume in-4° de 389 feuilles.

De la f. 58 à la f. 133 se trouve une série importante de copies faites à Mayence (et ailleurs) par Bodmann en 1803 et pendant les années suivantes[1].

(2. F. 58. — Lettre du 29 Floréal, an 11 (1803). J'en extrais : *Im vorigen Monate wurde zu Nierstein bey Oppenheim ein römischer Sauerbronnen, mit der Inscription entdeckt* :

D.D.APOLLINI·ET·SIRONAE·IVLIA·FRONTINA·V·S·L·L·M·

Publiée par Orelli (n° 2048) d'après une brochure de Matthias (Francfort, 1806), puis par Lehne qui semble avoir vu la pierre encastrée dans le mur de l'établissement des bains de Nierstein, vers l'année 1835. C'est d'après ces deux auteurs que l'ont donnée successivement de Wal, Steiner et enfin Brambach (n° 919). Orelli et Lehne la reproduisent comme suit :

DEO
APOLLINI
ET SIRONÆ (AE Orelli)
IVLIA FRON
TINA
V·S·L·L·M

Brambach a adopté ce texte sans s'apercevoir que la lecture de la première ligne était défectueuse. Dans son recueil on trouve deux autres inscriptions dédiées à Apollon et Sirona ; l'une, conservée au Musée de Trèves (Brambach, n° 815 ; Hettner, *Steindenkmäler*, n° 48), se lit :

IN H D D APOLLIN } *ni granno*
(ET) SIR O } *nae*

l'autre, trouvée et conservée à Grossbotwar dans le Würtemberg (Brambach, n° 1597), commence par les mots :

IN·H·D·D·APO*lli* (NI)·(ET)·SIRONAE

Comme ces deux inscriptions débutent par la formule IN·H·D·D·, comme d'autre part, le DEO remplissant seul la première ligne a quelque chose de choquant et comme enfin la copie de

1. Cf. *Revue archéol.*, 1898, II, p. 303 (lettre de Bodmann à Millin).

Digitized by Google

Bodmann donne D·D· et non DEO, je proposerai de rétablir l'inscription comme suit :

*in·h*·D·D
APOLLINI
ET SIRONAE (ou Æ)
IVLIA FRON
TINA
V·S·L·L·M

Il est d'ailleurs possible que l'inscription existe encore à Nierstein; peut-être même a-t-elle été l'objet d'une publication récente en Allemagne.

F. 60 v°. — Lettre du 6 Brumaire, an 12 (1803).

**3-4**). La première de ces deux inscriptions est publiée dans Lehne qui en donne une mauvaise copie reproduite par Steiner et Brambach (n° 917). La copie de Bodmann est meilleure et permet de rétablir la vraie lecture avec certitude ; voici les variantes principales :

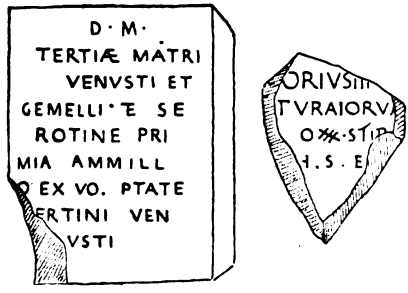


l. 5 fin. AMMILLA Lehne, mieux que AMMILL de Bodmann.

l. 7. P O·EX·VO·P·PIETATE Lehne, où Brambach avait fort habilement reconnu la formule *ex voluntate* : on voit que la copie de Bodmann confirme pleinement cette jolie correction.

l. 8. Lehne n'indique pas la cassure et lit TERTINI. On peut lire ainsi toute l'inscription :

*D(is) M(anibus) Tertiae, matri Venusti, et Gemelli et Serotin(a)e; Primia Ammilla* [*p*]*o*(*suit*) *ex vo*[*lun*]*tate* [*T*]*ertini*(*i*) *Venusti.*

Je n'ai pas retrouvé dans Brambach l'inscription n° 4, découverte à Mayence en 1795. Elle est curieuse à cause de la mention de la *cohors I Ituraeorum* ou, comme l'appellent notre fragment et une autre inscription de Mayence (Brambach, n° 1233), *Ituraiorum*. On restituera sans peine :

Digitized by Google

..... ORIVS .....
*coh.* *i* I TVRAIORVM
*annor.* XXX·STIP·...
H · S · E

.... *orius*... [*ex coh*(*orte*) *prima I*]*turaiorum* [*annor*(*um*)] *XXX stip*(*endiorum*) ... *h*(*ic*) *s*(*itus*) *e*(*st*).

F. 116 à 133. — Dessins sur feuilles volantes.

F. 116. — Deux inscriptions *detecti Moguntiae a. 1805.*

5). La première est un bas-relief rectangulaire plus haut que large et légèrement cintré à sa partie supérieure. Sur le bandeau plat qui entoure des quatre côtés l'aire centrale creuse, où est sculpté en relief un soldat armé, on lit l'inscription suivante :

IN MEMORIAM || · IRVSI · || GERMANICI ·

On trouvera dans Brambach (p. 362, n° 32 des *spuriae*) l'histoire de cette falsification, connue depuis le début du XVII^e siècle, et dont, par conséquent, Bodmann n'est nullement responsable; la pierre est aujourd'hui au Musée de Mayence.

6). La deuxième inscription est le n° 1029 de Brambach, aujourd'hui au Musée de Mayence.

7). F. 118. — *ara quae anno 1791 exstitit in Carthusia Mog. prope stabulum vaccarum, muro inserta.*

Cette inscription n'est pas la même que le n° 1323 de Brambach, comme on peut s'en convaincre en comparant les sculptures; elle est peut-être inédite.

*I*(*n*) *h*(*onorem*) *d*(*omus*) *d*(*ivinae*).

8). F. 118. — Sans indication de provenance. Dessin de l'inscription n° 920 de Brambach. (Trouvée à Nierstein; perdue?)

Variantes : l. 4. MVLVS BF. COS MARITVS E ROMANVS FLVS

D'après le dessin, l'inscription occupait une aire creuse qui remplissait toute une face d'un sarcophage rectangulaire en pierre.

Digitized by Google

**9**). F. 119. — *Reste einer Inscription, welche im Sept. 1801 in dem Castro hinter Biber bey Neuwied gefunden wurde.*

Suit la copie du n° 697 de Brambach. Cette copie n'est peut-être qu'un extrait du premier fascicule du *Recueil des Mémoires de la Société des sciences du département du Mont-Tonnerre.* La pierre n'est plus aussi lisible qu'elle l'était alors; aussi Brambach a-t-il reproduit à côté de sa lecture celle publiée dans le *Recueil* cité.

**10**). F. 127, 126, 126. — Copie de Brambach, n° 692, peut-être aussi empruntée au *Recueil* en question.

**11**). F. 121. — *Saec.* VIII *vel* IX *repertus 10 Maij 1805 in novo coemeterio extra Moguntiam.*

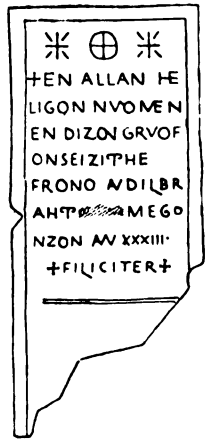


Cette inscription est un bilingue tout particulièrement intéressant : on y distingue :

*En allan heligon nuomen; en dizon gruofon seizit he frono Andilbraht*[1]*... me gonzon ann(is) XXXIII; filiciter!*

« Au nom de tous les saints; dans ce tombeau repose la femme Andilbraht [qui vécut] années 33. Bonheur à elle! »

Il paraît difficile d'admettre que ce texte curieux soit plus récent que l'an 1000.

Malheureusement M. Zangemeister a exprimé des doutes sur l'authenticité de ce monument et ses doutes furent partagés par M. Wilhelm Braune, le savant germaniste d'Heidelberg. Toutefois, j'essayerai de défendre par des preuves morales la sincérité de l'inscription, laissant aux germanistes le soin d'en discuter le texte.

Tout d'abord nous n'avons aucune raison de douter de la bonne foi de Bodmann. La seule inscription fausse qu'il donne

1. M. Froehner me fait remarquer qu'*Andilbraht* doit être une faute de copie pour *Angilbraht*, nom qui figure dans Foerstemann sous la forme *Engilberaht*. De plus, il m'a signalé le fait qu'*Angilbraht* est un nom d'homme et non pas de femme.

Digitized by Google

est celle que nous avons reproduite plus haut sous le n° 5 et il n'en est pas l'auteur, puisque l'inscription était gravée sur pierre depuis le début du XVII^e siècle. D'autre part, il se serait sans doute servi, pour rédiger notre texte, d'une autre inscription chrétienne et vraisemblablement on y trouverait des réminiscences des pierres chrétiennes de Mayence dont il envoya le dessin à Oberlin. Or, il n'en est rien ; il y a des ressemblances, mais pas une lettre de notre bilingue n'a été copiée sur ces inscriptions. Ensuite, c'est le seul texte germanique que nous retrouvions dans ces papiers de Bodmann et M. Zangemeister m'affirme n'en avoir point rencontré d'autres dans les différents auteurs qui ont copié des inscriptions à Mayence depuis près de quatre cents ans. Notre faussaire aurait donc fait un seul faux, il aurait résisté à la tentation d'en faire un second et ce faux, il ne l'aurait jamais publié, il se serait borné à l'envoyer à son ami Oberlin. C'est pour le moins invraisemblable, surtout de la part d'un homme dont les lectures sont soignées et à peu près exemptes de ces interpolations qui se glissent si facilement dans une copie négligée. D'autre part, au point de vue paléographique et archéologique, le monument est trop correctement conçu pour qu'on puisse en attribuer la paternité au premier faussaire venu. Comment aurait-il pu savoir, par exemple, que vers le X^e siècle on ne se servait plus de formes cursives dans l'écriture lapidaire, comme au VI^e et au VII^e ; qu'on usait volontiers de ligatures, renouvelées de l'épigraphie romaine ; que certaines lettres enfin étaient légèrement plus ornementées qu'à l'époque des Antonins? Enfin, s'il y a des impossibilités philologiques, ne peut-on supposer l'inscription rédigée par un illettré, essayant de donner une forme latine aux mots germaniques dont il se servait? Les germanistes ont peut-être tort de rejeter ce texte comme faux, s'ils ne s'appuyent pas sur des preuves certaines, preuves que l'épigraphie n'a pas pu me fournir.

**12**). F. 122. — Copie du n° 694 de Brambach, peut être empruntée comme les n^os 9 et 10 au *Recueil... de Mont-Tonnerre* cité plus haut.



Digitized by Google

**13-14**). F. 124. — Dessins de deux inscriptions *reperti a. 1803 m. Iunio Moguntiae dum novum urbis coemeterium parabatur.*

Ce sont les plus anciennes copies connues de deux textes conservés aujourd'hui au Musée de Mayence : le premier est le n° 1262 de Brambach ; le deuxième est une inscription chrétienne qu'on trouvera dans le *Recueil* de Le Blant, t. I, p. 454, n° 339 (avec une copieuse bibliographie).

**15**). F. 125. — Dessin d'une autre inscription chrétienne provenant vraisemblablement du même cimetière que le n° 14 et en tout cas conservé avec ce dernier au Musée de Mayence (Le Blant, t. I, p. 454, n° 340 où l'on trouvera une bibliographie).

F. 128. — Copies dessinées des n^os^ 1219, 1232 et 1164 de Brambach. Comme les pierres ont disparu, je donnerai ici les croquis de Bodmann, quoique ses lectures soient sensiblement identiques à celles publiées par Lehne. Selon Bodmann, ces inscriptions auraient été *repertae Moguntiae 1804, 10 Junii* ; elles se lisent :

**16**) (= 1219)[1]. — *M(arcus) Terentius M(arci) f(ilius) V(o)lt(inia tribu) Tertius Deci(as) [mil(es)] leg(ionis) XXII Pri(migeniae) an(norum) XXXIII sti(pendiorum) XIII. H(ic) s(itus) e(st).*

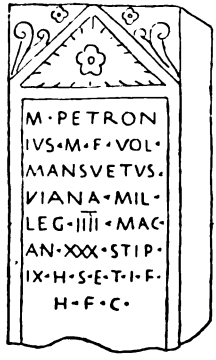


Les *Deciates* étaient un petit peuple de la Gaule Narbonnaise, occupant les environs d'Antibes. N'est-ce pas la première fois que l'on rencontre leur nom sur une inscription? Antibes étant bien inscrite dans la tribu *Voltinia*, je crois que la lecture de notre texte n'est sujette à aucun doute.

**17**) (= 1164). — *M(arcus) Petronius M(arci) f(ilius) Vol(tinia tribu) Mansuetus, Viana, mil(es) leg(ionis) IIII Mac(edonicae) an(norum) XXX stip(endio-*

1. Le chiffre entre parenthèses est le numéro du recueil de Brambach.

Digitized by Google

*rum) IX. H(ic) s(itus) e(st). T(estamento) f(ieri) i(ussit)*[1]; *h(eres) f(aciendum) c(uravit)*. Sur la forme remarquable *Viana* pour *Vienna*, consulter la préface du chapitre *Vienna* dans le t. XII du *Corpus*, par M. Hirschfeld (p. 218).

**18**) (= 1232). — *Ocrigeneus Pinti[i] f(ilius) ex cohorte Aestureru(m)* (pour *Asturum*) *et Callaecoru(m) an(norum) XXIX stip(endiorum) IX, heres p(osuit)*.

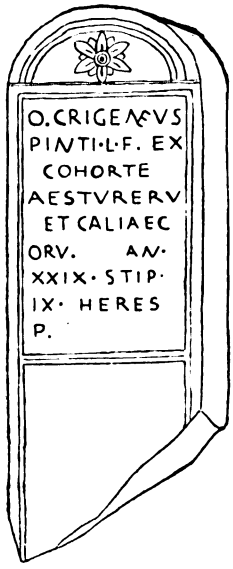


La lecture du nom et de la filiation du personnage sont à admettre sous réserves. L'orthographe barbare *Aestureru(m)* est à noter.

**19**) (= 902). — *Wormatiae in dem Bürgerhofe*. L'inscription étant perdue, je reproduis le croquis de Bodmann qui donne la forme de la pierre.

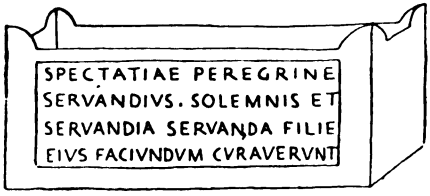


*Spectatiae Peregrin(a)e Servandius Sol(l)emnis et Servandia Servanda fili(a)e eius faciundum curaverunt.*

D'autres copies donnent en tête *D(is) M(anibus)* et à la deuxième ligne SOLLEMNIS.

**20**) (= 1492). — Copie médiocre d'une inscription bien connue de Praunheim, aujourd'hui perdue. Voici, à titre de document, la copie de Bodmann qui place l'inscription à Worms : « *Wormatiae* » :

*In h(onorem) d(omus) d(ivinae) Genio Sancto M(arci) Aurel(ii)*,

1. Ou bien *T(estamenti) f(ormula) i(ussus)* (Brambach). J'ai préféré la première forme comme celle indiquée par Valerius Probus (Gothofredus, *Auctores linguae latinae*, 1622, col. 1473), dans son opuscule *De notis Romanorum interpretandis*. On peut aussi songer à *titulum fieri iussit*. C'est, en tout cas, par erreur que le croquis de Bodmann donne T·I·F, au lieu de T·F·I.

Digitized by Google

*Cl(audius) Pompeianus mil(es) leg(ionis) VIII Antoninianae Au-*

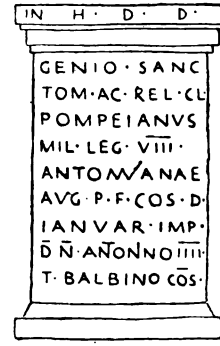


*g(ustae) b ene)f)iciarius) co(n)s(ularis) id(us) Ianuar(ias) Imp(eratore) d(omino) n(ostro) Antonino III et Balbino II co(n)s(ulibus).*

**21**) (= 893). — *Wormatiae am Wachthause an dem Rheinthore.*

PARTVS · MVTII · F ·
EQVES · ALA · AGRIPSI
ANA · NATIONE · TREVER ·
ANNORV · XXXV · STIP ·
IIII · HIC · SIT · EST ·
FRATRES · POSVERVNT ·

*Partus Mutii f(ilius) eques ala Agrip[p]iana natione Trever annoru(m) XXXV stip(endiorum) IIII. Hic sit(us) est; fratres posuerunt.*

Cette inscription est perdue; la copie de Bodmann n'apporte au texte connu que des variantes de peu d'importance.

**22**) (= 1391). *In templo vici Waldbullau comitatus Erbacensis.*

FORTVNAE ·
L · FAVONVS ·
SECCIANVS ·
7 LEG · VIII · AVG ·

*Fortunae L(ucius) Favon[i]us Seccianus centurio leg(ionis) VIII Aug(ustae).*

La pierre est au Musée de Mannheim.

Digitized by Google

**23**) (= 1174). F. 129. — *Invent. m. April. 1794 Mogunt.*
**24**) (= 1169). — *Repertus Mog. 1795.*
**25**) (= 1203). — *Reperta Mogunt. 1795.*
**26**) (= 1167). — *Repert. 1795 ibidem.*
**27**) (= 1198). — *Rep. 1795 ibid.*

Ces cinq pierres existant encore, j'ai cru inutile de reproduire les dessins de Bodmann : aucune de ces inscriptions n'était plus complète à son époque qu'à celle où Brambach rédigea son recueil.

**29**) (= 1152). — *Reperta Mog. 1793.*

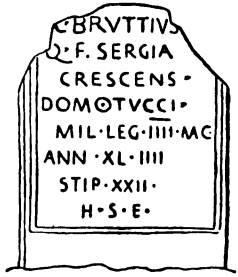


*G(aius) Bruttius Q(uinti) f(ilius) Sergia (tribu) Crescens, domo Tucci, mil(es) leg(ionis) IIII Mac(edonicae) ann(orum) XLIII stip(endiorum XXII H(ic) s(itus) e(st).*

La pierre est perdue et la copie de Bodmann est, semble-t-il, plus exacte que celle publiée par Lehne.

**30**). On distingue *stip(endorium) X* et *h(ic) s(itus) est*. Je n'ai pas réussi à retrouver ce fragment dans Brambach. Aucune provenance indiquée.

**31**) (= 1324). — *Reperta Cassellis prope Mogunt., a. 1802, m. Sept.*

**32**) (= 1248). F. 130. — *Detectus in horto Comitis de Ingelheim, Mogunt. 1804 mens. Febr.*

**33**) (= 1233). F. 131. — *Detectus a. 1794 Moguntiae.*

**34**) (= 1234). — *Erutus auf dem Hauptstein, unfern der Gattenmühle, prope Moguntiam, a. 1795 m. Martio.*

Ces quatre inscriptions existent encore et je ne reproduis pas les copies de Bodmann.

**35**) (= 1099). — Sans provenance indiquée. La pierre est aujourd'hui perdue.

*D(is) M(anibus) Tito Statilio Tauro praef(ecto) fabrorum, praef(ecto) coh(ortis) I Itur(a)eor(um) et VI Thracum, trib(uno) mil(itum leg(ionis) XXII pr(imigeniae) p(iae) f(idelis) vixit ann(is)*

Digitized by Google

*XXXV, Statilius Fortunatus lib(ertus) f(aciendum) c(uravit).*

**36**) (= 1289). F. 132. — *Exstat Manhemii et alius lapis in quo tubicen ex cohorte I Ituraeorum repraesentatur, Moguntiâ eo transvecta a. 1764.* (Bodmann ne reproduit pas l'inscription).

**37**). *Manhemii quo Moguntiâ delatus a. 1764.*

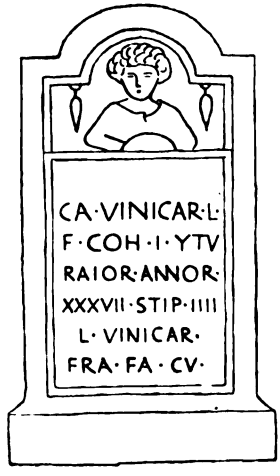


*Ca(ius?) Vinicar(ius) L(ucii) f(ilius) coh(ortis) I Yturaior(um) annor(um) XXXVII stip(endiorum) IIII. L(ucius) Vinicar(ius) fra(ter) fa(ciendum) cu(ravit).*

Cette inscription manque dans Brambach et est peut-être inédite. La rédaction parfois assez singulière de ce texte m'inspire peu de confiance.

**38**). *Detectus Mog. 1795.*

...[*mil(es) coh(ortis) I I*]*tur(a)eorum* [*ann(orum)*...] *stip(endiorum) II. Hic* [*sit(us) est*].

Ce fragment est probablement inédit comme le précédent.

Les feuilles 112 à 115 contiennent un article d'Oberlin sur des *Inscriptions romaines découvertes récemment à Mayence.*

Dans cet article sont reproduites en minuscules, sans séparation entre les lignes, les inscriptions nos 1163, 1166, 1187, 1216, 1224 de Brambach.

Les nos 1163 et 1216, n'étant publiés dans ce recueil que d'après d'anciennes copies, je publie ici à titre de document le texte donné par Oberlin :

**39**) (= 1163). — *C. Minicius C. f. Stelatina. Asper. Augusta. Taurinorum. Miles leg. IIII. mag. ann. XXX. stip. X, h. s. e. h. f. c.*

Digitized by Google

C'est-à-dire : *G(aius) Minicius G(aii) f(ilius) Stel(l)atina (tribu) Asper Augusta Taurinorum, miles leg(ionis) IIII M[ac(edo)nicae)] ann(orum) XXX stip(endiorum) X. H(ic) s(itus) e(st), h(eres) f(aciendum) c(uravit).*

**40**) (= 1216). — *M. Novellius. M. f. Ouf. Rom. Mediolani mil. leg. XXII pr. ann. XXX stip. XIII. h.s. e. ex t. t. f. i. h. f. v.*

C'est-à-dire : *M(arcus) Novellius M(arci) f(ilius) Ouf(entina tribu) Romanus, Mediolani, mil(es) leg(ionis) XXII pr(imigeniae) ann(orum) XXXIII stip(endiorum) XIII. H(ic) s(itus) e(st).*

Voici enfin une liste d'inscriptions que je transcris de la f. 115 du ms. d'Oberlin :

Deux pierres découvertes en 1764 et transportées à Mannheim, *dont l'une* (supra, n° 37), *consacrée à la mémoire de C. A. Vinicarius représente le buste d'un jeune homme tenant un bouclier; l'autre* (supra, n° 36), *la figure d'un trompette.*

[L'inscription n° 1233 = suprà, n° 33] *est sortie d'une fouille en 1794, à Mayence, posée en mémoire de Caius Hanelius.*

[L'inscription n° 1234 = suprà, n° 34], *trouvée sur le Hauptstein, près de Mayence, en 1795.*

*La même année on trouve encore les fragments de deux pierres appartenant à la même cohorte* (supra, n°s 38 et 4).

Il y a aussi quelques dessins de monuments figurés dans la série des notes envoyées par Bodmann.

F. 70. — Priape en bronze trouvé à Mayence en juillet 1804.

F. 123. — Sarcophage chrétien de Trèves.

F. 130. — Statuette en « aurichalque ».

Bas-relief d'après un manuscrit d'Engel sur les antiquités de Mayence.

SEYMOUR DE RICCI.

---

Digitized by Google

# NOTES

SUR

# QUELQUES SCULPTURES ANTIQUES

## DE L'ALGÉRIE

---

### I. — Statue de jeune homme.

Ce marbre du Musée de Cherchel était resté inédit (fig. 1). C'est une copie d'un bronze de l'école argienne, exécuté vers le second tiers du cinquième siècle. On sait que les œuvres de cette école furent en vogue à Rome dans les dernières années de la République et au début de l'Empire. Il suffira de rappeler le jeune homme de Stéphanos, qui, pour les proportions et pour le modelé, ressemble beaucoup à notre statue[1]. Nous daterions volontiers celle-ci de la même époque, c'est-à-dire du règne de Juba II (25 av. J.-C.-23 ap.). Elle est d'une excellente facture, savante, ferme et précise. On remarque que l'artiste a, comme Stéphanos, atténué un peu l'énergie et la sécheresse du modèle. La main gauche s'appuyait sur la hanche[2], comme dans « l'Électre » du groupe de Naples et dans le « Pylade » du groupe de Paris; le bras droit était étendu horizontalement et la main devait reposer sur l'épaule d'un autre personnage, comme dans l'Électre.

1. Pour les autres sculptures dites archaïsantes du même temps, voir Collignon, *Histoire de la sculpture grecque*, II, p. 661 et suiv.
2. Un doigt subsiste.

Digitized by Google

La tête était légèrement penchée à droite : on retrouve aussi cette inclinaison dans l'Électre et dans le Pylade.

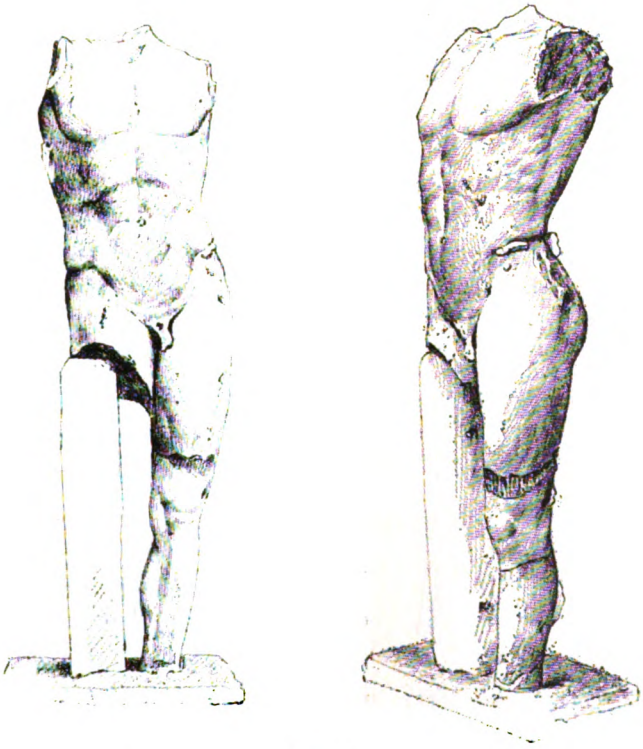

*a* Fig. 1. *b*

## II. — Esculape assis.

Statue du Musée de Cherchel (fig. 2). Trouvée par M. Waille, qui y a vu un Jupiter, elle figure dans l'ouvrage de M. Gauckler sous le nom de Sérapis[1]. « C'est lui, dit cet archéologue, à n'en pas douter, que l'artiste a voulu figurer. En effet, la statue présente au sommet de la tête, juste au dessus du front, une dépression circulaire que l'on a déjà signalée, mais dont on a méconnu l'importance. On l'avait attribuée à une simple cassure de la pierre,

1. *Musée de Cherchel*, pl. XIII, p. 135-137.

Digitized by Google

sans avoir remarqué la présence, au centre de cette dépression, de deux cavités cylindriques, étroites, mais profondes, forées symétriquement dans le marbre. Ce sont deux mortaises, préparées pour recevoir les tiges métalliques qui assuraient l'adhérence à la statue d'un ornement rapporté, qui ne peut être que le calathos, attribut caractéristique de Sérapis. » En réalité, il y a au-dessus du front, à l'endroit où passait le bandeau dont je parlerai tout à l'heure, trois trous ronds, d'un centimètre environ de diamètre, disposés en triangle[1]. Dans l'intervalle qui les sépare, on a martelé le bandeau, de manière à obtenir une surface plane. Ces mortaises étaient évidemment destinées à l'insertion de quelque attribut, dont je ne saurais indiquer la nature. Mais il me paraît impossible d'admettre que ce fût un calathos; si l'hypothèse était exacte, nous devrions constater autour de la tête l'existence d'autres mortaises, nécessaires pour assujettir cet objet[2]. D'ailleurs, il est certain que les trois trous ne sont pas contemporains de l'exécution de la statue : on ne peut donc pas les invoquer pour la détermination du nom à donner à ce marbre. Une raison péremptoire empêche d'y voir un Sérapis : c'est la nudité du torse. Sérapis porte toujours une tunique. Ajoutons que les mèches de la chevelure, au lieu de couvrir une partie du front, comme

Fig. 2.

1. La base de ce triangle (du côté du front) mesure $0^m,07$, les deux autres côtés sont longs de $0^m,04$ et de $0^m,035$.

2. Je ne vois pas non plus comment on peut expliquer dans cette hypothèse la disposition triangulaire des trous.

Digitized by Google

dans les images de ce dieu, sont ici relevées. D'autre part, le bandeau qui entoure la tête présente la forme arrondie que l'on retrouve dans un grand nombre de représentations d'Esculape[1]. La physionomie bienveillante et pensive convient au dieu de la médecine : à cet égard, on peut rapprocher notre statue du célèbre Asklépios de Milo[2]. L'inclinaison de la tête indique l'accueil favorable qu'Esculape réserve aux mortels venant implorer son secours.

Des monnaies et des bas-reliefs[3] prouvent qu'Asklépios fut souvent figuré assis, et c'était dans cette pose que le montrait la statue faite vers 375 par Thrasymède, pour le sanctuaire d'Épidaure. Cependant, il ne nous est parvenu qu'un très petit nombre de statues d'Asklépios assis : pour ma part, je n'en connais que deux, celle du Vatican, groupée avec une Hygie debout, et celle du Pincio[4].

La statue de Cherchel paraît se rattacher à un original de la seconde école attique : par la forme du front, des yeux, du nez, de la bouche, par l'arrangement et la facture de la barbe et des cheveux, elle est apparentée au Zeus d'Otricoli. C'est une fort bonne copie, d'un rendu à la fois vigoureux et souple. Je ne la crois pas postérieure au 1er siècle de notre ère. — Les deux bras étaient abaissés. Il est difficile de dire quels attributs tenaient

1. Ce bandeau est ici assez mince. Au contraire, sur d'autres statues, datant de l'époque hellénistique et de l'époque romaine, il s'épaissit et se gonfle au point de ressembler à un turban, ce qui produit parfois un effet disgracieux. Le bandeau à lui seul ne serait pas un argument suffisant pour affirmer que notre statue représente Esculape. On le voit parfois sur la tête de certains autres dieux, en particulier de Sérapis (p. ex. buste colossal de la Rotonde, au Vatican; tête de Carthage, dans la salle africaine du Louvre).

2. Collignon, II, p. 363. On sait que cette tête de Milo, longtemps considérée comme une image de Zeus, représente un Asklépios. M. Gauckler compare, lui aussi, la statue de Cherchel au « Zeus de Milo ». Il fait cette observation : « ... les traits, de même que le vêtement et l'attitude générale, peuvent également convenir à Esculape et à Sérapis ». Comme on le voit, M. Gauckler et moi nous ne sommes pas loin de nous entendre.

3. Par exemple, Defrasse et Lechat, *Épidaure*, p. 84-85; *Römische Mittheilungen*, 1894, p. 75.

4. Clarac-Reinach, I, p. 287 (pl. 546, n° 1151 B); II, p. 38 (n° 2).

Digitized by Google

les mains : peut-être une patère (main droite) et un bâton (main gauche) [1].

### III. — Satyre et Pan.

Les deux figures qui composent ce groupe [2] (fig. 3) ont été trouvées, à deux époques différentes, dans les grands thermes de Cherchel. On les a regardées comme deux statuettes distinctes [3], et M. Gauckler a cru que ce « Pan couché » et ce « Satyre assis » se faisaient pendant au dessus de deux fontaines [4]. La repro-

Fig. 3.

duction ci-jointe montre que l'hypothèse est inexacte. Le groupe devait être placé dans une niche surmontant une piscine ; par le trou percé au dessous du Pan, passait un tuyau de plomb, qui servait à l'adduction de l'eau. Le sujet représenté est la lutte d'un Satyre et d'un Pan. Le Satyre, homme fait, au corps robuste, est assis sur un rocher; sa jambe gauche était repliée

1. Le bras droit était plié. Le haut du bras gauche est légèrement rejeté en arrière.
2. Longueur $0^{m},75$.
3. Publiées ainsi dans Gauckler, *Musée de Cherchel*, pl. XI, fig. 1 et 2, p. 125-126. Le rapprochement de ces deux morceaux a été fait par M. le docteur Lamotte.
4. Conf. le plan des thermes dans Gauckler, *l. c.*, p. 160, nos 25 et 26. D'après l'indication donnée sur ce plan, les deux figures auraient été trouvées à une assez grande distance l'une de l'autre.

Digitized by Google

sous sa jambe droite et celle-ci devait être allongée [1]. Cette pose [2] semble prouver qu'il n'a pas été l'agresseur. Le Pan vient d'ailleurs d'être repoussé [3]. Renversé sur le rocher, la jambe gauche prise sous un des pieds du Satyre, il se défend comme il peut.

Cette sculpture correcte et élégante est sans doute une copie d'une œuvre hellénistique de l'école d'Alexandrie. Pour la disposition des figures, elle rappelle un autre groupe de même style, qui représente un Pan accroupi, arrachant une épine du pied à un Satyre [4]. On pourrait supposer que les originaux de ces deux groupes se faisaient pendant.

Fig. 4.

## IV. — Silène.

Au Musée de Cherchel (fig. 4). Cette statue, restée inédite, faisait sans doute fonction de support dans un ensemble architectural [5]. Elle doit être rapprochée d'un télamon presque semblable, trouvé dans le théâtre de Dionysos, à Athènes [6]. On

1. Si elle avait été ramenée en arrière, l'artiste n'aurait pas sculpté la syrinx et le pedum avec tant de minutie, car ces deux attributs auraient été en grande partie masqués.

2. A première vue, elle rappelle le *Torso* du Belvédère. Mais la position des jambes est toute différente. De plus, dans le *Torso*, la poitrine est légèrement rejetée à droite, tandis qu'ici, elle se porte à gauche, dans la direction du Pan.

3. Remarquons qu'il est ithyphallique. Ce détail indique peut-être le mobile de l'agression.

4. Clarac-Reinach, I, p. 412 (pl. 756, n° 1742) ; Helbig, *Guide* (trad. franç.), I, p. 252, n° 346. M. Helbig pense que ce groupe a servi à la décoration d'une fontaine.

5. Haut. 1m,05. La tête était inclinée en avant. Les deux mains s'appuient sur les hanches. Elles sont d'une grandeur anormale.

6. Pervanoglu, *Bullettino dell' Instituto*, 1862, p. 120.

Digitized by Google

peut la comparer aussi aux quatre Silènes qui, de la villa Albani, sont passés au Louvre, et qui se voient aujourd'hui au fond de la salle du Tibre[1]. L'exécution est fort médiocre.

## V. — Portrait de Juba II.

On a signalé jusqu'à présent trois portraits de Juba II. L'un est au Musée de Cherchel[2], le second au Louvre[3], le troisième à Gérardmer, chez M. Boucher[4]. Tout récemment, en passant par Cherchel, j'ai vu, chez un habitant de cette ville[5], une tête, ceinte du bandeau royal, qui représente certainement ce souverain, plus fameux, comme le dit Pline l'Ancien, par ses écrits que par son règne (fig. 5). L'Association historique de l'Afrique du Nord, au nom de laquelle j'ai acquis ce marbre, l'a offert au Louvre. On retrouve ici les traits caractéristiques de Juba II : la mâchoire avancée, les lèvres épaisses, les arcades sourcilières très accusées, le front large, les oreilles obliques, l'épaisse chevelure aux boucles assez désordonnées. Le roi paraît avoir environ quarante-cinq ans. Dans la tête du Musée de Cherchel, il en porte à peine trente; le portrait précédemment envoyé au Louvre nous montre presque un vieillard; la tête qui appartient à M. Boucher indique un âge intermédiaire et offre, par conséquent,

Fig. 5.

1. Clarac-Reinach, I, p. 150 (pl. 298, n° 1725). Conf. *ibid.*, p. 410 (pl. 721, n° 1725 A).

2. Gauckler, *Musée de Cherchel*, pl. VIII, fig. 2, p. 112.

3. *Bull. archéologique du Comité*, 1891, pl. XVIII, p. 256 (Waille).

4. *Bull. de la Société de géographie et d'archéologie d'Oran, Vingtième anniversaire*, 1878-1898, p. 128 et suiv. (Gauckler). — Il y a en outre, au Musée de Cherchel, une tête de roi qui pourrait avoir été un portrait de Juba II; malheureusement tout le devant de la figure est cassé (*Bull. arch. du Comité*, 1895, p. 57).

5. M. Grégory, qui demeure en dehors de la porte de Ténès. Une petite statue de Diane en onyx a été trouvée au même endroit, il y a treize ans (Gauckler, *Musée de Cherchel*, pl. XV, 2). On y a découvert dernièrement une statue, d'un type banal, qui représente un jeune Satyre jouant de la flûte; la tête manque.

Digitized by Google

beaucoup de ressemblance avec celle que nous publions ici[1]. Cette dernière, un peu plus grande que nature, est d'un style large et vigoureux; il est regrettable que le nez et le menton soient mutilés[2].

## VI. — Portrait de Livie.

Cette belle tête (fig. 6) a été découverte à Cherchel, au cours des fouilles que M. Waille a faites, il y a six ans, dans la partie occidentale de la ville antique. Le *Bulletin archéologique du Comité* en a publié un dessin[3], qui ne donne pas une idée

*a* Fig. 6. *b*

suffisante de l'original. M. Waille a fait remarquer que certains traits du visage « rapprochent ce type du type de Livie ». Il me paraît certain, en effet, que nous avons ici un portrait de la mère de Tibère[4]. La ressemblance avec ce prince est frappante : comme sur les images de Tibère, on retrouve dans la tête de Cherchel le front plat, les tempes larges, les yeux grands et allongés, la bouche pincée, le menton fort, l'expression énergique

1. Dans notre tête, le visage paraît moins allongé, mais cela tient à la cassure du menton.

2. Les lèvres sont usées et le côté gauche de la figure est un peu fruste. — Haut. 0m,28.

3. Année 1895, p. 56. — Haut. 0m 33.

4. Conf. *Römische Mittheilungen*, 1887, pl. I et II; 1892, p. 228-229. Pour la coiffure, voir Bernoulli, *Römische Ikonographie*, II, I, pl. 32, fig. 9, 10, 12. Le chignon a été cassé.

Digitized by Google

et froide de la physionomie. L'impératrice semble être âgée d'une quarantaine d'années : cette sculpture a donc été faite vers l'année 17 avant notre ère, au temps du roi Juba II, qui fut, comme on le sait, le protégé d'Auguste, mari de Livie.

## VII. — Divinité chtonienne.

On a exhumé récemment à Philippeville, en dehors de la porte de Constantine, un buste très usé et d'un fort mauvais travail, qui date probablement du troisième siècle après Jésus-Christ[1]

Fig. 7.

(fig. 7). La disposition des cheveux, retombant sur le front en mèches distinctes, et la forme de *protomé* donnée à l'image paraissent indiquer un dieu chtonien[2]. Cette sculpture se rattache au célèbre marbre qui a été trouvé à Éleusis en 1885 : celui-ci,

1. Il m'a été signalé par M. Bertrand, conservateur du Musée de Philippeville. Ce buste était destiné à être placé dans une niche ou contre un mur, car le revers est plat et à peine dégrossi. — Haut. 0m,47. — M. Héron de Villefosse vient de le publier dans le *Bulletin archéologique du Comité*, 1905, p. 166-167.

2. Peut-être les Romains lui donnaient-ils le nom de *Bonus Eventus*. Conf. une inscription de Thibilis, au sud-est de Philippeville : *Corpus inscr. lat.*, VIII, 18890.

Digitized by Google

comme l'a supposé M. Furtwängler, était sans doute aussi un buste. — A ce propos, j'attirerai l'attention des archéologues sur un monument conservé au Musée d'Alger[1]. C'est, dit M. Doublet, « une tête surmontée d'un modius orné de rameaux d'olivier, ceinte de feuillages de chêne, réunis par un large médaillon, tête d'Apollon ou de Sérapis ». Évidemment, il ne s'agit ni d'un Sérapis, auquel ne convient pas le type juvénile de ce visage imberbe, ni d'un Apollon, auquel ne convient pas le calathos. Cet attribut et le fait que le marbre a été découvert dans le temple de Sérapis à Carthage prouvent que nous sommes ici en présence d'un dieu chtonien. Je ne connais aucune image semblable.

Stéphane Gsell.

1. Doublet, *Musée d'Alger*, p. 38 (avec un dessin).



Digitized by Google

# L'HÉCATE DE MÉNESTRATE[1]

Malgré les nombreux travaux dont ils ont été l'objet, les livres de Pline l'Ancien sur l'histoire de l'art sont encore une mine de renseignements dont l'importance n'a pas toujours été appréciée. En général, les archéologues qui ont abordé ces pages difficiles se sont surtout préoccupés de déterminer les sources du compilateur et d'identifier, grâce aux répliques et aux imitations de nos musées, les œuvres d'art dont il fait mention. L'interprétation archéologique du texte est restée, sur beaucoup de points, en souffrance; je crois pouvoir en alléguer un nouvel exemple.

Il s'agit d'une phrase du livre XXXVI, chap. XXXII (éd. Jan, t. V, p. 110). Pline vient de parler du Mausolée d'Halicarnasse et d'une Diane de Timothée, un des sculpteurs du Mausolée, qui avait été transportée à Rome dans le temple d'Apollon sur le Palatin. Il ajoute : *In magna admiratione est Hercules Menestrati et Hecate Ephesi in templo Dianae post aedem, in cujus contemplatione admonent aeditui parcere oculis, tanta marmoris radiatio est.* Puis il mentionne les Grâces de Socrate aux Propylées d'Athènes et la vieille femme ivre de Myron à Smyrne.

Littré a traduit comme il suit la phrase dont nous avons donné le texte : « On admire encore beaucoup un Hercule de Ménestrate et une Hécate, placée, à Éphèse, dans le temple de Diane, derrière le sanctuaire. Les gardiens du temple recommandent

1. [Une esquisse de ce mémoire a été lue à l'Académie des Inscriptions en 1896 (*Comptes rendus*, p. 80); il y est fait allusion dans l'édition des livres de Pline relatifs à l'histoire de l'art par M^mes^ Jex-Blake et Sellers (*The elder Pliny's chapters*, etc., p. 204, note 2). Je me décide à le publier après y avoir apporté de nombreuses retouches. — S. R.]

Digitized by Google

aux curieux de prendre garde à leurs yeux en la regardant, tant est grand le rayonnement du marbre. »

« Dans le temple de Diane, derrière le sanctuaire » est l'interprétation littérale, qui a été contestée par Brunn et par Overbeck. Ces auteurs ont rapproché du texte de Pline un passage de Strabon sur le temple d'Éphèse, passage où Strabon cite Artémidore [1]. La phrase du géographe grec est très embrouillée et le texte en est certainement altéré sur un point; en voici les parties principales :

Μετὰ δὲ τὴν τοῦ νεὼ συντέλειαν, ὃν φησιν (Ἀρτεμίδωρος) εἶναι Χειροκράτους ἔργον (suit une longue parenthèse de plusieurs lignes sur ce Chirocrate ou Dinocrate), μετὰ δ' οὖν τὸν νεὼν τὸ τῶν ἄλλων ἀναθημάτων πλῆθος εὑρέσθαι τῇ ἐκτιμήσει τῶν δημιουργῶν, τὸν δὲ δὴ βωμὸν εἶναι τῶν Πραξιτέλους ἔργων ἅπαντα σχεδόν τι πλήρη.

Arrêtons-nous un instant ici. Strabon dit, citant Artémidore, qu'après l'achèvement du temple — μετὰ δὲ τὴν τοῦ νεὼ συντέλειαν, repris sous la forme de μετὰ δ'οὖν τὸν νεὼν après la clôture de la parenthèse — les Éphésiens se procurèrent les objets d'art qui devaient l'orner grâce à la bienveillance (?) des artistes; c'est ainsi que l'autel principal se trouva décoré d'œuvres de Praxitèle.

Rien n'est plus clair, sauf les mots τῇ ἐκτιμήσει τῶν δημιουργῶν, qui n'ont pas de rapport avec notre sujet et sur lesquels nous n'insisterons pas. Mais ce qui est bien évident, c'est que μετὰ δ' οὖν τὸν νεών, reprenant une phrase commencée par μετὰ δὲ τὴν τοῦ νεὼ συντέλειαν, signifie « après la construction du temple » et non autre chose.

Or, Strabon écrit tout de suite après : Ἡμῖν δ' ἐδείκνυντο καὶ τῶν Θράσωνός τινα, οὗπερ καὶ τὸ Ἑκατήσιον ἐστι καὶ ἡ κρήνη Πηνελόπη καὶ ἡ πρεσβῦτις ἡ Εὐρύκλεια.

Ici, le texte est altéré. Strabon dit qu'il a vu des œuvres de Thrason, l'auteur de l'Hécatésion, de la source et d'un groupe de Pénélope et de la vieille Euryclée. Κρήνη ne se comprend

1. Strabon, XIV, p. 641; trad. Tardieu, t. III, p. 112.

Digitized by Google

guère; on peut bien supposer, comme on l'a fait, une fontaine, une source ornée de statues voisine d'une chapelle d'Hécate, mais il manque certainément quelque chose entre κρήνη et Πηνελόπη. La discussion de cette difficulté nous entraînerait trop loin[1]; tout ce que nous devons retenir, c'est que Strabon vit à Éphèse des œuvres d'un sculpteur Thrason, qui était aussi l'auteur d'un Hécatésion.

Brunn, dans son Histoire des artistes[2], a été frappé de cette mention d'un Hécatésion à Éphèse rapprochée du passage de Pline sur l'Hécate de Ménestrate dans la même ville, *in templo Dianae post aedem*. Ayant mal compris ou lu trop vite le texte de Strabon, il a fait observer que le géographe place aussi l'Hécatésion de Thrason derrière le temple, μετὰ τὸν νεών, que, par suite, Pline ne peut avoir parlé de l'opisthodome du temple d'Artémis à Éphèse, mais d'une chapelle ou d'un sanctuaire d'Hécate construit derrière le grand temple. « L'expression *post aedem*, dit-il, a été autrefois comprise par Sillig comme s'appliquant à l'opisthodome du temple. Mais elle concorde parfaitement avec le grec μετὰ τὸν νεών, que Strabon emploie pour désigner la localité où se trouvait l'Hécatésion de Thrason. Évidemment, c'est là qu'était exposée l'Hécate de Ménestrate. »

Tout cela repose sur un contre-sens. Je crois avoir assez montré que μετὰ τὸν νεών, dans Strabon, ne signifie nullement « derrière le temple », mais « après l'achèvement du temple ». L'erreur de Brunn a été répétée par Overbeck[3] et ne paraît pas avoir été rectifiée depuis.

Urlichs s'est demandé[4] si le passage de Pline attribuait formellement une Hécate à Ménestrate et il a pensé qu'il n'en était rien. En effet, si l'on s'en tient à la lettre du texte, il s'agit d'un Hercule de Ménestrate, placé on ne sait où, et d'une Hécate qu'on admirait à Éphèse. Il a conclu que l'Hécate n'était autre que

1. Voir la note de Tardieu sur ce passage.
2. Brunn, *Gesch. der Künstler*, t. I, p. 422.
3. Overbeck, *Schriftquellen*, n° 1609.
4. Urlichs, *Chrestom. Pliniana*, p. 385.

Digitized by Google

celle de Thrason dont parle Strabon. Cette manière de voir serait très admissible si l'on insérait le nom de Thrason dans la phrase latine : *Hercules Menestrati et* THRASONIS *Hecate*. Mais comme cette addition serait arbitraire et n'est suggérée par le texte d'aucun manuscrit, l'hypothèse d'Urlichs est insoutenable. Pline ne peut avoir supprimé le nom de l'auteur de l'Hécate dans un passage où il mentionne des œuvres célèbres avec le nom des artistes auxquels on les doit.

Revenons à la phrase de Pline telle qu'elle nous a été transmise. On peut comprendre de deux manières, mais de deux seulement, les mots : *Ephesi in templo Dianae post aedem*.

1° *Post aedem* désigne une partie du temple lui-même : ce serait l'équivalent latin du grec ἐν τῷ ὀπισθοδόμῳ, interprétation généralement admise jusqu'à Brunn.

2° *Post aedem* signifie « derrière le temple »; en ce cas, la statue aurait été dans l'enceinte sacrée d'Artémis, ἐν τῷ ἱερῷ, traduit inexactement par *in templo*, et derrière l'édifice lui-même, peut-être dans une chapelle[1].

Entre ces deux interprétations, il est assez difficile de se prononcer. La seconde a cependant contre elle une considération qui n'est pas négligeable. Ce sont les *aeditui*, les portiers du temple, qui montrent aux curieux la statue d'Hécate. Si cette statue avait été en dehors du temple, l'intervention de ces gardiens porte-clefs ne s'expliquerait pas. Il faudrait admettre qu'*aedituus* est employé dans un sens plus général, celui de *cicerone*, ἐξηγετής ou περιηγετής en grec.

En tous les cas, rien n'autorise à croire que la statue, supposée placée derrière le temple, fût exposée dans un édicule qui serait l'Hécatésion de Thrason. Le mot Hécatésion ne signifie pas un édicule, mais une statue. Le scholiaste d'Aristophane le dit formellement[2] : Ἑκάτης ἄγαλμα τὸ Ἑκατήσιον λεγόμενον. Thrason était

1. « *It seems more reasonable to suppose that the Hekate was contained in a separate shrine, within the precinct* (in templo), *but behind the great temple* (post aedem). » Sellers, *Pliny's chapters*, p. 203, note.
2. Schol. Aristoph., *Vesp.*, 800.

Digitized by Google

simplement l'auteur d'une statue d'Hécate, et le passage de Strabon, interprété sans idées préconçues, montre que cette statue était bien dans le temple d'Artémis, puisqu'il la cite avec les œuvres de grands artistes dont le temple d'Éphèse était décoré. Dans ce sanctuaire immense, il y avait place pour plusieurs statues d'Hécate, divinité dont les rapports avec Artémis sont fort étroits : l'une était de Thrason, suivant Strabon ; une autre de Ménestrate, suivant Pline. Il faut renoncer, je crois, à établir un lien quelconque entre ces deux œuvres et surtout à considérer la seconde comme une statue placée dans la première, qui serait un édifice. Nous restons donc en présence du texte de Pline, dont l'interprétation littérale présente de sérieuses difficultés. Je répète la phrase :

« Les gardiens du temple recommandent aux curieux de prendre garde à leurs yeux en la regardant (l'Hécate de Ménestrate), tant est grand le rayonnement du marbre. »

Disons d'abord que si, contrairement aux apparences, la statue d'Hécate n'était pas dans le temple, mais derrière, elle devait être adossée à l'édifice et, par conséquent, regarder l'occident. C'est là une position qui ne convient pas à un marbre dont on disait que l'éclat blessait les yeux.

Si la statue était à l'intérieur du temple, le témoignage de Pline est encore plus difficile à expliquer.

Bien que la question de l'éclairage des temples grecs soit loin d'être complètement résolue, on est cependant d'accord sur les points suivants. Dans l'immense majorité des temples grecs, l'intérieur ne recevait de lumière que par les portes ; il n'y avait aucune ouverture dans le toit. Exceptionnellement, dans quelques édifices de très grandes dimensions, on ménageait un jour dans la toiture ; ce sont les temples appelés hypèthres. De quelque manière que la lumière du dehors ait ainsi pénétré dans l'intérieur des temples, il faut qu'elle n'ait pu s'y insinuer qu'avec peine. Même dans la solution du problème de l'hypèthre adoptée par M. Chipiez[1], il ne s'agit que d'un très médiocre éclairage.

1. *Revue archéol.*, 1878, I, p. 212.

Digitized by Google

« Le jour, dit-il, dont la lumière éclaire la statue divine et les trésors qui sont à ses pieds est un jour croisé, doux et légèrement diffus... Cet éclairage est, à un certain point de vue, l'équivalent de celui de nos cathédrales du moyen âge; il a quelque chose de religieux, de mystérieux[1]. »

Or, d'après le texte de Pline, une statue placée dans l'opisthodome du temple d'Éphèse, que nous supposerons hypèthre, brillait d'un tel éclat que les *ciceroni* recommandaient aux visiteurs de ne pas trop la regarder! Il y a là une impossibilité absolue.

Mais ce n'est pas la seule. *Tanta marmoris radiatio est*, dit Pline. Les modernes parlent souvent de la splendeur, de l'éclatante blancheur des statues de marbre, mais on chercherait vainement de pareilles expressions chez les anciens[2]. La raison en est bien simple : c'est que les anciens n'ont jamais eu sous les yeux des statues en marbre blanc qui n'eussent pas été, sinon entièrement peintes, du moins recouvertes d'un enduit. Je ne veux pas reprendre, à ce propos, la question de la polychromie de la sculpture grecque, à laquelle les découvertes de l'Acropole d'Athènes et de Sidon ont apporté, de nos jours, tant de données nouvelles. Mais le doute n'est plus permis que sur le plus ou moins de réalisme de la polychromie : le fait même de la polychromie et de l'enduit, γάνωσις, est certain. Les draperies étaient peintes, souvent de couleurs assez vives; les parties nues recevaient une teinte de chair au moyen d'une sorte d'encaustique[3]. Donc, lorsque Pline nous parle d'une statue de marbre dont l'éclat blessait les yeux, il allègue un fait que nos connais-

1. M. Lechat (*Épidaure*, p. 47) parle très justement du « fond du naos, où rayonnait, *dans un jour adouci*, l'image du dieu. » Cf. Loewy, *Strena Helbigiana*, p. 180.

2. Le passage d'Apulée, *Métam.*, II, 4, ne fait pas exception. Il s'agit d'une statue de Diane se détachant sur le fond d'une grotte : *Splendet intus umbra signi de nitore lapidis*. Pour obtenir un sens acceptable, il faut lire *saxi* (= *speluncae*), au lieu de *signi*. Ainsi la grotte est éclairée par la lumière que réfléchit la statue; mais il s'agit bien, là encore, d'un *jour adouci*.

3. Cf. la note de Sellers *ad* Plin., XXXV, 133.

Digitized by Google

sances archéologiques permettent de contredire. Voilà la seconde impossibilité.

Il y en a une troisième. En dehors des groupes représentant la triple Hécate, nous n'avons que très peu d'images de cette déesse; mais les matériaux dont nous disposons prouvent qu'Hécate était toujours représentée vêtue, ce que rend probable, à *priori*, le caractère grave de cette divinité. Or, si l'on peut croire, à la rigueur, qu'une statue nue, même recouverte d'un enduit, brille d'un éclat qui fatigue la vue, cela est tout à fait inadmissible quand il s'agit d'une statue drapée, dont, par surcroît, les draperies étaient peintes. Enfin, la mention que fait Pline de la statue de Ménestrate se trouve dans un passage où il énumère des œuvres d'art célèbres par le mérite de leurs auteurs. Que vient faire ici, à titre d'éloge, le rayonnement du marbre? Dans ce rayonnement trop fort pour les yeux, le sculpteur n'était pour rien; l'anecdote n'intéresserait pas l'histoire de l'art, mais seulement l'étude des variétés de pierre et des matériaux de la sculpture chez les anciens.

En résumé, Pline parle d'une statue qui, par son éclat, offusquait les yeux et il dit que cette statue était de marbre. Or, une statue de marbre ne pouvait rayonner, même au soleil, parce qu'elle était peinte, et elle le pouvait moins encore soit dans un lieu clos, où la lumière ne pénétrait que très faiblement, soit en plein air, mais la face tournée vers l'occident.

Ces observations faites, il serait d'une mauvaise méthode de s'en tenir là et de dire : « Pline nous donne un renseignement évidemment faux, négligeons-le. » Car Pline ne se trompe guère qu'en répétant ce que d'autres ont mieux dit : compilateur sans critique, sachant même, à ce qu'il semble, assez peu de grec, il nous apporte, jusque dans ses erreurs, l'écho de renseignements exacts qu'il a mal interprétés ou mal compris.

Ici, il s'agit évidemment d'une information puisée, directement ou indirectement, à une source grecque périégétique[1]. Ce

1. Le passage qui nous occupe dérive probablement d'un ouvrage descriptif

Digitized by Google

sont les gardiens du temple, les *aeditui*, qui avertissent les visiteurs de ménager leur vue en regardant la statue de Ménestrate : *tanta marmoris radiatio est* est une glose de Pline ou de l'auteur, probablement romain, qu'il a suivi.

Essayons de reconstituer ce texte : Ἑκάτη... ἥνπερ θεωροῦντας κελεύουσιν οἱ ναοφύλακες φείδεσθαι ὀφθαλμῶν, ἅτε μαρμαιρούσης τῆς εἰκόνος τῆς θεοῦ. — Μαρμαίρειν est le mot propre qui signifiait rayonner ou resplendir[1]; est-il téméraire de supposer que Pline, ou son informateur, trompé par une analogie tout extérieure, ait cru voir là une mention du resplendissement, de la blancheur éclatante du marbre?

Mais pourquoi les *ciceroni* d'Éphèse mettaient-ils les visiteurs en garde contre l'éclat de la statue d'Hécate, alors que cette statue, quel qu'en fût le mérite, ne pouvait pas rayonner au sens propre du mot?

La solution du problème nous est fourni, je pense, par une croyance très répandue chez les Grecs et qui a traversé le moyen âge pour se retrouver encore de nos jours.

D'abord, faisons observer que les anciens considéraient l'illusion comme le triomphe de l'art. On pourrait citer à cet égard bien des textes, ceux, par exemple, qui concernent la vache de Myron[2]; mais le plus caractéristique, qu'il nous suffira de rappeler, est celui de Tite-Live sur Paul Émile[3]. Le général romain se rend de Mégalopolis à Olympie : *Ubi et alia quidem spectanda ei visa et Jovem velut praesentem intuens motus animo est.* Ce n'est pas l'image du dieu, c'est le dieu lui-même, et ce spectacle émeut Paul Émile à l'égal d'une théophanie.

de C. Licinius Mucianus, auteur de notices sur les œuvres d'art de l'Asie Mineure et des îles; mais Mucianus avait certainement recueilli les dires des *monstratores* locaux. Voir, au sujet de Mucianus, la préface de *Pliny's chapters*, p. LXXXVIII (d'après Leop. Brunn et Muenzer).

1. Chariton (IV, 1) décrit ainsi l'impression lumineuse et aveuglante que produit la beauté de Kallirhoé : ἀστράπτουσα δὲ τῷ προσώπῳ... οὐδεὶς τὴν μαρμαρυγὴν ὑπήνεγκε τοῦ κάλλους, ἀλλ' οἱ μεν ἀπεστράφησαν ὡς ἀκτῖνος ἡλιακῆς ἐμπεσούσης, οἱ δὲ καὶ προσεκύνησαν.

2. Voir aussi le IVe *Mime* d'Hérondas, v. 56-78.

3. Liv. XLV, 28, 4.

Digitized by Google

Voir les dieux en face est dangereux, à cause de l'éclat surnaturel qui les environne. Dans l'hymne homérique à Aphrodite, la déesse s'approche d'Anchise endormi et l'appelle. Le héros, sortant de son sommeil, détourne les yeux, se voile la face avec un pan d'étoffe, parce qu'il ne peut supporter l'aspect de ce cou et de ces yeux resplendissants[1] :

ὡς δὲ ἴδεν δειρήν τε καὶ ὄμματα κάλ' Ἀφροδίτης
τάρβησέν τε καὶ ὄσσε παρακλιδὸν ἔτραπεν ἄλλῃ·
ἀψ' δ' αὖτις χλαίνῃ τ' ἐκαλύψατο καλὰ πρόσωπα,
καὶ μιν λισσόμενος ἔπεα πτερόεντα προσηύδα...

Dans Apollonius de Rhodes, Apollon, apparaissant soudain dans sa gloire, oblige tous les yeux à se baisser[2] :

Τοὺς δ' ἕλε θάμβος ἰδόντας ἀμήχανον, οὐδέ τις ἔτλη
ἀντίον αὐγάσσασθαι ἐς ὄμματα καλὰ θεοῖο.

Cet éclat qui environne les divinités est le caractère le plus certain de leur présence. On se rappelle les vers de Virgile[3] :

*Talia jactabam et furiata mente ferebar*
*Quum mihi se, non ante oculis tam clara, videndam*
*Obtulit et pura per noctem in luce refulsit*
*Alma parens, confessa deam...*

Dans l'hymne homérique à Déméter, la déesse, entrant dans la demeure de Métanire, répand sur les portes un éclat divin[4] :

... ἡ δ' ἄρ' ἐπ' οὐδὸν ἔδη ποσί, καὶ ῥα μελάθρου
κῦρε κάρη, πλῆσεν δὲ θύρας σέλας θείοιο.

Empédotime, dans le récit d'Héraclide Pontique, rencontre à la chasse, vers l'heure de midi, Pluton et Proserpine et les voit

1. *Hymn. in Ven.*, v. 182.
2. Apollonius, *Argon.*, II, 681.
3. Virg., *Aen.*, II, 588.
4. *Hymn. in Cer.*, v. 188.

Digitized by Google

tout rayonnants de clarté, — bien qu'il s'agisse, dans l'espèce, de dieux chthoniens[1].

Aussi, sauf dans des occasions exceptionnelles, les divinités ne se laissent voir aux mortels qu'à travers un nuage qui atténue leur splendeur : χαλεποὶ δὲ θεοὶ φαίνεσθαι ἐναργεῖς, dit Homère[2]. On pourrait en citer beaucoup d'exemples, mais la plupart des textes ont déjà été réunis par Stephani dans son mémoire sur le nimbe et il n'est pas utile de les transcrire à nouveau.

Regarder les dieux en face, dans la lumière qui les environne, — *manifesto in lumine*, comme dit Virgile, — n'est pas seulement difficile aux yeux des hommes, comme il leur est difficile de regarder le soleil. C'est aussi, du moins dans quelques anciennes légendes, une sorte de sacrilège, qui peut être puni par la perte de la vue ou de la vie. *La lumière des dieux est aveuglante*. Sémélé est frappée de mort parce que, suivant le conseil perfide de Héra, elle a prié Zeus de se montrer à elle dans toute sa splendeur. Tirésias est frappé de cécité pour avoir vu Athéna au bain; Actéon est durement châtié pour avoir surpris Artémis sans voiles et Erymanthos, fils d'Apollon, éprouve le même sort que Tirésias parce qu'il a été témoin des ablutions d'Aphrodite[3]. Les héros, — demi-dieux ou dieux arrêtés dans leur croissance, — ne sont pas moins dangereux à contempler. Hérodote conte à ce sujet une histoire bien curieuse[4]. A la bataille de Marathon, l'Athénien Épizelos, combattant au milieu de la mêlée, perdit soudainement la vue sans qu'aucun coup, aucun projectile l'eût atteint. Lui-même expliquait son malheur en racontant qu'il avait vu devant lui un guerrier de grande taille, couvert d'un énorme bouclier, qui passa auprès de lui et tua son voisin. Ce guerrier ou plutôt ce fantôme, φάσμα, comme l'appelle Hérodote, ne pouvait pas être regardé impunément.

1. Herakl. Pontic. *ap.* Proklos, *in Plat. Remp.*, p. 19 p. Cf. Maass, *Orpheus*, p. 225 et Drexler, *ap.* Roscher, art. *Meridianus daemon.*
2. Hom., *Iliade*, XX, 131.
3. Pour ce dernier épisode, sans autorité d'ailleurs, voir Ptol. Héphestion I.
4. Hérod., VI, 117.

Digitized by Google

Il y a même un exemple d'une statue dont la vue rend aveugle : c'est le Palladium du temple d'Athéna à Ilion. Aucun homme (ἀνήρ) ne devait le voir; Ilos, voulant le sauver pendant un incendie, fut frappé de cécité par la déesse[1].

De ce qui précède, il résulte que le nimbe n'est pas, comme l'a montré Stephani, une invention de l'art chrétien, ou, dans l'art païen, un attribut des seules divinités de la lumière. Un rayonnement céleste, que ne peut supporter la vue des hommes, entoure les immortels, et ce rayonnement se communique parfois à ceux qu'ils protègent : tel Alexandre le Grand dans Plutarque : Τιναξαμένου δὲ τοῖς ὅπλοις ἔδοξαν οἱ Βάρβαροι σέλας τι καὶ φάσμα πρὸ τοῦ σώματος φέρεσθαι. Grimm a rapporté une tradition semblable sur Charlemagne et récemment encore un poète parlait d'un romancier anglais trop célèbre dont la tête paraissait, dit-on, entourée d'une auréole lumineuse[2].

Si donc l'Hécate de Ménestrate était une statue excellente, comme tout le fait supposer, les *ciceroni* ont dû répéter qu'elle semblait vivante, que c'était non pas une image d'Hécate, mais la déesse elle-même. Mais Hécate en personne devait, comme toutes les divinités, se révéler par la splendeur qui l'environnait, et malheur à ceux qui la regardaient trop fixement ! Car ce qui est vrai, en principe, de toutes les divinités, doit l'être surtout d'une divinité terrible comme Hécate, la déesse des expiations et des cérémonies magiques. Dans le roman d'Achille Tatius, Ménélas, sur le point d'invoquer Hécate, dit à Clitophon de se voiler et le contexte prouve qu'en agissant ainsi *il fallait se couvrir les yeux avec les mains*[3]; c'était donc pour la vue surtout que la présence d'Hécate était dangereuse. Ajoutez à cela que la tête d'une statue entièrement vêtue, émergeant dans la pénombre d'un temple, pouvait produire, par contraste, un effet lumineux propre à frapper les imaginations. On voit l'origine du pro-

1. Plut., *Parall.*, XVII.
2. M. de Régnier, dans le *Temps* du 13 février 1896.
3. Achill. Tat., III, 18 : Ἀλλ' ἐπικάλυψαί σου τὸ πρόσωπον, καλῶ γὰρ τὴν Ἑκάτην ἐπὶ τὸ ἔργον... Ὅμως δ' οὖν ἀπέστησα τῶν ὀφθαλμῶν τὰς χεῖρας.

Digitized by Google

pos, sans doute transmis de *cicerone* en *cicerone*, qui a fini par échouer, détourné de son sens, dans la compilation de Pline. Pour bien exprimer le saisissement que causait l'Hécate de Ménestrate, les *ciceroni* disaient aux visiteurs : « Prenez garde, c'est la déesse elle-même, voyez comme elle rayonne (μαρμαίρει). Protégez vos yeux, car l'éclat qu'elle répand vous aveuglerait. » Ils disaient cela sans doute, en Grecs qu'ils étaient, d'une manière vive et spirituelle, dont le secret est perdu pour nous. Mais ils pouvaient le dire et se faire entendre alors même que la statue de Ménestrate était peinte à la façon des statues antiques et exposée ailleurs qu'au soleil. Pline n'a pas compris cela ; mais il nous semble, après les considérations qui précèdent, que nous sommes autorisés à restituer ainsi le propos de *cicerone* qu'il a quelque peu dénaturé en le répétant.

Salomon Reinach.

---

Digitized by Google

# TOPOLOGIE ET TOPONYMIE ANTIQUES

## LES PHÉNICIENS ET L'ODYSSÉE

(*Quatrième article*[1].)

### I

ἔνθα δὲ Φοίνικες ναυσίκλυτοι ἤλυθον.
(*Odyss.*, XV, 415.)

Dans notre île homérique Συρίη, les deux villes Naxos et Syros seraient donc de la même époque où, suivant Thucydide, « des pirates kariens et phéniciens habitaient la plupart des îles ». Alors les fils de roi, comme le petit Eumée, avaient des *nurses* phéniciennes. Car sur notre île, régnait Ktésios Orménidès, semblable aux immortels. Le petit Eumée était son fils et, pour garder ce polisson qui ne demandait déjà qu'à courir les rues,

κερδαλέον δὴ τοῖον ἅμα τροχόωντα θύραζε,

Ktésios avait une *nurse* phénicienne :

παῖδα γὰρ ἀνδρὸς ἐῆος ἐνὶ μεγάροις ἀτιτάλλω,

dit elle-même cette grande et belle fille, quand, après avoir fait le bonheur du corsaire, son compatriote, sous la coque du vaisseau tiré à sec, elle raconte sa propre histoire. Ce n'est pas aujourd'hui seulement que la « thalassocratie » britannique a implanté chez tous les puissants de la terre la mode des *nurses* étrangères. Sous toutes les thalassocraties, nous voyons de pareilles habitudes : les puisssants de la terre empruntent ou achètent aux

1. Voir la *Revue* de mai-juin, septembre-octobre et novembre-décembre 1900.

Digitized by Google

peuples de la mer des serviteurs, des familiers, des ouvriers, des artisans et des artistes. Dans les poèmes homériques, Pâris le Troyen va chercher en Sidonie les brodeuses dont il a besoin,

....τὰς αὐτὸς Ἀλέξανδρος θεοειδὴς
ἤγαγεν Σιδονίηθεν...[1].

De même Ktésios achète cette *nurse* de Sidon, qui est à la fois une belle femme et une bonne brodeuse, joignant ainsi l'utile à l'agréable,

καλή τε μεγάλη τε καὶ ἄγλαα ἔργα ἰδυῖα[2],

et c'est encore une vaillante travailleuse à la maison comme au lavoir. Au temps de la thalassocratie française, Tournefort rencontre sur une route d'Asie Mineure la caravane d'un pacha : « Son médecin était de Bourgogne et son apothicaire de Provence ; où est-ce qu'il n'y a pas de Français[3] ? » et Paul Lucas fait la connaissance à Ispahan de « Monsieur Jourde, français, orfèvre du roi (de Perse) avec quatre mille livres de pension, présentement le seul orfèvre français dans ce pays »[4]. Les étrangers tiennent dans la Grèce homérique les mêmes métiers. C'est l'Égypte qui est alors la terre des remèdes, la patrie des médecins et des apothicaires, car là-bas chacun est meilleur médecin et plus savant que les autres hommes,

ἰητρὸς δὲ ἕκαστος ἐπιστάμενος περὶ πάντων
ἀνθρώπων,

et la terre y produit des drogues innombrables, les unes salutaires, les autres pernicieuses,

..... πλεῖστα φέρει ζείδωρος ἄρουρα
φάρμακα, πολλὰ μὲν ἐσθλὰ μεμιγμένα πολλὰ δὲ λυγρά.

C'est d'Égypte que vient le fameux anesthésique du temps, l'éther

1. *Iliad.*, VI, 290-291.
2. *Odyss.*, XV, 418.
3. Tournefort, III, p. 89.
4. Paul Lucas, II, p. 110.

Digitized by Google

ou la morphine homériques, qui supprime la douleur, calme l'excitation et fait oublier tous les maux,

νηπενθές τ' ἄχολον τε, κακῶν ἐπίληθον ἁπάντων.

Au temps de Diodore, les Égyptiennes de Thèbes ont encore la recette de cette drogue du νηπενθὲς [1]. Dans la Grèce homérique, c'est du dehors aussi que viennent les artisans, δημιοεργοί, « les devins, les médecins, les constructeurs en bois, les chanteurs divins qui charment par leur voix. » Aussi, quand le chef des prétendants, Antinoos, veut chasser du palais d'Ithaque l'étranger couvert de haillons, Eumée le reprend avec vivacité : « Ne doit-on pas accueillir les étrangers? Ne fait-on pas le voyage (cf. le voyage de Pâris à Sidon) pour chercher à l'étranger les artisans, devins, médecins, charpentiers, musiciens? Voilà quels gens sont renommés sur la vaste terre. »

τίς γὰρ δὴ ξεῖνον καλεῖ ἄλλοθεν αὐτὸς ἐπελθὼν
ἄλλον γ', εἰ μὴ τῶν, οἳ δημιοεργοὶ ἔασιν,
μάντιν ἢ ἰητῆρα κακῶν ἢ τέκτονα δούρων
ἢ καὶ θέσπιν ἀοιδὸν, ὅ κεν τέρπῃσιν ἀείδων;
οὗτοι γὰρ κλητοί γε βροτῶν ἐπ' ἀπείρονα γαῖαν [2].

Au temps de la thalassocratie arabe, les marchands d'Amalfi appellent ainsi des artisans, des artistes et des savants arabes pour leurs constructions et pour leur Université [3]. Au temps de la thalassocratie byzantine, ce sont des artisans levantins qui s'établissent dans les villes de la Gaule franque, surtout des Syriens, et Grégoire de Tours signale leur présence à Bordeaux, à Orléans, — où cette population étrangère garde sa langue et salue en syriaque le roi Gontramne, *hinc lingua Syrorum*, *hinc Latinorum*, *hinc etiam ipsorum Judaeorum*, — à Paris, où leurs intrigues élèvent au trône épiscopal un marchand syrien, *Eusebius*

1. *Odyss.*, IV, 231 et suiv. ; Diod. Sic., I, 97. Cf. P. Foucart, *Mystères d'Éleusis*, p. 7.
2. *Odyss.*, XVII, 381 et suiv. Cf. Helbig, *Question mycénienne*, p. 5, note 1.
3. Heyd, *Le commerce au Levant*, I, p. 103.

Digitized by Google

*quidam negotiator, genere Syrus, datis multis muneribus, in locum [episcopi defuncti] subrogatus est*[1] : une émeute « d'antisémites » éclate contre cette élection de « vendus ». Qu'il en ait été de même dans la Grèce homérique, au temps de la thalassocratie phénicienne, il semble que l'une de nos preuves ordinaires, je veux dire un doublet gréco-sémitique, nous le puisse bien montrer.

Parmi les artisans venus de l'étranger, le poète odysséen cite les devins, μάντις. La divination par le vol des oiseaux et les *oiseleurs*, οἰωνοπόλοι, οἰωνισταί, tiennent une grande place dans les poèmes homériques, en particulier dans l'*Odyssée*[2]. Or le mot grec οἰωνός, *oiseau*, désigne tous les êtres ailés, mais plus particulièrement les oiseaux de proie : aussi on le rencontre très souvent uni à κύνες, dans la formule « les chiens et les oiseaux mangeront le cadavre »,

ἀλλ' ἄρα τόν γε κύνες τε καὶ οἰωνοὶ κατέδαψαν...[3]
τοῦ δ' ἤδη μέλλουσι κύνες ταχέες τ' οἰωνοὶ
ῥινὸν ἀπ' ὀστεόφιν ἐρύσαι...[4].

Οἰωνός a dans cette formule un synonyme constant, γύψ,

.... πολλοὺς δὲ κύνες καὶ γῦπες ἔδονται...[5].
.... τάχα κέν ἑ κύνες καὶ γῦπες ἔδοιεν...[6].

Οἰωνός est sûrement grec; sa parenté avec *avis* est indiscutable : c'est un mot indo-européen. Par contre, γύψ ne peut se rattacher à aucune étymologie grecque ou indo-européenne. Les philologues et linguistes le déclarent d'origine incertaine ou inconnue[7]. Mais, si οἰωνός est le mot grec pour désigner l'*oiseau*, l'*être ailé* en général — οἰωνοί, dit Hésychius, πάντα τὰ ὄρνεα, πάντα τὰ πτηνά, ἐπ' ὧν οἴονται καὶ νοοῦσι τὰ μέλλοντα[8], — tous les Sémites ont pour le

1. Greg. Turon., VII, 31 ; VIII, 1 ; X, 26.
2. Cf. Buchholz, *Homer. Real.*, II, p. 36.
3. *Odyss.*, III, 259.
4. *Odyss.*, XIV, 133.
5. *Iliad.*, XVIII, 271.
6. *Iliad.*, XXII, 42.
7. Cf. Ebeling, *Lexic. Hom.*, s. v.
8. Cf. Ebeling, *Lexic. Hom.*, s. v.



Digitized by Google

terme générique d'*oiseau*, d'*être ailé et volant*, le mot עוף, *goup*. C'est sous ce terme générique que l'Écriture comprend tous les oiseaux purs et impurs : « Et le Seigneur fit tout oiseau, *goup*, — πᾶν πετεινὸν, traduisent les Septante ; — et à tout oiseau du ciel, *goup*, — πᾶσι τοῖς πετεινοῖς τοῦ οὐρανοῦ [1]. » Cette dernière formule *tous les oiseaux du ciel* revient sans cesse. Mais *goup* désigne plus particulièrement aussi les oiseaux de proie, et si, en grec, οἰωνός, désignant tous les oiseaux qui servent à la divination, est devenu synonyme de *présage*, nous voyons de même, en arabe, le mot *goup* signifier *chance*, *fortune*, dans certaines formules traditionnelles. Ce sont les γῦπες, dit Plutarque, qui sont les meilleurs donneurs de présage, χρῶνται μάλιστα πρὸς τοὺς οἰωνισμούς.

La transcription de עוף, *goup*, en γύπ-ς va de soi : nous savons que le ע initial est souvent rendu par un γ. Le γύψ passait chez les Grecs pour un oiseau étranger, originaire d'on ne sait quelle mystérieuse patrie : il ne nichait ni ne pondait jamais en Grèce, mais il y venait à la suite des armées [2]. Les Égyptiens racontaient que tous ces oiseaux étaient femelles et concevaient par le souffle du zéphyre. « On avait choisi le *goup* pour les présages, dit Plutarque, parce qu'Héraklès l'avait jugé le plus juste des oiseaux de proie : c'était Héraklès lui-même qui l'avait choisi » [3].

Il faut toujours prendre garde aux légendes de l'Héraklès grec et surtout à ses importations. Tyr ou Sidon, en plus d'un cas, semblent avoir été ses fournisseuses. C'est de l'une de ces villes que *goup*, en fait, a dû passer aux Grecs. La suite de nos études va nous faire découvrir dans l'*Odyssée* toute une série de noms d'oiseaux, qui par de semblables doublets nous conduiront à de semblables étymologies sémitiques : la légende mégarienne nous a fourni déjà le doublet νίσος-ἵεραξ.

1. *Gen.*, I, 21 et 30.

2. Arist., *Hist. anim.*, VI, 5; IX, 11 : ὁ δὲ γὺψ νεοττεύει μὲν ἐπὶ πέτραις ἀποσβάτοις · διὸ σπάνιον ἰδεῖν νεοττιὰν γυπὸς καὶ νεοττοὺς καὶ διὰ τοῦτο καὶ Ἡρώδορος ὁ Βρύσωνος τοῦ σοφιστοῦ πατήρ φησιν εἶναι τοὺς γῦπας ἀφ' ἑτέρας γῆς ἀδῆλου ἡμῖν, τοῦτό τε λέγων τὸ σημεῖον, ὅτι οὐδεὶς ἑώρακε γυπὸς νεοττιὰν καὶ ὅτι πολλοὶ ἐξαίφνης φαίνονται ἀκολουθοῦντες τοῖς στρατεύμασιν.

3. Plut., *Quaest. Rom.*, 93 : διὰ τί γυψὶ χρῶνται μάλιστα πρὸς τοὺς οἰωνισμούς ;

Digitized by Google

Le roi Ktésios a donc une *nurse* phénicienne qui lui reste dévouée jusqu'au jour où des Phéniciens surviennent. Ils la débauchent et enlèvent, avec elle, le fils du roi, le petit Eumée. Ce sont de pareilles histoires, suivant Hérodote, qui en Argolide ont causé la perte d'Io. Les Phéniciens ne l'ont pas enlevée de force; elle était librement devenue la maîtresse du capitaine et, grosse, elle s'était enfuie sur le bateau de son amant[1]. Grâce encore à un doublet gréco-sémitique, il semble que cette histoire d'Io porte en elle sa marque d'origine. Cette marque est toute semblable à celle que garde la légende thébéenne de Kadmos. La voici :

Les Phéniciens, dit Strabon, prirent l'Ourse pour guide de leurs navigations, et ils apprirent aux Hellènes cette méthode de naviguer : οἱ Φοίνικες ἐσημειώσαντο καὶ ἐχρῶντο πρὸς τὸν πλοῦν, παρελθεῖν καὶ εἰς τοὺς Ἕλληνας τὴν διάταξιν ταύτην[2]. Dans l'*Odyssée*, c'est Kalypso qui enseigne à Ulysse ce procédé de navigation : accroupi sur le château d'arrière, auprès du gouvernail, Ulysse doit se guider sur l'Ourse « qui s'appelle aussi le Char et qui ne se couche jamais dans la mer » (*Arcton aequoris expertem*, dit Ovide)[3],

Πληιάδας τ' ἐσόρωντι καὶ ὀψὲ δύοντα Βοώτην
ἄρκτον θ', ἣν καὶ ἄμαξαν ἐπίκλησιν καλέουσιν,
ἥ τ' αὐτοῦ στρέφεται καὶ τ' Ὠρίωνα δοκεύει,
οἴη δ' ἄμμορός ἐστι λοετρῶν Ὠκεανοῖο.

Kalypso lui a recommandé, pour rentrer à Ithaque, de tenir toujours l'Ourse sur la gauche,

τὴν γὰρ δή μιν ἄνωγε Καλυψὼ δῖα θεάων
ποντοπορευέμεναι ἐπ' ἀριστερὰ χειρὸς ἔχοντα[4],

πότερον ὅτι καὶ Ῥωμύλῳ δώδεκα γῦπες ἐφάνησαν ἐπὶ τῇ κτίσει τῆς Ῥώμης; ἢ ὅτι τῶν ὀρνίθων ἥκιστα συνεχὴς καὶ συνήθης οὗτος; ...ἢ καὶ τοῦτο παρ' Ἡρακλέους ἔμαθον; εἰ λέγει ἀληθῶς Ἡρόδωρος ὅτι πάντων μάλιστα γυψὶν ἐπὶ πράξεως ἀρχῇ φανεῖσιν ἔχαιρεν Ἡρακλῆς ἡγουμένος δικαιότατον εἶναι τὸν γῦπα τῶν σαρκοφάγων ἁπάντων... Εἰ δὲ, ὡς Αἰγύπτιοι μυθολογοῦσι, θῆλυ πᾶν τὸ γένος ἐστί, καὶ κυίσκονται δεχόμενοι τὸν ζέφυρον... Cf. Horapoll., I, 11.

1. Herod., I, 5.
2. Strab., I, 3.
3. *Metam.*, XIII, 726.
4. *Odyss.*, V. 272-277 ; cf. *Iliad.*, XVIII, 487-489.

Digitized by Google

et c'est bien en effet la route qu'il faut suivre pour rentrer de l'Espagne, terre de Kalypso, vers les mers grecques. Il faut garder le nord sur la gauche, ne pas diriger ni dériver vers lui, sous peine de s'enfoncer dans la mer des Baléares et d'aller aboutir aux rivages de France ou d'Italie : à droite, les rivages africains servent de guide et l'on ne risque jamais de trop aller vers le sud.

Aux temps homériques, comme on voit, l'Ourse avait déjà un double nom, qu'elle gardera durant toute l'antiquité et jusqu'à nos jours. Elle est bien *l'Ourse*, mais elle est aussi *le Char*, et son compagnon est le *Gardeur d'Ours*, Ἀρκτοφύλαξ, mais aussi le *Meneur de Bœufs*, Βοώτης. Car le Char est un Char à Bœufs, un Char à Sept Bœufs, *Septemtrio*. Il semble qu'à ce double nom fut attachée une double légende. L'une semble plus proprement indigène, étant arcadienne. Elle racontait que la nymphe Καλλιστώ, la *Toute Belle*, avait été changée en Ourse et son fils Arkas en Gardeur d'Ourse. L'autre légende était argienne, plus voisine de la mer : pour des aventures semblables à celle de Kallisto, Ἰώ changée en vache est gardée par Ἄργος, qui voit tout; elle devient ensuite un astre à tête de bœuf[1]. Je crois que Ἰώ-Καλλιστώ est un doublet : Καλλιστώ est sûrement un mot grec; Ἰώ ne paraît pas avoir de sens pour une oreille hellénique. Mais יאה *iaa* en hébreu, יא *ia* en phénicien, signifie *beau*. L'exemple Καλλίστη-Καλλιστώ nous expliquerait la transcription Ἴα-Ἰώ : nous sommes habitués à ces noms de femmes en ω, Καλυψώ, Ἰνώ, Κυμώ, etc. Io est une déesse de la navigation, une nymphe naviguante. Quant à son gardien Ἄργος, il est à peine besoin de montrer sa parenté nominale avec le gardien de Kallisto, Ἄρκας. L'un et l'autre d'ailleurs descendaient d'un ancêtre commun Ἴασος. Argos, suivant les uns, avait, sur la tête, un œil unique, mais énorme, quatre yeux autour du crâne; il avait, suivant d'autres, ou cent yeux ou mille yeux pour tout voir, πανόπτης, μυριωπός. La constellation est composée en effet d'une étoile très grosse et très bril-

1. Pour toutes ces légendes, je renvoie le lecteur au *Dictionnaire* de Roscher.

Digitized by Google

lante et d'une foule d'autres étoiles plus petites et plus effacées[1] : « l'Arktophylax, que les vieux auteurs nomment le Bouvier, est couvert d'astres sur tous ses membres : sur sa tête flambe une aigrette[2], »

*Arktophylax, sive, ut veteres cecinere, Bootes...*
*. . . . . haud tamen unquam*
*in picturatae plaustrum procurrere matris*
*fas datur... . . . . .*
*Nec minus in membris lux olli maxima vibrat*
*omnibus : ardet apex capiti ; micat ignea late*
*dextera ; flammantur humeri ; flammam movet instar*
*inter utrumque femur...*, etc.[3].

Il est possible que la plus grosse et la plus brillante étoile de cette constellation soit le עש ou עיש, *'is*, des Hébreux, dont Ἴασος serait peut-être la transcription grecque ; mais l'astronomie hébraïque nous est si mal connue qu'il vaut mieux ne pas nous arrêter à cette hypothèse. Par contre, il me semble probable qu'une légende attique nous fournit l'original phénicien de Βοώτης. Ce Bouvier, βούτης, βοώτης, *bubulcus*, qui est l''Αρκτοφύλαξ, s'appelle chez les Athéniens Ἰκάρος : dans toutes les langues sémitiques, אכר, *ikar*, signifie *le meneur de charrue*[4]. Ces doublets Io-Kallisto et Bootès-Ikaros semblent donc indiquer la double origine de la double légende : Arkas-Argos-Kallisto, l'Ourse est grecque et les Hellènes appelèrent de tout temps *Ourse* cette constellation ; pour les Sémites, elle était au contraire *le Char* ; nous disons encore *le Chariot de David*. De toutes façons, je crois qu'Hérodote avait raison de faire naviguer la belle Io sur les flottes de Tyr ou de Sidon. Ce sont les Phéniciens qui ont introduit en Grèce cette légende astronomique, comme ils ont introduit l'autre légende astronomique de Κάδμος-Τελέφασσα-Εὐρώπη, déjà expliquée par nous.

Mais il faut revenir à notre île Syria et à notre belle Phéni-

1. Pour tout ceci, cf. R. Brown, *Primitive Constellations*, p. 282 et suiv.
2. Luc., *De mar.*, 7.
3. Avien., I, v. 257 et suiv.
4. Cf. H. Lewy, p. 245.

Digitized by Google

cienne : nous avons un excellent moyen de connaître à fond toute son histoire ou du moins de la mieux comprendre. En face du récit de ses aventures, tel qu'elle-même le fait à son corsaire de compatriote, il nous suffira de copier l'histoire d'une belle Maltaise, telle que nous la raconte deux ou trois mille ans plus tard le corsaire français Paul Lucas.

Au temps qu'il était corsaire (vers 1695), Paul Lucas enleva à l'entrée des Dardanelles un *sambiquin* (sorte de vaisseau) qui emmenait un aga turc à Mételin[1]. Il y trouva tout le *harem* de l'aga, c'est-à-dire trois femmes et deux éphèbes, et les femmes criaient et pleuraient, sachant le sort des femmes à bord d'un corsaire. « J'ordonnai à un des matelots qui parlait turc de demander à ces femmes ce qu'elles avaient à pleurer. La plus jeune, qui n'était âgée que de seize à dix-sept ans, me dit en italien qu'elle était chrétienne : « Vous avez tort, lui dis-je, de pleurer « puisque je vous ôte d'entre les mains des Turcs. — Il est vrai, « seigneur, me répondit-elle, mais je suis entre les mains d'un cor- « saire. — Non, ma belle, ajoutai-je, les corsaires ne sont pas si « méchants : consolez-vous »... Quand tout fut tranquille et que j'eus fait ranger les voiles, je demandai à la jeune esclave son pays et par quelle aventure elle était tombée aux mains des Turcs. Elle était de Malte, fille d'un médecin assez riche, nommé Lorenzo...

— J'ai l'honneur d'être de Sidon riche en cuivre, dit la Phénicienne de l'*Odyssée*; je suis fille d'Arubas, qui jouit là-bas d'une belle opulence...

ἐκ μὲν Σιδῶνος πολυχάλκου εὔχομαι εἶναι,
κούρη δ' εἴμ' Ἀρύδαντος ἐγὼ ῥυδὸν ἀφνειοῖο[2].

On a voulu trouver une étymologie sémitique à ce nom Ἀρύδας qui en effet ne semble pas grec : il ne se retrouve qu'une fois durant toute la période hellénique, appliqué à un roi d'Épire. On l'a rapproché du nom hébraïque ערב *Oreb*[3] : la transcription *Oreb-*

1. Paul Lucas, *Troisième voyage au Levant*, I, p. 43 et suiv.
2. *Odyss.*, XV, v. 425-426.
3. H. Lewy, *Die Semit. Fremdw.*, p. 64.

Digitized by Google

*Arubas* est tout à fait impossible. Mais il suffit de dresser la liste des noms puniques Ἀννίβας, Μαάρβας, Ἀτάρβας, Ἀσδρούβας, Σιχάρβας, Ἰάρβας, Ἰόβας, Μαστανάβας, etc. pour voir qu'Ἀρύβας peut rentrer dans cette série. En face du punique חניבעל, *Hannibal*, Ἀννίβας, nous avons l'hébreu חניאל, *Hanniel* (et nous savons que אל, *El*, est équivalent de באל, *Bal*) : ces deux noms signifient *le Seigneur me favorise*. De même *Asdroubal* a pour pendant *Azriel* ou *Asdriel* comme transcrivent les Septante, עזראל. *Sicharbal* (l'époux de Didon), שחרבעל des inscriptions puniques, mène dans l'Écriture à שחריה, *Sichar-ia*; *Maarbal*, מהרבעל, à מהרי *Maar-i*. L'Écriture nous fournit אריאל *Ari-el* qui nous conduirait pareillement à ארובעל, *Aru-bal*, Ἀρύβας[1]. Nous aurions donc ici la simple transcription grecque d'un nom propre phénicien. Il se pourrait qu'ailleurs nous ayons dans la même *Odyssée* une traduction d'un autre nom propre sémitique. Le roi des Sidoniens, qui a reçu Ménélas et qui lui a fait présent d'un magnifique cratère, s'appelle le *Héros Brillant*,

πόρεν δὲ ἑ Φαίδιμος ἥρως
Σιδονίων βασίλευς[2],

Si l'on prenait φαίδιμος au sens propre de *clair*, *brillant*, *lumineux*, Φαίδιμος βασίλευς pourrait être l'exacte traduction d'un nom royal que les inscriptions phéniciennes[3] et les tablettes cunéiformes nous donnent parmi les rois de Gebal, אורמלך, *Urumilik*, *Flamma* ou *Lumen Regis* : la racine sémitique אור est l'équivalent complet du grec φαίνω. Mais le φαίδιμος grec, comme l'*illustris* ou le *clarus* latin, a pris le sens figuré de *glorieux*, *illustre*, *insigne*. Les historiens ou mythographes postérieurs savaient que le roi de Sidon aux temps homériques était un certain Φάλις. Movers me semble avoir raison quand il rapproche ce Φάλις des Φέλης ou Φέλλης cités par Josèphe, Eusèbe, Ruffin, etc., parmi les rois de Tyr. L'étymologie proposée par Movers me semble pareillement ac-

1. Je croirais volontiers que Κορύβας est de même origine : ce serviteur-prêtre de Zeus, πρόπολος θεοῦ, comme dit Strabon, serait un קרוב בעל *Karoub-Baal*, semblable aux קרוב יהוה *Karoub-lahveh* de l'Écriture.
2. *Odyss.*, IV, 617.
3. Cf. *C. I. S.*, I, 1.

Digitized by Google

ceptable[1] : sous les deux formes, פלא *phele* et פליא *phali*, des épithètes tirées de la racine פלא *phala* expriment les qualités de grandeur, de singularité, de beauté, *eximius*, *insignis*, *mirabilis* : θαυμαστός, traduisent les Septante. L'Écriture a des noms propres פלאיה, פלוא, que les Septante transcrivent en Φάλλος et Φελίας. On est en droit, peut-être, de penser à un doublet Φαίδιμος-Φάλις...

— Elle était, reprend Paul Lucas, fille du seigneur Lorenzo. Son père avait fait vœu d'aller à Notre-Dame de Lampadouze sur une île déshabitée à cent trente milles de Malte. Il embarqua avec lui sa femme et sa fille unique. Comme sa barque tournait une pointe de l'île della Lionosa, un brigantin turc s'en rendit maître. Les Turcs menèrent leur prise à Alger et vendirent le médecin, sa femme et sa fille à un riche marchand, Sidi Mahomet.

— Mais des pirates, dit la Sidonienne de l'*Odyssée*, des gens de Taphos m'enlevèrent un jour que nous revenions d'une partie de campagne, et ils me transportèrent ici où ils me vendirent un bon prix dans la maison de cet homme :

ἀλλὰ μ' ἀνήρπαξαν Τάφιοι, λῃστορες ἄνδρες,
ἀγρόθεν ἐρχομένην, πέρασαν δέ με δεῦρ' ἀγαγόντες
τοῦ δ' ἀνδρὸς πρὸς δώμαθ', ὁ δ' ἄξιον ὦνον ἔδωκεν[3].

— Dans ce temps, reprend Paul Lucas, un aga du Grand Seigneur vint négocier quelque affaire avec le dey d'Alger. Par malheur pour la jeune fille, il logeait chez Mahomet et il la trouva trop belle à son gré...

— Καλή τε μεγαλή τε, dit l'*Odyssée*[2], une grande belle femme, ce qui, pour Homère et ces compatriotes, est le fruit rare. Habitués à leurs femmes un peu courtes et lourdes, plutôt qu'élancées, — telles qu'elles apparaissent encore dans les sculptures du v^e siècle, — les Grecs appréciaient les longues et fines filles d'Égypte et de Syrie : Xénophon après Kunaxa redoute pour ses

1. Movers, I², pp. 277 et 344.
2. *Odyss.*, XV, 418.
3. *Odyss.*, XV, 427.

Digitized by Google

Dix Mille le choix qu'il faudra faire entre la patrie à retrouver et les femmes, les grandes et belles femmes levantines, à quitter, καλαῖς καὶ μεγάλαις γυναιξὶ καὶ παρθένοις ὁμιλεῖν[1].

— L'aga, reprend Paul Lucas, dit à Mahomet : « Je veux que tu me vendes cette esclave. J'ai ordre du Grand Seigneur d'acheter pour son sérail toutes celles qui lui ressemblent. » Le temps de partir arrive. L'aga s'embarqua avec l'esclave sur un bâtiment français qui le mena à Constantinople. Mal reçu à son arrivée, il fut renvoyé à Mételin où il était gouverneur d'une forteresse. Ils s'embarquèrent dans ce bâtiment que je venais de prendre et qui appartenait à de pauvres chrétiens à qui je le rendis.

Paul Lucas sauva la belle Maltaise, et il en fut récompensé, de la même façon à peu près que le corsaire phénicien fut récompensé par la belle Sidonienne, εὐνῇ καὶ φιλότητι. Car l'ayant renvoyée à Malte, il la retrouva chez ses parents à un autre passage, et le seigneur Lorenzo le reçut magnifiquement : grand festin, le père à sa droite, la fille à sa gauche, la mère en face; concert; bal; enfin « on me mena dans une chambre où, malgré que j'en eus, le père et la mère voulurent me voir coucher. Je n'eus pas éteint la lampe qu'insensiblement le sommeil me fit voir en rêve qu'une belle personne me caressait. L'émotion me fit réveiller en sursaut et rien ne me surprit davantage que de sentir une joue contre la mienne et la voix de la belle esclave me dire : C'est moi, *cor mio*, ne craignez rien. Pour me tirer de l'étonnement où j'étais de sa visite, elle ajouta que, comme elle savait le peu de temps que je devais rester à Malte, elle ne voulait pas perdre l'occasion de m'entretenir. Nous causâmes ainsi jusqu'à la pointe du jour, qu'elle se retira. »

L'Archipel de Paul Lucas et celui de l'*Odyssée* sont semblables en tous points. Les étrangers, francs ou phéniciens, y jouent le même rôle, tour à tour ou en même temps corsaires et convoyeurs, pirates et marchands, bandits et galantes gens. Les indigènes n'ont pas grande confiance dans ces filous, — τρῶκται, dit Eumée,

1. Xénoph., *Anab.*, III, 2, 25.

Digitized by Google

— et cependant ils ont recours à eux pour transporter leurs biens ou même leurs propres personnes, car ce sont d'habiles marins, — ναυτίκλυτοι, dit Eumée : — sur leurs bateaux on a moins peur du naufrage. Au temps de la thalassocratie arabe, les pèlerins chrétiens prennent passage vers la Terre Sainte sur des bateaux musulmans : Bernard, moine français, s'embarque à Tarente (vers 842-871) sur un navire sarrasin. Inversement, les Italiens, devenus maîtres de la mer, servent ensuite de passeurs entre l'Afrique et la Sicile musulmanes, entre l'Asie turque et la Syrie arabe : c'est un bâtiment génois qui en 1332 porte Ibn Batoutah de Laodicée de Syrie à Alaja. Sarrasins, Vénitiens et Génois se font pourtant entre eux la course et même la guerre à toute occasion propice[1].

L'aga turc de Paul Lucas prend donc une barque française pour rentrer d'Alger à Constantinople. Le même Paul Lucas[2] a connu à Constantinople « un Turc de qualité, qui se louait fort des bienfaits de notre nation. Il s'appelait Iousouph-bey. Il avait été envoyé en Alger de la part du Grand Seigneur. Il s'était embarqué sur une barque française qui devait le mener à Tripoli de Barbarie et il avait eu soin de demander un passe-port à Monsieur l'Ambassadeur. Arrivé à Tripoli, il trouva un vaisseau turc ; il se mit dessus pour continuer son voyage; mais une tempête le jeta sur les côtes de Sicile. Il fit un naufrage assez triste et l'on fit esclaves tous ceux qui se sauvèrent à la nage. Iousouph-bey avait sauvé son passeport. Il le montra aux magistrats. Aussitôt ils changèrent de conduite à son égard; on les habilla, lui et toute sa suite; on leur fournit avec honnêteté toutes les choses dont ils eurent besoin, et on lui donna un bâtiment qui le conduisit en Alger. Lorsqu'il y voulut se rembarquer, on voulut lui donner un bâtiment du pays pour le reporter : mais il ne le jugea pas assez bon pour se mettre dessus, et l'honnêteté qu'il avait remarquée chez les Français le détermina à les prendre pour les guides de son retour. Il entra dans un vaisseau qui revenait à Marseille.

1. W. Heyd, I, pp. 97, 110, 547.
2. *Second voyage au Levant*, p. 43.

Digitized by Google

Il y fut comblé d'honneurs; mais ce qui augmenta sa bonne opinion pour la nation française, ce fut le bon accueil qu'on lui fit dans toute la ville et, surtout, le soin que l'on prit de faire ses provisions pour le voyage de Constantinople. »

Remplaçons dans ces récits Alger par Égypte et Marseille par Sidon, et nous comprendrons mieux les histoires d'Ulysse, l'*aga* d'Ithaque[1] : « L'idée nous prit d'aller en Égypte. Nous arrivons et nous jetons l'ancre dans le fleuve. Mes compagnons débarquent, pillent les moissons, enlèvent les femmes, tuent les hommes et les enfants. Les Égyptiens accourent, avec leur roi sur son char de guerre, et massacrent notre troupe. Je dépose les armes et le roi me sauve. Je reste là *sept* ans et je fais fortune; car les Égyptiens me comblent de cadeaux. Survient un Phénicien, un filou, τρώκτης, sachant tous les tours, ἀπατήλια εἰδώς, et qui avait déjà dû rouler bien des gens. Il me décide à passer en Phénicie : j'y reste un an. Puis il me charge sur son bateau pour la Libye; nous devions commercer à part égale; il avait quelque intention de me vendre là-bas à beaux deniers comptants; je m'en doutais; mais que faire? je m'embarquai et jusqu'en Crète tout alla bien. Mais alors une tempête causa notre naufrage. Jeté sur les côtes des Thesprotes, j'y fus acueilli et habillé par le roi, qui me confia et me recommanda à un navire thesprote. A peine en mer, l'équipage, qui avait l'intention de me vendre, me dépouille de mes habits neufs, me jette les haillons que je porte encore, et, le soir, quand nous arrivons sur la côte d'Ithaque, ils m'attachent au mât pendant qu'ils débarquent pour souper. Je parviens alors à me délier et je m'enfuis. »

Dans leur Archipel, les corsaires français avaient des îles où ils déposaient leurs prises. Ils y relâchaient de longs mois. Ils y menaient, grâce aux vins et aux femmes du pays, la vie qu'on peut imaginer : « L'Argentière était leur rendez-vous et ils y dépensaient en débauches horribles ce qu'ils venaient de piller sur les Turcs; les dames en profitaient. Elles ne sont ni des plus cruelles

1. *Odyss.*, XIV, v. 245 et suiv.

Digitized by Google

ni des plus mal faites; tout le commerce de cette île roule sur cette espèce de galanterie sans délicatesse, qui ne convient qu'à des matelots; les femmes n'y travaillent qu'à des bas de coton et à faire l'amour[1]. » Nous connaissons, d'après l'*Odyssée*, ces bonnes tricoteuses, pas mal faites, et cette galanterie en plein air, sans délicatesse :

πλυνούσῃ τις πρῶτα μίγη κοίλῃ παρὰ νηῒ
εὐνῇ καὶ φιλότητι

« Milo, reprend Tournefort[2], abondait en toutes sortes de biens dans le temps que les corsaires français tenaient la mer. Ils amenaient leurs prises en cette île, comme à la grande foire de l'Archipel; les marchandises s'y donnaient à bon marché; les bourgeois les revendaient à profit et les équipages consommaient les denrées du pays. Les dames y trouvaient aussi leurs avantages; elles ne sont pas moins coquettes que celles de l'Argentière... »

Ce dernier passage nous expliquerait, mieux encore que nous l'avons fait, la description de la Συρίη homérique. Cette île où tout abonde, surtout les provisions, viandes, vins, farines, doit sa prospérité passagère aux corsaires de Sidon, qui s'y donnent rendez-vous et en font la foire de l'Archipel. Cette île devait jouer pour les Phéniciens le même rôle que Mycono pour les Francais : elle était leur grand entrepôt du nord. Les Francais, dans leur Archipel, ont trois grands reposoirs ou magasins. Entrés par la porte du sud-ouest, ils trouvent, juste en face du détroit de Cythère, le groupe de Milo et l'Argentière, qui leur offre le premier gîte d'étape, le reposoir du sud. Symétriquement, entrés par la porte du sud-est, les Phéniciens trouvent juste en face du détroit de Rhodes ou de Kasos leur entrepôt du sud dans le groupe de Théra et d'Anaphè, colonisées par eux, disait-on, et dont les ports, en effet, sont tournés vers le sud-est. Au centre de l'Archipel, les Français occupent ou fréquentent Io, si peuplée de

1. Tournefort, I, p. 171.
2. Tournefort, I, p. 179

Digitized by Google

leurs corsaires qu'on l'appelle « la petite Malte »[1]; la rade d'Io, ou de Nio, comme ils disent, ouverte vers le sud-ouest, leur tendait ses deux promontoires. Pour les Phéniciens, c'est Oliaros, qui fut cet entrepôt du centre : la grande rade, toute remplie d'îlots, que laissent entre elles Paros et Antiparos, s'ouvre aux arrivages du sud-est. Au nord, enfin, Syra et Mycono se font face et, symétriquement tournées l'une vers l'ouest et l'autre vers l'est, leurs rades, — nous l'avons vu, — se remplacent suivant la direction orientale ou occidentale des courants commerciaux : Syra est l'entrepôt phénicien, Mycono l'entrepôt français.

Mais si les entrepôts changent de place, le commerce reste sensiblement le même. Nous pouvons reconstituer ou imaginer la lointaine et obscure période phénicienne dans ses moindres détails, grâce à la période française, qui nous est proche et familière. La période française, en effet, n'est que la répétition de la période phénicienne, quelques différences gardées. En reprenant le récit d'Eumée avec le commentaire des voyageurs français ou de nos *Instructions nautiques*, voici quelles sont les habitudes, les conditions et, par conséquent, les établissements et les influences de ce vieux commerce levantin.

*
* *

Les Phéniciens, comme les Francs du XVII^e siècle, viennent chercher dans l'Archipel des matières premières en échange de leurs produits manufacturés. Ce sont avant tout des produits agricoles, huiles, vins, céréales, etc., des *viandes*, que les uns et les autres trouvent à charger dans les îles :

ἐν νηῒ γλαφυρῇ βίοτον πολὺν ἐμπολόωντο[2],

dit Eumée : βίοτον correspond exactement à nos mots *viandes* ou *vivres*, et ce sont des vivres et des provisions, en effet, que fournissent surtout les îles de l'Archipel. « Bien qu'il n'y ait point à Naxos de port propre à y attirer un grand commerce, dit Tour-

1. Tournefort, I, p. 299.
2. *Odyss.*, XV, v. 456.

Digitized by Google

nefort, on ne laisse pas d'y faire un trafic considérable en orge, vins, figues, coton, soie, lin, fromage, sel, bœufs, moutons, mulets et huile; le bois et le charbon, marchandises très rares dans les autres îles, sont en abondance dans celle-ci.. »[1]. Nous avons vu que dans les parages de Naxos, les Phéniciens avaient déjà leur *Ile du Bois* ou *de la Forêt*, Ὑλήεσσα-Ὠλίαρος, où les Sidoniens fondent une colonie. Dans l'Écriture, les Sidoniens sont les grands exploiteurs de forêts : « Nous ne savons pas, nous autres, dit Salomon à Hiram, couper le bois comme les Sidoniens[2]. »

Les navigateurs anciens ont toujours eu un grand besoin de forêts, soit qu'eux-mêmes et sur place ils eussent à réparer ou à remplacer leurs bateaux, soit qu'ils chargeassent du bois de chauffage ou de construction. Sans cesse tirés sur les sables et les pierres, leurs navires s'usent et se pourrissent très vite. Athènes, dans la conquête de la Sicile, aperçoit l'acquisition de ces forêts italiennes qui sont alors intactes et qui lui donneront l'empire de la mer, τριήρεις τε πρὸς ταῖς ἡμετέραις πολλάς ναυπηγησάμενοι, ἐχούσης τῆς Ἰταλίας ξύλα ἄφθονα[3]. Par le même exemple des flottes athéniennes nous voyons avec quelle rapidité les navires deviennent inutilisables, νῦν αἵ δέ τε νῆες δίαβροχοι, τοσοῦτον χρόνον ἤδη θαλασσεύουσαι[4]. Il faut donc à toute thalassocratie ancienne un grand nombre de stations forestières pour refaire ses flottes. Les monts côtiers, couverts de bois, surtout quand ces bois servent aux constructions maritimes, sont convoités des navigateurs. Le Caucase et l'Ida, durant toute l'antiquité, tirent de là leur renommée, εὔδενδρον ὕλῃ παντοδαπῇ τῇ τε ἄλλῃ καὶ τῇ ναυπηγησίμῳ[5]. La Grèce préhellénique dut être pour les Phéniciens ce que fut plus tard pour les Athéniens l'Italie pré-romaine : le sapin, le chêne, le pin, le peuplier, toutes les essences abondaient, s'étageant de la cime des monts au creux des vallées, fournissant tous les matériaux pour les coques, rames, mâts, bordages, etc.

1. Tournefort, I, p. 255.
2. I *Rois*, v, 29-21.
3. Thucyd., VI, 90.
4. Thucyd., VII, 12.
5. Strab., XI, 497.

Digitized by Google

Mais les Phéniciens n'avaient pas seulement leurs besoins personnels. A leurs portes, un marché de bois, l'Égypte, a toujours recouru pour ses bâtisses et pour ses feux de la vie journalière, aux forêts insulaires ou continentales de la Méditerranée. L'Égypte n'a de forêt que ses palmiers, et le palmier est d'un trop grand rapport pour qu'on le mette à tous les usages. Le golfe d'Adalia, aujourd'hui, approvisionne les fourneaux et les chantiers d'Alexandrie. Dans l'antiquité il en était ainsi déjà : Antoine avait donné à Cléopâtre certains ports de ce golfe, afin qu'elle eût de quoi réparer et refaire ses flottes, Ἀμαξία ὅπου κατάγεται ἡ ναυπηγήσιμος ὕλη... καὶ δοκεῖ ταῦτα τὰ μέρη πλεονεκτεῖν τῇ τοιαύτῃ ξυλείᾳ, καὶ διὰ τοῦτο Ἀντώνιος Κλεοπάτρᾳ τὰ χωρία ταῦτα προσένειμεν ἐπιτήδεια ὄντα πρὸς τὰς τῶν στόλων κατασκευάς[1]. Avant la destruction des forêts sur les côtes d'Ionie et de Carie, les golfes de Cos et de Cnide fournissaient, eux aussi, à cet approvisionnement. En 1834, Michaud trouve encore ce commerce dans les rades voisines de Boudroun : « On n'y vient que pour se mettre à l'abri des vents du sud ou pour charger des bois qu'on transporte en Égypte ; nous n'apercevons sur le rivage que de misérables bûcherons et des troupeaux de chacals qui font entendre leurs cris semblables à des gémissements[2]. »

J'imagine qu'avant la première colonisation grecque ces rives d'Halicarnasse présentaient le même spectacle. Les innombrables barques du Nil, les charpentes des palais et maisons, les échafaudages et planchers des innombrables constructions royales ou privées, assuraient aux bois de l'Archipel homérique la même clientèle en Égypte que valut plus tard aux bois des Apennins le développement de la Ville romaine[3]. Car la Ville du monde homérique était sur le Nil :

1. Strab., XIV, 669.
2. Michaud et Poujoulat, III, p. 477.
3. Strab., V, 223 : τὴν ὕλην τὴν ναυπηγήσιμον, ᾗ το μὲν παλαιὸν ἐχρῶντο πρὸς τοὺς κατὰ θάλατταν κινδύνους · νῦν δὲ τὸ πλέον εἰς τὰς οἰκοδομὰς ἀναλίσκεται τὰς ἐν Ῥώμῃ.

Digitized by Google

Θήβας
Αἰγυπτίας, ὅθι πλεῖστα δόμοις ἐν κτήματα κεῖται[1].

Thèbes était alors ce qu'est aujourd'hui Paris dans l'estime et l'imagination de la plupart des Levantins. Tyr et Sidon étaient les échelles d'où l'on « montait » vers la ville, comme on « monte » encore aujourd'hui de Marseille vers Paris.

Le bois était donc une première matière de chargements. Mais l'Archipel fournit surtout des provisions de bouche : « L'île d'Amorgos, dit Tournefort[2], est bien cultivée. Elle produit assez d'huile pour ses habitants et plus de vins et de grains qu'ils n'en sauraient consommer. Cette fertilité y attire quelques tartanes de Provence... Il y a encore assez de vin à Sikinos pour mériter son ancien nom de Οἰνόη, beaucoup de figues et, quoique élevée en montagnes, l'île nous parut bien cultivée. Le froment qu'on y recueille passe pour le meilleur de l'Archipel; les Provençaux ne le laissent pas échapper; ils écumèrent tous les grains du pays en 1700 et ils seront obligés de continuer si l'on ne rétablit le commerce du cap Nègre. Ce n'est pas sans peine pourtant qu'on charge des grains au Levant; on ne trouve souvent qu'une partie de la cargaison dans une île; il faut alors courir à une autre île et se contenter quelquefois de charger moitié froment et moitié orge... »[3].

On pourrait trouver des citations analogues pour toutes les îles de l'Archipel et mettre sous chaque mot de l'*Odyssée* un passage de Tournefort. Que les Phéniciens aient fait les mêmes « écumages » de grains que les Provençaux, nous pouvons l'inférer de textes contemporains ou presque. Dans l'Écriture, nous voyons bien que les clients de Tyr et de Sidon paient les manufactures phéniciennes en matières premières, surtout en provisions de bouches, en βίοτος, : Salomon demande à Hiram du bois, des charpentiers et des artisans; Hiram lui demande en retour des grains et des huiles, des provisions. Le mot employé

1. *Iliad.*, IX, 381.
2. Tournefort, I, p. 278.
3. Tournefort, I, p. 302.

Digitized by Google

est לחם, *lehem*, *nourriture*, que les Hébreux agriculteurs traduisent par *pain* et les Arabes pasteurs par *viandes* : c'est l'exacte traduction de βίοτος[1].

Il faut nous arrêter à ce commerce des grains dans l'Archipel : la dernière remarque de Tournefort au sujet de Sikinos mérite surtout notre attention. Tournefort nous donne ici l'une des conditions fondamentales de ce commerce pour une marine étrangère exploitant cette mer semée d'îles et d'îlots. Ces îles sont petites, encombrées de montagnes, morcelées en plainettes, en champs minuscules, en jardinets de froment, d'orge ou d'oliviers. Chacune d'elles ne peut donc fournir aux navires étrangers qu'une moitié ou un quart de leur chargement. Seules les plus grandes, Samos, Chios, Lesbos ou Rhodes, fournissent tout un bateau de laine et plusieurs bateaux de vins ou de grains[2]. Le commerce étranger, pour remplir les cales de ses navires, est donc obligé de recourir à certains errements qui, d'un siècle à l'autre, ne sauraient être modifiés (c'est la nature même des choses qui les trace) : ou bien l'on cabote d'île en île et l'on récolte de ci de là une partie de la cargaison; ou bien l'on doit attendre en un port central les arrivages des îles voisines et séjourner en ce port central tant que les barques des indigènes n'ont pas rempli les cales. L'une ou l'autre de ces alternatives a toujours été dans l'Archipel ancien et moderne la règle des thalassocraties successives.

Au temps de Tournefort, on employait plus volontiers le second de ces moyens. On venait à Mycono ou à Milo charger les grains, les huiles, les vins, les soies et autres marchandises de tout l'Archipel : Mycono ou Milo était l'entrepôt central des indigènes et les étrangers y trouvaient des chargements complets. Ce procédé était à coup sûr le moins dangereux et le plus économique, en ces jours où la mer était pleine de périls et où le temps n'avait pas grand prix. Car le dénûment de ports de la

1. I *Rois*, v, 23.
2. Tournefort, II, p. 112.



Digitized by Google

plupart des îles[1], et la présence des corsaires à tous les détroits, et les coups de vents, et la tyrannie des agas turcs, et les exigences des primats locaux rendaient périlleux et coûteux le cabotage d'île en île... Mais pour attendre ainsi en un port central le bon plaisir des indigènes, il faut avoir beaucoup de temps à perdre et s'armer de patience : l'entrepôt n'est pas toujours plein; les arrivages des îles voisines sont rares, et lents, et peu considérables. Par crainte des pirates, ou faute d'expérience et de bateaux, les indigènes naviguent peu, et leurs barques plates, qui chavirent au moindre coup de vent, ne transportent que peu de marchandises. « On est sujet à ces alarmes dans l'Archipel, où l'on ne saurait passer d'une île à l'autre que dans des bateaux à deux ou à quatre rames qui ne vont que dans la bonace ou par un vent favorable; ce serait encore pis si l'on se servait de gros bâtiments; à la vérité, on serait à couvert des bandits dans une tartane; mais on perdrait tout le temps à soupirer après les vents[2]. » Il arrivait que cette longue attente fut impossible ou insupportable, pour peu que l'on fût pressé ou que la saison ne fût pas trop avancée, de façon à permettre encore le retour en France. Aussi parfois, quand le temps s'annonçait bon, avec un équipage bien armé, le capitaine franc préférait les risques du cabotage d'île en île aux ennuis et aux retards des longues stations à Milo ou à Mycono. D'île en île, de port en port, il s'en allait remplir sa cale, au hasard de la rencontre, en prenant à Naxos des fruits, à Tinos du blé ou de l'orge, à Santorin du vin, à Ios des figues ou des peaux. Il se faisait ainsi un chargement composite, mais rapide.

Aujourd'hui notre commerce est revenu à l'autre système, et

1. Naxos, Tinos et Andros, les plus grandes et les plus fertiles des Cyclades, n'ont pas de ports, partant pas de bateaux. Cf. Choiseul-Gouffier, I, p. 66 : « L'heureuse situation de Naxos lui assure encore une espèce de liberté au sein de l'oppression, et la nature, prodigue envers les habitants, semble avoir voulu interposer une barrière entre eux et la tyrannie : nul vaisseau n'y peut aborder. De simples bateaux suffisent à porter aux îles voisines le superflu des richesses dont abonde celle de Naxia. »

2. Tournefort, I, p. 300-301.

Digitized by Google

Syra lui sert d'entrepôt central : « La position centrale de cette île en fait le marché de l'Archipel et son port est un port de chargement pour les bâtiments, surtout pour les vapeurs[1]. » Mais ce système n'a pu prévaloir que grâce à un aménagement très complet du port de Syra et même de tout l'Archipel. Pour que nos vapeurs ne perdent plus leur temps à « espérer » les cargaisons, il faut d'avance que ces cargaisons soient amenées de tout le marché insulaire, et même des côtes grecques et asiatiques. Il faut que les chargements soient préparés et empilés dans des magasins, que remplissent lentement les arrivages des îles voisines et que le chargement du vapeur vide d'un seul coup. En l'absence de ces magasins, si nos grands vaisseaux, pour remplir leur flanc creux, ἐν νηῒ γλαφυρῇ, n'avaient que les miettes apportées de temps en temps par les barques indigènes, chacun d'eux devrait stationner des mois et des mois. Dans l'Archipel de l'*Odyssée*, les magasins n'existent pas. Les Phéniciens doivent donc rester une année entière au port de Syria avant de compléter leur chargement,

οἱ δ' ἐνιαυτὸν ἅπαντα παρ' ἡμῖν αὖθι μένοντες[2].

Ces navigations odysséennes nous étonnent un peu par la lenteur de leurs trajets, par la longueur de leurs relâches. On y compte volontiers par dizaines de jours, de mois et même d'années, et quand les Grecs demeurent dix ans, sous les murs de Troie, quand Ulysse dix années erre de Kirkés en Kalypsos, nous ne sommes que trop disposés à voir là une fable poétique, une exagération toute verbale. L'exagération légendaire existe à coup sûr en certains passages. Mais qu'on relise, au regard de l'*Odyssée*, nos voyageurs des derniers siècles et que l'on fasse ensuite la comparaison. Cette navigation côtière, qui va de cap en cap, était assez rapide par vent favorable, désespérément lente par le calme; quand survenait le mauvais temps, il fallait rester des jours et des semaines derrière le premier abri. Tournefort

1. *Instruc. naut.*, p. 182.
2. *Odyss.*, XV, 455.

Digitized by Google

veut passer de Samos à la côte asiatique; le trajet est de quelques milles : « Le 24 février, malgré le mauvais temps, nous nous retirâmes à Vati, dans le dessin de nous embarquer pour Scalanova et de passer à Smyrne : mais les pluies continuelles et les vents contraires nous arrêtèrent jusqu'à la mi-mars[1]... »

Ulysse et Ménélas ont dû séjourner de même dans les îles. Ulysse reste tout un mois dans l'île d'Éole, Ménélas vingt jours sur l'île de Pharos, où l'on mourait de faim. Ulysse reste un autre mois dans l'île du Soleil : « Le Notos ne mollissait pas, et bientôt les vivres s'épuisèrent; il fallut manger ce qui tomba sous la main, poissons et oiseaux de mer que l'on pêchait et chassait dans les trous de rocher », car on avait du moins des hameçons[2]. — « Le mauvais temps, dit Tournefort, nous retint à Stenosa, mauvais écueil sans habitants, où l'on ne trouve qu'une bergerie, retraite de cinq ou six pauvres gardiens de chèvres, que la peur de tomber entre les mains des corsaires oblige à s'enfuir dans les rochers à l'approche du moindre bateau. Nos provisions commençaient à manquer. Nous fûmes réduits à faire du potage avec des limaçons de mer, car nous n'avions ni filets ni hameçons pour pêcher, et les bergers nous prenant pour des bandits n'osèrent descendre de leurs rochers[3]. »

On voit que l'histoire, mot pour mot, est la même. Au bout de leurs provisions, les compagnons d'Ulysse, pressés par la faim, mangent les troupeaux du Soleil, le bétail sacré : « Tant que mes compagnons, dit Ulysse, eurent de la farine et du vin rouge, ils ne touchèrent pas aux génisses. Mais quand tous les vivres du bord furent épuisés, ils se mirent à rôder, à chasser les oiseaux et à pêcher ce qu'ils pouvaient prendre. Euryloque leur donna un funeste conseil : « Écoutez un instant mon discours, malgré « vos tiraillements d'estomac. Toutes les morts sont pénibles; « mais il est plus dur de mourir de faim. Allons, chassons les

1. Tournefort, II, p. 135.
2. *Odyss.*, XII, v. 325 et suiv.
3. Tournefort, I, p. 270.

Digitized by Google

« plus grasses génisses du Soleil[1]... » Sans être pressés par la faim, les navigateurs du XVIIIe siècle ont encore moins de religion : « La mer était si grosse que nous dûmes séjourner trois jours sur le méchant écueil de Raclia. Les moines d'Amorgos, maîtres de Raclia, y font nourrir huit à neuf cents chèvres : deux pauvres caloyers en prennent soin ; mais ils sont inquiétés à tous moments par les corsaires, qui n'y abordent souvent que pour prendre quelques chèvres : il n'y passe même pas de caïque, dont les matelots n'en volent quelqu'une ; dans trois jours, les nôtres n'assommèrent que sept de ces animaux et, quoiqu'ils ne fussent que trois, ils les mangèrent jusqu'aux os. » Voilà quels sacrilèges sont dus à la tempête. Mais que faire dans un mouillage désert ?

« Pendant la nuit, le vent est venu du sud (c'est le Notos d'Ulysse), soufflant avec une grande violence. Nous étions dans la mer où Ikare fit naufrage et nous pouvions craindre le même sort. Notre commandant a résolu de chercher asile dans un des ports du voisinage. Nous sommes entrés le 6 au matin dans la rade de Latchéta (Alatsata sur la péninsule d'Érythrées)... Ce port est vaste et commode... Nous voici à l'ancre. Les montagnes incultes et couvertes d'une bruyère aride nous environnent de toutes parts. Nous n'avons point osé nous éloigner du rivage dans la crainte de perdre une occasion favorable pour remettre à la voile. Nous voilà confinés depuis plusieurs jours sur une côte déserte. Toutes nos promenades se bornent à parcourir la rive... Toutes les fois que la mer s'apaise ou que le vent paraît favorable, on donne le signal du départ. Il est souvent arrivé qu'on a déployé la grande voile. Alors tout le monde était content. Mais le vent changeait : il fallait rester. Deux fois, nous sommes sortis du port et nous nous sommes avancés vers Samos. Toujours la tempête nous a ramenés. Le vingt-troisième jour de notre station nous avons fait une nouvelle tentative. Toutes les voiles étaient dehors. La *Truite* s'avançait rapidement. Mais tout

1. *Odyss.*, XII, v. 400 et suivant.

Digitized by Google

à coup le calme nous a surpris et les courants nous ont emportés sur des rochers qui bordent l'entrée de la rade[1]. »

Ulysse, après une semaine de festins dans l'île du Soleil, met aussi à la voile dès que la tempête semble se calmer. A peine en mer, le navire est pris en écharpe par un coup de vent, renversé et drossé par les courants vers la terrible Charybde[2]...

Mais le beau temps reparaît. On remet à la voile. Une heure après, au premier détour d'île ou de cap, un vent traversier ou un grain subit obligent à une nouvelle relâche. « Nous partîmes de Patmos par le plus beau temps du monde, dont il faut se défier en cette saison, car c'est ordinairement le présage de la tempête. Notre dessein était de passer à Icaria; le vent du sud-est était si violent qu'il nous fit relâcher à la petite île de Saint-Mimas, où nous fûmes trop heureux d'arriver sur le soir. Le lendemain, le vent fut encore plus frais... Une vieille barque française avait échoué là depuis quelques mois... Notre peur redoubla à la vue de quelques citrons flottant sur l'eau qui vinrent nous annoncer qu'un gros caïque avait échoué. Nous avions bu le jour précédent avec cinq matelots qui le conduisaient et qui avait été à Stanchio charger de ces fruits. Ces matelots comptaient sur la bonté de leur bâtiment qui était tout neuf; mais comme ils n'avaient pas de boussole, non plus que nous, et que l'on ne voyait qu'obscurément le cap de Samos, ils se brisèrent contre les rochers[3]... »

Au cours d'une pareille navigation, avec de telles relâches et quelques avaries, si l'on a encore la chance d'éviter les pirates, les mois s'écoulent et la mauvaise saison survient. Il faut alors hiverner trois ou quatre mois; ainsi fit Tournefort dans l'île de Mycono. Car, pendant l'hiver, on ne saurait songer au voyage : « Tu veux arriver sain et sauf, répond au navigateur le devin de l'*Anthologie* : commence par prendre un bateau neuf, puis ne lève pas l'ancre en hiver mais en été; à ces deux conditions, tu

1. Michaud et Poujoulat, III, p. 439-445.
2. *Odyss.*, XI, 327 et suiv.
3. Tournefort, II, p. 148.

Digitized by Google

arriveras peut-être, si en pleine mer un pirate ne t'enlève pas,

.... καινὴν ἔχε τὴν ναῦν,
καὶ μὴ χείμωνος, τοῦ δὲ θέρους ἀνάγου ·
τοῦτο γὰρ ἂν ποίης, ἥξεις κακεῖσε καὶ ὧδε
ἂν μὴ πειρατὴς ἐν πελάγει σε λάβῃ[1].

Toute marine étrangère naviguant à la voile dans l'Archipel est donc forcée d'avoir, en une multitude de points, des reposoirs et des relâches. Ses bateaux y séjournent des journées et des semaines pendant l'été, des mois et des trimestres pendant l'hiver. Ce sont là deux conditions qu'il faut bien *réaliser* dans notre esprit si nous voulons avoir une juste représentation de l'Égée primitive. Une thalassocratie phénicienne ou carienne ou crétoise suppose : 1° des centaines, des milliers d'établissements crétois, cariens ou phéniciens; 2° des stations très longues des navires et des équipages en ces établissements.

On ne saurait trop insister sur ces deux notions. Faute de les avoir toujours présentes, on peut n'être que trop enclin à transporter dans cette Égée primitive les us et coutumes de notre commerce. Aujourd'hui, avec deux ou trois entrepôts, les Anglais tiennent toute la Méditerranée... Chaque détroit, chaque rocher, chaque aiguade de l'Égée primitive a dû voir des campements phéniciens, — s'il est vrai que les Phéniciens ont eu la thalassocratie de cette mer. Ici encore, nous ne pouvons guère procéder que par comparaison : sauf le périple d'Hamon, il ne nous reste de ces navigations phéniciennes aucune relation pour nous renseigner directement. Mais ce seul périple nous en dit long, par le grand nombre de stations, de fondations et de séjours qu'il nous rapporte. Dans l'ensemble, d'ailleurs, ces navigations phéniciennes ne devaient pas sensiblement différer de toutes les navigations antiques. Tyr et Sidon avaient été les grandes initiatrices pour toutes les choses de la mer. Les mêmes errements se sont conservés, tant que les procédés de navigation ne subirent aucun changement radical. Dans la Méditerranée

1. *Anthol.*, XI, 162.

Digitized by Google

orientale, dans l'Archipel en particulier, les vieux procédés se sont transmis jusqu'à nos jours.

Le propre de toutes ces marines étant le faible tonnage des vaisseaux et l'emploi combiné de la voile et de la rame, je n'imagine pas une grande différence entre la navigation des Argonautes et celle des Turcs au siècle dernier, le long des côtes du Pont-Euxin : « Les caïques, qui vont sur cette mer, sont des felouques à rames qui se retirent tous les soirs à terre et qui ne se remettent en mer que dans le calme, ou avec un bon vent à la faveur duquel on déploie une voile quarrée, animée par les zéphyrs, et que l'on baisse bien sagement lorsqu'ils cessent de souffler. Pour éviter les alarmes que la nuit donne quelquefois sur l'eau, les matelots de ce pays-là, qui aiment à dormir à leur aise, tirent le bâtiment sur le sable et dressent une espèce de tente avec la voile. » Cette navigation côtière avec relâche tous les soirs, avec arrêts aux sources, aux caps, à toutes les occasions de repos, conduisit Tournefort de Constantinople à Trébizonde en quarante jours (12 avril-23 mai). Faut-il noter que les mots de Tournefort sur « les alarmes que la nuit donne quelquefois sur l'eau » sont la traduction exacte des vers de l'*Odyssée*? « Tu veux, dit Euryloque à Ulysse, que nous naviguions de nuit, alors que des nuits sortent les coups de vents qui perdent les bateaux »,

ἀλλ' αὔτως δι᾽ νύκτα θοὴν ἀλάλησθαι ἄνωγας...
ἐκ νυκτῶν δ' ἄνεμοι χαλεποί, δηλήματα νηῶν,
γίγνονται · πῇ κέν τις ὑπεκφύγοι αἰπὺν ὄλεθρον[1].

Tous les voyages de l'Archipel pourraient nous fournir de bons exemples de cette navigation journalière allant prudemment d'île en île[2], à la merci du premier coup de vent : « on a beau partir par la bonasse; comme on n'a point de boussole, il faut se retirer dans la première cale, lorsque le vent se rafraîchit[3]. » De cales en cales, on va un peu à l'aventure : on se dispose à passer

1. Tournefort, III, p. 1 ; *Odyss.*, XII, p. 285-287.
2. Tournefort, III, p. 330.
3. Tournefort, I, p. 243 ; II, p. 149.

Digitized by Google

d'Anaphè à Astypalèe, mais les vents forcent d'aller à Myconos; d'Amorgos à Ios, on relâche à Kalogero, à Cheiro, à Steinosa, à Raclia, sur tous les rochers : « La navigation entre l'Espagne et l'Italie peut se faire à travers la haute mer, dit Strabon, à cause des vents réguliers qui y soufflent. Posidonios vante la constance de ces vents : grâce à eux, il ne mit que *trois mois* pour faire la traversée après de nombreuses relâches aux îles Baléares, en Sardaigne et sur la côte libyque qui leur fait face[1] ». Τρισὶ μησὶν εἰς Ἰταλίαν κατᾶραι : que l'on médite seulement ce chiffre ! et nous avons là une navigation particulièrement heureuse ! pourtant elle nous semble un jeu de raquette renvoyant le navire des Baléares à l'Afrique et de l'Afrique à la Sardaigne. Que l'on fasse le compte des stations que pareilles traversées supposent. Et que l'on en calcule ensuite les conséquences pour la pénétration des races, des langues, des idées et des cultes.

De nos jours, les laines, les soies et les fers européens pénètrent dans tous les ports de la Méditerranée levantine. Mais les « Francs » eux-mêmes, Belges, Français, Allemands ou Anglais, ne fréquentent que les grandes places de commerce : les langues, coutumes, religions et idées des peuples navigateurs ne dépassent guère les quais d'Alexandrie, de Smyrne ou de Salonique... Avec les innombrables relâches des vieilles marines, tous les points des côtes sont visités, tous les bourgs, villages et échelles des rivages sont sous l'influence directe des navigateurs. C'est comme un perpétuel bourdonnement de barques derrière tous les promontoires abrités. Aussi, quand ces navigateurs sont des Grecs, toute la Méditerranée orientale est « imprégnée » d'hellénisme, et rapidement, et entièrement. Pour la toponymie maritime, il se passe ce que nous dit Strabon : les noms de lieux les plus employés sont les noms grecs, τῶν ὀνομάτων, ὅσα ἐνδοξότατα, τῶν πλείστων ὄντων Ἑλληνικῶν, soit que les Grecs aient imposé une onomastique nouvelle, soit qu'ils se soient approprié l'onomastique de leurs prédécesseurs, τὰ μὲν καινὰ ἔθεσαν, τὰ δὲ παρω-

1. Strab., III, 144 ; Strab., III, 166 ; XI, 518.

Digitized by Google

νόμασαν. Pour la langue commerciale, tout le monde levantin parle grec. Pour la littérature, c'est la Grèce qui fournit les formes, les règles, les modèles et, le plus souvent, aussi les idées : Homère devient *le Livre*, la Bible, ou la Lecture, le Coran, de toute la Méditerranée hellénistique. Pour la religion, les dieux indigènes du Levant et du Couchant revêtent des costumes et des appellations helléniques ; les panthéons indigènes accueillent toutes les divinités des Grecs. Dans cette hellénisation, la conquête militaire des Macédoniens eut des effets en profondeur, pour ainsi parler, vers l'intérieur des terres. Si l'expédition d'Alexandre n'avait pas grécisé l'intérieur des continents, il est probable que les îles seules et les côtes eussent été frôlées et polies par le va-et-vient incessant des barques. Mais ce furent ces incessantes navigations qui hellénisèrent toutes les côtes bien avant la conquête macédonienne.

La longueur des séjours avait les mêmes résultats que la fréquence des passages. Campés à la plage ou sur l'îlot côtier, les navigateurs restaient des semaines et des mois. Pour compléter leur chargement, nous avons déjà vu qu'il leur fallait de longues attentes ; mais il ne leur fallait pas moins de temps pour « bazarder » leurs propres marchandises. Ce mot « bazarder », tel que l'entendent aujourd'hui les Levantins, est le seul qui convienne à l'étalage, à l'offre répétée, à la vanterie, au miroitement devant les yeux des enfants et des femmes, à toutes les roueries que ces marchands de camelote et de bibelots, — ἀθύρματα, dit Homère, παντοῖα ἀγαθά, dit Hérodote, — devaient employer pour « pousser » la vente. Le poète nous raconte comment ces filous montent dans les harems des villes hautes et tentent la curiosité ou la coquetterie des femmes étalant bibelots, colliers et pierres précieuses.

χρύσεον ὅρμον ἔχων, μετὰ δ' ἠλέκτροισιν ἔερτο ·
τὸν μὲν ἄρ' ἐν μεγάρῳ δμωαὶ καὶ πότνια μήτηρ
χερσίν τ' ἀμφαφόωντο καὶ ὀφθαλμοῖσιν ὁρῶντο,
ὦνον ὑπισχόμεναι[1].

1. *Odyss.*, XV, 460-63,

Digitized by Google

Cette camelote, bijoux et bibelots sont d'une lente défaite. Il faut les offrir vingt fois, et allécher la cliente, et peu à peu surexciter son envie, puis feindre un jour de céder sur le prix et de consentir une bonne affaire. Quand la récolte a été abondante et que, celliers et caves regorgeant, la vie est assurée pour une ou plusieurs années, la femme obtient facilement du mari l'achat qu'elle désire : c'est encore ainsi que les choses se passent dans les villages de l'Asie turque où les marchands grecs et arméniens viennent troquer les marchandises européennes contre les grains, huiles, peaux, laines ou bois du paysan... Mais quand la récolte a été médiocre ou mauvaise, les maris se font longtemps prier. Ils interrompent assez rudement les demandes des femmes. Les greniers et les bourses se ferment. Le marchand doit attendre des temps meilleurs.

Dans notre Syria homérique, il faut croire que les Phéniciens n'avaient pu se défaire de leur camelote ni remplir leurs cales de vins, de céréales ou de fruits, avant que la mauvaise saison ne fût survenue : ils avaient hiverné. Puis, le chargement n'étant pas complet, ils avaient encore attendu la récolte suivante. Rien ne les pressait. Ils avaient tiré leur vaisseau au fond de la rade, loin du port, à l'endroit où la source vient se jeter à la mer. Sur ce sol mou de vases, de sables et d'herbes, ils avaient pu radouber la coque, refaire le bordage. Ils campaient à terre, près du navire creux, dormaient, mangeaient et buvaient à leur contentement. Ils s'en donnaient à cœur joie avec les grand'mères de ces bonnes tricoteuses que les Francs de Tournefort connaissent à Milo et à l'Argentière. Plus d'un Sidonien à bord était aussi peu pressé de partir que ces matelots français dont nous parlent les voyageurs des derniers siècles : « A l'Argentière ces marins trouvent aussi des plaisirs qui les retiennent trop longtemps dans la rade et leur font oublier leur devoir ainsi que l'intérêt de leurs armateurs[1]. » Que l'on étudie le commerce des campagnes et des petites villes, en pleine France, à l'heure actuelle encore, dans

1. A. Olivier, *Voyage dans l'Empire Othoman*, II, p. 196.

Digitized by Google

les régions du moins que n'ont pas pénétrées les chemins de fer : les porte-balle et marchands forains arrivent avec leur camelote sur leur dos ou dans leur roulote ; ils ouvrent boutique provisoire et souvent finissent par demeurer des mois et des années. J'ai vu dans mon enfance, vers 1872, arriver à Morez-du-Jura un photographe ambulant qui installa près de sa roulote, κοίλῃ παρὰ νῆι, un atelier en plein vent et une boutique : vingt-huit ans après, il est toujours là, campé près de sa voiture qui lui sert de maison. Les roulotiers de la mer primitive en usaient ainsi, surtout quand le plaisir se joignait aux affaires. Chez Kirké, Ulysse demeure un an à manger, à boire et à oublier Pénélope ; au bout d'un an, ses compagnons lui demandent de partir, mais ne le décident qu'à grand'peine. Pour tous ces navigateurs, un an de séjour est chose commune : « Je suis resté un an en Phénicie, raconte Ulysse ; je resterais volontiers un an près de toi, dit Télémaque à Ménélas ; je serais tout disposé à demeurer un an chez vous, dit Ulysse aux Phéaciens. »

(*A suivre.*) Victor Bérard.

---

Digitized by Google

# BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

## SÉANCE DU 24 AOUT 1900

M. Barbier de Meynard fait une communication sur la monographie d'Avicenne qui vient d'être publiée par M. le baron Carra de Vaux.

## SÉANCE DU 31 AOUT 1900

M. Collignon présente une couronne funéraire en or, offerte au Musée du Louvre par M. Paul Gaudin. Cette couronne provient d'Érythrées en Asie Mineure. Elle se compose d'un cercle de cuivre recouvert d'or, auquel sont fixées des feuilles d'olivier découpées dans une mince lame d'or. Par sa simplicité élégante, elle rappelle plutôt les couronnes de banquet figurées sur les vases peints que les couronnes funéraires de la Grande-Grèce et de la Crimée.

M. Homolle communique une inscription d'Angora, dont il doit la copie à M. Pons, consul de France en cette ville. Ce monument, qui a été recouvert presque immédiatement après avoir été trouvé, a donc été sauvé par le zèle de M. Pons. L'inscription, qui compte plus de trente lignes, date des premières années du IIe siècle p. C.; elle était gravée sur la base d'une statue élevée à Claudius Severus, descendant du roi Déjotaros, des deux tétrarques de Galatie appelés Amyntas, et du roi d'Asie Attale, apparenté à de nombreuses familles consulaires et sénatoriales. Il s'était distingué par ses générosités envers la ville d'Ancyre, y avait exercé les plus hautes fonctions civiles et religieuses, et avait secondé de tout son pouvoir les troupes en marche contre les Parthes dans l'expédition de Trajan en 115-116.

M. Babelon présente les photographies d'un beau vase en argent antique appartenant à M. Walters, de Baltimore. Ce vase a été trouvé en 1897 à Crémasté, près de Cyzique, en Asie Mineure, en même temps qu'une statuette en calcédoine qui fait partie de la collection de M. le baron de Rothschild. Sur le pourtour, on voit en relief Médée emportant, sur un char traîné par deux dragons, les cadavres de ses deux enfants qu'elle vient de tuer. C'est la représentation d'un épisode de la *Médée* d'Euripide.

M. S. Reinach cherche à expliquer une formule encore incomprise qui reparaît dans deux inscriptions gravées sur des lamelles d'or, découvertes dans l'Italie méridionale. Ces inscriptions en vers sont des rédactions différentes d'un hymne orphique que l'on plaçait, comme un memento, dans la tombe des initiés, afin qu'ils pussent s'en servir pour obtenir accès aux séjour des bienheureux. La formule à éclaircir est ainsi conçue : « Chevreau, je suis tombé dans le lait. » Suivant M. Reinach, cela signifie simplement que l'initié aux mystères de Bacchus, qualifié lui-même de chevreau dans l'Italie méridionale, est devenu à son tour un chevreau et qu'il a trouvé la nourriture appropriée à son existence nouvelle.

Digitized by Google

L'idée d'un baptême orphique par le lait doit être rejetée tant qu'elle ne sera pas autorisée par d'autres textes ; il ne peut s'agir non plus d'une émigration de l'âme dans la voie lactée.

## SÉANCE DU 7 SEPTEMBRE 1900

M. Heuzey entretient l'Académie d'un travail de reconstitution archéologique exécuté pour l'Exposition universelle. Il s'agit du grand bas-relief historique du roi Eannadou, découvert en Chaldée par M. de Sarzec et connu sous le nom de *Stèle des Vautours*. Grâce à cette restitution matérielle, établie avec des moulages, la place de sept fragments jusqu'ici retrouvés a pu être déterminée avec certitude et la position qui leur avait été assignée d'avance au Musée du Louvre est de tous points confirmée. Un petit fragment, dont le moulage a été obligeamment envoyé par le British Museum, a contribué à cette confirmation. Il donne le pied droit de la grande figure de divinité qui tient les prisonniers enfermés dans une sorte de cage. Or, en rétablissant le tracé des losanges qui forment le treillis de cette cage, on a obtenu géométriquement la hauteur de la figure principale. Sur la face opposée, le même fragment est venu compléter une des scènes les plus curieuses : la représentation des funérailles après le combat. A côté de la pyramide de cadavres humains, on voit maintenant un entassement d'animaux immolés, sur lesquels un homme complètement nu était monté pour procéder au rite de la libation. Cet acte religieux s'accomplit suivant l'usage chaldéen, c'est-à-dire que la libation, au lieu de se perdre à terre, est versée sur des bouquets de branches de palmier avec leurs inflorescences ou leurs régimes de dattes; ces gerbes végétales sont placées dans deux grands vases auprès du taureau couché, qui est la principale victime offerte.

M. Héron de Villefosse communique une série d'observations sur le texte du papyrus latin de Genève n° 1, dues à M. le capitaine Espérandieu, professeur à l'École militaire de Saint-Maixent. Ces observations viennent confirmer ce qui a déjà été dit au sujet de ce texte. Elles montrent que l'administration militaire, à l'époque romaine, avait plus d'un point commun avec celle de nos armées modernes. Il y a, par exemple, une identité presque absolue entre la comptabilité de l'armée romaine et celle qui était en usage en France il y a une vingtaine d'années. On retrouve aussi dans le texte de ce papyrus des mentions de soldats « mis en subsistance », pour des causes qui nous échappent, dans des centuries autres que la leur. La « mise en subsistance » est encore de règle actuellement, quand un homme est éloigné par un service spécial de l'unité administrative à laquelle il appartient.

M. Héron de Villefosse étudie ensuite une inscription latine de Vaison, dont la dernière ligne n'a jamais été interprétée d'une manière satisfaisante, et y reconnaît le titre d'une fonction municipale, *praefectus fluminis Ovidis*. Ce préfet municipal était donc chargé de surveiller le cours de l'Ouvèze et d'y assurer la navigation. On sait, par des inscriptions de Saint-Gilles et de Nîmes, qu'il existait une corporation de bateliers de l'Ouvèze, *Nautae Ovidis*.

M. Philippe Berger, rendant compte d'un travail de M. Louis Levistre sur l'origine des monuments mégalithiques que l'auteur attribue aux Phéniciens,

Digitized by Google

fait quelques réserves au sujet des conclusions formulées dans cette communication.

## SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 1900

M. Salomon Reinach essaie d'établir que le célèbre groupe de l'*Enfant à l'Oie*, qui est la copie d'un bronze dû au sculpteur grec Boéthos, ne représente pas, comme on l'a pensé, un simple sujet de genre. Selon lui, il s'agit d'Esculape enfant, qui, attaqué par une oie sauvage, la réduisit à l'obéissance et en fit son oiseau familier. A l'appui de cette hypothèse, M. Reinach rappelle qu'il y avait des oies guérisseuses dans les temples d'Esculape; qu'une copie du groupe de Boéthos se voyait dans le temple dédié à Esculape dans l'île de Cos et que Boéthos est précisément cité, dans une inscription grecque, comme l'auteur d'une célèbre statue d'Esculape enfant.

M. Héron de Villefosse annonce qu'on vient de retrouver, au Musée du Louvre, une base en marbre ornée d'une inscription grecque portant le nom de Théodoridas, fils de Laistratos, découverte à Milo en même temps que la célèbre Vénus de ce nom. Ce monument n'était connu, jusqu'à présent, que par le croquis d'un officier de marine nommé Voutier, présent à la découverte, lequel croquis a été publié par M. Ravaisson et étudié par M. Salomon Reinach. Cette base avait été, à une époque lointaine, malencontreusement accouplée, au Musée du Louvre, avec un monument funéraire de basse époque, et les lettres de l'inscription passées au rouge avaient été dénaturées. Ce qui est particulièrement intéressant, c'est que l'un des Hermès découverts avec la Vénus de Milo entre exactement dans une cavité pratiquée à la partie supérieure de la base, ce que démontrent, d'ailleurs, avec évidence, les moulages présentés à l'Académie par M. Héron de Villefosse. De cette communication, il résulte que Voutier n'avait pas, comme on l'en a accusé, réuni arbitrairement cette base et cet Hermès. Les historiens de l'art antique pourront désormais utiliser ce document dans leurs études.

M. Salomon Reinach insiste ensuite sur l'importance de la découverte annoncée par M. Héron de Villefosse. Cette découverte permet, en effet, d'écarter, d'une façon définitive, l'opinion de M. Furtwaengler qui fait remonter la Vénus de Milo aux environs de l'an 100 avant Jésus-Christ.

M. Reinach pense que cette même découverte confirme, en revanche, la thèse que depuis plusieurs années il soutient lui-même, d'après laquelle il faudrait placer vers l'an 380 avant Jésus-Christ non seulement la date de la Vénus de Milo, mais encore celle du Neptune de Milo, dont on peut voir en ce moment le moulage devant le pavillon helléniqne, dans la rue des Nations, à l'Exposition universelle. Ce Neptune a été offert par le même Théodoridas, qui a aussi consacré la base de l'Hermès, retrouvée par M. Héron de Villefosse, laquelle base, d'après les caractères de l'inscription, remonte à l'an 350 a. C. M. Reinach croit donc que la Vénus de Milo (qu'il considère comme une Amphitrite) a été associée autrefois au Neptune et que ces deux œuvres sont sorties du même atelier.

M. Gustave Oppert, ancien professeur à l'Université de Madras, communique

Digitized by Google

un mémoire sur les Sâlâgramâs ou pierres sacrées des aborigènes non-aryens de l'Inde. Ces pierres ou coquilles pétrifiées sont les emblèmes de Vichnou, le dieu conservateur. La croyance relative à ces pierres sacrées représentant le principe féminin a été le précurseur de la doctrine athée de Kapila, nommée Sankhya. Les formes très diverses de ces pierres ont des vertus très variées, bienfaisantes ou malfaisantes.

## SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 1900

M. Homolle, directeur de l'École française d'Athènes, rend compte des travaux exécutés pendant le cours de l'année 1900 :

I. — *Voyages d'exploration.* — 1° Recherches sur le *limes syriacus*, par M. Chapot. — Le but de ce voyage est l'étude de l'organisation de la défense sur les frontières orientales de l'empire romain. Un accident qui a compromis la santé de M. Chapot l'a arrêté au moment même où il annonçait la découverte de plusieurs pierres milliaires inédites.

2° Exploration de la Bithynie. — M. G. Mendel a poursuivi dans la région orientale de cette province les recherches exécutées, l'an passé, dans la région occidentale. Trois cents textes, la découverte de l'emplacement d'Adrianopolis, des données intéressantes sur le réseau des routes, sont le résultat satisfaisant de ce voyage.

II. — *Fouilles.* — En Thrace, M. Seure avait été chargé d'explorer les tumuli pour y rechercher les traces de la civilisation thrace. Aux fonds dont disposait l'École d'Athènes le gouvernement bulgare a ajouté, comme l'an passé, une subvention de 2.000 fr. Les fouilles ont porté sur les tumuli de Philippopoli et de Iamboli. Les objets retrouvés s'étagent de la surface du sol jusqu'à 7 mètres au-dessous; ils s'espacent de l'époque romaine aux âges préhistoriques. Les libéralités du prince de Bulgarie ont permis aux travailleurs d'explorer la vieille ville bulgare de Tirnovo et la cité romaine de Nicopolis.

En Crète, M. Demargne a fouillé sur l'emplacement d'Erimopoli (Itanos), et sur l'acropole archaïque de Goulas. C'est une des plus belles citadelles de la Grèce. Plusieurs enceintes de murailles subsistant en entier, la voie qui montait à l'agora, l'agora elle-même, le prytanée, plusieurs temples, des offrandes d'argent, un trésor, des monnaies, ont été déjà découverts. De plus, le plan de la ville, levé par les soins de l'École, permettra de poursuivre avec résultat ces fouilles dont on peut beaucoup espérer.

A Delphes, après avoir déblayé le temple, puis ses dépendances (le stade, le théâtre, la fontaine Castalie, le gymnase), on a entrepris la recherche de l'hippodrome et celle du temple d'Athêna Pronaia. Après avoir déterminé l'enceinte et le temple, l'emplacement des portes, on a dégagé les soubassements d'un trésor du v^e siècle, de style ionien, très analogue au trésor de Cnide, un temple rond, etc.

Cet endroit, qui passait pour avoir été fouillé sous Capo d'Istria, semble au contraire contenir un groupe d'édifices remarquablement conservés et décorés de frises sculptées. Huit jours de sondage ont permis de retrouver de très précieux fragments. Le terrain sera exproprié et fouillé dans toute son étendue.

Digitized by Google

Cet automne, on commencera les fouilles du temple d'Athéné-Aléa à Tégée que Pausanias désigne comme le plus beau du Péloponnèse et qui était décoré de frontons sculptés par Scopas. Les libéralités de la Société archéologique d'Athènes, qui, sur l'invitation de M. Cavvadias, correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, a pris à sa charge les frais d'expropriation, ont facilité l'exploration de ce célèbre monument.

M. Héron de Villefosse communique un long rapport du R. P. Delattre sur les fouilles qu'il poursuit à Carthage, à l'aide des fonds fournis par l'Académie. Pendant les six premiers mois de l'année courante, le P. Delattre a exploré les tombes de la nécropole punique voisine de la colline de Sainte-Monique. Il y a fait de très curieuses découvertes qui sont venues augmenter les belles séries de monuments antiques déjà exposés au Musée de Saint-Louis. Des terres cuites peintes, brûle-parfums sous forme de têtes de déesses, figurines de femmes, rasoirs en bronze ornés d'inscriptions puniques et de sujet au trait, amulettes de tout genre, en or, en argent et en ivoire, vases en forme d'oiseaux et d'animaux, constituent les principaux éléments de ce mobilier funéraire qui permet de juger et d'apprécier l'art des Carthaginois.

## SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 1900

M. Henri Omont donne lecture, au nom de M. Léon-G. Pélissier, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier, d'un mémoire sur les dates de trois lettres inédites de Jean Lascaris, ambassadeur de France à Venise (1504-1509). Ces trois lettres, conservées à la Bibliothèque nationale dans la Collection Dupuy, sont tout ce qui reste de la correspondance politique du célèbre helléniste et de ses négociations avec la Sérénissime République. Elles ne portent qu'une date de jour et de mois, sans mention de l'année. M. Pélissier en fixe la date d'une façon précise : 20 août 1505, 21 novembre 1507 et 11 juillet 1508. Il étudie ensuite chacune d'elles en particulier et fait ressortir l'intérêt historique de ces trois dépêches pour l'étude de la politique encore si embrouillée des rois de France et des souverains italiens.

M. E. Babelon présente à l'Académie deux disques ou rondaches en argent doré, de travail oriental, ornés sur leur surface de scènes de chasse en relief, au repoussé, qui rappellent la décoration de certaines coupes sassanides. Ces deux disques étaient probablement des *umbo* de boucliers. Sur celui qui est le mieux conservé on lit deux inscriptions grecques : *Sanctuaire d'Artémis* et *Des offrandes du roi Mithridate*. Ce roi Mithridate est probablement Mithridate le Grand, le terrible adversaire des Romains. Quant au temple d'Artémis, il s'agit de la déesse Mâ ou Enyo, de Comana, dans le Pont, où ces deux monuments ont été découverts. — MM. Reinach et Dieulafoy présentent quelques observations.

## SÉANCE DU 5 OCTOBRE 1900

M. Helbig, associé étranger, fait une communication sur les ἱππεῖς athéniens. D'après les auteurs grecs, les Athéniens n'ont recruté aucun corps de cavalerie parmi leurs propres citoyens qu'avant la paix de 50 ans conclue en 452 a. C. Il



Digitized by Google

y a pourtant des faits qui, au premier coup d'œil, semblent contredire cette indication. La seconde des classes dans lesquelles Solon divisa les citoyens athéniens d'après le cens portait le nom d'ἱππεῖς. Mais les peintures des vases attiques contemporains prouvent que ce n'étaient pas des cavaliers au sens propre du mot. On y voit exclusivement des hoplites qui ne se servent du cheval que comme moyen de transport et qui combattent après avoir mis pied à terre pendant que leurs chevaux sont gardés derrière la ligne de bataille par de jeunes garçons armés de javelots ou par des archers. Donc les « cavaliers » de Solon étaient sans aucun doute non pas des cavaliers dans le sens le plus récent du mot, mais des citoyens athéniens qui faisaient leur service comme hoplites et qui étaient assez riches pour entretenir les chevaux qui les transportaient pendant les marches et des gens qui les accompagnaient et gardaient leurs chevaux pendant le combat. En outre, on voit quelquefois sur les vases attiques du temps de Pisistrate et des Pisistratides des cavaliers équipés d'une façon analogue à celle de la cavalerie proprement dite. Mais comme Pisistrate avait désarmé le peuple athénien, il est *a priori* probable que ces cavaliers n'étaient pas des citoyens athéniens, mais des étrangers. D'un autre côté, nous savons que Pisistrate s'était allié avec le roi de Thessalie, que ses fils maintinrent cette alliance et qu'en 512, des cavaliers thessaliens combattirent dans les rangs athéniens contre les hoplites de Sparte. Il semble donc que les cavaliers que l'on voit sur les vases attiques contemporains n'étaient pas des Athéniens, mais plutôt des Thessaliens. Cette hypothèse est confirmée par le pétasos thessalien qui couvre la tête de ces cavaliers.

M. Bréal lit une note sur l'étymologie du mot ἀδρότη, défini par Lancelot, dans son *Jardin des racines grecques*, « nuit, temps où l'on erre ».

## SÉANCE DU 12 OCTOBRE 1900

M. Ad. Wilhelm, secrétaire de l'Institut autrichien d'archéologie d'Athènes, communique un fragment d'inscription trouvé, il y a déjà longtemps, à l'Acropole d'Athènes et dont il fait ressortir, par des restitutions nouvelles, l'importance historique. Il montre que dans ce texte, jusqu'ici resté inexpliqué, il ne peut être question que de l'exemption de la taxe des métèques accordée par les Athéniens aux habitants exilés d'Olynthe, après la prise de la ville par Philippe.

## SÉANCE DU 19 OCTOBRE 1900

M. Cagnat communique, de la part de M. Gauckler, les résultats des fouilles entreprises par M. le lieutenant Gombeaud dans le poste romain de Ksar-Ghelân dans le Sahara tunisien. Le déblaiement de ce poste a amené la découverte de toute la série des chambres qui constituent la caserne, d'un réduit central réservé au commandant du poste et de constructions annexes situées à quelque distance du fortin. Une inscription trouvée dans les fouilles donne le nom antique de la locatité : *Tisavar*.

La commission du prix Bordin (études relatives à l'Orient) propose le sujet suivant pour 1903 : *Étudier avec détail une période de l'histoire de l'Indo-*

Digitized by Google

*Chine.* — La même commission (antiquité classique) propose le sujet suivant, également pour 1903 : *Etudier l'authenticité et le caractère des monographies qui composent l'Histoire Auguste, l'époque où elles ont été composées et quels en sont les auteurs.*

M. Salomon Reinach fait une communication sur les types féminins de Lysippe. Il remarque que les historiens de l'art grec n'ont coutume de s'occuper que des types virils créés par Lysippe, alors que les textes antiques lui attribuent aussi des figures de femmes et que dans l'œuvre immense qu'il a laissée ces figures devaient occuper une place importante. Prenant pour point de départ la copie de l'Apoxyomène de Lysippe, au Vatican, qui est admirablement conservée, M. Reinach essaye d'établir que les caratères particuliers de cette sculpture, en particulier la forme et la dimension relatives des traits du visage, se retrouvent dans plusieurs têtes de femmes en marbre, notamment dans la prétendue Omphale d'une collection anglaise et dans les statues drapées du Musée de Dresde qui ont été découvertes à Herculanum. Il exprime l'avis que ces trois dernières statues représentent Mnémosyne accompagnée de deux Muses et sont les copies exactes d'un groupe en bronze de Lysippe qui était conservé à Mégare. Au sujet des copies en marbre de statues de bronze, M. Reinach croit pouvoir poser en principe que les statues de bronze seules étaient moulées dans l'antiquité, celles de marbre étant soustraites à cette opération qui en aurait gâté la polychromie; donc, toutes les fois qu'on trouve deux ou plusieurs répliques exactement concordantes d'une figure antique, il faut admettre que l'original était en bronze. Ce principe entraîne des conséquences importantes pour l'histoire de l'art; il oblige, notamment, à rapporter à un original de bronze, et non plus à un marbre d'Alcamène ou de Praxitèle, le beau type dit de la *Venus genitrix* dont il existe de très nombreuses répétitions.

M. Clermont-Ganneau commente un fragment d'inscription trouvé par le Dr Bliss dans les fouilles entreprises sur l'emplacement de l'antique Éleuthéropolis, dans la Palestine méridionale. Cette inscription grecque, gravée sur un fragment de colonne, ou plutôt une base de statue, mentionne une Arsinoé, qui doit être Arsinoé, sœur et femme de Philopator.

## SÉANCE DU 26 OCTOBRE 1900

M. Salomon Reinach annonce qu'un fragment nouveau du texte grec de l'édit de Dioclétien sur le maximum, promulgué en 301, donne enfin le prix du blé et de l'orge, que l'on avait vainement cherché jusqu'à présent. Le blé valait 12 fr. 85 l'hectolitre, l'orge 7 fr. 70. Au premier siècle de l'Empire, le prix de l'hectolitre de blé avait oscillé entre 13 et 15 francs. Le texte épigraphique qui contient ces renseignements a été découvert à Aegira en Achaïe et publié à Athènes par M. Staïs. — M. Babelon présente quelques observations.

M. Eugène Müntz fait une communication sur les illustrations de Pétrarque aux XIVe, XVe et XVIe siècles. L'iconographie du traité *De Remediis utriusque fortunae* de Pétrarque n'a pas encore été étudiée, bien qu'elle soit fort importante. Elle est loin d'offrir l'unité qui peut se constater dans les innombrables interprétations des *Triomphes* du même auteur. Chaque artiste l'a conçue à sa façon.

Digitized by Google

Seule la roue de la Fortune avec ses accessoires reparaît invariablement. D'autre part, la France, où l'ouvrage de Pétrarque avait été traduit sous Charles V par Nicolas Oresme, et l'Allemagne, grâce à Sébastien Brant, sont les deux seuls pays où le *De Remediis* ait tenté les illustrateurs. Longtemps indécise, surtout dans les miniatures françaises du xv^e siècle, cette illustration se précise enfin dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale exécuté pour Louis XII. A des figures allégoriques plus ou moins inspirées du *Roman de la Rose*, à des personnages de la cour de Louis XII il mêle des épisodes pittoresque, piquants ou tragiques. Si ces compositions eussent été gravées, elles eussent assuré au traité de Pétrarque une vogue égale à celle qu'il obtient en Allemagne grâce aux illustrations d'un dessinateur de l'école de Burgmair. Ces gravures (plus de 200) parurent d'abord à Augsbourg en 1532; elles furent réimprimées au moins dix fois jusque vers le milieu du xvii^e siècle.

## SÉANCE DU 2 NOVEMBRE 1900

M. Longnon, président, annonce la mort de M. Max Müller, associé étranger de l'Académie.

M. Michel Bréal donne lecture d'une notice sur la vie et l'œuvre de M. Max Müller.

M. Clermont-Ganneau signale et commente un certain nombre de monuments récemment découverts par M. le D^r Bliss en Palestine. — Il présente ensuite la photographie d'une mosaïque avec une inscription en caractères hébreux carrés trouvée entre Séphoris et Nazareth, et portant le nom d'un certain Joseph, peut-être celui-là même qui, selon saint Épiphane, se convertit au christianisme, fut comblé d'honneurs par Constantin et construisit plusieurs églises en Galilée.

## SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 1900

M. le Secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre de M. Gauckler annonçant qu'il a été autorisé par M. René Millet, résident général de France en Tunisie, à offrir à l'Académie la copie de la mosaïque de Virgile exposée dans le pavillon de la Direction beylicale des Antiquités et arts. Cette copie est l'œuvre de M. Pradère, conservateur du Musée du Bardo.

M. Salomon Reinach fait une communication sur l'orphisme dans la quatrième églogue de Virgile. Il essaye d'établir que cette églogue n'est pas, comme on l'a cru dès l'antiquité, une pièce de circonstance, remplie d'allusions aux événements politiques du temps. En réalité, il n'y est question ni d'Octave, ni d'Antoine, ni de la paix conclue entre ces deux chefs de parti, ni même d'un fils de Pollion. Ce petit poème est exclusivement religieux. L'inspiration y dérive de deux sources principales, l'une biblique, l'autre orphique. Les chants sibyllins, œuvre des Juifs d'Alexandrie, ont apporté à Virgile des échos des prophéties d'Isaïe, auxquels il a mêlé ceux des poèmes mystiques qui couraient alors sous le nom d'Orphée. Cette alliance de l'esprit biblique avec le mysticisme grec se retrouve dans le christianisme primitif; elle explique le caractère chrétien de la quatrième églogue qui avait déjà frappé les Pères de l'Église. L'enfant dont

Digitized by Google

Virgile y annonce la naissance et qui doit présider à un nouvel âge d'or n'est pas un personnage historique : il n'est autre que le Bacchus orphique, fils et héritier de Jupiter.

M. Paul Viollet commence la lecture d'un mémoire sur les États généraux au moyen âge.

## SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DU 16 NOVEMBRE 1900

Ordre des lectures :

1° Discours de M. Robert de Lasteyrie, vice-président, annonçant les prix décernés en 1900 et les sujets des prix proposés ;

2° Notice historique sur la vie et les travaux de M. Edmond Le Blant, membre ordinaire de l'Académie, par H. Wallon, secrétaire perpétuel ;

3° Reflets de l'Orient sur le théâtre de Calderon, par M. Dieulafoy, membre libre.

## SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 1900

M. de Lasteyrie, qui préside la séance, adresse à M. Henri Wallon, secrétaire perpétuel, les félicitations de l'Académie, à l'occasion de l'anniversaire de son élection, qui remonte au 22 novembre 1850. Il lui remet ensuite la médaille d'or qui a été frappée en son honneur, et qui est l'œuvre de M. Chaplain, membre de l'Académie des Beaux-Arts.

M. Wallon remercie l'Académie dans une allocution où il raconte la première partie de la vie, politique et littéraire, de son prédécesseur, Quatremère de Quincy.

M. Grégoire Tocilesco fait une communication sur trois inscriptions du Musée de Bucarest : 1° un fragment d'inscription cunéiforme, qui fait partie de la grande inscription d'Asur-nasir-pal (885-860 a. C.); 2° une inscription hiéroglyphique, qui est un fragment de la *Litanie du Soleil*; 3° une inscription comminatoire grecque, identique à une inscription de Rhénée, autrefois publiée par Le Bas.

M. le Dr Hamy présente quelques observations sur un volume intitulé : *Das Tonalamatl der Aubin'schen Sammlung, eine altmexikanische Bilderhandschrift der Bibliothèque nationale in Paris*, publié à Berlin par M. Ed. Seler, aux frais de M. le duc de Loubat, qui poursuit depuis près de dix ans la publication de facsimilés des principaux mss. du Mexique et de l'Amérique centrale.

M. Senart fait une communication sur les travaux de l'École de l'Extrême-Orient.

M. Salomon Reinach lit une note sur l'inscription qui surmontait l'entrée de la niche où fut découverte la Vénus de Milo. Il propose de cette inscription une restitution nouvelle et insiste sur le fait que cette inscription n'a rien de commun avec la Vénus. M. Reinach parle ensuite des inscriptions gravées sur les bases des deux hermès trouvés avec la Vénus et affirme qu'elles aussi sont tout à fait étrangères à cette statue. Celle de la base du terme d'Héraclès jeune devait appartenir à une sculpture toute différente et d'au moins un siècle postérieure au chef-d'œuvre du Louvre.

Digitized by Google

## SÉANCE DU 30 NOVEMBRE 1900

M. le Dr Hamy offre à la Bibliothèque de l'Institut une gravure de Girardot qui représente les cinq Directeurs et le ministère assistant à la première séance de l'Institut national dans une des salles basses du Louvre (salle des Cariatides), le 15 germinal an IV.

## SEANCE DU 7 DÉCEMBRE 1900

M. le Secrétaire perpétuel rend compte de la réception solennelle organisée en l'honneur de M. Foureau, à la Sorbonne, par la Société de géographie. Cette réception a eu lieu le mercredi, 5 décembre. M. le Secrétaire rappelle que M. Foureau a reçu de l'Académie plusieurs subventions dont le total se monte à la somme de 40.000 francs.

L'Académie procède à la nomination de deux commissions chargées de dresser des listes de présentation des correspondants étrangers et nationaux.

Sont élus, pour la liste de présentation des correspondants étrangers : MM. Perrot, Paris, Weil et Boissier ; pour celle des correspondants nationaux : MM. Delisle, Heuzey, Héron de Villefosse et Croiset.

L'Académie décide qu'il y a lieu de remplacer M. Max Müller, associé étranger, décédé il y a plus d'un mois.

L'Académie procède à l'élection d'un membre ordinaire en remplacement de M. Ravaisson. Les votants sont au nombre de 37. La majorité est de 19.

M. Louis Leger, professeur au Collège de France, ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés, est proclamé élu.

## SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 1900

M. Clermont-Ganneau communique des extraits d'une lettre du P. Germer-Durand, de Jérusalem, relative à la découverte d'une série d'épigraphes romaines gravées le long d'un aqueduc antique de Jérusalem, dont on avait successivement attribué la construction à Salomon, à Ponce Pilate, à Hérode. Il résulte de ces inscriptions que cet aqueduc, remarquable au point de vue technique, a été en réalité construit en 195, sous le règne de Septime Sévère, par les soins des ingénieurs militaires de la Xe légion, tenant garnison à Jérusalem.

M Franz Cumont communique le texte d'un serment de fidélité à l'empereur Auguste, texte découvert par lui à Vézir-Keupru, dans l'ancienne Paphlagonie. Cette inscription établit, contrairement à l'opinion généralement reçue, que Vézir-Keupru occupe l'emplacement de la ville de Phazimon. Cette ville prit depuis Pompée le nom de Néapolis, depuis Claude celui de Néo-Claudiopolis, et à l'époque chrétienne celui d'Andrapa, mais ces quatre appellations désignent une même cité. Ce fait aujourd'hui acquis oblige à reculer vers l'est la frontière de la Paphlagonie. L'inscription est datée de la troisième année de cette province, c'est-à-dire de l'an 3 a. C. Elle prouve que presque immédiatement après l'annexion les villes du pays avaient consacré des temples et organisé un culte en l'honneur d'Auguste. Mais l'intérêt de ce document est surtout politique. On ne possède dans le texte authentique que deux serments d'allégeance à un empe-

Digitized by Google

reur ; ce troisième serment est plus ancien que les autres, et il démontre que les formules juratoires adoptées par les Césars sont une reproduction de celles qui longtemps auparavant étaient en usage dans les monarchies asiatiques. Auguste, qui à Rome n'est en théorie qu'un simple magistrat, règne en Paphlagonie comme successeur de l'ancienne dynastie nationale.

L'Académie procède à l'élection des commissions suivantes :

Commission pour présenter un candidat à la place d'associé étranger vacante par la mort de M. Max Müller : MM. Perrot, Bréal, Paris, Boissier ;

Commission des Écoles d'Athènes et de Rome : MM. Heuzy, Perrot, Paris, Foucart, Weil, Meyer, Boissier, Müntz ;

Commission de l'École d'Extrême-Orient : MM. Bréal, Barbier de Meynard, Senart, Clermont-Ganneau, Hamy, Barth.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

---

## SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

### SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 1900

MM. Degrand à Philippopolis, Bernard Faulquier à Paris et Maqueron à Abbeville sont élus associés correspondants nationaux.

M. Blanchet, membre résidant, entretient la Société de diverses pierres gravées antiques considérées comme préservatifs contre les maladies.

M. Omont, membre résidant, présente un fac-similé du manuscrit de *Phèdre* de Saint-Rémi de Reims exécuté au XVIIIe siècle récemment acquis par la Bibliothèque nationale. Le manuscrit original a été brûlé en 1774.

L'élection d'un membre résidant en remplacement de M. Samuel Berger est fixée au premier mercredi de décembre.

### SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 1900

M. Germain Bapst, membre résidant, fait une communication sur deux bustes de Pigalle représentant l'un le maréchal de Saxe, l'autre le maréchal de Lovendal qui se font pendant. Il en signale les maquettes originales et les bustes terminés et fait ressortir les différences de l'exécution.

M. Mowat, membre résidant, communique les inscriptions de deux tablettes commémoratives de la fondation et de la réparation d'édifices publics par les préfets de Rome Albinus Basilius et Annius Symmachus, dont il a trouvé le dessin dans le recueil manuscrit de Bascas de Bagaris.

M. Mowat signale ensuite les restes d'une inscription gravée au bas de la statue du Mercure gaulois de Lezoux exposée dans une galerie du Petit-Palais.

### SÉANCE DU 21 NOVEMBRE 1900

Lecture est donnée de la lettre par laquelle M. Pallu de Lessert pose sa candidature à la place laissée vacante par la mort de M. Samuel Berger.

Digitized by Google

M. Henri Stein, membre résidant, communique la photographie d'un dessin exécuté en 1621 d'après une tapisserie représentant la bataille de Formigny et qui ornait au début du XVII^e siècle la chambre de Saint-Louis et la pièce voisine au château de Fontainebleau.

M. Vitry, associé correspondant, propose d'attribuer à Lemoyne le buste du maréchal de Lovendal du Musée Saint-Jean à Angers dont M. Germain Bapst avait entretenu la Société dans la dernière séance et qui était jusqu'ici attribué à Pigalle.

## SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 1900

Lecture est donnée des lettres par lesquelles MM. de Mély et Mazerolles posent leur candidature à la place laissée vacante par la mort de M. Samuel Berger.

M. le général de La Noé produit deux fragments vitrifiés confirmant la théorie de la vitrification accidentelle des enceintes fortifiées.

M. Héron de Villefosse présente quelques observations sur les deux bas-reliefs de Varhély portant des représentations du dieu au marteau publiés en 1892 par M. Blanchet dans le *Bulletin* de la Société.

M. Collignon communique de nouvelles remarques sur le torse de Clazomène appartenant au Musée du Louvre que vient compléter aujourd'hui un fragment de la partie inférieure.

M. Paul Girard présente l'estampage d'un fragment de marbre attique conservé au Musée de Saint-Malo et représentant une scène d'adieux.

## SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 1900

Il est procédé au renouvellement du Bureau qui est ainsi composé pour l'année 1901 :

M. Babelon, président;

M. Ravaisson-Mollien, 1^er vice-président;

M. Homolle, 2^e vice-président;

M. Martha, secrétaire;

M. Cagnat, secrétaire-adjoint.

Il est procédé à l'élection d'un membre résidant en remplacement de M. Samuel Berger. Les candidats étaient MM. Mazerolles, de Mély et Pallu de Lessert. Après cinq tours de scrutin, aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité requise par le règlement, l'élection a été remise au mois prochain.

Digitized by Google

# NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

---

### *Inscription de Saint-Quentin.*

— L'article suivant a paru dans le *Guetteur de Saint-Quentin* (13 juillet 1900) :

On a récemment mis en bonne place, dans notre église basilique, un fragment de marbre noir portant une inscription gallo-romaine fort importante au point de vue de l'histoire générale, et très intéressante comme document d'histoire locale. Elle éclaire, en effet, une période du lointain passé de notre ville sur laquelle les renseignements des historiens font entièrement défaut. En encastrant cette inscription dans l'un des piliers du chœur, à la hauteur du petit transept (côté sud), le Conseil de Fabrique l'a préservée de toute chance de perte : il faut l'en remercier.

Ce précieux monument de l'antiquité a été découvert en juillet 1870, au cours des fouilles qui furent alors pratiquées dans le sous-sol du chœur, entre la crypte du XIIIe siècle et le grand transept. Relégué pendant près de trente ans en divers endroits de l'église, où il était difficile de l'étudier, il est maintenant offert à la vue de tous. Nous avons félicité le Conseil de Fabrique de son intelligente décision : il convient de remercier aussi M. Élie Fleury, directeur du *Journal de Saint-Quentin*, qui, avec une louable insistance, a appelé l'attention de l'autorité religieuse sur l'importance historique de l'inscription et a contribué ainsi à en assurer la conservation.

Le texte en a été publié plusieurs fois déjà, mais il n'a pas été encore, à notre connaissance du moins, l'objet d'une étude historique : étude inutile, à coup sûr, pour les savants adonnés à l'épigraphie latine, mais nécessaire pour faire ressortir, aux yeux du grand public, l'intérêt que présentent ces sept lignes mutilées, tracées il y a quelque dix-sept cents ans par un ouvrier gallo-romain.

L'inscription, disons-nous, ne nous est pas parvenue dans son intégrité : malheureusement, en effet, les parties droite et inférieure du marbre ont disparu, laissant inachevée chacune des lignes d'écriture qui y furent gravées. Mais une restitution, dont la vraisemblance touche à la certitude, a été proposée par M. Héron de Villefosse, membre de l'Institut et conservateur des antiques au Musée du Louvre. Les conclusions de l'éminent épigraphiste ont été généralement approuvées, spécialement par le savant M. Hirschfeld, de l'Académie de Berlin, directeur du *Corpus inscriptionum latinarum*, qui, le 9 avril 1898, est venu à Saint-Quentin contrôler les lectures et les restitutions proposées par son confrère français.

Voici le texte de l'inscription; les parties restituées sont indiquées en italiques :

Digitized by Google

*n*VM · AVG · D*eo vol*
KANO · CIVIT · VI*romand.*
C · SVICCIVS · LA*tinus*
SAC · ROM · ET · AV*g. p. p.*
PRÆF · L · VIII · CV*rator*
CIVITATIS · SVE*ss · in*
QVISITOR · GA*ll · le*
GATVS.....

Les abréviations rendant la lecture difficile, voici les divers mots de l'inscription rétablis en entier :

*Numini Augusti, deo Volkano civitatis Viromanduorum, Caius Suiccius Latinus, sacerdos Romae et Augusti, primus pilus, praefectus legionis octavae, curator civitatis Suessionum, inquisitor Galliarum legatus...* (la fin de l'inscription manque).

Traduction : Au dieu Auguste et au dieu Volkanus de la cité des Véromandues, Caius Suiccius Latinus, prêtre de Rome et d'Auguste, centurion (ou combattant) du premier rang, commandant de la huitième légion, curateur de la cité des Suessions (Soissonnais), contrôleur général de l'impôt des Gaules, légat...

La forme des lettres permet d'assigner pour date à l'inscription la seconde moitié du IIe siècle de l'ère chrétienne, ou peut-être (selon M. Hirschfeld) le commencement du IIIe siècle. Nous sommes donc en présence d'un monument du Haut-Empire, si l'on admet que cette période de l'histoire de Rome s'étend jusqu'à la fin du règne de l'empereur Alexandre Sévère, c'est-à-dire jusqu'à l'an 235.

*
* *

Recherchons maintenant quels renseignements historiques de divers ordres il parait possible de tirer de ce texte.

Tout d'abord, il révèle l'existence, vers l'endroit où il a été mis au jour, d'un temple de Rome et d'Auguste, c'est-à-dire des divinités de l'Empire, au culte desquelles semble avoir été associé, dans l'antique Augusta Viromanduorum, le dieu gaulois Volkanus[1]. La découverte, à Saint-Quentin, d'une inscription votive en l'honneur du dieu Auguste, est une nouvelle preuve de l'identité de notre ville et de cette Augusta des Véromandues que quelques auteurs, dont l'opinion est aujourd'hui abandonnée, ont placée à tort au village de Vermand[2]. N'est-ce pas, en effet, à Augusta, c'est-à-dire dans la ville chef-lieu,

1. Le dieu Volcanus figure sous la forme d'un homme demi-nu et portant dans la main gauche une paire de tenailles, sur l'une des pierres composant l'autel gaulois trouvé en 1711 sous le chœur de Notre-Dame de Paris. Cette divinité gauloise semble donc correspondre à Vulcain, le dieu forgeron des Grecs et des Romains.

2. Vermand parait avoir été un *oppidum*, c'est-à-dire une forteresse, une place de refuge au temps de l'indépendance de la Gaule. Ses murs en terre sont gaulois et non romains. Il devint, au IVe siècle, la *civitas Viromanduorum* (d'où son nom moderne de Vermand), après qu'Augusta, c'est-à-dire Saint-Quentin, eut été

Digitized by Google

placée sous le vocable du fondateur de l'Empire, que devait se trouver le temple de Rome et d'Auguste? Et comme on ne saurait admettre que l'inscription découverte dans le sous-sol de notre vieille collégiale ait été apportée, à une époque quelconque, de Vermand à Saint-Quentin, il faut conclure que le temple des deux divinités s'élevait soit sur l'emplacement de l'église actuelle, soit dans ses environs immédiats[1].

C'est en qualité de prêtre de Rome et d'Auguste (*sacerdos Romae et Augusti*) qne Caius Suiccius Latinus, qui ne semble pas, d'ailleurs, avoir été originaire du Vermandois, traça son inscription. Ce culte de la capitale et du fondateur de l'Empire fut établi dans la Gaule dès le temps où les Romains procédèrent à l'organisation de leur conquête, c'est-à-dire quelques années avant l'ère chrétienne, sous le règne même d'Auguste. On peut dire avec M. Ernest Desjardins[2] que c'était là une religion toute politique et que l'empereur « était moins un homme divinisé que l'État romain symbolisé et imposé à l'adhésion respectueuse du monde conquis. » Le prêtre de Rome et d'Auguste, chef unique dans les Gaules du culte dont la direction lui a été confiée, exerçait son ministère à Lyon, capitale de la province, dans le temple élevé vers le confluent du Rhône et de la Saône. D'importants vestiges de ce monument ont été retrouvés dans cette ville en 1859; on y voyait, dit le géographe Strabon, qui vivait au premier siècle, « un autel très remarquable portant l'inscription des soixante cités de la Gaule, avec les statues de chacune d'elles... » Notre pays du Vermandois y avait donc sa représentation symbolique sous la forme d'une statue[3].

*
* *

Le prêtre de Rome et d'Auguste était vraisemblablement nommé par l'assemblée générale des députés des trois provinces gauloises[4] qui, tous les ans, au mois d'août (*Augustus mensis*), siégeait à Lyon et expédiait les affaires communes. Il était obligatoirement choisi parmi les Gaulois et son autorité religieuse s'étendait sur les prêtres qui desservaient les temples élevés, en l'honneur des deux divinités de l'Empire, dans toutes les villes du territoire chefs-lieux de cités. Amiens, Arras, Beauvais, Soissons, Bavay, Saint-Quentin,

ruinée, dans la seconde moitié du IIIe siècle, probablement par quelque invasion des Germains Telles sont, du moins, les conclusions auxquelles conduit l'étude des découvertes archéologiques faites depuis trois siècles, dans ces deux localités.

1. On peut conjecturer que des pierres à inscriptions provenant du vieux temple païen se trouvent engagées, comme l'était celle qui nous occupe, dans les fondations de la basilique. C'était l'avis qu'exprimait M. Héron de Villefosse lorsque nous visitâmes ensemble, en janvier 1881, le caveau creusé il y a une trentaine d'années entre la crypte du moyen-âge et le grand transept. Etonné du nombre des vestiges de l'antiquité qui s'offrait à nos yeux, M. Héron de Villefosse s'écriait : « N'en doutez pas, le passé de votre Augusta est écrit là, sur ces pierres qui forment les fondations de votre église! »

2. *Géographie de la Gaule romaine*, t. III, p. 190 et suivantes.

3. On voit figurer cet autel sur des monnaies de l'empereur Tibère, avec cette inscription en exergue : ROM ET AVG.

4. La Gaule, sous l'empereur Auguste, était divisée en trois provinces : l'Aquitaine, au midi de la Loire; la Lyonnaise, entre la Loire et une ligne parallèle au cours de la Seine, tracée au nord de celle-ci; enfin la Belgique, bornée par le Rhin. La Narbonnaise (Languedoc, Dauphiné, Provence) n'était pas comprise dans les *tres provinciae*.

Digitized by Google

Reims, etc., chef-lieux des circonscriptions territoriales établies par les Romains, avaient leurs temples et leurs prêtres de Rome et d'Auguste. L'autorité du grand prêtre de Lyon (*sacerdos ad aram*) s'exerçait sûrement aussi sur les collèges d'Augustaux, prêtres d'un ordre inférieur recrutés parmi les gens de condition modeste et chargés, dans les mêmes cités, d'assurer le culte des divinités locales au-dessus desquelles planait, comme en témoigne notre inscription, le grand nom du dieu Auguste. Notre ville a donc eu, comme ses voisines précitées, son prêtre ou flamine de Rome et d'Auguste et son collège d'Augustaux.

A ses hautes fonctions religieuses, Caius Suiccius Latinus joignait un important commandement militaire : il était préfet de la huitième légion, surnommé *Augusta*. Vers le milieu du IIe siècle, ce corps de troupes, au témoignage du géographe Ptolémée, faisait partie de l'armée du Rhin et tenait garnison à Strasbourg. Le titre de *primus pilus* (ou *primipilus*), c'est-à-dire de combattant du premier rang que l'inscription donne à Latinus, était, pour un général, un titre honorifique attestant que, comme centurion (capitaine), il avait commandé la première compagnie d'une légion. Composée de soldats d'élite chargés de la garde de l'aigle, la première compagnie de chaque légion avait l'honneur, dans les combats, de marcher toujours la première à l'ennemi.

Latinus avait encore le titre de « légat ». On appelait ainsi l'officier général investi d'un commandement par l'empereur. Chef suprême de l'armée, l'empereur en déléguant tout ou partie de ses pouvoirs à un chef militaire, en faisait ainsi son légat, c'est-à-dire son lieutenant pour la conduite d'une expédition guerrière. Souvent aussi le légat était simplement attaché à un gouverneur de province pour être son conseil dans toutes les affaires, spécialement dans celles qui touchaient à l'administration de l'armée. C'est ainsi que, dans la *Vie d'Agricola*, Tacite nous montre ce personnage placé en qualité de légat auprès du gouverneur de la Bretagne (aujourd'hui l'Angleterre) avant d'obtenir à son tour le gouvernement de cette province. Peut-être Caius Suiccius Latinus remplit-il des fonctions analogues auprès du gouverneur de la Gaule.

*
* *

Latinus fut aussi, dit notre inscription, curateur de la cité des Suessions (aujourd'hui le Soissonnais et le Laonnois). Sous le Haut-Empire romain, les villes jouissaient, en général, d'une grande indépendance administrative, surtout celles qui, ayant le titre de municipes, possédaient de véritables franchises, consacrées soit par la loi générale municipale, soit par un édit spécial de l'empereur. Dès le IIe siècle, beaucoup de localités du monde romain furent aux prises avec des difficultés financières, conséquence d'une gestion prodigue ou inhabile. Les administrations des villes, comme celles de l'État d'ailleurs, ont toujours cette tendance de grever financièrement l'avenir pour donner à la génération présente les améliorations qu'elle réclame. C'est ce qui justifie, dans notre droit moderne, la tutelle des communes ou, plus exactement, la surveillance de leur administration par l'autorité préfectorale dont le devoir est de mettre obstacle à de dangereux entraînements. Trajan, suivant Pline le Jeune, puis ses successeurs et parmi eux, notamment, Marc Aurèle, se virent obligés

Digitized by Google

d'intervenir soit d'office, soit à la demande des villes elles-mêmes, pour mettre fin à des dépenses excessives causées par des travaux moins utiles que luxueux, ou parfois même par des dilapidations scandaleuses. C'est dans ces conditions que l'empereur nommait un curateur ayant mandat de vérifier et d'apurer les comptes d'une ville, de régler ses recettes et de fixer ses dépenses. Notre inscription fait connaître que, au IIe siècle, la cité des Suessions, notre voisine, se trouva dans cette situation difficile qui lui valut un curateur. Il est curieux de noter ici que, dans le cours du moyen-âge, au XIVe siècle, la même ville de Soissons, pourvue d'une charte de commune et s'administrant par conséquent elle-même, préféra renoncer à des franchises et privilèges deux fois séculaires plutôt que de continuer à vivre sous une administration communale libre qui mettait ses finances en péril. Il faut dire que les exigences fiscales du gouvernement de Philippe le Bel n'avaient probablement pas été étrangères à cette désastreuse situation. Charles IV, en 1325, supprima la charte de Soissons et soumit cette ville à la tutelle d'un prévôt royal. Senlis avait fait de même quelques années auparavant, en renonçant à ses franchises sous la menace de la banqueroute. Un prévôt du roi, à partir de 1320, remplaça, dans l'administration municipale, le maire et le corps des jurés.

*
* *

Il reste à chercher la signification du titre d'*inquisitor Galliarum* que notre inscription attribue à Caius Suiccius Latinus. Ici, on ne peut procéder que par conjecture, car aucun écrivain de l'antiquité n'a parlé de ces fonctions mentionnées seulement dans un très petit nombre d'inscriptions. Deux épigraphistes de grand savoir, MM. Léon Renier et Ernest Desjardins, ont conjecturé que l'*inquisitor Galliarum* était un contrôleur général chargé de répartir, entre les diverses cités des trois provinces de la Gaule, l'impôt destiné à couvrir les frais du culte de Rome et d'Auguste, au temple de Lyon, ainsi que les dépenses nécessitées par l'assemblée annuelle des députés gaulois. L'hypothèse paraît très plausible. L'impôt établi et réparti par l'*inquisitor* était encaissé par un percepteur général, un *allector Galliarum*, qui réunissait dans ses mains les ressources en argent destinées au temple et à l'assemblée de Lyon. L'un de ces percepteurs généraux fut, au IIIe siècle, un chevalier romain, citoyen du Vermandois, Lucius Besius Superior. Il avait rempli dans notre ville toutes les charges électives avant d'être nommé à ces hautes fonctions de percepteur général par l'assemblée des trois provinces de la Gaule. Il géra si bien la fortune publique que les députés reconnaissants lui élevèrent une statue et firent graver sur le socle une inscription élogieuse qui est venue jusqu'à nous. Elle est conservée au Musée de Lyon.

*
* *

Résumons cette étude.

Au point de vue de l'histoire générale, notre inscription vient ajouter un nom à la liste encore très courte des grands prêtres de Rome et d'Auguste, et des hauts fonctionnaires de la Gaule impériale.

En ce qui concerne l'histoire de notre ville, elle nous apporte quelques renseignements d'un haut intérêt : elle fixe surtout, avec une vraisemblance indé-

Digitized by Google

niable, l'emplacement du temple de Rome et d'Auguste dans l'antique Augusta Viromanduorum. On peut affirmer maintenant, ainsi que nous l'avons dit plus haut, que ce monument se trouvait sur l'emplacement de la basilique actuelle ou dans ses environs les plus proches. L'église chrétienne a donc été bâtie sur les ruines du temple païen. Le sol que recouvrent aujourd'hui les dalles de la basilique de l'apôtre saint Quentin est, par conséquent, le lieu historique par excellence de notre Vermandois. Ce sont des souvenirs de dix-neuf cents années qu'évoquent ces quelques mètres de terre. Ainsi, grâce à des découvertes archéologiques minutieusement étudiées, se dissipent peu à peu les ombres qui entourent le berceau et les premiers siècles de notre antique cité. La découverte de nouvelles inscriptions fera peut-être un jour la lumière sur ce passé lointain. Voir le passé tel qu'il fut est une des plus vives curiosités de l'esprit humain ; c'est aussi l'une des plus nobles, car elle procède de l'amour des ancêtres et du culte de la patrie.

Emm. Lemaire.

— La *Società storica Lombarda* a pris en mains, avec une honorable ardeur, la cause des colonnes romaines de San Lorenzo à Milan, menacées de destruction par le vandalisme municipal, sous prétexte d'une nécessité de voirie. La *Lega Lombarda* du 20 juillet 1900 nous apporte, à ce sujet, un excellent discours de M. Novati, professeur à l'Université de Milan. Les colonnes en question sont probablement les restes de Thermes élevés par Maximien Hercule. Pendant la seconde moitié du XVIe siècle, au moment d'une visite de Philippe II à Milan, il fut déjà question de les abattre pour faciliter le passage du cortège royal; mais les humanistes d'alors s'y opposèrent et le gouverneur de Milan, Ferrante Gonzales, fit restaurer les colonnes au lieu de les démolir. Au XVIIIe siècle, nouvel assaut; les colonnes trouvèrent alors un défenseur dans le comte Pietro Verri. En 1830, ce rôle échut à l'illustre Ennio-Quirino Visconti, qui protesta dans le *Bullettino dell' Instituto archeologico*. Cette fois, c'est la Société Historique Lombarde qui protège de son autorité les seuls restes de l'architecture romaine à Milan. Nous ne pouvons que lui souhaiter gain de cause et former le vœu que les colonnes de San Lorenzo n'aient plus besoin de chercher d'avocats, au XXe siècle, contre la pioche des démolisseurs.

S. R.

### *L'Institut archéologique russe.*

— On lit dans le *Moniteur oriental* (de Constantinople), à la date du 8 décembre 1900[1] :

L'Institut archéologique russe a tenu hier sa séance sous la présidence d'honneur de S. E. M. Zinoview, ambassadeur de Russie.

M. Boris Pantchenko a parlé le premier : *Sur les plombs byzantins comme source historique*. Il s'est proposé de montrer dans quel sens et dans quelle mesure ces plombs peuvent contribuer aux progrès de l'histoire byzan-

1. Je mets en français les phrases qui en ont besoin et je supprime les phrases inutiles. — S. R.

Digitized by Google

tine. Ensuite il a noté les catégories principales des plombs, selon leur contenu, et enfin il a retracé l'histoire de la sigillographie en mentionnant surtout les travaux bien connus de MM. Mordtmann et Schlumberger.

M. B. W. Pharmakowsky, secrétaire de l'Institut, a parlé *sur une statuette en bronze d'époque archaïque appartenant au Musée de l'Institut.*

Cette remarquable statuette est un don de MM. Smirnoff, Rostowtzew et Pridik, jeunes savants russes qui l'ont achetée à Amyclae près de Sparte dans le Péloponnèse. Elle représente un homme imberbe, vêtu de l'*himation* seul, qui est couché et appuyé sur le coude gauche. Il tient une patère; la main droite repose sur le genou droit. C'est très probablement un héros (peut-être Hyakinthos, qui était très vénéré à Amyclae).

La statuette, d'après son style, doit être rattachée à l'ancienne période de l'archaïsme grec, c'est-à-dire à la première moitié du vi^e siècle avant Jésus-Christ. A cette époque, la fabrication du bronze était très florissante en Laconie.

Le professeur Furtwängler a publié une tête en bronze (maintenant au Musée de Boston) qui a été trouvée à Sparte. Le savant allemand a attribué cette tête à l'école de Gitiadas de Sparte. Jusqu'ici la tête du Musée de Boston était le plus ancien spécimen de la nouvelle technique que les artistes de Samos ont pratiquée les premiers. D'après son style, la statuette de l'Institut est encore plus ancienne que la tête du Musée de Boston et elle relève déjà de la nouvelle technique, étant vide à l'intérieur, et non massive. L'analogie stylistique la plus proche est la statue d'Apollon, trouvée près du temple d'Apollon Ptoos, en Béotie, qui appartient au Musée national d'Athènes. Cette statue d'Apollon est de l'école des artistes de Samos. Il y a des points communs entre la statuette de l'Institut et l'art égyptien. La technique, le modelé avancé, la netteté, la finesse et la délicatesse de l'exécution, tout donne à croire que la statuette est sortie de l'école de Théodore de Samos, ce qui lui donne une singulière importance parmi les monuments de l'art grec archaïque.

— M. Gauckler, directeur des Antiquités de la régence de Tunis, poursuivant les fouilles qu'il entreprend depuis deux ans dans les nécropoles anciennes de Carthage, a fait récemment près de Bordj-Djedid une découverte d'un très grand intérêt. Au milieu d'un cimetière remontant aux derniers temps de la Carthage phénicienne, des substructions considérables d'époque plus récente ont été rencontrées à 2 mètres au-dessous du sol moderne : d'abord, les fondations d'un énorme mur d'enceinte circulaire en bel appareil; puis, 3 mètres plus loin et au même niveau, un immense massif de maçonnerie, également circulaire; la surface horizontale de ce massif est recouverte de cendres, de plâtras et de menus gravats à demi calcinés, traces évidentes d'un grand incendie. Enfin derrière un ressaut de maçonnerie qui coupe le massif, s'ouvrent deux grandes citernes, profondes de 7 mètres, entièrement comblées de détritus de tout genre. Ce monument était l'Odéon, un des édifices les plus somptueux de Carthage, construit par le proconsul Vigellius Saturninus et dont l'édification motiva un des plus violents pamphlets de Tertullien (*ad Scap.*, § 3).

Digitized by Google

*Terres cuites fausses au Musée de Boston.*

— Extrait du *Boston Transcript*, 26 novembre 1900 :

**The Museum's Tanagra figurines.**

To the Editor of the Transcript :

Visitors to the Greek rooms of the Museum of Fine Arts will notice — and I hope not without regret — that nearly all of the charming terra-cotta statuettes in the case marked « From Tanagra » have disappeared. As they are not likely to reappear there, a word of explanation may be desirable to those who frequent this department of the museum. The greater number of these have for a long time been familiar; namely, the twenty-three which were given by the late Thomas G. Appleton in 1879. As they came from a dealer of high standing and bore the superficial marks of authenticity, their good character was taken for granted, and until within a month they have never been subjected to the same investigation as objects which have been offered to us since their time.

This autumn, however, my attention was called to the suspicious character of these and a few others, by Mr. John Marshall, an English expert, and in consequence I determined to give them a thorough examination. The results, I am sorry to say, have been most disastrous to their fair fame and their attractiveness as objects for a museum. The falsity of most of them has been demonstrated so positively that not even doubt is possible. Out of the twenty-eight figures in the case, only three have been found innocent. The removal of the coating of color from portions of the surface of all the others brought to light cracks which had been mended with glue of unmistakably modern kind, and then carefully concealed; heads were found to have been joined to bodies to which they did not belong, and made to fit by filing or scraping; and the bodies are either wholly modern or made up out of ancient fragments, more or less skilfully pieced together, with the missing parts freely « restored » in plaster. In some cases the original parts are so few, or so battered, that one wonders why the fabricator found it worth his while to use them at all.

As to the heads, some of them are genuine, underneath the paint, others were made by putting together fragments and then covering them with a coating of plaster, in which the features were remodelled, so that the faces are quite different from what they were originally. In a few instances the entire figure, both head and body, is modern; and in all of them, however much or little they may have been patched, the colors on the surface, including the traces of mud or dirt, are the work of the forger. Even the tall, slender lady, with the beautiful pink mantle draped over her head, in whom we have so often admired the type and bearing of the women of Tanagra, is as false as the rest of them, and will now serve chiefly as a theme for the moralist. She is, in fact, one of the guiltiest of the lot.

The results of these investigations having been reported to the committee of the museum, I was instructed to withdraw the discredited statuettes at once from exhibition, hence the melancholy aspect of the case at present. With good fortune, we may be able gradually to fill it again with specimens which will stand

Digitized by Google

investigation more successfully. As to those which have been withdrawn, one cannot help admiring the skill with which the forger kept the spirit of the real Tanagra statuettes, and wishing he had put his talent to better use. Only within the last day or two I have happened to learn something definite about him. He died some years ago, it seems, and is, I trust, enjoying the rest he deserves. When an increase of space permits, it is our intention to exhibit a case of forgeries of various kinds, properly labelled and described, as such a collection could not fail to be interesting and instructive to many of our visitors. Then some of these specimens of his work may attain a new, if not unsullied, glory.

EDWARD ROBINSON.

— La maison Teubner annonce la publication prochaine de la première livraison du *Thesaurus linguae latinae*, œuvre commune des Académies de Berlin, Goettingue, Leipzig, Munich et Vienne. L'ouvrage forme 12 gros volumes de 1000 p. chacun, grand in-4°; on espère qu'il sera terminé en 1915. Les travaux préparatoires ont duré cinq ans. On a mis en fiches tous les mots des textes latins conservés jusqu'au IIe siècle après J.-C.; le dictionnaire de Tite-Live, ainsi constitué, occupe, à lui seul, un grand pan de mur dans le bureau du *Thesaurus* à Munich. Pour les auteurs du IIe au VIe, on s'est contenté de recueillir l'essentiel; inscriptions et monnaies ont été également mises à contribution. La rédaction des articles a commencé à Munich en octobre 1899, sous la direction d'un savant dit *rédacteur-général*, assisté d'une douzaine de jeunes philologues. Il s'agit, en particulier, de faire l'histoire de chaque mot et des significations qu'il a reçues à travers les âges; à cet effet, on classe les exemples chronologiquement sous diverses rubriques et l'on s'abstient le plus possible de commentaires : *verba ipsa loquuntur*.

Dans la circulaire à laquelle j'emprunte ces détails, il est dit que la maison Teubner accepte, en publiant le *Thesaurus*, une lourde charge et qu'elle doit compter sur la participation des cercles savants de tous pays. Assurément. Mais quand cinq Académies entreprennent une besogne immense, elles pourraient et devraient s'imposer un petit surcroît de sacrifices, afin que le fruit combiné de leurs efforts ne fût pas un ouvrage à 1.200 francs, hors de la portée de la plupart des bourses et inaccessible même à bien des bibliothèques. En négligeant ce détail d'exécution, pourtant essentiel, les Académies en question ne font, d'ailleurs, que persévérer dans leurs errements accoutumés. Il eût pourtant été désirable qu'elles profitassent de cette grande occasion pour entrer dans une voie libérale et suivre l'exemple que les Académies et Sociétés savantes de France donnent inutilement, depuis si longtemps, à leurs voisines.

S. R.

— Dans une lettre de M. Frederick Wright à la *Nation* (1900, p. 422, où il est question du Musée de Tashkend (Turkestan), je trouve mentionnée la découverte récente d'une jambe de chameau en bronze, de grandeur naturelle et de style grec. Cet objet, qui serait unique, a-t-il déjà été publié ?

S. R.



Digitized by Google

— De nouvelles découvertes viennent encore d'être faites au Forum, que les *Débats* résument ainsi :

« Aux touristes qui visitent le Forum, les *ciceroni* romains ont coutume de montrer une voûte souterraine, faite de blocs énormes de travertin assemblés sans ciment et de la désigner comme le fameux « cloaque maxime » construit par les Tarquins. A peu de distance de cette voûte, près de l'Arc de Septime Sévère, ils indiquent également un mur en hémicycle, qui ne serait autre chose que les restes de la tribune politique, jadis ornée des proues en bronze pris aux vaisseaux ennemis. De récentes fouilles, faites dans une partie encore inexplorée du Forum, viennent d'amener des découvertes qui modifient sur ces deux points l'opinion des archéologues. On a trouvé d'abord un nouvel aqueduc qui traverse obliquement le Forum. L'appareil de cet aqueduc, d'apparence toute barbare, les nombreux fragments archaïques et les inscriptions qu'on y a découverts, permettent d'affirmer qu'il remonte à une antiquité beaucoup plus reculée que celui qui longe la basilique Julien et l'on incline, par conséquent, à croire que c'est ce nouvel aqueduc, et non la prétendue *cloaca maxima*, qui aurait le droit d'être tenu pour le célèbre ouvrage de l'époque des rois. D'autre part, on a exhumé de nouveaux rostres, construits en *opus reticulatum* de tuf et de béton et qui paraissent plus antiques que la tribune en hémicycle voisine de l'Arc de Septime Sévère. Les archéologues estiment donc que ces rostres, récemment mis au jour, seraient les rostres primitifs reportés par Jules César au milieu du Forum, tandis que ceux qu'on connaissait jusqu'ici dateraient seulement de l'époque comprise entre les Flaviens et Trajan. Tout cela est vraisemblable sans être absolument probant. »

— La *Société pour l'encouragement des études helléniques* en Angleterre vient de publier, en supplément à l'année 1900, un choix fait parmi les dessins d'architecture que J. H. Middleton avait exécutés à Athènes en vue d'un ouvrage qu'il préparait sur la topographie et les monuments de cette ville. Plusieurs de ces coupes et de ces plans, exécutés sur place avec grand soin, rendront service aux architectes. Nous signalerons tout particulièrement toute la série des relevés qui ont trait à un monument dont la disposition, malgré bien des recherches, reste encore très obscure, à l'Érechthéion. Le grand plan de l'Acropole, où les constructions des divers âges sont distinguées par des couleurs différentes, donne à l'œil une impression très nette.

Voici le titre que porte ce cahier : *Plans and drawings of the Athenian buildings* by the late J. H. Middleton, edited by E. A. Gardner, 24 pp. et 25 planches in-8°, 1900 (supplementary paper, n° 3).

— *Recueil d'archéologie orientale.* — Les livraisons 22 à 28 formant le complément du tome III du *Recueil d'archéologie orientale* publié par M. Clermont-Ganneau, membre de l'Institut, viennent de paraître à la Librairie Ernest Leroux. Elles comprennent les tables détaillées des trois premiers volumes, dressées par M. l'abbé Chabot. Ces tables ne comptent pas moins de 85 pages en petit texte à 2 colonnes.

Digitized by Google

— *Proceedings of the Society of biblical archaeology*, t. XXII, 13e session, 5e séance, 12 juin 1909 : Prof. Sayce, président, *La langue du pays de Mitanni* (l'Aram-Naharaïm des Hébreux. Tentative de déchiffrement d'une lettre écrite dans la langue de ce pays, qui fait partie des tablettes de Tell-el-Amarna). — Note additionnelle au mémoire sur la langue de Mitanni. — Dr M. Gaster, *Manuscrits de la Bible enluminés, du* IXe *et* Xe *siècle*. — *Fragment d'un rouleau samaritain du Peutateuque hébraïque*. — F. Legge, *Encore une ardoise sculptée* (Planche. Nouvel échantillon de ces sculptures d'un style étrange sur lesquelles M. Heuzey a le premier appelé l'attention). — E. L. Griffith, *La stèle de Reshep, à Aberdeen* (planche). — Arthur E. Weigall, *Les stèles funéraires au Musée de Brighton* (2 planches). — E. J. Pilcher, *Inscriptions phéniciennes à Greenock*. — John Ward, *Scarabées égyptiens* (4 planches).

— *Proceedings of the Society of biblical archaeology*, 6e séance, 13 novembre 1900 : Sayce (président), 1. *Objets provenant de la tombe d'un roi de l'Égypte antérieur aux dynasties historiques*. 2. *Quelques cylindres égyptiens d'une haute antiquité* (planche). — J. Offord, *Rapport sur le Congrès international de l'histoire des religions*. — A. Delattre, *Quelques lettres assyriennes*. — J. Ward, *Collection de scarabées historiques et autres*, avec quelques cylindres. — Allan H. Gardiner, *Sur quelques signes égyptiens*.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er décembre 1900. — *Les Arts à l'Exposition universelle de* 1900 : *La Sculpture au* XIXe *siècle*, par M. Eugène Guillaume; — *L'Exposition décennale : La Peinture française*, par M. André Michel; — *La Peinture ancienne* (2e et dernier article), par M. Georges Lafenestre; — *La Décoration et les Industries d'art* (2e article), par M. Roger Marx; — *La Peinture étrangère* (3e et dernier article), par M. Léonce Bénédite; — *Le don Hayem au Musée du Luxembourg*, par M. Raymond Bouyer; — *Bibliographie des ouvrages publiés en France et à l'étranger sur les Beaux-Arts et la Curiosité pendant le deuxième semestre de l'année* 1900, par M. Auguste Marguillier. — Trois gravures hors texte : *Gaspard de Gueydan en joueur de cornemuse*, par Hyacinthe Rigaud (Musée d'Aix): héliogravure Chauvet; — *La Section autrichienne au Palais des Industries diverses*, par M. Baumann, dessin de M. Tony Grubhofer : héliogravure Chauvet; — *Portrait de M. Charles Hayem*, par Élie Delaunay (Musée du Luxembourg) : gravure au burin par M. Em. Buland. — Nombreuses gravures dans le texte.

— Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, 1900, 3e cahier : Staïs, *Fouilles à Sunium* (pl. 5-9. Article très important et très intéressant. L'auteur, après avoir exécuté sur le promontoire des fouilles qui ont occupé deux campagnes, prouve que le grand édifice dont plusieurs colonnes sont encore debout sur le sommet du promontoire et y font un si bel effet n'était pas consacré à Athéna, comme on l'a toujours affirmé, qu'il l'était à Poseidon. Le temple d'Athéna, mentionné par Pausanias, était un beaucoup plus petit édifice, tout voisin du port. A la dissertation sont jointes, outre une photographie, quatre planches de plans et de détails qui reproduisent les relevés exécutés avec beaucoup de soin par

Digitized by Google

l'architecte Ioannitis). — A. Wilhelm, *Inscription de Thouria.* — Courouniotis, *Trois nouveaux décrets provenant du temple d'Apollon Hypertéléate en Laconie.*

— La *Glyptothèque Ny-Carlsberg, publiée par Carl Jacobsen. Les monuments antiques, choix et texte par Paul Arndt.* — VIII• livraison : Pl. 63. Tête d'Apollon (daterait d'environ 530). — Pl. 64. Tête d'Éros (? fin du v• siècle). — Pl. 65. Statuette de femme (trouvée en Crète. Paraît représenter une danseuse; serait une production de l'école néo-attique). — Pl. 66 et 67. Statue d'Héraclès (copie romaine d'un original qui peut dater de la fin du v• siècle). — Pl. 68. Statue de Déméter (? Tête moderne. D'après la draperie qui enveloppe le corps, on croit trouver là la copie d'un type créé vers la fin du v• siècle). — Pl. 69. Tête d'Apollon (? Commencement du v• siècle, mais fait par un artiste qui continue la tradition du v•). — Pl. 70. Tête de femme. Tête d'Apollon (? Troisième quart du v• siècle. 2. Fin du v• siècle). — Pl. 71. Tête colossale de Dionysos (copie d'un type de la fin du v• siècle, la tête rappelle celle du taureau. Intéressante à cause de cette expression bestiale). — Pl 72. Tête de femme (en rapport étroit avec les sculptures de Praxitèle, sans porter la marque du maître). — Pl. 73. Relief représentant des travaux d'Hercule (provient d'un piédestal de statue, peut-être du IV• siècle).

— *Jahreshefte des oesterreichischen Institutes in Wien*, t. III, 2• cahier, 1900, 4 planches et 69 figures dans le texte : Winter, *Sur Euphronios* (pl. III-V. Attribue à l'atelier d'Euphronios, comme un des derniers ouvrages qui en soient sortis, une amphore du Musée de Berlin qui représente, sur la face principale, un Satyre et Hermès, au moment où celui-ci vient d'arracher au Satyre la cruche pleine de vin et la coupe, en lui mettant en main la lyre). — P. Kretschmer, *L'inscription dédicatoire des veilleurs de Ligourio.* — R. Munsterberg, *Le thalamos homérique.* — A. Mahler, *Sur l'aurige de Delphes* (en compare la tête à celle de l'Athéna de Brescia). — A. Wilhem, *Un traité de paix grec. Inscription de Syracuse.* — M. M. Vassits, *Un bronze de Belgrade.* — R. Heberdey et W. Wilberg, *Tombes de Termessos en Pisidie* (constructions de l'époque romaine). — J. Boehlau, *Faïence vernissée de Samos* (une figure de Bès. Serait de fabrique phénicienne). — H. Vysoky, *Ulysse ou Héphaestos.* — J. Zingerlé, *Bas-relief funéraire de Palmyre.*

Supplément : Prémerstein et N. Vulic, *Monuments antiques de la Serbie.* — J. Jung, *Notes sur Apulum.* — Weisshaupt, *Découvertes dans l'Istrie méridionale.* — Bulic et Schreider, *Deux sculptures de Salona.* — A. Stein, *Additions à la liste des préfets d'Égypte.* — Bersa, *Antiquités de la Dalmatie.* — Ornstein, *Les frontières occidentales de la Dacie.* — O. Benndorf, *Tête de jeune homme de l'Acropole.* — A. Stein et O. Benndorf, *Additions et corrections.* — K. Schenkl, *Nicolas Dumba.*

— Du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de Daremberg et Saglio, il vient de paraître un nouveau fascicule (*Leg-Lib*). Nous y remarquons surtout deux articles de première importance, qui sont des traités complets de la matière. Le premier est l'article *Legio*, signé de M. Cagnat. Le savant his-

Digitized by Google

torien de l'armée romaine y a réuni, avec une érudition qui est au courant des travaux les plus récents, tout ce que l'on peut savoir, par les textes littéraires et épigraphiques ainsi que par les monuments figurés, de l'organisation de la légion romaine, des changements qu'elle a subis au cours des âges, de l'équipement et du costume du soldat légionnaire ainsi que de sa manière de combattre. L'autre étude, qui n'est pas moins méthodique et moins complète, est celle que M. Cuq a écrite au mot *Lex*. On y trouvera tous les renseignements nécessaires sur ce que les Romains entendaient par ce mot, et la liste de toutes les *Leges* qui nous sont connues, avec l'indication de leur date et des matières auxquelles elles se rapportent.

— *Zeitschrift der deutschen morgenlaendischen Gesellschaft*, t. LIV, fasc. 2. — Oldenberg, *Recherches védiques*. — Brooks, *Fragment syriaque* (quatre feuillets palimpsestes du British Museum, contenant une chronique de 754 à 813 J.-C.). — Fell, *Études sur l'Arabie méridionale* (explication des noms des divinités sabéennes et de leurs divers vocables). — Jolly, *Les sources de la médecine indienne*. — Horn, *Manuscrits persans de Constantinople*. — Horovitz, *L'histoire de Dalila* (thème ancien d'un épisode des *Mille et une Nuits*). — De Goeje, *Sur le mot arabe sîq* (dérivé de σηκός?). — Fraenkel, *Étymologie d'un mot syriaque*.

— *Id.*, fasc. 3.— Willy Foy; *Ancien perse et néo-élamite*. — Braun, *Un document syriaque sur Nestorius*. — Goldziher, *Remarques sur l'édition de l'ouvrage de El-Balkhî par M. Huart* (propose une série de corrections). — Willy Foy, *L'inscription de Xerxès à Van*. — Winkler, *Chams, au sens de « déesse »* (en sabéen). — Schulthess, *Le poète En-Nadjdchî et ses contemporains*. — Horn, *Manuscrits persans de Constantinople* (fin). — Böthlingh, *Notes de philologie sanscrite*.

— *Recueil d'archéologie orientale*, 23e-28e livraisons, 1900. — Sommaire : Nouvelles additions et rectifications (t. III). — Tables alphabétiques des tomes I, II, III du *Recueil d'archéologie orientale* dressées par J.-B. Chabot : I. Index des noms propres de personne et de lieu. — II. Liste des autorités et ouvrages cités. — III. Index rerum. — IV. Index des noms propres et des principaux mots grecs. — V. Index sémitique. — VI. Index des principaux noms et mots arabes.

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE

A. P. Madsen, S. Müller, C. Neergaard, C. G. J. Petersen, E. Rostrup, H. Steenstrup, H. Winge. **Affaldsdynger fra Stenalderen i Danmark.** Copenhague, 1900. In-4°, 197 p., avec planches, vignettes et un résumé en français (en dépôt à la librairie Hachette à Paris).

Cet ouvrage, admirablement illustré, est né de l'initiative du Musée National de Copenhague qui, en 1893, provoqua la réunion d'un comité de savants spéciaux à l'effet d'étudier avec détail les gisements de rebuts connus, depuis 1837, sous la désignation, aujourd'hui partout admise, de *kjoekkenmoeddings*. Des fouilles nouvelles, rigoureusement méthodiques, ont été exécutées à Ertebölle dans le Jutland, où l'on a déblayé une surface de 314 mètres carrés contenant 8.608 objets travaillés et 20.300 os d'animaux. Cet amas appartient au plus ancien âge de la pierre du Danemark, correspondant au *Campignien* des archéologues français. Postérieurement à sa formation, le sol a subi un exhaussement, qui a éloigné la station préhistorique de la plage actuelle. De nombreux foyers avec charbons de bois prouvent, d'ailleurs, que les *kjoekkenmoeddings* n'étaient pas seulement des décharges, mais des stations habitées. On y a également découvert quelques sépultures.

Le seul animal domestique est le chien. Les animaux sauvages qu'on chassait de préférence sont les cygnes, les canards, les mouettes, les sangliers, les chevreuils et les cerfs; on mangeait aussi, à l'occasion, le renard et le chat sauvage. Les poissons sont rares; il n'est même pas certain qu'on en ait mangé. Cette abstinence du poisson, qu'on constate également dans les civilisations les plus anciennes de la Grèce et de l'Inde, ne peut guère s'expliquer que par des motifs religieux.

Il semble certain que le chien domestique et le mouton ont été importés des pays méridionaux; les types primitifs sauvages de ces animaux n'ont jamais habité le Danemark. En ce qui concerne les porcs et les bœufs domestiques, il est vraisemblable qu'ils ont été importés avec le mouton; ils semblent, en effet, se montrer brusquement, avec des types nettement différents de ceux des individus sauvages de même espèce.

A l'époque où se sont formés les *kjoekkenmoeddings*, le chêne était l'essence dominante dans les forêts. L'orme, d'abord rare, augmente en fréquence à mesure qu'on se rapproche des couches supérieures; il en est de même de l'aune, qui paraît d'abord dans les couches moyennes. Le hêtre est encore inconnu; en tous les cas, il n'était pas assez répandu pour fournir des matériaux combustibles.

Ces constatations, fournies par l'analyse des charbons des foyers, sont d'une grande importance; elles permettent d'affirmer non seulement la haute antiquité, mais la longue durée de la civilisation des *kjoekkenmoeddings*.

Salomon Reinach.

Digitized by Google

**Archaeologiai Közlemények** (Mélanges archéologiques) édités par l'Académie hongroise. Tome XXI. *Histoire de l'orfèvrerie à Kassa*, par Joseph MIHALIK. 349 pages in-folio. — Tome XXII contenant les travaux de DARNAY, TÉGLAS et NACZ. 203 pages in-folio. Budapest, 1899. Avec de nombreuses illustrations.

La ville de Kassa (Cassovie), dans le nord de la Hongrie, a joué de tout temps un rôle important dans la vie artistique et historique du peuple magyar. Au moyen âge c'est le culte des arts qui la rendit célèbre. Le souvenir du grand architecte français Villard de Honnecourt, dont Quicherat a retracé la vie dans cette *Revue* (1849), est attaché à sa belle cathédrale, construite au XIIIe siècle, après l'invasion des Mongols. Dès cette époque, de nombreuses corporations des différents métiers s'y constituèrent. Lorsqu'à la fin du XVIIIe siècle, après cent cinquante ans de domination turque, la Hongrie se ressaisit et commence à cultiver les lettres, c'est encore à Cassovie que se forme un des premiers cercles littéraires et que se fonde la première revue magyare, le *Musée hongrois* (1788).

La ville était surtout célèbre par son orfèvrerie. Les cadeaux de noces de sainte Élisabeth, fille du roi André II (1205-35), exécutés à Cassovie, furent admirés en Thuringe. La plupart des ornements d'église sortaient des ateliers de cette ville. La corporation des orfèvres s'y est constituée légalement en 1376 et depuis ce temps nous pouvons suivre de siècle en siècle le développement de leur art. C'est ce que M. Joseph Mihalik vient de faire dans le tome XXI des *Mélanges archéologiques*. La Commission de l'Académie, vu l'importance du sujet, lui a accordé tout un volume pour qu'il puisse exposer à son aise le fruit de ses recherches. Mais ces recherches sont plutôt historiques qu'archéologiques. L'auteur a compulsé avec grand soin les archives de la corporation; il a noté dans le vaste recueil des *Monumenta Hungariae historica* chaque document où l'on parle d'un orfèvre de Cassovie et, muni ainsi de mille et mille références, il a pu établir les noms de 348 orfèvres qui se sont succédé du XIVe siècle jusqu'à nos jours et nous dire quelques mots sur leur vie, sur les travaux qu'ils ont exécutés et les procès où ils furent mêlés. Nous avons donc dans ce volume les archives des orfèvres de Cassovie, une histoire extérieure du métier qui les a rendus célèbres, de nombreuses illustrations de leurs œuvres; mais ce n'est pas une description technique de l'orfèvrerie cassovienne.

Dans la première partie de son ouvrage M. Mihalik passe en revue le sort des orfèvres qui, venus de tous les pays de l'Europe dans la ville hospitalière, établirent une certaine tradition dans la confection des ornements d'église — crucifix, ciboires, calices, missels — et des coupes, sceaux, agrafes et autres bijoux de maisons seigneuriales. Il décrit minutieusement l'organisation, les statuts de la corporation. Puis dans la deuxième partie, la plus développée (p. 115-338), il donne, d'après des documents inédits, la biographie des maîtres et des apprentis. Une seule notice intéressera les lecteurs français. C'est celle consacrée à Pierre Kurmesszer. Il naquit à Cassovie, y apprit son métier et alla se fixer au commencement du XVIIe siècle à Lyon. Là il devint orfèvre du duc de Guise qu'il nomme dans une lettre au magistrat de sa ville natale, *gouverneur de Lyon* (1605). En 1608 nous trouvons cet artiste à Paris où il devint

Digitized by Google

orfèvre d'Henri IV. D'après le sceau dont il se servait pour cacheter ses lettres — P et K entrelacés surmontés de deux barres — il est facile de reconnaître les œuvres qu'il a exécutées.

Le volume de M. Mihalik rendra de grands services à tous ceux que la vie artistique dans le nord de la Hongrie intéresse.

Le tome XXII des *Mélanges* contient trois études : 1° *L'âge préhistorique de Sümegh et de ses environs*, par Coloman Darnay. L'auteur, qui exécute depuis quinze ans des fouilles dans cette contrée voisine du lac Balaton, rend compte des résultats de ses recherches, surtout remarquables par les objets trouvés à Csabrendek, Somlyó et Szigliget. Ils appartiennent, en grande partie, à l'époque de Hallstatt et de La Tène. M. Darnay affirme qu'ils pourraient facilement prendre place dans la collection *Hallstatt* conservée à Vienne, tellement leur similitude est frappante. Tous ces objets étant fidèlement reproduits, les archéologues, sans même connaître la langue hongroise, pourront se rendre compte, en feuilletant ce volume, de l'importance de ces trouvailles. 2° La suite des importantes recherches de M. Gabriel Téglas sur la topographie et l'épigraphie de l'ancienne Dacie. Voilà bientôt quinze ans que M. Téglas s'efforce d'établir l'emplacement des stations romaines mentionnées sur la Table de Peutinger dans les contrées du Bas-Danube. Nous avons déjà eu l'occasion de signaler ces travaux qui, avec ceux de M. Tocilescu, établiront un jour définitivement la topographie de cette province romaine. Dans sa dernière étude, M. Téglas s'occupe de l'importance stratégique et économique de la route qui va de Uj-Palanka à Zsuppa et qui, sur la Table de Peutinger, correspond aux endroits suivants du *Segmentum VII : Lederata Apo, Arcidava* (*Artidaba* dans l'Anonyme de Ravenne, Ἀργίδαναι dans la Géographie de Ptolémée), *Centum Putea* (d'après une note de M. Téglas insérée dans le *Bulletin archéologique hongrois*, 1899, la traduction de ce nom n'est pas *Cent-Fontaines*, mais Cent-Puits [de mine] *Bersovia, Ahihis* (*Zizis*, dans l'Anonyme de Ravenne, Αἰξίσις dans Ptolémée, *Aizi*, dans Priscien), *Caput Bubali* (*Gubali*, dans l'Anonyme de Ravenne), *Tivisco* (Τίβισκον dans Ptolémée). L'auteur décrit minutieusement chacune de ces stations, rectifie les erreurs commises par les archéologues, rend compte des trouvailles épigraphiques et s'applique surtout à démontrer l'importance de chaque *castrum* construit sur les différents points de cette route militaire. 3° *Monuments historiques de la contrée du Vértes*, par Joseph Nácz. Les montagnes du Vértes s'étendent dans le comitat d'Esztergom (Strigonie) et de Fejérvar (Albe). C'était au moyen-âge le rendez-vous de chasse de la cour (*locus venationis nostrae*, disent les chartes). Strigonie, le centre ecclésiastique du royaume, Albe-Royale, capitale sous les Arpad, Pannonhalma, la maison-mère des Bénédictins hongrois, se trouvaient à l'extrémité de ces immenses forêts. De nombreuses forteresses y furent construites contre les invasions des Allemands et des Tchèques; leurs ruines sont encore aujourd'hui très respectables. C'est à leur étude que M. Nácz a consacré son travail. Il y parle du Vértes au point de vue stratégique, décrit les forts de Csakvar, de Gerencsérvar, de Vytan, de Gesztes dont les ruines pittoresques sont reproduites, de Csokakœ, de Tata (*Totis*, fort célèbre dont nous trouvons ici l'histoire), de Neszmély, Szent-Györgyvar, Szöszvar, Szelim-

Digitized by Google

luka, du prieuré de l'ordré des Prémontrés à Majk, de l'abbaye des Bénédictins a Vértes-Szent-Kereszt avec leurs nombreux ornements d'église. M. Nácz a su tirer profit de la première histoire des Magyars écrite en langue française par Martin Fumée sous le titre *Histoire générale des troubles de Hongrie* (1608). Ce gros in-quarto nous a, en effet, conservé des renseignements très précieux sur les guerres entre Turcs et Magyars, renseignements que nous chercherions en vain dans les sources hongroises.

J. Kont.

Bernard Grenfell and Arthur Hunt. **The Oxyrhynchus Papyri.** Part II. London, 1899, in-4, xii-358 p. et 8 planches.

Le deuxième volume des papyrus d'Oxyrhynchus n'est pas indigne du premier; sans doute on n'y trouvera ni *Logia*, ni *Sapho* : on y rencontrera, en revanche, un beau lot de pièces de choix, avec une série exceptionnellement intéressante et abondante de documents romains du Ier siècle.

Les fragments chrétiens sont peu nombreux. Le n° 208 contient des parties de l'Évangile selon saint Jean, le n° 209 le début de l'Épître aux Romains (v. 1-7), d'une écriture d'écolier, suivi de deux lignes en cursive que les éditeurs n'expliquent pas et que je reproduis ici, espérant ainsi en provoquer un commentaire :

αυρηλιος παυλο[ς ..]νυνισιου των παρα γενηματος τ̄
περι γενηματων [..]ου επι του λογειας [..]των

Le n° 210 est un fragment chrétien bien mutilé, qui pourrait être intéressant.

Les papyrus littéraires sont en nombre et valent la peine d'être énumérés en détail :

N° 211. Cinquante et un vers de la scène finale de la Περικειρομένη de Ménandre. C'est le *gros lot* de la loterie de l'année. Avec les quelques renseignements que nous avions déjà sur la pièce dans Philostrate et l'*Anthologie Palatine*, nous pouvons aujourd'hui reconstruire l'action. Notons que le papyrus confirme d'une manière remarquable une brillante correction de Scaliger.

N° 212. Faut-il y voir avec les éditeurs un nouveau fragment d'Aristophane? De nouvelles découvertes nous fixeront sans doute sur la valeur de leur séduisante conjecture, en précisant l'auteur de ces vingt vers de comédie.

N° 213. Ici nous aurions quelques vers de la *Niobé* de Sophocle.

N° 214. Fragment posthomérique d'époque alexandrine.

N° 215. Fragment épicurien, peut-être d'Épicure lui-même.

N° 216. Copie de « Discours grec » couronnée au Concours général d'Oxyrhynchus, sous Tibère ou sous Claude; genre *Démosthène furieux*.

N° 217. Lettre à un roi sur ses devoirs de souverain (attribué à Aristote ou à Théopompe).

N° 218. Fragment d'un historien.

N° 219. Lamentation sur la mort d'un coq (?).

1. J'ai ajouté à la fin de la l. le τ̄ (τοῦ?) d'après la phototypie. Les éditeurs parlent d'une troisième ligne : χαι dont il n'y a pas trace sur le fac-similé.

Digitized by Google

N° 220. Traité de métrique.

N° 221. Scholiaste d'Homère (peut-être Ammonius), *Iliade*, XXI.

N° 222. Liste de vainqueurs aux jeux Olympiques.

Viennent ensuite les papyrus littéraires donnant des textes déjà connus ; j'y relève Homère, *Iliade*, V ; des fragments d'Euripide, *Phéniciennes* ; de Thucydide, l. II ; de Xénophon, *Helléniques*, VI et *Économique*, VIII-IX ; de Platon, *Lachès* et *Phédon* ; de Démosthène, *Pour la couronne* et *Contre Timocrate*.

Je signalerai ensuite trois fragments ptolémaïques et surtout l'interminable pétition de Dionysia à Pomponius Faustianus, préfet d'Égypte en 186, qui est, de tous les papyrus non littéraires connus, un des plus considérables. Il jette un jour nouveau sur les procès devant le tribunal du préfet et sur l'importance des *précédents* dans un pays sans code (à rapprocher de l'état actuel des choses en Angleterre).

Le reste du volume comprend une soixantaine de documents non littéraires, tous du Ier siècle de notre ère, en bon état et intéressants ; enfin la description d'une centaine d'autres papyrus de même époque, moins intéressants et, surtout, moins bien conservés.

De copieux index terminent le volume et le rendent d'un maniement facile. Le nom des auteurs est une garantie de la qualité du travail. On ne saurait trop louer chez eux l'exactitude méticuleuse des lectures, le soin et la précision apportés dans les traductions, la clarté et l'abondance du commentaire, l'heureux choix des documents, l'interprétation plus heureuse encore. Et quand on songe qu'en un an à peine ils ont dû accomplir un travail aussi considérable et que le stock de papyrus qu'ils ont encore à publier est suffisant pour les occuper jusqu'à la fin de leurs jours, on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, de la patience des éditeurs ou de cette inépuisable Égypte qui nous a conservé et nous rend tant de merveilles.

Nous n'avons dans ces deux volumes que quatre cents papyrus ; c'est à peu près la *cinquième partie* du lot rapporté d'Oxyrhynchus. Chaque année voit augmenter dans des proportions énormes la matière à étudier et d'une ou deux unités à peine le nombre des travailleurs. Si l'exemple de MM. Grenfell et Hunt ne tente pas les jeunes archéologues, il va falloir cesser les fouilles en Égypte, faute d'avoir assez de caisses à Oxford pour contenir la réserve des papyrus attendant encore un éditeur.

SEYMOUR DE RICCI.

G. FOUCÈRES. **La vie publique et privée des Grecs et des Romains.** 2e édition revue et corrigée. Paris, Hachette, 1900. Album in-fol. de 116 p., avec 880 gravures.

L'auteur de cet utile ouvrage a eu la bonne idée de supprimer la partie iconographique, qui déparait la première édition et qu'il était à peu près impossible de rendre acceptable, vu la qualité médiocre des *zincs* dont il disposait (empruntés, pour la plupart, aux *Histoires* de Duruy). En second lieu, il a ajouté quelques clichés pour tenir compte de découvertes récentes, corrigé un certain nombre de légendes erronées, indiqué les sources de ses illustrations et

Digitized by Google

publié un index. Voilà donc une nouvelle édition qui mérite son nom et dont l'acquisition s'imposera même à ceux qui ont si rapidement épuisé l'ancienne. Je n'en regrette pas moins l'adoption du format in-folio (au lieu de l'in-4° oblong, qui convient à des ouvrages de ce genre) et l'imperfection encore sensible des légendes. Tantôt M. Fougères dit *où* est l'objet qu'il figure, tantôt il ne le dit pas; tantôt enfin il le dit, mais parfois en se trompant. L'inconséquence est particulièrement choquante lorsqu'il s'agit de deux statues reproduites à la même page comme le *Thésée* et le *Céphise*; pour le Thésée, aucun Musée n'est nommé, de sorte que le lecteur doit croire qu'il est à Athènes (la légende porte : *Marbre du fronton oriental du Parthénon*); pour le Céphise, il y a l'indication *Mus. Brit.* Enfin, les sources alléguées sont, à titre presque exclusif, le *Dictionnaire des Antiquités*, l'*Histoire des Romains* et l'*Histoire des Grecs*. Si, quand il s'agit de gravures d'après l'antique, la première est sérieuse et même excellente, il n'en est pas de même des deux autres, en particulier de l'*Histoire des Romains*. Il aurait donc fallu citer les sources de Duruy, ou plutôt de ses collaborateurs, car il ne s'est guère occupé lui-même de l'illustration. — P. 65, n° 446, je trouve, sans aucune indication de source, la peinture sur marbre d'Herculanum où Robert a voulu reconnaître Phèdre et la nourrice; la reproduction est déplorable, et l'absence de réferences d'autant plus fâcheuse que l'hypothèse de Robert est assez risquée. P. 71, il ne fallait plus publier la Victoire de Paeonios sans la tête, puisque la restitution d'Amelung et de Treu est certaine. P. 94, n° 721, le bas-relief du foulon n'est pas à Saint-Germain, mais à Sens. P. 96, n° 749, le bas-relief publié d'après Welcker est moderne. P. 97, n° 754, le galet d'Antibes n'est nullement au Musée du Louvre; il y en a un moulage à Saint-Germain. P. 99, la notice sur le Théséion n'est pas au courant; l'attribution la plus en faveur aujourd'hui (Apollon Patroos) n'est même pas mentionnée. — Ces critiques, qu'on pourrait multiplier, n'empêchent pas de dire que M. Fougères a rendu service et mérite les remerciements des archéologues.

S. R.

Ball. **Light from the East, or the witness of the monuments; an introductian to the study of biblical archaeology with a new list of the proper names of the Bible**, by the Reverend C. J. Ball. London, 1899, in-4° (Eyre and Spottiswoode), pp. xxxiii-254, avec 30 planches et plus de 300 gravures.

Ce volume est avant tout un volume de luxe : la qualité du papier, la netteté de l'impression, la beauté vraiment remarquable des *similis*, l'aspect élégant de la reliure en font un beau livre et que l'éditeur n'a pas mis en vente à un prix par trop inaccessible.

La mode est depuis longtemps en Angleterre aux livres vulgarisant l'archéologie biblique et cherchant à expliquer par les monuments des passages de l'Ancien Testament. Dès 1838 un Anglais, Taylor, publiait un petit volume, aujourd'hui fort rare, où il retrouvait, sur les bas-reliefs égyptiens, les mœurs et les coutumes du peuple d'Israël (*Illustrations of the Bible from the monuments of Egypt*. London, 1838, in-12).

Depuis lors les ouvrages parus sur la matière sont innombrables et je citerai

Digitized by Google

seulement, pour bien montrer l'importance qu'on y attache en Angleterre, les *Helps to the study of the Bible*, publication anonyme et quasi officielle.

Comme le champ des recherches s'élargit sans cesse, comme chaque jour apporte à nos connaissances, sur ce point, au moins une rectification et pas mal d'additions, le premier devoir de l'auteur est d'être absolument au courant. Le Révérend Ball l'est-il ? Il semble que, de ce côté, son livre laisse bien peu à désirer. On constate que ce volume, quoiqu'à peu près dépourvu de renvois bibliographiques, tient compte des publications les plus récentes et présente un excellent résumé de nos connaissances actuelles sur la matière.

On peut cependant adresser un reproche au livre du Révérend Ball. Il est parfois trop sensible que le texte a été fait pour expliquer la planche et non la planche pour confirmer le texte. Peut-être trouvera-t-on que certaines des illustrations n'ont avec la Bible qu'un rapport des plus lointains. Peut-être pensera-t-on aussi que l'ouvrage aurait gagné à être moins décousu, qu'il mériterait mieux le nom de livre si l'on pouvait saisir avec plus de netteté les liens qui en réunissent les différentes parties. Mais qu'importent ces critiques si l'ouvrage est beau, si les monuments reproduits sont inédits ou peu connus et si le fonds scientifique est de bon aloi ?

Notons tout d'abord le nombre considérable des reproductions obtenues par les procédés photoglyptiques. Les monuments inédits sont nombreux : la plupart sont dans la collection particulière de l'auteur, collection fort intéressante et choisie avec soin, si nous en jugeons par les spécimens qu'il nous présente.

Personne ne se plaindra de voir ici reproduits en phototypie la pierre de Rosette et le décret de Canope. C'est probablement la première fois que le texte démotique de ce dernier document est donné en fac-simile. On trouvera aussi dans ce volume deux planches de fort belles phototypies de sept têtes choisies du type dit *Hycsos* et une importante série de monuments hétéens. A citer aussi une belle reproduction de la grande inscription de Nabuchodonosor II conservée à l'*India Office* à Londres; neuf inscriptions phéniciennes, entre autres l'*Inscription Davis* (au *British Museum*; *C. I. Sem.*, 167), et de nombreux dessins dus à la plume habile de M. Rylands.

L'auteur, assyriologue distingué, a inséré dans son volume la traduction très littérale d'un grand nombre de textes assyriens (tablettes de la Création, du Déluge, annales de Teglath-Phalasar II, etc.). Toutes ces traductions ont été faites exprès pour l'ouvrage, ce qui le distinguera de beaucoup d'autres du même genre. On voit mal pourquoi l'auteur passe si rapidement sur la grande stèle de Thèbes mentionnant les Israélites[1], stèle qu'il rapporte à Meneptah II alors qu'elle est de Meneptah I. Il se borne à en dire : *Some think it offers a striking parallel to the narrative of Exodus I 10-22, but this opinion rests on*

1. M. Rylands m'apprend, au dernier moment, que cette partie du volume a dû être tirée très peu de temps après la découverte de la stèle, de sorte que le révérend Ball n'a pas eu la possibilité de s'étendre plus à loisir sur cet important document.

Le Révérend Ball a exposé une théorie intéressante sur l'origine babylonienne de l'alphabet phénicien ; sans doute la découverte de M. Arthur Evans aura modifié ou tout au moins ébranlé ses convictions.

Digitized by Google

*misinterpretation of the text.* La solution du problème, si l'on prend *à la lettre* les données de la Bible, paraît devoir être la suivante. Moïse tue l'Égyptien à l'âge d'environ vingt ans et se trouve obligé d'attendre soixante ans chez Jethro que le pharaon meure; puis l'Exode a lieu la première année du nouveau pharaon. Tout cela s'applique fort bien à Rameses II qui régna 66 ans et à son successeur Meneptah I; d'autre part, ce synchronisme est celui indiqué par Manéthon, qui devait être bien renseigné. On comprend alors qu'en l'an 5 Meneptah ait pu dire des Hébreux, disparus, depuis près de quatre ans, dans le désert oriental : « Israël est détruit et sa semence (bien plutôt que *ses moissons*) est anéantie ». C'est à peu de chose près l'explication adoptée par M. Naville et, c'est, à la fois, la plus vraisemblable et celle qui concorde le mieux avec la tradition biblique.

On s'étonne de ne pas voir cités dans l'ouvrage du Révérend Ball les ethniques *Iakob-el* et *Ioseph-el*, découverts par M. Groff dans les listes géographiques de Thouthmès III. On y cherche en vain le nom du roi d'Égypte *Iakeb-her* (ou *hel*) qui paraît avoir été un des rois Hycsos et dont l'existence en Égypte à l'époque même où se place l'entrée des Israélites est une confirmation si remarquable de l'Ancien Testament. Pas un mot non plus sur les *Aperiou* qu'on a si longtemps pris pour des Hébreux.

Tel qu'il est, le livre du Révérend Ball se recommande par sa richesse et sa commodité : de nombreux index, une liste de noms propres bibliques avec leur traduction, une bonne table des matières le rendent aussi maniable pour le travailleur qu'agréable à consulter pour l'homme de goût.

SEYMOUR DE RICCI.

Horace MARUCCHI. **Éléments d'archéologie chrétienne**, t. I, *Notions générales*, pp. XXXVI-399 ; t. II, *Guide des catacombes romaines*, pp. 450. Rome, 1899-1900, in-12 (le t. III, *Les basiliques*, est en préparation).

Félicitons tout d'abord M. Marucchi d'avoir publié son livre en français : je dis *publié*, car la rédaction même du texte n'appartient pas en entier à M. Marucchi : ces volumes résultent de la mise au net des notes prises au cours de M. Marucchi par de jeunes séminaristes. Trop occupé par ses nombreux devoirs administratifs, craignant peut-être aussi que la langue française ne lui fût pas assez familière, quoiqu'il la possède fort bien et qu'il la parle couramment, il a confié cette mise au net à Dom Dufresne, économe de la Procure de Saint-Sulpice, qui s'en est acquitté avec le soin et la patience de tradition chez ceux de son Ordre.

La préface de l'ouvrage en expose le but et la portée : « Il ne faut pas, dit l'auteur, chercher dans ce volume une œuvre de haute érudition, de profonde originalité... Peut-être jugera-t-on cependant qu'il pourra rendre quelques services, en mettant à la portée de tous, surtout des jeunes étudiants ecclésiastiques, les éléments d'une science à divers égards très importante. »

M. Marucchi est le dernier survivant des disciples de Jean-Baptiste de Rossi : Mariano Armellini et Stevenson sont morts quelques mois après le maître et et M. Gatti s'est occupé d'épigraphie chrétienne bien plus que d'archéologie

Digitized by Google

proprement dite. Il était nécessaire de condenser en quelques volumes le corps de doctrine du grand archéologue, afin de fixer sur le papier les traditions de son enseignement oral qui sans cela se fût évanoui avec le dernier de ses auditeurs. Il fallait y joindre, bien entendu, le suc, la substance de ses ouvrages immortels. Combien rares sont, en effet, les travailleurs qui peuvent acheter de leurs deniers les trois volumes de la *Roma sotterranea*, les fascicules rarissimes des *Mosaïques de Rome*, les deux in-folio des *Inscriptiones christianae* et l'introuvable série du *Bullettino d'archeologia cristiana*. Pour se procurer ces quatre ouvrages il faut près de deux mille francs, ce qui est évidemment au-dessus de la portée de la plupart des bourses d'archéologues.

Remplacer ces in-folio encombrants et coûteux par des volumes à bas prix et d'un format maniable, voilà ce que voulait M. Marucchi, voilà ce qu'il réussit à faire. Sans doute, son ouvrage ne saurait prendre la place des ouvrages ci-dessus énumérés : M. Marucchi ne le prétend pas et son premier volume débute par une liste de livres à consulter. Néanmoins, la nouvelle publication tiendra dans beaucoup de cas lieu des anciennes et plus d'un travailleur qui n'avait pas à sa disposition les grands ouvrages de De Rossi, remerciera M. Marucchi d'avoir ainsi vulgarisé bon nombre des documents qu'ils contiennent.

Le premier volume est intitulé *Notions générales* ; c'est le manuel d'archéologie proprement dit. Les deux autres volumes, sur les *Catacombes* et sur les *Basiliques*, sont plutôt des guides topographiques.

L'introduction contient l'énumération de sources. Tour à tour l'auteur passe en revue les *Actes des Martyrs*, les *Martyrologes*, les *Calendriers*, le *Liber Pontificalis*, les *Sacramentaires* et les *Capitularia Evangeliorum* ; il nous donne la liste des principaux itinéraires et recueils épigraphiques de l'époque carolingienne, puis des auteurs modernes qui, depuis le XVI^e siècle, ont exploré la Rome souterraine.

Les cent premières pages du manuel contiennent un résumé rapide, mais rempli de faits et de documents, de l'histoire de l'Église romaine depuis ses origines jusqu'au IX^e siècle. L'auteur est fort au courant et cite les publications les plus récentes. A chaque instant nous trouvons résumés en quelques lignes le pour et le contre d'une discussion et la solution adoptée par l'auteur. Cette tendance, qu'on ne saurait trop louer, a empêché que le ton de l'ouvrage ne fût perpétuellement dogmatique et en rend la lecture des plus attachantes.

Les chapitres suivants décrivent et énumèrent les différentes formes de la sépulture chez les chrétiens de Rome. L'auteur s'attache tout particulièrement à l'étude de l'origine et de la légalité des catacombes romaines et expose les opinions contraires émises à ce sujet par De Rossi et par M. l'abbé Duchesne.

Vient ensuite un manuel d'épigraphie, chose utile entre toutes, si l'on songe qu'en 1878 De Rossi avait dans ses fiches plus de quinze mille inscriptions chrétiennes de Rome et que leur nombre doit actuellement dépasser le chiffre de vingt mille. Le parti qu'en a su tirer De Rossi doit nous exciter à en recueillir avec un soin extrême jusqu'aux moindres fragments. Tout d'abord, quelques notions rapides d'épigraphie païenne, de paléographie lapidaire et un chapitre sur les estampilles des briques et tuiles romaines, chapitre où l'on s'étonne de

Digitized by Google

ne pas trouver cité le recueil magistral de M. Dressel (*C. I. L.*, t. XV, fasc. I). Le manuel d'épigraphie chrétienne proprement dit est à peine ébauché ; on sait d'ailleurs que la possibilité même d'un tel ouvrage est loin d'être établie. Tel qu'il est, dans le livre de M. Marucchi, c'est avant tout un recueil d'exemples classifiés ; et, dans l'état actuel de la science, c'est peut-être la meilleure forme qu'on pouvait lui donner. Ces exemples sont nombreux (plus de deux cent cinquante) et bien choisis. Ils sont classés suivant l'ordre adopté par De Rossi au Musée du Latran et dans ses fiches d'inscriptions chrétiennes : inscriptions datées, de fonctionnaires, dogmatiques, *artes et officia*, ethniques, etc... Le texte des inscriptions est souvent donné en *simili* d'une netteté remarquable, plus souvent encore en typographie ou en *gillottage*. Les inscriptions publiées de cette dernière façon le sont-elles toujours avec toute l'exactitude désirable ? On en jugera en comparant ma copie et celle publiée en *gillottage* (t. I, p. 190) d'une inscription de la catacombe de Domitille :

Copie de M. Marucchi :

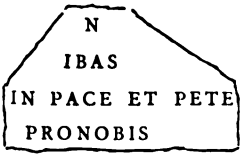


Ma copie :

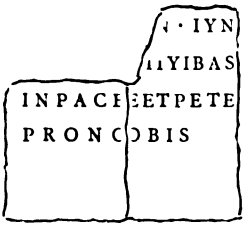


Je lis avec quelques hésitations :

*Leo* (ou un autre nom très court) *d(e)p(ositus) no]n(is) Iun(iis)* [? *d(ie) mar]ti* (?). *Vi⟨v⟩as in pace et pete pro nobis*. De même (t. I, p. 193) M. Marucchi aurait pu emprunter à De Rossi (*Inscr.*, II, p. xi) un excellent facsimilé de la célèbre inscription de Marseille, au lieu de donner à *gillotter* une copie peu exacte et mal complétée qu'il a trouvée sans doute dans le tome XII du *Corpus*. Mais ce ne sont là que des détails sans importance dans un ouvrage avant tout didactique et qui, ayant des prétentions modestes, ne vise pas à un degré d'exactitude aussi parfait qu'un tome du *Corpus*.

Le premier volume se termine par une histoire sommaire de l'art chrétien. Après quelques généralités, l'auteur passe en revue les principaux types : le cycle pastoral, les sacrements, les épisodes bibliques de l'Ancien et du Nouveau Testament, les représentations du Christ, de la Vierge et des saints. Un chapitre pour finir sur les sarcophages, les statues et les petits objets chrétiens. Toute cette partie est illustrée de gravures nombreuses et soignées, la plupart d'après de très bonnes photographies.

Le second volume est le *Guide des Catacombes romaines*. L'auteur nous conduit tour à tour à travers chaque cimetière. De nombreuses gravures, la reproduction de presque toutes les inscriptions intéressantes, donnent un prix tout particulier à cette partie de l'ouvrage : les gravures sont souvent des réductions des planches rarissimes des grands ouvrages de J.-B. De Rossi et les inscriptions ont été presque toutes copiées sur les originaux par M. Marucchi et véri-

Digitized by Google

fiées par Dom Dufresne. L'auteur a cru devoir pousser le scrupule scientifique jusqu'à prévenir que les inscriptions du cimetière de Priscille avaient été copiées par lui un peu rapidement et à recommander d'en collationner ses copies avec les pierres originales. Voici quelques-unes des remarques que m'a suggérées cette collation, que j'ai eu récemment l'occasion de faire.

P. 327, n. 1, l. 2. Lire : ΓΑΥΚΥΤΑΤΩ ΑΝΕΨΙΩ.

P. 331, n. 1. Voici ma copie du fragment de l'inscription métrique. Cette copie, plus exacte que celle de M. Marucchi, permet de restituer presque en entier l'inscription

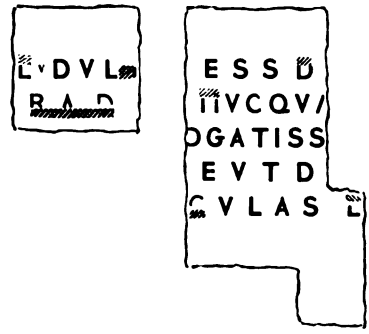


[. . . . . *a*]*e dul*[*c*]*es s* . . . . . *vos*]
[*precor o fratres o*]*rar*[*e*] *huc qua*[*ndo venitis et precibus*]
[*totis patrem natumque r*]*ogatis s*[*it vestrae mentis Agapes*]
[*carae meminiss*]*e ut d*[*eus omnipotens*]
[*Agapen in sae*]*cula se*[*rvet*].

Ce volume est bien un guide des catacombes et les membres du Congrès d'archéologie chrétienne l'avaient tous à la main lors de leur visite collective aux cimetières de Priscille et de Domitille. Des plans nombreux et clairs aident à l'intelligence du texte et permettent aux visiteurs de se retrouver sans trop de peine dans le labyrinthe des galeries et des arénaires.

Le ton qui règne dans les deux volumes est celui de la conviction religieuse la plus ardente ; c'est là pour nous à la fois une garantie de la partialité de l'auteur et de son absolue bonne foi. Si M. Marucchi ne manque pas une occasion de traiter de *Protestants* ceux qui ne pensent pas comme lui sur un point de chronologie ou de glyptique, on reconnaîtra, d'autre part, que jamais il ne passe sous silence une objection sérieuse de ses contradicteurs ; trop convaincu qu'il a raison, il publiera toujours intégralement les arguments de ses adversaires, dédaignant, avec sa loyauté de savant, des procédés de controverse trop commodes qu'on regrette parfois de trouver dans des ouvrages destinés, comme le sien, à l'éducation de jeunes séminaristes.

SEYMOUR DE RICCI.

Digitized by Google

Jules Nicole et Charles Morel. **Archives militaires du Ier siècle. Texte inédit du papyrus latin de Genève n° 1**, avec facsimilé, description et commentaire. Genève, Kündig, 1900. In-fol., de 32 p., avec pl. en phototypie.

En 1892-93, M. Naville a acquis dans le Fayoum, pour la collection de la ville de Genève, un papyrus latin d'un intérêt considérable, qui est peut-être le plus ancien papyrus latin daté que l'on connaisse. « Le *recto* a servi à inscrire des relevés de comptes et d'états de services; puis, une fois rempli, il paraît avoir été mis au rebut; plus tard, le *verso* a été utilisé pour l'état de situation d'un corps de troupe et pour l'ordre du service quotidien d'un certain nombre de soldats » (p. 15). L'époque est celle de Titus et de Domitien (79-96): le recto a été cancellé en l'an 90 et le verso, quoique un peu postérieur, doit encore appartenir au règne de Domitien, puisque le mois d'octobre y est appelé *Domitianus* (cf. Suet., *Dom.*, XIII). Les soldats dont il s'agit sont des légionnaires en quartiers dans un des principaux camps de l'Égypte, peut-être celui de Nicopolis près d'Alexandrie. Dans le détail, il y a quantité de choses nouvelles et piquantes, mais aussi d'impénétrables obscurités. Les dépenses par soldat pendant quatre mois sont évaluées à 10 drachmes de *faenaria* (mot nouveau, peut-être du foin pour les chevaux?), 80 d. de nourriture (*in victum*), 12 d. de chaussures et caleçons (*caligas*, *fascias*). L'habillement (*vestimentum*) représente une fois 60, une autre fois 100, une troisième fois 146 deniers. Chaque soldat verse 4 deniers *ad signa* (caisse d'épargne du corps d'armée?). La différence entre la solde et le total des dépenses personnelles est mis en dépôt au crédit de chacun à la caisse de la chorte. — La pièce concernant les missions temporaires données à des soldats est aussi très intéressante: on les envoie *ad frumentum Neapoli* (près de Chemnis), *ad hormos confodiendos*, *ad chartam conficiendam* (surveillance de la fabrication du papyrus?). Il est aussi question de la flottille chargée de la police du Nil, *potamophylacia*. L'*état journalier* conservé sur la pièce V n'est pas moins curieux. « Il comprend une liste de trente-six hommes, dont les noms sont inscrits en belle onciale dans une première colonne, suivie de dix autres colonnes assez étroites, dont chacune porte en tête la date du jour, du 1er au 10 octobre. Le tout forme un tableau assez régulièrement tracé... et offrant 360 petites cases, soit dix pour chaque homme, où l'on inscrivait sommairement la nature du service fait » (p. 25). Les services mentionnés sont de diverse nature, faction, planton, observation dans une île ou sur une tour; les soldats servent en civil (*pagano cultu*, cf. Pline, *Epist.* VII, 25) dans la police secrète; ils sont détachés dans des centuries autres que la leur; ils réparent le matériel, cherchent du sable et de la chaux, exécutent des travaux de vidanges, etc. Je ne puis d'ailleurs donner ici qu'une idée tout à fait superficielle de l'importance du nouveau document; c'est une trouvaille de premier ordre, dont l'édition *princeps* fait grand honneur à MM. Nicole et Morel et à laquelle on peut prédire beaucoup d'autres éditions[1].

1. Cf. maintenant (janvier 1901), *Hermès*, t. XXXV, p. 443; *Neue Jahrb.*, t. V-VI, p. 432; *CR. de l'Acad.*, 1900, p. 270, 442; *Archiv für Papyrusforschung*, t. I, p. 277 (communication de M. S. de Ricci).



Digitized by Google

Le format adopté est absurde. Après avoir empoisonné l'archéologie avec les in-folio, on veut donc aujourd'hui introduire cette peste dans la papyrographie! J'affirme que les fac-similés, réduits de moitié par l'héliogravure, seraient tout aussi lisibles et dix fois plus commodes. S. R.

T. Rice Holmes. **Caesar's Conquest of Gaul.** London, Macmillan, 1899. In-8, XLIII-846 p., avec cartes et plans. Prix : 21 shillings.

Un livre peut être bizarre, mal composé, plein de détails inutiles et dépourvu d'autres qui sont essentiels, sans cesser pour cela d'être recommandable en tant que magasin d'informations et de matériaux. C'est le cas du gros volume que M. Holmes, déjà connu par des travaux d'histoire militaire, a consacré à la conquête de la Gaule par César. Nous ne possédons rien, dans notre langue, qui en offre l'équivalent et ceux qui aborderont un sujet quelconque d'ethnographie ou d'histoire celtique feront toujours bien de chercher d'abord comment le sujet a été traité par M. Holmes. Ils auraient grand tort, d'ailleurs, de s'en tenir là, car l'auteur anglais, qui a lu une foule de livres et de brochures oubliés à juste titre, a ignoré, en revanche, beaucoup de travaux modernes importants (ainsi la *Revue celtique* et la *Revue archéologique* lui sont très insuffisamment familières). On s'étonne, par exemple — sa préface étant datée de juillet 1899 — qu'il n'ait pas connu le beau mémoire de M. Colomb sur la campagne de César contre Arioviste (*Rev. arch.*, 1898, II, p. 21). Aux p. 15-17, 535-6, il s'occupe de la religion des Gaulois sans même mentionner Dispater et les problèmes qui se rattachent à ce nom. A la p. 17 il répète, d'après M. Rhys, que M. Mowat a démontré l'identité d'Esus et de Silvanus, sans se douter des nouveaux matériaux que les découvertes de ces dernières années ont fournis à la controverse. Que signifie cette phrase, p. 639 : « *Von Göler asserts, on the authority of a nameless manuscript by « Tulla », that the Ill was at that time a branch of the Rhine.* » Il est peu digne d'un savant d'écrire ainsi des phrases vides de sens. Ce Tulla était un ingénieur, auteur de travaux sur la rectification du Rhin, qui a publié une brochure sans feuille de titre et reproduisant sans modifications son manuscrit (*als Manuscript gedruckt*). Voilà ce dont M. Holmes a fait un *nameless manuscript*!

L'ouvrage comprend les divisions suivantes : 1° Préface, longue note sur les bustes de César (celui que M. Holmes a fait graver en tête de son volume est moderne), une controverse contre M. Stock, éditeur de César, qui avait révoqué en doute l'exactitude des plans du colonel Stoffel. 2° Histoire des rapports des Gaulois avec les Romains, récit des campagnes de César (p. 1-158); 3° Questions relatives aux mss. des *Commentaires*, au degré de confiance qu'ils inspirent, aux autres auteurs qui ont raconté les mêmes événements ; 4° Ethnographie de la Gaule, Ibères, Ligures, Celtes, Belges; 5° Discussions géographiques et topographiques; 6° Condition sociale, politique et religieuse des Gaulois; 7° Questions militaires; 8° Questions diverses. Il y a là d'énormes paniers de fiches déversés sans méthode, mais avec une libéralité dont sauront gré à M. Holmes ceux, qui, à l'aide de son index, se reconnaîtront sans trop de peine dans ce *Thesaurus gallicus*. S. R.

Digitized by Google

O. Navarre. **Utrum mulieres Athenienses scaenicos ludos spectaverint necne.** Toulouse, Privat, 1900. In-8, 88 p.

Dissertation dirigée contre l'opinion de Boettiger, partagée par nombre de modernes, suivant laquelle les femmes athéniennes n'auraient pas eu le droit d'assister aux spectacles. Quelques-uns ont prétendu qu'elles assistaient aux tragédies, mais non aux comédies ; la question, souvent débattue, est assez complexe. M. Navarre l'a exposée avec beaucoup d'érudition et de méthode. Sa conclusion est que les femmes et les enfants n'étaient exclus d'aucune représentation dramatique par les lois et les mœurs, mais que les maris sévères interdisaient volontiers à leurs femmes d'aller entendre les obscénités de la comédie. Il semble difficile, tant que nous ne disposerons pas de nouveaux textes, d'arriver à un résultat différent. M. Navarre va pourtant trop loin lorsqu'il prétend que le sentiment de la pudeur manquait entièrement à l'antiquité grecque. Elle était, en vérité, plus chaste que nous à certains égards (voir les reproches qu'Aristophane adresse à Euripide) et beaucoup moins sévère à d'autres ; le mélange du pur et de l'impur lui répugnait ; c'était tantôt la pureté sans tache, tantôt la licence sans frein. Il faut aussi tenir compte de survivances religieuses très anciennes qu'on n'explique pas suffisamment lorsqu'on parle, avec M. Navarre, d'un culte de latrie voué aux puissances génératrices. Tout ce qui touche à la génération a été *tabou* chez les anciens comme chez les modernes ; mais la notion ancienne du *tabou* est équivoque (tantôt « trop pur », tantôt « impur »), alors que la notion moderne (romaine et judéo-chrétienne) se confond avec celle de l'impureté morale.

S. R.

F. Dülberg. **Die Leydener Malerschule.** I. *Gerardus Leydanus.* II. *Cornelis Engebrechtsz.* In-8, 90 p. Berlin, Schede, 1899.

Très intéressante dissertation, composée d'après les sources et les monuments, sur les origines de l'école de peinture de Leyde. Le plus ancien artiste de cette école est Jacob Clementszoon, qui travaillait en 1461, mais dont on ne connaît aucune œuvre. En revanche, on est assez renseigné sur Gheraert, appelé *Geertgen tot S. Jans* par Carel van Mander, auteur d'une *Descente de la Croix*, conservée au Musée de Vienne ; sur la gravure de ce tableau par Matham, le peintre est nommé *Gerardus Leydanus*. Cet artiste, mort très jeune, était élève d'Aelbert van Ouwater, dont un tableau, signalé par Mander, a été récemment retrouvé en Espagne et acquis par le Musée de Berlin ; on lui attribue aussi la belle *Descente de la Croix* de Bruxelles (n° 69). Ouwater a encore exercé une influence indéniable sur le grand Dirk Bouts et sur Jan Janszoon Mostaert, peintre dont la personnalité, longtemps nébuleuse, a été rendue à l'histoire de l'art par M. Glück (*Zeitschrift für bild. Kunst*, 1893, p. 265). La plus grande partie de la dissertation de M. Dülberg concerne Cornelis Engebrechtszoon (1468-1533), auquel deux œuvres authentiques et considérables, conservées au Musée de Leyde, permettent d'attribuer toute une série de peintures autrefois données, pour la plupart, à Lucas de Leyde. M. Dülberg les a décrites avec soin ; on regrette seulement une fois de plus, en le lisant, que les reproductions

Digitized by Google

photographiques de peintures secondaires du xv^e et du xvi^e siècle soient encore si peu accessibles. Seuls quelques privilégiés, bibliothécaires ou amateurs très bien outillés, pourront vérifier les comparaisons de détail auxquelles il nous invite. Un bon ouvrage de vulgarisation comme le *Klassischer Bilderschatz* de MM. Reber et Bayersdorfer ne peut tenir lieu du *Corpus picturarum concilio Tridentino antiquiorum* que le xx^e siècle ferait bien de mettre à l'étude.

S. R.

Léon Coutil. **Les figurines en terre cuite des Éburovices, Véliocasses et Lexovii.** *Étude générale sur les Vénus à gaine de la Gaule romaine.* Évreux, Hérissey, 1899, avec un atlas de 17 pl.

Cette monographie est une utile contribution à notre connaissance des figurines en terre cuite de la Gaule romaine. Les statistiques des trouvailles et les planches, dont plusieurs reproduisent des sujets inédits, sont intéressantes. En revanche, dans le texte, on trouve peut-être moins à louer qu'à reprendre : c'est de la besogne un peu vite expédiée. Dès le début, on lit avec surprise ceci : « L'art grec... nous a légué... d'élégantes statuettes d'argile, *dont on peut étudier les nombreux exemplaires dans deux salles du Musée d'Athènes, consacrées à la Béotie, à l'Ionée* (sic), *Tanagra, Antédon* (sic) *et Myrina* ». Faut-il vraiment, pour cela, faire le voyage d'Athènes, quand la collection réunie au Louvre est, de beaucoup, la plus riche qui soit au monde? — P. 7, il est dit que M. Mazard a donné une description de la série des dieux lares gallo-romains au Musée de Saint-Germain ; mais une description non moins détaillée et plus exacte, dont il n'est pas question, figure dans le *Catalogue sommaire* du même Musée. A la même page, M. C. parle des travaux de M. de Villefosse sur la céramique grecque, dont ce savant ne s'est jamais occupé. — P. 13, il nous entretient de « la célèbre Vénus de Médicis du Louvre » et d'une inscription « citée par Dom Martin », sans dire d'où elle vient ; cette inscription, d'ailleurs, ne prouve nullement l'existence d'une *Venus infera.* — P. 14, on lit : « Suivant Lucien, à Cnide, on se procurait des statuettes dans une case située près du temple ». Et en note : « *Congrès du Mans et de Laval,* 1878, p. 525. » Il n'y a aucune mention d'un texte de Lucien à l'endroit cité ; et qui donc cite Lucien en renvoyant au *Congrès du Mans*? — P. 40, une phrase plus que singulière : « Il est à remarquer que le paganisme, comme de nos jours le catholicisme, se personnifiait surtout dans la femme ». — P. 50, M. C. affirme à tort qu'on ne connaît que trois Minerves en terre cuite blanche provenant de Toulon-sur-Allier ; on en a signalé à Vichy (*Mém. Soc. des Antiq.*, t. XV, p. 463). — P. 54, citation de la *Revue archéologique* sans indication de l'année ! — P. 55 et suiv., nous retrouvons l'absurde désignation du « dieu Risus », inventée par Tudot, sans même une mention de l'hypothèse beaucoup plus vraisemblable qui reconnaît, dans ces bustes d'enfant, le petit dieu de la convalescence, Télesphore. — P. 59 et suiv., le chapitre sur Épona fourmille d'erreurs, et l'auteur paraît ignorer qu'il a été longuement question de cette déesse dans notre *Revue.* Évidemment, M. C. n'a pas réfléchi avant d'écrire ceci (p. 60) : « Le

Digitized by Google

mot Épona dériverait (!) du grec ἵππος (*sic*), d'où serait sorti (!) le mot latin *equus* ». L'Épona publiée pl. XVII, 6 a déjà été donnée *Rev. arch.*, 1895, I, p. 169 ; celle d'Écaquelon (Eure), que cite M. C. d'après les notes de Le Prévost, est inédite. A la p. 61, M. C. parle d'une Épona « trouvée à Rheinhessen » (*sic*) ; *Rheinhessen* désigne un pays, non une localité. A la page suivante : « Une variante de cette figurine a été trouvée à Rheinpfalz » ; *Rheinpfalz* désigne un pays, non une localité. — P. 80, M. C. parle des figurines accroupies et en donne une liste, d'après quelqu'un qui l'a copiée sur celle des *Bronzes figurés* ; il ignore que la statuette de Clermont-Ferrand est à Saint-Germain, alors qu'il aurait pu l'apprendre et en voir un dessin dans le *Répertoire de la statuaire* (t. II) ; il ne connaît pas non plus le *Mercure accroupi* de Toulouse, publié dans le même ouvrage. Bien souvent, quand on transcrit sans vérifier, on se trompe. Ainsi, dans les *Bronzes figurés*, p. 192, j'avais écrit : « Statue découverte en 1833 à Longat, *connue seulement par une description* ; elle était, en 1888, encastrée dans un mur à Charade. » M. Coutil, travaillant de troisième main, écrit : « [La statue] qui aurait été trouvée à Longat, *dont il ne reste que la description* ». Ainsi il prétend que la statuette en question a disparu, ce que je m'étais bien gardé de dire, puisqu'il n'en est rien. — P. 83 : « Les historiens latins nous apprennent que cette habitude [la position repliée des jambes] était particulière aux Gaulois ». M. C. n'indique pas de référence, et pour cause. Il a évidemment eu dans l'esprit un vague souvenir d'un article où M. Mowat citait, à ce propos, Diodore de Sicile, lequel n'était pas un « historien latin » ; mais, au lieu de prendre la peine de vérifier, il a jeté sur le papier, au petit bonheur, une assertion inexacte. Ce n'est pas ainsi que se font les travaux durables. M. Coutil, dont le zèle est digne d'éloges, qui a rendu de bons services à l'archéologie du nord-ouest de la France, fera bien de s'imposer, à l'avenir, une méthode plus rigoureuse. S. R.

**Catalogue sommaire des monuments funéraires du Musée impérial ottoman**, [par M. Joubin], 2e édition. Constantinople, Löffler. 95 pages. Prix : 5 piastres.

Cette seconde édition, revue et corrigée, est en progrès sur la précédente. La grande publication de Hamdi-Bey et de M. Théodore Reinach a été mise à profit. Une introduction expose pour le grand public la question des sarcophages de Sidon. C'est la description des monuments funéraires autres que ceux-là qui prête à la critique.

Nos 2 et 3. Lions en ronde bosse. Dans la première édition, ils avaient été classés aux monuments funéraires, parce que M. J. les attribuait alors au Mausolée. Il les attribue maintenant au palais du Boucoléon. Alors, pourquoi les maintenir parmi les monuments funéraires ?

No 4. Stèle de Nicée (?). M. J. la date de l'époque romaine. En réalité, c'est un bon travail attique, qu'on ne saurait faire descendre plus bas que l'an 300 avant J.-C. L'oiseau dont on voit la tête sous le siège de la femme est une perdrix ; l'habitude d'avoir dans les maisons des oiseaux privés est attestée par une foule de monuments grecs, et a subsisté jusqu'à nos jours chez les Levantins.

Digitized by Google

Nos 6-24. Sarcophages en plomb, de Phénicie et de Syrie. Cette belle série, l'une des curiosités du Musée ottoman, demandait quelques explications, et il eût été bon de faire savoir dans quelle partie de la ville de Homs a eu lieu la trouvaille de 1885. On aurait pu dire que le Louvre possède un sarcophage de cette sorte, acheté à Saïda par Renan (*Miss. de Phénicie*, pl. LX).

No 26. Fragment de sarcophage : combat de Grecs et d'Amazones. Il est reproduit et commenté par Robert, *Die antiken Sarcophag-Reliefs*, II, p. 88, pl. XXX, no 74.

No 31. Fragment de sarcophage. « A g., une femme assise sur un escabeau... se tourne vers un homme debout, vêtu d'une tunique, qui tient des deux mains une amphore renversée. » En examinant les notes et le dessin que j'ai pris de ce morceau inédit, je vois que la femme n'est pas assise, mais debout; que l'auteur a dû prendre pour un escabeau le bord de l'une des anses d'un cratère, dans lequel l'homme en tunique transvase le vin d'une amphore. Le jet du liquide est représenté par des sinuosités, comme par ex. sur les ex-voto des Nymphæon de Bourdapa. L'homme semble un esclave, à en juger par son occupation et son habillement. Mais de quelle scène ce fragment faisait-il partie?

No 32. Fragment de sarcophage « représentant *probablement* la mort des prétendants ». L'auteur a bien fait de renoncer aux hypothèses proposées dans la première édition (meurtre d'Égisthe ou de Néoptolème). Mais ce *probablement* témoigne ou d'une prudence excessive ou d'un scepticisme mal fondé. Si l'on se rappelle l'une des scènes du héroon de Gjölbaschi (Benndorf, *Das Heroon von Gjölbaschi-Trysa*, p. 96, pl. VII-VIII; Collignon, *Sculpture*, II, p. 99), ou si l'on consulte le recueil des sarcophages de M. Robert (II, p. 163), on verra qu'il n'est nullement douteux que le fragment de Constantinople ne représente la mort des prétendants. Il aurait fallu noter que cette scène est figurée sur peu de monuments, et au lieu de donner une bibliographie surannée, indiquer que le fragment a été reproduit trois fois : *Gaz. arch.*, 1886, pl. I; *Wiener Vorlegebl.*, D, pl. 12, no 5; Robert, II, pl. LIII, no 152.

No 33. Fragment de sarcophage représentant la bataille des Grecs et des Centaures. Il a été étudié et commenté par Robert, III, p. 157 et pl. XLI, no 134.

No 40. Sarcophage représentant l'histoire de Phèdre. Il aurait fallu noter, avec M. Lechat (*B. C. H.*, 1889, p. 332), la ressemblance vraiment frappante de la tête d'Hippolyte avec celle d'Antinoüs.

No 41 *bis*. Sarcophage « isiaque » de Hiérapytna. Le nom de M. Jouguet ne devrait pas manquer dans la bibliographie.

No 43. Stèle de Sidon. D'après la description et les monuments auxquels nous réfère la bibliographie, nous devons croire qu'il s'agit d'une de ces stèles comme il s'en est trouvé beaucoup, et tout récemment encore (*Revue arch.*, 1898, II, p. 109), à Sidon, et comme on en a découvert aussi à Alexandrie et à Chypre, je veux dire ces stèles de calcaire, où les personnages et l'épitaphe sont peints sur fond de stuc. Les planches auxquelles le catalogue renvoie (*Miss. de Phénicie*, pl. 43 — et non 42 —; *Gaz. arch.*, 1877, pl. 12) représentent des peintures de ce genre. Le no 43 du catalogue, dont j'ai la photographie sous les yeux, est une stèle sculptée, ressemblant fort à la stèle de Carthage *C. I. S.*, I, 1,

Digitized by Google

pl. XLI, et qui a gardé des traces de coloriage. « Entre les deux colonnes, un personnage drapé dans un *paludamentum*. » Pourquoi appeler du nom réservé au manteau des *imperatores* la modeste toge de ce bourgeois de Sidon? Et pourquoi faire descendre cette jolie stèle jusqu'à l'époque chrétienne? Elle est du Ier ou, au plus tard, du IIe siècle après J.-C. L'ornement du fronton n'est nullement significatif.

N° 44. Stèle de Symi [trouvée par MM. Bérard et Jamot], *B. C. H.*, 1894, pl. 8. « Le personnage marche en s'appuyant sur un long bâton. » Le personnage ne marche point; il est dans l'attitude du pied g. avancé, et il s'appuie sur une lance.

N° 45. Stèle de Pella. « Travail grec du IVe siècle », disait la première édition; — « du début du IVe siècle », dit la seconde. Espérons que la troisième mettra cette œuvre charmante à sa vraie date, qui est le milieu du Ve siècle. « La tête, dit M. J., est coiffée du bonnet conique des Grecs du nord ». Je ne sache pas que les Grecs du nord portassent des bonnets d'une forme particulière. Du reste, l'*hétære* de Pella (il nous plaît, comme à M. Heuzey, de l'appeler ainsi) n'est pas coiffé d'un bonnet. Fût-elle entièrement en cuir, sans aucune garniture métallique, cette coiffure, évidemment résistante et rigide, portée par ce jeune homme en armes, ne peut être qu'un casque. « Le personnage, nous dit-on encore, tient un *javelot* de la main *droite*, et s'appuie de la main *gauche* sur un bouclier *ovale*; à droite, on voit l'*extrémité d'une lance*. » Si l'on se reporte aux reproductions (*Ath. Mitth.*, 1883, pl. 4; *B. C. H.*, 1884, pl. 11; Collignon, *Sculpture*, I, fig. 137), on verra : 1° que si le bouclier semble ovale, c'est qu'il est figuré en perspective; dans la réalité il devait être rond; on sait bien que le bouclier macédonien était rond : cf. les monnaies de Macédoine, celles d'Eupolémos[1], la frise de l'ex-voto de Paul Émile à Delphes, etc.; 2° que c'est la main droite qui tient le bouclier; 3° que l'autre main tient une lance — un javelot n'aurait point ce grand σαυρωτήρ; 4° que l'auteur a pris l'épée du personnage pour le bout d'une lance, qui vraiment serait placée d'une façon incompréhensible. La poignée de cette épée, bien visible sur la pierre, dans l'espace vide entre le bras gauche et le torse, se discerne difficilement sur l'héliogravure du *Bulletin*, qui a été faite d'après la pierre, comme sur la photogravure des *Mittheilungen*, qui a été faite d'après le moulage. Le dessin publié dans l'ouvrage de M. Collignon omet ce détail, et enlaidit la forme du fourreau; c'est un dessin à refaire pour la prochaine édition de la *Sculpture grecque* : rien ne doit déparer l'illustration de ce bel ouvrage. Il est clair que le baudrier devait être indiqué en peinture, c'est-à-dire à la couleur rouge. La remarque a quelque intérêt, car notre hétære change un peu d'aspect si on lui passe un baudrier autour du torse, de l'épaule droite à la hanche gauche.

Nos 61-66. Cippes funéraires chypriotes d'époque romaine. « Ils se composent d'un fût de colonne cylindrique, à base et à chapiteau formés de tores superposés ». C'est donner une idée bien inexacte de la forme de ces monuments funéraires et de son origine, que de la comparer à une colonne, avec base et

1. *Cat. gr. coins, Caria*, pl. XXI.

Digitized by Google

*chapiteau*. Le cippe funéraire chypriote est un autel rond. Cf. *B. C. H.*, XX, p. 342.

N° 74. « Bas-relief votif de Salonique ». S'il est votif, pourquoi le décrire dans un catalogue de monuments funéraires [1]? Quant à la provenance, voici ce qu'en écrivait en 1882 M. Salomon Reinach, dans un catalogue auquel celui-ci a le tort de ne jamais se référer [2] : « Selon les uns, provenant de Pergame; selon d'autres, de Brousse; d'après une troisième version, ce marbre aurait été envoyé de Salonique en 1871, par Sabri-Pacha. » Concluons que la provenance est inconnue. Ce monument est extrêmement déconcertant. Dans son premier catalogue, M. Joubin y reconnaissait « un travail archaïque du ve siècle »; la seconde édition esquive toute détermination d'époque et de style. On peut être tenté, d'abord, de juger le relief comme faux. Il est authentique pourtant; c'est un relief archaïsant — de même style que le relief dit de Manthéos, à Wiltonhouse, que l'Héraclès de la collection Carapanos, qu'un fragment au Musée des Thermes, ou que les fragments de l'Esquilin, aujourd'hui dans la collection Jacobsen. M. J. aurait dû dire que le relief de Constantinople a été reproduit dans le catalogue d'un autre de ses devanciers (Goold, *Cat. explicatif*, planche à la p. 20, n° 127); la lithographie de Goold, qui vient d'être reproduite par M. Arndt (*La glyptothèque Ny-Carlsberg*, notice de la pl. 47), ne saurait suffire; je donnerai prochainement une reproduction photographique de ce curieux monument de l'art archaïsant.

La fin du catalogue est consacrée aux stèles funéraires d'époque tardive qui sont conservées sous le portique de Tchinli-Kiosk. L'auteur n'en décrit qu'un petit nombre, et d'une façon, en général, bien sommaire. On dira qu'un catalogue comme celui-ci ne s'adresse pas aux archéologues, mais au public plus vaste des gens instruits, lesquels ne se soucient point de s'arrêter devant des monuments très laids. Ce n'est pas exact. Une personne instruite s'arrêtera très volontiers devant une stèle funéraire de basse époque, si on lui en explique l'intérêt, qui, souvent, la touchera plus que beaucoup de monuments archaïques. Voici par exemple le symbole des mains supines (nos 108, 123, 134-136) : une personne instruite sera surprise de retrouver sur une stèle phrygienne ou punique ces mêmes mains levées qu'elle aura remarquées sur le fanion de nos turcos [3], sur un tapis persan [4], ou ailleurs [5]; elle en cherchera en vain l'explication dans le catalogue de M. J. Puisque ce catalogue s'ouvrait par une introduction, on y aurait dû donner quelques notions générales sur les représentations funéraires de ces stèles thraco-anatoliennes, qui, si on le veut, pourront

1. Par contre, la pierre tombale de Cotyæum (*Cat. des sculptures*, n° 124) reste toujours classée aux dédicaces, malgré l'observation faite à ce propos (*B. C. H.*, XX, p. 67). Pour d'autres stèles funéraires portant, comme celle de Cotyæum, des représentations de divinités, cf. *Miss. de Macédoine*, p. 236; *Gaz. arch.*, 1878, pl. 3. La stèle d'Agathéon, publiée dans la *Gazette*, est au Musée de Constantinople; pourquoi ce monument curieux manque-t-il au *Cat. des mon. funéraires* (et aussi au *Cat. des sculptures*)?

2. *Cat. du Musée impérial*, p. 22, n° 142.

3. Voir le mémoire de Tuchmann sur la Fascination, dans *Mélusine*.

4. *Gaz. des Beaux-Arts*, 1898, sept., p. 253 (collection Schefer).

5. Pour les monuments d'époque gréco-romaine où paraît ce symbole, cf. Noack, *Ath. Mitth.*, XIX, p. 318.

Digitized by Google

un jour, à elles seules, former un musée à Constantinople, et qui, dès à présent, par leur nombre et leur variété, sont une des originalités du Musée ottoman.

N° 125. « Prov. : Salonique. Soldat romain s'appuyant sur un bâton; au-dessous, inscription latine ». Et c'est tout : nous voilà bien renseignés! Je remarquerai que l'inscription a été publiée par Mommsen (*Eph. epig.*, V, p. 76 = *C. I. L.*, III, 7326, d'après J. Schmidt, *Ath. Mitth.*, VI, 133); que la provenance indiquée n'est pas certaine, que Mommsen, malgré l'opinion des conservateurs du Musée ottoman, penche pour Rodosto; que le *bâton* auquel s'appuie le soldat est un cep, car ce *soldat* est un centurion. Et comme c'est un *centurio deputatus*, et que nous ne connaissons pas plus de cinq *centuriones deputati* (cf. Mommsen, *Eph. epig.*, IV, p. 240), il s'ensuit que cette pierre méritait, même dans un catalogue sommaire, d'être décrite avec plus de soin.

N°s 134-136. Stèles de Dorylée. Ces curieux monuments, si intéressants pour l'histoire du *mundus muliebris*, ont été étudiés d'une façon très complète par M. Noack (*Ath. Mitth.*, XIX, p. 315 sq.). Il aurait fallu renvoyer aussi au mémoire où M. Radet a publié des photographies de ces stèles (*Arch. des Missions*, 1895).

Le catalogue se termine avec les stèles de Dorylée. L'impression est correcte; il faut relever pourtant, à la page 90, **ΕΡΟΔΙΑΝΩ** au lieu de **ΗΡΟΔΙΑΝΩ**, et dans l'introdution, page 15, *Magaros* au lieu de Mazæos.

P. Perdrizet.

S. A. Strong. **On some Babylonian and Assyrian alliterative texts**, extrait des *Proceedings of the Society of Biblical Archaeoloy*, t. XVII, pages 131-151.
Id. **A Hymn of Nebuchadnezzar**, *ibid.*, t. XX, pages 155-162.
H. Zimmern. **Ueber Rhythmus im Babylonischen**, in *Zeitschrift für Assyriologie*, t. XII, pages 382-392.

Notre connaissance de la métrique assyrienne commence à devenir assez précise. Si la théorie générale reste encore un peu douteuse, nous savons depuis longtemps qu'il y a des rythmes, des mètres et nous en connaissons à la fois les caractères généraux et l'aspect. En outre, en dehors des grands poèmes, un nombre croissant de fragments métriques, d'une forme plus arrêtée, fournissent une base assez large et assez solide à l'étude. Cette partie de la science assyriologique est assez avancée pour que nous nous permettions d'arrêter l'attention des lecteurs de cette *Revue* sur quelques-uns des travaux de deux savants qui s'y sont particulièrement appliqués.

Le premier article, déjà ancien, de M. Strong contient : 1° une réédition d'un hymne (Pinches, *Texts*, p. 15; Sayce, *Hibbert Lectures*, p. 514) relatif à la restauration des sanctuaires de Babylone par un roi assyrien; 2° une superbe prière d'Ashshur-bani-pal au dieu Nebo; 3° un grand hymne (K. 9290) dont une restitution plus complète (5 strophes de plus) a été publiée par M. Zimmern la même année dans la *Zeitschrift für Assyriologie* (pages 3 et suivantes).

Digitized by Google

Le deuxième article contient un hymne d'actions de grâces adressé par Nebuchadnezar au dieu Nebo.

La nature métrique des fragments rassemblés ici est indubitable. Dans le premier morceau, M. Strong note le retour fréquent d'une fin de vers de la forme — ⏑ ⏓ | ⏓ — ⏑ *Êsagî* | *la ṣîri*; *lišśakin* | *nigutu*; — *taṭṭala* | *zimêšu*; *muddîsu* | *parakki*; il remarque que cette répétition ne peut pas être l'effet du hasard. Il y a plus. Ces vers sont susceptibles d'être scandés. La scansion est indiquée extérieurement soit par des barres, soit par des points sur un certain nombre de tablettes. L'un des exemplaires (Sp 265) du troisième texte (K. 9290) de M. Strong porte précisément cette division :

*šarrakiš* | *ilammanu* | *dunnamâ* | *amêlu*

« comme des bandits ils maltraitent l'homme faible ».

Les vers de l'hymne de Nebuchadnezar se divisent assez clairement en trois mesures :

*purussúla Šanan* | *mangazailani rahûli* | *ukinu* [*kirib Babîlu*
*puḳḳudu ešrieti* | *uddelušu maḫazi* | *bašu ḳatuššu*.

« ... jugement sans égal, un séjour par les grands dieux il a fondé à Babylone l'établissement des sanctuaires, la restauration de la cité sont dans sa main. »

Le premier poème, celui de la page 133, a des vers de deux mesures :

*arba' kibrati* | *litaṭṭala zimêšu*

« que les quatre régions regardent sa forme ».

*Kirušu a ibbaši* | *likšuda niṣmatsu*

« que sa douleur cesse; que la soif de son désir soit étanchée ».

Tous ces poèmes sont même d'une métrique assez raffinée. Ce sont des acrostiches. Les commencements des vers du premier paraissent former la phrase suivante : *i*]*na arba* [*kibra ti lušarriḫu*] *zikiršu*, « dans les quatre régions que sa renommée grandisse. » Dans le psaume qui suit, la finale des vers reproduit la première syllabe. Enfin chaque pièce est divisée en strophes assonancées dont la longueur paraît être constante dans toute l'étendue du poème.

M. Zimmern s'est appliqué à rechercher quelle était la structure intime de ces rythmes dont la division des vers ne nous donne que l'aspect. Il a soutenu à plusieurs reprises dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, 1893 (tome VIII), pages 121 et suiv., 1895 (tome X), pages 1 et suiv., 1896 (tome I), pages 86 et suiv., que le rythme des vers assyriens était marqué par des accents; restait à savoir comment ils étaient distribués. Dans l'article que nous signalons ici, il établit qu'entre deux accents rythmiques, il y a au moins une, généralement deux, quelquefois trois, mais jamais plus de trois syllabes non accentuées. Si l'on exprime par le signe X la syllabe non accentuée, par le signe ⏓ la syllabe accentuée, par la Λ pause rythmique, par —, la syllabe prolongée, on peut figurer de la façon suivante le *pied* des vers assyriens : X ⏓ X ou XX ⏓ X ou XX ⏓. Au commencement du vers, la forme Λ ⏓ X est possible ainsi qu'à la fin du vers la forme X ⏓ Λ. L'accent rythmique coïncide avec l'accent tonique. Mais

Digitized by Google

l'accent tonique est susceptible en poésie d'un certain nombre de modifications dont M. Zimmern énumère et explique les principales. Nous n'avons pas à entrer ici dans ces détails.

Citons pour finir quelques vers scandés par M. Zimmern :

Poème de la création, IV sqq. :

*iddušumma* | *parak* | *rubutum*
X X ⊥ X | X ⊥. | X ⊥ X
Ils le placèrent dans le palais majestueux

*maḫariš* | *abbêšu* | *an$^{a}$mali$^{i}$kutum* | *irme*
X X ⊥. | X ⊥ X | X X ⊥ X | X ⊥ X
En présence de ses parents, il s'établit dans la royauté;

*Altama* | *kabtâta* | *in$^{a}$ ilani* | *rabutum*
X ⊥ X | X ⊥ X | X X ⊥ X | X ⊥ X
Tu es glorifié au milieu des grands dieux

*šimatka* | *lâ sanan* | *seqarka* | *Anum*
X ⊥ X | X X ⊥. | X ⊥ X | X ⊥ X
Ton sort n'a pas son pareil, ton ordre est celui d'Anu.

H. Hubert.

Louis Gonse. **Les chefs-d'œuvre des musées de France. La Peinture.** Paris, Henry May, 1900. In-4, 349 p., avec 30 pl. et 270 gravures dans le texte. Prix : 60 francs.

Ce luxueux ouvrage, qui remplace heureusement le livre utile, mais vieilli, de Clément de Ris, contient des notices sur les musées suivants : Abbeville, Amiens, Aix, Angers, Avignon, Villeneuve, Carpentras, Beaune, Besançon, Bordeaux, Pau, Tarbes, Caen, Cherbourg, Castres, Dijon, Douai, Épinal, Langres, Grenoble, Le Havre, Lille, Lyon, Le Mans, Marseille, Toulon, Grasse, Montauban, Montpellier, Perpignan, Nancy, Nantes, Orléans, Le Puy, Reims, Laon, Rennes, Rouen, Saint-Quentin, Toulouse, Tours, Troyes, Valenciennes[1]. J'extrais des notes que j'ai prises en le lisant quelques mentions qui peuvent intéresser nos lecteurs, touchant des œuvres d'art antérieures à la fin du XVI$^{e}$ siècle.

*Amiens.* — M. Gonse ne dit rien d'un tableau signé de Vivarini, mais qui semble bien postérieur à ce maître. Quelques têtes de ce panneau, dont je possède une photographie, sont intéressantes.

*Aix.* — Demi-figure allégorique, *La Paix*, de l'école française du XVI$^{e}$ siècle (gravée p. 26). A rapprocher d'un tableau de Chantilly, n° 275. Ce sont de faibles imitations de Bronzino, mais d'un caractère particulier et non sans charme. — *Vierge au donateur* attribuée par M. Gonse au maître de Flémalle (héliogr. à

1. Il y en a bien d'autres. M. Gonse parle (p. 6) de 350 Musées, dont plus de cent renferment des tableaux anciens. Le nombre total des tableaux de nos Musées, abstraction faite des Musées dits nationaux, dépasse quarante mille.

Digitized by Google

la p. 30). Ce petit chef-d'œuvre rappelle plutôt Petrus Cristus, auquel M. G. a également pensé. — Copie d'un tableau disparu de Léonard, la *Vierge et l'Enfant dans un paysage*. — Madone et enfant (gravée p. 31), que M. G. voudrait donner à Beltraffio, ce qui me paraît de toute impossibilité; c'est l'œuvre d'un faible éclectique.

*Angers*. — A la p. 39, quelques détails sur le « Raphaël Démidoff », réplique avec variantes du tableau de Madrid. — *Calvaire* de l'école de Van der Weyden.

*Avignon*. — M. G. a fait reproduire plusieurs tableaux importants : un *Couronnement de la Vierge*, d'un maître avignonnais du XIVe siècle, probablement d'origine siénoise (p. 46); le *portrait de Pierre de Luxembourg* (p. 47); l'*Adoration de l'enfant Jésus*, attribuée par M. G. à l'école de Juste de Gand (p. 48); le *Saint Georges* et l'*Annonciation* attribués à Nicolas Froment (p. 49); l'*Adoration des bergers*, signée de Simon de Châlons et datée de 1548.

*Villeneuve-lès-Avignon*. — La *Mise au tombeau* de Simon de Châlons n'a pas été reproduite; le *Triomphe de l'Église* par Enguerrand Charonton l'est faiblement (p. 56). Comme ce tableau a été au Petit Palais, on en possède maintenant d'excellentes photographies. M. Gonse signale encore une *Pietà* de l'école française, déjà louée par Clément de Ris, et, paraît-il, difficile à reproduire, le tableau étant fixé à un mur.

*Beaune*. — M. Paul Masson a obtenu de l'administration de l'hospice la permission de photographier toutes les parties du retable de Rogier van der Weyden, à la condition que les épreuves ne seraient pas mises dans le domaine public (!). M. Gonse a reproduit quelques-unes de ces photographies partielles, qui suffiraient seules à faire de son livre un indispensable instrument de travail.

*Besançon*. — La *Déposition de la Croix* de Bronzino est gravée p. 66. — Portrait de Jean Carondelet, peint en 1514, attribuée à tort à Mabuse. — M. G. donne des détails intéressants sur la collection léguée à Besançon par le peintre Jean Gigoux, mort en décembre 1894, et reproduit (p. 71) la *Source* de Cranach le Vieux, qui en faisait partie. Il y a quatre autre tableaux de Cranach dans cette collection.

*Bordeaux*. — La *Vierge entre deux saints*, œuvre incontestable du Pérugin, est gravée p. 79, malheureusement assez mal.

*Caen*. — Il n'existe toujours pas de bonne photographie du *Sposalizio* (reprod. p. 89), que M. G. continue à attribuer au Pérugin, malgré la médiocrité de l'exécution. Le même musée possède un *Saint Jérôme* du Pérugin (?), une *Vierge glorieuse* de Cima et une *Sainte Famille* (signée) de Carpaccio, provenant de la collection Campana. M. G. parle aussi d'une réduction de la *Vierge aux Rochers*, qui serait ancienne et bien conservée.

*Cherbourg*. — « Petite Descente de croix, assez molle de facture, de l'école néerlandaise du XVIe siècle ». Est-ce le même tableau que le Baedecker du Nord de la France marque d'un * et désigne ainsi : « *Roger van den Weyden*, Descente de croix, triptyque »? Le même Baedeker attribue le n° 50 à Van Eyck, le n° 8 à l'école florentine du XIVe siècle, le n° 12 à Fra Angelico, etc. Un lecteur cherbourgeois de la *Revue* pourrait-il nous renseigner?

*Dijon*. — Le grand retable de Melchior Broederlam est assez bien gravé p. 103.

Digitized by Google

Une excellente héliogravure (*ad* p. 104) reproduit la belle *Adoration des bergers*, attribuée avec toute raison par M. Tschudi au maître de Flémalle. M. G. pense que le petit diptyque n° 113 peut être de Hugo van der Goes (*L'Annonciation*). A la p. 105, il a reproduit le singulier tableau *Tête de saint Jean-Baptiste*, qu'il croit d'un Flamand germanisé. Enfin il signale un beau portrait du début du XVI^e siècle (coll. Trémolet, n° 88), qu'il propose d'attribuer à Corneille de Lyon et exprime l'avis que le *Charles le Téméraire*, exposé sous le nom de Van Hemessen, est un « arrangement » du XVI^e siècle. M. G. ne signale rien de l'école italienne, à l'exception du *Moïse sauvé* de P. Véronèse. J'ai noté, dans la coll. Trémolet, une bonne copie ancienne d'un Léonard disparu ; il y a deux autres bons tableaux de l'école milanaise dans la galerie.

*Douai.* — Beau portrait de Paris Bordone (héliogr. *ad* p. 118). *Tentation de saint Antoine*, de Peter Huys, dans le genre de Bosch (gravée p. 117). — *Saint Jérôme* de Marinus de Romerswalen (gravé p. 123). — Diptyque de Jean Bellegambe, *Glorification de l'Immaculée Conception*, bien gravé p. 118; c'est un chef-d'œuvre, d'aspect moins cotonneux que le célèbre Retable d'Anchin, à la fabrique de Notre-Dame de Douai.

*Épinal.* — La *Sainte Famille* du Maître de la mort de Marie, gravée p. 128, est identique à un tableau de la coll. Salting à Londres (*Early netherlandish pictures*, Burlington club, pl. XXIII), qui paraît supérieure. — Portrait de Calvin attribué à Holbein (à tort).

*Grenoble.* — M. G. cite un Véronèse, *J.-C. guérissant l'hémorrhoïsse*, un Licinio signé et daté de 1532, le *Saint Sébastien* du Pérugin, une *Vue de Venise* de Canaletto et une *Sainte Famille* de Marco Palmegiani, signée et datée de 1530. Tous ces tableaux, d'une authenticité certaine, manquent dans les listes dressées par M. Berenson.

*Lille.* — Véronèse, *Martyre de saint Georges* (gravé p. 145); *L'Éloquence et la Science*, provenant du palais Barbarigo. — Rid. Ghirlandajo (?), *La Vierge à l'Églantine.* — Jean Bellegambe, *Le pressoir mystique.* — Gérard David (?), *Vierge entourée d'anges.* — Petrus Cristus (?), *Portrait de Philippe le Bon.* — Thierry Bouts, *La fontaine symbolique* (gravée p. 146). M. Camille Benoît a récemment émis l'hypothèse que ce tableau et la *Chute des Réprouvés* (don du duc de La Trémoille au Louvre) formaient les volets du *Jugement dernier* de l'abbaye de Tongerloo. — Portrait de Charles-Quint par Amberger (gravé p. 147).

*Lyon.* — *L'Ascension* du Pérugin (retable aujourd'hui réparti entre Lyon, Rouen, Nantes, Saint-Gervais à Paris, Pérouse et Rome) est mal reproduite à la p. 165. Un tableau mieux conservé du même maître, à Lyon, représente *Saint Herculan et saint Jacques le Majeur*, de grandeur naturelle. Parmi les autres Italiens, une *Sainte Famille* attribuée à Lorenzo Costa, acquise en 1892, est un des plus remarquables. M. G. ne mentionne pas un très beau portrait de jeune homme, qui pourrait être de Pinturricchio, ni un prétendu Raphaël offert, dit-on, à l'impératrice Eugénie par Cavour (très médiocre et repeint). Les Flamands primitifs et les Allemands sont importants : *La Généalogie de la Vierge*, attribuée à G. David; deux panneaux de l'école de Harlem, *Couronnement et mort de la Vierge* (ce dernier gravé, p. 169); *Vierge à l'Enfant*, attri-

Digitized by Google

buée à Scoreel (gravée p. 170); réplique du grand tableau de Dürer aux Ursulines de Prague. Il y a un bon portrait de Guillaume de Montmorency, considéré comme français par M. Gonse.

*Marseille.* — La *Sainte Famille* de Pérugin est très abîmée, mais authentique. M. G. ne parle pas de l'intéressant Pier di Cosimo, *Histoire d'Ariane*, qui est cité dans la 2e édition des *Florentine Painters* de Berenson.

*Montauban.* — Portrait de moine, attribué par M. Benoît à Ouwater (gravé p. 197).

*Montpellier.* — L'attribution du *Portrait de jeune homme* à Raphaël paraît à peu près abandonnée, sans qu'on se soit mis d'accord sur une autre (héliogr. à la p. 202). — Belle *Vénus couchée* d'Allori, gravée p. 209 (de la galerie d'Orléans). — *Portrait de François de Borgia*, par Juan de Joanès. — Tableau à la détrempe de Giovanni da Monte Rubiano, signé et daté de 1506. — Portrait de l'amiral Astor Aleoni par Moroni (?).

*Nancy.* — *Madone* de Duccio, gravée p. 223. — *Sainte Famille* du Pérugin, signée, mais repeinte. — *Vendeurs chassés du temple* par Van Hemessen (gravé p. 223). — Trois portraits à fond vert de Corneille de Lyon ou de son école. Baedeker signale deux Cranach, au sujet desquels je ne suis pas renseigné.

*Nantes.* — *Deux Saints*, attrib. à Filippino Lippi, gravés p. 233. — *Portrait de jeune homme*, par Bronzino, et *Portrait de femme*, attrib. à Véronèse (gravé p. 235, sous le nom de Moroni). — Deux *Prophètes* ayant appartenu au retable de l'*Ascension* du Pérugin. — Copie ancienne de la *Vierge aux Rochers*, où la robe de la Vierge est blanche (il serait utile de réunir des reproductions de toutes les copies anciennes de ce tableau, en distinguant celles qui dérivent de l'exemplaire de Paris et celles qui reproduisent celui de Londres).

*Le Puy.* — *Portrait de Henri II*, attribué par le catalogue à Pourbus, mais que M. G., après Clément de Riz et Mantz, revendiqué par l'école de Clouet (gravé p. 264).

*Reims.* — M. G. insiste avec raison sur les quinze portraits de l'école allemande, attribués à Cranach, Holbein et Amberger (gravures aux p. 268, 269, 270). — Série de toiles peintes de l'ancien Hôtel-Dieu (xve siècle); un spécimen est gravé p. 270.

*Rennes.* — P. Véronèse, *Persée et Andromède* (gravé p. 274). — Hemskerke, *Saint Luc peignant la Vierge* (gravé p. 275).

*Rouen.* — P. Véronèse, *Saint Barnabé* (gravé p. 281). — G. David, *Vierge entourée d'anges* (belle héliogr. *ad* p. 286). — École française du xve siècle, *Diane et ses compagnes* (gravé p. 285). — Pérugin, *Prédelle de l'Ascension.*

*Toulouse.* — Pérugin, *Saint Augustin et saint Jean* (endommagé). — École allemande du xvie siècle, *Descente de croix* (tableau important, non cité par Janitschek et qui serait à reproduire).

*Tours.* — Les deux Mantegna de San Zeno (grav. du *Christ au jardin*, p. 318). — *Portrait* par Moroni.

*Troyes.* — Jean Malouel, *Christ descendu de la croix* (très endommagé).

*Valenciennes.* — École de Bosch, *Saint Jacques et le Magicien.* Il y a, dans

Digitized by Google

ce Musée, des tableaux franco-flamands peu connus et dont il n'existe pas, que je sache, de reproductions.

La plus grande partie du bel ouvrage de M. Gonse est consacré, comme de juste, aux écoles françaises du XVII^e au XIX^e siècle, dont il ne nous appartenait pas de parler ici. Ce long compte-rendu vise donc seulement les œuvres sur lesquelles l'auteur a pu le moins insister. On jugera par là de la richesse de l'ensemble et de l'importance du service que M. Gonse a rendu aux études d'histoire de l'art et de muséographie.

Salomon REINACH.

Achille COEN. **La persecuzione neroniana dei Cristiani** (dans la publication *Atene e Roma*, octobre et novembre 1900).

Le succès sans précédent du roman de Sinckievicz, *Quo vadis*[1]?, a de nouveau appelé l'attention des historiens sur l'incendie de Rome en 64 et la persécution contre les Chrétiens qui, au dire de Tacite, en fut la conséquence immédiate. Tacite est le seul écrivain païen qui établisse un lien entre ces deux événements; Sulpice Sévère et l'auteur chrétien des lettres de Sénèque à saint Paul suivent sa version, mais tous les autres s'en écartent. Il est remarquable qu'aucun polémiste païen n'ait reproché aux Chrétiens d'avoir mis le feu à Rome et qu'aucun polémiste chrétien n'ait reproché aux Juifs d'avoir excité Néron contre les Chrétiens. Ce que les anciens n'ont pas dit, les modernes ont cru pouvoir le supposer et même l'affirmer. On a écrit bien des fois que Néron avait été poussé à persécuter les Chrétiens par la Juive Poppée et un savant italien, M. Pascal, dont l'opuscule a eu deux éditions en moins d'un an, vient de soutenir que les Chrétiens, ou du moins les plus fanatiques d'entre eux, avaient, en effet, commis le crime dont Néron les châtia si cruellement. M. Coen a réfuté ces hypothèses avec une force d'argumentation, une connaisance du sujet et une élégance qui font de ses articles une importante contribution à l'histoire religieuse du 1^er siècle. Il n'admet pas le judaïsme de Poppée, puisqu'il n'est nullement attesté par Josèphe, qui se contente de dire qu'elle craignait Dieu, θεοσεβὴς γὰρ ἦν; il n'admet pas que les Juifs, si méprisés, aient pu exercer une influence quelconque sur Néron; il n'admet pas que l'incendie de Rome soit l'œuvre de Néron, pas plus qu'il ne l'attribue aux Chrétiens; enfin, il explique d'une manière nouvelle la fameuse phrase des *Annales* (XV, 44) : *Igitur primum correpti qui fatebantur, deinde indicio eorum multitudo ingens haud proinde in crimine incendii quam odio humani generis conjuncti sunt* (lire *conjuncti*, avec le Mediceus, et non *convicti*). Il comprend : « On arrêta d'abord ceux qui avouaient être chrétiens. Puis on leur adjoignit, sur le témoignage des premiers, un grand nombre d'hommes, sur lesquels on fit peser non pas tant l'accusation d'incendie que la haine générale dont les Chrétiens étaient l'objet. » Ainsi, dans la pensée de Tacite, Néron décide de détourner la colère du peuple sur les Chrétiens (*subdidit ... reos*). Il en fait arrêter quelques-uns qui professent

1. Je signale une intéressante analyse de ce roman par M. l'abbé Beurlier, dans la *Revue du clergé français* du 15 octobre 1900. Il n'est pas vrai, quoi qu'en aient dit les journaux, que *Quo vadis?* ait été mis à l'index.

Digitized by Google

ouvertement leur religion. On leur demande les noms de leurs coreligionnaires; ils en indiquent beaucoup, qu'on ne pouvait tous présenter comme des incendiaires, sans doute parce qu'ils n'habitaient même pas le quartier où le feu avait pris. N'importe; l'opinion publique est surexcitée, elle demande des victimes. Si ces gens-là n'ont pas mis le feu à Rome, ils étaient bien capables de l'y mettre; on les arrête en masse. Pareilles choses se sont vues plus d'une fois au moyen âge, lors des grandes persécutions contre les Juifs; quelques-uns étaient accusés d'un crime imaginaire (empoisonnement, profanation d'hostie) et l'on massacrait toute une communauté pour satisfaire l'*odium*.

S. R.

L. Scherman et Friedrich S. Krauss. **Allgemeine Methodik der Volskunde. Berichte über Erscheinungen in den Jahren 1890-1897.** Erlangen, 1899, in-8, 134 p. Prix : 6 mark.

Ce très intéressant compte-rendu des travaux de folklore et d'ethnographie comparée, embrassant les années 1890 à 1897, se recommande à ceux — et ils deviennent plus nombreux de jour en jour — qui renoncent à considérer l'antiquité classique comme un domaine clos et sentent le besoin d'en vivifier l'étude par d'incessantes comparaisons avec des civilisations différentes. Le commentaire de M. Frazer sur Pausanias a démontré aux plus prévenus combien cette méthode est féconde et quels éclaircissements en peut attendre l'intelligence des textes et des monuments. Le résumé publié par MM. Scherman et Krauss est particulièrement propre à servir d'introduction au folklore, à donner une idée des problèmes qu'il agite et de la nature des résultats auxquels il peut prétendre, en particulier dans le domaine de l'histoire religieuse, qu'il est appelé à renouveler complètement.

S. R.

Paulys **Real-Encyclopaedie der classischen Alterthumswissenschaft**... herausgegeben von G. Wissowa. Siebenter Halbband : *Claudius Mons-Cornificius*. Stuttgart, Metzler, 1900.

Que dire de cet admirable ouvrage, sinon qu'il continue à paraître régulièrement et que chaque nouveau fascicule ajoute à la reconnaissance que nous devons à l'éditeur et aux auteurs? L'un de ces derniers, qui avait rédigé d'excellents articles d'archéologie et de mythologie, M. K. Wernicke, est malheureusement mort l'an dernier; c'est une perte sensible pour l'œuvre, comme pour la refonte des *Denkmäler* de Müller et Wieseler, qu'il avait courageusement entreprise. — Dans le fascicule que nous annonçons, signalons particulièrement aux archéologues l'important article de M. Oberhummer sur la topographie de Constantinople, accompagné d'un plan. Les articles *Collegium* et *Coloniae* de Kornemann sont des monographies, équivalant à des volumes, qu'il serait injuste de ne mentionner qu'en passant si elles n'étaient assurées d'avoir, comme elles le méritent, des générations de lecteurs.

S. R.

*Le Gérant :* Ernest Leroux.

Angers. — Imprimerie orientale A. Burdin et Cie.

Digitized by Google

# LE TRÉSOR

## DE L'ABBAYE DE REICHENAU

(Pl. III à VI.)

---

L'île de Reichenau, dans le lac de Constance, est un de ces endroits privilégiés où le voyageur, si blasé et si indifférent qu'il puisse être, retourne toujours avec un vif plaisir. Elle ne charme pas seulement par sa situation admirable à l'endroit où le Rhin sort du lac, par l'aspect riant et aimable de ses coteaux couverts de prairies et de vignes, par ses blanches maisons disséminées au hasard parmi les bouquets d'arbres. Elle évoque, de plus, des souvenirs historiques d'un ordre particulier : elle fut, en effet, le siège d'une des rares abbayes où se conservèrent, durant les siècles de fer du haut moyen-âge, quelques restes de la culture antique, l'un des premiers centres de la vie intellectuelle et artistique de l'Europe moderne.

Saint Pirminius qui fonda l'abbaye, suivant la légende, vers 725, lui donna dès l'origine le caractère scientifique qu'elle ne devait jamais perdre, en y apportant une cinquantaine de manuscrits précieux. Cette bibliothèque s'accrut si rapidement qu'elle comprenait, au milieu du IXe siècle, plus de quatre cents manuscrits, devenant ainsi l'une des plus considérables de l'Europe. A cette époque, d'ailleurs, l'abbaye avait atteint un haut degré de prospérité, sous Walafried Strabo (abbé de 842 à 849), l'un des plus grands érudits du moyen-âge, auteur de la célèbre *Glossa ordinaria* ou commentaire de l'Écriture sainte, et qui avait étudié à Saint-Martin de Tours. Ces traditions scientifiques se maintinrent aux siècles suivants, car c'est à Reichenau



Digitized by Google

qu'eut lieu, grâce à l'abbé Berno (1008-1048) et à Hermannus Contractus, l'une des principales réformes de la musique médiévale. Toutefois, à partir du XIIe siècle, la prospérité de Reichenau déclina peu à peu. Ce fut en vain que la papauté confirma aux abbés, au XIVe siècle, le titre de princes-abbés, et que l'abbé Friedrich von Wartemberg († 1453) voulut infuser à l'ordre un sang nouveau en appelant des religieux d'autres monastères. Aussi, en 1508, le pape Jules II incorpora l'abbaye de Reichenau à l'évêché de Constance, dont les titulaires la firent administrer par un prieur, et où ils ne laissèrent que douze moines. En 1802 l'évêché de Constance fut supprimé, l'île de Reichenau incorporée au grand-duché de Bade, et les précieux manuscrits de l'antique abbaye bénédictine allèrent enrichir les bibliothèques de Karlsruhe, de Heidelberg et de Zürich.

L'île de Reichenau a conservé des restes importants de sa splendeur passée. Ses trois églises, Mittelzell, Oberzell et Unterzell, qui remontent à l'époque romane, figurent parmi les œuvres les plus connues de l'architecture allemande; les fresques de l'église d'Oberzell, qui datent du XIe siècle, sont citées dans tous les manuels d'archéologie, et l'on vient d'en découvrir d'autres à Niederzell.

Cependant par un hasard singulier, tandis que ces monuments et ces peintures étaient maintes fois publiés, le trésor de l'église de Mittelzell (l'ancienne abbatiale) est demeuré presque inconnu[1]; il comprend pourtant des pièces d'un grand intérêt,

1. De très nombreux travaux ont été publiés sur Reichenau. Mais on ne trouve d'indications précises sur le trésor que dans deux d'entre eux, celui de M. Marmor, et celui de MM. Kraus, Durm et Wagner. Encore sont-ils incomplets, et ne doivent-ils être consultés qu'avec la plus grande prudence. Le second de ces ouvrages est si médiocre, que nous voulons supposer que M. Kraus, auteur de livres bien connus sur l'histoire de l'art chrétien, n'a eu qu'une part indirecte à sa rédaction. — J. Marmor, *Kurze Geschichte der kirchlichen Bauten und deren Kunstschätze auf der Insel Reichenau*. Konstanz, 1874, in-8, pl. — F. X. Kraus, J. Durm, und E. Wagner, *Die Kunstdenkmäler der Gross-Herzogthums Badens*, I, *Kreis Konstanz*, Freiburg, 1887, in-4° (bibliographie). — Citons encore un petit *Guide* à l'usage des visiteurs : A. Wehrle, *Die Insel Reichenau*, Radolfzell, 1892, in-12, fig.

Digitized by Google

notamment deux chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie gothique française.

Le trésor possède une des nombreuses *urnes* antiques qui passent pour avoir servi aux noces de Cana. C'est une grande amphore en marbre blanc [1], ornée de cannelures disposées obliquement ; sa moitié inférieure a disparu et a été remplacée, vers la fin de l'époque gothique, par une monture en cuivre doré qui la complète assez heureusement. D'après la tradition, elle aurait été donnée à l'abbaye en 910 par un général byzantin nommé Bardo, qui serait devenu plus tard archimandrite et serait mort à Reichenau en 926. On sait que bien d'autres églises ou abbayes possèdent des vases antiques qui passent pour avoir servi au même miracle ; citons seulement ceux de Cologne, de Hildesheim, de Quedlinburg, de Reinkenhagen, de Pise, d'Angers, de Saint-Denis [2].

Le plus ancien objet du trésor est ensuite une *pyxide* [3] en ivoire, qui a été transformée en ciboire au XIVe siècle, et qui a reçu à cette époque une monture en cuivre doré, garnie de petits émaux. Elle est ornée de neuf personnages en bas-relief, divisés en deux groupes distincts. Les sujets qui y sont représentés paraissent avoir fort embarrassé les auteurs qui ont eu à les étudier : M. Marmor ne les a pas définis, MM. Kraus, Durm et Wagner les déclarent « difficiles à expliquer », et M. Wehrle y a vu le miracle de la guérison d'un possédé par le Christ. Il ne semble pas, cependant, impossible de déterminer les deux scènes figurées sur cette pyxide, qui doivent même, si notre hypothèse est exacte, compter parmi celles que l'on trouve le plus souvent sur les monuments chrétiens de ce genre. D'un côté on voit le Christ, accompagné de trois personnages ; il est vêtu d'une tunique et d'un manteau, tient de la main gauche une croix à longue haste, et lève la main droite comme pour bénir ; à sa droite un homme barbu, vêtu d'une tunique (ou d'une dalmatique?),

1. Hauteur, 0m,43.
2. V. *Gazette des Beaux-Arts*, octobre 1898, p. 307.
3. Hauteur, 0m,083 ; diamètre, 0m,105 ; hauteur totale du ciboire, 0m,365.

Digitized by Google

s'approche de lui, la main droite étendue ; à sa gauche sont deux apôtres, l'un barbu, l'autre imberbe, tenant chacun un livre de la main gauche, et faisant de la main droite un geste d'étonnement. Sur l'autre côté de la pyxide on voit le Christ, accompagné de quatre personnages ; il est debout, et tient de la main gauche une croix à longue haste ; de la main droite il bénit deux personnages, vêtus seulement de tuniques, qui s'avancent vers lui dans une attitude suppliante ; entre les deux personnages, sur le fond, on aperçoit un bouquet de feuilles qui paraît représenter un arbre ; de chaque côté du groupe est un apôtre debout, tenant un livre de la main gauche et levant la main droite en signe d'étonnement. Ces deux scènes sont séparées, d'un côté par une sorte de médaillon en relief qui paraît refait, et de l'autre côté par une arcature où une lampe est suspendue au-dessus d'une table sur laquelle repose un livre (fig. 1 et 2)[1].

Fig. 1. — Pyxide.

Les deux sujets qui décorent cette pyxide comptent parmi ceux que l'on trouve le plus souvent sur les ivoires chrétiens : ce sont deux des guérisons d'aveugles opérées par le Christ. La seconde scène (qui semble se passer en plein air, d'après l'arbre qui y est sculpté) doit représenter la guérison de deux aveugles

1. Les figures qui accompagnent cet article sont exécutées d'après les photographies de M. Wolf, à Constance.

Digitized by Google

près de la porte de Jéricho, miracle qui est raconté par saint Matthieu[1]. Pour la première, on ne saurait se montrer si affirmatif; mais on peut y voir une des guérisons d'aveugles opérées par le Christ dans le Temple de Jérusalem[2]; la table placée sous une arcature, qui paraît appartenir à cette scène, n'est autre chose en effet que l'autel du Temple, que l'on voit figuré de la même manière sur une pyxide souvent publiée, conservée au Musée de l'Ermitage[3]. Il semblerait tout naturel, en effet, que l'ivoirier eût voulu représenter sur sa pyxide deux miracles de même nature. On trouve d'ailleurs les guérisons d'aveugles sur un assez grand

Fig. 2. — Pyxide.

1. Chap. xx, v. 29-34. Ce ne doit pas être la guérison de deux aveugles à Capharnaüm, ce miracle paraissant avoir eu lieu dans la maison de Jésus (S. *Matthieu*, ch. ix, v. 28-31).

2. S. *Matthieu*, ch. xxi, v. 14.

3. Garrucci, *Storia dell' arte cristiana*, VI, pl. 440, n° 2. — MM. Kraus, Durm et Wagner n'ont pas osé affirmer que c'était là un autel, et se sont demandé si l'objet suspendu au-dessus n'était pas un encensoir (?) (*Ouvr. cité*, p. 352).

Digitized by Google

nombre d'ivoires chrétiens, notamment la chaire de l'évêque Maximien à Ravenne, les pyxides du Musée du Vatican, du Musée de Cluny, de Bar-sur-Aube, une plaque qui a passé de la collection Micheli dans celle de M. le chevalier Meyer van den Bergh, la couverture d'évangéliaire de Milan, une de celles de Ravenne, une de celles de la Bibliothèque nationale.

Il serait plus difficile de déterminer exactement la date de cette pyxide et de désigner le centre de fabrication auquel on doit la rattacher[1]. Elle a subi, en effet, diverses réparations et des retouches, notamment dans les têtes des personnages. On remarquera également que les deux côtés de l'ivoire ne sont pas traités avec la même habileté ou ont été inégalement refaits ; celui qui représente la guérison des deux aveugles paraît être d'un meilleur style que l'autre. Aussi, sans vouloir mettre en doute l'authenticité de cet objet, hésitons-nous à nous prononcer au sujet de sa date probable. Toutefois, d'après le caractère des draperies et des attitudes, on peut supposer que cette pyxide ne doit pas être antérieure au VIIIe siècle[2].

La pièce actuellement la plus célèbre du trésor est une petite *croix* byzantine[3], en or, qui passe pour contenir un peu du sang du Christ. La tradition locale a identifié cette croix, œuvre d'une époque de décadence, avec celle qui, d'après un texte ancien, aurait été apportée à Charlemagne par un certain Hassan, préfet de Jérusalem. Il ne faut, en réalité, accorder aucune créance à cette histoire, dont les tendances et le caractère sont montrés trop clairement par certains détails.

Nous nous permettrons de renvoyer le lecteur à ce que nous

1. M. Stuhlfauth ne l'a pas mentionnée dans son savant ouvrage : *Die altchristliche Elfenbeinplastik*, Freiburg und Leipzig, 1896, in-8.

2. Nous ne savons pas pourquoi M. Marmor, et après lui MM. Kraus, Durm et Wagner (*ouvr. cité*, p. 351) ont attribué cette pyxide à l'art allemand de l'époque des Othons. Il suffit de la comparer à un ivoire authentiquement de cette période, comme la plaque de la collection du prince Trivulzio à Milan, ou le coffret d'Othon Ier au trésor de Quedlinburg, pour voir que cette hypothèse est inadmissible.

3. Hauteur, 0m,059 ; largeur, 0m,044 ; épaisseur, 0m,004.

Digitized by Google

avons dit ici même[1] au sujet de cet objet, qui est aujourd'hui encore le but d'un important pèlerinage.

L'ordre chronologique nous amène ensuite à étudier une série de monuments de même genre : de grandes châsses à reliques. La plus ancienne, celle de saint Janvier[2], présente assez peu d'intérêt. Elle a la forme d'une caisse rectangulaire, surmontée d'un toit à quatre rampants ; sur le fond, formé de feuilles d'argent estampées où sont figurées des arcatures en plein cintre, et qui peut remonter au XII^e siècle, se détachent des figures isolées, de style gothique (le Christ en croix, la Vierge, saint Jean, et divers apôtres), et des rosaces. Elle a beaucoup souffert, et n'offre qu'une valeur d'art très médiocre.

Il n'en est pas de même de la *châsse de saint Marc*, une des pièces les plus importantes de l'orfèvrerie du XIV^e siècle. Elle présente, elle aussi, la forme d'une caisse rectangulaire surmontée d'un toit à quatre rampants[3] ; elle est entièrement recouverte de feuilles d'argent doré, travaillées au repoussé. Chacune de ses faces longitudinales est divisée en cinq compartiments rectangulaires, séparés par des bordures ornées de feuillages, où sont figurées des scènes de la vie du Christ : l'Annonciation, la Nativité, l'Adoration des Mages, la Présentation au Temple, la Fuite en Égypte, — la Flagellation, le Portement de croix, la Crucifixion, la Déposition de croix, la Résurrection[4] : aux angles de chaque compartiment sont fixées des plaques en cuivre émaillé, du XIV^e siècle, représentant des prophètes. Aux deux petits côtés on voit deux scènes, relatives à l'histoire de la châsse, que nous étudierons plus loin. Sur les rampants du toit, malheureusement très endommagés, sont disposés, sur un fond quadrillé et fleurdelisé, six grands médaillons, en argent repoussé, représentant le Couronnement de la Vierge, le Christ

1. *La croix-reliquaire du trésor de Reichenau* (*Revue archéologique*, 1900, t. I, p. 176-183, pl.).
2. Hauteur, 0^m,41 ; longueur, 1^m,04.
3. Hauteur, 0^m,425 ; longueur, 1^m,20.
4. On remarquera qu'ici, comme dans la plupart des monuments du moyen-âge, le cycle de la Passion succède sans transition à celui de l'Enfance.

Digitized by Google

de majesté, et les quatre évangélistes. La châsse repose sur quatre lions, refaits à une époque postérieure. Il faudrait de nombreuses pages pour étudier comme il le mérite ce remarquable monument, que sa valeur d'art place tout à fait hors de pair. Peu d'œuvres gothiques, de quelque nature qu'elles soient, ont une élégance plus parfaite et un sentiment d'art plus fin (pl. III).

Ce qui achève de donner, pour nous, une importance capitale à la châsse de saint Marc, c'est qu'elle est indiscutablement sortie d'un atelier français. Or, la plupart des grandes châsses d'orfèvrerie française du moyen-âge ont depuis longtemps disparu ; celles qui subsistent, comme celle de saint Taurin d'Évreux ou celle de Jouarre, sont construites très différemment, la décoration architecturale y occupant une place prépondérante. Par sa forme, la châsse de Reichenau se rapprocherait plutôt de certains monuments d'une époque antérieure, la châsse de saint Avit par exemple. D'autre part, nous connaissons peu de grandes pièces d'orfèvrerie du XIIIe et du XIVe siècle où le repoussé joue un rôle aussi considérable dans l'ornementation. Si les orfèvres d'alors ont eu souvent recours à ce procédé pour des objets de faibles dimensions, comme les couvertures de livres, on ne pourrait guère citer, comme châsse de cette époque décorée uniquement de plaques d'argent repoussées, ayant une réelle valeur d'art, que celle de saint Fursy, à Gueschard[1]. L'Espagne seule, semble-t-il, possède encore de grands ouvrages en argent travaillés au repoussé ; l'un des plus intéressants est le retable de la cathédrale de Gerona, exécuté au XIVe siècle, qui paraît encore presque inconnu.

Mais si l'on ne peut, faute de points de comparaison assez nombreux, déterminer très exactement la place qui revient à la

1. G. Durand, *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1890. — *Album archéologique publié par la Société des Antiquaires de Picardie*, 13e fascicule, 1898, in-fol. (2 pl.). On remarquera, sur l'un des côtés de la châsse de saint Fursy, le même fond losangé et fleurdelisé que sur celle de saint Marc. — Le toit de la châsse de saint Taurin est orné de bas-reliefs exécutés au repoussé.

Digitized by Google

châsse de saint Marc dans l'orfèvrerie française, on peut du moins montrer très facilement combien elle se relie intimement, par l'iconographie des sujets qui y sont représentés, à toutes les productions de l'art français de cette époque, art dont M. Mâle a eu le mérite de faire très bien saisir l'extraordinaire unité [1]. Comparons, par exemple, l'un des petits bas-reliefs de la châsse, celui de la *Nativité*, avec des œuvres françaises de la même époque où est figuré le même sujet. Le thème adopté par tous les artistes est le suivant : au premier plan, la Vierge, étendue sur un lit [2] au pied duquel se tient saint Joseph ; au second plan, sur un support élevé, le berceau de l'Enfant, au-dessus duquel apparaissent les têtes de l'âne et du bœuf [3]. Mais s'ils se conforment aux grandes lignes de ce poncif, les peintres et les sculpteurs gothiques le modifient de mille façons — rien n'était plus éloigné de leur conception de l'art que la copie servile et mécanique, qui caractérise les temps modernes — et ces transformations aident à dater plus exactement leurs ouvrages. Dans les premiers monuments de l'art du XIIIe siècle arrivé à son plein développement, par exemple dans deux miniatures de l'Évangéliaire de la Sainte-Chapelle [4], une des merveilles de l'art de l'enlumineur, la Vierge est à demi assise sur le lit et accoudée sur le bras droit; saint Joseph, debout auprès du lit, s'appuie sur un bâton ; l'Enfant est étendu, immobile, dans son berceau qui repose sur une arcature, les pieds vers la tête de sa Mère, qui paraît se détourner de lui. C'est également le poncif adopté au portail du transept septentrional de Notre-Dame de Paris ; mais ici l'imagier a placé le berceau à terre, au premier plan, devant le lit de la Vierge [5], et a représenté à mi-corps les

1. E. Mâle, *L'art religieux du XIIIe siècle en France. Étude sur l'iconographie du moyen âge et sur ses sources d'inspiration*. Paris, 1898, in-8.
2. On notera que la tête du lit est toujours placée à la gauche du spectateur.
3. E. Mâle, *ouvr. cité*, p. 243-245.
4. Bibl. nat., ms. latin 17326, fol. 10 et 10 vo.
5. Cette disposition, rare au XIIIe siècle, se retrouve quelquefois dans les œuvres d'art du XIVe ; voir notamment deux diptyques en ivoire appartenant à M. Paul Garnier et à M. Corroyer. Ce détail tendrait à prouver, une fois de

Digitized by Google

deux animaux. Un peu plus tard[1], la Vierge lit dans un livre qu'elle tient devant elle ; saint Joseph, assis au pied du lit, les deux mains appuyées sur son bâton, s'est endormi ; l'Enfant demeure encore immobile dans son berceau. Puis, à mesure qu'on avance vers le XIVe siècle, la sévérité primitive de la scène, voulue par le sens qu'y attachaient les théologiens, achève de s'adoucir ; ainsi, dans un psautier[2] qui date peut-être des premières années du XIVe siècle, saint Joseph est en conversation assez animée avec la Vierge qui l'écoute attentivement, les deux mains levées et écartées. Or la châsse de Reichenau se rattache étroitement à ce dernier type : la Vierge, assise sur le lit, caresse l'Enfant dont le berceau est placé tout près d'elle, ce qui donne à la scène un charmant caractère d'intimité. On doit donc l'attribuer au commencement du XIVe siècle ; car vers le milieu de ce siècle le type primordial se modifiera encore plus profondément ; sur divers diptyques et autels portatifs en ivoire, de pur style français, conservés au South-Kensington Museum (no 370, 1871), au trésor de Halberstadt, au Musée de Ravenne, et dans diverses collections particulières, Marie, étendue sur son lit, a retiré l'Enfant de son berceau, l'a mis auprès d'elle sur son lit, ou le porte dans ses bras, ou lui donne le sein, tout en écoutant le discours que lui tient saint Joseph, assis, comme d'habitude, au pied du lit, — car il y a, malgré les variantes de détails, une unité extrême dans la composition de toutes ces scènes.

Mais ce n'est pas seulement par l'iconographie qu'on peut prouver l'origine française de la châsse de saint Marc : c'est surtout par le style. Que l'on considère attentivement la parfaite élégance des figures, la justesse de leurs proportions, la bonne grâce de leurs visages, le parti-pris clair et logiquement simple des draperies ; que l'on étudie ensuite les plus remarquables sculptures allemandes de la fin du XIIIe siècle

plus, que les ivoiriers ont toujours reproduit avec quelque retard les inventions de la plastique monumentale.

1. Bibl. nat., ms. latin 1077, fol. 9 vo.

2. Bibl. nat., ms. latin 10134, fol. 13 vo.

Digitized by Google

et du début du XIVe, celles où l'influence française s'est le plus clairement et le plus heureusement fait sentir, comme par exemple à Strasbourg, à Fribourg, à Bamberg, à Naumbourg, à Magdebourg, et la différence sautera aux yeux, indéniable : les œuvres allemandes sont plus raides, plus gauches, moins libres, ont une certaine lourdeur, en même temps qu'un naturalisme assez âpre et un peu grimaçant, qu'on chercherait en vain dans l'art français, commence à s'y manifester. Aussi, pour nous, la châsse de saint Marc est-elle, sans aucun doute, une œuvre française[1] ; tous ses détails concourent à le prouver, en plus du style et de l'iconographie : le semis de fleurs de lis qui décore les rampants du toit[2] et le caractère des petits émaux dont elle est ornée.

Le seul point qui puisse surprendre, c'est que l'importance d'un pareil morceau — on sait combien les grandes pièces d'orfèvrerie française sont rares — n'ait pas été comprise plus tôt. Jusqu'à présent, d'ailleurs, cette châsse passait pour une œuvre allemande, bien que MM. Kraus, Durm et Wagner aient eu la pensée — rendons-leur cette justice — qu'elle « pourrait bien être française ». Ajoutons aussi que l'on ne doit pas s'étonner de trouver quelques-uns des chefs-d'œuvre de notre orfèvrerie médiévale dans des abbayes espagnoles ou allemandes telles que Roncevaux et Reichenau : la renommée universelle de l'art gothique français justifiait ces commandes ou ces dons, et les trésors étrangers n'ont pas été, comme ceux de notre pays, dépouillés par les révolutions.

1. Les enluminures et sculptures françaises auxquelles nous l'avons comparée tout à l'heure, et auxquelles elle se rattache par son iconographie, lui sont probablement en partie antérieures. Il ne faut jamais oublier qu'à cette époque les arts mineurs retardent toujours, si peu que ce soit, sur la peinture et sur la sculpture monumentale. Aussi, malgré le calme des attitudes et la simplicité des draperies, la châsse de saint Marc ne doit-elle dater que de la première moitié du XIVe siècle.

2. Notons cependant que sur des œuvres allemandes on trouve des décorations de ce genre : dans certaines sculptures de la cathédrale de Strasbourg les fleurs de lis de France alternent avec les tours de Castille ; mais cela prouve seulement que l'artiste rhénan a eu sous les yeux un modèle français, qu'il a suivi dans les moindres détails.

Digitized by Google

Mais nous n'en avons pas terminé avec la châsse de saint Marc, dont il nous faut encore examiner les deux petits côtés, qui présentent, par leurs sujets, un intérêt tout spécial. Sur le premier[1] on voit un homme barbu, coiffé d'un capuchon, debout auprès d'un feu au-dessus duquel un chaudron est suspendu par une chaîne; ce personnage plonge la main gauche dans le chaudron, et étend la main droite au-dessus d'une grande châsse posée à côté de lui sur deux chevalets. A gauche se trouvent quatre personnages ecclésiastiques, dont l'un, vêtu d'une chasuble, tient des deux mains un petit coffret, et dont un autre porte une croix processionnelle. A droite, deux autres personnages ecclésiastiques (fig. 3). Comme la châsse figurée dans ce bas-relief a la même forme que celle de saint Marc elle-même, les savants allemands ont cru que cette scène représentait l'orfèvre remettant son œuvre aux religieux qui y déposent les reliques[2]. Mais un texte très ancien publié par Pertz[3], et qui leur a échappé, prouve que leur hypothèse est inadmissible, et donne la véritable explication de la scène qui nous occupe. D'après l'auteur anonyme d'un opuscule sur les miracles accomplis par saint Marc en faveur de Reichenau, un Allemand nommé Ratoldus, évêque de Vérone au temps de Louis le Débonnaire, fonda sur la rive du lac de Constance, en face de l'île de Reichenau, un village qui porte encore son nom (Radolfzell). Ayant fait construire une église dans ce village, il voulut l'enrichir de reliques précieuses, et s'adressa pour cela à un Vénitien de ses amis; ce dernier demanda un délai d'un an, et revint à la date convenue, rapportant le corps de l'évangéliste saint Marc. L'évêque, dit le texte, n'accepta cette relique insigne qu'après que son ami lui en eût démontré l'authenticité par trois épreuves : celle du serment, celle de l'eau bouillante, et celle du fer rouge[4]. Ratoldus emporta

1. Haut. 0m,151 ; larg. 0m,260. Ce côté a beaucoup souffert.

2. Kraus, Durm et Wagner, *ouvr. cité*, p. 352.

3. *Ex Miraculis sancti Marci. Monumenta Germaniae historica*, t. VI (*Scriptorum*, t. IV), Hannoverae, 1841, in-fol., p. 449-452.

4. « Sed non ante accepit illud (corpus) episcopus, quam tribus confirmavit testimoniis, hoc est sub testatione juramenti, et judicio ferventis aquae et calidi

Digitized by Google

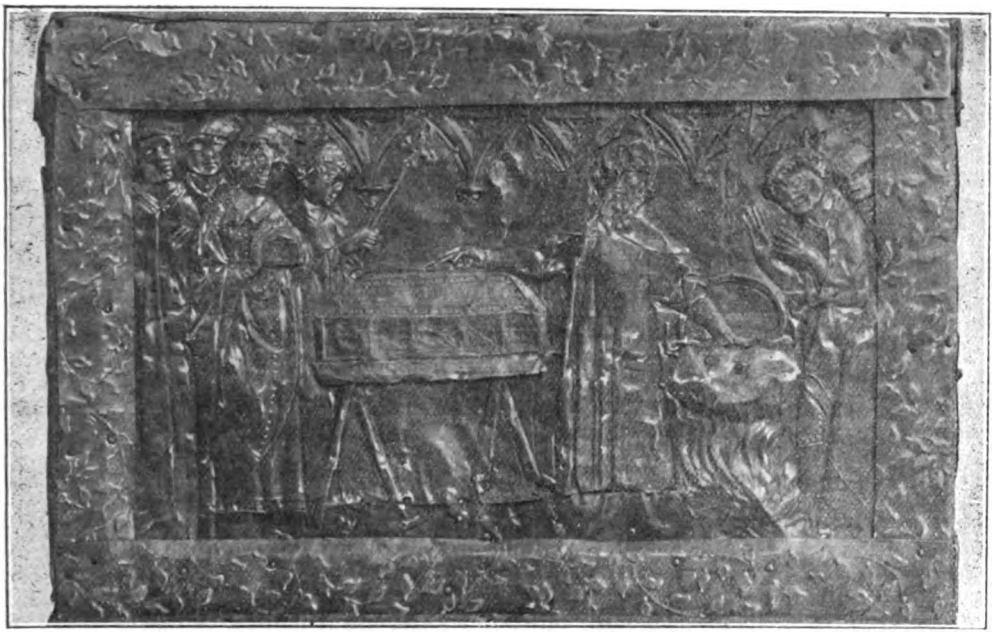

**Fig. 3 et 4. — Châsse de saint Marc.**

Digitized by Google

alors le corps de saint Marc en Allemagne, et le donna à l'abbaye de Reichenau, ne voulant pas le déposer dans sa modeste église ; ces événements auraient eu lieu en l'année 830. Ce texte prouve clairement que la scène figurée sur la châsse représente le Vénitien remettant à l'évêque Ratoldus le corps de saint Marc, et l'exactitude avec laquelle l'orfèvre a retracé cet événement ferait supposer que les donateurs avaient fourni à l'artiste des indications précises. La seule présence de ce sujet suffirait d'ailleurs à démontrer que la châsse a été exécutée spécialement pour l'abbaye de Reichenau.

Sur l'autre petit côté de la châsse sont représentés les donateurs, aux pieds de saint Marc (fig. 4). L'évangéliste est assis sur un banc de forme massive, dont une extrémité est munie d'un pupitre portant un livre ouvert ; à sa gauche, au premier plan, le lion est assis. Devant saint Marc s'agenouillent deux souverains ; le roi, couronné, imberbe, les cheveux courts, semble présenter à l'évangéliste un globe surmonté d'une croix et un sceptre[1] ; la reine, couronnée, les cheveux cachés en partie par un couvre-chef, pose les deux mains sur le globe que porte le roi. Cette scène, d'un beau style, a beaucoup intrigué les auteurs qui ont étudié le trésor ; faute de l'avoir examinée avec soin, ils ont cru que les deux personnages agenouillés étaient deux femmes, et, l'imagination aidant, ils ont supposé qu'elles représentaient les villes d'Alexandrie et de Venise[2] ! Ce genre d'erreur ne doit cependant point surprendre, car bien des archéologues l'ont commis en décrivant des monuments du XIIIe siècle ; à cette époque, en effet, le costume des hommes ressemble beaucoup à celui des femmes, et l'on éprouve parfois une certaine difficulté à distinguer l'un de l'autre ; mais ici, où les détails sont très lisibles, rien n'excuse la confusion.

ferri. » *Ouvr. cité*, p. 450. — Sur l'authenticité de ces reliques, voir Gerbert, *ouvr. cité*, p. 262.

1. Dont un restaurateur a fait une croix.

2. Kraus, Durm et Wagner, *ouvr. cité*, p. 352. — Saint Marc fut martyrisé à Alexandrie ; on transporta son corps à Venise, d'après la Légende dorée, en 468. *Legenda aurea*, édit. Graesse, Breslau, 1890, in-8, p. 267.

Digitized by Google

Nous ne saurions, malheureusement, déterminer avec certitude quels sont ces personnages. On ne peut y voir des princes français, puisqu'ils portent le globe surmonté de la croix, symbole de la puissance impériale. Ce seraient donc des souverains allemands; mais à qui songer, parmi les empereurs du XIVe siècle? Les traits des visages, assez impersonnels, n'aident pas à retrouver les noms de ces donateurs, et il paraîtrait que l'on dût renoncer à tout essai d'identification sérieuse. Toutefois l'histoire vient suppléer, du moins dans une certaine mesure, à l'insuffisance des données iconographiques. En effet, d'après les renseignements que nous a communiqués M. le docteur Holder, conservateur de la Bibliothèque de Karlsruhe[1], il semble qu'un seul des césars germaniques du XIVe siècle ait eu des relations très directes avec l'abbaye de Reichenau : c'est Charles IV de Luxembourg, qui régna de 1346 à 1378. N'étant encore que roi des Romains[2], il alla, le 20 septembre 1353, visiter l'abbaye de Reichenau; et là (nous le savons par une lettre du prince lui-même[3] et par le témoignage des contemporains)[4], il prit diverses reliques, notamment une partie du crâne de saint Marc. Dans ces conditions, n'est-il pas permis de supposer que Charles de Luxembourg aurait donné à l'abbaye, en échange d'un fragment du corps de l'évangéliste, une châsse pour contenir le corps lui-même de ce saint? Et il semblerait très naturel que ce prince

1. Nous sommes heureux de remercier ici notre savant confrère, qui étudie depuis de longues années l'histoire de Reichenau.

2. Il devint roi des Romains le 11 juillet 1346, et empereur le 5 avril 1355.

3. *Epistola Caroli IV ad Arnestum archiep. Pragensem et alios* (janvier 1354) : « ... deinde in monasterio Majoris Augiae... tales sumus reliquias assecuti, videlicet... partem corporis beati Marci evangelistae. » Balbinus, *Miscellanea historica regni Bohemiae*, decadis I, liber VI, pars I, Prague, 1684, in-fol., num. XLII, p. 60. — J. T. Pessina de Czechorod, *Phosphorus septicornis, stella alias matutina, hoc est metropoli divi Viti ecclesiae Pragensis majestas et gloria*. Prague, 1673, p. 433.

4. Heinricus de Diessenhoven dit que Charles IV alla à Reichenau « in vigilia sancti Mathei apostoli et evangeliste » et que « ibi fecit aperire sarcofagum sancti Marci evangelistae et exinde recepit partem capitis eiusdem... » *Geschichtsquellen Deutschlands*, herausgegeben von J. F. Boehmer, t. IV, Stuttgart, 1868, gr. in-8, p. 88-89. — F. M. Pelzel, *Kaiser Karl der Vierte, König in Böhmen*, Prague, 1780-1781, t. I, p. 370.

Digitized by Google

se fût adressé à un orfèvre français : Charles de Luxembourg, en effet (fils de Jean l'Aveugle, roi de Bohême, qui fut tué à la bataille de Crécy en combattant dans les rangs de l'armée française), fut élevé à la cour de son oncle Charles IV le Bel, roi de France[1] ; il épousa en premières noces, vers 1331, Blanche de Valois[2] ; et, durant son séjour à Paris, il apprit à connaître cet art français[3] dont tous les Allemands se montraient de si fervents admirateurs.

Ces hypothèses[4], qui se corroborent l'une l'autre, paraissent très vraisemblables; cependant nous n'osons point affirmer qu'elles soient exactes. Car il nous semble un peu difficile d'admettre que la châsse de saint Marc ait été fabriquée après 1353 ; son style indiquerait une date antérieure. Sans doute, on peut imaginer qu'elle sort d'un atelier arriéré, où l'orfèvre se serait servi, pour les scènes de la vie du Christ, de modèles ou de matrices déjà anciens[5] ; mais cette explication ne nous satisfait pas entièrement. Aussi, voulant éviter toute conclusion hasardée, préférons-nous reconnaître que nous ne croyons pas pouvoir reconstituer avec certitude de l'histoire de la châsse de saint Marc[6].

Les remarques que nous avons faites au sujet du style et de la technique de la châsse de saint Marc s'appliqueraient égale-

1. Charles IV le Bel épousa en secondes noces, en 1323, Marie de Luxembourg, sœur du roi Jean de Bohême.

2. Elle mourut le 1er août 1348. La reine représentée sur la châsse serait la troisième femme de Charles de Luxembourg, Anne de Silésie, qu'il épousa au mois de mai 1353, qui fut couronnée le 28 juillet de la même année, et qui mourut en 1362.

3. L'empereur Charles IV était un admirateur des belles orfèvreries, et le montra lors d'un voyage qu'il fit à Paris en 1377. — A. Babeau, *Le Louvre et son histoire*, Paris, 1895, in-8, p. 31.

4. L'origine française de la châsse expliquerait pourquoi l'orfèvre a donné à l'empereur des traits tout à fait conventionnels. Le donateur qu'il a représenté ne ressemble aucunement, en effet, à Charles de Luxembourg, qui portait la barbe et les cheveux longs.

5. Il en a été souvent ainsi, d'où la difficulté que l'on éprouve à dater exactement certaines pièces d'orfèvrerie du moyen-âge.

6. On constate sa présence à Reichenau dès le XIVe siècle, car c'est elle, semble-t-il, que l'abbé Werner de Rosenegg voulut emporter en 1394 pour la vendre aux Vénitiens. Marmor, *ouvr. cité*, p. 41. — Kraus, Durm et Wagner, *ouvr. cité*, p. 353. — Voir aussi Gerbert, *ouvr. cité*, p. 262.

Digitized by Google

ment à la *châsse de saint Jean et de saint Paul*, qui est aussi une œuvre française de la première moitié du XIVe siècle[1] (pl. VI). Elle présente la forme d'un coffre, surmonté d'un toit à deux rampants, et est ornée de douze plaques en argent repoussé, rondes ou en forme de losange, qui se détachent sur un fond en cuivre doré où sont gravés des feuillages; chaque compartiment, orné de fausses pierreries, est encadré par une bordure en argent estampé, sur laquelle sont fixés des médaillons en cuivre émaillé, représentant des oiseaux fantastiques. Sur les plaques en argent sont figurées les scènes suivantes : d'un côté, la Flagellation, le Portement de croix, la Crucifixion, la Résurrection, l'Apparition à la Madeleine, l'Ascension ; de l'autre côté, saint Matthieu, le Christ de majesté, saint Jean, saint Luc, la Vierge assise tenant l'Enfant, saint Marc. Les deux extrémités de la châsse sont recouvertes de plaques en cuivre doré sur lesquelles on voit, de chaque côté de deux croix en argent estampé, d'une part saint Jean et saint Paul, et de l'autre, saint Pierre et saint Paul. Le style de toutes ces figures est excellent ; certains des médaillons (comme celui du *Noli me tangere*, dont l'attitude est si dramatique) peuvent compter parmi les bonnes productions de l'orfèvrerie française du XIVe siècle. Nous regrettons de ne pouvoir consacrer à cette châsse l'étude détaillée qu'elle mérite.

Parmi les autres œuvres d'art du moyen âge que possède le trésor, trois seulement ont une véritable importance ; ce sont d'abord une *couverture d'évangéliaire*[2], en argent estampé, de la fin du XVe siècle, ornée de dix médaillons en argent repoussé et doré, représentant les symboles des évangélistes, l'Agneau, et le Christ à mi-corps, entre deux anges. Ensuite la *châsse de sainte Fortunata*[3], belle pièce allemande de la fin du XVe siècle, en argent doré, où l'ornementation architecturale occupe une place importante (pl. V) ; sur ses deux grands côtés on voit les douze apôtres ; aux deux extrémités se trouvent deux plaques en

1. Hauteur, 0m,59 ; longueur, 0m,675.
2. Hauteur, 0m,275 ; largeur, 0m,190.
3. Hauteur, 0m,730 ; longueur, 0m,760.



Digitized by Google

argent estampé, du XIVe siècle[1], qui retracent deux scènes du martyre d'une sainte[2], dont les bourreaux scient la tête avant de la lui trancher ; ces deux plaques, de style médiocre, semblent de travail allemand. Enfin la *châsse de saint Félix et de sainte Regula*[3], en argent doré, de la fin du XVe siècle, également d'un bon style, et où l'architecture joue un rôle prépondérant ; sur ses quatre côtés sont disposés huit médaillons, dont quatre représentent les évangélistes, et les quatre autres un même évêque, assis dans une chaire, nimbé et bénissant[4] ; sur les deux rampants de la toiture on lit une inscription en minuscule gothique[5].

Fig. 5. — Bénitier.

Parmi les autres pièces du moyen-âge que possède le trésor, il faut citer encore : un moulage en bronze d'un *bénitier* en bronze de l'époque romane, dont l'original, qui appartient aujourd'hui au prince de Hohenzollern-Sigmaringen[6], passe pour avoir été exécuté par ordre de Hermannnus Contractus († 1054) ; une grande plaque en verre coulé, de couleur verte, dite l'*émeraude de Charlemagne*, qui ne pèse pas moins de vingt-huit livres[7] ;

1. MM. Kraus, Durm et Wagner n'ont pas vu que cette châsse était composée de pièces de deux époques différentes ; *ouvr. cité*, p. 354.

2. Ces deux scènes ne correspondent pas très exactement à celles du martyre de sainte Fortunata.

3. Hauteur, 0m,550 ; longueur, 0m,660.

4. Peut-être saint Marcel, évêque de Paris, ou saint Exupérance. Voir la note suivante.

5. « Sciendum est quod in isto scrinio continentur iste reli|quie sanctorum dextrum femur sancti Genesii Iherosoli|mis martirisati. Felicis martiris. pars capitis sancte Regule | reliquie sancti Marcelli et Exuperantii sancti Bartholomei | appostoli et adhuc plures reliquie aliorum sanctorum | que carent cedulis et eorum nomina ignorantur ».

6. Kraus, Durm et Wagner, *ouvr. cité*, p. 352. — F. A. von Lehners, *Verzeichniss des Fürstlichen Hohenzollern Museum*, Sigmaringen, 1872 ; no 72. — Otte, *Handbuch der kirchlichen Kunstarchäologie*, 5e édit., 1883, t. I, p. 262.

7. Longueur, 0m,545 ; largeur, 0m,280 ; épaisseur, 0m,028.

Digitized by Google

une *crosse* abbatiale très abîmée ; quatre *bras-reliquaires* ; un *buste-reliquaire* assez intéressant, mais remanié au XVIIe siècle (fig. 6) ; une *croix processionnelle* ; un *encensoir*. Les objets du XVIIe et du XVIIIe siècle sont également nombreux ; mentionnons seule-

Fig. 6. — Buste-reliquaire.

ment une grande *monstrance*[1], ornée de dix-neuf médaillons en émail, fabriquée à Augsbourg en 1680 ; un *calice* du même style ; une *croix-reliquaire*, œuvre d'un orfèvre d'Augsbourg, qui passe pour contenir deux épines de la Sainte-Couronne et deux frag-

1. Hauteur, 1m,03.

Digitized by Google

ments de la vraie Croix (fig. 7) ; deux autres *calices*, également augsbourgeois, dont l'un porte le poinçon de l'orfèvre Franz-Thaddeus Lanz († 1773); deux *burettes* et leur plateau, portant le poinçon d'un orfèvre inconnu d'Augsbourg ; et quantité d'autres objets d'un moindre intérêt.

Le trésor de l'abbaye de Reichenau comprend enfin d'autres pièces, qui ne sont point conservées dans l'église de Mittelzell. Deux d'entre elles seulement méritent une mention spéciale. La première est une *croix processionnelle* en argent[1], donnée en 1594 par la comtesse Anna von Zimmern ; elle appartient à l'église de Niederzell. La seconde, d'un plus grand intérêt archéologique, est un *coffret-reliquaire*, conservé à l'église d'Oberzell (pl. IV). En forme de châsse, muni d'un toit à deux rampants[2], il est décoré d'arcatures en plein cintre filigranées et gemmées, dont chacune encadre un buste de saint, en argent doré, exécuté au repoussé. Cette ornementation, qui a disparu au dos et au côté gauche, permet de dater la pièce approximativement du XIe ou du XIIe siècle, et fait supposer que son auteur a dû s'inspirer de modèles byzantins[3].

Fig. 7. — Croix-reliquaire.

On voit, par cette revue trop rapide, quelle importance pré-

1. Elle est reproduite dans le travail de MM. Kraus, Durm et Wagner, p. 361 et 363.

2. *Ouvr. cité*, p. 372, fig. — Hauteur, 0m,075 ; longueur, 0m,140.

3. Nous ne savons pas pourquoi MM. Kraus, Durm et Wagner, qui assignent d'ailleurs à cette pièce une date qui nous paraît un peu trop reculée, l'ont comparée à l'autel portatif de Melk. *Ouvr. cité*, p. 373. — Otte, *ouvr. cité*, t. I, p. 147 et 148.

Digitized by Google

sente pour l'histoire de l'orfèvrerie, tant au moyen-âge qu'au XVII^e et au XVIII^e siècle, le trésor de Reichenau. Il a même pour les amateurs de l'art français un intérêt tout particulier, puisqu'il renferme deux des rares grandes pièces d'orfèvrerie gothique de notre pays qui soient parvenues jusqu'à nous, pièces exceptionnelles non seulement par leurs dimensions, mais par leur beauté.

Jean-J. MARQUET DE VASSELOT.

---

Digitized by Google

# QUELQUES SCÈNES DU BOUCLIER D'ACHILLE

## ET LES TABLEAUX DES TOMBES ÉGYPTIENNES

---

Helbig a dit, à propos du Bouclier d'Achille, que « les descriptions de certaines scènes sont inspirées par des modèles plastiques. Ces modèles sont surtout des vases en métal d'importation phénicienne ou des imitations grecques de ces dernières[1]. » Sans discuter la seconde partie de la proposition d'Helbig, nous voudrions rechercher si l'inspiration homérique n'a pas puisé directement à d'autres sources et si les « modèles plastiques » de quelques scènes n'ont pu être les tableaux sculptés ou peints à milliers d'exemplaires en Égypte sur les murs des mastabas memphites ou des hypogées thébains[2].

C'est aux scènes du Bouclier relatives à la vie champêtre que nous faisons allusion. « La description de la vie champêtre (Helbig le remarque après Brunn) est subdivisée en autant de tableaux qu'il y a de saisons : le premier représente le labourage, le second la moisson, le troisième les vendanges, le dernier enfin les occupations des bergers[3]. » Sur le Bouclier, ces tableaux sont censés se suivre ou se superposer : or, dans les tombes égyptiennes les scènes de labourage, moisson, vendange sont

1. Helbig, *L'épopée homérique*, trad. française, 1894, p. 533.

2. Murray (*History of greek sculpture*, 2e édit., 1890, p. 42 sqq. et pl. hors texte) a tenté une reconstitution plastique complète du Bouclier. Les scènes étudiées ici y sont figurées d'après des modèles assyriens, phéniciens, grecs archaïques, égyptiens (moisson, danse, chiens de chasse). Murray reconstitue les scènes en empruntant tel groupe de personnages à un monument et tel autre à un autre monument, même de pays différents. Dans l'attaque du troupeau par les lions, le troupeau est assyrien, les lions phéniciens, les chiens égyptiens. Nous avons au contraire établi nos comparaisons d'après des tableaux uniquement égyptiens et en général, complets par eux-mêmes.

3. *Ibid.*, p. 508.

Digitized by Google

aussi soit superposées dans le même ordre sur une paroi de l'hypogée, soit mises en regard sur des parois voisines les unes des autres; les occupations des bergers interviennent aussi, mais à une place souvent variable parce qu'elles sont moins caractéristiques d'une saison que les autres scènes. Quoi qu'il en soit, l'ordre adopté par le rhapsode homérique est bien celui que les décorateurs de tombes égyptiennes suivaient généralement.

On nous objectera sans doute que les descriptions du récit homérique et les représentations figurées égyptiennes sont introduites les unes dans l'*Iliade*, les autres dans les monuments funéraires, avec des intentions complètement différentes. Le Bouclier d'Achille n'est que prétexte à tableaux poétiques, tandis que les scènes égyptiennes ont une valeur religieuse bien définie : si l'on figure sur les murs des mastabas ou des hypogées le labourage, la moisson ou la vendange, c'est pour mettre sous les yeux du mort, propriétaire de la tombe, toutes les phases de la préparation des offrandes funéraires, grains, farines, viandes, raisins et vins, auxquelles il a droit, et que l'on dresse, devant son image, sur la table d'offrandes. Il n'en est pas moins vrai que les décorateurs égyptiens, malgré le but pratique de leur œuvre, développaient leurs sujets en artistes et s'ingéniaient à *composer* leurs tableaux. Aussi la division générale par saisons s'imposait-elle à eux comme aux rhapsodes hellènes : une inscription hiéroglyphique des tombes d'El-Kab[1] en fait foi. Au dessus des scènes que nous allons comparer au récit homérique on lit que « Paheri (le propriétaire du tombeau) voit la saison de *Shomou* et la saison de *Pirit*, et tous les travaux que l'on fait dans les champs »[2].

1. J. Tylor, *The tomb of Paheri at El-Kab*, pl. III (*Egypt Exploration Fund*, t. XI) ; cf. Brugsch, *Matériaux pour servir à la reconstitution du calendrier*, p. 16.

2. L'année égyptienne était divisée en trois saisons de quatre mois chacune : 1° l'inondation *Shâït* (de fin juillet à fin novembre) ; 2° l'hiver *Pirit* (de décembre à mars) ; 3° l'été *Shomou* (d'avril à fin juillet). Les travaux des champs n'étaient possibles qu'en hiver (semailles), et en été (moisson). Cf. Brugsch, *Die Aegyptologie*, p. 357-361.

Digitized by Google

Le plan général des descriptions homériques correspond donc à celui des tableaux égyptiens ; dans le détail de chaque scène l'analogie n'est pas moins curieuse.

Labourage. — (*Iliade*, XVIII, 541-547) :

Ἐν δ' ἐτίθει νειὸν μαλακὴν, πίειραν ἄρουραν,
εὐρεῖαν τρίπολον · πολλοὶ δ' ἀροτῆρες ἐν αὐτῇ
ζεύγεα δινεύοντες ἐλάστρεον ἔνθα καὶ ἔνθα.
Οἱ δ' ὁπότε στρέψαντες ἱκοίατο τέλσον ἀρούρης,
τοῖσι δ' ἔπειτ' ἐν χερσὶ δέπας μελιηδέος οἴνου
δόσκεν ἀνὴρ ἐπιών · τοὶ δὲ στρέψασκον ἀν' ὄγμους,
ἱέμενοι νειοῖο βαθείης τέλσον ἱκέσθαι.

« Et il (Héphaistos) traça une jachère molle, grasse, large et labourée trois fois : *de nombreux laboureurs, faisant tourner les attelages, allaient de ci de là.* Et quand, après avoir tourné, ils

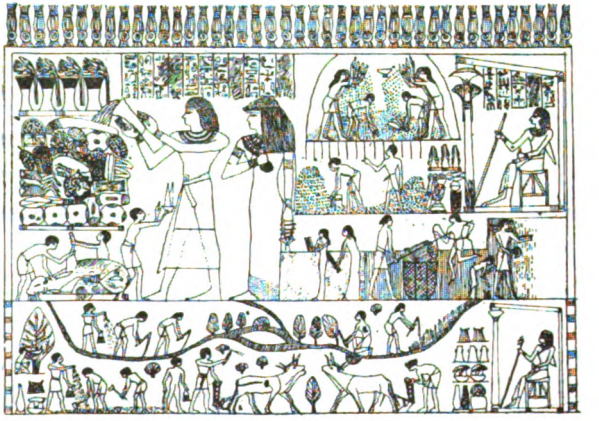

Fig. 1. — Labourage et moisson (XVIIIe dynastie).

atteignaient la lisière du champ, *un homme, venant au-devant d'eux, leur mettait entre les mains une coupe* de vin doux comme le miel : alors ils retournaient à leurs sillons, désireux d'arriver au bout de la terre épaisse. »

La scène du labourage est figurée sur les murs des tombes égyptiennes dès les époques les plus reculées ; les deux traits

Digitized by Google

essentiels et antithétiques du récit homérique se retrouvent par exemple dans un tableau de l'hypogée thébain (fig. 1) de Nakhti[1], prêtre attaché au service d'Amon sous la XVIII^e dynastie (environ 1500 ans av. J.-C.): 1° le va-et-vient des attelages de bœufs qui parcourent le champ depuis le bord extérieur jusqu'à un arbre indiquant le point central où chaque laboureur retourne sa charrue ; 2° le motif de l'homme qui se désaltère. Au tombeau de Nakhti, c'est à une outre, une « chèvre d'eau », pendue aux branches d'un arbre que le laboureur boit (voir le détail, fig. 2)[2]. Il y a donc une différence avec le texte homérique dans l'exécution du motif. Souvent aussi — en particulier dans les mastabas des V^e et VI^e dynasties — l'homme buvant figure au tableau non du labourage, mais de la moisson; alors l'ouvrier, arrivé à la lisière du champ, met sous le bras sa faucille, saisit à deux mains un vase allongé et le porte à sa bouche[3] (fig. 3). Mais il est remarquable que dans les tableaux

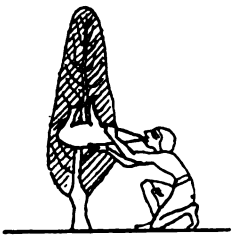

Fig. 2. — La chèvre d'eau (XVII^e dynastie).

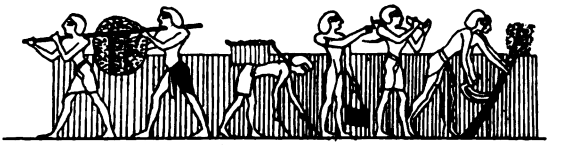

Fig. 3. — Moissonneurs (XVII^e dynastie).

de la moisson on trouve parfois des variantes du même motif qui s'accordent avec les gestes propres aux personnages de l'*Iliade*. Aux tombeaux de Zaouïet-el-Meïtin[4] (V^e-VI^e dynasties, environ 3800 ans av. J.-C.) un homme vient à la rencontre d'un moissonneur parvenu à la lisière du champ et tend à deux mains un

1. Publié par Maspero dans les *Mémoires de la Mission archéologique française au Caire*, V, 3, p. 476 et pl. II.
2. D'après un tombeau d'El-Kab (Erman, *Aegypten*, p. 575 et Wilkinson, *Manners and customs*, II, p. 419).
3. Wilkinson, *Manners and customs*, II, 419.
4. Lepsius, *Denkmaeler*, II, 106 *b*.

Digitized by Google

vase que son camarade va prendre (fig. 4). Le motif était donc familier aux décorateurs égyptiens ; il n'est nullement impossible qu'on puisse trouver dans les centaines de scènes pareilles, encore non publiées, des mastabas ou des hypogées, les mêmes personnages avec les mêmes gestes, dans un tableau de labourage.

Fig. 4. — Apport de la coupe (Ve dynastie).

Moisson. — (*Iliade*, XVIII, 550-560) :

Ἐν δ' ἐτίθει τέμενος βαθυλήϊον · ἔνθα δ' ἔριθοι
ἤμων ὀξείας δρεπάνας ἐν χερσὶν ἔχοντες.
Δράγματα δ' ἄλλα μετ' ὄγμον ἐπήτριμα πῖπτον ἔραζε,
ἄλλα δ' ἀμαλλοδετῆρες ἐν ἐλλεδανοῖσι δέοντο.
Τρεῖς δ' ἄρ' ἀμαλλοδετῆρες ἐφέστασαν · αὐτὰρ ὄπισθεν
παῖδες δραγμεύοντες, ἐν ἀγκαλίδεσσι φέροντες,
ἀσπερχὲς πάρεχον. Βασιλεὺς δ' ἐν τοῖσι σιωπῇ
σκῆπτρον ἔχων ἑστήκει ἐπ' ὄγμου γηθόσυνος κῆρ.
Κήρυκες δ' ἀπάνευθεν ὑπὸ δρυῖ δαῖτα πένοντο,
βοῦν δ' ἱερεύσαντες μέγαν ἄμφεπον · αἱ δὲ γυναῖκες
δεῖπνον ἐρίθοισιν λεύκ' ἄλφιτα πολλὰ πάλυνον,

« Et il traça *un terrain avec de hauts épis : là des ouvriers moissonnaient, tenant en mains des faucilles tranchantes ; et les gerbes épaisses tombaient à terre le long des sillons*, et *des lieurs de gerbes les serraient dans des liens ;* et trois lieurs de gerbes se tenaient là, *mais derrière eux des enfants faisant des gerbes et les apportant dans leurs bras, les leur tendaient avec ardeur. Et le roi parmi eux, silencieux et tenant son sceptre, était debout auprès des sillons, se réjouissant dans son cœur.* Des hérauts, à l'écart, s'occupaient du repas sous un chêne ; *ils s'empressaient autour d'un grand bœuf qu'ils avaient sacrifié*, et des femmes saupoudraient de beaucoup de farine blanche le repas destiné aux ouvriers. »

Tous les traits essentiels de cette description se retrouvent dans les tableaux égyptiens de la moisson. Dans l'hypogée de Nakhti

Digitized by Google

(fig. 1) au-dessus des laboureurs nous voyons trois ouvriers s'attaquer, faucille en main, aux épis qui montent jusqu'à leur tête ; derrière eux une fillette courbée glane des épis qu'elle met dans un petit panier ; plus loin des lieurs de gerbes compriment par la corde et le bâton les gerbes amoncelées dans un grand panier d'osier ; à gauche deux fillettes arrachent des tiges de lin. A la différence du récit homérique les enfants s'occupent ici de glaner pour leur propre compte plutôt que de réunir les

Fig. 5. — Moissonneurs et glaneuses (XVII^e dynastie).

gerbes pour les moissonneurs ; il en est de même dans un tableau de la tombe de Paheri à El-Kab [1] (fig. 5 ; XVII^e dyn.) où deux fillettes glanent, la première disant aux ouvriers qui coupent

Fig. 6. — Botteleurs (V^e dynastie).

le blé : « Donne-moi une poignée... » (DOT, *manipulus*, gerbe). Mais dans beaucoup d'autres tableaux les moissonneurs sont aidés d'ouvriers qui tendent les gerbes de blé à ceux qui les mettent en bottes (fig. 6 ; Zaouïet-el-Meïtin, V^e-VI^e dynasties) [2] ; parfois aussi c'est le lin dont on égalise les tiges avant de les mettre en paquets ficelés (fig. 5, d'El-Kab). Enfin dans un mastaba memphite on voit les javelles tomber de la faucille le long des sillons [3]

1. J. Tylor, *The tomb of Paheri*, pl. II.
2. Lepsius, *Denkmaeler*, II, 106 *b*.
3. Dümichen, *Resultate der archaeolog. photograph. Expedition*, pl. X. Voir aussi Newberry, *Beni-Hasan*, I, pl. 29.

Digitized by Google

comme dans la description homérique (fig. 7, Ve dynastie). Signalons aussi dans quelques scènes de la moisson le motif de l'homme qui se désaltère, dont les figures 3 et 4 nous donnent deux variantes que nous avons déjà citées[1].

Quant au repas préparé par les κήρυκες homériques, il a son équivalent exact dans le dépeçage du bœuf de sacrifice par les bouchers-sacrificateurs qu'on aperçoit dans un coin du tableau de la tombe de Nakhti (fig. 1). En Égypte, comme dans la Grèce homérique, tout repas est aussi un sacrifice et l'épithète donnée aux préparateurs du repas ἱερεύσαντες peut s'appliquer aux uns

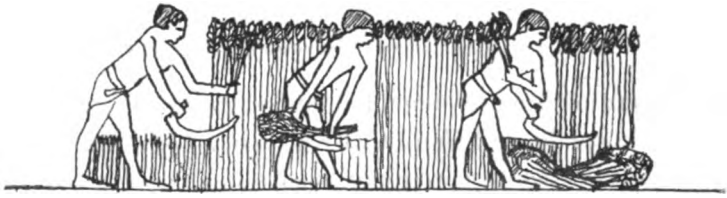

Fig. 7. — Moissonneurs (Ve dynastie).

comme aux autres ; ici c'est proprement le repas du mort qui est en question, et le dépeçage n'est que l'acte préparatoire de l'offrande des cuisses qui figurent sur le tas d'offrandes. Mais on voit combien ce sacrifice du bœuf, au-dessus des scènes du labourage et à la lisière du champ de blé où travaillent les moissonneurs, complète comme dans l'*Iliade* le tableau des travaux champêtres. Notons enfin que Nakhti et sa femme versent sur l'amoncellement des offrandes variées et en apparence, par défaut de perspective, sur le bœuf égorgé, une libation tombant d'un vase au large goulot : ne croirait-on point qu'ils « saupoudrent le repas » d'une farine fluide ?

Observons aussi dans les tableaux égyptiens, comme dans le récit homérique, la présence du « maître » (βασιλεύς) silencieux, debout, sceptre au poing. A vrai dire, Nakhti est, non point

1. Au-dessus de la moisson le tableau de la tombe de Nakhti représente encore le mesurage au boisseau et le battage du grain, dernières phases de la préparation des offrandes en céréales.

Digitized by Google

debout, mais assis sous un kiosque léger qu'on dressait dans les champs ; mais, le plus souvent, le mort qui contemple les travaux producteurs des offrandes funéraires, est représenté debout, tel que dans la figure 8 (El-Kab). Il n'est pas jusqu'à l'idiotisme grec γηθόσυνος κῆρ « se réjouissant dans son cœur » qui n'ait son équivalent littéral dans les légendes hiéroglyphiques qui commentent les scènes de ce genre. Presque toujours ou trouve au dessus des tableaux la formule : « Il (le maître du tombeau) voit, et *se réjouit en son cœur* (*skhem àb*) de voir, les travaux des champs[1]. »

Fig. 8. — Le maître devant les moissonneurs (XVII^e dynastie).

VENDANGE. — (*Iliade*, XVIII, 561-568) :

Ἐν δ' ἐτίθει στραφυλῇσι μέγα βρίθουσαν ἀλωὴν
καλὴν, χρυσείην · μέλανες δ' ἀνὰ βότρυες ἦσαν.
Ἑστήκει δὲ κάμαξι διαμπερὲς ἀργυρέῃσιν.
Ἀμφὶ δὲ κυανέην κάπετον, περὶ δ' ἕρκος ἔλασσεν
κασσιτέρου · μία δ' οἴη ἀταρπιτὸς ἦεν ἐπ' αὐτήν,
τῇ νίσσοντο φορῆες, ὅτε τρυγάῳεν ἀλωήν.
Παρθενικαὶ δὲ καὶ ἠίθεοι, ἀταλὰ φρονέοντες,
πλεκτοῖς ἐν ταλάροισι φέρον μελιηδέα καρπόν...

« Et il traça une vigne grandement chargée de raisins, belle, dorée ; et *il y avait partout de noirs raisins*, et elle *était hérissée dans toutes ses parties de pieux d'argent;* tout *autour il traça un fossé bleuâtre et le long de celui-ci une haie d'étain* (blanchâtre). *En cette vigne il n'y avait qu'un seul chemin, par lequel allaient les porteurs* (*de raisins*) *quand ils vendangeaient la vigne.* De *jeunes vierges et de jeunes garçons* aux pensées ingénues, *portaient dans des corbeilles tressées le fruit* doux comme le miel... »

Dans la tombe de Nakhti, le tableau des vendanges fait face à celui du labourage et de la moisson. Là, comme dans les scènes

1. Au-dessus de Nakhti assis dans son kiosque, il y a simplement « action de s'asseoir dans le kiosque et de voir des domaines, de la part de, etc... » L'expression *skhem àb* se trouve au tableau des vendanges.

Digitized by Google

de vendanges[1] des Ve et VIe dynasties, la vigne est une treille en berceau où les ceps ne peuvent se maintenir qu'avec l'appui de tuteurs verticaux et horizontaux qui soutiennent les tiges et les pampres chargés de raisins (fig. 9, et vigne du tombeau de Phtahotpou, Ve dyn., fig. 10). D'après le texte grec la vigne du Bouclier devait être aussi courbée en arceaux soutenus par des pieux. Le berceau formait un long couloir où l'on circulait par un chemin « unique » : c'est ainsi que les vignerons de Nakhti s'offrent à nous au nombre de deux de front seulement ; au tombeau de Phtahotpou un homme vendange le bas-côté de gauche, un autre le bas-côté de droite ; tous deux sont à genoux, faute d'espace suffisant pour se tenir debout ; un enfant, sur la lisière de la treille, reste au contraire debout pour cueillir à deux mains les raisins. Les grappes sont mises dans des paniers tressés et portées ensuite au pressoir. Ainsi dans ses détails essentiels la vigne homérique rappelle la vigne égyptienne.

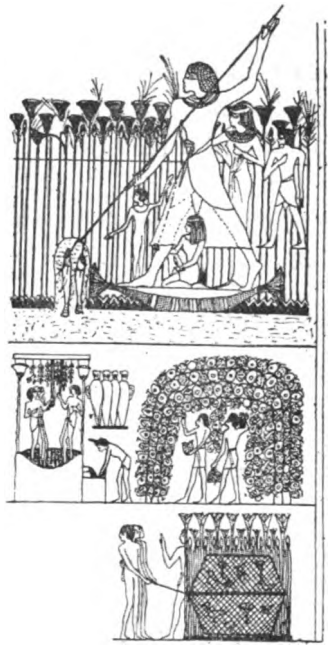

Fig. 9. — Vendange (XVIIIe dyn.).

Le texte grec ajoute la description d'un chœur bachique dont les tableaux égyptiens ne donnent pas l'équivalent : « Et au milieu d'eux un enfant jouait harmonieusement d'une cithare so-

1. Au dessus de la treille du tombeau de Phtahotpou (Dümichen, *Resultate...* pl. VIII) se lit la phrase *ouha àaririt* « tirer le raisin, vendanger » ; le mot « raisin » *àaririt* est « déterminé » par la vigne, figurée par une souche dont les ceps sont soutenus par deux pieux. — Pour l'époque du Nouvel Empire, une série d'exemples caractéristiques d'une vigne égyptienne se trouve dans une tombe thébaine appelée « la tombe des vignes » que M. Virey a publiée dans le *Recueil de travaux relatifs à la philologie égyptienne* (t. XX à XXII). Ici la treille en berceau sert de décoration ornementale aux parois et au plafond de chaque chambre.

Digitized by Google

nore ; il chantait le linos d'une voix délicate, et les autres tous ensemble, frappant la terre et trépignant, suivaient le rythme de leurs chants et de leurs cris. » Dans les tombes égyptiennes on ne voit autour de la treille ni enfant chanteur, ni cithare, ni chœur dansant ; mais le pressoir rustique est là, où d'autres vignerons, se tenant d'une main à une solive ou à des cordes pendant du toit, foulent en cadence les grappes mûres. Tout

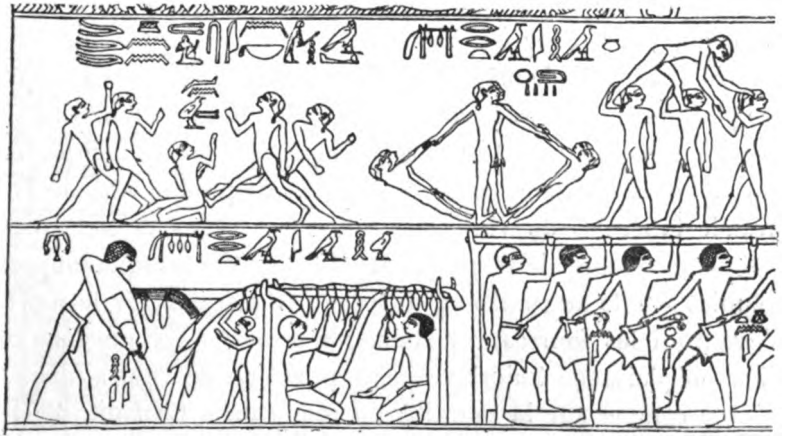

Fig. 10. — Vendange (Ve dynastie).

porte à croire qu'eux non plus ne devaient épargner ni les chants ni les cris pour rythmer leurs efforts[1]. Au-dessus des vendangeurs du tombeau de Phtahotpou (fig. 10, registre supérieur) on voit aussi des enfants jouant, luttant, faisant des tours d'acrobatie ; et ces réjouissances étaient d'après la légende hiéroglyphique (*gah* (?) *àaririt*) en relation avec la scène des vendanges.

1. Il faut ajouter que très fréquemment dans les tombes égyptiennes figurent, à côté des tableaux de préparation des offrandes, des scènes de divertissement, de musique instrumentale et de danse. La représentation de la danse est même si usuelle qu'elle figure là où la place est strictement mesurée au décorateur ; par exemple, au Louvre trois petites stèles funéraires, consacrées à un nommé Ousirtasen (XIIe dynastie), nous donnent, en abrégé, la décoration du tombeau (Stèles C 16, 17, 18). Sur la stèle C 18 le défunt chasse, et il voit les travaux des champs ; sur la stèle C 17 il reçoit le défilé des offrandes funéraires et assiste à la danse d'une jeune fille accompagnée par les harpes et les battements de mains. Aussi, dans sa reconstitution du Bouclier, Murray a-t-il reproduit une de ces danses égyptiennes.

Digitized by Google

Il y a enfin quelques analogies singulières dans le décor de la scène. La vigne homérique est « entourée d'un fossé bleuâtre (κυανέην κάπετον) le long duquel il y a « une haie blanchâtre comme l'étain » (ἕρκος κασσιτέρου). Or la treille en berceau du tombeau de Nakhti est entourée, en haut comme en bas, de scènes de pêche et de chasse au marais, qui encadrent les parois de la muraille de fossés profonds et de joncs touffus. Ce paysage caractéristique se retrouve généralement autour des scènes de vendange, car, pour les Égyptiens, le vin évoquait un décor précis et toujours le même. On buvait le vin dans des kiosques de plaisance, situés au bord de l'eau, à proximité des fourrés d'eau où l'on chassait au filet les oiseaux aquatiques et où l'on pêchait au filet ou au harpon. Aussi les scènes de productions de l'offrande funéraire du vin, c'est-à-dire les scènes de vendange, sont-elles, comme le remarque M. Maspero [1], « presque toujours réunies à celle de chasse ou de pêche au marais... Si le mort a devant lui les fourrés, les étangs, la treille, c'est que tous ces lieux de plaisance étaient vraiment près l'un de l'autre, dans la réalité comme sur la muraille du tombeau. » Ceci dit, n'est-il point curieux que la vigne homérique soit, elle aussi, ceinte d'un fossé bleu et d'une haie blanchâtre comme une haie de roseaux?

L'ATTAQUE DES BŒUFS PAR LES LIONS. — (*Iliade*, XVIII, 573-586):

« Et il fit un troupeau de bœufs portant haut la tête, et les bœufs étaient d'or et d'étain ; en mugissant ils sortaient de l'étable vers les pâturages près d'un fleuve résonnant et des roseaux flexibles ; des bergers d'or accompagnaient les bœufs, ils étaient quatre et neuf chiens aux pieds rapides les suivaient. *Mais deux lions terribles saisissaient, entre les premières bêtes, un taureau mugissant* [2] ; celui-ci, beuglant longuement, était entraîné ;

1. *Mémoires de la Mission archéologique française au Caire*, t. V, p. 482-483.

2. 579-581 :

Σμερδαλέω δὲ λέοντε δύ' ἐν πρώτῃσι βοέσσιν
ταῦρον ἐρύγμηλον ἐχέτην · ὁ δὲ μακρὰ μεμυκὼς
ἕλκετο · τὸν δέ κύνες μετεκίαθον ἠδ' αἰζηοί.

Digitized by Google

et les chiens et les jeunes hommes cherchaient à le reprendre. Mais les deux lions, déchirant la peau du grand taureau, avalaient ses entrailles et son sang noir. *Et les bergers suivaient vainement, excitant les chiens rapides*; ceux-ci refusaient de mordre les lions, et, restant sur place, ils aboyaient tout près et se tenaient hors d'atteinte[1]. »

Les traits caractéristiques de la scène homérique ont seuls leurs équivalents dans un tableau, d'ailleurs peu fréquent, des tombes égyptiennes. Ce n'est pas qu'on ne puisse rapprocher du départ du troupeau conduit par ses bergers et ses chiens des scènes pastorales identiques qu'on trouve dans les mastabas memphites et les hypogées de Beni-Hasan[2] et El-Bersheh; mais la comparaison serait trop vague, faute de l'épisode essentiel,

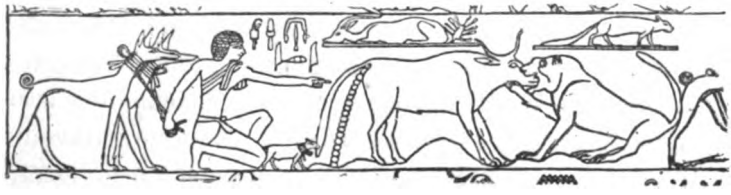

Fig. 11. — L'attaque du taureau par le lion (Ve dynastie).

l'attaque du taureau par les lions. Au contraire, un tableau du mastaba de Phtahotpou (fig. 11)[3] au-dessous des vendanges nous donne une scène de chasse où se retrouve le motif homérique du lion. A vrai dire, la scène se passe au désert, en terrain mouvementé, et non pas au bord d'un fleuve, et, à ce qu'il semble, elle représente une chasse au lion, avec un bœuf sauvage donné comme appât, plutôt que l'attaque d'un troupeau par le fauve. Mais le groupe du lion et du taureau mugissant dont la terreur dérange les entrailles, et le chasseur accroupi excitant ses

1. 583-86 :

Οἱ δὲ νομῆες
αὔτως ἐνδίεσαν ταχέας κύνας ὀτρύοντες·
Οἱ δ' ἤτοι δακέειν μὲν ἀπετρωπῶντο λεόντων,
ἱστάμενοι δὲ μάλ' ἐγγὺς ὑλάκτεον ἔκ τ' ἀλέοντο.

2. Newberry, *Beni-Hasan*, II, pl. 12.
3. Dümichen, *Resultate...*, pl. VIII.



Digitized by Google

lévriers rapides qui refusent l'attaque, prudemment réfugiés derrière leur maître, ces deux épisodes caractéristiques du tableau appellent la comparaison avec le récit homérique.

Le motif du lion saisissant le taureau était d'ailleurs utilisé pour d'autres œuvres d'art. On le retrouve sur une hache égyptienne, actuellement au Musée de Berlin, où le taureau est saisi au mufle par le lion à peu près comme dans le tableau funéraire[1]. Sur une coupe de bronze du musée du Caire, on voit le long du Nil, bordé de roseaux et poissonneux, un troupeau au pâturage : les bœufs ruminent, une vache allaite son veau, mais un lion tombe à l'improviste sur la tête d'un des animaux[2].

En résumé, les scènes du Bouclier relatives à la vie champêtre sont à rapprocher, dans le détail comme pour la disposition générale, des tableaux qui se rencontrent tantôt disséminés sur les murs de tombes égyptiennes de toute époque, tantôt rassemblés dans une salle d'un même monument, tel que l'hypogée de Nakhti. Brunn et Helbig ont remarqué que chacune des scènes était « animée par des antithèses »[3] : les laboureurs travaillent avec ardeur — mais chacun d'eux au bout du sillon se rafraîchit d'une coupe de vin ; les moissonneurs fauchent le blé et le mettent en gerbes — en face d'eux le maître, oisif, contemple l'activité de ses serviteurs ; les vignerons cueillent les grappes mûres — à côté d'eux on chante et on danse. Or, ces antithèses, mises en valeur dans des scènes analogues, se retrouvent sur les murs des mastabas ou des hypogées ; dans le tableau de la moisson les comparaisons sont, en particulier, tout à fait précises. Ailleurs, les motifs ont été traités plus ou moins librement ; bien des détails des tableaux égyptiens ont été incompris ou délaissés ; parfois au contraire, des développements paraissent dans le récit grec. Rien de plus explicable que ces différences : le sculpteur ou le peintre travaillaient en tenant compte des

1. G. Steindorff, *Die Blütezeit des Pharaonenreiches* (1900), p. 56.
2. *Jahrbuch des kaiserl. deustch. archaeol. Instituts*, Bd. XIII, 1898, I. Cf. G. Steindorff, p. 134.
3. *L'Épopée homérique*, p. 508.

Digitized by Google

dimensions de la paroi de muraille mise à leur disposition; parfois aussi ils subordonnaient le choix des détails à l'importance religieuse de chacun d'eux ; le poète, au contraire, n'avait à choisir, pour une description purement poétique, que les traits essentiels ou les plus pittoresques. D'autre part, le dessinateur fixe un état de choses à un moment précis, tandis que le poète peut décrire aussi l'origine et la fin des actes qu'il commente. Ainsi les divergences de détail, les développements ou les restrictions, ne peuvent suffire à faire écarter l'hypothèse d'une imitation des tablaux décoratifs par le poète. Comme l'a dit Helbig, « réminiscence plastique et faculté narrative, tels sont les deux éléments dont il faut tenir compte pour expliquer les particularités de ces descriptions [1]. »

Resterait à savoir comment l'influence des tableaux égyptiens a pu s'exercer sur l'imagination des rhapsodes homériques. Est-ce par l'intermédiaire d'œuvres d'art phéniciennes? Nous avons assez de preuves de l'influence de l'Égypte sur l'art phénicien pour ne pas écarter cette hypothèse. Mais, d'autre part, était-il impossible à des Ioniens de voir de leurs yeux les originaux d'Égypte ? Non, assurément; nous savons que les tombeaux des nécropoles anciennes, memphites ou autres, étaient visités avec curiosité [2], et les Grecs, qui avaient libre accès en Égypte, ne devaient pas êtres les moins avides de pénétrer les secrets des tombes. Rien ne s'oppose donc à ce que les rhapsodes homériques aient connu soit directement, soit indirectement les peintures ou les bas-reliefs funéraires égyptiens. Mais cette délicate

1. *L'Epopée homérique*, p. 529.

2. Une formule qui apparaît sur les stèles funéraires à partir de la VIe dynastie (Mariette, *Les Mastabas*, p. 417), mais dont la rédaction est sans doute plus ancienne encore, s'adresse aux « vivants qui viennent vers le tombeau »; ces vivants, de toute condition d'après la formule, ne sont point des parents, mais des curieux qui visitent les nécropoles. Voir aussi le *Conte de Satni-Khamoïs* de rédaction ptolémaïque, qui met en scène des personnages de la XIXe dynastie ; ceux-ci visitent les nécropoles en curieux, commentent les tableaux et les inscriptions (Maspero, *Les contes populaires de l'Égypte ancienne*, p. 163-208). Souvent des *graffiti* égyptiens ou grecs témoignent de ces visites.

Digitized by Google

question des voies de pénétration de l'influence égyptienne n'est point celle que nous avons voulu aborder : nous nous contenterons de signaler cette influence même. A coup sûr, nous ne nous flattons point d'avoir retrouvé, dans la masse des scènes funéraires égyptiennes, les originaux mêmes des modèles plastiques dont les rhapsodes homériques ont pu s'inspirer ; mais du moins pouvons-nous conclure que dans certaines scènes du Bouclier d'Achille sont mis en œuvre avec une fidélité remarquable des motifs décoratifs qui étaient utilisés en Égypte depuis les premières dynasties.

A. Moret.

---

Digitized by Google

# TOPOLOGIE ET TOPONYMIE ANTIQUES

## LES PHÉNICIENS ET L'ODYSSÉE

(*Cinquième article*[1].)

### II

μυρί' ἄγοντες ἀθύρματα νηὶ μελαίνῃ.
(*Odyss.*, XV, 416.)

Longs séjours et visites répétées ont forcément une influence sur les indigènes et un « choc en retour » sur les étrangers. Durant les derniers siècles, les Francs, et les Italiens, avant eux, avaient peuplé l'Archipel de leurs communautés italiennes et franques et de leurs doubles ou triples ménages : capitaines et matelots avaient double et triple foyer à Gênes, Venise ou Marseille, à Milo et à Mycono. Une population métisse et bilingue en était résultée qui jargonnait ou comprenait les deux langues paternelle et maternelle, les traduisait ou les mélangeait en un *sabir* de *Bourgeois Gentilhomme*. Dans le langage et dans l'onamastique des Iles il est facile, aujourd'hui, de retrouver les *témoins* de ce sabir : la Sainte-Irène des Italiens est restée Santorin ; l'ancien Sunium est toujours le cap Colonne et l'ancienne Kimolos est toujours l'Argentière. Pareillement, des noms de famille italiens ou français peuplent encore Naxos, Σομμαρίπα, Δελλαγράμματις, Δέλαστιχ, etc. Pour la langue commerciale, il suffit d'ouvrir un dictionnaire grec-moderne :

1. Voir la *Revue* de mai-juin, septembre-octobre, novembre-décembre 1900 et janvier-février 1901.

Digitized by Google

| | |
|---|---|
| βάρκα, *barque*, | κάδρο, *cadre, peinture*, |
| βαρκάρης, *batelier*, | κανόνι, *canon*, |
| βαρκαρίζω, *s'embarquer*, | κάπελον, *chapeau*, |
| βαρέλι, *baril*, | κάνουλα, *cannelle* (*robinet*), |
| βαρελᾶς, *tonnelier*, | καπιτάνος, *capitaine*, |
| φοῦρνος, *four*, | κάρινα, *carène*, |
| κάρβουνον, *charbon*, | καστέλι, *château*, etc., etc. |

Il semble bien que dans l'Archipel primitif et dans les poèmes homériques nous ayons les traces de pareil *sabir* gréco-sémitique. Les noms de lieux Κάσος-Ἄχνη, Ῥήνεια-Κελάδουσσα, et Συρία, Σίφνος, Σέριφος, Σάμος, nous en ont déjà révélé quelques-unes. Mais la langue commerciale en fournit aussi un grand nombre.

Parmi les vivres, βίοτος, que les Phéniciens venaient charger dans les Iles, le vin devait figurer pour une forte proportion. Les Iles ont toujours produit de gros vins ou des vins délicats en grande abondance. Les Grecs sous Troie tiraient leurs vins de Lemnos,

> νῆες δ' ἐκ Λήμνοιο παρέστασαν οἶνον ἄγουσαι
> πολλαί[1].

C'est de Ténédos ou de Santorin que les Francs de Constantinople tirent leur provision de vins. Durant tout le XVIIIe et le XIXe siècles, ce monopole des Iles domine le commerce des vins au Levant, jusqu'au jour tout récent où le Bulgare délivré et le Français installé à Cavala ou dans le Rhodope replantent les fameuses vignes de Thrace qui fournissaient à Ulysse le vin merveilleux d'Ismare[2]... Les Phéniciens ont eu besoin, comme les Francs, de beaucoup de vins étrangers. Le Liban leur fournissait le vin en assez grande quantité, mais des vins de luxe. Dans les tavernes de Sidon et de Tyr, on devait boire les gros vins de l'Archipel et de la Libye, comme à Marseille on boit les vins d'Algérie ou de Naples : sur la côte atlantique de Libye, les Éthiopiens qui boivent du lait, γαλακτοπόται, dit Skylax, font

1. *Iliad.*, VIII, 466.
2. *Odyss.*, IX, 196 et suiv.

Digitized by Google

beaucoup de vin de raisin, que les Phéniciens viennent charger, οἶνον δὲ ποιοῦσι πολὺν ἀπὸ ἀμπέλων τὸν δὲ καὶ αὐτὸν οἱ Φοίνικες ἄγουσιν[1]. En outre, les Phéniciens avaient la clientèle de l'Égypte qui devait absorber de grosses provisions. Ce n'est pas que l'Égypte n'ait pas eu de vignes. L'assertion d'Hérodote à ce sujet, — οὐ γάρ σφί εἰσι ἐν τῇ γῇ ἄμπελοι[2], — est inexacte ou, plutôt, trop générale, ne pouvant s'appliquer qu'au Delta : les monuments égyptiens nous offrent, en leurs peintures, des treilles chargées de raisins et des vendangeurs foulant les grappes ; les inscriptions mentionnent des vignobles et des celliers à vin[3]. Mais les vignes de l'Égypte n'ont jamais pu suffire à sa consommation. Ses treilles devaient lui fournir surtout des raisins de table, et ses vignobles des vins de luxe. Pour faire concurrence à la bière, ζύθος, que buvait le pauvre peuple, il fallait les arrivages de vins à bon marché. A toutes les époques, la Méditerranée levantine a fourni le Delta : « Je partis du Caire, raconte Paul Lucas, avec l'homme de Monsieur le Consul, qui allait en Chypre faire la provision de vin pour la nation[4]. » — « Laodicée de Syrie a un pays très fertile, dit Strabon, surtout en vins; sa montagne est couverte de vignes jusqu'aux sommets et c'est elle qui fournit la plus grande partie de leurs vins aux gens d'Alexandrie[5]. » Au temps d'Hérodote, toute la Grèce et la Phénicie, ἐκ τῆς Ἑλλάδος πάσης καὶ πρὸς ἐκ Φοινίκης, envoient chaque année vers l'Égypte des bateaux chargés de vins[6]. Nos *Instructions nautiques* signalent encore le trafic des vins entre Chypre et l'Égypte. Le port de Limassol lui doit toute sa prospérité[7]... Il fallait pareillement du vin pour tous ces ports de la côte d'Afrique, qui, de l'Égypte à la Cyrénaïque, manquent de vignes, ἅπασα μὲν ἡ χώρα αὕτη οὐκ εὔοινος[8].

1. Skylax, éd. Didot, p. 94.
2. Herod., II, 77.
3. Pour tout ceci, cf. Mallet, *Établiss. grecs en Égypte*, p. 346 et suiv.
4. Paul Lucas, I, p. 208.
5. Strab., XVI, 751.
6. Herod., III, 6.
7. *Instruct. naut.*, n° 778, p. 604.
8. Strab., XVII, 799.

Digitized by Google

Le « pot-de-vin », d'ailleurs, est de tous les pays et de tous les temps. Dans le golfe Arabique, les Gréco-Romains exportent du vin d'Italie et de Laodicée, en assez grande quantité, non pour le vendre, mais pour l'offrir en présent et gagner la bienveillance des Barbares, οἶνοός τε οὐκ ὀλίγς οὐ πρὸς ἐργασίαν ἀλλὰ δαπάνης χάριν εἰς φιλανθρωπίαν τῶν βαρβάρων[1]. Aux temps homériques, les navigateurs usent de pareils moyens avec les Barbares de la Méditerranée. C'est grâce à un pot de vin d'Ismare qu'Ulysse apaise un instant le Kyklope :

Κύκλωψ, τῇ, πῖε οἶνον, ἐπεὶ φάγες ἀνδρόμεα κρέα,
ὄφρ' εἰδῇς οἷόν τι ποτὸν τόδε νηῦς ἐκεκεύθειν
ἡμετέρη[2],

et quand le Kyklope a goûté ce vin merveilleux, il s'écrie : « La terre des Kyklopes produit du vin, mais ceci est du nectar et de l'ambroisie, »

καὶ γὰρ Κυκλώπεσσι φέρει ζείδωρος ἄρουρα
οἶνον ἐριστάφυλον καί σφιν Διὸς ὄμβρος ἀέξει·
ἀλλὰ τὸ δ' ἀμβροσίης καὶ νέκταρός ἐστιν ἀπορρώξ.

Il faut bien prendre garde à ces mots, que certains faits plus récents nous feront mieux comprendre. Aujourd'hui, bien des pays produisent du vin : dans le monde entier, cependant, les champagnes, bordeaux et bourgognes français ont une clientèle. Aux âges précédents, dans la France plantée de vignes, c'étaient les vins de Chypre et de Malvoisie qui étaient renommés. Avant ces vins des Iles, les vins syriens de Gaza et de Sarepta avaient eu la vogue en Gaule, quand les marchands syriens détenaient la meilleure part des affaires mérovingiennes[3]... Tout au début de l'histoire méditerranéenne, il semble que les mêmes marchands syriens aient répandu sur tout le pourtour de la Mer Intérieure le mot qui désigne cette boisson. Οἶνος en grec, *vinum* en latin, יין *iin* en hébreu, *oin* en arabe, sûrement le mot est

1. Pseud. Arrian., *Peripl. Mar. Erythr.*, éd. Didot, p. 262 et 271.
2. *Odyss.*, IX, 347 et suiv.
3. Cf. Heyd, I, p. 21.

Digitized by Google

partout le même. La similitude est encore plus parfaite quand on rétablit en tête du mot grec le digamma, tel qu'il existe encore dans les poèmes homériques, chez Alcée et dans le dialecte dorien[1], et quand on rétablit aussi en tête du mot hébreu le ו *waw*, que le י a remplacé comme il arrive souvent, mais que nous retrouvons fidèlement conservé en arabe. (Le mot en arabe signifie *raisin* : Hésiode a le mot οἴνη pour désigner la *vigne*.)

Mais la discussion est entre philologues pour décider laquelle des deux familles de langues, indo-européenne ou sémitique, emprunta ce mot à l'autre[2]. En faveur de l'origine indo-européenne, la meilleure preuve que jusqu'ici l'on ait donnée, est que le mot οἶνος se trouvant déjà dans Homère ne peut être qu'authentiquement grec. Nous voyons aujourd'hui ce que vaut l'argument : les poèmes homériques sont remplis de mots, de formules et peut-être de comparaison empruntées aux Sémites... Limitée au mot *vin*, la discussion est peut-être insoluble. Mais qu'on dresse la liste des boissons fermentées. Les mots grecs qui les désignent semblent, pour la plupart, avoir été des emprunts. Tous les Sémites, Arabes, Hébreux, Araméens, Assyriens, ont le mot שכר *seker*, ou שכרה *sikera*, pour désigner une boisson enivrante, et la formule constante de l'Écriture est *vin et seker*, יין ושכר : la racine sémitique שכר, *sakar*, signifie *boire*, *enivrer*, *s'enivrer*. Quand donc nous rencontrons en grec le mot σικέρα qui n'a pas d'étymologie indo-européenne, nous pouvons soupçonner sa véritable origine... « *Nektar*, disent les commentateurs, est un vin de Babylonie ou de Lydie, un vin doux et parfumé, mélangé de miel et parfumé de fleurs »[3] : le participe *niphal* du verbe קטר *katar*, qui est נקטר *niktar* et qui signifie *parfumé*, *brûlé en l'honneur des dieux*, *offert aux dieux* (en parlant de toutes les offrandes que l'on brûle sur l'autel) nous rendrait exactement compte du mot grec νέκταρ, qui n'a en grec aucune étymologie

1. Cf. H. Lewy, p. 79.
2. Cf. W. Muss-Arnolt, *Semit. Words*, p. 144.
3. Cf. H. Lewy, p. 81.

Digitized by Google

valable[1]. Les poèmes homériques ne connaissent pas la *sikera*; mais ils connaissent le νέκταρ, boisson des dieux. Et ils connaissent en outre une boisson mêlée, faite de vin, de fromage, de miel et de farine, le *mélange*, κυκεών, auquel Kirké ajoute des plantes magiques. Nous savons déjà que, dans l'*Odyssée*, l'île de Kirké est désignée par un doublet gréco-sémitique Νῆσος Κίρκης-Αἰαίη, l'*Ile de l'Épervière*. Nous verrons par la suite que le κυκεών de cette légende est l'exacte traduction du mot sémitique מסך *messek* qui signifie *vin mélangé* : les deux racines grecque et hébraïque, κυκάω et מסך *massak*, sont équivalentes. La vocalisation primitive de *messek* était *massik*. C'est de là que vient le nom du promontoire italien Μάσσικος, *Massicus*, voisin de l'Ile de l'Épervière, comme nous verrons par la suite. Je crois donc, si νέκταρ, σικέρα, μάσσικος sont des emprunts faits par les Grecs aux marchands de Sidon, que οἶνος rentre dans cette catégorie et provient de la même source.

De toutes façons, la similitude des mots *iin*, *oinos*, *vinum*, etc., montrent quelle importance eut le vin dans ce trafic primitif. Les autres produits que pouvait fournir la Grèce étaient des bestiaux, des esclaves, — surtout des femmes, — des minerais et des métaux : ces deux derniers articles fournissent encore, avec les raisins et les vins, les meilleurs chargements de nos marines dans les mers helléniques. Quand les bateaux de Lemnos, chargés de vins, arrivent au camp des Grecs devant Troie, ceux-ci paient avec du cuivre, du fer, des peaux, des bœufs ou des esclaves :

ἔνθεν ἄρ' οἰνίζοντο κάρη κομόωντες Ἀχαιοί,
ἄλλοι μὲν χαλκῷ, ἄλλοι δ' αἴθωνι σιδήρῳ
ἄλλοι δὲ ῥινοῖς, ἄλλοι δ' αὐτῇσι βόεσσιν,
ἄλλοι δ' ἀνδραπόδεσσι...[2].

Nous avons rencontré déjà le commerce des bœufs sur la côte occidentale du Péloponnèse : il a sans doute valu au fleuve de

1. Cf. H. Lewy, p. 81. Athen., I, 32 : Χαιρέας δὲ ἐν Βαβυλῶνι οἶνόν φησι γένεσθαι το καλούμενον νέκταρ. — II, 38 : ἥδιστον ποτὸν ἅμα μὲν γλυκύτητος, ἅμα δὲ εὐωδίας κοινωνοῦντα.
2. *Iliad.*, VII, 472-475.

Digitized by Google

l'Élide son nom sémitique d'*Alpheios* (le Fleuve aux Bœufs)... L'esclave est resté jusqu'à la première moitié de ce siècle une monnaie courante du trafic levantin, les femmes surtout, ou, comme disait Homère, παλλακίς, πάλλαξ, πάλληξ, *la femme achetée*, *la concubine*,

..... ἐμὲ δ' ὠνητὴ τέκε μήτηρ
παλλακίς[1].

Les mots πάλλαξ, παλλακίς, etc. sont grecs : le *pellex* latin et le *balaka* sanscrit nous les prouvent indo-européens. Mais le commerce primitif transporta ces mots chez les Sémites du littoral méditerranéen. Sous les formes פלגש *pilleges* et פילקתא *pilakta*[2], ils ont été adoptés par les Hébreux et les Araméens : ils se trouvent déjà dans les livres les plus anciens de la Bible. A lui seul, cet échange de noms prouverait quelle ancienneté et quelle extension eurent les échanges de cette marchandise. L'exemple des corsaires français serait encore là pour nous en expliquer les multiples profits et plaisirs : toutes les marines levantines jusqu'à nos jours les ont justement appréciés. Strabon pour la période gréco-romaine nous en expose tout au long les commodités et les bénéfices. Ce commerce est de tous le plus profitable, ἐπικερδεστάτη, et le plus commode[3]. On enlève en Grèce des esclaves que l'on revend en Syrie et inversement. Car, en ce temps béni, tout être humain est objet de vente, et le commerce des corps, σωματεμπορεῖν, est absolument légal. Les bénéfices diminuèrent beaucoup le jour où le préjugé chrétien limita la vente au « bois d'ébène ». Ils avaient diminué déjà quand le préjugé grec avait limité la vente aux Barbares ou, du moins, défendu la vente des Grecs chez les Barbares. Dans l'*Odyssée*, on n'a pas encore de tels raffinements. On achète ou l'on vend aux Phéniciens des « corps », sans s'inquiéter d'où viennent ces « corps » et où ils vont. Le fils d'un roi de l'Archipel. Eu-

1. *Odyss.*, XIV, 202.
2. H. Lewy, p. 66.
3. Strab., XIV, 668.

Digitized by Google

mée, enlevé par les Sidoniens, est vendu de l'autre côté du Matapan, à Ithaque, et le voilà esclave ou serviteur pour le reste de ses jours.

Les jeunes femmes devaient faire prime, non seulement à cause des services rendus à l'équipage, — et ces navigations qui duraient des mois et des années ne pouvaient se faire sans femmes à bord[1], — mais surtout à cause du prix que l'on en devait tirer aux bazars de Sidon ou de Memphis. Tout ce monde levantin avait un grand besoin de femmes. Les hommes en ces temps heureux n'étaient pas seuls à posséder de beaux harems. Les dieux et les déesses avaient des troupeaux de prostituées. Troupeaux et harems avaient sans cesse des vides à combler. Secoué par la tempête, le capitaine sidonien vouait sans doute à l'Astarté des Promontoires une femme de sa cargaison, comme le capitaine marseillais voue un cierge à Notre-Dame de la Garde. Le pieux accomplissement de pareils vœux se pouvait faire, sans bourse délier, en enlevant sur la première plage de débarquement les femmes et les filles attirées à bord. La légende grecque nous rapporte mille exemples de pareils enlèvements. Mais elle nous parle aussi de femmes et de filles vendues ou données par leurs pères et leurs maris aux navigateurs étrangers, jetées à la mer, et transportées ainsi de Grèce dans les Iles, en Chypre, en Syrie et en Égypte.

Passons aux métaux. Pour l'un d'eux, nous avons un souvenir certain : l'or, si employé dans l'armement et la parure homériques, porte en grec un nom sémitique; χρύσος est la transcription exacte de חרוץ, *kharous*. C'étaient les Phéniciens qui les premiers avaient exploité les mines d'or de Thasos et Hérodote a encore vu leurs galeries sur la côte de l'île qui fait face à Sa-

1. Voir le curieux récit de Euphénios le Karien (Pausanias, I, 3, 27). C'est une histoire de sauvages dans les Iles de la mer Extérieure, ou plutôt de grands singes, *sans* voix, qui veulent violenter les femmes du bateau, ταῖς δὲ γυναιξὶν ταῖς ἐν τῇ νηί : on finit par leur jeter une femme barbare, βάρβαρον γυναῖκα ἐκβαλεῖν, qu'ils traitent d'une terrible façon, οὐ μόνον ᾗ καθέστηκεν ἀλλὰ καὶ τὸ πᾶν ὁμοίως σῶμα.

Digitized by Google

mothrace[1]. C'étaient les Phéniciens aussi qui avaient donné le nom de Σίφνος, *la Mine,* à l'autre île de l'Archipel célèbre par ses mines d'or[2].

L'*Odyssée* nous parle de ces navigations métallifères. Athèna se présente à Télémaque comme un prince des Taphiens, Mentès, qui « s'en va sur la sombre mer, vers Temesa, pour chercher du cuivre et porter du fer poli »,

πλέων ἐπὶ οἴνοπα πόντον ἐπ' ἀλλοθρόους ἀνθρώπους,
ἐς Τεμέσην μετὰ χαλκόν, ἄγω δ' αἴθωνα σίδηρον[3].

Les anciens retrouvaient cette Τεμέση homérique dans le sud de l'Italie. Sur le golfe de Sainte-Eufémie, une ville de *Temesa* ou *Tempsa* possédait d'anciens établissements miniers, des cuivrières, que les peuples étrangers, Ausones, Étoliens, Carthaginois ou Romains, disputèrent sans cesse aux Bruttiens indigènes. Près de cette ville, un compagnon d'Ulysse, Πολίτης, avait un sanctuaire auquel le pays pendant longtemps avait dû payer la dîme[4]. Il est possible que les marins de Taphos, c'est-à-dire de la mer Ionienne, aient connu déjà le chemin de cette Italie méridionale, qui plus tard devint la Grande Grèce : ils y trouvaient le cuivre dont leur pays a toujours manqué (la Grèce si riche en argent et en zinc n'a pas de cuivre); ils l'échangeaient contre le fer qu'ils fabriquaient sans doute dans leurs forges catalanes. Mais si le fer des Taphiens trouve une clientèle en Italie, c'est que le fer italien n'est pas encore exploité; la grande île du fer, qu'est devenue l'île d'Elbe, n'a pas encore ouvert ses mines. Car du jour où ses mines abondantes et pures seront ouvertes, elles chasseront des eaux italiennes toute concurrence étrangère. Nous verrons, en effet, qu'il fut un temps où Elbe ne produisait pas encore le fer, mais le cuivre.

D'autres, parmi les anciens, cherchaient la Τεμέση homérique

1. Herod., VI, 47. Cf. H. Blümner, IV, p. 19.
2. Voir plus haut.
3. *Odyss.*, I, 184.
4. Strab., VI, 255.

Digitized by Google

dans la Τάμασσος chypriote, qui, elle aussi, avait des mines de cuivre. Ces mines[1], situées au centre de l'île, dans les montagnes couvertes de forêts, étaient faciles à exploiter, δενδροτομούντων πρὸς τὴν καῦσιν τοῦ χαλκοῦ καὶ τοῦ ἀργύρου[2]. Les cuivrières chypriotes ont eu, dans tout le monde antique, une juste renommée.

Que l'on prenne l'une ou l'autre de ces Τεμέση, il semble difficile de ne pas rapprocher ce nom de lieu du sémitique תמס, תמש, *temes*, qui veut dire *la fonderie*[3]. Il est impossible, seulement, que le roi des Taphiens aille par mer à la Fonderie chypriote : Tamassos était dans les montagnes, au centre de l'île. Mais, de même que *la Mine* de l'Archipel, Σίφνος, avait sa *Fonderie* ou sa *Raffinerie* sur la côte de l'île voisine, Σέριφος, il semble que les *Fonderies* chypriotes avaient une annexe, forge ou raffinerie, dans un port de la côte sud-ouest, à Κούριον. Pour toutes les langues sémitiques, le mot כור, *kour*, désigne *le four* des métallurgistes : Kourion était le lieu d'invention des briques, des forges de cuivre, des tenailles, du marteau et de l'enclume, *tegulas invenit Cinyra Agriopae filius et metalla aeris, utrumque in insula Cypro; item forcipem, martulum, vectem, incudem*[4]*; apud Cyprum mons aeris ferax quem Cypri Corium vocant*[5]. Kinyras, d'après la légende chypriote, était le père du héros Koureus, fondateur de Kourion : lui-même était venu de Syrie ou d'Assyrie apporter en Chypre le culte d'Aphrodite[6]. Les poèmes homériques connaissent déjà ce Κινύρης, qui fait présent à Agamemnon d'une admirable cuirasse[7].

Ces rapports onomastiques et commerciaux entre Mines et Forges, Fonderies et Raffineries, Σίφνος et Σέριφος, Τάμασσος et Κούριον, peuvent nous être mieux expliqués par un exemple historique. Au temps de Strabon, c'est à Populonium, sur la côte

1. Pour tout ceci, voir H. Blümner, *Technol. und Terminol.*, IV, p. 61 et suiv.
2. Strab., XIV, 684; VI, 255.
3. Cf. H. Lewy, p. 147.
4. Plin., VII, 57.
5. Serv., *ad Aeneid.*, III, 111.
6. Cf. Roscher, *Lex. Myth.*, s. v.
7. *Iliad.*, XI, 20.

Digitized by Google

italienne, en face du Porto Ferrajo actuel, du Port au Fer de l'île d'Elbe, qu'est traité le minerai importé de cette île. L'île minière n'a ni les forges ni les fonderies : εἴδομεν τοὺς ἐργαζομένους τὸν σίδηρον τὸν ἐκ τῆς Αἰθαλίας κομιζόμενον · οὐ γὰρ δύναται συλλιπαίνεσθαι καμινευόμενος ἐν τῇ νήσῳ[1]. « Rio Marina, disent encore nos *Instructions nautiques* en parlant des côtes Est de l'île d'Elbe, Rio Marina est le port principal d'embarquement pour le minerais de fer de cette partie de l'île ; ces minerais sont conduits sur la côte d'Italie en face, où ils sont traités[2]. »

(*A suivre.*) Victor Bérard.

1. Strab., V, 223.
2. *Instruct. naut.*, n° 731, p. 45.

Digitized by Google

# LA REPRÉSENTATION DU GALOP

## DANS L'ART ANCIEN ET MODERNE

(*Cinquième article*[1].)

[Pl. VII et VIII]

---

### XIV

Dans la province de Chan-tong, baignée par le golfe de Pe-tchili et par la mer Jaune, se trouvent les plus anciennes sculptures en pierre de la Chine, antérieures aux influences bouddhiques. Elles ont servi à décorer les chambres funéraires de grands personnages du temps.

Le groupe le plus important de ces pierres sculptées, à une quinzaine de kilomètres au sud de Kia-siang, a été étudié avec grand soin par M. Ed. Chavannes, qui en a publié des estampages réduits par les procédés photographiques[2].

La technique des bas-reliefs chinois est singulière et se rapproche de celle des reliefs égyptiens bien plus que des modèles classiques. « Les personnages et les objets sont plans, mais s'enlèvent d'environ 2 millimètres sur le parement du fond; on dirait qu'on les a découpés à l'emporte-pièce, puis collés sur un champ uniforme. Les ombres et les détails sont marqués au moyen de traits en creux[3]. »

La date de ces sculptures, mentionnées déjà par les épigra-

1. Voir la *Revue* de mars-avril, mai-juin, sept.-octobre 1900, janv.-février 1901.
2. Ed. Chavannes, *La sculpture sur pierre en Chine au temps des deux dynasties Han*, Paris, Leroux, 1893.
3. Chavannes, *op. laud.*, p. III.

Digitized by Google

phistes chinois du XIIe siècle, peut être établie avec quelque précision grâce aux inscriptions qui les accompagnent. Celles-ci sont de la première moitié du IIe siècle après notre ère; on peut donc placer approximativement les bas-reliefs en question vers l'an 130 après J.-C. Toutefois, il y a lieu de croire que la sculpture en pierre était déjà pratiquée en Chine vers l'an 150 avant J.-C. et que les œuvres de cette époque reculée, aujourd'hui perdues, présentaient le même caractère que celles qui nous restent. Un texte chinois parle, en effet, d'une chambre en pierre décorée de figures élevée à la mémoire d'un certain Wen-wong, qui, sous le règne de l'empereur King (156-140 av. J.-C.), civilisa la province de Se-tch'oan[1].

M. Chavannes, après M. Paléologue, a résolument écarté l'hypothèse d'une influence égyptienne ou babylonienne sur les bas-reliefs du Chan-tong. D'une influence indienne, il ne saurait être question, le style de ces œuvres n'ayant aucune analogie avec celui des monuments de l'Inde. Toutefois, M. Chavannes n'a pas envisagé la possibilité d'une influence sibérienne ou bactrienne, due à l'importation de figures et de groupes découpés en métal[2]. De pareils objets, appliqués sur un fond, pouvaient aisément suggérer la technique particulière des bas-reliefs chinois, où les figures, dit M. Chavannes, semblent « découpées à l'emporte-pièce, puis collées sur un champ uniforme ».

Nous avons déjà fait pressentir cette conclusion à nos lecteurs en signalant, sur les monuments les plus anciens de l'art chinois, le motif mycénien, sassanide et sibérien du *galop volant*. L'étude des chevaux représentés en grand nombre sur les bas-reliefs du Chan-tong va nous permettre de préciser notre opinion.

Ces chevaux appartiennent à une race particulière, caractérisée par l'énorme développement du poitrail, de l'encolure et de la croupe, les proportions ramassées du corps et la finesse des

1. Chavannes, *op. laud.*, p. XXV.
2. Voir, par exemple, notre fig. 116, plaque métallique sibérienne qui a été anciennement introduite en Chine et gravée dans l'ouvrage chinois intitulé *Kin che souo*, publié en 1822.



Digitized by Google

jambes. Je crois que cette race était indigène dans les régions situées à l'ouest de la Chine, en particulier dans la Bactriane. Autant les chevaux des reliefs chinois diffèrent de ceux des arts égyptien, assyrien, grec et romain, autant ils rappellent, bien qu'avec une exagération notable, un des chevaux figurés au revers de la grande médaille d'or d'Eucratide, roi de Bactriane, à la Bibliothèque nationale (fig. 117). Un type encore plus trapu paraît sur une plaque en bronze de l'Ermitage, provenant des

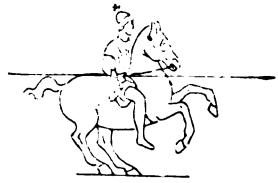

Fig. 117. — Cavalier de la médaille d'Eucratide[1].

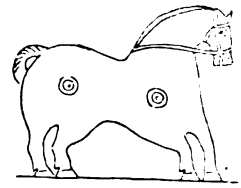

Fig. 118. — Fragment d'une plaque en bronze de Ratcha.

environs de Ratcha dans le Caucase, qui est probablement la copie barbare d'une plaque en or sibérienne (fig. 118)[2]. Si même l'on fait abstraction de cet objet, trop grossier de travail pour autoriser une conclusion, on ne pourra refuser de reconnaître l'analogie des chevaux chinois à grosse croupe et à gros col avec ceux des bas-reliefs sassanides, tant en pierre qu'en métal, dont nous avons reproduit plus haut plusieurs spécimens (fig. 84-89).

Les textes viennent à l'appui de notre manière de voir, en attestant que les Chinois de l'est, aux environs de l'ère chrétienne et plus anciennement encore, faisaient venir des chevaux des pays de l'ouest.

A l'époque des Han, qui est celle des bas-reliefs chinois qui nous occupent, les Chinois pénétrèrent jusqu'au pays de Ferghanah (Bactriane et Sogdiane) et en tirèrent beaucoup de chevaux, d'une race dont les écrivains du temps vantent l'excellence. Les

1. *Antiq. de la Russie mérid.*, p. 346.
2. *Ibid.*, p. 471.

Digitized by Google

gens du pays finirent même par se lasser de leur en fournir, ce qui leur attira la colère de l'émissaire envoyé, à cet effet, par l'empereur Ou. Une guerre éclata qui, après diverses vicissitudes, se termina en l'an 102 avant J.-C. par la reddition de la ville d'Eul-che, capitale du Ferghanah. La paix conclue, les Ferghaniens durent livrer à l'empereur de Chine plusieurs dizaines de chevaux excellents (sans doute des reproducteurs) et trois mille chevaux ordinaires[1]. Les chevaux chinois indigènes devaient être très nombreux dès cette époque, puisqu'on nous dit que l'armée chinoise en perdit cent mille en l'an 119 avant J.-C.[2]; mais ils étaient de petite taille et de vigueur médiocre. Les chevaux de luxe et les montures des chefs provenaient du Turkestan actuel.

Les chevaux des bas-reliefs chinois sont presque tous de la grande race étrangère, à l'exception des chevaux montés qui figurent dans une scène de bataille faisant partie des reliefs du Hiao-t'ang-chan. Les combattants sont des archers à cheval, dont les montures n'ont ni les croupes opulentes, ni les poitrails cambrés des autres chevaux, tels qu'ils paraissent au registre supérieur du même bas-relief, montés par des guerriers qui accompagnent des chars[3].

## XV

Les attitudes et les allures des chevaux sculptés sur ces reliefs se répètent très exactement d'une pierre à l'autre; on doit croire que les artistes avaient à leur disposition une série de modèles qu'ils se contentaient de copier. Les seules divergences un peu notables se remarquent dans le port de la tête, tantôt abaissée, tantôt violemment relevée. Si l'on néglige ce détail, il reste sept motifs, à savoir :

1° Le cheval au repos, le poitrail en avant, l'encolure forte-

1. Chavannes, *Les Mémoires historiques de Se-ma Ts'ien*, t. I, p. LXXV.
2. Chavannes, *Op. laud.*, t. III, p. 569.
3. Chavannes, *La sculpture en Chine*, pl. 38.

Digitized by Google

ment convexe, portant, avec l'apparence d'une solidité massive, sur les quatre sabots (fig. 119). Ce motif est très fréquent[1];

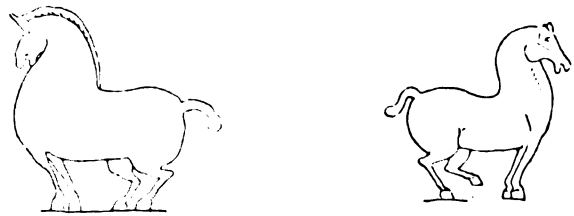

Fig. 119 et 120. — Chevaux de bas-reliefs chinois.

2° Même attitude, mais avec une jambe de derrière levée (fig. 120)[2];

3° Le cheval est au pas et lève un membre antérieur; ce mouvement exagéré ne se trouve jamais ni dans l'art classique, ni dans l'art oriental (fig. 121)[3]. Il est moins accusé dans la figure 122, qui représente la même allure[4]; ce sont, d'ailleurs, des attitudes très rares;

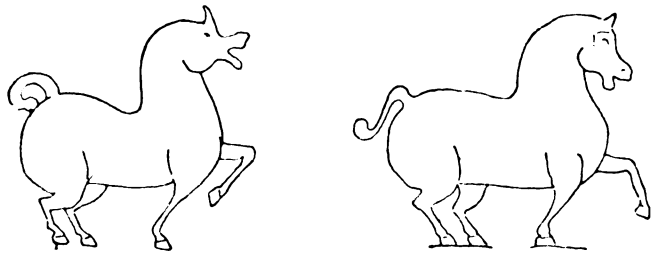

Fig. 121 et 122. — Chevaux de bas-reliefs chinois.

4° Le cheval est au trot lent, à la période d'appui[5]. Le type adopté par les artistes chinois est tout à fait conventionnel, mais exprime assez heureusement la force contenue, l'ardeur impa-

1. Chavannes, *op. laud.*, pl. 14, 14 *bis*, 20, 21 *bis*, 23, 25, 30, 35, 39.
2. *Ibid.*, pl. 3, 4, 23, 30.
3. *Ibid.*, pl. 34.
4 *Ibid.*, pl. 13 (sur le milieu du pont).
5. Cf. Duhousset, *Le Cheval*, p. 17, fig. 6.

Digitized by Google

tiente du coursier. Aussi semble-t-il avoir été très en faveur : aucun des types ne revient aussi fréquemment (fig. 123)[1];

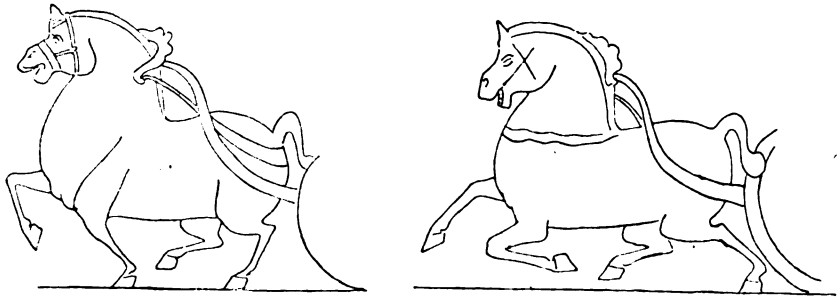

Fig. 123 et 124. — Chevaux de bas-reliefs chinois.

5° Le cheval est un trot rapide, ne portant que sur une jambe de derrière (fig. 124)[2].

6° Le cheval est au trot le plus rapide, le *flying trot* ou « trot volant » des Anglais. Généralement, les membres divergent à

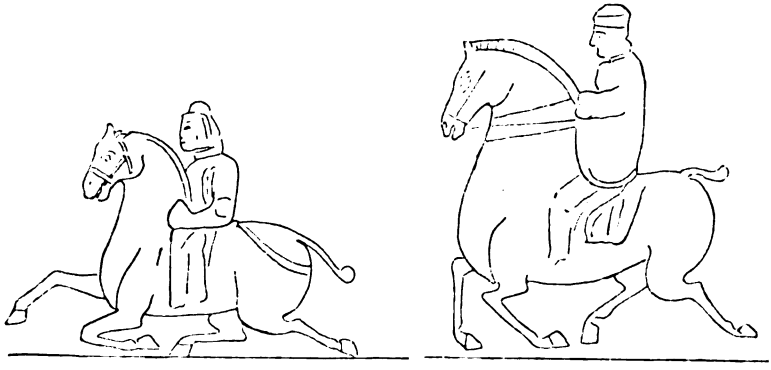

Fig. 125 et 126. — Chevaux de bas-reliefs chinois.

l'excès et les sabots rasent le sol sans s'y poser; parfois même, ils sont tous à une certaine distance au-dessus du sol. Le *schéma* ordinaire est celui de la figure 125[3]; celui de la figure 126 est

1. Chavannes, *La Sculpture en Chine*, pl. 4, 5, 9, 10, 11, 13, 16, 17, 18, 20, 20 *bis*, 22, 23, 27, 28, 31, 32, 34, 36, 37, 38, 39, 40, 41.
2. Chavannes, *op. laud.*, pl. 3, 9, 11, 17, 22.
3. *Ibid.*, pl. 9, 18, 20, 27, 28, 34.

Digitized by Google

exceptionnel[1]. Il faut observer, dans le type usuel, que le cheval est très *près de terre*; ses jambes sont comme repliées sous son corps pour éviter de toucher le sol. Ce motif, prêté au cheval, est tout à fait isolé dans l'art; cependant on constate — et cela est particulièrement intéressant pour nous — que les sangliers sont représentés d'une manière identique sur plusieurs plats sassanides, dont nous avons déjà fait ressortir les affinités avec les produits de l'art sibérien. L'exemple que nous reproduisons (fig. 127) est emprunté à un plat bien connu de l'Ermitage[2]; il y en a un autre, presque identique, sur un plat de la collection Stroganoff[3]. Un chevreuil est figuré de même, sur un plat de la

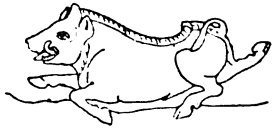

Fig. 127. — Sanglier sur un plat sassanide.

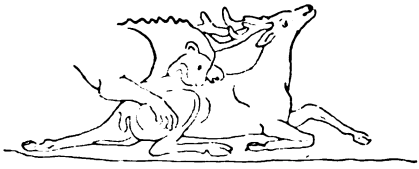

Fig. 128. — Cerf et lion, sur un vase d'argent de Koul-Oba.

même collection, au moment où il est saisi par un aigle[4]. Ce dernier exemple nous met sur la voie du motif original, dont celui de l'animal *trottant ventre à terre* n'est qu'une perversion inintelligente. Le type primitif n'est autre, à mon avis, que celui de l'animal abattu, les pattes écartées, au moment où, épuisé par les efforts de la course, il s'abandonne aux griffes de son ennemi. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer nos fig. 125 et 127 à la fig. 128, représentant un cerf attaqué par un lion, sur un vase d'argent, de style purement grec, découvert dans le tumulus de Koul-Oba à Panticapée. Évidemment, l'influence de représentations de ce genre, isolées de la figure de l'animal agresseur et mal comprises, a pu suggérer à des imitateurs l'idée de

1. Chavannes, *op. laud.*, pl. 2.
2. *Antiq. de la Russie mérid.*, p. 426.
3. *Ibid.*, p. 425.
4. *Ibid.*, p. 429. Voir aussi les cerfs sur un plat de la collection Likhatchev à Kazan, *ibid.*, p. 431.

Digitized by Google

prêter à la course rapide le *schéma* d'une sorte de *trot volant* au ras du sol.

7° Le cheval est au *galop volant* (fig. 129[1], 130[2] 131[3]). Le cheval de la fig. 129 appartient à la race de luxe, dont un des caractères est que la bouche de l'animal est toujours ouverte ; ce détail, fréquent dans l'art grec classique, exprime l'impatience

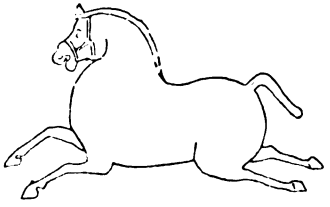

Fig. 129. — Cheval d'un bas-relief chinois.

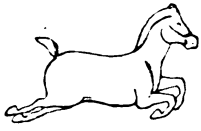

Fig. 130 et 131. — Chevaux de bas-reliefs chinois.

de l'animal qui ronge son frein. Les chevaux des fig. 130 et 131 sont de la race ordinaire et ont la tête relativement plus grosse ; l'attitude repliée des membres antérieurs (fig. 131) est exceptionnelle.

Le *schéma* du *cabré fléchi* ne se rencontre pas une seule fois sur les bas-reliefs chinois. Du *cabré allongé*, il y a un seul exemple, mais l'animal ainsi figuré n'est pas un cheval : c'est un grand chien qui s'élance sur un homme, suivant une légende chinoise qu'a racontée M. Chavannes[4]. Nous le reproduisons ci-

1. Chavannes, *op. laud.*, pl. 13, 34.
2. *Ibid.*, pl. 38.
3. *Ibid.*
4. Le duc Ling lance un chien furieux contre son conseiller Tchao Toen (*ibid.*, p. 56, d'après Legge, *Chinese classics*, t. V, 1, p. 288).

Digitized by Google

dessous (fig. 132)[1]. Du *canter*, le motif classique des chevaux du Parthénon, les bas-reliefs chinois ne fournissent aussi qu'un

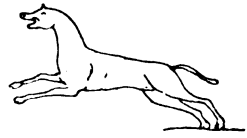

Fig. 132. — Chien bondissant sur un bas-relief chinois.

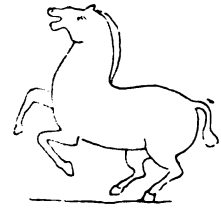

Fig. 133. — Cheval d'un bas-relief chinois.

seul exemple (fig. 133)[2]; encore l'animal semble-t-il se cabrer plutôt que galoper.

## XVI

Ainsi le *galop volant* est fréquent sur les plus anciens monuments de l'art de la Chine; il n'a pas cessé, depuis le IIe siècle après J.-C., d'y être représenté par de nombreux exemples, à l'exclusion plus ou moins complète[3] des autres motifs usités dans l'art européen. Je vais en donner quelques exemples.

La fig. 134 reproduit, d'après un ouvrage chinois que m'a

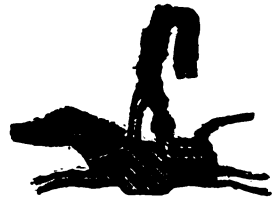

Fig. 134. — Acrobate sur cheval au galop, d'après une gravure chinoise.

communiqué M. Chavannes[4], l'image d'un acrobate se livrant à

1. Chavannes, *op. laud.*, pl. 21 *b*.
2. *Ibid.*, pl. 4.
3. On comprendra que je ne puisse être affirmatif à cet égard, car il n'existe pas même un embryon de *Corpus* des monuments figurés de la Chine.
4. Cette figure est tirée de l'ouvrage chinois intitulé *Kin che t'ou*, publié en 1743; elle est gravée sur une pierre qui fait partie des débris d'un temple cons-

Digitized by Google

un exercice d'équilibre sur un cheval lancé au galop volant.

Notre fig. 135 est la réduction d'une gravure insérée dans un autre ouvrage chinois, le *Tchao tai ts'ong* (chap. II, sect. 38), dont M. Chavannes m'a aimablement prêté un exemplaire. Elle fait partie d'un ensemble de six chevaux, dont trois au *galop volant*, qui furent gravées, par ordre de l'empereur T'ai-tsong (627-649 ap. J.-C.) sur les dalles d'une sépulture qu'il s'était fait faire dans

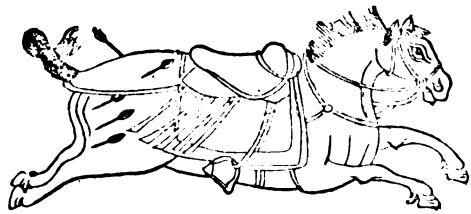

Fig. 135. — Cheval d'un bas-relief chinois.

la province de Chân-si. Entre cette gravure et celles de la dynastie des Han, cinq siècles se sont écoulés; mais le motif est resté le même, stéréotypé par la tradition.

Ces mêmes recueils chinois de monuments anciens, dont on voudrait qu'il existât une édition européenne avec commentaires[1], nous ont conservé des dessins très corrects de miroirs circulaires en métal, datant les uns de la dynastie des Han (220 av.-263 ap. J.-C.), les autres de la dynastie des Thang (618-907 ap. J.-C.). Sur plusieurs de ces miroirs sont représentés des chevaux et d'autres quadrupèdes au *galop volant* (fig. 136, 137).

Nous reproduisons encore (fig. 138), d'après une photographie du Musée Guimet qui nous est communiquée par M. Deshayes[2], un bien curieux miroir de cette classe, conservé au Shozoïn de Todaïdji (Japon) et certainement antérieur au VIIIe siècle de notre ère. On y voit un cheval, un lièvre, un chien, un sanglier et un

truit en l'an 126 de notre ère dans la sous-préfecture de *Teng-fong*, province de *Ho-nan* (Ed. Chavannes).

1. Cf. Hirth, *Fremde Einflüsse*, p. 51, qui caractérise ces ouvrages et en donne les titres.

2. Cf. E. Deshayes, *Dessins et peintures de chevaux* (en Chine et au Japon). Conférence faite au Musée Guimet le 16 avril 1899 et autographiée au Musée.

Digitized by Google

lièvre au *galop volant* et, chose rare dans l'art chinois, un tigre

Fig. 136. — Miroir chinois gravé.

Fig. 137. — Miroir chinois gravé.

au *cabré allongé*[1]. Il est probable que l'artiste a voulu repré-

1. Les animaux figurés sont ceux du cycle duodénaire : rat, bœuf, tigre, lièvre, dragon, serpent, cheval, chèvre, singe, coq, chien, sanglier (E. Chavannes).

Digitized by Google

senter, par ce motif, non pas la course rapide, mais le bond.

Le cheval galopant « en l'air » se trouve sur des monnaies carrées en métal blanc qui furent émises, suivant les annales chinoises, en 120 avant J.-C. (fig. 139)[1]. Le dessin de ces monnaies est plus grossier que celui des miroirs et des sculptures

Fig. 138. — Miroir chinois gravé.

sur pierre; il est probable qu'elles nous offrent la plus ancienne image, en Chine, du cheval au *galop volant*. D'autre part, ce type devait déjà être familier aux Chinois, sans quoi l'on n'aurait pas songé à le faire figurer sur des monnaies. Nous sommes ainsi autorisés à faire remonter le motif en question jusqu'au IIe et même au IIIe siècle avant J.-C.

1. Chavannes, *Se-ma Ts'ien*, t. III, p. 566.

Digitized by Google

Les miroirs gravés, dont le style ne révèle encore aucune influence bouddhique, ont été l'objet d'un travail soigné de M. F. Hirth[1]. Se fondant sur les représentations de grappes de raisin qui y sont fréquentes[2], l'auteur a proposé d'en chercher l'origine dans l'Asie centrale hellénisée (Bactriane). Toutefois, M. Hirth, qui reproduit plusieurs miroirs où figurent des animaux au *galop volant*, n'a pas songé que ce motif était complètement étranger à l'art hellénique et que, par suite, la décoration des miroirs chinois devait s'expliquer par d'autres influences. M. Hirth paraît ignorer jusqu'à l'existence d'un art scythique; en outre, il ne dit pas que des miroirs apodes en bronze sont précisément une des productions typiques de cet art et qu'on les rencontre, sous des aspects très semblables, depuis la Hongrie jusqu'au fond de la Sibérie. L'influence du Ferghanah sur la Chine des Han n'est pas contestable; mais il peut être question, à cette époque, d'autres influences asiatiques qui ne sont ni grecques, ni persanes, ni hindoues. Nous les qualifions de *scythiques* et nous croyons qu'elles ont joué un grand rôle dans le développement de l'art chinois aux âges historiques.

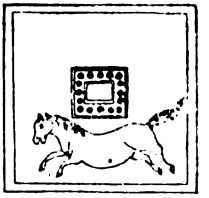

Fig. 139. — Monnaie carrée chinoise de 120 av. J.-C.

Cette influence est d'ailleurs beaucoup plus ancienne que la dynastie des Han. La Sibérie, où l'âge du bronze a été très développé, de Minoussinsk à l'Oural, paraît avoir été, dans une large mesure, l'éducatrice de la Chine. Worsaae écrivait il y a vingt ans[3] : « On a trop peu remarqué que les pays voisins de la Sibérie, la Chine et l'Asie méridionale, ont eu un âge de bronze qui, à plusieurs égards et plus naturellement que celui de l'Assyrie, semble se rattacher au plus ancien âge de bronze sibérien... Un au moins des objets de bronze chinois, au British

1. F. Hirth, *Ueber fremde Einflüsse in der chinesischen Kunst*, Munich, 1896.
2. La vigne a été introduite en Chine sous la dynastie des Han; elle fut alors importée du Ferghanah.
3. *Mém. de la Soc. des Antiq. du Nord*, 1878-83, p. 207. Cf. *Matériaux*, t. XX, p. 158 et suiv.

Digitized by Google

Museum, offre une ressemblance incontestable avec ceux de la Sibérie. On voit des figures d'animaux en relief[1] dans l'âge de bronze aussi bien de la Sibérie que de la Chine, ce qui est extrêmement rare ailleurs pour la même période; et l'on peut enfin montrer de remarquables ressemblances entre les celts à douille de la Sibérie et ceux du Cambodge, du Yun-nan et du reste de la Chine. Un archéologue français a récemment fait la remarque que le celt du Cambodge présente une complète analogie avec un type répandu dans le nord-est de l'Europe et l'Asie septentrionale[2]. » Worsaae concluait, il est vrai, que « la civilisation indienne et chinoise de l'âge du bronze a formé le fondement de celle de la Sibérie », il admettait que « une ou plusieurs tribus de la Chine, par suite de l'accroissement de la population ou de la pression des peuples immigrants, ont été, pendant l'âge du bronze, poussés vers le Baïkal et dans les steppes du Yénisséi[3]. » Mais les migrations, en Chine, se sont produites de l'ouest vers l'est, et non inversement; on se figure des tribus sibériennes de l'âge du bronze descendant en Chine, vers une terre plus fertile et un climat plus doux, tandis qu'il faut, pour imaginer le contraire, le préjugé tenace qui attribue à la civilisation chinoise une antiquité presque fabuleuse. C'est une loi quasi universelle que les mouvements des peuples ne se produisent pas du sud vers le nord, mais du nord vers le sud; à défaut de l'histoire, qui nous en donne cent preuves, le bon sens exige qu'il en soit ainsi. Depuis que Worsaae écrivait les lignes que nous avons citées, les preuves se sont multipliées de relations très anciennes entre la Chine et la Sibérie, d'une part, la Sibérie, la Russie européenne et la Hongrie, de l'autre.

Ainsi, il existe une série déjà nombreuse de poignards et d'épées en bronze et en fer qui ont la poignée décorée de figures

1. Franks, *Proceedings Soc. Antiq. of London*, 2d *ser.*, IV, 129; Aspelin, *Antiq. du Nord finno-ougrien*, I, fig. 142. Cf. *Mém. Soc. Antiq. du Nord*, 1878-83, p. 194, fig. 11 (note de Worsaae).

2. E. Cartailhac, *Matériaux*, t. XIV (1879), p. 319 (note de Worsaae).

3. Desor pensait à une tribu assyrienne ou babylonienne qui se serait fixée sur l'Yénisséi pour exploiter les mines d'or (*Matériaux*, t. XX, p. 158 et suiv.).

Digitized by Google

et de têtes d'animaux; ces armes se sont rencontrées en Sibérie, en Crimée et en Hongrie[1]. Si elles étaient d'origine chinoise, il faudrait en trouver en Chine, où il n'y en a pas; il est donc bien plus vraisemblable que le centre de la propagation de ce type est la région intermédiaire, c'est-à-dire la rive septentrionale de la mer Noire. Un modèle particulier de miroirs circulaires en bronze, avec, au milieu, un *umbo* percé pour le passage d'une corde, se trouve à la fois en Chine, en Sibérie, dans le Caucase, dans la Russie méridionale et en Hongrie (fig. 140-141). Le plus ancien exemplaire connu, recueilli dans un kourgane aux environs de Kiew, remonte, d'après les objets trouvés en même temps, jusqu'au VIe siècle avant J.-C. Ces miroirs apodes ont cer-

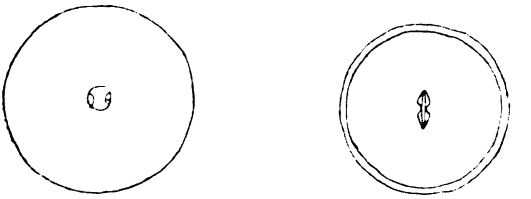

Fig. 140 et 141. — Miroirs sino-russes[2].

tainement de l'analogie avec deux de l'époque des Han, où l'*umbo* est généralement remplacé par une figure d'animal en relief. Il est à noter que le même type se rencontre à une époque tardive dans le Caucase[3] et en Hongrie[4]; il n'est donc pas admissible que le modèle en question provienne d'un de ces deux pays, tandis qu'on conçoit très bien qu'il puisse être *scythique* et avoir été porté dans le Caucase et dans la Hongrie lors des grands mouvements de peuples qui précipitèrent la fin de l'Empire romain. M. Reinecke, qui a récemment institué des comparaisons entre les antiquités chinoises et sibériennes[5], signale des ana-

1. *Matériaux*, t. XX, p. 161 (cf. t. VIII, p. 197); *Verh. der Berl. Gesellsch.*, 1873, p. 94.
2. *Zeitschrift für Ethnologie*, 1897, p. 142 (Chine); 1897, p. 144 (environs de Kiew).
3. *Antiq. de la Russie mérid.*, fig. 396.
4. *Zeitschrift für Ethnologie*, 1896, p. 12; 1897, p. 145.
5. *Ibid.*, 1897, p. 141-163.

Digitized by Google

logies, qu'on voudrait plus probantes, entre les courtes épées sibériennes et chinoises, les haches à douille et les *tintinnabula*. Mais il n'y a rien à objecter au rapprochement, institué dès 1888[1], entre certains petits couteaux recourbés en bronze, munis d'un anneau, qui sont très fréquents en Sibérie et abondent au Musée de Minoussinsk[2], et d'anciennes monnaies chinoises cultriformes, dont quelques-unes portent des inscriptions. Ces monnaies, dont on fait remonter les plus anciennes au IIIe siècle avant J.-C., n'ont jamais servi de couteaux, car les bords en sont tout à fait émoussés (fig. 142-144). Évidemment, on peut supposer que les

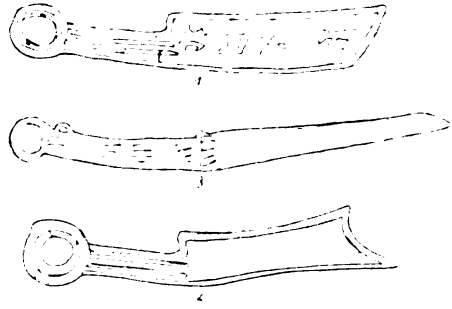

Fig. 142-144. — Monnaies chinoises cultriformes (1, 2) et couteau sibérien (3)[3].

couteaux de bronze fabriqués en Chine, ayant été avidement recherchés en Sibérie, les sauvages de ce dernier pays ont fini par accepter comme monnaies des simulacres de couteaux; mais on peut tout aussi bien admettre que les couteaux sibériens ont donné, aux habitants de ce dernier pays, l'idée des monnaies cultriformes. L'analogie est certaine, mais ne suffirait pas, à elle seule, à justifier une conclusion. A l'exemple de S. Müller, M. Reinecke admet l'influence de la Chine sur la Sibérie, où des objets chinois ont, en effet, été découverts, comme des objets

1. *Antiqua*, 1888, p. 56 et pl. 16. Il est probable que la remarque a été faite plus tôt, mais M. Forrer, auteur de l'article de l'*Antiqua*, ne cite pas de source. Voir aussi *L'Anthropologie*, 1900, p. 236 et *Bull. Soc. anthrop.*, 1900, p. 324.

2. Martin, *L'âge du bronze au Musée de Minoussinsk*, pl. XI et suiv.

3. Pour les monnaies, qui appartiennent au Musée de Neuchâtel, voir *Antiqua*, 1888, pl. XVI, 12 et 13 (les caractères chinois sont mal reproduits); *Musée de Minoussinsk*, pl. XI, 4.

Digitized by Google

sibériens l'ont été en Chine; toutefois, il observe avec raison que cette influence n'a pas été bien grande, puisqu'elle n'a pas affecté le système de décoration sibérien, et attribue ce fait à l'existence d'un courant contraire venant des bords de la mer Noire[1]. A nos yeux, l'importance de ce dernier courant a été telle que celle de l'influence chinoise (à supposer même qu'il faille lui faire une part) est tout à fait négligeable. Les bronzes sibériens se rattachent étroitement à ceux de la Russie méridionale et de la Hongrie et, comme l'a remarqué M. Sophus Müller, « parmi les types hongrois, les plus anciens seuls peuvent être suivis dans la direction de l'Orient jusqu'en Asie. » Il me paraît impossible de concilier ces constatations avec l'hypothèse de l'origine chinoise du groupe des bronzes ougro-finnois et je crois que les recherches ultérieures, sur une question encore aussi mal connue, permettront de dissiper le *mirage chinois*, plus complètement encore que le *mirage oriental*.

## XVII

Dans la collection si nombreuse et si variée de vases chinois que M. Grandidier a réunie et qu'il a donnée au Louvre, j'ai noté plusieurs exemples très intéressants du *galop volant*, reproduits sur nos planches VII et VIII. C'est d'abord un vase vert de forme ollaire, appartenant à la dynastie des Ming (vers 1500 ap. J.-C.), sur lequel on voit des chevaux galopant, sans cavaliers, au milieu d'ornements en spirales qui symbolisent peut-être des vagues (pl. VII, 1). Le train d'arrière des chevaux est dessiné d'un style analogue à celui des monnaies carrées de 120 avant J.-C. (fig. 137); il s'agit donc certainement d'un type hiératique et traditionnel. A droite de la même planche est figurée une assiette du XVII^e siècle, représentant des cavaliers, armés de lances et d'arcs, lancés à fond de train sur des chevaux de petite taille qui galopent « en l'air ». Sur la planche VIII sont réunies deux assiettes du XVIII^e siècle où des artistes d'une rare

1. *Zeitschrift für Ethnologie*, 1897, p. 159.

Digitized by Google

habileté ont figuré des groupes d'écuyères, galopant au pied de tribunes qu'occupent l'empereur et des princesses[1]. Tous les chevaux sont au *galop volant*. On remarquera la sobriété élégante des compositions et la grâce des motifs, en particulier celui de l'écuyère qui, sur l'assiette gravée à droite, tient sa badine entre ses dents en arrangeant ses chevaux de sa main libre. Il est surprenant qu'au début du XX^e siècle l'archéologie et l'histoire de l'art se soient encore occupées si peu d'une industrie dont les produits rivalisent par l'esprit avec ceux de la Grèce et laissent loin derrière eux faïences et majoliques italiennes, pour ne point parler des porcelaines françaises et allemandes. Ce qu'on a publié de la collection Grandidier est insignifiant auprès de ce qui reste inédit; il y a là toute une série de petits chefs-d'œuvre attendant l'hommage qui leur est dû.

Le motif du *galop volant* a été transmis par la Chine au Japon, à une époque qui paraît assez ancienne. Je dois à M. Deshayes, conservateur-adjoint du Musée Guimet, la communication de quelques photographies d'après des monuments japonais archaïques où figurent divers animaux dans l'attitude du *galop volant*. Le plus ancien, au dire des Japonais, qui le font remonter au VIII^e siècle de notre ère, serait une boîte à jeu en bois de santal, avec incrustations d'ivoire et d'écaille, conservée au temple de Shozoïn; sur le rebord du couvercle, on voit des chevaux et un lièvre au *galop volant*. Je reproduis ici trois figures empruntées à autant de *makimonos*, datant du XIII^e et du XIV^e siècle, véritables chefs-d'œuvre de dessin sobre et expressif, où le même motif revient une douzaine de fois, presque toujours avec cette particularité que la jambe de derrière du côté hors-montoir se relève comme pour lancer une ruade (fig. 145, 146 et 147). Il faut admettre que le modèle commun dont sont inspirées ces trois

1. Dès le IV^e siècle après J.-C. (Pauthier, *Chine*, p. 272), il est question d'un empereur de la Chine du nord qui s'entoure d'un escadron de jolies femmes montées sur des chevaux rapides; lorsqu'il sortait, elles caracolaient autour de lui en jouant divers instruments. Cf. la reproduction d'une gravure chinoise *ap.* Pauthier, *op. laud.*, pl. 58.



Digitized by Google

figures offrait ce détail dont je ne connais pas d'autre exemple[1].

Si les sculptures sur pierre chinoises et la monnaie carrée en métal blanc n'étaient pas datées d'une manière presque certaine, on serait assurément tenté de considérer ces œuvres — et toutes celles où paraît le *galop volant* — comme des imitations des

Fig. 145, 146 et 147. — Cavaliers au galop sur des *makimonos* japonais.

scènes de chasse des plats sassanides. Non seulement, en effet, sur ces plats d'argent, le *galop volant* est souvent figuré, mais le type arrondi des chevaux rappelle celui des chevaux sculptés du temps des Han et nous avons montré que le motif du quadrupède au *trot volant* rasant la terre se retrouve sur des plats sassanides, mais non ailleurs. Enfin, on pourrait rappeler qu'une aiguière en argent sassanide, avec représentation de chevaux ailés, était conservée très anciennement dans le trésor d'un temple japonais à Hauryôzi (province de Yamato)[2], ce qui atteste la migration

1. La collection Grandidier au Louvre possède une laque japonaise attribuée au début du XVII^e siècle, ornée d'un cavalier en nacre au *galop volant*.

2. Longpérier, *Œuvres*, t. I, p. 301, 305; Gonse, *Art japonais*, t. II, p. 36.

Digitized by Google

— *a priori* vraisemblable — de ces objets de luxe vers l'Extrême-Orient.

La chronologie, toutefois, s'oppose de façon formelle à ce qu'on attribue pareille influence aux plats sassanides. Ces derniers sont inséparables des bas-reliefs et des pierres gravées dont nous avons reproduit plusieurs spécimens (fig. 83-91). Tout ce groupe d'antiquités date, au plus tôt, de la première moitié du IIIe siècle de l'ère chrétienne, l'avènement de la dynastie sassanide se plaçant en 226. Or, les sculptures chinoises sont de l'an 120 environ et la monnaie carrée est de 120 *avant* notre ère. Si donc il y a eu influence, elle s'est exercée en sens contraire : l'art sassanide dériverait de l'art chinois, par l'entremise peut-être des tribus turques qui étaient en contact et en conflit perpétuel avec la Chine dans la région occidentale de l'empire.

Mais cette hypothèse est absolument irrecevable, pour mille raisons, dont la plus péremptoire est le caractère gréco-scythique et non chinois de l'art sassanide. Pourrait-on soutenir sérieusement que l'art chinois, à ses débuts, ait transmis à l'art sassanide les deux motifs du *trot volant* et du *galop volant*, et ne lui ait pas transmis autre chose?

Reste donc — à moins qu'on ne veuille encore alléguer de simples coïncidences — le *postulat* d'une influence commune ou parallèle subie, deux siècles avant et deux siècles après l'ère chrétienne, par l'art chinois d'abord, puis par l'art persan.

Cette influence est un *postulat* parce que, dans l'état actuel de nos connaissances, il paraît tout à fait impossible de la préciser. Nous avons montré que l'art sibérien (dont la chronologie, d'ailleurs, est encore à faire) a des caractères communs avec l'art sassanide et avec l'art chinois; mais, à supposer même (comme nous le croyons) qu'il soit plus ancien que l'un et l'autre, il n'en est certainement pas la source directe. Cette source est une inconnue, un $x$, un art gréco-scythique ou bactrien dont les monuments nous échappent encore, mais qui a dû se développer, après Alexandre le Grand, dans le Turkestan actuel, sous la double influence de la civilisation hellénistique et de vieilles traditions

Digitized by Google

d'art, peut-être d'origine mycénienne, conservées dans la région du lac Caspien [1].

L'exploration archéologique de la Bactriane, de la Sogdiane et, en particulier, du pays du Ferghanah, dont nous avons déjà signalé l'importance comme centre d'activité agricole et industrielle, nous donnera sans doute un jour le mot de l'énigme. Pour le moment, il serait oiseux d'attribuer aux Massagètes, aux Dahae, aux Yué-tchi ou même aux Hiong-nou un art hypothétique dont nous ne pouvons encore saisir que les dérivés et les reflets.

Une chose reste certaine à nos yeux : c'est que les sculptures et les plats d'argent sassanides, les plaques ajourées de la Sibérie occidentale et les sculptures du Chan-tong sont comme les dialectes d'une même langue, dont le caractère commun le moins contestable est le motif du *galop volant*.

Il nous reste à nous demander, avant de clore notre enquête, si l'emploi constant de ce motif dans l'art chinois du moyen âge et des temps modernes peut être allégué pour expliquer son adoption par l'art de l'Europe, dans les dernières années du XVIII^e siècle.

(*A suivre.*) Salomon Reinach.

1. Il faut ajouter, et cet argument pourrait suffire, que le style sassanide est évidemment un *style dérivé*, très avancé déjà dans la voie de la *stylisation* et qui, par suite, doit son origine à un autre art (persan populaire ou bactrien ?) dont les monuments nous sont encore inconnus. Si donc on faisait dériver l'art chinois de l'art sassanide, il resterait toujours à expliquer la genèse de ce dernier en faisant intervenir un $x$.

Digitized by Google

# LA BARBE DE CHARLEMAGNE

M. Schopfer vient de publier en phototypie[1] un dessin colorié, trouvé par lui dans les papiers de Peiresc à la bibliothèque de Carpentras[2] et représentant la célèbre mosaïque du *triclinium* du Latran, mosaïque où figure le portrait de Charlemagne. Le monument ayant été, à diverses reprises, restauré ou plutôt refait, on comprend l'intérêt que peuvent présenter, pour l'iconographie, les dessins antérieurs à toute restauration de la mosaïque — c'est-à-dire, dans l'espèce, les dessins antérieurs à l'an 1620.

M. Schopfer ne l'ignore pas et il insiste assez longuement sur ce dessin de Carpentras, dessin qu'il attribue à Peiresc et qu'il croit avoir été le premier à faire connaître. Il n'a sans doute pas remarqué que le Père Garrucci l'a assez longuement décrit dans sa *Storia dell' arte Cristiana*[3]. De plus, il existe deux autres exemplaires de ce même dessin : l'un a été gravé par Spon d'après les papiers de Bagarris (*ex schedis Bagarrianis*)[4], l'autre est conservé dans un manuscrit de la Bibliothèque Barberine à Rome[5], où j'ai eu récemment l'occasion de l'étudier; il est gravé dans l'ouvrage, cité plus haut, du Père Garrucci[6].

De ces trois exemplaires d'une même copie, lequel est l'arché-

1. *Bulletin du Comité des travaux historiques*, 1899, p. 384.
2. Fonds Peiresc, t. XVI, f. 115 verso.
3. T. IV, p. 106.
4. Spon, *Miscellanea eruditae antiquitatis* (Lyon, 1685, fol.), p. 284, planche.
5. Codex Barb. XXX, 135, fol. 61.
6. *Storia dell' arte Cristiana*, t. IV, pl. 283, fig. 5. On trouvera reproduits sur la même planche plusieurs autres dessins anciens de la mosaïque du Latran. Ces dessins sont encore énumérés par de Rossi en tête de ses *Musaici cristiani e saggi dei pavimenti della Chiese di Roma anteriori al secolo XV*.

Digitized by Google

type? Qui est l'auteur de chacun d'eux et comment se sont-ils conservés? Il n'est peut-être pas inutile d'essayer de compléter sur ce point l'article publié dans le *Bulletin du Comité*.

Tout d'abord, je crois pouvoir faire remonter à Peiresc l'origine de l'exemplaire de la Barberine. C'est une aquarelle reliée dans un volume de pièces diverses dont aucune n'est datée, sauf deux qui portent, l'une et l'autre, la date de 1639. L'une est un recueil des inscriptions de la basilique des Saints Silvestre et Martin *de Montibus*, l'autre est un exemplaire du recueil épigraphique manuscrit formé à Arles par Rebatu, précédé de la copie d'une lettre de Rebatu, lettre dont l'autographe est précisément conservé dans un manuscrit de Peiresc à la Bibliothèque Nationale[1]. Ce ne serait pas la seule fois que Peiresc aurait envoyé un document au cardinal Barberini; je crois pouvoir, par exemple, lui attribuer la copie d'une inscription de Riez (*C. I. L.*, XII, 354) dont l'illustre Provençal était possesseur, copie conservée dans un autre manuscrit de la Barberine (XXIX, 148).

On conviendra, toutefois, qu'en 1639, Peiresc, mort depuis deux ans, pouvait difficilement envoyer des dessins au cardinal Barberini. Or, parmi les savants avec lesquels Peiresc fut en correspondance épigraphique, il y avait précisément un ami intime du prélat de Rome: c'était Joseph-Marie de Suarès, né à Avignon en 1599, évêque de Vaison de 1633 à 1666 et ensuite, jusqu'à sa mort (1677), préfet de la Bibliothèque Vaticane[2]. Les papiers de Peiresc renferment plus d'une inscription de Vaison copiée par Suarès et, d'autre part, les *Schedae Barberinae* en contiennent par centaines; j'attribuerais donc volontiers à Suarès la communication au cardinal Barberini de la copie de la mosaïque du Latran.

L'auteur de la copie n'était sans doute pas Peiresc. Si Peiresc a été à Rome, il y a copié bien peu d'inscriptions et l'on n'en

1. Cf. sur cette dernière pièce Hirschfeld, *C. I. L.*, t. XII, pp. 85, col. 2 l. 10 et p. 86, § XIII.
2. Cf. sur ce personnage Hirschfeld, *C. I. L.*, t. XII, pp. 162-163.

Digitized by Google

trouve guère dans ses papiers. D'autre part, le troisième exemplaire de notre dessin a été tiré par Spon des *Schedae Bagarrianae*. Pierre-Antoine Rascas, sieur de Bagarris et du Bourget, naquit à Aix en 1567; en 1597, quand Peiresc fit dans cette ville ses études de droit, c'est Bagarris qui fut son maître en archéologie et en numismatique; il lui expliquait longuement, nous dit Gassendi, les médailles et les antiquités qui composaient sa riche collection. Vers 1602, Bagarris devint *Maître des cabinets, médailles et antiquités du Roy* (Fontainebleau). En 1611, il quitta Paris, laissant ses manuscrits à la bibliothèque du Collège Royal, dit de Clermont, dispersée en 1764; il mourut à Aix en 1620[1]. J'ignore où ont passé ses papiers, mais le fait que Spon en a tiré la copie d'une inscription juive existant à Rome en 1590 semble prouver qu'il avait fait, vers cette date, le voyage d'Italie. C'est, sans doute, au cours de ce voyage qu'il forma ses célèbres collections; c'est aussi à cette époque, semble-t-il, qu'il copia ou fit copier au Latran le portrait de Charlemagne. Il fit également dessiner un autre portrait de l'Empereur, celui qui le représente en pied, dans l'abside de Sainte-Suzanne; ce dernier dessin figure aussi bien dans le volume de Spon que dans les manuscrits de Carpentras et de la Barberine.

C'est probablement à Bagarris que Peiresc devait les renseignements sur les peintures de Fontainebleau, renseignements que j'ai publiés dans la *Revue archéologique*[2] il y a quelques mois. Mais c'est à tort que j'avais assigné à cette note la date de 1625; Rascas de Bagarris l'aura évidemment envoyée à Peiresc entre 1602 et 1611.

J'ai dit que les trois exemplaires du dessin que j'attribue à Rascas étaient identiques; à vrai dire, celui qu'a publié Spon indique ou prétend indiquer chaque pierre de la mosaïque. Mais,

1. Tous ces renseignements sont empruntés à Michaud, *Biographie universelle*, t. XXXVII, pp. 105-107 (éd. in-8).

2. *Revue archéologique*, 1899, t. XXXV, p. 342 (cf. p. 464). Consulter également Hirschfeld, *C. I. L.*, XIII, *325, où l'auteur reproduit une note utile de M. Héron de Villefosse.

Digitized by Google

comme cette particularité fait défaut dans l'exemplaire de Carpentras et dans celui de la Barberine, j'incline fort à l'attribuer à un caprice du graveur de Spon. — Ajoutons, à titre de renseignement, que l'exemplaire de la Barberine est une aquarelle finement coloriée, tandis que celui de Carpentras, également colorié, est un simple dessin à la plume.

M. Lauer, membre de l'École Française de Rome, m'a montré la série des photographies de tous les dessins connus de la mosaïque du Latran ; sur la plupart, la barbe est nettement indiquée. Aucun, toutefois, ne présente une exécution aussi soignée que celui dont nous nous sommes occupés; aucun ne présente des garanties aussi sérieuses d'exactitude et de sincérité. La barbe de l'Empereur y est représentée courte, mais bien fournie, grisonnante, taillée en rond et surmontée d'une moustache raide et épaisse.

SEYMOUR DE RICCI.

---

Digitized by Google

# EXAMEN CRITIQUE DES DOCUMENTS

RELATIFS AU

# MARTYRE DE SAINT CYPRIEN

---

Grâce au témoignage de deux contemporains, qui étaient des témoins oculaires, nous connaissons avec une remarquable précision les préliminaires et les circonstances du martyre de saint Cyprien [1]. De plus, en ce qui concerne les préliminaires, nous pouvons contrôler l'exactitude de certains détails à l'aide de trois lettres écrites par Cyprien lui-même dans les derniers temps de sa vie : la lettre aux confesseurs numides, pendant l'exil de Curubis [2]; la lettre à l'évêque Successus, où sont mentionnées les clauses du second édit de Valérien et la mort du pape Xystus [3]; enfin, la lettre adressée au clergé de Carthage très peu de temps avant le martyre [4]. La comparaison des deux relations avec ces lettres, et entre elles, est fort instructive; comme nous le verrons, elle prouve qu'on peut se fier aux récits des deux chroniqueurs.

Ces deux récits présentent, d'ailleurs, le plus frappant con-

1. Nous ne nous occupons ici que des documents originaux, des deux relations du IIIe siècle et de quelques lettres du temps. Nous laissons de côté les textes des siècles suivants, la série des sermons africains prononcés pour l'anniversaire du martyr, les légendes, en un mot tout ce qui intéresse seulement l'histoire du *culte* de saint Cyprien. Nous n'avons ici à faire intervenir les textes de cette catégorie que dans la mesure où ils peuvent éclairer les relations originales.

2. Saint Cyprien, *Epist.* 76 (éd. Hartel, — vol. III du *Corpus scriptor. eccles. lat.* de Vienne).

3. *Ibid.*, 80.

4. *Ibid.*, 81.

Digitized by Google

traste. L'un, connu sous le nom d'*Actes proconsulaires*, est un simple procès-verbal, rempli de faits, sans une phrase. L'autre, qu'on appelle ordinairement *Vie de Cyprien*, est un véritable panégyrique, dans le goût des rhéteurs du temps [1]. — Nous étudierons d'abord, en elle-même et dans ses éléments intrinsèques, chacune des deux relations. Puis, nous nous attacherons à en déterminer exactement le rapport.

Les *Acta proconsularia* [2] sont, évidemment, un document officiel, presque liturgique, de l'Église de Carthage; une de ces brèves relations, en style lapidaire, qu'on lisait dans les réunions des fidèles à l'anniversaire des martyrs. Ils ne contiennent qu'une sèche énumération de faits. Le 30 août 257, Cyprien subit un interrogatoire devant le proconsul Paternus et est condamné à l'exil [3]. Après un séjour d'une année à Curubis, il est rappelé à Carthage par le proconsul Galerius Maximus; il est arrêté par deux officiers, le 13 septembre 258, et passe la nuit chez l'un d'eux [4]. Le lendemain, 14 septembre, il est traduit devant le gouverneur, pour un dernier interrogatoire [5]; il est condamné à mort [6], et décapité le même jour [7].

Tel est, en quelques mots, le contenu du document. On n'en a jamais mis en doute la parfaite authenticité. On s'accorde à le considérer comme l'un des récits martyrologiques les plus

1. Il n'y a pas à tenir compte d'une troisième relation, intitulée *Passio sanctorum Cornelii et Cypriani*, qui est certainement apocryphe; elle a été composée dans les premiers siècles du moyen-âge, surtout à l'aide des *Acta* authentiques et des œuvres de Cyprien; des manuscrits l'attribuent à Hilduin. Cf. Ruinart, *Acta martyrum sincera*, éd. de 1713, p. 198; *Martyrol.* d'Adon, XVIII Kal. Octobr. (*Patrol. lat.* de Migne, t. CXXIII, p. 355 sq.); Schelstrate, *Antiq. eccles. illustr.* (Rome, 1692), t. I, p. 188; Duchesne, *Liber Pontificalis*, t. I, p. xcvi et 150 sq.: Harnack, *Gesch. der altchrist. Litter.*, I, p. 651-652 et 714.

2. *Acta proconsularia Cypriani* (dans le *Cyprien* de Hartel, III, p. cx sqq. — Cf. *Acta Sanctor.*, Septembr., t. IV, p. 332 sqq.; Ruinart, *Acta martyrum sincera*, éd. de 1713, p. 216-218).

3. *Acta Cypriani*, 1.

4. *Ibid.*, 2.

5. *Ibid.*, 3.

6. *Ibid.*, 4.

7. *Ibid.*, 5-6.

Digitized by Google

dignes de foi, les plus purs de toute altération, même comme le type par excellence de cette classe de documents. Nous n'y voulons pas contredire. Encore faut-il s'entendre sur le caractère de cette authenticité.

Notons d'abord que, pour tout le détail des faits, le rédacteur mérite une entière confiance. On ne saurait aujourd'hui le prendre en défaut sur aucun point, avec les éléments d'information dont nous disposons. La date qu'il assigne au martyre de Cyprien est celle que donnent le vieux Calendrier carthaginois [1] et les autres martyrologes [2]. Toutes les circonstances du récit s'accordent avec ce que nous savons, d'autre part, sur l'exil à Curubis [3], sur le retour à Carthage et l'arrestation [4], sur la procédure du second interrogatoire [5], sur la sentence du proconsul [6], sur le martyre [7]. On constate seulement, dans la relation, quelques lacunes d'importance secondaire. Par exemple, le rédacteur des *Acta* ne dit point que le gouverneur était absent lors du retour de l'évêque à Carthage, que Cyprien avait été mandé à Utique, et qu'il s'était alors caché dans la crainte d'être martyrisé hors de sa ville épiscopale [8]. Ce ne sont là que de légères omissions. En somme, on ne peut convaincre les *Acta* d'erreur; et l'on ne peut douter que le rédacteur soit un contemporain, fort bien renseigné.

L'ancienneté de certaines parties du document nous est d'ailleurs attestée. Vers la fin de 257, les confesseurs des mines de

1. « XVIII K(alendas) Oct(obres) s. Cypriani episcopi et martyris Carthaginensis » (*Kalendarium Carthaginense.* — Ruinart, *Acta martyrum sincera*, 1713, p. 618).

2. *Depositio martyrum*, éd. Mommsen (*Monumenta Germaniae historica.* — *Auctor. antiquiss.*, IX, 1, p. 72); *Martyrol. Hieronym.*, éd. de Rossi et Duchesne, p. LXXI. — Cf. *Acta Sanctor.*, Septembr., t. IV, p. 191 sqq.

3. *Acta Cypriani*, 1-2. — Cf. Pontius, *Vita Cypriani*, 12; saint Cyprien, *Epist.* 76, 1; 77, 2.

4. *Acta Cypriani*, 2. — Cf. *Epist.* 81; *Vita Cypriani*, 15-16.

5. *Acta Cypriani*, 3. — Cf. *Epist.* 80, 1.

6. *Acta Cypriani*, 4. — Cf. *Vita Cypriani*, 17.

7. *Acta Cypriani*, 5. — Cf. *Vita Cypriani*, 18.

8. Saint Cyprien, *Epist.* 81.

Digitized by Google

Sigus, en Numidie, connaissaient déjà le procès-verbal de l'interrogatoire subi devant le proconsul Paternus le 30 août de cette année; car ils écrivaient à Cyprien lui-même : « Comme un bon et vrai maître, tu nous as appris ce que nous, tes disciples, nous devions dire devant le gouverneur; le premier, tu l'as proclamé dans les *Acta* du proconsul [1]. » Et le biographe de Cyprien, un peu plus tard, faisait allusion au même document : « Ce que l'évêque de Dieu, dit-il, a répondu à l'interrogatoire du proconsul, les *Acta* sont là qui le rapportent. Il est ensuite banni de la cité... » [2]. Le même biographe, dans un passage où il commente la sentence capitale prononcée l'année suivante par le proconsul Galerius Maximus, se réfère à un texte identique au texte de notre procès-verbal [3].

Enfin, il est certain que, dès le IVe siècle, la relation avait la forme actuelle. A plusieurs reprises, saint Augustin cite, en les expliquant, divers passages des *Acta*. Dans son traité *Contre Gaudentius*, il mentionne une des réponses faites par Cyprien lors de son premier interrogatoire [4]. Dans un sermon prononcé « pour l'anniversaire du martyr Cyprien » [5], il étudie en détail, d'après les *Acta*, l'attitude de l'évêque pendant les deux derniers jours de sa vie. Tour à tour, il le montre enfermé dans sa villa [6], puis arrêté par les deux officiers [7], conduit ensuite chez l'un d'eux, et, dans la foule des chrétiens qui se pressent devant la porte, se préoccupant du sort des vierges [8]; enfin, il le suit au tribunal du proconsul, commente l'interrogatoire [9] et la sentence [10]. Pour chacune des étapes du martyre, Augustin reproduit des phrases des *Acta*, presque toujours textuellement; et

1. Saint Cyprien, *Epist.* 77, 2. — Cf. 78, 1.
2. Pontius, *Vita Cypriani*, 11.
3. *Ibid.*, 17. — Cf. *Acta Cypriani*, 4.
4. Saint Augustin, *Contra Gaudent.*, I, 31 (40). — Cf. *Acta Cypriani*, 1.
5. « In natali Cypriani martyris » (saint Augustin, *Sermo* 309, Migne).
6. *Sermo* 309, 1. — Cf. *Acta Cypriani*, 2.
7. *Sermo* 309, 2. — Cf. *Acta Cypriani*, 2.
8. *Sermo* 309, 2. — Cf. *Acta Cypriani*, 2.
9. *Sermo* 309, 3-4. — Cf. *Acta Cypriani*, 3.
10. *Sermo* 309, 4. — Cf. *Acta Cypriani*, 4.

Digitized by Google

ses citations se rapportent à presque toutes les parties du récit. On peut donc affirmer qu'il avait entre les mains un texte de la relation identique au nôtre [1]. C'était déjà pour lui, d'après la façon dont il en parle, un document consacré, donc ancien. Les *Acta* doivent remonter au IIIe siècle, et la rédaction définitive a dû suivre de près la mort de Cyprien.

On ne saurait donc douter de l'ancienneté des *Acta*, pas plus que de la scrupuleuse exactitude du rédacteur. En ce sens, l'authenticité du document est incontestable. Nos réserves portent seulement sur la manière dont il s'est constitué, sur l'origine des pièces diverses dont il se compose.

On considère ordinairement cette relation comme un document homogène, rédigé en une fois au lendemain du martyre. Il nous paraît cependant difficile d'y voir autre chose qu'une pieuse compilation, d'ailleurs presque contemporaine des événements, et formée presque entièrement de pièces authentiques, soudées ensemble pour les nécessités du culte.

Remarquons d'abord que le titre adopté par les éditeurs modernes est impropre. Ce nom d'*Acta proconsularia* ne convient qu'à deux parties du document, aux procès-verbaux des deux interrogatoires. En fait, la relation est généralement appelée dans les manuscrits *Passio Cypriani* [2]. Le titre moderne a sans doute pour origine une interprétation inexacte de deux textes cités plus haut. Les confesseurs numides et le biographe parlent, en effet, des *Acta proconsulis* [3]; mais, ce qu'ils désignent par là, c'est seulement la première partie du document, le procès-verbal de l'interrogatoire du 30 août 257, qui précéda l'exil de Cyprien. On a eu le tort d'étendre à toute la relation le nom qui s'appliquait seulement à l'une des parties.

1. Le Blant, *Les Actes des Martyrs* (*Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. XXX, 2e partie, p. 77-78). — Pourtant, dans ce même sermon 309, Augustin ne cite aucun passage de la dernière partie; ce qui peut faire supposer qu'il avait entre les mains un texte où manquait la notice sur le supplice. Nous reviendrons plus loin sur cette question.

2. « Incipit Passio ejusdem Cypriani... » (éd. Hartel, p. CX). — « Explicit Passio Cypriani » (*ibid.*, p. CXIII).

3. Saint Cyprien, *Epist.* 77,2; Pontius, *Vita Cypriani*, 11.

Digitized by Google

En réalité, ces prétendus *Actes proconsulaires* se composent de trois documents distincts, et de quelques légères additions. Ces trois documents sont : 1° le procès-verbal de l'interrogatoire de 257 [1] ; 2° le procès-verbal de l'arrestation de Cyprien, et du second interrogatoire, en septembre 258 [2] ; 3° le récit du martyre proprement dit [3].

Le premier document, celui auquel se réfèrent les confesseurs numides et le diacre Pontius, est certainement antérieur au reste de la relation, puisqu'il circulait en Numidie du vivant même de Cyprien [4]. Dans notre texte actuel, il forme encore un tout indépendant, et a conservé sa physionomie primitive. Comme toutes les pièces authentiques du même genre, il débute par l'indication de la date, de l'année et du jour, du lieu, des noms du magistrat et de l'accusé : « L'empereur Valérien étant consul pour la quatrième fois et Gallien pour la troisième, le 3 des calendes de septembre, à Carthage, dans son cabinet, le proconsul Paternus dit à l'évêque Cyprien... » [5]. Après ce court préambule sont simplement reproduites les questions et les réponses. Le proconsul [6] a mandé l'évêque en vertu d'une lettre reçue des empereurs, qui contenait une copie de l'édit. Il n'a d'autre souci que de se conformer à ses instructions ; et il dirige en conséquence l'interrogatoire. Il adresse d'abord au prévenu la sommation d'usage ; par deux fois, Cyprien refuse de sacrifier. Le gouverneur lui annonce qu'il l'exile à Curubis. Il l'invite ensuite à livrer les noms des prêtres de Carthage ; sur le refus de l'évêque, il n'insiste pas ; mais il l'avertit en terminant que les chrétiens, sous peine de mort, ne pourront tenir aucune

1. *Acta Cypriani*, 1.
2. *Ibid.*, 2-4.
3. *Ibid.*, 5.
4. Saint Cyprien, *Epist.* 77, 2. — Cf. 78, 1.
5. « Imperatore Valeriano quartum et Gallieno tertium consulibus, tertio Kalendarum Septembrium, Carthagine in secretario Paternus proconsul Cypriano episcopo dixit... » (*Acta Cypriani*, 1).
6. Sur le proconsulat de Paternus, cf. Pallu de Lessert, *Fastes des provinces africaines*, t. I, p. 286.

Digitized by Google

assemblée ni entrer dans leurs cimetières. — Et c'est tout. Pas un mot n'appartient au rédacteur. C'est, dans toute sa vérité objective, un compte-rendu, qu'on dirait sténographié, de la scène réelle. Ce procès-verbal a dû être rédigé le jour même ou au lendemain de l'interrogatoire, soit par un témoin, soit sur le récit de Cyprien.

Le second document inséré dans les *Acta* est postérieur d'au moins une année, puisqu'il contient le procès-verbal de l'arrestation de Cyprien le 13 septembre 258 [1], de son second interrogatoire et de sa condamnation le 14 septembre [2]. Cette pièce se compose elle-même de deux parties, d'ailleurs étroitement liées et de la même main : arrestation du 13, audience du 14. Suivant l'usage, le procès-verbal de l'arrestation commence encore par l'indication de la date et des circonstances : « Aux ides de septembre, sous le consulat de Tuscus et de Bassus, se présentèrent deux officiers..... » [3]. Ces officiers font monter l'évêque en voiture, le placent entre eux, et le conduisent à la résidence d'été du gouverneur. Celui-ci, en raison de sa mauvaise santé, renvoie l'affaire au lendemain. Cyprien passe la nuit dans la maison d'un des officiers, tandis que les chrétiens, jusqu'à l'aurore, en assiègent la porte. — Au début du procès-verbal de l'interrogatoire, la date est de nouveau mentionnée : « Le lendemain, le 18 des calendes d'octobre... » [4]. Le proconsul Galerius Maximus [5] se fait amener le prisonnier. Il établit, dans les formes légales, son identité. Puis, en vertu des instructions qu'il a reçues, sans doute par lettres de l'empereur [6], il invite Cyprien à sacrifier. L'évêque refuse à deux reprises. Alors le proconsul

1. *Acta Cypriani*, 2.
2. *Ibid.*, 3-4.
3. « Idibus Septembris, Tusco et Basso consulibus, venerunt ad eum principes duo... » (*ibid.*, 2).
4. « Altera die, octava decima Kalendarum Octobrium... » (*ibid.*, 3).
5. Sur le proconsulat de Galerius Maximus, cf. Pallu de Lessert, *Fastes des provinces africaines*, t. I, p. 287.
6. Saint Cyprien, *Epist.* 80, 1.

Digitized by Google

consulte ses assesseurs ; et, à regret, conformément au second édit impérial, il prononce la sentence de mort [1].

Ici s'arrêtait ce second document, rédigé probablement le jour même par un des clercs qui accompagnaient Cyprien et qui assistaient à l'interrogatoire du 14 septembre 258. Ce procès-verbal, comme celui de 257, a d'abord circulé isolément. Nous venons de voir qu'il forme, lui aussi, un tout complet. Nous en trouvons d'ailleurs une preuve indirecte dans plusieurs manuscrits, où des copistes ont tenu à distinguer nettement le début de la relation définitive et le début du procès-verbal de 258 [2]. Ainsi, le second document commençait par le récit de l'arrestation. Et il se terminait par le texte de la sentence du proconsul ; en effet, dans les mêmes manuscrits, la relation s'arrête brusquement après cette sentence [3].

Quant à la troisième pièce contenue dans les *Acta*, c'est une courte notice sur le supplice de Cyprien [4]. Elle était indépendante du précédent procès-verbal, qui se terminait, nous l'avons vu, à la fin de l'audience du proconsul. Elle paraît avoir été rédigée après coup, et spécialement pour figurer dans la relation d'ensemble, pour y combler une lacune. Elle n'en a pas moins une grande valeur documentaire ; car elle est évidemment l'œuvre d'un homme très bien renseigné. Elle ne mentionne que des faits précis, des détails pris sur le vif. La toilette funèbre de Cyprien ; l'ordre de donner vingt-cinq pièces d'or

1. *Acta Cypriani*, 4. — Cf. *Epist.* 80, 1.

2. En tête du document, on lit cette note : « Ici commence la *Passio* du même Cyprien, depuis le jour où Cyprien a souffert le martyre (c'est-à-dire, ici, depuis le début de son exil) ; mais le récit des circonstances du martyre est annoncé et marqué par ces mots : *Cum Cyprianus sanctus martyr electus a Deo de civitate Curubitana...*, etc. » (éd. Hartel, p. cx). Or, c'est précisément au milieu de cette phrase que commence, dans la relation actuelle, le procès-verbal de l'arrestation : « *Idibus Septembris, Tusco et Basso consulibus...* » (*Acta Cypriani*, 2).

3. «... Et decretum ex tabella recitavit : Thascium Cyprianum gladio animadverti placet. *Explicit Passio Cypriani* » (éd. Hartel, p. cxiii). — Ici s'arrête également Augustin dans le sermon où il commente les *Acta Cypriani*. Cf. Augustin, *Sermo* 309, 4 (6).

4. *Acta Cypriani*, 5.

Digitized by Google

au bourreau; ces dévots qui étendent des linges sur le sol pour recueillir le sang du martyr; ces deux clercs qui aident l'évêque à fixer le bandeau sur ses yeux; ces doubles funérailles, cette procession qui à la lueur des flambeaux transporte de nuit le corps du saint à la sépulture définitive : ce sont là des détails qu'on n'invente pas. Cette notice sur les circonstances de l'exécution est, elle aussi, presque contemporaine des événements; on y reconnaît la précision méticuleuse d'un témoin oculaire.

En dehors de ces trois documents, également authentiques et conservés intacts, on ne trouve dans les *Acta proconsularia* que des additions insignifiantes, destinées soit à relier les pièces originales, soit à les encadrer. Entre les deux procès-verbaux des interrogatoires, ont été insérées deux ou trois phrases sur l'exil de Cyprien et son retour à Carthage [1]. Quelques mots ont suffi pour rattacher la fin du second procès-verbal au début de la notice sur le martyre [2]. Après la notice, pour terminer suivant l'usage, on a rappelé la date de l'exécution [3], indiquée déjà dans le second document [4].

On s'explique dès lors comment s'est constituée la relation connue sous le nom impropre d'*Actes proconsulaires*. Pendant la persécution, conformément à la tradition ecclésiastique, et comme Cyprien lui-même l'avait recommandé à ses clercs [5], on se préoccupe seulement de noter les faits, à mesure qu'ils se produisent. Dès la fin de l'année 257, circule dans l'Afrique chrétienne, et jusqu'en Numidie, le procès-verbal de l'interrogatoire du 30 août [6]. L'année suivante, l'Église de Carthage fait rédiger un nouveau procès-verbal, celui de l'arrestation de son évêque et de l'interrogatoire du 14 septembre 258. En outre, d'après la cou-

1. « Tunc Paternus proconsul jussit beatum Cyprianum episcopum in exsilium deportari..... Et cum illic demoraretur, repente » (*ibid.*, 2).
2. « Post hanc vero sententiam turba fratrum dicebat....., et multa turba eum prosecuta est » (*ibid.*, 5).
3. « Passus est autem beatissimus Cyprianus martyr die octava decima Kalendarum Octobrium... Amen » (*ibid.*, 6).
4. « Die octava decima Kalendarum Octobrium » (*ibid.*, 3).
5. Saint Cyprien, *Epist.* 12, 2.
6. *Ibid.*, 77, 2.



Digitized by Google

tume, on note avec soin les circonstances du martyre. Un peu plus tard, une fois la paix religieuse rétablie, l'Église de Carthage veut avoir un récit d'ensemble, qu'on puisse lire périodiquement aux fidèles lors de l'anniversaire de Cyprien [1]. Un clerc se charge de composer cette relation à l'aide des documents qui existaient déjà. Il met bout à bout le procès-verbal de 257, celui de 258, et la notice sur le martyre; sans y rien changer, il les relie par quelques phrases pour en former un récit suivi [2]. — D'où la physionomie complexe, et un peu déconcertante, de cette relation, qui est à la fois authentique et très hétérogène : authentique, puisqu'elle est presque contemporaine des faits, et se compose presque exclusivement de pièces originales; hétérogène, puisqu'elle est une mosaïque de pièces primitivement distinctes et de date différente.

Comme on peut s'y attendre d'après l'origine et la destination liturgique du document, les *Acta Cypriani* n'ont rien d'une œuvre littéraire. Nulle part ne s'y trahit la personnalité de l'auteur, qui se contente d'énumérer les faits, de les consigner dans l'ordre où ils se sont produits, sans jamais songer à les mettre en relief ni en lumière. La narration est d'une simplicité enfantine et d'une extraordinaire sécheresse, mais aussi d'une étonnante précision. Toutes les circonstances des interrogatoires, de l'arrestation et du martyre, sont notées avec une exactitude rare. Prenons pour exemple les renseignements topographiques sur les allées et venues de Cyprien pendant les deux

1. « *Modo legebatur Passio beati Cypriani.* Aure audiebamus, mente spectabamus, certantem videbamus... » (*Sermo* 14, 3: *In natali Cypriani martyris*, dans l'*Appendix* des sermons d'Augustin. — *Patrol. lat.* de Migne, t. XLVI, p. 864).

2. Il a circulé probablement en Afrique des relations plus courtes qui comprenaient seulement les deux interrogatoires. C'est ce que semblent attester les manuscrits où manque la notice sur le martyre (cf. Hartel, p. CXIII). A la fin du IVe siècle, on lisait sans doute, dans les Églises de Carthage ou d'Hippone, une rédaction incomplète de ce genre. En effet, dans le sermon où il paraphrase et cite très exactement les *Acta Cypriani*, saint Augustin commence à l'exil de Curubis, et il s'arrête brusquement à la sentence du proconsul: « Cum enim Galerius Maximus decretum ex libello recitasset : *Tascium Cyprianum gladio animadverti placet*, respondit ille : *Deo gratias !* » (*Sermo* 309, 4, 6).

Digitized by Google

derniers jours de sa vie. Rappelé de Curubis après un exil d'une année, il est rentré à Carthage; et, en attendant le jour fixé par Dieu, il se tient « dans ses jardins » [1], c'est-à-dire dans sa villa. Les officiers du proconsul viennent l'y arrêter, et l'emmènent en voiture au « Champ de Sextus », du côté de la Marsa, où Galerius Maximus était en villégiature [2]. L'affaire étant renvoyée au lendemain, le prisonnier est ramené dans un autre quartier de Carthage, et interné pour la nuit chez un des officiers, « dans la rue appelée *Vicus Saturni*, entre la *Via Venerea* et la *Via Salutaria* » [3], c'est-à-dire dans la région du Forum et du Capitole. Le lendemain matin, la foule envahit les abords du « Champ de Sextus » [4], où l'on compte qu'aura lieu le procès. Mais le proconsul, sans doute pour déjouer les curiosités indiscrètes, fait comparaître l'accusé dans l'*Atrium Sauciolum* [5]. Après sa condamnation, Cyprien est conduit de nouveau au « Champ de Sextus » [6], où il subit le martyre. Son corps, déposé d'abord « dans le voisinage » [7], est ensuite porté de nuit « aux *areae* de Macrobius Candidianus le procurateur, qui sont situées sur la *Via Mappaliensis*, près des *Piscines* » [8], par conséquent aux environs du village actuel et des citernes de la Malga. — Grâce à toutes ces indications qu'elle nous fournit sur des rues, des quartiers et des cimetières de l'ancienne ville, cette relation se trouve être l'un des plus précieux documents que nous possédions pour l'étude topographique de la Carthage romaine. On peut juger par là de la précision des rédacteurs.

1. « In suis hortis manebat » (*Acta Cypriani*, 2).
2. « In *Sexti* perduxerunt, ubi idem Galerius Maximus proconsul bonae valitudinis recuperandae gratia secesserat » (*ibid.*, 2).
3. « In *vico* qui dicitur *Saturni* inter *Veneream* et *Salutarium* mansit » (*ibid.*, 2).
4. « Mane multa turba convenit ad *Sexti* » (*ibid.*, 3).
5. « Galerius Maximus proconsul eodem die Cyprianum sibi offerri praecepit in *Atrio Sauciolo* sedenti » (*ibid.* 3,).
6. « Cyprianus in *agrum Sexti* productus est » (*ibid.*, 5).
7. « In proximo » (*ibid.*, 5).
8. « Ad *areas Macrobii Candidiani* procuratoris, quae sunt in *Via Mappaliensi* juxta *Piscinas* » (*ibid.*, 5).

Digitized by Google

En outre, malgré toute la sécheresse du récit, en raison peut-être de cette sécheresse où transparaît la vérité des faits, cette série de procès-verbaux est d'une singulière éloquence. Plus l'écrivain s'est effacé, plus les choses parlent.

Dans le procès-verbal de 257, l'attitude des deux personnages en présence est rendue avec une vérité frappante. Le proconsul ne connaît que la lettre du récent édit. Chacune de ses questions ou sommations lui est comme imposée par les circonstances [1]. Pas un mot inutile; pas une parole blessante pour l'accusé. Paternus était de cette race d'administrateurs pour qui rien n'existe en dehors du devoir professionnel et des instructions reçues : le décret impérial était pour lui ce qu'est le règlement pour un soldat, la loi pour un juge intègre. Quant à l'évêque de Carthage, en face du magistrat païen, il est admirable de simplicité dans l'héroïsme. Au début, quand on le somme de participer aux cérémonies officielles, il fait une courte profession de foi, pour expliquer que sa religion ne lui permet pas d'obéir. Après cette déclaration, destinée à écarter tout malentendu, il répond aussi brièvement que possible, souvent d'un mot, aux questions du proconsul. Il ne veut ni récriminer ni se justifier. Il connaît la situation; il sait que son devoir est directement contraire au devoir du juge. Il ne songe même point à s'en étonner; et, en terminant, il dit au magistrat : « Fais ce qui t'a été ordonné [2]. » — Cette simple page d'un procès-verbal, mieux que toutes les dissertations historiques, peint le malentendu fatal qui devait mettre aux prises le christianisme et l'État païen.

Le récit de l'arrestation, dans sa simplicité, est aussi très caractéristique. Rappelé d'exil, mais averti du sort qui le menace par une vision et par les nouvelles reçues de Rome, Cyprien attend paisiblement, dans sa villa, l'heure du martyre. Les deux officiers qui viennent l'arrêter sont les bienvenus. Ils montrent d'ailleurs de la courtoisie, lui font place dans leur voiture; et

1. *Acta Cypriani*, 1.
2. *Ibid.*, 1.

Digitized by Google

l'un d'eux, chargé de le garder, le traite en hôte. Ici encore, tout se passe entre honnêtes gens, qui s'estiment en dépit de tout. Et nul ne songe à inquiéter la foule des chrétiens, hommes et femmes, qui se pressent et campent toute la nuit devant la porte de la maison où l'on garde leur évêque [1].

Le second interrogatoire n'est pas moins significatif que le premier. Depuis un an, le proconsul a changé ; les instructions des empereurs sont devenues plus sévères ; mais l'attitude du magistrat reste la même. Comme son prédécesseur, Galerius Maximus se contente de poser les questions légales; et Cyprien, cette fois encore, répond d'un mot [2]. Le magistrat, « à grand peine et à regret », se décide à condamner. Mais il éprouve le besoin de justifier d'avance son arrêt, pour se prouver à lui-même qu'il ne peut agir autrement. Il entreprend donc de démontrer que l'évêque de Carthage a commis des délits prévus par l'édit impérial. Enfin, il prononce la sentence de mort, que Cyprien accueille par ce simple mot : « Grâces à Dieu [3]! »

Dans la courte narration du martyre, l'héroïsme de l'évêque se montre à travers la sécheresse naïve du chroniqueur. Ici encore, rien que des faits, des détails familiers; pas une parole, aucun de ces mots sonores que les héros aiment à lancer avant de mourir, ou qu'on leur prête volontiers. Quoiqu'une multitude de chrétiens l'entourent, Cyprien ne songe pas à prêcher. Il fait tranquillement sa toilette funèbre, il s'agenouille, et il prie. Il n'ouvre la bouche que pour recommander aux clercs de donner une gratification au bourreau [4].

Chose curieuse, dans aucune des parties de cette relation, qui est consacrée tout entière à la gloire de l'évêque martyr, on ne relève une phrase, un mot de panégyriste. Rien de plus impersonnel, de plus froid en apparence, que ces énumérations de faits: et rien de moins littéraire. Pourtant, il y a une véritable élo-

1. *Acta Cypriani*, 2.
2. *Ibid.*, 3.
3. *Ibid.*, 4.
4. *Ibid.*, 5.

Digitized by Google

quence dans la sécheresse de ces procès-verbaux, comme il y a de la grandeur dans ce mépris de toute littérature. — Ne nous hâtons pas trop d'en faire honneur au bon goût des rédacteurs anonymes. La sobriété des *Acta proconsularia* s'explique peut-être, tout simplement, par la nécessité d'être court et pourtant complet, c'est-à-dire par la destination liturgique du document.

C'est sur un tout autre ton qu'est écrite la seconde relation, la biographie de Cyprien [1] : relation très précieuse aussi par ses origines et par tous les faits qu'elle contient, mais trop souvent gâtée, sinon par la prétention littéraire, du moins par l'influence d'une mauvaise éducation littéraire. Ce récit porte divers titres dans les manuscrits [2] et dans les éditions modernes [3]; on le désigne ordinairement sous le nom conventionnel de *Vita Cypriani*. Au fond, c'est un éloge de Cyprien, en deux parties. Dans la première, l'auteur passe en revue la vie publique et privée de son héros [4]. Après avoir expliqué le dessein du livre [5], il raconte la conversion de Cyprien, l'élection à la prêtrise, puis à l'épiscopat [6]; il décrit les vertus de l'évêque [7], apprécie sa conduite pendant la persécution de Dèce [8] et pendant la peste [9]. Dans la seconde partie [10], il expose les préliminaires et les circonstances du martyre : l'exil à Curubis [11], le retour à Carthage et

1. « *Vita Caecilii Cypriani*, Pontio diacono vulgo adscripta » (dans le *Cyprien* de Hartel, III, p. xc sqq.). — Cf. *Acta Sanctor.*, Septembr., t. IV, p. 325 sqq.; Ruinart, *Acta martyrum sincera*, éd. de 1713, p. 205-215.

2. « *De vita* Cecilii antistitis Cypriani. » — « *Brevis descriptio vitae* beatissimi et doctissimi Cipriani episcopi et martyris. » — « *Passio* beatissimi Cypriani martyris. » Cf. Hartel, III, p. xc.

3. « *Vita et Passio* S. Caecilii Cypriani » (Ruinart). — « *Vita* auctore S. Pontio » (*Acta Sanctor.*). — « *Vita* Caecilii Cypriani » (Hartel).

4. *Vita Cypriani*, 1-10.

5. *Ibid.*, 1.

6. *Ibid.*, 2-5.

7. *Ibid.*, 6.

8. *Ibid.*, 7-8.

9. *Ibid.*, 9-10.

10. *Ibid.*, 11-19.

11. *Ibid.*, 11-13.

Digitized by Google

l'arrestation[1], l'interrogatoire devant le proconsul[2], la mort de Cyprien[3].

On attribue ordinairement cet ouvrage au diacre Pontius. Ce Pontius est connu seulement par une courte notice de saint Jérôme, qui dit de lui : « Pontius, diacre de Cyprien, partagea son exil jusqu'au jour de son martyre ; il a laissé un volume remarquable sur la vie et le martyre de Cyprien[4]. » — Ces données s'accordent tout à fait avec celles que fournit la *Vita Cypriani*. Le sujet du livre conservé est bien le même, puisque la première partie traite de la vie, et la seconde du martyre. D'autre part, les renseignements que l'auteur nous donne sur lui-même concordent avec ce que saint Jérôme nous apprend sur Pontius. Le chroniqueur est un contemporain et un compagnon de Cyprien. Il nous avertit dès le début qu'il a été témoin de la plupart des faits qu'il raconte[5]. On ne peut douter qu'il fût clerc. Il dit, à propos de la liaison de Cyprien avec le prêtre Caecilianus : « Il était uni intimement à l'un d'*entre nous*[6]. » De plus, on s'expliquerait difficilement qu'un laïque eût été ainsi attaché à la personne de l'évêque. L'auteur de la *Vita* était avec Cyprien à Curubis : « Moi aussi, dit-il, j'étais parmi ses compagnons familiers; sa charité avait daigné me choisir comme exilé volontaire. Plût à Dieu qu'il m'eût été permis de le suivre aussi dans son martyre[7] ! » Enfin, il était avec son évêque dans la maison de l'officier, la nuit qui précéda l'exécution : « Alors, dit-il, nous avons été ses convives; et nous, ses amis, nous avons logé avec lui, suivant notre coutume[8]. » Ainsi, toutes les circonstances concordent; et l'on a tout lieu de

1. *Vita Cypriani*, 14-15.
2. *Ibid.*, 16-17.
3. *Ibid.*, 18-19.
4. Saint Jérôme, *De vir. ill.*, 68.
5. « Si quibus ejus interfui... » (*Vita Cypriani*, 2).
6. *Ibid.*, 4.
7. *Ibid.*, 12.
8. *Ibid.*, 15.

Digitized by Google

croire que le diacre Pontius mentionné par saint Jérôme est l'auteur de la *Vita*.

La valeur de son livre tient moins à ses mérites propres qu'à sa qualité de témoin oculaire. Il a été certainement très bien renseigné. En ce qui concerne la biographie et les œuvres de Cyprien, toutes ses indications, malheureusement incomplètes, sont confirmées par le témoignage des traités ou des lettres. De même, comme nous le verrons, sa relation du martyre, incomplète elle aussi, ne renferme aucun détail qu'on soit fondé à tenir pour suspect. — Il a eu entre les mains tous les éléments d'une biographie de Cyprien : et cependant, il ne nous en apporte que des fragments. La raison en est surtout dans la préoccupation qui l'a guidé et dominé dans tout le cours de son livre : l'idée fixe de louer son maître en tout et partout. Et il est tombé dans l'erreur commune aux panégyristes ; il a loué par les mots plus que par les faits.

Lui-même nous prévient naïvement, sans peut-être s'en douter, qu'il faut voir dans son livre, non une véritable biographie, mais un panégyrique. Il débute par une période solennelle et verbeuse sur les mérites de Cyprien, évêque et martyr, sur ses écrits et son éloquence, sur sa gloire « qui durera peut-être jusqu'à la fin du monde ». Si Pontius a résolu de raconter cette grande existence, « ce n'est pas que personne, même parmi les païens, ignore la vie d'un si grand homme ; mais il faut que cet exemple incomparable et magnifique arrive jusqu'à nos descendants et obtienne l'immortalité. » Alors qu'il s'est trouvé des gens pour raconter en détail le martyre de simples fidèles, voire de catéchumènes, il serait intolérable que « la Passion de Cyprien, un si grand évêque et un si grand martyr, fût passée sous silence », et que « ce qu'il a fait de son vivant ne fût pas révélé. » Mais les mérites du héros sont si éclatants, si merveilleux, que l'auteur est effrayé « par la contemplation de cette grandeur ». Il se déclare incapable d'en parler dignement. Néanmoins les fidèles veulent tout savoir de Cyprien. Le biographe est écrasé à la fois par les vertus du héros et par les exigences du pu-

Digitized by Google

blic [1]. — Le pauvre homme se perd dans ses métaphores et ses hyperboles. On croirait entendre l'exorde d'un de ces rhéteurs qui au IVe siècle entreprenaient de prononcer le panégyrique d'un empereur devant cet empereur lui-même.

Ce n'est pas seulement l'exorde que gâte ce fatras de déclamateur. Presque toutes les parties de l'ouvrage sont encombrées de cette lourde phraséologie : louanges hyperboliques du héros, ou affectations de modestie. Le malheureux diacre se bat les flancs : « Par où commencerai-je? s'écrie-t-il. Par où attaquerai-je l'énumération de ses mérites?... Tout ce dont j'ai été témoin, tout ce que j'ai appris de mes anciens, je le raconterai. Je demande pourtant cette grâce : quand je ne dirai pas tout (et, nécessairement, je ne dirai pas tout), qu'on s'en prenne à mon ignorance, sans rien enlever à sa gloire [2]. » Et plus loin : « Il serait long de tout passer en revue; énumérer tous ses mérites serait une lourde charge [3]. » Ou encore : « Comment il s'est conduit ensuite, qui serait capable de le rapporter? quelle a été sa piété! son énergie! sa miséricorde! sa sévérité!... » [4]. On voit le ton. Pontius n'admet pas que Cyprien ait jamais pu se tromper, ni qu'en rien il puisse avoir un égal. Par la charité, l'évêque de Carthage est supérieur à Tobie lui-même : « Que Tobie me pardonne! qu'il me pardonne encore! qu'il me pardonne toujours! ou plutôt, pour être franc, qu'il me fasse cette concession [5]! » Obsédé par ce parti-pris de louange, Pontius se fait en toute circonstance l'avocat de son héros. Il démontre, par exemple, que l'évêque s'est illustré en se dérobant dans la persécution de Dèce [6] ; qu'il a reçu de Dieu des grâces particulières, et que, le jour même de son arrivée à Curubis, un an avant de mourir, il a été averti par une vision de la date

1. *Vita Cypriani*, 1.
2. *Ibid.*, 2.
3. *Ibid.*, 5.
4. *Ibid.*, 6.
5. *Ibid.*, 10.
6. *Ibid.*, 7-8.

Digitized by Google

de son martyre [1]. On imagine aisément que Cyprien, si simple dans sa vie et dans sa mort, n'aurait pas aimé à être loué de cette façon-là.

D'autant mieux que le panégyriste fait tort au biographe. A plusieurs reprises, le diacre Pontius affirme sa résolution d'être court [2]. On ne saurait l'en blâmer, du moins en principe; mais on accordera difficilement qu'un biographe ait le droit de négliger l'essentiel. Or, il y a d'étranges lacunes dans son récit; ainsi, l'on n'y trouve pas un mot sur la question du baptême des hérétiques, ni sur le rôle de Cyprien dans les conciles de Carthage, et seulement quelques allusions à l'affaire des *lapsi*. Ces graves omissions s'expliquent encore par l'idée fixe de l'auteur. S'il veut être court, il tient à louer copieusement et longuement. Dès lors, il sacrifie, non les mots, mais les choses. Et précisément les choses les plus importantes; car ce qu'il admire surtout en Cyprien, et ce qu'il veut peindre, c'est moins le politique, le chef d'Église, que le chrétien, le clerc accompli. Le récit des faits est subordonné à la préoccupation constante du panégyriste; ils interviennent dans l'ouvrage non pour eux-mêmes, mais à l'appui des titres de louange.

Non seulement l'auteur omet bien des traits essentiels; mais il se laisse entraîner parfois à fausser, non pas les faits, mais le rapport des faits. Par exemple, à la charité de Cyprien lors de la peste [3], il oppose l'injustice des païens qui l'exilent: « Au milieu, dit-il, de ces actions si généreuses et si pieuses, survint l'exil. En effet, c'est toujours ainsi que l'impiété nous paie de retour; pour le bien, elle rend le mal [4]. » L'amour de l'antithèse, le désir de louer le héros aux dépens de ses adversaires, font ici tort à la vérité. A lire ce passage, on croirait que l'exil de Cyprien a suivi de très près la peste; or, l'intervalle est de quatre ans au moins. En réalité, il n'y a aucun rapport entre les deux

1. *Vita Cypriani*, 13.
2. *Ibid.*, 1 et 10.
3. *Ibid.*, 9-10.
4. *Ibid.*, 11.

Digitized by Google

faits, puisque l'évêque a été banni longtemps après, et sur un ordre venu de Rome. Voilà comment l'honnête biographe se laisse égarer par le panégyriste.

Abstraction faite du cadre et de la rhétorique, on pourrait définir la relation de Pontius : une biographie exacte, mais incomplète, et faussée par le parti-pris. Elle est exacte dans le détail, incomplète pour tout ce qui touche au rôle de l'évêque, suspecte dans l'interprétation et l'agencement des faits. En somme, c'est un document biographique et martyrologique très important, de nature à renseigner sur bien des points le lecteur, mais un lecteur très averti.

La forme en est souvent médiocre. On est choqué par la redondance, la manie d'exagération, l'emphase, l'abus de tous les procédés de rhétorique, antithèses, exclamations, interrogations. Le diacre imite le style de son évêque, mais avec autant de maladresse que de conscience. Il accumule lourdement les métaphores [1]. Il s'essaie à la période, mais ne réussit ordinairement qu'à délayer son idée dans de longues phrases traînantes, mal équilibrées, quelquefois obscures. — Avec cela, le style a de la sincérité, même de l'émotion. L'auteur, malgré toute sa fausse rhétorique, est un homme simple; il conte souvent avec une naïveté savoureuse, qu'égaient des mots et des tours du latin populaire. La vivacité de son admiration pour le héros suffit à animer le récit. On sent à chaque page que le chroniqueur avait vu à l'œuvre l'évêque de Carthage, et vécu dans son intimité. Il trace de lui un joli portrait, où il montre bien le mélange de qualités diverses, et contraires en apparence, qui faisait la force et la séduction de Cyprien [2]. Plus loin, dans un beau mouvement oratoire, il dessine à grands traits l'œuvre littéraire de son maître [3]. Ailleurs, il esquisse un brillant tableau de la charité chrétienne, surtout du rôle de l'évêque pendant la peste de

1. Par exemple, dans les dernières phrases du *chap.* II.
2. *Vita Cypriani*, 6. — Cf. 8.
3. *Ibid.*, 7.

Digitized by Google

Carthage [1]. Enfin, quand il se met discrètement en scène, c'est avec une émotion communicative qu'il évoque le souvenir du passé. Les derniers mots de son récit sont très touchants, dans leur gaucherie. Il est partagé entre la joie d'avoir assisté jusqu'au bout le glorieux martyr, et le regret de ne l'avoir pas suivi dans la mort : « Que faire ici ? dit-il. Entre l'allégresse que me cause cette Passion, et la douleur que j'éprouve à rester, mon âme hésite ; mon cœur est trop étroit pour les deux sentiments qui l'envahissent. Vais-je m'affliger, parce que je ne l'ai pas accompagné? Mais je dois triompher de sa victoire. Vais-je triompher de sa victoire? Mais je m'afflige de ce que je ne l'ai pas accompagné. Pourtant, nous devons avouer franchement la vérité ; comme vous le savez vous-mêmes, telle a été mon intention. Beaucoup, et très fort, je me réjouis de sa gloire ; mais, plus encore, je m'afflige d'être resté [2]. » Ici, les antithèses, même un peu forcées, peignent à merveille l'état d'âme du chroniqueur. Si son intempérance de panégyriste l'a souvent égaré, on doit reconnaître que son admiration pour le héros l'a parfois bien inspiré.

Il nous reste à comparer les deux relations que nous possédons sur le martyre de Cyprien : celle de Pontius dans la seconde partie de la *Vita*, et celle des *Acta proconsularia*. Ces récits ont été rédigés, tous les deux, très peu de temps après la mort de Cyprien. Sont-ils indépendants l'un de l'autre? Comme les *Acta* sont une compilation de procès-verbaux quasi officiels, la question posée se ramène à celle-ci : Le diacre Pontius s'est-il servi des *Acta*? — On l'admet généralement [3]. Mais le fait ne nous paraît exact qu'en partie.

Le biographe a connu certainement le procès-verbal de l'interrogatoire du 30 août 257, puisqu'il mentionne cette pièce [4].

1. *Vita Cypriani*, 9-10.
2. *Ibid.*, 19.
3. Cf. Le Blant, *Les Actes des Martyrs* (*Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. XXX, 2e partie, p. 79).
4. *Vita Cypriani*, 11.

Digitized by Google

Mais on n'en saurait conclure qu'il ait eu entre les mains la relation d'ensemble; car le premier document circulait à part, du vivant même de Cyprien [1]. De même, Pontius a connu les termes exacts de la sentence du proconsul Galerius Maximus, puisqu'il la commente [2]. Mais cette sentence, tout le monde avait pu l'entendre prononcer à Carthage; et Pontius mieux que personne, lui qui avait assisté Cyprien jusqu'à sa dernière heure.

Rien ne prouve que l'auteur de la *Vita* ait lu et utilisé la relation sous sa forme actuelle, ni même le procès-verbal de l'arrestation et de l'interrogatoire des 13-14 septembre 258. Nous avons même de très sérieuses raisons d'en douter. D'abord, le biographe n'y fait aucune allusion. De plus, les deux récits sont en désaccord sur quelques points secondaires: d'après Pontius, Cyprien est arrêté par un seul officier [3], et traduit devant le proconsul au *Praetorium* [4]; d'après les *Acta*, l'arrestation est faite par deux officiers [5], et l'interrogatoire a lieu dans l'*Atrium Sauciolum* [6]. Sur le reste, on ne relève pas de contradictions; mais les détails donnés ne sont pas toujours les mêmes. Les indications topographiques, si précises dans la pièce officielle, manquent presque entièrement dans la biographie. Un des rares détails de ce genre qu'ait notés Pontius, c'est que l'évêque, en se rendant à l'audience, passa près du stade [7]; or, ce détail ne se trouve pas dans l'autre relation. Sur l'arrestation et les incidents qui suivirent, la *Vita* contient plusieurs renseignements [8] qu'on cherche en vain dans les *Acta*. Par contre, l'interrogatoire, reproduit tout au long par le procès-verbal [9], est indiqué dans la bio-

1. Saint Cyprien, *Epist.* 77, 2.
2. *Vita Cypriani*, 17. — Cf. *Acta Cypriani*, 4.
3. *Vita Cypriani*, 15.
4. *Ibid.*, 16; 18.
5. *Acta Cypriani*, 2.
6. *Ibid.*, 3.
7. *Vita Cypriani*, 16.
8. *Ibid.*, 16.
9. *Acta Cypriani*, 3.

Digitized by Google

graphie par ces simples mots : « Tout à coup, il fut annoncé au proconsul. On l'introduit, on le fait approcher, on l'interroge sur son nom; il répondit qui il était. Et ce fut tout. En conséquence, le juge lut la sentence sur ses tablettes... »[1]. Enfin, dans la description du martyre, diverses circonstances, omises par les *Acta*, sont mentionnées par Pontius : l'escorte de soldats sous la direction de tribuns et de centurions; l'aspect des lieux du supplice, le vallon entouré de bois; les chrétiens grimpés dans les arbres; l'émotion du bourreau[2]. En revanche, d'autres détails, qui ne figurent pas dans la biographie, sont donnés par les *Acta* : la toilette de Cyprien, sa prière; la gratification au bourreau; les fidèles qui s'apprêtent à recueillir le sang du martyr; les deux clercs qui l'aident à attacher le bandeau; les doubles funérailles[3].

Comme on le voit, sauf pour deux ou trois détails insignifiants, il n'y a pas contradiction entre les deux récits, qui tous deux sont parfaitement authentiques. Mais les deux témoins ne se rencontrent pas toujours dans le choix des circonstances notées. On est fondé à en conclure que la relation de Pontius est indépendante de celle des *Acta* pour les événements des 13-14 septembre 258. En voici, de plus, une preuve indirecte. Le biographe se demande pourquoi le proconsul avait ajourné au lendemain l'interrogatoire de l'évêque; il nous dit qu'on discutait la question autour de lui; et il explique ce délai en faisant remarquer que le jour du martyre avait été fixé d'avance par une vision[4]. Or, les *Acta*, qui mentionnent aussi le renvoi au lendemain, en indiquent en même temps la raison : le gouverneur était malade[5], si malade qu'il mourut peu après[6]. Si Pontius avait

1. *Vita Cypriani*, 16.
2. *Ibid.*, 18.
3. *Acta Cypriani*, 5.
4. *Vita Cypriani*, 15.
5. *Acta Cypriani*, 2.
6. *Ibid.*, 5.

Digitized by Google

connu cette version officielle, il y aurait certainement fait allusion, ne fût-ce que pour la contester.

Donc, le biographe ne semble pas avoir eu entre les mains le procès-verbal de 258; à plus forte raison, les *Acta* sous leur forme actuelle. Sans les contredire, il laisse de côté une foule de détails précis, qu'il n'eût pas négligés, s'il les avait connus; en revanche, il en a recueilli d'autres. Il a dû rédiger sa relation du martyre, uniquement, comme la première partie de la *Vita*, d'après ses souvenirs personnels.

Le contraste est frappant entre les deux récits; d'autant plus frappant, que le thème est exactement le même, et que les deux chroniqueurs sont également fidèles, tous deux témoins oculaires, mais indépendants l'un de l'autre. Dans les *Acta*, la richesse des faits est plus grande; et cependant la sobriété de la narration va jusqu'à la sécheresse. Dans la *Vita*, les faits ne sont pas racontés pour eux-mêmes, mais interprétés. Chacun d'eux quoique exact, sert de prétexte à un développement oratoire, à une amplification ou une allégorie. Le stade, près duquel passe le martyr; le siège, couvert d'une étoffe de lin, où il se repose dans l'antichambre du proconsul; les termes de la sentence du juge: voilà autant de symboles [1]. — Celle des deux relations où Cyprien est le mieux loué n'est pas celle du panégyriste. Littérairement même, la meilleure est assurément celle qui n'a aucune prétention littéraire. Considérées comme documents, les deux œuvres sont également précieuses: elles se complètent en se contrôlant.

Paul Monceaux.

1. *Vita Cypriani*, 16-17.

Digitized by Google

# STATUES, STATUETTES ET FIGURINES ANTIQUES

## DE LA CHARENTE

---

### STATISTIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

Pour faciliter l'étude de la sculpture antique en Gaule, il serait utile d'indiquer sommairement les matériaux connus dans chaque département.

C'est ce que je vais essayer de faire, par communes, dans la note suivante, pour le département de la Charente.

Anais. — Statue de Jupiter, de 1 mètre environ de hauteur, en calcaire étranger au pays; trouvée vers 1811, dans le sol, entre la Clavière et le village du Breuil, à peu de distance de la voie romaine de Saintes à Limoges.

D'après J.-H. Michon, elle représentait « Jupiter ou une *triple divinité* tenant de la main droite la foudre qui repose sur la tête d'un aigle au repos, et de la gauche, une fourche à deux dents ; au-dessous, sur le sol, une roue. »

« Le style de cette statue était parfaitement grec. Ainsi la barbe et la chevelure étaient tout à fait dans le style de l'Hercule Farnèse, seulement les détails de l'exécution étaient grossiers et peu soignés [1]. »

Ambérac. — Figurine en bronze de Mercure, découverte en

1. J.-H. Michon, *Statistique monumentale de la Charente*, 1844, p. 194; Marvaud, *Bull. Soc. arch. et hist. de la Charente*, 1862, p. 246; Bolle, *ibid.*, 1846, p. 14. Cf. Ed. Flouest, *Deux stèles de laraires*, Paris, 1885, pl. XVI (statue de Séguret (Vaucluse) au Musée d'Avignon, avec l'aigle et la roue); A. Bertrand, *La religion des Gaulois*, XXIII^e leçon (*Les triades, les divinités à symboles. Jupiter à la roue*, pl. XXVIII); Salomon Reinach, *Bronzes figurés de la Gaule romaine*, p. 33; V. Duruy, *Histoire des Romains*, t. IV, p. 32; *L'Anthropologie*, 1899, p. 246 (un nouveau tricéphale en Dordogne).

Digitized by Google

1866 dans la plaine d'Ambérac, riche en débris romains. Le dieu est coiffé du pétase ailé et tient une bourse de la main droite ; la position de la main gauche indique qu'elle portait le caducée qui n'a pas été retrouvé [1].

Oiseau en terre cuite blanche, trouvé dans les décombres d'une maison, avec des briques à rebord. Hauteur 0m,075 (coll. Maurin, au Musée d'Angoulême) (fig. 1).

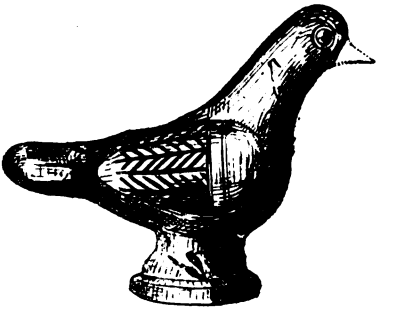

Fig. 1.

Les petites figurines de cette forme sont assez communes dans l'Allier et le Puy-de-Dôme ; plusieurs d'entre elles semblent provenir des environs de Vichy. Mais leur destination n'est pas absolument certaine ; le Catalogue général officiel (Exposition rétrospective de l'Art français des origines à 1900) les classe comme jouets (nos 690, 691, etc.) ; l'abbé Cochet a trouvé, en effet, des figurines semblables à Lillebonne, dans un cimetière d'enfants [2].

Quelques archéologues y voient des offrandes aux dieux : les oiseaux représentés sont, en général, le coq, la colombe, le paon.

Angoulême. — En démolissant l'ancien château, on a rencontré les traces d'une importante construction antique et dans les décombres :

1° Tête mutilée de statue en pierre d'une impératrice romaine portant une couronne radiée [3] ;

2° Statuette d'enfant avec la bulle [4] ;

1. B. de Rencogne, *Bull. Soc. arch. et hist. de la Charente*, 1870, p. xxviii (une planche représente la statuette sous deux faces).
2. Abbé Cochet, *La Normandie souterraine*, p. 134.
3. Marvaud, *Bull. Soc. arch. hist. de la Charente*, 1862, p. 199 ; E. Castaigne, *ibid.*, 1865, p. 109, fig. 3 de la planche [Musée d'Angoulême] ; *Bull. Soc. arch. hist. Charente*, 1884-85, p. 31.
4. Marvaud, *Bull. Soc. arch. et hist. de la Charente*, 1862, p. 199.



Digitized by Google

3° Statuette en calcaire, haute de 0m,71, large de 0m,37, représentant un personnage debout, le dos couvert d'un manteau ; un bracelet à la partie supérieure de chaque bras (gauloise ?) [1] ;

4° Fragment de marbre blanc, formant le bas d'une robe, hauteur 0m,44 ; chapiteau composite orné d'une tête en relief ; trophée provenant d'un arc de triomphe [2] ; grands lions, etc.

Fig. 2.

Fig. 3.

5° Statuette en haut-relief (fig. 2 et 3) en pierre de la région, trouvée en 1888, à Angoulême, rue Fénélon, appelée autrefois rue du *Champ-Fada*. Sa technique grossière rappelle les stèles

1. Marvaud, *Bull. Soc. arch. et hist. de la Charente*, 1865, p. III (E. Castaigne); *ibid.*, 1884-1885, p. 28, fig. 3 (Musée d'Angoulême).
2. *Ibid.*, 1865, p. 108, 110; 1884-85, p. 32 (Musée d'Angoulême).

Digitized by Google

gallo-romaines et, de profil, elle a une vague ressemblance avec les statues égyptiennes.

Diverses hypothèses ont été faites à ce sujet[1]; la moins mauvaise semble être celle qui en fait une divinité locale, propre à la Charente : l'idole trouvée dans le puits gallo-romain des Bouchauds serait le type primitif[2], celle d'Angoulême en serait une forme — modifiée, peut-être, sous l'influence des divinités orientales, à la mode, en Gaule, aux derniers temps du paganisme.

6° Grand lion en pierre (fig. 4) tenant dans ses pattes de devant

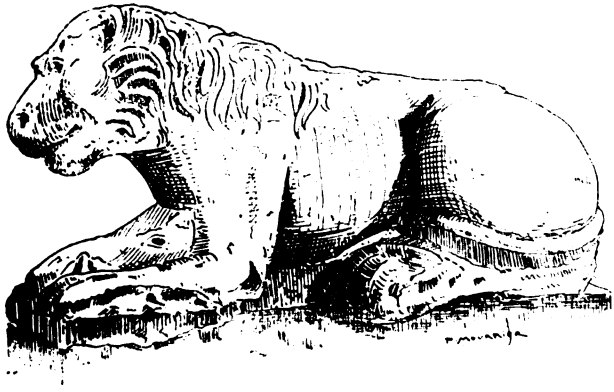

Fig. 4.

une tête de sanglier; trouvé dans les fouilles du Crédit Lyonnais en 1894. Musée d'Angoulême.

Auge. — Statue en pierre. Personnage nu, barbu, aux cheveux bouclés ou nattés formant une masse tressée sur la nuque. Le bras droit manque, mais la facture indique qu'il était porté en avant, le coude plié, à angle droit ; le bras gauche est porté en arrière, la paume de la main tournée en dehors, appuyée contre la fesse gauche, les doigts allongés ; les parties sexuelles sont mutilées[3] (fig. 5 et 6). Trouvée à Crotet en 1878; hauteur, 0m,42.

Cerf en bronze; hauteur 0m,110, longueur 0m,115; collection

1. Soc. arch. et hist. de la Charente, séances de novembre et décembre 1900.
2. *Revue archéologique*, 1901, t. I, p. 6.
3. *Bull. Soc. arch. et hist. de la Charente*, 1880, p. XLVI; 1884-85, p. 27 (Musée d'Angoulême).

Digitized by Google

G. Chauvet (fig. 7); trouvé au lieu dit le Champ-Trillet, à 150 mètres environ au levant de la fontaine de Crotet, dans un tombeau formé de deux rangs de moellons recouverts par des tuiles romaines cassées. Le squelette était étendu, aucun des os n'avait

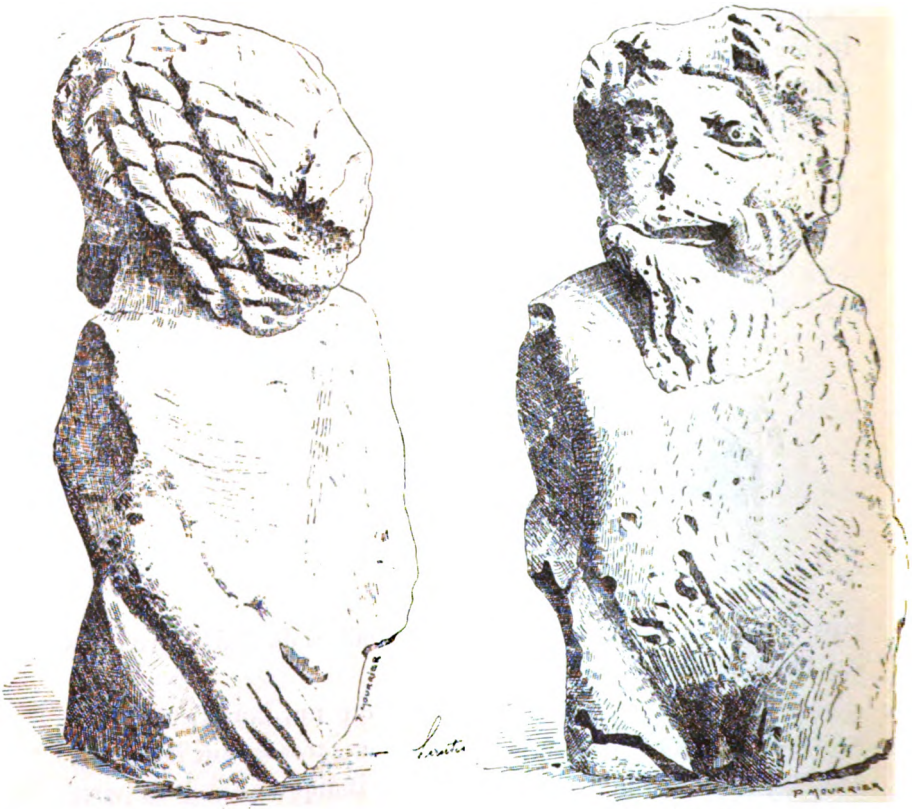

Fig. 5. Fig. 6.

subi l'action du feu; il avait à ses côtés divers objets : le cerf, un petit vase en bronze à fond plat, cylindrique, avec cordons en reliefs, débris d'un vase rouge orné de dessins, morceaux de fer dont l'un avait la forme d'un bouclier (?), d'après les renseignements qui m'ont été donnés, et diverses pièces de monnaie romaines. Ces monnaies ont malheureusement été mêlées à d'autres

Digitized by Google

trouvées dans le même champ ; l'une d'elles est un petit bronze de Tetricus.

Bonneuil. — Deux idoles gauloises (?), l'une en terre rouge, l'autre en terre noire, trouvées dans un tombeau à Flaville (collection Bolle à Angoulême).

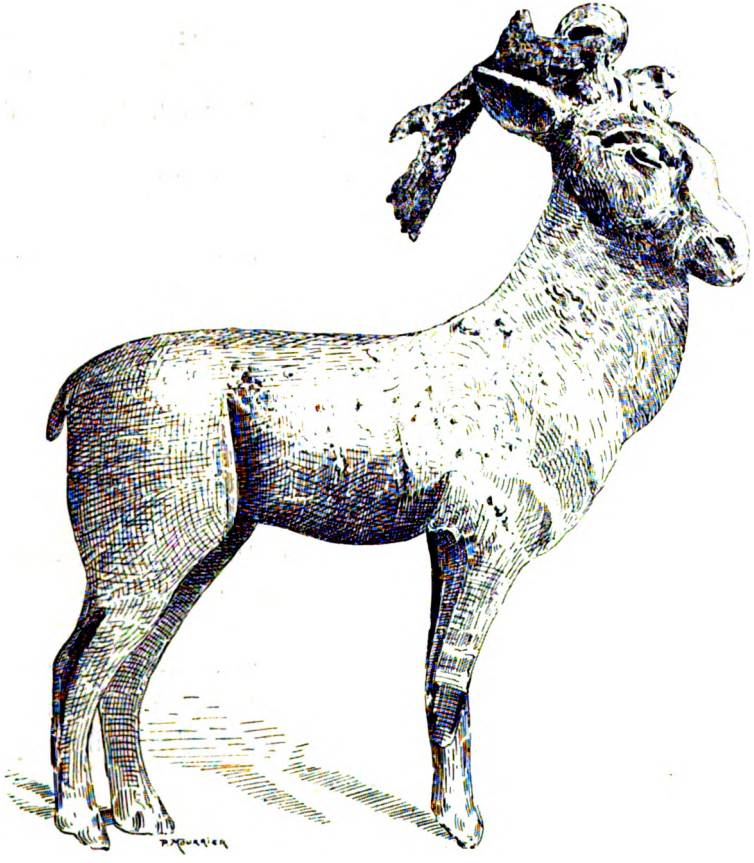

Fig. 7.

Une tête de Faustine en bronze (collection Eusèbe Castaigne) [1].

Bonneville. — Aux Fontaines, quelques objets romains dont

1. *Bull. Soc. arch. et hist. de la Charente*, 1862, p. 287 (Marvaud).

Digitized by Google

un cerf en bronze ; hauteur environ, 0m, 08, d'après les renseignements qui m'ont été fournis[1].

Bouex. — Une statuette barbare en fer, trouvée dans des fouilles (coll. Eusèbe Castaigne)[3].

Chantillac. — Pied d'une statue d'argent d'un beau travail[2].

Chassenon. — Statue en calcaire à attitude bouddhique recueillie dans un puits romain ; la tête est brisée ; la draperie qui recouvre la poitrine tombe entre les jambes qui sont croisées sous le corps ; l'une porte un anneau ; hauteur, 0m,60 (Musée de Rochechouart)[4].

Statuette de Mercure en bronze ; hauteur, 0m,10 ; d'un travail grossier (coll. G. Chauvet).

Divers débris de statuettes, sculptures et statues ont été recueillis dans les vastes ruines de Chassenon, d'où notamment (collection G. Chauvet) :

Un petit veau en terre cuite brune ; hauteur 0m,042, longueur 0m,098 ;

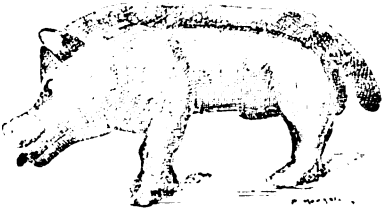

Fig. 8.

Une noix en terre rouge ;

Une pomme en terre blanche ;

Une tête de chien en terre grise, avec enduit ou émail vert.

Charmant. — Petit *sus* en bronze, trouvé à la Côte ; longueur 0m,05 ; hauteur 0m,03. Donné au Musée d'Angoulême par MM. Audouin et Condamy[5] (fig. 8).

Courbillac. — Figurine en bronze, trouvée à Herpes, re-

1. *Bull. Soc. arch. et hist. de la Charente*, 1864, p. XL.
2. *Ibid.*, 1862, p. 210 ; Marvaud, *Répertoire*, p. 16.
3. *Bull. Soc. arch. et hist. de la Charente*, 1862, p. 260 ; Marvaud, *Répertoire*, p. 66.
4. *Bull. Soc. amis des sciences et arts de Rochechouart*, 1896, p. 167 à 176 (Martial Imbert) ; *Bull. Soc. arch. hist. Charente*, 1895, p. LXXXVIII ; *Revue mensuelle de l'École d'Anthropologie de Paris*, 1896, p. 15, figure 1/8 gr. n.
5. *Bull. Soc. arch. hist. Charente*, 1884-85, p. 37 ; 1877, p. L.

Digitized by Google

présentant une vierge avec nimbe, ou une impératrice en costume byzantin [1].

Douzat. — Dans un sarcophage, une fiole en verre et une statue de Mercure en terre cuite ayant le caducée à ses pieds (coll. de Fontguyon) [2].

Ces statuettes de Mercure, en terre cuite, sont très rares [3].

Fouqueure. — Statuette de Mercure en pierre trouvée près de Fouqueure, au milieu de débris d'ossements humains, avec une monnaie de Néron. La main droite porte une bourse ; la tête, le bras gauche et la partie inférieure des jambes manquent.

La pierre employée par le sculpteur semble provenir de Charmé, commune voisine de Fouqueure ; hauteur 0m,20 (coll. Maurin, au Musée d'Angoulême) [4].

Tête en terre cuite, trouvée au Redour, avec deux monnaies de Jules César, restituées par César Auguste [5] (fig. 9).

Fig. 9.

Petit bronze représentant un carnassier, assis dans l'attitude du triomphe ; il tient dans sa gueule jusqu'à moitié du corps un homme dont les jambes sont pendantes (coll. Maurin, au Musée d'Angoulême [6]; fig. 10).

1. *Bull. Soc. arch. et hist. de la Charente*, 1891, p. cxlii; Philippe Delamain, *Le cimetière d'Herpes*, fig. 88.

2. A. Gauguié, *La Charente communale illustrée*, 1868, p. 264; H. Michon, *Statistique monumentale de la Charente*, 1844, p. 193; *Bull. Soc. arch. et hist. de la Charente*, 1862, p. 224.

3. A. Bertrand, *La religion des Gaulois*, p. 323.

4. *Bull. Soc. arch. et hist. de la Charente*, 1882, p. xxxiii. D'après Biais, ce torse aurait été trouvé sur le plateau de la Terne, commune de Luxé près Fouqueure (*ibid.*, 1876, p. xli).

5. *Ibid.*, 1883, p. xlvii.

6. *Ibid.*, 1883, p. xlviii; A.-F. Lièvre en a donné un bon croquis dans l'une des planches (*ibid.*, 1883).

Digitized by Google

Jarnac. — Statuette gallo-romaine à cheveux courts, sculpture barbare en pierre affectant la forme d'un « terme » tronqué à la base. Trouvée aux Grands-Maisons par M. E. Biais (Musée d'Angoulême[1]; fig. 11).

Fig. 10.

Fig. 11.

Il est difficile de dire la destination et l'époque de cette pierre grossièrement ébauchée; elle rappelle les *babas* élevés par les Torgoutes de Mongolie sur les restes incinérés de leurs morts et représentant l'image des ancêtres, ainsi que les pierres sculptées de la région altaï-ouralienne signalées par M. Aspelin; mais il semble qu'elle peut être rapprochée aussi de bustes antiques gallo-romains trouvés aux sources de la Seine[2].

Ligné. — Statue d'un personnage romain vêtu d'une étoffe à larges plis ; la tête a disparu (coll. Maurin, au Musée d'Angoulême)[3].

1. *Bull. Soc. arch. et hist. de la Charente*, 1884-85, p. 27.
2. *Rapport sur les découvertes archéologiques faites aux sources de la Seine*, par Henri Baudot. — *Commission des antiquités de la Côte-d'Or*, 2e livraison, t. II, 1844, pl. VI.
3. *Ibid.*, 1881, p. xxviii.

Digitized by Google

Luxé. — En allant de la gare de Luxé au Moulin de la Terne, à gauche de la route, dans la prairie, il a été pratiqué vers 1896 une grande excavation pour extraire du sable, et les traces de constructions romaines ont été rencontrées sur plusieurs points : monnaies, poteries, tuiles à rebord.

On y a trouvé également un animal (chien, hyène ou tigre ?) assis, haut de 0m,11, finement modelé dans une feuille de bronze aussi mince qu'une feuille de papier ; les pattes de devant devaient être rapportées et sont indiquées par deux trous. Tout

Fig. 12.

Fig. 13.

le corps est strié de fines rayures ondulées, comme si l'artiste avait voulu représenter la peau d'un tigre ou d'une hyène.

Ce travail indique un véritable artiste, batteur de bronze ; les pièces de cette facture sont rares à l'époque romaine (fig. 12 et 13).

Statuette gauloise dont la tête manque; homme assis avec les jambes croisées ; la pose est moins accroupie que dans les divinités à attitude bouddhique étudiées par M. Alexandre Bertrand.

En calcaire provenant de la région : hauteur 0m,37, largeur

Digitized by Google

0m,25 ; épaisseur 0m,15 [1] (coll. Maurin, au Musée d'Angoulême).

M. Jozeau avait recueilli à la Terne plusieurs statuettes gallo-romaines en pierre, qui appartiennent aujourd'hui à M. Dally d'Angoulême [2].

Rouillac. — Statue équestre (Épona), figurant une femme assise du côté droit sur un cheval dont elle tient la bride ; elle porte sur ses genoux un objet difficile à déterminer, mais qui

Fig. 14.

paraît être un chien, ce qui permet de la rapprocher de deux bas-reliefs, l'un trouvé à Meursault, actuellement au Musée de Beaune, portant un chien sculpté entre les pattes du cheval ; l'autre, au Musée de Bonn, dans lequel Épona porte sur ses genoux un chien et un corbeau.

La planchette qui supporte les pieds se retrouve notamment sur la statuette d'Épona, en pierre, découverte à Dijon en 1811 et sur trois bas-reliefs du Musée de Carlsruhe [3].

1. *Bull. Soc. arch. et hist. de la Charente*, 1885, p. LIX (figuré pl. p. LXII).
2. *Ibid.*, 1876, p. XLI.
3. Salomon Reinach, *Revue archéologique*, 1895, I, p. 163 à 195 ; 309 à 335 ; 1898, II, p. 186 à 200.

Digitized by Google

Cette divinité était surtout honorée dans la partie orientale de la Gaule et ses représentations sont très rares dans le sud-ouest.

Trouvée près de l'église, elle est conservée à la mairie de Rouillac; en pierre du pays ; hauteur 0m,30 [1] (fig. 14).

Saint-Amand-de-Boixe. — Une tête d'aigle en bronze, au lieu appelé le Plantier des Chaumelles, avec débris romains [2].

Saint-Cybardeaux. — Théâtre des Bouchauds. C'est le Germanicomagus de la carte de Peutinger.

Divers débris de statues en pierre, notamment :

Fragment d'une grande statue de femme exécutée avec grand soin [3].

Statuette en pierre trouvée dans le puits gallo-romain des Bouchauds et décrite dans le dernier numéro de la *Revue archéologique*.

Saint-Fraigne. — Statuette de Diane, en pierre dure, trouvée à Richard; hauteur 0m,43, largeur, 0m,20 (coll. Delamain) [4].

Voici l'inventaire des pièces qui me sont connues dans la Charente; il y en a sûrement d'autres; ceux qui les possèdent ou les connaissent feraient œuvre utile en les signalant.

Parmi celles décrites ci-dessus :

1° Les unes se rattachent au panthéon gaulois, notamment le tricéphale d'Anais et le dieu à attique bouddhique de Chassenon.

Ce sont les plus anciennes pierres figurées de la Charente, exception faite, cependant, des essais de sculpture en bas-relief exécutés sur quelques-uns de nos dolmens, la Grosse-Perotte (commune de Fontenille) et le Gros-Dognon de la forêt de Boixe (commune de Cellette) — et des rares pierres gravées recueillies dans les grottes magdaléniennes.

2° D'autres, en plus grand nombre, sont le produit de l'art

1. *Bull. Soc. arch. et hist. de la Charente*, 1886, p. xxix.
2. *Ibid.*, 1862, p. 248 (Marvaud).
3. *Ibid.*, 1879, p. lxxvii; 1885, p. 32.
4. *Ibid.*, 1881, p. xxviii; 1890-91, p. cxliii; *Revue archéologique*, 1899, I, p. 146 (Ph. Delamain).

Digitized by Google

gallo-romain, si riche dans nos régions. Comme dans les autres parties de la Gaule, c'est le culte de Mercure qui paraît le plus répandu (Amberac, Chassenon, Douzat, Fouqueure), puis ceux de Diane (Saint-Fraigne), d'Épona (Rouillac) et des divinités locales (?) dont l'histoire est très difficile à préciser (Angoulême, Auge, Bonneuil, Bouex, Fouqueure, Jarnac, Luxé, Saint-Cybardeaux).

Les œuvres d'art ne faisaient pas défaut : il suffit d'indiquer le cerf d'Auge, le petit carnassier de Fouqueure et cet animal assis de Luxé (fig. 12 et 13), artistement battu dans une mince feuille de bronze.

Bien des pièces importantes ont disparu, comme en témoignent les nombreux débris recueillis à Angoulême, Chassenon, Saint-Cybardeaux et le pied de la statue d'argent signalé à Chantillac.

3° Quelques-unes, produits de l'art ou de la fantaisie populaire, sont difficiles à dater (fig. 2-3, 5, 6, 9, 11). Il y a là toute une étude à entreprendre pour laquelle les matériaux sont insuffisants. Le plus utile, à l'heure actuelle, est de publier des dessins exacts de ces pierres grossièrement sculptées, en y joignant, toutes les fois que cela est possible, des observations précises sur les diverses circonstances de leur découverte.

C'est ce que nous avons essayé de faire.

G. Chauvet.

---

Digitized by Google

# BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

## SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 1900

M. George Foucart, chargé de cours à l'Université de Bordeaux, adresse au Président une note sur les monuments royaux trouvés en 1898 dans les fouilles de Hiérakonpolis (Haute-Égypte). Ses recherches l'ont conduit à déchiffrer les noms des deux pharaons qu'on n'avait pas encore réussi à lire avec certitude. L'un appartient à la première dynastie et l'autre à la seconde. Cette découverte fixe la date des deux plus anciens rois de l'Égypte dont on connaisse des monuments.

L'Académie procède à l'élection de trois correspondants nationaux et de trois correspondants étrangers.

Sont élus correspondants nationaux : MM. Bulliot, Cartailhac et Albert Martin.

Sont élus correspondants étrangers : MM. Krumbacher, professeur à l'Université de Munich; Dümmler, président de la Direction des *Monumenta Germaniae historica*, à Berlin ; Thomsen, professeur à l'Université de Copenhague.

## SÉANCE DU 28 DÉCEMBRE 1900

L'Académie procède au renouvellement de son bureau pour l'année 1901. M. Robert de Lasteyrie, vice-président, est nommé président; M. Philippe Berger est nommé vice-président.

M. de Barthélemy, président, annonce que l'Académie a élu M. de Goeje, professeur à l'Université de Leyde, en remplacement de M. Max Müller, décédé.

L'Académie procède à l'élection de plusieurs Commissions. Ces élections donnent les résultats suivants :

*Travaux littéraires* : MM. Delisle, Perrot, Bréal, Paris, Barbier de Meynard, d'Arbois de Jubainville, Croiset ;

*Antiquités de la France* : MM. Delisle, Paris, Bertrand, Meyer, Héron de Villefosse, Longnon, Viollet et de Barthélemy ;

*Fondation Benoît-Garnier* : MM. Barbier de Meynard, Senart, Hamy, Barth ;

*Fondation Piot* : MM. Delisle, Heuzey, Perrot, Héron de Villefosse, Saglio, Müntz, Collignon, Babelon, Thédenat et Schlumberger ;

*Prix Gobert* : MM. Delisle, de Boislisle, Omont et Leger.

M. Salomon Reinach communique à l'Académie, de la part de Hamdi-bey, directeur du Musée de Constantinople, les photographies de deux importants bas-reliefs récemment acquis par le Musée ottoman. Le premier, trouvé à Chalcédoine et remontant au VIe siècle a. C., représente Jupiter en travail, au moment où va naître Minerve. Le second, découvert dans l'île de Nisyros, et datant des environs de l'an 480 a. C., est une stèle funéraire avec l'image d'un jeune guerrier, d'une pureté de style et d'un caractère admirables.

Digitized by Google

## SÉANCE DU 4 JANVIER 1901

M. le Dr Hamy présente une miniature découverte par M. Schlumberger dans la collection du comte de Ganay, au château de Courance, et qui représente un groupe de guerriers, en costume du temps de Charles IX, conduits par un chef indien devant un pilier de pierre aux armes de France, entouré de sauvages qui lui rendent hommage. M. Hamy montre que cette scène correspond exactement à l'un des récits du voyage en Floride du capitaine Laudonière, amené ainsi par le chef Satouriona devant le *padron* dressé quatre ans auparavant par Jean Ribault. Cette jolie peinture a pour auteur le peintre de l'expédition, Lemoyne de Morgues; elle a été gravée par Th. de Bry dans la seconde partie de son *Amérique* publiée en 1591.

M. Philippe Berger fait une communication sur une cymbale avec inscription phénicienne trouvée par le R. P. Delattre et qu'il fait passer sous les yeux de l'Académie. En s'appuyant sur ce monument et sur d'autres du même genre, il démontre qu'il faut voir également une cymbale dans le fameux disque en cuivre, connu généralement sous le nom de « poids d'Iol », et dans lequel on a voulu voir à tort soit un poids, soit une soucoupe de candélabre.

M. Héron de Villefosse communique des renseignements précis sur la célèbre inscription bilingue de Malte, aujourd'hui conservée au Musée du Louvre. Ces renseignements permettent de connaître avec exactitude les diverses pérégrinations auxquelles ce monument a été exposé pendant la Révolution et avant son entrée au Louvre, qui ne date que de 1864.

M. Homolle présente quelques renseignements sur les fouilles entreprises par les membres de l'École française d'Athènes pendant les deux années dernières. — Il entretient ensuite l'Académie de la collection de monuments byzantins commencée à l'École des Hautes-Études par M. Millet.

MM. Clermont-Ganneau et M. S. Reinach présentent quelques observations au sujet des fouilles de M. Evans à Cnossos (Crète).

## SÉANCE DU 11 JANVIER 1901

L'Académie procède à l'élection des Commissions suivantes :

*Prix Saintour :* MM. Perrot, Boissier, Héron de Villefosse et Croiset.

*Prix extraordinaire Bordin :* MM. Delisle, Paris, Longnon et Müntz.

*Prix Prost :* MM. d'Arbois de Jubainville, de Boislisle, Longnon et de La Trémoïlle.

*Prix Stanislas Julien :* MM. Barbier de Meynard, Oppert, Senart et Barth.

*Prix ordinaire* (moyen âge) : MM. Gaston Paris, Paul Meyer, Longnon et Prost.

M. Henri Omont donne lecture d'une notice sur son prédécesseur, M. Arthur Giry.

M. Salomon Reinach commente un bas-relief archaïque découvert à Chalcédoine et conservé au Musée de Constantinople. Ce bas-relief représente Jupiter accouchant de Minerve, entre deux divinités de la délivrance. M. Reinach essaye d'établir que ce motif est d'origine mégarienne et que de Mégare il a passé d'une part dans la céramique attique, de l'autre dans l'art local de Chalcédoine, colonie de Mégare.

Digitized by Google

## SÉANCE DU 18 JANVIER 1901

M. Huillier, notaire à Paris, adresse l'extrait d'un testament par lequel Mlle Marie Pellechet a légué à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres une somme de 300.000 francs qui sera versée dans les trois mois du décès de sa sœur Mlle Catherine Pellechet. L'Académie devra placer le capital « pour les intérêts en être employés à conserver les monuments existant en France et aux colonies, présentant un intérêt historique ou archéologique ». — La fondation portera le nom d'*Auguste Pellechet*.

M. Salomon Reinach donne lecture d'une lettre de M. Cavvadias, directeur du Musée national d'Athènes, correspondant de l'Académie, sur des marbres et des bronzes antiques découverts au fond de la mer, près de l'île de Cérigo. La découverte la plus importante est celle d'une statue d'éphèbe dont la tête est parfaitement conservée. Elle est de grandeur naturelle et en marbre de Paros, et représente un ἀποσκοπεύων.

M. Clermont-Ganneau communique un sceau de la léproserie de Saint-Lazare de Jérusalem remontant à l'époque des Croisades, et qui lui a été envoyé par le R. P. Paul de Saint-Aignan.

M. Antoine Cabaton, membre de l'École française d'Extrême-Orient, donne lecture d'un mémoire sur les monuments de la province de Bati et de Konpong-Cheng.

M. Senart présente quelques observations.

L'Académie procède à la nomination des Commissions suivantes :

*Prix Allier de Hauteroche* (numismatique) : MM. de Vogüé, Schlumberger, de Barthélemy et Babelon.

*Prix Bordin* (Orient) : MM. Bréal, Barbier, Senart et Barth.

*Prix Bordin* (Antiquité) : MM. Perrot, Croiset, Cagnat et Bouché-Leclercq.

## SÉANCE DU 25 JANVIER 1901

M. Hamy annonce qu'il a reçu de M. Clédat, membre de l'École française du Caire, des renseignements précis sur l'apiculture de la haute Égypte. Il montre que la construction des ruches en poterie, signalée par M. Clédat, est un trait de plus à ajouter aux tableaux des survivances ethnographiques si remarquables chez les Fellahs du Saïd et vient compléter en même temps le commentaire du texte un peu obscur de Varron sur les abeilles.

M. Henri de La Tour, conservateur adjoint au département des Médailles de la Bibliothèque nationale, présente la reproduction d'une monnaie de bronze découverte à Gergovia et acquise par M. Bizot, conservateur du Musée de Vienne. Cette monnaie, qui est unique, est la première qui ait été frappée dans la colonie fondée par les Romains près du confluent du Rhône et de la Saône, sur l'emplacement de Lugdunum (Lyon). Elle donne le premier nom de cette colonie : *Copia Felix Munatia*, appelée ainsi de son fondateur, Munatius Plancus (43 a. C.).

L'Académie procède à l'élection des Commissions suivantes :

*Prix Courcel :* MM. Delisle, d'Arbois de Jubainville, Longnon et Omont;

*Prix Loubat :* MM. Hamy, Oppert, Senart et Dieulafoy.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

Digitized by Google

## SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

### SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 1900

M. Durrieu, membre résidant, signale dans un manuscrit de la Bibliothèque d'Albi deux portraits de Jacques-Antoine Marcello, général vénitien connu pour avoir eu avec le roi René des relations d'amitié très intéressantes au point de vue de l'histoire littéraire.

M. Maurice, associé correspondant, fait une communication sur le parti que l'on peut tirer de la classification chronologique des monnaies de quelques ateliers (Rome, Tarragone, Londres) pour déterminer la politique de l'empereur Constantin pendant les premières années de son règne.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, communique à la Société des moules provenant d'une trouvaille faite à Tortose (Syrie) et qui paraissent constituer le matériel d'un orfèvre.

M. Paul Monceau entretient la Société de diverses marques de carrière se trouvant sur des blocs de marbre provenant de Synnada et les compare à des marques de carrière d'autres provenances.

M. le Dr Capitan, associé correspondant, présente à la Société un casque de bronze appartenant au Dr Bonneau de Mantes trouvé à Raugiport et dont la date paraît incertaine.

### SÉANCE DU 23 JANVIER 1901

Lecture du rapport financier annuel donnée par M. Blanchet, trésorier.

M. Durrieu signale comme un fait curieux pour l'histoire de la librairie parisienne dans la première moitié du XIVe siècle la présence à Paris, à cette époque, d'un nombre considérable de copistes anglais.

M. Omont fait connaître un petit manuscrit récemment acquis par la Bibliothèque nationale : c'est une sorte de traité de morale ou d'éducation en français composé à Metz au XVe siècle et intitulé *Doctrinal de noblesse*.

### SÉANCE DU 30 JANVIER 1901

M. Monceaux discute les traditions relatives à la légende des martyrs d'Utique.

M. L. Poinsot fait connaître et commente des inscriptions latines provenant de Mésie et fournissant des renseignements sur la mythologie des provinces danubiennes, en particulier sur une forme locale du culte d'Hercule.

M. Vitry étudie des inscriptions plus ou moins intelligibles en lettres très ornées qu'on voit sur la bordure des manteaux de certaines statues de la fin du XVe siècle et du début du XVIe siècle.

Digitized by Google

# NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

---

*La collection byzantine de l'École des Hautes-Études.*

Le Directeur de l'Enseignement supérieur et le Conseil de l'Ecole des Hautes-Études (Sciences religieuses) ont décidé d'adjoindre à la Conférence de Christianisme byzantin une collection archéologique.

Le noyau de cette collection est constitué par les documents réunis au cours des récentes missions. Le Directeur des Beaux-Arts met en dépôt les copies de fresques ou de mosaïques exécutées en 1896, à Mistra, par M. Yperman, au nombre de dix-huit, et en 1898 à Mistra, au Mont-Athos, à Salonique, à Daphni, par M. Ronsin, au nombre de treize, et qui appartiennent aux archives des Monuments historiques. Il a promis d'y joindre les acquisitions postérieures pouvant entrer dans le même cadre, probablement celles des relevés de Mistra par M. Eustache, dont une partie a figuré à l'Exposition et dont l'ensemble sera présenté au salon de 1901. M. Chesnay en attendant l'achat de ses relevés du Péloponnèse les prête à la collection. En outre l'Académie dépose les autres documents rapportés en 1898, trois copies à l'huile, quatre aquarelles, une cinquantaine de dessins au trait et autant d'esquisses, œuvre de M. Ronsin et d'un peintre grec, M. Roumbos; l'École d'Athènes, ses très nombreux clichés et estampages; enfin, la Direction de l'Enseignement supérieur, cinq albums exécutés pour l'Exposition d'après une partie de ces clichés.

A ce premier fonds MM. Schlumberger, Leroux, Laurent, Perdrizet et le maître de conférences ont déjà joint des dons de moulages, dessins, photographies et livres.

Nous tâcherons de réunir aussi les moulages des ivoires et des médailles offrant le plus d'intérêt.

Cette collection aura le double caractère d'un instrument de recherches érudites où les documents inédits, en attendant leur publication, seront mis à la disposition des hommes d'étude et d'un dépôt d'archives où, après leur publication, ils seront conservés en vue de vérifications ou de recherches plus approfondies.

Nous nous efforcerons même d'en faire une sorte d'organe international; nous pourrons fournir des albums d'après nos clichés et faire des échanges. Un catalogue imprimé et des suppléments réguliers, en indiquant et nos propres ressources et celles des savants ou des corps avec lesquels nous serons en relation, constituera un utile bulletin d'informations. Le cas échéant, nous servirons d'intermédiaire.

Cette collection aura pour premier résultat de faciliter et d'enrichir la publication des *Monuments de l'art byzantin* et d'établir, grâce aux relations dont



Digitized by Google

nous espérons qu'elle deviendra le centre, entre nos *Monuments* et les publications similaires de l'étranger, une sorte d'harmonie et de collaboration nécessaires au progrès rationnel des études d'archéologie byzantine.

Notre œuvre est encouragée par le Ministère de l'Instruction publique et par l'Académie. Mais nos ressources régulières se trouvant encore très minimes, nous osons faire appel à la bonne volonté des personnes ou des établissements qui en apprécieront l'utilité et voudront bien s'y associer par des dons de moulages, estampages, dessins ou photographies, par l'envoi de livres et surtout de tirages à part.

La collection occupera les trois salles de l'École des Hautes-Études (Sciences religieuses). Les aquarelles encadrées décorent déjà les murs; une grande armoire vitrée que l'on prépare enfermera les autres documents. Dès que tout sera réuni, en janvier ou février 1901, le maître de conférences se tiendra chaque semaine, le samedi de 9 h. et demie à 10 h. et demie, à la disposition de ceux qui désirent la consulter, et, lorsqu'une étude plus longue sera nécessaire, il fixera d'accord avec eux les jours et heures où les documents pourront leur être communiqués.

Les communications et envois seront adressés à M. G. Millet, École des Hautes-Études, à la Sorbonne, Paris (V^e^).

G. Millet.

— Nous recevons la lettre suivante :

In commenting (*Rev. Arch.*, tom. XXXVII, p. 316) on a Roman coin representing the *Dea Segetia*, and assigned by M. Georges Musset to Saloninus, second son of Gallienus, M. Hubert disputes the attribution, on the ground that he knows of no instance of that prince bearing the title of *Augustus*. He prefers to see in VALERIANVS CAES. AVG. the elder Valerianus. A reference to Dessau, *Prosopographia*, II, pp. 272, 273, would have shown M. Hubert that, so far as coins are concerned, the title *Augustus* is sometimes borne by Saloninus. Of Roman coins, Cohen describes two (tom. V, p. 519 sq., n^os^ 22 and 94). Of the former, he suggests that it may have been struck in the East, which might account for the mistake. In addition to these we have coins struck at Alexandria in Egypt, reading Πο. Λι. Κορ. Σα. Οὐαλεριανὸς or Ὑαλεριανὸς Κ. Σεβ. (Poole, *B. M. Catal. Alexandria*, pp. 296 foll., n^os^ 2285, 2286, 2288, 2289, 2291-2298) and at Perga in Pamphylia reading Πο. Λιχ. Σαλων. Οὐαλεριανὸ(ς) Σεβ. (Hill, *B. M. Catal. Lycia*, etc., p. 139, n° 99, p. 292, n° 99 A). Finally, a coin of Side (*ibid.*, p. 163, n° 127) appears to read Πού. Λιχ. Κορ. Οὐαλεριανὸν Σα. Καί. Σεβ.., but, as on this piece precisely the letters Σα. are somewhat uncertain, I will not insist on it. These facts of course do not prove that M. Hubert is wrong in attributing M. Musset's coin to Valerianus the elder — a point on which it is difficult to decide without seeing the piece; neither can they be held to prove that Saloninus ever *officially* received the title of *Augustus*.

In connexion with this subject, I take the opportunity of calling attention to two other small details in the titulature of members of the Roman Imperial

Digitized by Google

families. The empress Gnaea Seia Herennia Sallustia Barbia Orbiana, wife of Severus Alexander, seems to be already amply supplied with names, but yet another is to be added to the list. A coin of Colybrassus gives the lady's name as Γν. Σεί. Σα. Ὄρβα Ὀρβιανὴ Σεβ. In publishing this piece (*B. M. Catal. Lycaonia*, etc., p. 61, nº 5) I stated that Ὄρβα was elsewhere unknown as a name of Orbiana; but I should have referred to two coins of Trapezus, published by Imhoof-Blumer (*Zeitschr. für Num.*, XX, p. 266) with the reading Ὄρβ. Σαλου. Ὀρβιανὴ (or Ὀρβι.) Αὐγ. The occurrence of these legends on coins of two widely separated cities leaves no doubt as to the name Ὄρβα.

The emperor Maximinus took the title *Germanicus Maximus* in A. D. 236, and in the same or the next year he added those of *Dacicus Maximus* and *Sarmaticus Maximus* (Goyau, *Chronol.*, pp. 282, 283). That the same titles were borne by his son Maximus in shown by papyri (*e. g.* Kenyon, *B. M. Greek Papyri*, II, nº CCXII *b*); but I believe they have hitherto not been found on coins. A coin of Coropissus, however, recently acquired by the British Museum describes him as Γ. Ἰού. Οὐῆ. Μάξιμον Καίσα. Γερ. Δα. Σα., omitting the title Μέγιστος, but otherwise agreeing with the papyri.

G. F. Hill.

## *La grande collection de Flandre*[1].

A la suite de pourparlers, facilités par le bon vouloir des diverses parties en cause, le Musée de Lille[2] a pu s'enrichir d'une collection, sans rivale encore à l'heure actuelle, celle de M. Achille Vernier, admirée par tous les amateurs à l'Exposition de Bruxelles en 1880.

Au point de vue historique, les renseignements que peut fournir l'étude de cette collection sont des plus précieux. Rien qu'avec les monnaies qui la composent on pourrait refaire une histoire du comté de Flandre, depuis ses origines au IXe siècle, jusqu'à sa disparition en 1792.

C'est d'abord Charles le Chauve qui nous montre ses deniers battus sur un territoire qui sera tantôt celui du comté : à Courtrai, à Gand, à Arras. Viennent ensuite nos premiers comtes avec des monnaies, parfois bien barbares, mais qui n'en sont pas moins une affirmation directe de leurs droits. Puis ce sont tous nos comtes, toutes nos villes jusqu'à Marguerite de Constantinople, nous apparaissant avec une série, infiniment curieuse, de petits deniers ou mailles, sur lesquelles nous relevons des noms qui intéressent plus directement le comté flamand : Bergues, Bourbourg, Orchies, avec leurs rarissimes monnaies, Lille, avec deux deniers uniques du XIIe siècle. Un peu plus tard, les gros tournois de Philippe le Bel et de ses successeurs rappellent l'occupation française, et en face, les gros tournois de Guillaume de Juliers, de Jean de Namur, de Phi-

1. Note extraite du *Bulletin du Comité flamand de France*, décembre 1900.
2. M. Roujon, directeur des Beaux-Arts, s'est empressé d'adresser à M. Victor de Swarte, président de la Commission des Musées de Lille, de chaleureuses félicitations pour l'acquisition de cette merveilleuse collection.

Digitized by Google

lippe de Thiette, gouverneur de Flandre, pendant la captivité du malheureux Guy de Dampierre, sont un souvenir palpable des luttes pour l'indépendance. Les monnaies de convention frappées au nom des comtes de Flandre et des seigneurs étrangers, le duc de Brabant en particulier, forment des séries précieuses pour l'étude des relations commerciales. Que dire des richissimes séries de monnaies d'or et d'argent frappées par les villes de Bruges et de Gand révoltées contre Maximilien, des monnaies du duc François d'Alençon, prétendant au comté, de celles des États de Flandre au XVIe siècle! L'énumération de toutes ces richesses pourrait remplir des pages, ce qui sortirait de notre but : faire connaître au public lettré une nouvelle source de renseignements précieux pour l'histoire. Mais à côté des personnes que l'histoire intéresse, il y a celles qui s'attachent plutôt au côté artistique. Celles-ci trouveront une véritable satisfaction des yeux; c'est un scintillement produit par la vue des 1.800 pièces composant la série de Flandre. C'est aussi une vision complète de l'art de la gravure en médailles, chez nos ancêtres, depuis le IXe siècle jusqu'à l'aurore du XIXe.

On ne trouve pas seulement, comme dans la plupart des séries féodales, que des monnaies servilement copiées sur des types en renom. On y rencontre bon nombre de créations; nous n'en citerons qu'une, bien flamande celle-là, la monnaie où est campé, fier dans sa pose, debout ou assis, le lion qui rappelle le vieux cri de guerre des combattants. On sent, surtout vers l'époque des ducs de Bourgogne, le souffle des grands maîtres animer ces monuments de l'art en médailles qui, pour être frêles, n'en ont pas moins d'intérêt que les monuments de pierre et les œuvres qui attirent plus facilement notre attention. Et au déclin du comté, n'est-ce pas encore un maître que ce Roettiers qui signe les pièces de Marie-Thérèse?

Dans quelques mois tous ces matériaux si intéressants pour l'historien et pour l'artiste, qui composent la collection Vernier, seront exposés dans le palais des Beaux-Arts. C'est là que nous donnons rendez-vous à tous ceux qui sont soucieux des souvenirs de notre vieille Flandre, c'est-à-dire à tous nos collègues.

— Dans les *Prähistorische Blätter* (1900, pl. X), M. Naue publie de curieuses plaques de ceinturon de l'époque visigothique, conservées au Musée de Madrid et que leur premier éditeur, M. R. A. de los Rios, attribuait à tort au XIe siècle et à l'industrie arabe (*Revista de Archivos*, t. III, pl. 23). En réalité, comme l'a vu M. Naue, ce sont des objets germaniques du Ve-VIe siècle. Une enquête ultérieure a établi qu'ils ont été recueillis en compagnie d'objets romains, dans une nécropole voisine de Tolède. Parmi les riches motifs décoratifs dont ils sont couverts, je crois reconnaître des survivances lointaines du « bec crochu », survivance lui-même du type du griffon hellénique, comme je l'ai exposé dans la *Revue*, 1901, I, p. 35.

S. R.

— Le *Berner Tageblatt* du 11 janvier 1901 nous apporte le résumé d'une conférence faite, le 7 janvier, à la Société des arts de cette ville, par M. le

Digitized by Google

Dr Edmond de Fellenberg, sous ce titre : « Nouvelles recherches sur la trouvaille de Muri près de Berne ». Le conférencier a commencé par passer en revue les découvertes archéologiques faites dans la région de Berne : stations lacustres du Moossee (recherches du Dr Uhlmann), stations encore mal connues du Belpmoos, urnes cinéraires de la fin de l'âge du bronze de Belp, tumulus à incinération de Grauholz, Rychigen, Bremgartenwald (époque de Hallstatt), nécropoles marniennes à inhumation des environs de Berne. M. de Fellenberg a ensuite énuméré les ruines de villas et de maisons romaines signalées dans la banlieue de la capitale helvétique, notamment à Engelwald. Puis il s'est occupé des bronzes découverts à Muri en 1660 et en 1832, en insistant surtout sur le groupe de la déesse Artio avec l'ourse, au sujet duquel il a donné connaissance de mon récent travail publié dans la *Revue celtique* (1900, p. 269), en déclarant qu'il en adoptait les conclusions.

S. R.

— Nous recevons la lettre suivante :

Je me permets de vous signaler une construction très ancienne que j'ai visitée dernièrement dans le voisinage d'Amélie-les-Bains ; à ma connaissance, elle n'a pas encore été remarquée.

Il s'agit d'un mur en petit appareil, large de 3 mètres, long d'une cinquantaine de mètres, qui ferme l'accès d'un promontoire rocheux, prolongement de la montagne au-dessus de la rivière Mondouy et en face de l'hôtel Pujade. Le mur est très délabré, sa plus grande hauteur actuelle n'excédant pas deux mètres ; mais en contre-bas gisent des débris importants qui couronnaient autrefois le mur, en lui donnant une élévation double au moins de sa largeur. Il rappelle la construction des camps dit préhistoriques, par exemple ceux des Alpes-Maritimes. Les habitants m'ont dit que cet endroit s'appelait le *Roc de la Campana*. On y parvient par un sentier très rapide, qui passe derrière l'Hôpital Militaire ; en arrivant sur le faîte dudit promontoire rocheux, le mur se trouve à une quarantaine de mètres à l'ouest du sentier, suivant la crête vers une hampe de drapeau qui surplombe la rivière Mondouy.

J. B. Andrews,
Member of the Asiatic Society.

— On a répandu, à des milliers d'exemplaires, un prospectus du *Thesaurus linguae latinae*, imprimé sur beau papier, avec bande de page, lettrine et cul-de-lampe. Un savant allemand, qui ne s'est pas fait connaître, a rédigé ce prospectus en français — ou du moins il l'a cru, comme disait Ernest Desjardins. Qu'on juge, par le début, de cet effroyable charabia :

« Plus la science de l'étude des langues se développait en largeur et en profondeur pendant les derniers temps, plus le pressant besoin de posséder un dictionnaire épuisé et certain se faisait sentir pour les deux langues grecque et latine. On trouvait toujours de plus en plus que la mémoire même de celui qui a le plus de lecture, ne suffisait pas pour mettre en sûreté la forme et la combinaison en détails ; on voyait toujours de plus en plus combien souvent le sens du style et de la langue erronait. »

Digitized by Google

Et ainsi de suite pendant six pages. Il y est question de « l'appliqué Georges » (*der fleissige Georges*, sans doute), du « matérial », du « plan de composer, à forces unies, un dictionnaire latin complètement épuisé » qui « gagnait de plus en plus des fonds plus larges et plus fermes », d'inscriptions « inconnues ou justement lues d'abord à présent », de « deux sources d'où quantité d'étoffes nouvelles a afflué au Thesaurus. » Ce prospectus en pseudo-français, émanant de cinq grandes académies et d'une des premières librairies du monde, est assuré de l'immortalité du ridicule.

S. R.

— Voici les conclusions du discours (*Address*) de M. le professeur Rhys à l'Association britannique (session de Bradford, 1900) :

Les îles Britanniques ont été peuplées, à l'origine de l'histoire, par une petite race brune qui habitait des tumulus, race pacifique et très adonnée à la magie. Elle survit, dans le folklore, sous le nom des « Petites gens » (*Little People*) des contes de fées. Dans ces contes, les fées ont des mères, mais pas de pères ; l'état social qu'accuse cette ignorance de la paternité a été retrouvé par MM. Spencer et Gillen dans l'Australie centrale, où une tribu croit que toutes les conceptions sont « immaculées », c'est-à-dire dues à l'entrée d'un esprit dans le corps d'une femme. Les « conceptions immaculées », si fréquentes dans les traditions religieuses de l'humanité, ne seraient donc qu'une survivance. M. Rhys aurait pu rappeler, à ce propos, l'idée primitive du dieu sacrifié, commune aux peuples les plus civilisés et à leurs plus lointains ancêtres totémistes.

Les nains des îles Britanniques furent vaincus et asservis par une race belliqueuse de grands blonds, aux yeux bleus, qui se tatouaient et s'appelaient Picts. Leur langue fut modifiée avec le temps par celle des vaincus. Les affinités de ces Picts paraissent avoir été libyennes et ibériques : M. Rhys rapporte que M. Sayce était très frappé de la ressemblance des Berbères de l'Afrique du Nord avec les Irlandais du sud-ouest (cf. mon article *Revue celt.*, 1900, p. 75 sqq.).

Puis arrivèrent successivement les deux vagues de l'immigration celtique. La première, au VII^e siècle avant J.-C., comprenait les ancêtres des Goidels ; M. Rhys qualifie leur langue de « *celticain* modifié par le langage des populations plus anciennes de l'île au point que la syntaxe n'en est plus aryenne. » Enfin, vers le III^e siècle avant J.-C., arrivèrent de Belgique les ancêtres linguistiques des peuples qui ont parlé le brythonique. Ceux qui parlent le brythonique moderne sont, en majorité, des Goidels dont les ancêtres avaient adopté le brythonique ancien, en y introduisant la syntaxe anaryenne du goidélique. En effet, la syntaxe du brythonique insulaire est non moins anaryenne que celle du goidélique.

Pomponius Mela et Juvénal appellent l'Irlande *Iuverna*. Il faut lire IVVERNA, ce qui correspond à l'orthographe oghamique ; d'où M. Rhys conclut que l'alphabet ogham pouvait exister dès le I^er siècle avant J.-C. et que la source de Méla doit avoir été le témoignage d'un savant, peut-être d'un druide irlandais.

S. R.

Digitized by Google

— On doit signaler aux historiens de l'antiquité, pour son importance exceptionnelle, le double fascicule 2-3 de la *Rivista di Storia Antica* (t. V, 1900), publiée à Messine sous la direction de MM. E. Pais et G. Tropea. Voici les titres des principaux articles : E. Pais, *Nouvelles observations sur l'invasion des Teutons et des Cimbres.* — C. Lanzani, *Les* Περσικά *de Ctésias.* — P. G. Goldanich, *Sur l'inscription de Duenos.* — J. Rizzo, *Les tables de Tauroménium.* — E. Pais, *Les découvertes archéologiques et la bonne foi scientifique* (à propos des fouilles récentes du Forum romain et de la « dissimulation officielle » d'une partie des trouvailles qui pouvaient contribuer à rajeunir l'inscription boustrophède. L'auteur s'élève avec force, mais sur un ton très digne et tout scientifique, contre le *patriottismo archeologico* et l'*archeologia elettorale*, qui ont récemment exercé des ravages en Italie). — G. Tropea. *La stèle archaïque du Forum romain* (résumé critique, très détaillé, des tentatives d'explication présentées du mois de mai au mois de septembre 1900; polémique contre la *Civiltà cattolica*, revue des Jésuites, qui, dans une question de pure science, paraît s'être laissée entraîner par des raisons d'un autre ordre à des attaques violentes contre l'école critique, les Niebuhr et les Mommsen). — A. Solari, *Observations sur la prétendue puissance maritime de Sparte.* — C. Hülsen, *La tombe de Romulus* (traduction d'un article publié en Allemagne au sujet des fouilles du Forum). — A. Pirro, *Les Pélasges, à propos d'une nouvelle théorie du P. de Cara* (réfutation très vive, parfois passionnée, d'une théorie qui a été souvent exposée aux lecteurs de la *Revue*; par son attitude dans la question des découvertes du Forum et les propos qu'il a tenus sur M. E. Pais et d'autres, le R. P. de Cara s'est désigné aux critiques acerbes de l'école libérale en Italie). — S. Ricci, *Les Musées de moulages en Italie* (nécessité d'établir un Musée de ce genre à Milan).

S. R.

— Dans le journal du *Temps*, du 14 février 1981, M. Edm. Pottier a publié une notice sur le trésor de Pétrossa et la récente publication d'Odobesco[1]. Voici quelques lignes, bonnes à noter, qui terminent son article :

« La grande patère d'or de Pétrossa, avec sa composition touffue, sa zone de grands personnages au repoussé, sa zone plus petite d'animaux ciselés, sa guirlande de pampres qui court tout autour du rebord, offre, dans un style plus barbare et plus gauche, les plus curieuses ressemblances avec la fameuse tiare de Saïtapharnès qui souleva tant d'orages. Aux yeux des juges impartiaux, la comparaison éclaire la question d'un jour inattendu et prouve que tout est loin d'être dit sur l'histoire de l'orfèvrerie antique. Il faut se résigner à apprendre là beaucoup de choses nouvelles; tant pis pour les « connaisseurs » qui aiment à résoudre les problèmes en un clin d'œil ou un haussement d'épaule. »

— *American Journal of Archaeology*, 2e série, t. IV, 2e cahier, avril-juin 1900. — F. B. Tardell, *Coupe signée de Douris à Boston* (pl. I et figures dans le texte. A l'intérieur, Dionysos s'apprêtant à faire une libation sur un autel. A l'exté-

1. M. Pottier paraît oublier qu'Odobesco est mort depuis quatre ans et que la plus grande partie (les quatre cinquièmes) de l'ouvrage était imprimée dès 1889.

Digitized by Google

rieur, une scène bachique, une danse de Silènes et de Ménades. Ce vase n'est pas une des meilleures productions de Douris, mais il tient un rang très honorable dans son œuvre). — Allan Marquand, *Les vitraux de deux fenêtres de la cathédrale de Florence* (un de ces vitraux est de Donatello, l'autre de Ghiberti ou de Paolo Uccello). — Rufus B. Richardson, *Pirene* (exposition très intéressante et accompagnée de nombreuses figures des résultats obtenus par les fouilles américaines à Corinthe, sur le site de la fontaine Pirène). — Nouvelles archéologiques.

— *American Journal of archaeology*, 2e série. t. IV, cahier 3. — W. Hayes Ward, *Deux idoles qui proviennent de la Syrie* (pl. 2 et 3. Bronze. Une figure d'homme et une figure de femme, très barbares. Pour celle-ci, un dessin n'eût pas été de trop. On ne distingue pour ainsi dire aucun détail dans la photographie). — John M. Burnam, *Commentaires sur Prudence*. — Ch. James O'Connor, *Le tribunal Aurelium, à Rome*. — Ch. Hoeing, *Le codex Dunelmensis de Térence*. — Fowler, *Nouvelles et discussions archéologiques*. — *Bibliographie des ouvrages archéologiques de* 1899.

— *Zeitschrift der deutschen morgenlaendischen Gesellschaft*, t. LIV, fasc. IV. — R. Schmidt, *Le « textus simplicior » de la Sukasaptati*. — Fischer, *Muzhir, ou Mizhar?* — Zetterstéen, *Une traduction judéo-persane des Proverbes*. — Fraenkel, *Miscellanées syriaques*[1]. — Grierson, *Les dialectes indiens Pashaï, Leghmâni ou Déhgâni*. — Oldenberg, *Recherches védiques*. — Böthlingk, *Sur deux proverbes védiques*. — Aufrecht, *Imitations du Meghadûta*. — Kampffmeyer, *L'arabe méridional*. — Littmann, *Pièce arabe du répertoire de Karagueuz*.

— *Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins*, t. XXIII, fasc. 3-4 : Hartmann, *Étude sur la steppe syrienne* (fin du mémoire ; index détaillé des noms de lieux ; en appendice, quelques inscriptions grecques chrétiennes)[2]. — Von Mulinen, *Étude sur le cadastre et la constitution de la propriété foncière en Turquie*.

— *La Revue de l'art ancien et moderne*, 10 décembre 1900. — G. Maspero, *Lettre sur une trouvaille de bijoux égyptiens faite à Sakkarah*. — L'Exposition universelle. H. Beraldi, H. *L'estampe* (La Passion, triptyque d'Andréa Mantegna, héliogravure d'après la gravure d'Achille Jacquet. Le diplôme de l'Exposition universelle de 1900. La Risle à Pont-Audemer, eau-forte de Th. Chauvel. Vérité, lithographie de Fantin-Latour. La Promenade, gravure de Charine). — L. de Fourcaud, *Le bois* (buffet en marqueterie, maison Majorelle). — Ed. Garnier, III. *La terre, les arts du feu. La faïence, le verre* (vases et cornets en verre, par Émile Gallé. L'histoire du feu, bas-relief en verre par Henri Cros). —

1. Propose, entre autres, d'expliquer la *Koutbi juive* d'Édesse par la déesse arabe *'Ouza*, contrairement à la conjecture de Clermont-Ganneau (*Rec. d'arch. orient.*, III, p. 216 sq.).

2. P. 100 : ὑπὲρ...σωτηρίας Δομετίου Μρεα Συνκλητίου τῆς αὐτοῦ γαμετῆς « gebaut von Domitius Mreas (?) Synklétios als eine Votivgabe für die Rettung seiner Gattin » ; peut-être à restituer : « pour le salut de Domitios avec (μετὰ = MPEA, lequel est impossible) Synklétios (?) son épouse ». Il faut peut-être lire Συνκλήτου ? cf. le n. pr. f. Συνκλητική en Syrie, *Rec. d'arch. or.*, I, p. 100, III, p. 108. — C.-G.

Digitized by Google

F. Calmettes, III, *Les tissus d'art. Dentelles. Tissus de soie* (col en dentelle, par Mme Herdlicka). — E. Dacier, *Alexandre Lunois* (Dernières prières à la fosse commune, au mur des Fédérés, les Galeries supérieures du théâtre Beaumarchais, lithographies de Lunois). — *Bibliographie.* Nombreuses figures dans le texte.

— *La Revue de l'art ancien et moderne*, 10 février 1901. — Texte : *Paul Sédille*, par M. Sully-Prudhomme. — *L'estampe contemporaine, le double modèle d'Hercule*, eau-forte inédite de Meissonier. — *Antoine Watteau*, par M. Louis de Fourcaud. — *Henri Paillard, peintre, graveur à l'eau-forte et graveur sur bois*, par M. Henri Beraldi. — *L'art du Yamato* (fin), par M. Cl.-E. Maître. — *Les arts dans la maison de Condé* (III), par M. G. Macon, conservateur-adjoint du Musée Condé. — *Bibliographie.* — Gravures hors texte : *Vase en argent ciselé*, appartenant à S. M. l'Impératrice de Russie. Composition et dessin de Paul Sédille. — *Le double modèle d'Hercule*, eau-forte inédite de Meissonier, héliogravure de Dujardin. — *Réunion sur une terrasse*, héliogravure de Braun, Clément et Cie, d'après le tableau de Watteau au Musée royal de Dresde. — *Mezzetin à la guitare*, tableau de Watteau au Musée de l'Ermitage. — *Souvenirs d'Algérie*, gravure à l'eau-forte de M. Henri Paillard. — *Jû-ichi men Kwannon, du Hokké-ji* (VIIIe siècle, bois, hauteur 0m,95), héliogravure de Arents. — *Jikoku-Ten*, statue en bois. — *Zôchô-Ten*, statue en bois. — *Tamon-Ten*, statue en bois. — *Komoku-Ten*, statue en bois. — *Yakushi Rurikwô nyoraï, du Yakushi-ji* (vers 696, hauteur de la statue 2m,70; avec le socle 4m,10). — *Le Daï-Butsu de Kamakura.*

— Πρακτικὰ τῆς ἐν Ἀθηναῖς ἀρχαιολογικῆς ἑταιρείας τοῦ ἔτους 1899. — Les *actes* (πρακτικά) de la *Société archéologique* d'Athènes nous arrivent, cette fois, grâce à l'activité du secrétaire général, M. Kavvadias, avec un bien moindre retard que ce n'était autrefois l'habitude. Avant la fin de l'année 1900, la Société a pu rendre compte à ses souscripteurs et à tous les amis de l'antiquité des recherches et des travaux qui ont été exécutés par ses soins pendant l'année 1899. — Le cahier s'ouvre par un *rapport général* de M. Kavvadias, qui donne un résumé sommaire des résultats obtenus dans les campagnes de fouilles que les agents de la Société ont conduites en treize endroits différents. Viennent ensuite les rapports détaillés de ces divers agents, dont quelques-uns, en raison de l'importance des monuments étudiés, sont d'un haut intérêt. Voici ceux sur lesquels nous appellerons plus particulièrement l'attention : Skias, *Les fouilles de Platées.* — Sotiriadis, *Les fouilles de Thermos* (les plans du temple si curieux qui a été retrouvé dans la capitale de l'Étolie et les images des métopes en terre cuite peinte qui le décoraient ont été réservés à l''Εφημερὶς ἀρχαιολογική, qui les donne dans le 4e cahier de 1900). — Mylonas, *Fouilles du portique d'Attale à Athènes* (pl. I et II. L'édifice est aujourd'hui presque complètement dégagé. Les dispositions, sur lesquelles on a tant discuté, apparaissent toutes au regard). — Castriotis, *Recherches et fouilles dans le défilé des Thermopyles.* — Kavvadias, *Fouilles de l'Asklépieion d'Épidaure* (pl. III, IV, V, VI. Le déblaiement du gymnase et celui de l'Odéon ont été achevés. Les

Digitized by Google

vues photographiques ci-jointes donnent l'état actuel des principaux édifices du Hiéron).

— *Revue des Études grecques*, nos 53-54, juillet-octobre 1900. — Hubert-Pernot, *Descente de la Vierge aux enfers*. — M. Holleaux, *Un prétendu décret d'Antioche sur l'Oronte* (ce serait simplement un décret d'Athènes). — Ph.-E. Legrand, *Questions oraculaires*. I. *La promanteia*. — E. Michon, *La Vénus de Milo. Son arrivée et son exposition au Louvre*. — C.-E. Ruelle, *Fantaisie paléographique d'un copiste grec*. — Chronique : H. Lechat, *Bulletin archéologique*. — Bibliographie : *Comptes-rendus bibliographiques*.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er janvier 1901. — *Les Coustou : Les Chevaux de Marly, et le Tombeau du Dauphin* (1er article), par lady Dilke. — *Les Fresques de Boscoreale*, par M. S. di Giacomo. — *Les Arts à l'Exposition universelle de* 1900 : *L'Exposition rétrospective du Japon* (2e article), par M. Émile Hovelacque. — *Les arts à l'Exposition universelle de* 1900 : *La sculpture moderne* (Expositions rétrospective et centennale), par M. Maurice Tourneux. — *Les arts à l'Exposition universelle de* 1900 : *La décoration et les Industries d'art* (3e article), par M. Roger Marx. — Bibliographie, *Le dix-neuvième siècle*, par M. A. M. — Trois gravures hors texte : *Tombeau du Dauphin*, par Guillaume Coustou fils (cathédrale de Sens) : héliogravure Chauvet. — *L'escarpolette*, groupe en terre cuite, par Clodion (collection de la baronne James de Rothschild). — *Grille en fer forgé*, par M. Marron, phototypie Fortier-Marotte. — *Devant de corsage*, par M. René Lalique, gravure au burin par M. Jean Patricot. — Nombreuses gravures dans le texte.

— Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, 3e série, 1900, 4e cahier. (Tout ce cahier est rempli par l'exposé que fait M. Sotiriadis des résultats que lui ont donnés les fouilles qu'il a dirigées en 1897, 1898 et 1899 sur l'emplacement de Thermos, l'ancienne capitale de l'Étolie. L'article est accompagné de six planches et de onze figures dans le texte. Il est consacré surtout à ce très ancien et très curieux temple dorique d'Apollon qui, par les dispositions qu'il présentait en plan et par les matériaux employés pour la construction et la décoration, paraît appelé à prendre place, dans l'histoire de l'architecture grecque, à côté du vieux temple d'Héra à Olympie, que M. Doerpfeld a si magistralement relevé, étudié et décrit. Par malheur, quelque intéressante que soit la relation de M. Sotiriadis, elle est loin d'avoir la précision de celle de M. Doerpfeld et d'entrer dans le même détail. Il ressort des observations faites sur place que le vaisseau du temple, dans son premier état, était divisé en deux nefs par une file de colonnes de bois. Les murs du *naos* ne pouvaient être qu'en briques crues ou en planches. L'entablement était en charpente et supportait un revêtement en terre cuite. La frise et la corniche étaient faites de pièces d'argile coloriées ; de même les acrotères. Les tuiles frontales étaient de même ornées de figures. On a retrouvé et déposé au Musée d'Athènes des fragments nombreux de cette décoration. Il y aurait là, pour un architecte, un travail à entreprendre, celui d'une restitution de l'édifice. Il aurait, ce semble, tous les éléments de cette restauration).

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE

F. X. Kugler, S. J. **Die Babylonische Mondrechnung**. *Zwei Systeme der Chaldäer über den Lauf des Mondes und der Sonne. Auf Grund mehrerer von J. N. Strassmaier, S. J., copirten Keilinschriften des Britischen Museums; mit einem Anhang über chaldäische Planetentafeln.* Freiburg im Breisgau, Herder, 1900. xv-215 pages in-8° et XIII pl.

Le P. Kugler reprend les recherches d'Epping sur l'astronomie babylonienne, interrompues par la mort de celui-ci. Sa première publication, pour laquelle il annonce une suite, porte sur une série de documents contenant un ensemble important de calculs relatifs à la lune. Ces tables sont divisées en colonnes qui ne contiennent guère que des chiffres en face d'une date, sans autre indication de ce qu'ils expriment. Mais un astronome ne s'y trompe pas, et il distingue, sans difficulté, une table des syzygies d'une table des éclipses. Il faut donc se féliciter qu'un homme compétent ait abordé l'étude de ces textes, qui seuls peuvent nous donner une idée exacte de la perfection qu'avait atteinte l'astronomie babylonienne. Nous savons maintenant d'une manière positive que les Babyloniens calculaient l'époque de la pleine lune et de la nouvelle lune, la vitesse de la lune, la durée du mois synodique, la latitude de la lune à l'époque des syzygies, etc. et avec une justesse presque absolue : les erreurs relevées par M. Kugler sont le plus souvent assez légères. Par contre, il paraît certain qu'ils n'ont pas connu les causes ni la valeur numérique de la précession des équinoxes, si même ils n'ont pas ignoré le phénomène, dont la découverte resterait l'honneur d'Hipparque. Chemin faisant, M. K. traite plusieurs questions de priorité entre les Grecs et les Chaldéens, ce qui rend son livre aussi intéressant pour l'historien des sciences dans l'antiquité classique que pour l'assyriologue.

C. Fossey.

W. Liebenam. **Staedteverwaltung im roemischen Kaiserreiche**. Leipzig, 1900, in-8° (Librairie Duncker et Humblot).

On retrouve dans le nouveau livre de M. Liebenam toutes les qualités qui font de ses précédents écrits des outils de travail fort recommandables, et dont la plus saillante est assurément une vaste information, si abondante, je dirai presque si exubérante que les notes débordent à chaque instant d'une page sur l'autre. Cet ouvrage suppose des recherches infinies dans les recueils d'inscriptions et dans les traités modernes et témoigne d'une méthode scrupuleuse pour tout utiliser, tout mettre en ordre. Grâce à cette patiente activité, M. L. évitera aux travailleurs futurs qui reprendront la question après lui — car ce sujet est de ceux auxquels on reviendra toujours — de grands efforts et une grosse perte

Digitized by Google

de temps; ce sera le manuel auquel on sera tenu de se référer jusqu'à nouvel ordre, d'autant plus qu'il a eu soin, ce que n'ont pas toujours fait ses devanciers, de tenir compte du monde grec et des inscriptions grecques aussi bien que du monde romain et des inscriptions latines.

Appuyé sur un tel effort préparatoire, le texte ne pouvait être, lui aussi, que fort instructif. Le volume comprend trois livres. Dans le premier, il est question des dépenses et des recettes des municipalités; le second traite de l'administration des cités et de leurs biens, des citoyens et des magistrats, des services publics, de la police, etc. Enfin le troisième livre que l'auteur a intitulé, par une assonance intraduisible en français, *Staat und Stadt*, nous fait passer de la ville à l'État romain et les relie ensemble; il nous montre l'influence que Rome a exercée sur la formation des municipalités dans les différentes parties du monde; comment à certaines villes elle laissait leur autonomie, pour commencer du moins; comment elle en créait d'autres à son image; comment, en fin de compte, toutes arrivaient toujours à lui ressembler; ce qui amène M. L. à nous faire voir, dans un paragraphe final, les gens et les choses se transformant peu à peu, sous l'Empire, et se rapprochant d'un idéal commun, pour justifier la maxime de Sénèque : *Ubicumque vicit Romanus habitat.*

Outre les notes si fournies auxquelles j'ai déjà fait allusion, l'auteur a cru devoir ajouter, coupant son texte, de loin en loin, des tableaux additionnels où il énumère les différentes pièces justificatives. Ainsi, à propos des amendes édictées contre ceux qui violent des tombeaux (p. 43), il nous donne tous les exemples connus par les inscriptions (p. 43 à 54); trois pages plus loin, il énumère les sommes honoraires payées, dans toute l'étendue du monde romain, par les magistrats de toute sorte, à leur entrée en charge (p. 57 à 65); à la p. 132 on trouvera le relevé de tous les textes mentionnant des υἱὸς πόλεως ou des θυγάτηρ πόλεως, etc. Le plus développé de ces tableaux est celui qui termine le livre; il contient les noms des différentes magistratures municipales existant dans les villes grecques à l'époque romaine et tous les exemples connus (p. 529 à 566).

Je ne saurais entrer ici dans le détail ni discuter avec l'auteur sur des points particuliers; aussi bien son livre est de ceux qui touchent à trop de questions pour ne pas prêter aisément à de petites critiques. Quand je lui aurait fait observer que lorsqu'il parle des marchés dont on connaît les ruines, il les cite tous à l'exception du plus important, du seul authentique puisque le mot *macellum* est écrit à la porte d'entrée, du marché de Timgad; qu'il aurait dû également citer le Capitole de la même ville, non moins authentique que le marché et par la même raison, le seul, de plus, dont les restes aient été fouillés et le plan retrouvé dans son entier; qu'il aurait dû agir de même pour la curie, toujours pour la même raison — ce qui prouve que M. L., qui cite notre ouvrage sur Timgad (p. 46, note 2), ne l'a jamais eu entre les mains; quand j'aurai ajouté que *Numiuli* n'existe pas, mais bien *Numluli*; ou que je ne suis pas du tout persuadé que le tarif, dit de Zraïa, soit un tarif d'octroi, ou que les curies municipales d'Afrique sont peut-être une institution locale affublée d'un nom romain bien plutôt qu'une imitation des curies de Rome; quand j'au-

Digitized by Google

rai dit tout cela et bien d'autres choses encore, aurai-je prouvé que le livre de M. Liebenam n'est pas rempli de faits et de documents et par suite digne d'éloges?

R. Cagnat.

Fonck (Léopold, S. J.). **Streifzüge durch die biblische Flora** (V. Band, 1. Heft des *Biblische Studien*. Herausgegeben von Bardenhewer). XIII-167 p. in-8. Freiburg im Breisgau, Herdersche Verlagshandlung, 1900. — 4 mk.

Le R. P. Fonck fait passer sous nos yeux, en cinq promenades botaniques, à la fois un tableau de la flore palestinienne actuelle et un bon résumé de ce qu'on sait sur les plantes citées dans la Bible. Il s'adresse à un public assez étendu, auquel il évite l'ennui d'une classification scientifique : c'est au hasard des courses (I. *Am Meerestrand*. — II. *Auf Berges Höhe*. — III. *In öder Steppe*. — IV. *Durch Feld und Flur*. — V. *Bei den Wassern des Todes*) qu'il nous présente les végétaux caractéristiques des diverses régions de la Syrie méridionale, discute les identifications proposées, raconte l'histoire des plantes en Palestine, et aussi en Égypte et en Mésopotamie. F. a mis à large contribution l'ouvrage classique de Boissier (*Flora orientalis*) et celui, plus récent, de Post (*Flora of Syria*) : ces importantes publications ayant été, à tort, négligées par les plus récents lexicographes bibliques, il a rendu service même aux hébraïsants en en vulgarisant les résultats. Sa critique, timide, est généralement judicieuse.

Le livre contient d'abondantes listes bibliographiques : j'ai cherché inutilelement la mention du livre de Joret sur les *Plantes dans l'antiquité* (le t. I est consacré à l'Orient sémitique et à l'Égypte), qui, sur un plan plus vaste et plus méthodique que celui de F., traite un sujet très proche [1].

I. Lévy.

1. P. 7 : les rapports entre φοῖνιξ et le nom de la Phénicie ne sont pas aussi clairs que le croit F.; il n'est pas sûr que *musuqqannu* soit le nom assyrien du palmier, et il est certain que Palmyre ne vient pas du *latin* palma. — P. 77 : les objections à l'identification du *beroš* avec le cyprès ne sont pas fondées. — P. 94 : le texte égyptien cité plus haut (*Revue arch.*, 1900, t. I, p. 343) semble prouver que *qoç* a primitivement désigné une plante épineuse particulière. — P. 119 : le nom du vin est d'origine purement sémitique; ce sont les vocables arménien, géorgien, etc., qui dérivent des langues de la Syrie du Nord. En dépit des affirmations catégoriques citées par F., l'hypothèse qui place dans le pays entre le Taurus et la Caspienne la patrie de la vigne n'est aucunement démontrée : en tout cas elle ne tire de force ni de la philologie, ni (p. 118) du fait que c'est précisément dans cette région que Noe, après le déluge, se remit à la culture du sol. — P. 123 : il n'est pas exact que la Syrie ait été épargnée par le phylloxéra, qui a détruit les vignes de Sammarin. — P. 138 : il n'est pas vraisemblable que Josèphe ait été la source de Tacite. — P. 152 : ce n'est pas de l'Arabie que Josèphe fait venir le baume apporté par la reine de Saba, puisqu'il est l'auteur de la tradition qui fait venir Nicaulis de la vallée du Nil.

Digitized by Google

Délégation en Perse. **Mémoires** *publiés sous la direction de* M. J. de Morgan, délégué général. Tome II. *Textes élamites sémitiques*. Première série, accompagnée de 24 planches en héliogravure, par V. Scheil, O. P. Paris, Leroux, éditeur, 1900, 1 vol. in-4°, xvi-236 pages.

M. de Morgan et ses collaborateurs de la Délégation française en Perse donnent un bel exemple à nos archéologues. Moins de trois ans après avoir commencé les travaux, à peine interrompus chaque année par les plus fortes chaleurs, ils entreprennent la publication de leurs découvertes. Le premier volume (Récit des fouilles et monuments figurés) est sous presse et paraîtra prochainement; le second volume, confié à la plume autorisée du P. Scheil, apporte déjà aux assyriologues une partie de la précieuse moisson de textes faite à Suse.

Le site de cette ville a depuis longtemps été reconnu par les voyageurs, et plus d'un fouilleur y a donné son coup de pioche. On n'a pas oublié les fragments d'architecture rapportés par M. Dieulafoy. Ils étaient de l'époque des Achéménides, les derniers venus dans l'antique capitale. M. de Morgan a entrepris l'exploration méthodique et exhaustive du tell, et déjà il en a retiré des monuments de la plus haute antiquité. Le volume publié par le P. Scheil contient les textes sémitiques.

Après une courte introduction, où sont résumées les données sur l'histoire de Suse fournies par les documents qui vont suivre, nous trouvons l'obélisque de *Maništu-Irba*, roi de Kiš. Ce monument, qui ne contient pas moins de 76 colonnes d'écriture, était destiné à commémorer l'achat d'un champ. Ces sortes de textes sont surtout importants pour l'histoire économique; pourtant, l'histoire politique et la géographie y trouvent souvent de précieux renseignements. Celui-ci soulève à nouveau, plutôt qu'il ne résout, l'obscure question de provenance qui se présente, pour un certain nombre de monuments trouvés, très loin du lieu où l'on supposerait qu'ils ont dû être élevés. — Des fragments d'une stèle de Naram-Sin nous donnent le nom d'un nouveau roi de Lulubi, Satuni, et, probablement, la mention d'une campagne de Naram-Sin au pays d'Apirak. — Un cône de fondation de *Karibu-ša-Šušinak* fournit au P. Scheil l'occasion d'établir, par une série de rapprochements qui paraissent décisifs, que le nom du dieu éponyme de Suse était *Šušinak*. Deux autres textes votifs et une série de briques de construction sont du plus haut intérêt pour l'histoire d'Élam, dont ils nous fournissent les premiers documents authentiques. Voici un exemple d'inscription sur brique : « Au dieu Šušinak, son roi Kuk-Kirpiaš, grand gouverneur, gouverneur d'Élam, de Sipar et de Suse, fils de Nin-Silhaha; il n'a pas fortifié les murs d'asphalte vieillis; (mais) avec des murs neufs en brique il a restauré le temple *Ki azag nun-na*; pour la bénédiction de sa vie, il l'a reconstruit. »

On sait que le fameux caillou Michaux, aujourd'hui conservé au Cabinet des médailles, appartient à la série des monuments appelés *kudurru*, dont les Musées de Londres et de Berlin se partagent une demi-douzaine d'exemplaires plus ou moins mutilés. Le nombre vient d'en être augmenté d'une manière très notable par les fouilles de Suse qui nous ont rendu, outre une certaine quantité de fragments, deux *kudurru* entiers de *Melišihu* et de *Nazimaruttaš*.

Digitized by Google

Ces chartes de donation sont très intéressantes par maint renseignememt historique et géographique qu'on en peut tirer. Ainsi il semble résulter du *kudurru* de *Melišiḫu* que son fils Marduk-apal-iddin aurait régné comme vice-roi à Suse. Ce texte, outre les imprécations ordinaires contre le destructeur éventuel du monument, contient une énumération intéressante des franchises accordées à Marduk-apal-iddin, qui donne une idée des corvées et des charges imposées alors aux propriétaires non privilégiés.

Le volume se termine par quelques textes plus courts, parmi lesquels je citerai seulement un fragment, d'une écriture vraiment hiéroglyphique, qui dépasse en antiquité tout ce que nous connaissons jusqu'à présent, et qui permet d'espérer, de la suite des fouilles, des découvertes importantes pour l'histoire de l'écriture cunéiforme et de la civilisation orientale.

Un second volume d'inscriptions, qui contiendra les textes anzanites, paraîtra prochainement. Nous en profiterons pour faire connaître aux lecteurs de la *Revue* les résultats historiques de ces fouilles fructueuses.

C. Fossey.

---

## PUBLICATIONS PAPYROGRAPHIQUES

**Archiv für Papyrusforschung und verwandte Gebiete**, herausgegeben von Ulrich Wilcken, Leipzig, 1900, in-8°. Les deux premiers fascicules contiennent les pages I-VI et 1-378 et ont paru respectivement le 13 février et le 21 septembre 1900.

C'est avec une véritable satisfaction que les nombreux travailleurs désireux d'utiliser pour leurs recherches les papyrus grecs d'Égypte, sans être obligés auparavant de suivre un cours de bibliographie, verront enfin paraître un périodique qui les tiendra au courant des progrès incessants de cette branche si nouvelle de la philologie classique. M. Wilcken est le rédacteur de l'*Archiv*; ses collaborateurs se recrutent dans tous les pays de l'Europe, en Allemagne d'abord (MM. Mommsen, von Wilamowitz, Crönert, Mitteis, Gradenwitz, Viereck, Schmidt, Strack, Willrich), en Angleterre ensuite (MM. Kenyon, Grenfell, Hunt, Mahaffy), en Hollande (M. Naber), en Italie (M. Lumbroso), en Suisse MM. (Erman et Nicole) et enfin en France (M. Jouguet), pays où les « papyrologues » sont rares. Le caractère international de cette Revue nous garantit à la fois la qualité et la quantité des documents nouveaux qui y seront publiés et on ne peut que féliciter M. Wilcken d'avoir, en fondant ce nouvel organe, doté le monde scientifique d'un si précieux instrument de travail.

Le premier numéro de l'*Archiv* débute (pp. 1-28) par une liste classifiée, par

Digitized by Google

ordre de matières, de tous les papyrus non littéraires publiés jusqu'à ce jour. Pétitions, décrets, correspondances particulières, listes et comptes, tout cela est soigneusement ordonné en paragraphes avec une bibliographie sommaire, mais suffisante. Il suffit d'indiquer le sujet de cet article pour faire comprendre à la fois l'utilité qu'on peut en retirer et la peine qu'a dû coûter sa rédaction à l'infatigable auteur des *Griechische Ostraka*.

Un travail assez long de M. Adolf Bauer (pp. 29-47) assigne aux comptes-rendus des procès antisémites d'Alexandrie une place d'honneur à côté des *Acta sincera* de Ruinart et de Le Blant. L'article, spirituellement intitulé *Heidnische Märtyrerakten*, est rempli de rapprochements piquants entre les papyrus et les Actes chrétiens. L'auteur montre jusqu'à l'évidence le caractère apocryphe de certains détails rapportés dans les papyrus de Paris, de Gizeh et d'Oxyrhynchus, où se trouvent les comptes-rendus juridiques en question. Ce sont, dit-il, des morceaux narratifs ayant, si l'on veut, une valeur historique, mais en aucun cas une valeur officielle.

M. Hugo Willrich (de Goettingue) publie (pp. 48-56) une inscription grecque d'Égypte, demeurée inédite, comme la plupart de celles conservées avec elle dans les salles du Musée égyptien de Berlin. La copie de M. Willrich n'est pas aussi exacte qu'on aurait pu l'espérer et l'étude d'un estampage, que m'a gracieusement envoyé ce savant, m'a fourni le texte suivant :

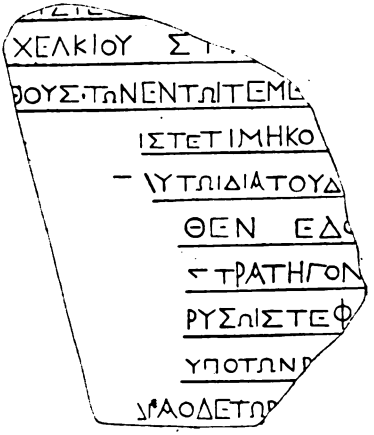


M. Théodore Reinach a communiqué récemment à l'Académie des Inscriptions une étude approfondie de ce monument, avec un essai de restitution qu'il a publié depuis dans la *Revue des Études juives*[1].

L'inscription est de la plus haute importance, car on y a trouvé nommé un fils de Chelkias, le célèbre général juif qui conduisit contre Ptolémée Lathyre les armées de sa mère la reine Cléopâtre. Cette inscription, malgré l'insuffisance de

1. Cf. *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1900, p. 173 (séance du 30 mars). *Revue des Etudes juives*, 1900, t. XL, p. 50. Je possède une troisième copie de l'inscription due au crayon habile de M. John Grafton Milne et consignée dans les carnets manuscrits de ce savant.

Digitized by Google

la copie et de la restitution qu'en a publiées M. Willrich, lui a fourni néanmoins la matière ou plutôt le prétexte d'une fort intéressante étude historique sur les colonies juives d'Égypte à l'époque ptolémaïque.

Chelkias est qualifié sur notre pierre de στρατηγός ; ce titre doit être pris au sens militaire de *général* et non pas au sens administratif de *gouverneur* (d'un nome). Ce n'est d'ailleurs pas le seul général juif que mentionne l'épigraphie gréco-égyptienne ; j'ai encore dans mes fiches une inscription inédite, copiée par M. Jouguet au Musée de Gizeh, provenant, semble-t-il, de *Tell-el-Yahoudîyeh* et nommant un Ἐλεαζαρος Νικολαου ἡγεμων et sa femme Εἰρηνη (=Salomé).

Quand un papyrus grec est enterré au Musée de Gizeh, c'est pour longtemps, s'il ne trouve pas de courageux et infatigables éditeurs comme MM. Grenfell et Hunt. Il s'agit dans l'espèce de deux papyrus de *Gebeleïn* (Pathyris), étroitement apparentés à ceux publiés par les mêmes savants dans leurs deux volumes de *Greek Papyri*. Un certain nombre d'autres documents de même provenance sont conservés à la Bibliothèque de l'Université d'Heildelberg où j'ai pu les étudier en août-septembre 1900. J'ai pu constater, après MM. Crusius et Domaszewski, que plusieurs fragments des papyrus d'Heidelberg se raccordaient avec des fragments publiés par MM. Grenfell et Hunt et permettaient plus d'une fois de reconstituer les documents presque en entier. D'autres papyrus du même lot sont à Genève, à Bruxelles et à Paris[1]. M. Nicole en a édité un tout récemment dont le double existe à Heidelberg[2]. Citons enfin le papyrus de Gizeh publié par M. Jouguet[3]. Ce dernier document est, on se le rappelle, une lettre d'un certain Platon adressée aux prêtres de Pathyris en l'an 87 ou 88, pour leur annoncer que l'armée royale vient les secourir contre les Thébains révoltés. Les deux papyrus publiés dans l'*Archiv* par M. Grenfell, antérieurs de près de quarante ans à celui étudié par M. Jouguet (an 48 d'Evergète II = 123 av. J.-C.), se rapportent aussi à une de ces séditions locales, si fréquentes vers cette date dans la Haute-Égypte : les habitants d'Hermonthis, nous ignorons pour quel motif, avaient attaqué à plusieurs reprises ceux de Crocodilopolis et leur avaient infligé une sanglante défaite. Les détails des combats sont racontés simultanément dans deux documents distincts, dont l'un au moins est une pétition adressée à Amphiklès συγγενεῖ καὶ ὑπομνηματογράφωι par les prêtres de Souchos (*Sebek*) à Crocodilopolis de Thébaïde.

Par la même occasion, MM. Grenfell et Hunt publient un testament de l'an 47 d'Evergète II (an 123), qui forme un complément utile du testament de Dryton, publié en plusieurs exemplaires, plus ou moins mutilés, dans le premier volume des *Greek papyri* édités par les deux savants anglais. Parmi les témoins ayant contre-signé le testament de Gizeh, figure précisément Esthladas, le fils du Dryton dont nous venons de parler. Dans le cas présent, le testataire Pachnoubis, fils de Taskos, est aussi déjà connu dans les papyrus de

1. Ces derniers ont été publiés par Révillout, *Mélanges sur la métrologie*.
2. Nicole, *Les papyrus de Genève*, t. II, n° 20. A la ligne 3, M. Nicole a publié sans broncher μισθοφορων γενεων pour ἱππεων. Si γενεων est bien sur le papyrus, ce dont il est au moins permis de douter, un *sic* n'aurait pas été de trop. A la l. 18, n'y aurait-il pas plutôt ἐστω que αὑτω ?
3. Jouguet, *Bull. Corr. Hell.*, 1897, t. XXI, p. 143.



Digitized by Google

Pathyris. Il n'est que juste de dire que les trois papyrus de Gizeh, publiés par MM. Grenfell et Hunt, avaient été découverts par M. Grébaut, dans un pot en terre cuite, si j'ai bonne mémoire, et que M. Jouguet les avait copiés et photographiés dès leur entrée, au Musée de Gizeh, en vue d'une publication possible.

Une lettre de M. Lumbroso à M. Wilcken (pp. 66-67) signale l'équivalence des termes ἔθνος et νομός et par suite des mots ἐθνάρχης et νομάρχης et στρατηγὸς νομοῦ.

L'article suivant (pp. 68-76), dû à M. Heinrich Erman (de Lausanne), montre l'inexactitude d'un passage de Pline : *non signat Oriens aut Aegyptus*, et l'auteur profite de cette occasion, pour exposer, très méthodiquement, tout ce que le texte et la disposition matérielle des papyrus nous apprennent sur l'usage des sceaux et des cachets dans les actes publics et privés de l'Égypte gréco-romaine.

Dans l'article suivant (pp. 77-84), le même auteur étudie la formule des *reçus* dans les papyrus et, plus particulièrement, l'emploi des mots ἔχω et ἀπέχω pour accuser réception d'un objet ou d'une somme livrée (διδόναι et ἀποδιδόναι). Le préfixe ἀπό semble surtout employé quand il s'agit de repaiement d'une somme empruntée. C'est le résultat le plus frappant des laborieuses statistiques de M. Erman.

M. Naber (de Leyde) étudie, entre autres choses, dans une série d'*Observatiunculae ad papyros juridicae* (pp. 85-91 et suite pp. 313-327), les πτώματα ou enregistrements du fisc, si fréquents sur les contracts grecs et démotiques, mais souvent si difficiles à déchiffrer. Cet article est le complément naturel de l'étude bien connue de M. Wilcken sur les *Actenstücke* de la banque royale de Thèbes.

Un article intéressant et utile de M. Gradenwitz (pp. 92-103) sur les index des publications papyrologiques termine la partie littéraire de ce numéro de l'*Archiv*. On notera tout particulièrement le paragraphe où il traite du *Konträrindex* ou index alphabétique des mots lus de droite à gauche : un exemple bien choisi lui permet d'en démontrer l'utilité par une restitution brillante d'une phrase d'un papyrus de Berlin[1].

Vient ensuite la chronique des papyrus publiés depuis le 1er janvier 1898 jusqu'au 1er janvier 1900. Voici les divisions adoptées et les auteurs responsables de la rédaction de chacune de ces parties :

I. Textes littéraires classiques : M. Crönert.

II. Textes chrétiens : M. Carl Schmidt.

III. Textes non littéraires (*Urkunden*) : M. Wilcken.

On jugera de l'importance de ces chroniques si l'on se dit qu'elles remplissent 75 pages en petits caractères. Chaque document y est longuement analysé, souvent discuté et corrigé. La lecture de cette partie de l'*Archiv* consolera tous ceux, et ils sont nombreux, que leurs moyens empêchent d'acheter les grandes publications papyrologiques. On regrette que le deuxième volume des *Oxyrhynchus papyri* de MM. Grenfell et Hunt, paru seulement en octobre 1899, n'ait pu être dépouillé par les auteurs de la chronique à temps pour être cité par eux.

1. Cf. le nouvel ouvrage de ce savant, *Einführung in die Papyruskunde*, Leipzig, 1900, in-8°, où les mêmes questions sont longuement traitées.

Digitized by Google

Néanmoins, M. Mitteis a pu quand même le mettre à profit, pour un article sur les *Neue Rechtsurkunden aus Oxyrhynchos*, où figure naturellement au premier rang la grande pétition de Dionysia (pp. 178-199 et fin p. 343-354 dans le deuxième numéro de l'*Archiv*).

M. Strack publie ensuite (pp. 200-210) un chapitre additionnel important au recueil d'inscriptions ptolémaïques qu'il a publié il y a quatre ans[1]. Ayant actuellement en fiches la matière d'un *Corpus* des inscriptions grecques d'Égypte, on me permettra de m'étendre un peu sur l'article de M. Strack où sont réunies vingt-huit inscriptions, dont cinq inédites. Au hasard de la lecture je relève les détails suivants :

N° 1. J'en possède une copie faite par M. Jouguet[2] :

ΒΑΣΙΛΕΑΓΤΟΛΕΜΑΙΟΝ
ΣΩΤΗΡΑΔΙΟΔΟΤΟΣΑΧΑΙΟΥ

N°s 4, 11 et 12. Ces trois inscriptions sont aujourd'hui exposées au Louvre, dans l'embrasure d'une fenêtre au pied de l'escalier Daru.

N° 18 *a*. Trouvé à Mit-Rahineh (Memphis) en même temps qu'un buste viril imberbe et que trois casques en pierre. Est actuellement à Paris, en dépôt au Musée Guimet, mais appartient à M. Paul Philipp, marchand d'antiquités, qui a eu l'obligeance de me permettre d'en prendre le calque ci-joint :

ΥΠΕΡΒΑΣΙΛΕΩΣΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥΚΑΙ
ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣΚΛΕΟΠΑΤΡΑΣΘΕΩΝ
ΕΠΙΦΑΝΩΝΚΑΙΕΥΧΑΡΙΣΤΩΝ ΘΕΟΥ
ΜΕΓΑΛΟΥΣΕΜΕΝΟΥΦΙΟΣ
ΣΕΜΕΝΟΥΦΙΣ ΦΑΝΕΥΙΟΣ

A la dernière ligne, la lecture Φανευιος est certaine. Une copie demeurée inédite fut prise au Caire en janvier 1899 par M. Bénédite, qui me l'avait fort aimablement communiquée.

N° 26 *a*. L'inscription peut être datée avec certitude du 1er siècle de notre ère, grâce à la suivante que je reproduis d'après M. Sayce, son seul éditeur, à ma connaissance[3].

L ΓΠΤΟΥΚΑΙCΑΡΟC ΤΟΥΚΥΡΙΟΥ ΘΕΟΙC CΩΤΗΡCΙ
ΗΡΑCΑΠΟΛΥCΙΔΟC[ΙΕΡΩ]ΠΟΙΟC[ΚΑΙ]ΑΡΧΙΠΡΥΤΑΝΙC
Ο ΟΙΚΟΔΟΜΗCΑC ΤΟ ΙΕΡ[ΟΝ] ΘΕΟΝ CΩΤΗΡΩΝ (*sic*)

1. Max L. Strack, *Die Dynastie der Ptolemaeer* (Berlin, 1897, in-8°), pp. 215 à 290.

2. Σ et Μ affectent sur la pierre la forme ϹΜ. Appartient aujourd'hui à M. G. Louis, du Caire (cf. Botti, *Bull. Soc. arch. Alex.*, I, 1898, p. 40, n. 4, et II, 1899, p. 75).

3. Sayce, *Academy*, 14 mai 1892, t. XLI, n° 1045, p. 476. Carrières du *Gebel-et-Toukh*, près Ptolémaïs.

Digitized by Google

ΕΚ ΤΟΥ ΙΔ[ΙΟΥ] ΕΠΕΙΦ[Ι] ΙΓ ΕΠΑΓΑΘΩΙ
ΤΟΝΟΣ ΛΑΞΟΠΤΟΛΕΜΑΙΣ ΣΩΤΗΡΠΑΛΕΜΟΥΣ
ΑΜΜΩΝΙ[ΟΣ] ΣΑΡΑΠΙΩΝ ΣΩΤΗΡΟΣ
ΕΠΑΓΑΘΩΙ

M. Sayce lit comme il suit le début de l'inscription : Ετους γ' π(αλαχης) του Καισαρος του κυριου, θεοις Σωτηρσι, Ηρας απο Λυσιδος [ιερω]ποιος [και] αρχιπρυτανις. Et voilà le panthéon gréco-égyptien enrichi d'une nouvelle déesse, Hera de Lysis, ville nouvelle dans la géographie antique.

Heureusement que d'autres inscriptions de la même carrière[1] mentionnent un certain Ηρακλης Λυσιδος. On peut noter que { ΗΡΑΣΑΠΟ / ΗΡΑΚΛΗΣ } se correspondent lettre pour lettre, ce qui explique l'erreur de M. Sayce. A la ligne 1, au lieu de L γ π του, il faut semble-t-il, lire Lγ Τιτου Καισαρος του κυριου, ce qui nous reporterait à l'année 81 de notre ère[2]; d'autres graffites de la même carrière sont de l'année 90 ou 91.

Je voudrais pouvoir profiter de l'occasion pour compléter la liste de Strack en reproduisant ici les quelques inscriptions dont il n'a pas eu connaissance et dont je possède des copies. Mais les auteurs de ces copies, MM. Jouguet et Milne ayant le désir, fort légitime, de publier eux-mêmes les premiers les textes qu'ils ont été les premiers à copier, je me bornerai ici à quelques indications très sommaires[3] :

*a*) Le décret bilingue mentionné par Strack (p. 210) d'après Botti est aujourd'hui au Musée de Gizeh, où l'ont copié successivement M. Jouguet et M. Milne : il contient un long protocole de l'an 112 avant notre ère au nom de Cléopâtre III et Soter II.

*b*) Karnak. — Inscription citée dans le *Bulletin de l'Institut égyptien*, 1897, p. 304, n° 31969; copiée jadis par M. Jouguet au Musée de Gizeh, elle est passée au Musée d'Alexandrie où M. Milne l'a tout récemment dessinée : c'est une dédicace à Ammon, Pan, Apollon, Hermès et Héracles pour le salut de Cléopâtre III et Soter II (?). Publiée par Botti, *Bull. Soc. arch. Alex.*, I (1898), p. 42, n. 9.

*c*) Erment. — Inscription importante du règne de Ptolémée XIII Neos Dionysos et de sa femme Cléopâtre Tryphène (env. 80-70 av. J.-C.). C'est un fragment de décret mentionnant un [νο]μαρχης του Παθυριτου.

*d*) Ptolémaïs. — Fragment d'un décret ptolémaïque copié par M. Milne au Musée d'Alexandrie.

*e*) Haouara (?). — Petite épitaphe, aujourd'hui au Louvre, datée de *l'an 36* (de Philométor) *qui est aussi l'an 1* (d'Eupator).

1. Par exemple celle-là même que publie M. Strack dans son article, n° 26 *a*.
2. Comparez une inscription de Kalabcheh (Lepsius, n° 433) : ετους τριτου Τιτου του κυριου.
3. Au moment de donner le bon à tirer, je reçois le *Bull. Soc. arch. Alex.* J'y trouve deux inscriptions inédites de Philadelphe (Naucratis et Alexandrie), t. I (1898) p. 39, n. 1 et p. 40, n. 3, et un fragment p. 41, n. 6, mentionnant Ptolémée et Bérénice.

Digitized by Google

*f*) Alexandrie (Musée d'Alexandrie). — Dédicace à Zeus Sôter et à la Déesse Syrienne par deux prêtres macédoniens, pour le salut d'Épiphane et de sa famille. Copiée par M. Milne, publiée par Botti, *l. c.*, p. 41, n. 8.

*g*) Alexandrie. — Fragment d'inscription mentionnant un roi (?). Botti, *Bull. Inst. ég.*, 1897, p. 39. Je citerai en outre quelques inscriptions étrangères, comme celles de Magnésie publiées par M. Kern dans son grand ouvrage, une stèle d'Eresos (*C. I. gr. Ins.*, II, 527, l. 6) et deux fragments trouvés en Syrie, brillamment restitués par M. Clermont-Ganneau (*C.-R. Acad. Inscr.*, 1900, p. 537).

Le premier fascicule de l'*Archiv* se termine par un compte rendu bibliographique de M. Croenert (Mayser, *Gramm. d. gr. Pap. aus d. Ptolemaeerzeit*) et enfin par un rapport de MM. Grenfell et Hunt sur leurs fouilles en 1898-99 à Theadelphia, Euhemeria et Philoteris dans le Fayoum. Ce rapport est extrait de l'*Archaeological Report* 1898-99 de l'*Egypt Exploration Fund*.

Le deuxième numéro de l'*Archiv* n'est pas moins intéressant que le premier. En tête, un long article de M. von Wilamowitz-Möllendorff sur deux inscriptions métriques de l'époque d'Evergète II, trouvées à El-Hassaïa près d'Edfou (p. 219-226). Ces deux inscriptions ont été publiées par M. Jouguet (*B. C. H.*, XX, 191) et c'est d'après lui que les donne M. von Wilamowitz, qui a aussi eu à sa disposition des copies de M. von Bissing. L'auteur semble n'avoir pas remarqué dans *B. C. H.* un deuxième article de M. Jouguet où il rectifie plusieurs lectures et où il indique la provenance véritable des inscriptions[1].

Les variantes fournies par la collation des deuxièmes copies de M. Jouguet avec les lectures proposées par M. von Wilamowitz sont insignifiantes[2].

Ce qui est plus intéressant, c'est que, dans cet article, M. Jouguet publie *deux autres* inscriptions métriques dont l'une au moins est de même époque et de même provenance que les deux étudiées par M. Wilamowitz, ce qui porterait à quatre le nombre des poèmes d'El-Hassaïa. On connaît même une cinquième inscription métrique d'*El-Hassaïa*, étroitement apparentée aux quatre précédentes et que ne citent pourtant ni M. Jouguet ni M. von Wilamowitz. Elle a été publiée par Miller dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*[3], d'après une copie de M. Maspero et avec une restitution de M. Henri Weil. La pierre, jadis à Boulaq, est aujourd'hui au Musée d'Alexandrie. J'en possède une copie qu'a prise tout récemment M. J. G. Milne.

L'Égypte ne nous avait pas encore fourni de ces *palimpsestes* qui ont fait la gloire d'un Angelo Mai[4]. M. Wilcken comble cette lacune en publiant (pp. 227-272) six feuillets de parchemin achetés par lui à Thèbes. Sous une écriture copte du XIIe siècle, le savant professeur de Würzburg a découvert les restes d'un texte grec en onciales qu'on peut dater sans grandes chances d'erreur du VIIe. Par une de ces malchances fatales devant lesquelles on se résigne, faute de pouvoir faire autre chose, un incendie, éclaté subitement en rade de Hambourg,

1. *B. C. H.*, t. XX, pp. 459-466.
2. Deuxième épigramme, l. 19 : ξεινε [δ'] ἔροις; l. 21 : ἐξοδίης.
3. *B. C. H.*, 1885, t. IX, p. 144 (cf. p. 131).
4. Cf. pourtant Kenyon-Crum, *Journal of theological Studies*, t. I, p. 415.

Digitized by Google

détruisit jusqu'au dernier feuillet, non seulement le palimpseste, mais encore tous les autres papyrus découverts en Égypte par M. Wilcken dans ses fouilles d'Heracleopolis. Martin Smetius et Marangoni ont inauguré une liste que M. Wilcken n'aura sans doute pas l'honneur peu enviable de clore.

Heureusement que M. Wilcken avait déjà copié toute la face intérieure (côté chair) de six feuillets sur sept, et que, par un hasard providentiel, il avait pu se procurer en Égypte une édition des *Erotici graeci* de Didot où se trouve reproduite une partie du texte qu'il déchiffra sur le palimpseste de Thèbes et qui n'était autre que le *Chaereas et Callirhoe* du romancier Chariton, déjà connu et publié, suivi d'un roman inconnu, les *Aventures de la belle Chione*.

Chariton aurait vécu au v^e^ ou au vi^e^ siècle, et le *codex Thebanus rescriptus* étant du vii^e^, nous aurions, dit M. Wilcken, eine *recht alte Tradition*; d'autant plus que nous ne connaissions jusqu'ici l'ouvrage de Chariton que par un manuscrit florentin du xiii^e^ ou du xiv^e^ siècle. C'est du moins ce qu'affirme M. Wilcken. Sur la foi de Dithmar Müller, de Mallinkrot et de Huet d'Avranches, Fabricius cite, il est vrai, un second manuscrit, conservé à la Bibliothèque du Vatican[1]. Je n'ai trouvé ce manuscrit mentionné dans aucun des catalogues publiés des manuscrits grecs de la Vaticane (fonds Palatin Ottobonien, etc.) : il s'agit sans doute d'un *codex Vaticanus* proprement dit. On voudrait savoir si le texte de ce ms. n'est peut-être pas mieux qu'une simple copie du *Florentinus*, seule autorité citée par Hercher et M. Wilcken.

Un hasard singulier a fait sortir de terre depuis la publication de M. Wilcken un troisième manuscrit du roman de Chariton : c'est un papyrus du ii^e^ ou du iii^e^ siècle découvert dans le Fayoum à Kôm-Ushîm (*Karanis*) par MM. Grenfell et Hunt et publié par eux dans leur nouveau volume *Fayûm towns and their papyri*.

Voilà Chariton réhabilité, transporté par coup de pioche du vi^e^ au ii^e^ siècle et surtout établi maintenant comme romancier très populaire en Égypte, car ce n'est sans doute pas un hasard qui nous a fait découvrir dans la vallée du Nil ces deux manuscrits du même auteur, manuscrits d'une date fort différente et trouvés à quelques centaines de kilomètres l'un de l'autre.

Par une comparaison minutieuse des deux textes du *Florentinus*, et du *Thebanus*, M. Wilcken arrive à établir l'existence de deux rédactions différentes du roman, rédactions représentées par ces deux manuscrits. Ces deux rédactions seraient dérivées toutes les deux d'un archétype plus prolixe, aujourd'hui perdu et dont elles ne seraient que des abréviations. Le papyrus de Karanis appartiendrait dans ce cas à la même famille que le *Florentinus*, avec lequel il ne présente que des variantes insignifiantes et qui permettent en plusieurs endroits d'améliorer le texte des éditions.

1. Fabricius, *Bibliotheca graeca*, Ed. I, t. VI, p. 823 : « Charitonis Aphrodisiensis de Chaerea et Callirhoe amatoriarum narrationum libri VIII, etiam hoc opus eodem in loco [*i. e. Florentiae* in Monasterio S. Virginis] occurrere testatur Montfauconius. Sed et in Vaticana Bibliotheca exstat teste Huetio pag. 69 et Mallincrotio in paralipom. de Hist. Graecis, ex Dithmaro Mullero Tremoniensi, editore eroticorum Andreae Capellani. »

Digitized by Google

Du roman de la *Belle Chione* il ne reste malheureusement que quelques lignes. Il s'agit d'une princesse que divers périls viennent assaillir; M. Wilcken s'est efforcé, sans grand succès, de restituer l'action, mais nous avons vraiment trop peu de chose pour pouvoir émettre sur cet ouvrage un jugement sérieux.

M. Wilcken termine en nous donnant une nouvelle collation du texte d'un papyrus de Berlin où sont racontées les amours de Metiochos et de Parthenopè. Cette collation a fourni à l'auteur d'utiles corrections au texte publié jadis par Krebs avec un commentaire de MM. Kaibel et Robert[1].

L'article suivant (pp. 273-284), signé Mommsen, est consacré à l'étude de la monnaie dans l'Égypte romaine. L'auteur y fait un historique rapide des équivalences successives des monnaies ptolémaïques en argent et en cuivre, avec les deniers impériaux en argent. Il s'efforce de classifier et d'expliquer les différents noms de monnaies que nous fournissent les papyrus et de jeter un peu de lumière sur toute une série de problèmes qui sont parmi les plus arides, les plus ingrats et les plus embrouillés de ceux que soulève la papyrologie (cf. p. 277 ses remarques sur le papyrus latin de Genève).

On n'ignore pas que les papyrus découverts au Fayoum il y a dix ans par M. Petrie et qui nous ont fourni tant de documents précieux d'époque ptolémaïque ont été publiés par M. Mahaffy dans deux volumes rares et coûteux. Avec l'aide d'un nouveau « papyrologue », M. Smyly, leur premier éditeur se propose de les republier à un prix plus accessible, revus, corrigés et surtout considérablement augmentés[2]. A titre de spécimen, M. Mahaffy nous donne dans l'*Archiv* (pp. 285-290) la réédition d'un document important de l'époque d'Evergète I. C'est une pétition adressée au roi (?) par un individu dépossédé d'un terrain lui appartenant. Il joint à sa plainte une série de pièces justificatives, datées de différentes années du règne de Soter et de Philadelphe et qui constituaient à cette date la jurisprudence de la question débattue. Deux de ces documents portent sur la corruption de fonctionnaires et sur l'occupation violente des terres assignées aux soldats. Un troisième document, moins facile à comprendre, distingue les σταθμοί et les κλῆροι, mais nous renseigne mal sur la valeur précise de ces deux termes.

M. Lumbroso (pp. 291-292) découpe dans Philon, *De somniis*, un passage peu connu et l'envoie à l'*Archiv*. C'est un discours adressé par un préfet romain, sans doute un préfet d'Égypte, aux Juifs d'Alexandrie. Ce beau morceau littéraire est qualifié fort justement par l'archéologue italien de *curiosissimo saggio di eloquenza governativa e vicereale*.

On sait, ou peut-être ne sait-on pas, que le Musée de Boulaq possède une collection assez importante de papyrus grecs, dont M. Jouguet a dressé le catalogue détaillé. Ce catalogue, où seront reproduits jusqu'aux moindres fragments, paraîtra dans un des prochains fascicules des *Mémoires de la Mission française du Caire*[3]. C'est un des papyrus qui y figureront qui est publié dans l'*Archiv*

1. *Hermes*, t. XXX, pp. 144 seqq.
2. Cf. notamment Mahaffy dans l'*Athenaeum* du 1er avril 1899, n° 3727, p. 398.
3. Il existe un second catalogue de ces papyrus dressé par M. Grenfell pour le compte du gouvernement égyptien (cf. Grenfell, *Archiv*, p. 56).

Digitized by Google

(pp. 293 à 312), par MM. Collinet et Jouguet, sous le titre : *Un procès plaidé devant le* juridicus Alexandreae, *dans la seconde moitié du* IVe *siècle après J.-C.* Il offre la particularité rare et intéressante, mais non unique, d'être bilingue : c'est le compte-rendu d'un procès extrait des registres officiels : toutes les dépositions, tous les interrogatoires, tous les ordres du juge sont en grec : le latin, langue officielle, sert à exposer les phases de la procédure, à annoncer en cinq ou six mots chaque déposition, etc.

Les personnages nommés sont peu intéressants, si l'on en excepte le *juridicus* Flavius Gennadius. Le thème du procès, discussion éternelle sur un héritage à diviser en quatre parts, est loin d'être passionnant. Néanmoins la rareté d'un pareil document, le jour qu'il jette sur la procédure en 350 et la clarté minutieuse et vraiment scientifique avec laquelle il a été publié, *traduit* et commenté, font de l'article de MM. Collinet et Jouguet un des plus intéressants de ce numéro de l'*Archiv*.

La pétition de Dionysia, découverte à Oxyrhynchus par MM. Grenfell et Hunt, est sans aucun doute le document le plus précieux que nous ayons encore sur le rôle juridique du préfet d'Égypte. Mais, malgré les laborieuses recherches de ses premiers éditeurs, bien des points étaient demeurés mal expliqués, d'autant plus que l'état extrême de mutilation des premières colonnes du texte nous a privés de l'exposé précis de la situation. M. Gradenwitz essaye à son tour dans l'*Archiv* (pp. 328-335) d'éclaircir quelques-uns des détails les plus obscurs de ce texte. Une nouvelle collation du papyrus lui a fourni quelques variantes utiles, quelques petites rectifications au texte publié. Mais le nombre restreint (cinq seulement) de ces lectures nouvelles prouverait une fois de plus, si c'était nécessaire, l'excellence des copies de MM. Grenfell et Hunt.

M. Zereteli, de Saint-Pétersbourg, publie une bonne phototypie du papyrus n° 815 des *Griechische Urkunden* du Musée de Berlin. C'est uniquement au point de vue paléographique qu'il étudie ce document, écrit en langue grecque, et où il reconnaît une écriture *latine* presque identique à celle d'un papyrus latin publié par MM. Grenfell et Hunt[1]. C'est ce qui a motivé le titre de l'article : *Ueber die Nationaltypen in der Schrift der Griechischen Papyri* (pp. 336-338).

Une étiquette de momie avec une longue inscription à l'encre, étiquette trouvée, semble-t-il, à Erment et conservée aujourd'hui à la Bibliothèque de Strasbourg, fournit à M. Spiegelberg (pp. 339-342) l'occasion d'une étude fort intéressante sur une divinité égyptienne peu connue : le taureau *Bouchis* mentionné par Macrobe (*Sat.* I, XVI, 20) et dont le nom entre dans la composition de plusieurs noms d'hommes, fournis par les papyrus et les ostraca. *Bouchis* est qualifié tour à tour de dieu vivant (τοῦ θεοῦ ζωοῦ Βοῦχιν, *sic*[2]) et de dieu mort (Οσορβοῦχις), de même qu'on a Ἄπις et Ὀσοράπις (= Σαραπις). L'article de M. Spiegelberg montre combien peuvent être fécondes les recherches sur l'onomastique égyptienne et l'on comprend le sujet proposé aux candidats à la

1. D'autres exemples d'écriture grecque à aspect latin sont cités par Grenfell, *Fayûm towns*, p. 154, et *Oxyrhynchus*, I, p. 189.
2. On hésite à traduire « le dieu animal ». Le grec de cette étiquette présente, du reste, plus d'une faute grossière.

Digitized by Google

*Charlottenstiftung* de cette année : *Die griechischen Doppelnamen in Aegypten.*

Le deuxième numéro de l'*Archiv* se termine par un long article de M. Wilcken sur les deux ouvrages les plus récents traitant de la paléographie des papyrus : le manuel de M. Kenyon et les *Schrifttafeln* de M. Wessely. M. Wilcken a trouvé moyen, à propos de ces deux ouvrages, d'étudier rapidement une foule de questions importantes : *recto* et *verso* des papyrus, *Buchschrift* et *Urkundenschrift*, les fac-similés de papyrus, la tachygraphie, les abréviations, les onciales *rondes* et *ovales*, etc.

Saluons pour finir, avec M. Wilcken, la mémoire de Fritz Krebs, l'infatigable éditeur des papyrus de Berlin, aussi distingué égyptologue qu'habile et consciencieux paléographe.

Et maintenant, souhaitons une longue vie à l'*Archiv für Papyrusforschung*[1] !

SEYMOUR DE RICCI.

Bernard P. GRENFELL, Arthur S. HUNT et David G. HOGARTH. **Fayûm towns and their papyri**, with a chapter by John Grafton MILNE, *Egypt Exploration Fund, graeco-roman branch, third memoir.* Londres, octobre 1900, in-4 (cartonné), pp. XVI-374 et 18 planches, dont quatre en phototypie.

C'est dans les courts instants de loisir que leur laisse la publication de *Tebtunis* I, des *Amherst papyri* I et II, de leurs articles dans l'*Archiv für Papyrusforschung*, sans parler de leur campagne annuelle de fouilles en Égypte, que MM. Grenfell et Hunt trouvent moyen de publier, tous les ans, un nouveau volume, dans la série qu'ils ont si brillamment inaugurée avec les tomes I et II des *Oxyrhynchus papyri*. Pour faire comprendre la somme de travail représentée par leur nouveau volume, suffira-t-il de dire qu'on y trouve publiés ou analysés plus de quatre cents textes nouveaux? Que la plus grande partie des documents sont traduits, chose que bien peu de gens ont le courage de faire? Qu'un commentaire aussi précis qu'abondant rend le volume accessible au premier helléniste venu, ce qui n'est pas toujours le cas pour les ouvrages où sont publiés les papyrus? Je fais appel ici à tous ceux qui ont déroulé et reconstitué de leurs mains un papyrus grec et qui l'ont ensuite copié et publié : où MM. Grenfell et Hunt trouvent-ils le temps matériel nécessaire pour publier ces ouvrages qui peuvent s'offrir sans crainte aux critiques les plus minutieusement sévères?

La première partie du volume contient un essai rapide de géographie du Fayoum depuis l'époque la plus reculée jusqu'à nos jours; une carte bien nécessaire et très suffisante, quoique un peu primitive et à petite échelle, coordonne les renseignements fournis dans la première partie et permet plus aisément au lecteur de se retrouver dans la seconde qui est le journal des fouilles. On lira avec le plus grand intérêt les indications fort détaillées données par l'auteur sur les méthodes pratiques à suivre quand on cherche à découvrir les

1. Comptes-rendus déjà publiés des fascicules I et II : Wilcken, *Mittheil. Teubner*, 1900, pp. 12-14 ; X... *Athenaeum*, 21 avril 1900, n° 3782, pp. 496-497 et 20 octobre 1900, n° 3808, pp. 505-506.

Digitized by Google

papyrus : l'excellence des résultats obtenus par M. Grenfell nous inspire pleine confiance en la vertu des procédés qu'il préconise.

M. Hogarth s'est chargé d'exposer en détail (pp. 27-42) le récit des fouilles faites par M. Grenfell et lui, au cours de l'hiver 1895-96, dans le nord-est du Fayoum, d'abord à *Kôm-Ushîm* et ensuite à *Umm-el-'Atl*, que les papyrus appellent respectivement Καρανίς et Βαχχιάς. A Karanis ils découvrirent un petit temple gréco-romain avec cinq inscriptions grecques toutes d'époque impériale[1], sauf une qui paraît ptolémaïque et que l'éditeur attribue au Ier siècle avant notre ère; elle est datée de l'an XVIII d'un roi dont le nom est omis, selon l'usage ptolémaïque. S'il s'agit de Ptolémée XI Alexandre, l'inscription serait de l'été 96; s'il s'agit, au contraire, de Ptolémée XIII Neos Dionysos, cela nous reporterait à l'an 63 avant notre ère. Les autres inscriptions ne présentent pas de difficultés sérieuses d'interprétation, sauf le n° III dont les deux dernières lignes sont extrêmement effacées. C'est avec les plus grandes réserves qu'on peut proposer de lire à la ligne 3 : τὸ διπνητήριον ιγ' τραπ[εζ(ῶν) καὶ] φρέατα δύο... L'éditeur n'a pas remarqué que, tandis que l'inscription ptolémaïque est du mois de Mesori, les trois dédicaces impériales, dont le caractère officiel ressort de leur position sur les linteaux des portes, sont datées respectivement d'Επειφ (n° 4), d'Επειφι ΙΓ (n° 2) et d'Επειφι ΙΕ (?) (n° 4). Je proposerais de lire : Επειφι ΙΓ sur le n° 4 et de considérer cette date comme celle de la fête locale annuelle en honneur du dieu. Ces inscriptions montrent que le temple était dédié à *Pnepherôs* et *Petesouchos*.

Quant aux papyrus, les fouilleurs indigènes avaient fait leur œuvre et c'est à Chicago et à Berlin que nous voyons conservés les documents découverts à *Karanis*. Néanmoins MM. Grenfell et Hunt y trouvèrent encore quelque chose à glaner avant de se transporter à *Bacchias*, où les fouilles furent beaucoup plus productives. Dans les maisons de la ville antique les explorateurs découvrirent, outre de nombreux fragments de papyrus, un certain nombre d'objets usuels, fragments de meubles, vases, etc. Les nécropoles de *Karanis* et de *Bacchias* contenaient peu d'antiquités et pas de papyrus.

MM. Grenfell et Hunt reprennent ensuite la plume (pp. 43-64) pour nous raconter leur campagne de 1898-99. Cette fois ils ont exploré le sud-ouest du Fayoum et deux nouveaux centres antiques nous ont été révélés : *Kasr-el-Banât*, l'antique *Euhemeria* et *Theadelphia*, aujourd'hui *Harît*. Les papyrus y étaient plus nombreux qu'à Karanis ou qu'à Bacchias, surtout à *Euhemeria*. Les nécropoles de ces deux villes fournirent aux explorateurs une belle série d'antiquités. A *Kasr-el-Banât* on découvrit la deuxième moitié d'une longue et belle inscription ptolémaïque, malheureusement difficile à lire et à comprendre; c'est une pétition adressée à un Ptolémée (Épiphane ou Philométor, ou peut-être Neos Dionysos) par un personnage inconnu. Il y demande, semble-t-il, le droit d'asile pour un temple nouvellement fondé, sans doute à Euhemeria. Il prie le roi d'ordonner à Heris συγγενὴς καὶ ὑπομνηματογράφος d'écrire au stratège du

1. Ces inscriptions étaient déjà publiées en minuscules dans l'*Annual archaeological report of the Egypt Exploration Fund* pour 1895-96, p. 16. On trouvera des vues photographiques du temple dans Milne, *History of Egypt*, t. V, pp. 35, 37 et 43.

Digitized by Google

nome (pour l'avertir du droit accordé). Ce dernier (?) devra faire graver sur une stèle la pétition (ἐντεύξις) et le décret (χρηματισμός) qui l'a suivie. La pétition se termine par la formule τούτου δὲ γενομένου ἔσομαι εὐεργετημένος · διευτύχει. De même les prêtres de Philae, écrivant à Evergète et à Cléopâtre (*C. I. Gr.*, 4896), emploient comme phrase finale ces mots : τούτου δὲ γενομένου ἐσόμεθα καὶ ἐν τούτοις καὶ τὸ ἱερὸν τὸ τῆς Ἴσιδος εὐεργετημένοι · εὐτυχεῖτε. Ce n'est d'ailleurs pas la seule analogie entre les deux pétitions d'*Euhemeria* et de *Philae*[1].

Puis vient sur notre stèle le χρηματισμός d'un laconisme remarquable : Ἔτους ιγ' Ἥριδος · γεινέσθω « An 13 (décision) d'Héris : ainsi soit fait. »

Enfin nous trouvons la mention ἔγραψε Πτολεμαῖος Διδύμου κοινὸς γραμματεύς. Ce fonctionnaire n'est pas aussi nouveau que le croient les éditeurs anglais[1] : c'est bien lui, semble-t-il, que désigne le passage suivant d'un long décret honorifique, trouvé dans la Haute-Égypte à *Ptolémaïs* (Menchiyeh) et publié jadis par Miller[2] : ἀναγράψαι δὲ καὶ τὸν γραμματέα τοῦ κοινοῦ Δήμαρχον τὸ ψήφισμα τόδε εἰς στήλην καὶ ἀναθεῖναι πρὸ τοῦ νεὼ τοῦ Διονύσου.

Dans le chapitre suivant (pp. 64-74), M. Milne, l'auteur d'un ouvrage récent sur l'Égypte romaine, a trouvé moyen, grâce à d'ingénieuses statistiques, de donner un peu de vie à un inventaire, nécessairement aride, des monnaies trouvées par MM. Grenfell et Hunt dans leurs fouilles. Il émet l'hypothèse séduisante que les jetons en plomb avec les noms des nomes auraient été de véritables monnaies de très petite valeur.

Viennent ensuite les textes des papyrus recueillis. Les fragments littéraires sont au nombre de dix et les textes non littéraires au nombre de cent vingt-neuf. La moisson moins belle sans doute qu'à Oxyrhynchus, n'en est pas moins des plus intéressantes et les textes recueillis sont de contenu assez varié pour que la lecture n'en soit en rien monotone.

I. J'ai cité plus haut ce manuscrit qui nous a conservé un fragment important d'un roman connu de Chariton d'Aphrodisias, *Les aventures de Chaereas et de Callirohé* (l. IV, ch. II-III).

II. Fragment lyrique en vers anapestiques dimètres. Le sujet paraît être le récit d'une descente aux enfers. Les tableaux sanglants y abondent; l'allure générale du morceau est des plus singulières et ne rappelle rien de connu. Il est regrettable que nous n'ayons là qu'un fragment d'une cinquantaine de vers et que ces vers soient si difficiles à lire et à comprendre.

III. Fragment d'un commentaire des *Topiques* d'Aristote, commentaire qui paraît antérieur aux plus anciens des nombreux travaux d'exégèse aristotélique que mentionnent les auteurs. Les passages cités d'après le philosophe sont presque entièrement conformes à la vulgate.

IV. Petit fragment du chant VIII de l'*Iliade* (vv. 332-336 et 362-369) avec

1. Par exemple : δέομαι σοῦ τοῦ Νικηφόρου θεοῦ (Euh.) et δέομεθ' ὑμῶν, θεῶν μεγίστων (Phil.) et le passage suivant de la pierre de Philae : συντάξαι Νουμηνίωι τῶι συγγενεῖ καὶ ἐπιστολογράφωι γράψαι Λόχωι τῶι συγγενεῖ καὶ στρατηγῶι τῆς Θηβαίδος κ. τ. λ. ...ἡμῖν διδόναι τοὺς καθήκοντας περὶ τούτων χρηματισμοὺς ἐν οἷς ἐπιχωρῆσαι ἡμῖν ἀναθεῖναι στήλην ἐν ᾗι ἀναγράψομεν τὴν γεγονυῖαν ἡμῖν ὑφ' ὑμῶν περὶ τούτων φιλανθρωπίαν κ. τ. λ. comparé au passage analysé plus haut de la stèle d'Euhemeria.

2. *Bull. Corr. Hell.*, 1885, t. IX, p. 132.

Digitized by Google

des variantes aux vers 366 et 369, assez difficile à expliquer, étant donnée la mutilation extrême du papyrus. Époque ptolémaïque.

V. Homère. *Iliade*, ch. I, vv. 404-447. Époque romaine. Beau papyrus reproduisant, sans variantes importantes, le texte de la vulgate.

VI. Homère. *Iliade*, ch. XXI, vv. 26-41. Époque d'Auguste. Très belle écriture, pas de variantes intéressantes.

VII. Homère. *Odyssée*, ch. VI ; fragments de 36 vers compris entre les vv. 201 et 328. Une seule variante à noter au v. 296 : [ἅσ]τυ διέ[λθωμεν]. On n'a pas encore expliqué pourquoi on a seulement une dizaine de papyrus de l'*Odyssée*, tandis que, si j'ai bien compté, on en connaît plus de cinquante de l'*Iliade*.

VIII. Démosthène, III^e *Philipique*, pp. 121-122.

IX. Euclide, l. I, théor. 39 et 41. Présente avec les manuscrits plus récents des variantes si considérables qu'il paraît appartenir à une autre rédaction du texte. On avait déjà trouvé (*Oxyrhynchus*, I, 58, n. 29) un fragment d'Euclide sur papyrus, mais, cette fois, sans variantes significatives.

X. Petit fragment latin que les éditeurs n'ont pas réussi à identifier. Plus heureux, ou mieux outillé, M. Plasfeld[1] y a reconnu une proclamation adressée aux légionnaires par l'empereur Trajan et dont le texte nous est conservé par Ulpien (*Dig.*, 29, I, 1). Voici d'ailleurs le fragment avec les suppléments :

*cu*MINNOTITI*lam meam prolatum sit subinde*
TESTAMENTA*a commilitonibus relicta*
PROFESSIQVAE*possint in controversiam de-*
DVCISIADDILIGE*ntiam legum revocentur et*
OBSERVANT*iam secutus animi mei integri-*
TVDINEMER*ga optimos fidelissimosque com-*
MILITONES*simplicitati eorum consulendum*
EXISTIMAVI*ut quoquo modo testati fuissent*
RATAESSE^T*eorum voluntas faciant igitur*
MILITES*testamenta quo modo volent*
FACIA*nt quo modo poterint sufficiatque*
*ad bonorum suorum divisionem faciendam*
*nuda voluntas testatoris.*

XI. Pétition adressée à Cléopâtre III et Soter II, par Demetrios, fantassin établi à Euhemeria : il a prêté à Théotimos, fils de Philéas, πέρσης τῆς ἐπιγονῆς, un certain nombre d'*artabai* de blé que celui-ci refuse de lui rendre. Notre papyrus vient sans doute des papiers de Theotimos, puisqu'il a été trouvé dans la même maison que le n° VII. Ce deuxième papyrus contient le texte d'une pétition adressée, dix ans plus tard, à Cléopâtre III et à Ptolémée Alexandre par le même Theotimos, fils de Philéas, qui est devenu dans l'intervalle μυσὸς

1. *Wochenschr. class. Phil.*, 1901, col. 141-142.

Digitized by Google

τῆς τετάρτης ἱππαρχίας, ἑκατοντάρουρος. Cette transformation d'un Persan en un Mysien suffirait, à elle seule, à établir le caractère purement militaire de ces dénominations, qu'on a prises souvent pour de véritables ethniques. Dans cette pétition il se plaint de voies de fait commises sur sa personne et demande qu'on poursuive les coupables. Dans la même maison, MM. Grenfell et Hunt ont encore trouvé deux documents qu'ils analysent plus loin (p. 312) : une lettre adressée à Theotimos et une troisième pétition, malheureusement mutilée.

Les nos XIII à XVIII sont encore des documents ptolémaïques : lettres relatives aux contributions, reçu de contributions, ordres de paiement, reçus de banquiers. Quoique sans grand intérêt pour le commun des lecteurs, la rareté des papyrus ptolémaïques du Fayoum nous fait un devoir de signaler tout particulièrement cette série de documents.

Le no XVIII est un texte littéraire d'une importance telle que je le transcris ici *in extenso* : c'est une lettre adressée par Hadrien mourant à son fils adoptif, l'empereur Antonin le Pieux : les œuvres littéraires d'Hadrien nous sont parvenues, on le sait, par les voies les plus diverses, et de récents travaux ont trop attiré sur elles l'attention, pour que la découverte d'un fragment de l'une d'elles sur un papyrus d'Égypte ne présente pas un véritable caractère d'actualité :

[Αυτοκρ]ατωρ Καισαρ Αδριανος Σεβαστος Αν[τ]ωνινῳ [τ]ῳ τειμιωτατω χαιρειν. Οτι ουτε αω[ρει ουτ]ε αλογως ουτε οικτρως ουτε απροσδοκητω[ς ουτε α]νοητως απαλλασσομαι του βιου προ. . . . . οναι ει και παρατυχοντα μοι νοσηλευο[ντα και παρα]μυθουμενον κα: προτρεποντα δι. . . . . [α]δικειν ως ευρον και απο τοιου[τ . . . . . ψαι ου μα Δε[ι']ως (ou bien ουμαι δε ως) φ[ο]ρτικον λογο[. . . . . καν (?)... αυτων των πραγματων απλην [τε και ακριβ]εστατην μνημην ποιουμενος ε. . . . . και ο μεν φυσει πατηρ γενομεν[ος. . . . τεσσαρα]κοντα βιωσας ετη ιδιωτης μετ[ηλλαξε ..ωστε η]μιολιῳ πλεον με βιωναι του πατρο[ς, της δε μητρ]ος με σχεδον την αυτην ηλικ[ί]αν. . . . . ιτους ετ[ο]υς (?) δε ετυχον αρτ. δεικ. . . . .

Le texte est d'une belle cursive du second siècle : c'est un modèle tracé par un maître d'école, car nous trouvons en dessous la copie des cinq premières lignes, en grandes onciales maladroites : c'est l'élève qui s'est appliqué à copier le modèle ou, plutôt, qui ne s'est pas appliqué, si nous en jugeons par les fautes d'orthographe qu'il a commises.

Il n'y a pas de raison sérieuse pour douter de l'authenticité de ce texte et les scrupules des éditeurs sont peut-être exagérés. En tous les cas, on comprend mal pourquoi ce fragment ne figure pas parmi les papyrus littéraires.

Le no XX est aussi un document fort important[1] quoique difficile à expliquer par endroits : c'est un édit daté de l'an I, 30 Pauni, d'un empereur dont le nom a malheureusement disparu : le prince fait grâce à ses sujets du don de joyeux avènement. Nous avons la deuxième moitié du document, écrite d'une cursive fine et serrée de la fin du IIIe siècle. De petits fragments du début de l'édit nous ont conservé une partie des titres de l'empereur :

1. Le fac-similé est à la pl. VI et non à la pl. V. Par une autre erreur typographique, la lettre de la pl. VI renvoie au no XVIII, au lieu du no XX.

Digitized by Google

l. 3 . . . ευσεΒΗϹ ЄΥΤΥΧηϹ ϹЄΒΑϹΤΟϹ. . . .
l. 4 . . . . . ΤΑΤΟϹ παΤΗΡ ΠΑΤΡΙΔΟς. . .

D'autre part, l'empereur, dans le corps du décret, parle de Τραιανόν τε καὶ Μάρκον τοὺς ἐμαυτοῦ προγόνους et plus loin il dit : [ἐ]πεὶ Καῖσάρ εἰμι, ce qui montre qu'il a été César avant d'être empereur.

Toutes ces conditions conviennent à Alexandre Sévère et ne conviennent qu'à lui, comme l'ont parfaitement reconnu les éditeurs anglais. On notera que sur les inscriptions ce prince est le dernier à inscrire dans son ascendance directe toute la série des empereurs depuis Nerva et Trajan et on considérera notre édit, avec MM. Grenfell et Hunt, comme la réponse d'un prince juste aux exactions de son prédécesseur, qui se faisait redonner *tous les ans* son *aurum coronarium*. Un dernier argument, s'il en était besoin : il faut lire à la ligne 4 [Υ]ΠΑΤΟϹ, ce qui convient une fois de plus à Alexandre Sévère.

La désormais célèbre pétition de Dionysia (*Oxyrhynchus*, II, n° 237) contient, on se le rappelle, le texte d'un certain nombre de décrets de préfets d'Égypte. Or, dans un de ces décrets daté du 14 janvier 138, le préfet Valerius Eudaemon mentionne les décisions de son prédécesseur Mamertinus relatives aux rapports des créanciers et de leurs débiteurs. Par une singulière bonne fortune, que M. Grenfell a oublié, semble-t-il, de signaler, nous avons aujourd'hui, sur un papyrus de Harît (n° XXI), le texte même d'un de ces décrets de Mamertinus mentionnés dans la pétition de Dionysia. Le préfet ordonne aux deux parties de donner des reçus de l'argent prêté comme de l'argent emprunté. Le but de cette mesure singulière était d'éviter la pratique suivante : la peine édictée contre les débiteurs récalcitrants était si forte que les créanciers refusaient parfois d'être payés : le malheureux débiteur se voyait alors, s'il voulait échapper à la peine susdite, dans l'obligation de *payer en plus* son créancier, pour que celui-ci consentît à être payé à l'échéance. Mamertinus, dans son décret, autorise les débiteurs à prouver en justice que le créancier n'a pas voulu accepter à l'échéance le remboursement de l'argent emprunté.

N° XXII. — Fragment fort intéressant, mais très mutilé d'une loi ptolémaïque sur le mariage, les formalités administratives qui l'accompagnaient, la dot et le divorce.

Il ne m'est pas possible, et je le regrette, de donner dans ce compte-rendu l'analyse détaillée de tous les documents publiés par MM. Grenfell et Hunt. On voudrait tout signaler, mais la place manque et la patience ferait défaut à ceux surtout des lecteurs que les papyrus laissent indifférents. Il n'est personne pourtant qui ne trouvera piquante la déclaration d'un garde-champêtre (ἀρχέφοδος) qui affirme, sous la foi du serment, avoir affiché dans la ferme de *Dama* un arrêté du préfet Sempronius Liberalis, arrêté dont un papyrus de Berlin nous a conservé, comme par hasard, le texte.

On lira avec curiosité la lettre d'un briquetier offrant à l'administration des travaux publics une rente annuelle de quatre-vingts drachmes d'argent pour le monopole de la briqueterie dans le village de *Kerkethoéris*.

On applaudira à la concision d'un mandat d'arrestation adressé par le parquet

Digitized by Google

au garde-champêtre du bourg de Psenuris : « Envoie-nous de suite le sieur Émès, accusé par Aurelius Nilus, bouleute. »

Mais comment tout énumérer? Déclarations de décès ou de naissance; dossiers interminables des percepteurs de taxes, rôles d'impôts, reçus de contributions, etc. Tous les impôts possibles et imaginables défilent tour à tour sous les yeux du lecteur : impôts sur la bière, sur les bains, sur le vin, sur l'huile, sur les ventes et sur les achats; capitation, patentes de maçons, de tisserands, taxe sur les pâturages, douanes et octrois, jusqu'à une liste d'amendes.

Puis ce sont les contrats entre simples particuliers : ventes, achats et locations, prêts et emprunts, salaires, héritages, actes d'association, jusqu'à un véritable chèque sur une banque dont le propriétaire Σαμβᾶς ὁ καὶ Διδυμος était, semble-t-il, un juif. En bas du chèque, le « pour-acquit » moderne, en grec ἀνήρηματι.

Le n° CV contient des comptes militaires en latin que les éditeurs ont pu, avec fruit, rapprocher du papyrus de Genève récemment publié par MM. Nicole et Morel. Les éditeurs anglais attribuent leur papyrus à l'an 180 de notre ère. Un détail qu'ils n'ont pas remarqué viendrait confirmer cette hypothèse : le soldat *Turbon* mentionné col. III, l. 26 comme mort récemment pourrait bien avoir reçu ce *cognomen*, si sa naissance pouvait être placée en 117, sous la préfecture de Q. Marcius Turbo.

Signalons encore quelques pétitions :

N° CVI. — A. C. Avidius Heliodorus, préfet d'Égypte : M. Valerius Gemellus, surintendant des biens confisqués, demande qu'en raison de sa santé on le relève de cette fonction qu'on lui avait imposée et que dorénavant le diplôme de médecin vous exempte de ces *liturgies*.

N° CVIII. — Pasion et Onesimos, marchands de cochons (χοιριδιεμπόροι), se plaignent au stratège d'avoir été détroussés sur la voie publique.

Nous trouvons ensuite une série intéressante de lettres particulières (n$^{os}$ CX à CXXIII et plus loin CCXLVI à CCLXXVII): c'est toute la correspondance d'un certain Lucius Bellenus Gemellus, gros propriétaire foncier de l'époque de Trajan, ancien soldat ayant reçu l'*honesta missio*. Ses lettres sont pleines d'intérêt pour celui qui veut se rendre compte de ce qu'était la vie de ferme au Fayoum il y a dix-huit cents ans. Ce ne sont qu'engrais, instruments de labour, foin, paille, olives, choux et moutarde, poissons surtout, enfin veaux, vaches, cochons, couvées. Gemellus aimait sans doute la bonne chère, car il ne manque pas une occasion de célébrer par un festin la fête de quelque membre de sa nombreuse famille.

Notons, dans le n° CXXIII, la mention d'un Juif nommé Théophile (Τεύφιλος Ἰουδαῖος).

Les n$^{os}$ CXXIV à CXXXVI sont des lettres particulières dont la dernière est chrétienne.

Les n$^{os}$ CXXXVII et CXXXVIII sont des questions posées à l'oracle du dieu *Sokanobkonneus* à Bacchias et le n° CXXXIX est un fragment d'horoscope.

Vient ensuite (pp. 295 à 316) la description, avec l'analyse et quelques citations, de 226 autres papyrus trop mutilés ou trop peu intéressants pour valoir

Digitized by Google

la peine d'être publiés. Je me bornerai à donner ici la liste des papyrus littéraires :

N° CXLI. — Homère, *Iliade*, I, vv. 273-362.

N° CLVII. — Homère, *Odyssée*, X, vv. 366-380 et 399-402. Les vers 368-372 sont omis, peut-être à dessein.

N° CLX. — Homère, *Iliade*, XX, vv. 36-110.

N° CCIV. — Recueil de maximes débutant par : ο βίος βραχύ[ς...

N° CCIX. — Homère, *Iliade*, III, vv. 214-224 (221 est omis).

N° CCX. — Homère, *Iliade*, VIII, vv. 41-54, 86-104, 139-156 et 173-186. Quelques variantes; les vers 47 et 183 sont omis.

N° CCXI. — Homère, *Iliade*, XXII, vv. 253-298 et 350-365 (263 rajouté après coup, 363 omis).

N° CCCIX. — Homère, *Iliade*, II, vv. 611-683. Quelques variantes.

N° CCCX. — Homère, *Odyssée*, XI, vv. 557-573 et 588-610 (604 omis).

N° CCCXI. — Fragments d'un traité philosophique, apparemment sur les vices et les vertus.

N° CCCXII. — Fragment d'un commentaire sur le chant XXI de l'*Odyssée* (vv. 218-234).

N° CCCXIII. — Fragment d'un ouvrage sur la chasse. Il y est question d'antilopes, de renards et de cerfs.

Enfin nous trouvons publiés dans ce volume les premiers *ostraka* du Fayoum. M. Wilcken avait été jusqu'à nier l'emploi de la terre cuite comme matière subjective dans cette partie de l'Égypte. MM. Grenfell et Hunt lui donnent un démenti éclatant par la publication de cinquante de ces petits textes, ramassés par eux à Philoteris, Theadelphia, Euhemeria. Ce sont presque tous des reçus. Pourtant je citerai le n° 45 trouvé à Euhemeria et qui, dans sa concision, me paraît significative : Μὴ ὤχλει τοὺς Σαμβᾶτος « Laissez tranquilles les gens de Sambâs ». Sambâs est le banquier juif du chèque mentionné plus haut, ou en tout cas un de ses coreligionnaires. L'*ostrakon* serait-il par hasard une lettre à quelque antisémite de l'époque?

Le volume se termine par de copieux index, selon l'excellent usage des papyrographes, et par des fac-similés phototypiques que l'on voudrait plus nombreux; on y trouve aussi une carte commode du Fayoum, des plans des temples de Karanis et de Bacchias et des photogravures d'un certain nombre d'objets découverts dans les fouilles: inscriptions, vases, meubles, instruments et outils.

Et maintenant, attendons les articles des commentateurs qui ne manqueront pas, comme tous les ans, de se précipiter sur le festin dont les régalent si généreusement MM. Grennfell et Hunt[1].

SEYMOUR DE RICCI.

1. Les indications que nous fournit ce volume sur la chronologie des préfets d'Egypte sont déjà utilisées dans une note qui paraîtra sous peu dans les *Proceedings of the Society of biblical archaeology*.

L'ouvrage de M. Grenfell, au moment où nous écrivons (février 1901), a déjà été l'objet des comptes-rendus suivants : *Beil. zur allgem. Zeitung*, 1900, n° 169, p. 8, *Athenaeum*, 5 janvier 1901, n° 3819, pp. 9-10 ; Henri Weil, *Journal des Savants*, 1901, pp. 24-29, avec une restitution du n° 2 ; B(lass), *Litterarisches Centralblatt*, 1901, col. 23-25.

Digitized by Google

# REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

## RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

**Janvier-Mars.**

### 1° PÉRIODIQUES

AMERICAN JOURNAL OF ARCHAEOLOGY, 1900.

P. 236. A Pirene. R. B. Richardson.

1)

ΥΕΥΜΑΤΙ CΙΣΥΦΙΗC ΒΟΥΛΗC ΠΑΡΑ ΧΕΥΜΑΤΙ ΠΗΓΩΝ
ΡΗΓΙΛΛΑΝ ΜΕCΟΡΑΣ ΕΙΚΟΝΑ ΣΩΦΡΟΣΥΝΗC

Ψ B

l. 3. ψ(ηφίσματι) β(ουλῆς).

COMPTES-RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, 1900.

P. 458. Héron de Villefosse. Observations sur l'inscription 1359 du *Corpus* (t. XII), où il propose de lire *praefectus f(luminis) O(vidis)*.

P. 544. Gauckler. Inscription de Ksar-Ghelane (*Ann. épigr.*, 1900, n° 127).

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES, 1900 (COMPTES-RENDUS DES SÉANCES).

Novembre, p. VII. Inscription de Narbonne (plus bas, n° 35).

P. IX. Inscriptions d'Autun (plus bas, n°s 37, 38).

P. XV. Tobna. Copie de M. Gsell, revue par moi sur un estampage.

2)

IMP CAESARI L SEPTIMIO SEVE
RO PIO RT NG ET IMP CÆS M NR N̄ NG
[MAXIMO AC FORTISSIMO PRINCIP] AVG
N FILI [O] ET IVLIAE DOMNAE AVG
MATRI AVG [GN] ET CASTRORVM
CVRIA [VICTORIAE ANTONIN]

l. 2. PER sont liés pour donner le début du mot *Pert(inaci)*. Lire ensuite : *Aug(usto) et Imp(eratori) Caes(ari) M. Aur(elio) Ant(onino)*



Digitized by Google

*Aug(usto)*; l. 5. le second G de AVGG a été imparfaitement effacé.

P. XXI. Gauckler. Fragment provenant des ruines de l'Odéon de Carthage.

3)

ODEVM · G
VM TOLLIT
SATVR*ninus*?
[redacted] FAV | | TAE

P. XXII. Henri de Villefosse et Delattre. Inscription de Carthage.

4) [redacted] *c*LODIVM A*mpl*IATVM NAEVIANV*m* [redacted]
[redacted] C V · ET COCCEIO *h*ONORINO · C · V · LEG · PRO [redacted]
[redacted] O · SVSCEPTVM · P [redacted] SACERDOTEM [redacted]
[redacted] *h*ONORATAM · ITEM · SVSCEPT [redacted]
[redacted] *aes*CVLAPI · AEDIFIC · I [redacted]

« Deux autres fragments appartiennent à la même inscription :

*a.*

[redacted] *sa*CERDO [redacted]
[redacted] II Γ [redacted]

*b.*

[redacted] M · M [redacted]
[redacted] R · C · M [redacted]

« Dans le fragment *a*, on voit des amorces d'une ligne supérieure; à la 2e ligne, avant les deux premiers traits, amorce d'une lettre, C, G ou T.

« Dans le fragment *b*, avant le premier M, amorce d'une lettre qui est peut-être un A; amorce d'un A après le dernier M. »

l. 2. *c(larissimo) v(iro)*.

Décembre, p. XVII. Même provenance.

5)

[redacted] ISSIMORVM PATRIARCHARVM ET VNIVI [redacted]
[redacted] PA SANCTITATE VNDE CVM DIV DISCEPTARE [redacted]
[redacted] IMVS DISPOSITIONEM SANCTAE MEMORIA [redacted]
[redacted] RE VEL PASCERE NEQVE PVBLICE NEQVE APVT SVO [redacted]
5 [redacted] DINARVM NON ACCEDANT SET QVONIAM A [redacted]
[redacted] A HONORIFICENTIA COMMEMORARE ET PR [redacted]
[redacted] SIMVS SED QVIA RES TAM GRAVISSIMA APIR [redacted]
[redacted] AE APPLLIATVR PROTOGAMIA ADEQVE PRIMAS [redacted]
[redacted] IONEM VENIRE AVSVS FVERIT QVI VINDICA [redacted]
10 [redacted] VVMQVE MODO IVBANDOS ESSE PVTABERINT O [redacted]
[redacted] IS PROMISIT IPSE VQS EIDEM MERCEDI PARTI [redacted]
[redacted] VE DIE NVPTIARVM QVARTA IERIA IIANT [redacted]

« Ce fragment semble provenir d'une ordonnance impériale ou d'un jugement épiscopal réglementant certaines questions de mariage.

Digitized by Google

Certains mots paraissent pouvoir se corriger ou se compléter ainsi : l. 1. *univer*[*s*..]; l. 7. *aper*[*te*?]; l. 8. *appellatur*; l. 10. *jubandos* = *juvandos*; l. 11. *vqs* = *vos*; l. 3. *quarta feria fiant*.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DÉPARTEMENTALE D'ARCHÉOLOGIE ET DE STATISTIQUE DE LA DRÔME, 1900.

P. 193 et suiv. L. Vallentin. A Aps (Ardèche).

6) P A G ·
A R E C ·
P ∞ L X X I

[*Fines*? *p*]*ag*(*i*) *Arec*.....*p*(*assus*) ou *p*(*edes*), etc.

BULLETTINO DI ARCHEOLOGIA E STORIA DALMATA, 1900.

P. 193 à 216. F. Bulic. Salona. Nombreux fragments funéraires. Quelques marques de potiers.

P. 200.

7) D M
A L O G I O C V I
E T · S A X X O N I O
Q V I · V I X I T · A N N O S
5 X X V I · P O S V I T
V R B I C A C O N I v x
C V M Q V O V I C X I T
C O N C O R D I T E R
A N N O S S E X B E
10 N E M E R E N T I
P O S V V I T (*sic*)

l. 2. Le sobriquet *Saxxonius*, tiré probablement de la patrie du défunt : la *Saxonia*, aujourd'hui le Holstein.

P. 224. Du même cimetière. Restitutions de M. F. Bulic :

8) *d*EP · SANC Mem *ioannis ep*
DIE XVIII KAL.....
C O N S M A X I *m o i t e* R V M
E T P A T E R I O *v v*. C C

Année 443.

JAHRESHEFTE DES OESTERREICHISCHEN ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTS, 1900.

BEIBLATT.

P. 105 et suiv. Von Premerstein et Vulić. Inscriptions de Serbie.

P. 106. A Prahovo (*C. I. L.*, III, 8095).

9) *p* O S V E R V N
*t* · H E C V L I (*sic*)
B I T V S B I T *i*
S A V T E S P A...
C O N C O N
T A T O P O S T

l. 5. *Con*(*us*) *Con*(*i*), *Tato Post*(*umi*).

P. 109. A Kostolac.

10) I · O · M
I V N O N I R E G *i*
N A E M I N E R V A E
C E T E R I S Q V E D I S
D E A B V S Q P R O
S A L V T E D O M I N O *r*
N N S E V E R I E T A N *toni*
N I A V G G

Digitized by Google

P. 110. Même provenance.

11) NEPTVNo
CONSERVATor
aVGG · E CAEss
leG · VII CL D N
MQ · EORVm

l. 4. [le]g(io) *VII Cl(audia)* d(evota) n(umini) ma(jestati)q(ue) eoru[m].

P. 111 et suiv. Même provenance.

Face.

12) *pro salute*
*imp. caes. l. septimi severi pertinacis*
*aug. arab. adiab. et m.* AVRELI
*antonini caes. veterani l*EG · VII · CL
*p. f. probati prisco et ap*OLLNR · COS a. 169.
*missi h. m. per* N POMPEIANVM
*leg. aug. pr. pr.* ET · IÆL · MXMVM
*leg. leg. uii cl. p. f. cle*MEN · ET · PRISCO COS a. 195.
*c. a.* TID · MVRENIAN · TR
IVS RAT M AVR SEXTVS SC
IVS SAR COH
TEN SAR T AEL DIZO TRM
IVS B C AM M AVR MESTRIVS SC
IVS S SIR M VAL · VALENS SC
CAS T AEL ATILIVS SAL
RAT M · AVR VALENS SC
X A VS IAd P AEL DASSIVS RAT
IITI CAS P AEL IVLIVS SIRM
XAN C T AUR CVPIDVS ROM
TH SC M LIC CRESCENS RAT
ATVRN N SAr M MESSAL PVDENS SR COS RT
MESTR S P AEL PRIMVS STR COS RAT
AEL VICTOR TRM
N IIS

[*Pro salute Imp(eratoris) Caes(aris) L. Septimi(i) Severi Pertin*]a[*cis Aug(usti) Arab(ici) Adiab(enici) et M.*] *Aureli(i)* [*Antonini Caes*[*aris*] *veterani l*]*eg(ionis) VII Cl(audiae)* [*P(iae) F(idelis) probati Prisco et Ap*]*ollinar(e) co(n)s(ulibus)* [*missi h(onesta) m(issione) per...*]*n(ium) Pompeianum* [*leg(atum) Aug(usti) pr(o) pr(aetore)*] *et Lael(ium) Maximum* [*leg(atum) leg(ionis) VII Cl(audiae) P(iae) F(idelis) Cle*]*mente et Prisco co(n)s(ulibus), c(uram) a(gente) ...ti(dio) Murenian(o) tr(ibuno).*

Suivent les noms des soldats avec l'énonciation de leur patrie, Ratiaria, Sarmizegethusa, Ampelus, Sirmium, Castra, Ia[der], Scupi, Trimontium, Salonae, Romula.

Digitized by Google

l. 13. *ius b(eneficiarius) c(onsularis), Am(pelo);*

l. 21 et 22. *str(ator) co(n)s(ularis).*

Côté droit.

**12** *bis*)

AII RITAC
R SOSIGENES TES T AEL CR
EL INGENVS R T AVR M
VLP VALENS R M AVR TV
AVR MVCCO DD R P AEL IAN
VAL VALENS OP R M AVR SOL
M AVR FIRMVS CL CAS C IVL CLEM
L APIC SEXTVS ES SC T FLA MAX
M AVR SVRIA RAT M AVR CENS
M VLP VALENS RAT T AVR VEN
C VAL VALENS INT R T AVR LOI
C IVSTIEN SEQVENS R M AVR SCI
C AVR SATVRN DD SC T AE I
M AVR DASSIVS SC
M VAL MAXIMVS PAV
– IVL VALENTIN S
C IVL CRESCENS
T AVR SVRIA
C PYRR ERCVLAN
M AVR PRIMV
NASON MAX
M COCC M
IV

Patries énoncées : Thessalonica, R(emesiana) ?, Castra, Scupi, Ratiaria, Pautalia.

l. 5, 13. *d(onis) d(onatus)*; l. 6. *op(tio)*; l. 7. *c(ornicularius) l(egati)*; l. 8. *tes(serarius)*; l. 11. *int(erpres)*.

P. 117. Même provenance.

**13**)

*imp. caes. l* SEPT SEVERVS PERT *p i u s f* ELIX ARAB ADIAB *p a r t h* MAXIMVS ET *imp. caes m* AVR ANTONINVS PIVS *f e l i x a u* GVSTVS CANA *b a s* ERVNT LEG VII *c l a* NT P F

l. 6. *cana[bas? refec]erunt leg(ionis) VII [Cl(audiae) A]nt(oniniana)e) P(iae) F(idelis).*

Digitized by Google

P. 118. Même provenance.

14)
D M
M · FABIO CAPREOLO
LIBERTO OPTIMO
M · FABIVS PATER
NVS · TRIB · LEG · VII · CL
PATRONVS

P. 131. A Nis.

15)
I · O · M · PA
TERNO AE
PILOFIO
SANC · ORIENS
COR · MIDE · P
AEL · COCAIVS
VE LEG VII CL SEV
EX VOTO POSV
MAXIMO ET AELI
ANO COS

Ζεὺς ἐπιλόφιος, en latin : Jupiter Culminalis.

l. 4. *Sanc(tinius) Oriens Cor(nelia), Mide;* l. 7. *vet(erani) leg(ionis) VII Cl(audiae) Sev(erianae).*

An. 223.

P. 132. Même provenance.

16)
D M
L CASSIVS
CANDIDVS
MIL LEG VII
CL DISCES
EPIBETA VI(*x*
AN XXI)*m...d*
IIII M)*ilitavit*
AN)

Soldat qu'on instruisait pour l'embarquer comme combattant sur la flotte de Mésie.

P. 142. Castellum sur le Timok.

17)
INVS DINI
LIS · TARSA
*tic*ES EQ COH · I
*thrac* · SYR · TVR LON
GI · VIX · ANN · LXI
MER · STIP · XXVIII
EX TESTAMEN
EIVS HERES FAC CVR
S

l. 2. *Tarsa[tic]e(n)s(is) eq(ues) coh(ortis) I [Thrac(um)] Syr(iacae) tur(ma) Longi;* l. 6. *mer(uit) stip(endia);* l. 9. *s(alve)*?

P. 144. A Ravna.

18)
D · M
VL · MARCVS
VIXT · ANNS
XVIIII · A · LA
TRONBVS
NERFECTVS
VL · EVTYCH
VS · E · SEXTLA
FRONTNA
FILIO
B · M · P

P. 147. A Kozelj.

19)
*vit*AM INSI
DIIS IN SACRA
VRBE FINIVIT
P M*a*IVS CLEME*n*
TINVS EQ ROMA
NVS FILIO DVL
CISSIMO B M P

Digitized by Google

P. 157. A Sopot.

**20)**

D M
A V R P R O C L A
V I X I T A N N
X X X I I I T I T P
A V R L V I C T O R
M I L C II A V R N S A
C O R C B M

l. 4. *tit(ulum) p(osuit) Aur(e)l(ius) Victor mil(es) c(ohortis) II Aur(eliae) n(ovae) Sacor(um) c(onjugi) b(ene) m(erenti).*

P. 161. Suvodol près Guberevci.

**21)**

I · O · M
C G E L L I V S
E X O R A T V S
P R A E F · C O H
V L V C E N S
V · S · L · L · M

l. 3. *praef(ectus) co(hortis) V Lucens(ium).*

P. 163. A. Stojnik.

**22)** *i* O M
*s* C R I B O N I V S
F A V S T V S · V E T · E · I · AVRN
P A *s* I N A *t* V *m* C · R ∞

l. 3. *vet(eranus) e (cohorte) I Aure(lia) n(ova) Pa[s]ina[t]u[m] c(ivium) r(omanorum) miliaria.*

P. 165. Même provenance.

**23)**

V A L E T V
D I N A R I V M
C O H II A V R
N O V ∞ E Q V I T
C R T B E B E N I
V S I V S T V S P R A E F
I M P C *o m m o d o*
II E T V E R O II C O S

l. 3. *coh(ortis) II Aur(eliae) nov(ae) miliariae equit(atae) c(ivium) r(omanorum).*

An. 179.

P. 167. Rudnik.

**24)**

D M
F L A T A L A N T E S
V I X A N N L
P · A E L I V S A V G
L I B · M E N A N D ƎR
7 O F F I C I N A R
C O N I V G · P I E N T I S
B M
H S E

l. 6. *c(enturio) officinar(um).*

P. 179 et suiv. J. Jung. Inscriptions d'Apulum.

P. 179.

**25)**

N E M E S I
D E A E T E R
M A R C *i* A N *u*
S B F T E M
P L A N O V O
F E C I T E X
V I S O

l. 2. *Ter(entius).*

l. 4. *b(ene)f(iciarius).*

P. 180.

**26)**

*pro sa*LVTE SEVERI *et anto*NINi *a*V*gg*
S*cho*LAM SPECV*latores* iN*pen*
DIO *s*VO FEC*erunt* . . . . *curam egit*
IVSSV MEV FR SCRIP

l. 4. *Fr(...) scrip(sit).*

Digitized by Google

P. 183.

27)

*aes*CVLAPIO ET H*yg*IAE L IV*l*
*b*ASSINVS DEC COL APVL II VIR
COL NAP FLAM COL DROB FLAM
MVNIC DIER DEC MVNIC APVL
E*t* POR TRIB LEG IIII FL PRO SA
LVTE • IVLI*ae* BERONICES CON
*i*VGIS
V L S

l. 2. *dec(urio) col(oniae) Apul(ensis), IIvir col(oniae) Nap(ocae), flam(en) col(oniae) Drob(etae), flam(en) munic(ipii) Dier(nensis) dec(urio) munic(ipii) Apul(ensis), e(t) Por(olissensis), trib(unus) leg(ionis) IIII Fl(aviae).*

P. 186.

28) BADONIB*us*
REGINIS
SEXTIA AV
GVS*t*INA
EX VOTO

P. 188.

29) L R
HAST LEG XIII G
*s*E*v* *e*T VLPIVS
RESTITVTVS
7 EXERCIT EQ
V S L M

l. 2. *hast(atus) leg(ionis) XIII G(eminae) [S]e[v(erianae)]; l. 5. c(enturio) exercit(ator) eq(uitum).*

P. 209 et suiv. A. Stein. Observations sur quelques préfets d'Égypte.

JOURNAL ASIATIQUE, 1900.

P. 132 et suiv. Chabot. Inscriptions grecques de Syrie avec fac-simile. Les plus curieuses sont des inscriptions gravées dans une carrière sur la rive droite de l'Euphrate; mais les textes sont mal conservés et peu lisibles.

RECUEIL DE LA COMMISSION DES ARTS ET MONUMENTS HISTORIQUES DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE, 5e série, tome I, 1899.

P. 43 et suiv. Ch. Dangibeaud. Contribution au *Corpus* des inscriptions céramiques sigillées.

P. 55. Cachet d'oculiste trouvé à Saintes :

30)

VAL PHILEROTIS
CYCNIVM LEN

VL · PHILEROTIS ·
ITALIC · AD DIATES

Sur un des plats :

E A

2e tranche, l. 2. *italic(um) ad diathes(es).*

REVUE DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE (russe), mars-avril 1900.

(Partie philologique), p. 18 et suiv. E.-M. Pridik. Inscriptions d'Asie-Mineure.

P. 19. A Serpek.

Digitized by Google

31)

ΑΥΤ ΚΑΙ ΑΔΡΙΑΝΩ CEB ΕΥC θεοῦ Τρα
ΙΑΝΟΥ ΥΙΟΥ ΘΕΟΥ ΝΕΡΟΥΑ υἱῷ
ΝΟΥ ΙΔΑΜΑΡΙΩΤΩΝ Η βουλὴ
ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟC ΤΟ ΒΑΛΑΝΕῖον
ΚΑΘΙΕΡΩCAN ΕΠΙ ΒΡΟΥΤΤίου Πρα·
ισΕΝΤΟC ΠΡΕCΒ ΚΑΙ ΑΝτιστρατήγου
τΟΥ σΕΒ ΕΠΙΜΕΛΗΘΕΝΤος....

l. 1. Αὐτ(οκράτορι) Καί(σαρι) Ἁδριανῷ Σεβ(αστῷ) Εὐσ(εβεῖ).

P. 26. Kilissa-Hissar.

32)

ΚΛ ΤΟΡΚΥΑ
ΤΟC Β ΧΩΡ
ΤΗC ΠΡΩΤΗ
C ΕΞ ΟΦΙΚΙΟΥ
ΚΑCCΙΟΥ Α
ΠΟΛΛΕΙ ΝΑΡΙ
ΟΥ

Κλ(αύδιος) Τορκυᾶτος β(ενεφικιάριος).

P. 29. Même localité.

33)

a) ORDACIAQVISEIAPILV
b) D MYRIADES · QVINQVASINIAIRES
c) HOC AVR CEZE VIXIT ANNIS XV
d) ET POSDVCTO VIXIT DIES XV

Copie imparfaite; au fragment *b*) lire QVINQVAGINTA TRES.

P. 29. Même localité.

34)

ΒΕΙΤΑΛΕΙΑΝΟC
ΚΕΡΚΕΙΤΩΡ CΕΥΟΥΡΑ CΕΥ
ΗΡΕΙΝΟΥ ΠΡΕΠΟCΕΙΤΟΥ
ΓΕΝΗΘΕΝΤΑ ΕΝ ΔΑΚΕΙΑ
ΤΟΝ ΝΑΤΛΕΙΑΝ ΚΥΖΗΝ ΠΑ
ΡΑΛΑΒΟΝΤΑ ΜΟΥ ΚΟΡην
ΖΗΝΩΝΕΙΑΝ ΕC ΗΜΕΡΑC
ΔΕΚΑΠΕΝΤΑΙ ΑΥΤΗΝ
ΑΠΩΛΕCΑ ΒΕΙΤΑΛΕΙΑ
ΝΟC ΚΥΖΗ ΜΟΥ CΩΖΟΥ

Certaines lectures douteuses. l. 8. δεκαπένται· αὐτὴν ἀπώλεσα Βειταλειανός. Κύζη σώζου.

Revue épigraphique, 1900.

P. 130. A Narbonne.

35)

SEX · KARIVS
M · F · RVFVS
rETIARIVS
vIv
SEX · KARIVS
SEX · L · FELIX
RETIARIVS
P · Q · XV

l. 8. *p*(*edes*) *q*(*uoquoversus*) *XV*.

P. 131. A Gréasque (Bouches-du-Rhône).

36)

Q[illegible]NV[illegible]
BELINO
pRO SE ET
SVOS

Digitized by Google

P. 132. Autun. Inscriptions au dieu Anvallus (plus bas, nos 37 et 38).

REVUE TUNISIENNE, 1901.

P. 21 et suiv. Delattre. Inscriptions céramiques trouvées à Carthage en 1900.

P. 79 et suiv. Dr Carton. Étude sur le *municipium Numlulitanum*. A la fin de l'article, recueil des inscriptions trouvées dans les ruines, malheureusement sans références aux ouvrages où elles sont déjà insérées, en particulier au *Corp. inscr. lat.*

## 2° TRAVAUX RELATIFS A L'ÉPIGRAPHIE ROMAINE

J. BULLIOT. NOTICE SUR DEUX INSCRIPTIONS ROMAINES RÉCEMMENT TROUVÉES A AUTUN (Extrait des *Mémoires de la Société éduenne*, nouvelle série, t. XXVIII).

P. 5.

37) AVG SAC
DEO AN
VALLo NOR
BANEIVS
THALLVS
GVTVATEr

P. 8.

38) AVG · SACR
DEO · ANVALo
C SECVND VI
TALIS APPA
G V T V A T E R
S · P · EX VOTO

FR. CUMONT. RAPPORT SUR UNE MISSION EN ASIE-MINEURE. Bruxelles, 1900.

P. 12. Au bourg de Purkh.

39) τ ΙΟΥΛΙΟΝ ΠΑΤΡΟ
ΕΙΝΟΝ ΤΟΝ ΠΡΩ
ΤΟΝ ΤΩΝ ΕΛΛΗ
ΝΩΝ ΚΑΙ ΠΡΩ
ΤΟΝ ΑΡΜΕΝΙ
ΑΡΧΗΝ
Η ΠΑΤΡΙΣ
ΕΠΙΜΕΛΗΘΕΝ
ΤΟΣ ΙΟΥΛΙΟΥ

P. COLLINET. LES INSCRIPTIONS ROMAINES DU DÉPARTEMENT DES ARDENNES. Sedan, 1900, in-8° (Extrait de la *Revue d'Ardenne et d'Argonne*, t. VIII).

Une inscription funéraire inédite.

R. DUSSAUD et F. MACLERC. VOYAGE ARCHÉOLOGIQUE AU SAFA ET DANS LE DJEBEL-ED-DRUZ. Paris, 1901, chez Leroux.

P. 145 et suiv. Inscriptions grecques et latines, généralement de basse époque.

Digitized by Google

O. Kern. Die Inschriften von Magnesia am Maeander. Berlin, 1900, in-4°.

*Corpus* des inscriptions recueillies à Magnésie du Méandre surtout à la suite des fouilles faites en 1890-91, par M. Hiller von Gaertringen. Quelques-uns intéressent les antiquités romaines. Peu de textes en latin.

Nik. Mueller. Christliche Inschriften. Extrait de la *Realencyclopädie für protestantische Theologie*, IX, p. 167 et suiv.

Très bon résumé de la question.

Tocilesco. Fouilles et recherches archéologiques en Roumanie. Bucarest, 1900, in-4°.

P. 63 et suiv. Inscription du mausolée d'Adam-Klissi (voir le texte épigraphique, p. 332 et 333. Certains détails demandent à être revus sur l'original. Tel qu'il a été donné, ce texte se lit ainsi :

40) *[I]mp. [Caes. Divi Nervae f. Nerva Trajanus Aug. G]e[rm. Dacicus tri]b. pot. [XIII cos. V p. p., in honorem et [memoriam fortis]simorum virorum qui pugnantes] pro rep. morte occubu[erunt bello dacico, curam agente.....] pol(i) Ponti, domicil(io) Neapoli Italiae, pra[ef(ecto)...*

*.....anus Hadri(a),... Hilarus Segusi(o),...vius Reburus Cluni(a), Norius Priscus, Cemen(elo), Rosicius Secundus Polen(tia),... ius Priscus Hort(a),...Masculus Roma.*

*...L. Valerius Sacer, Vien(na), L. Gavillius Primus Agrip(pina), L. Valerius Lunaris Juvav(o), C. Octavius Secund(us) F[o]r(o) Jul(io), Sex...ius Clemen(s) Ceme(nelo?)... L. Jul[ius] Lollius Agri(ppina), T. Flav[ius Fa]ustus Nic(aea), C. Valeri[us Se]cund(us) Cele(ia) C. Billius.....cat(us) Dert(ona), L. Flavius Cl...su(s)... C. Julius Grac(ilis)?..., C. Cadaric? Allius..., L. Cassius Germa(nus) Isind(a), C. Vitellius Seranus Caes(area), M. Julius Annius Ag[rip(pina)]. L. Valerius Primus Ag[rip(pina)].*

*... Blaesius Varro Aeq(uo)?,... cius Atrect(us) Roma,... Capito He[r(aclea)]...*

*...g. f. Be(llovacus)..., f. Rae(tus),... f. Tun(ger),... L.? Nor(icus),... Canafas,...Lexov(ius)... Agri(ppinensis),... p. Cas...?,... Agri(ppinensis),... Lusit(anus),... Nerv(ius),...t? Tung(er),... Tu[n]g(er),... f. Agr(ippinensis),... p.? Agr(ippinensis),... Patav(inus),... p? Afer,... Brit(to),... Lusit(anus), ... r. f. Luc(ensis),... uc Agr(ippinensis),... Pat(avinus),... Barbarus L...,Carantius Tic(inensis?), Crisius Ver(ager), Vasco Ani?, T. Flavius Ca..., Musa ; Missici : Veldes Texu(ander), Minicius Mino..., Donico Viro(manduus), Crescens Senn(onicus). — Coh(ortis) II Bat(avorum) : Naso Cres..., Saurnus Co..., Martial(is)...*

P. 108 et suiv. Inscriptions de Roumanie.

P. 109. A Hassarlik.

Digitized by Google

i IMP caes divi ne

aug germ. dacicus

in honorem et MEMO

qui pugnantes PRO·RE

V H

VI
IVS S
IVIVS S
IVS LI A
ANVS HADR
S HILARVS SECVN
VIVS REBVRVS CLVN
NORIVS PRISCVS CEMEN
ROSICIVS SECVNDVS POLEN
IVS PRISCVS HORT
MASCVLVS ROMA

Face

G F B E BARBARVS · L
F R A E CARANTIVS TIC
F · TVN CRISIVS VER
L N O R VASCO · ANI
CANAF T FLAVIVS · CA
LEXOV MISSICI · MVSA
AGRI VELDES · TEXV
N C A S MINICIVS · MINO
A G R I DONICO VIRO
L V S I T CRESCENS SENN
N E R V C · H · II BAT
T·TVNG NASO CRES
T V V G SAVRNVS CO
F A G R MARTIAI
P A G R MAR
P A T A VIA
P A F E R
B R I I
L V S I T
R E L V C
V S A G R
C P A T

Digitized by Google

ncipale.

*vae f. nerva traianus*

*. tri* 3 POT *xiii cos v. p. p.*

RIAM · FORTIS *simorum virorum*

P·MORTEOCCVBV *erunt bello dacico*

POL·PONT DOMICILNEAPOL ITALIAE PRA*ef.*

L VALERIVS SACER VIEN
L GAVILLIVS PRIMVS AGRP
L VALERIVS LVNARIS IVVAV
C OCTAVIVS SECVNDT RIVL
SEX IVS CLEMEN GEM
L IVL LOLLIVS AGRI
T FLAV. VSTVS NIC
C VALERI CVND CELE
C BILLIVS CAT DER
L FLAVIVS CL SV
C IVLIVS GR AC
C CADARIC ALLIVS O
L CASSIVS GERMA SI ND
C VITELLIVS SERANV CAES
M IVLIVS ANNIVS ACRI
I VALERIVS PRIMVS AC

BLAESIVS VARROAE O
CNSA RECTROM
CAPITOIIEB

térale.

Digitized by Google

**41)**

VICI VERO
bRITTANCIVLVS
vALES VERE_GVM
aCD MG VICI
VSLM

[*Genio*] *vici Vero*[*b*]*rittiani C. Julius* [*V*]*ale*(*n*)*s veter*(*anus*) *legionis*) *V M*[*a*]*ced*(*onicae*) *ma*(*gister*) *vici v*(*otum*) *s*(*olvit*) *l*(*ibens*) *m*(*erito*).

P. 110. A Karaharman.

**42)**

*a*) *f i n e s* T e
RRAE VIC*i*
PARSAL
▨ I · T · IA

l. 3. *Parsal...*

**43)**

*b*) *f i* NES TER
*r a* E VICI
C COSS
▨ T · IA

l. 3. ...*c*... *coss.*

P. 111. A Ceatalorman.

**44)**

C · IVL · C · F · QVADRAT
M E M O R I A M S I
B I E T I V L I A E T E
R E N T I A E ꝑ C O N
I V G I S V A E ꝑ S E V I
V O P E R L I B E R O S
S V O S F E C I T ꝑ L O C I
P R I N C E P S ꝑ
Q V I N Q V E N N
A L I S T E R R I T O R I I
C A P I D A V E N S I S

P. 112. Même provenance.

**45)**

I · O · M
E T I V N O N I
R E G I N E C · R
E T B E S S I C O N
S I S T E N T E S V I
C O V I M E T O P
R O S A L V T E I M P
A E L A N T O N I N I C A
E S P E R M A G L V A L
M A X E L L I V S P O S
V I T D E S V O V S L
I M P A N T O N I N O
I I I C O S

l. 1. *J*(*ovi*) (*Optimo*) *M*(*aximo*); l. 3. *c*(*ives*) *r*(*omani*); l. 9. *per mag*(*istrum*) *L. Val*(*erium*).

An. 140-145.

P. 138. A Bumbesti.

**46)**

IMP · CAES · L · SEPTIMIVS SEVERVS PIVS PERTINAX AVGVSTVS ARABIC*us* ADIAB · PART · MAXIMVS · PONTIFEX · MAXIMVS TRIB POT VIIII IMP XI E*t* IMP · CAES · M · AVR ANTONINVS PIVS FELIX AVG · TRIB · POT · III MVROS CESP*it* CASTRO*ru*M · COH · I · A*u*RELIAE BRITTONVM ∞ ANTONINIANA VETVST DILA*psos* LAPIDE EOS RESTITVE*r*VNT PER OCTAVIVM IVLIANVM LEG · IPSO*rum*

PR PR

Digitized by Google

An. 201 : l. 3. *muros cesp[it(icios)] castro[ru]m coh(ortis) I A[u]reliae Brittonum miliariae Antoniniana(e) vetust(ate) dila]psos]*; l. 4. *leg(atum) ipso[rum] pr(o) pr(aetore)*.

P. 188. A Celei. Fragment de dispositions testamentaires relatives à une sépulture.

P. 189. Même provenance.

**47)**

Q · PHILIPPICVS
Q · F · MAE · EDESSA
SIGNIFER LEG · V
VIX · ANNOS XXXX
H · S · E · EX · TES · F · IVS
HER · F · C · ARBITR
ANTONI ARCHECCTI
ET · TITI CORIARI

l. 2. *Mae(cia tribu)*; l. 5. *h(ic) s(itus) e(st); ex tes(tamento) f(ieri) jus(sit); her(es) f(aciendum) c(uravit)*.

P. 194. A Adam-Klissi.

**48)**

I O M HER INvicto
CER LIB PATR
PRO SAL IMP CAES
T AEL HADR ANT AVG PI
ET AVR CES LIBERO EO
T VITRASIO POLLIONI
LEG AVG PR PR
M · STABIVS · M · FIL
FAB COLONVS D LVCA
TRIB MIL LEG XI CL D D

l. 1. *J(ovi) O(ptimo) M(aximo) Her(culi) In[victo] Cer(eri) Lib(ero) patr(i)*; l. 5. *et Aur(elio) C(a)es(ari) libero(rumque) eo(rum)*; l. 7. *leg(ato) Aug(usti) pr(o) pr(aetore)*; l. 9. *Fab(ia tribu) Colonus d(omo) Luca trib(unus) mil(itum) leg(ionis) XI Cl(audiae) d(ono) d(edit)*.

P. 196. Même provenance.

**49)**

D M
DAIZI ꝏ CO
MO ZOI VI
XIT AN L INTER
FECTVS A CAS
TABOCIS ꝏ IV
STVS ET VAL PA
TR ꝏ B M POSV
ERVN

l. 2. *Daizi, (filii) Comozoi*.

P. 202. A Ghiuvegea.

**50)**

NEPT · AVG ꝏ SAC
VEXIL · LEG · I · ITAL
A ET V MD TROP
*tra*I SVB CVRAM
EPTIDI MODESTI
7 LEG · V · MAC · ET
VALERI CLEMENTIS
7 LEG · I · ITAL
V · S · L · M

l. 2. *vexil(lationes) leg(ionis) I Ital(icae) M(oesiacae)?? et V Ma(ce)d(onicae) Trop(aeo) [Tra]j(ani)*.

P. 203. A Babadagh.

Digitized by Google

51) I O M
SACRVM PRO
SAL · IMP CAE
P ELI · C · R · V
E VICO NOV
SVB CVRAM
SIL · CASIO ET P
SOCVFVNI
7 QVES CAIO \
EXANDRI ID
BVS IVNIS OR
ATO ET RVFO
ø COS ø

*J(ovi) O(ptimo) M(aximo) sacrum pro sal(ute) Imp(eratoris) Cae(saris) [L.](A)eli c(ives) r(omani] v(eterani) et Viconov(enses) sub curam Sil(vii) Casio(nis) et P. Socufuni c(enturionis), qu(a)es(tore) Caio A[le]xandri, Id(i)bus Juni(i)s Or[ſi]to et Rufo co(n)s(ulibus).*

An. 178 après J.-C.

P. 206. A Isakciea.

52) *i*VSSV E EX DECR
*et*O V C OVIN TERT*u*
*l*LI COS . TERMINI
POSITI · INTER
SIAMPVDI *vil*
LAM *et* VICAN
B [redacted] RIDAVEN*a*
ES IRIBVENDVM
[redacted] KAL APR

l. 2. *v(iri) c(larissimi)*; l. 6. *vican(os) B...ridaven[a]tes.*

« La lecture des lignes 5 et suiv. est incertaine ».

P. 215.

53) *imp · caes · divi* NERVAE . F NERV*a trajanus aug dacicus pont max trib.* POT · VII · IMP IIII · Cos *u p. p.*
*fa*BIO · POSTVMINO *leg aug pr. pr.*

An. 103.

R. CAGNAT ET M. BESNIER.

*Le Gérant :* ERNEST LEROUX.

Angers. — Imprimerie orientale A. Burdin et Cie.

Digitized by Google

# UN PORTRAIT AUTHENTIQUE

## DE L'EMPEREUR JULIEN[1]

(Pl. IX, X, XI.)

---

### I

Il est peu de personnages de l'antiquité que nous connaissions à la fois par leurs écrits et par ceux des hommes qui ont vécu de leur temps, qui se sont mêlés intimement à leur vie. L'empereur Julien est du nombre. Quelques disparates, quelques contradictions même que l'on puisse relever dans ses œuvres, comme dans son existence si courte et si remplie, il est peut-être, avec Cicéron, celui des anciens dont la pensée et les actes nous sont le plus familiers, sur lequel nous possédons le plus de détails précis et de témoignages dignes de foi.

Toutefois, jusqu'à présent, nous étions très imparfaitement renseignés sur l'apparence physique d'un homme qui occupe une place si grande dans l'histoire du monde antique à son déclin. Les nombreuses monnaies frappées à son effigie sont d'un art médiocre et les profils qu'on y trouve figurés présentent de telles divergences qu'on se demande si ce sont vraiment tous des portraits (fig. 1). L'auteur du dernier traité d'iconographie romaine, M. Bernoulli, a conclu, avec quelque exagération sans doute, qu'il n'y avait rien à en tirer. Ces monnaies peuvent se diviser en trois séries, suivant que Julien y est imberbe, qu'il porte une barbe ronde ou une longue barbe pointue. Les pre-

1. Mémoire lu à l'Académie des Inscriptions, le 8 mars 1901.



Digitized by Google

mières sont les plus anciennes : elles datent de l'époque (355-361) où il résidait en Occident avec le titre de César, sous le règne de son oncle Constance. Les autres sont contemporaines de son principat de vingt mois; celles où l'empereur a la barbe pointue ont été frappées à Antioche, sans doute pendant le séjour de huit mois qu'il fit dans cette ville avant de partir pour la campagne de Perse qui devait lui coûter la vie (27 juin 363)[1].

Heureusement, Julien lui-même, dans cet aimable *Misopogon* qu'il écrivit à Antioche, et ses contemporains, notamment Ammien Marcellin, témoin des dernières semaines de sa vie, nous ont tracé de lui des portraits assez concordants pour que l'on puisse entrevoir, du moins dans ses grandes lignes, le caractère de sa physionomie.

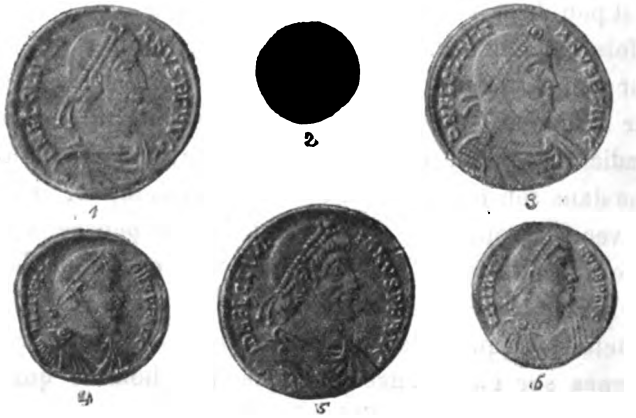

Fig. 1. — Monnaies de Julien l'Apostat[2].

Écoutons d'abord Julien[3] : « Commençons, s'il vous plaît, par mon visage. La nature, j'en conviens, ne me l'avait donné ni trop beau, ni agréable, ni séduisant; et moi, par une humeur sauvage et quinteuse, j'y ai ajouté cette énorme barbe pour punir, ce me semble, la nature de ne m'avoir pas fait plus beau. J'y laisse

1. Cf. le chap. *Coins* de l'excellente biographie de Julien par Wordsworth dans le *Dictionary of christian biography*, t. III, p. 323.

2. Les empreintes m'ont été obligeamment fournies par M. Babelon. — On remarquera l'analogie du n° 3 avec le buste figuré à la pl. IX.

3. *Misopogon*, c. 2 (trad. Talbot, p. 292).

Digitized by Google

courir les poux, comme des bêtes dans une forêt. [*Ne pas oublier que Julien se plaît à exagérer malicieusement les propos que les gens d'Antioche tenaient sur son compte.*] Je n'ai pas la liberté de manger la bouche ouverte : il faut, voyez-vous, que je prenne garde d'avaler, à mon insu, des poils avec mon pain... Vous dites qu'il en faudrait faire des cordes; j'y consens de bon cœur, si toutefois vous pouvez l'arracher et si sa rudesse ne donne pas trop de mal à vos mains tendres et délicates. Que personne de vous ne se figure que je suis chagriné de vos brocards : j'y prête moi-même le flanc, avec mon menton de bouc, lorsque je pourrais, ce me semble, l'avoir doux et poli comme les jolis garçons et comme les femmes à qui la nature a fait don de l'amabilité... Pour moi, ce n'est pas assez de cette longue barbe, ma tête aussi n'est pas bien ajustée : il est rare que je me fasse couper les cheveux ou rogner les ongles et mes doigts sont presque toujours noircis d'encre. » Et plus loin[1] : « En venant dans une ville libre, qui ne peut pas souffrir qu'on ait le poil négligé, je suis arrivé, comme s'il n'y avait plus de barbiers, sans me faire raser et le menton garni d'un épais pelage... » Et enfin[2] : « Nous nous étions imaginé qu'il est beau de commander aux citoyens avec douceur et nous croyions que cette bonne pensée nous ferait paraître suffisamment beau. Mais puisque la longueur de notre barbe vous offusque, ainsi que l'état inculte de nos cheveux, notre aversion pour le théâtre et notre désir de conserver aux temples leur majesté... nous nous éloignons sans regret de votre ville. » A la fin de cette satire, qui est en même temps une apologie, Julien déclare qu'il quitte Antioche pour n'y plus revenir; nous savons, d'autre part, qu'il avait l'intention d'élire domicile à Tarse et qu'il se promettait d'y retenir son ami Libanius, que les Antiochéniens, inquiets de l'avoir irrité, ne manqueraient pas, pensait-il, de lui envoyer en ambassadeur[3].

Ammien Marcellin, après avoir rendu un éloquent hommage

1. *Misopogon*, c. 13 (*ibid.*, p. 302).
2. *Ibid.*, c. 24 (p. 316).
3. Libanius, *De vita sua*, p. 90.

Digitized by Google

aux vertus de Julien et fait la part équitable de ses défauts, décrit ainsi son apparence extérieure[1] : » Il était de moyenne taille, les cheveux doux comme s'il avait eu l'habitude de les peigner (*capillis, tanquam pexisset, mollibus*)[2], la barbe hirsute et terminée en pointe, les yeux brillants et pétillants d'esprit, les sourcils bien dessinés, le nez très droit, la bouche un peu grande, la lèvre inférieure proéminente (*labro inferiore demisso*), le col puissant et incliné, les épaules robustes et larges. » Ammien parle encore ailleurs de la barbe de Julien, qui le faisait comparer à une chèvre[3], ce dont l'empereur, comme nous l'avons vu, était le premier à plaisanter.

Mamertinus[4] et Aurelius Victor[5] confirment ce que dit Ammien du col puissant, des yeux pétillants et de la taille médiocre de Julien. Grégoire de Naziance ajoute que ses mouvements avaient quelque chose de saccadé et de nerveux à l'excès, ce qui n'est pas pour nous étonner, car, alors même que Julien est calme, on sent qu'il fait effort pour commander à ses nerfs[6].

Les descriptions de Julien et d'Ammien sont d'accord sur les traits essentiels du visage et du buste; elles s'appliquent d'ailleurs à une même époque de sa vie, celle du séjour à Antioche et de la dernière campagne (362-363). Nous avons déjà dit que la barbe pointue se remarque sur les monnaies frappées à Antioche et sur celles-là seulement. On sait, en effet, par Julien lui-même, l'histoire des vicissitudes de sa barbe, que le témoignage des monnaies vient confirmer. De bonne heure, il la porta longue, suivant l'exemple et les préceptes des philosophes, ses maîtres. Devenu César, le 6 novembre 355, il dut se faire raser[7] : c'était

1. Amm. Marc., XXV, 4.
2. M. Bernoulli fait, semble-t-il, un contre-sens en traduisant ce passage (*Röm. Ikonogr.*, t. IV, p. 241) : *Hatte wohlgekämmtes, weiches Haar.*
3. Amm. Marc., XVII, 11.
4. Mamert., *Paneg. Jul.*, 6.
5. Vict., *Epit.*, 43.
6. Greg. Naz., *Orat.*, IV, p. 122. Grégoire avait connu Julien dans sa première jeunesse; le tableau qu'il trace de lui est intéressant pour le psychologue, mais l'iconographie peut le négliger.
7. Julien, *ad Athen.*, p. 274 c.

Digitized by Google

l'étiquette du temps. Empereur le 3 novembre 361, il se rend à Constantinople et, pour la dernière fois sans doute de sa vie, il appelle un barbier[1]. Voyant arriver un personnage qui avait l'air d'un ministre, il le chassa avec tous ses pareils et reprit avec joie son indépendance capillaire[2]. Ses cheveux et sa barbe ne demandaient sans doute qu'à pousser, car il nous dit, dans le *Misopogon*, qu'il avait le corps même très velu. Mais une barbe, fût-elle une barbe d'empereur, ne repousse pas en un jour et ne prend pas, avant de longs mois, l'aspect d'une barbe de bouc ou de chèvre. Elle en était là quand Julien séjourna à Antioche, de juillet 362 à mars 363; antérieurement, elle dut passer par les phases que connaissent bien ceux qui se sont rasés longtemps et qui ont tout à coup renoncé à cette servitude. Les monnaies de Julien, frappées avant son séjour à Antioche, appartiennent à la première phase : la barbe est drue, envahissante, mais encore courte et sans pointe — ce que l'on appelle, par un jeu de mots fort ancien, une *barbe repoussante*.

## II

Les iconographes, depuis Visconti et Mongez, ont cru reconnaître l'empereur Julien dans deux statues de grandeur naturelle, dont l'une est aujourd'hui au Palais des Thermes et l'autre au Louvre[3] (fig. 2 et 3). Elles représentent un homme debout, vêtu du pallium, tenant un rouleau de la main gauche, la tête surmontée d'un ornement fort singulier, formé de plusieurs gros bandeaux parallèles et affectant, sur le devant, l'aspect d'une couronne ou d'un diadème. Les deux statues sont identiques, à quelques détails près; mais le diadème de celle de Cluny est restauré et celui de la figure du Louvre est endommagé.

A en croire les catalogues, la statue du Musée des Thermes

1. Ammien, XXII, 4. Dans le passage d'Ammien, il est question de cheveux seulement, *ad demendum capillum* ; mais ne va-t-on pas, aujourd'hui encore, se faire couper la *barbe* chez un *coiffeur* ?

2. Clarac, *Musée*, pl. 900 F, 2528 A (*Rép.*, t. I, 553, 7); *ibid.*, pl. 973, 2528 (*Rép.*, t. I, 601, 8).

Digitized by Google

aurait été découverte à Paris même. On sait quelle affection avait Julien pour la ville qu'il appelait sa « chère Lutèce » ; une statue impériale, découverte dans cette ville, devait naturellement

Fig. 2. — Statue dite de Julien au Palais de Thermes.

passer pour celle de Julien. Quant à la statue du Louvre, elle aurait été apportée d'Italie en 1787 et serait entrée au Louvre, par un singulier hasard, presque au même moment où l'on dé-

Digitized by Google

couvrait celle des Thermes, qui appartint d'abord au comte de Lariboisière et ne fut donnée qu'en 1859 à l'établissement qui la possède aujourd'hui.

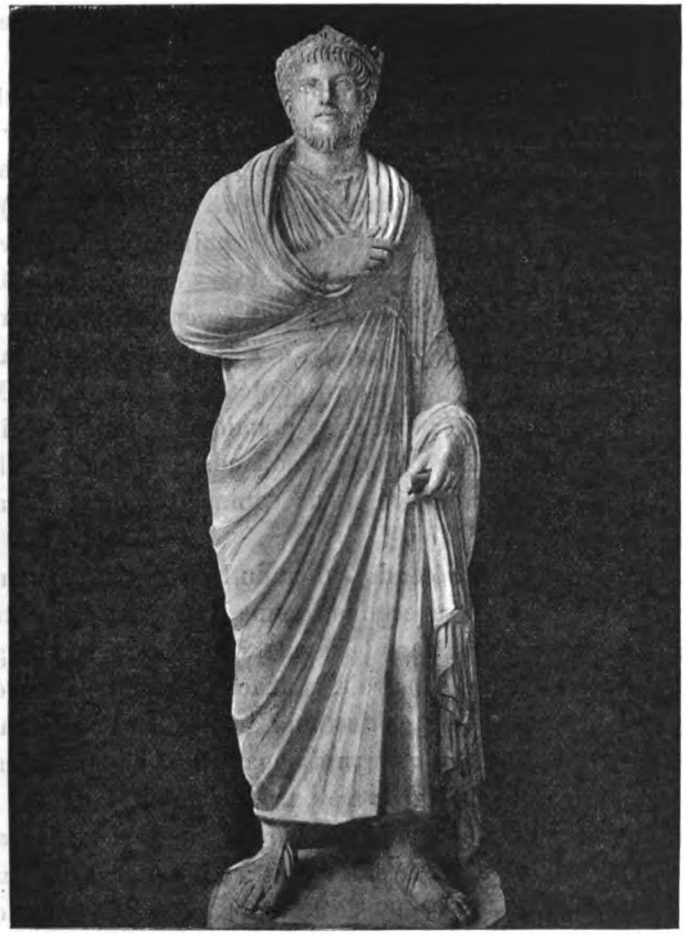

Fig. 3. — Statue dite de Julien au Musée du Louvre.

M. Bernoulli n'a pu s'empêcher de trouver qu'il y avait là matière à suspicion; il s'est étonné surtout que l'on eût élevé à Lutèce une statue de Julien barbu, alors que ce prince y avait ré-

Digitized by Google

sidé en qualité de César, c'est-à-dire avant d'avoir laissé croître sa barbe. Mais il n'a pas mis en doute le fait initial, qui a donné lieu à l'attribution : celui de la découverte, à Paris même, de la statue du Musée des Thermes.

Je suis convaincu, pour ma part, qu'il y a là une légende archéologique sans la moindre valeur. En premier lieu, si l'on avait exhumé à Paris, vers la fin du XVIII^e siècle ou au début du XIX^e, une statue antique de grandeur naturelle et bien conservée, cela aurait sans doute fait quelque bruit dans le monde des antiquaires; on se serait hâté (puisqu'on la découvrait à Paris) d'y reconnaître Julien, si populaire parmi les philosophes de l'avant-dernier siècle, et bien des gens auraient eu à cœur de la célébrer en prose et en vers. Or, il n'existe aucune mention de ce marbre dans aucune publication du temps, et c'est là, on l'avouera, un motif déjà grave pour révoquer en doute le récit accrédité. Mais il y a plus. Quand on examine les premières mentions qui ont été faites de cette statue, on reconnaît non seulement qu'il y a eu erreur sur la provenance, mais comment a pris naissance cette erreur.

Clarac, parlant du prétendu Julien du Louvre, cite d'abord la notice de Visconti qui se termine comme il suit[1] : « Cette statue existait à Paris, oubliée dans les ateliers d'un marbrier. Le gouvernement, en ayant été instruit, la fit acquérir pour le Musée. » Il ajoute : « La statue de la collection Lariboisière pourrait avoir la même origine que l'autre, ayant appartenu à un entrepreneur de maçonnerie qui l'avait trouvée parmi des matériaux. »

La pensée de Clarac devient claire quand on se reporte à la notice de Visconti. Ce dernier avait écrit : « Il est probable que la ville de Paris a fait, du vivant de Julien, exécuter en Grèce cette statue en marbre grec dur, pour l'élever en l'honneur d'un empereur qui la chérissait. » Cela implique que, dans l'opinion de Visconti, le Julien du Louvre avait été découvert à Paris même. Clarac accepte cette hypothèse et ajoute que le Julien du comte

1. Clarac, *Musée*, t. V, p. 280.

Digitized by Google

de Lariboisière pourrait avoir « la même origine », c'est-à-dire avoir été trouvé à Paris. Or, de ces deux statues, c'est celle de Lariboisière dont on affirme aujourd'hui la provenance parisienne (simple hypothèse pour Clarac), alors qu'on met en doute, tant sur l'étiquette de la statue que dans le dernier *Catalogue sommaire* (n° 1121), l'origine locale de celle du Louvre (simple hypothèse de Visconti). Et c'est cette hypothèse de Visconti qui a seule donné naissance à la légende qui fait « découvrir », à Paris même, la statue des Thermes!

De cette statue dont le comte de Lariboisière pouvait dire qu'il l'avait « *trouvée à Paris* chez un entrepreneur de maçonnerie », on fit bientôt — l'entrepreneur oublié, et sous l'influence de la notice de Clarac (1851) — une statue « trouvée à Paris ». Témoin le passage afférent du catalogue de Du Sommerard[1] :

« *Trouvée à Paris,* dans les premières années du XIX^e siècle, cette statue avait été, immédiatement après sa découverte, acquise par M. le comte de La Riboisière et avait pris place dans son hôtel de la rue de Bondy; mais, après l'exécution des travaux de dégagement du Palais des Thermes et de l'Hôtel de Cluny, M. le comte de La Riboisière a bien voulu s'en dessaisir et l'a cédée au Musée le 19 février 1859. »

Dans cette phrase, les mots *acquise immédiatement après sa découverte* prêtent à l'équivoque, car on peut « découvrir » un chef-d'œuvre sous terre, comme aussi dans un magasin de bric-à-brac. La confusion a dû se produire de bonne heure : parce que la statue avait été *trouvée* à Paris (chez un entrepreneur de maçonnerie, mais on négligeait ce détail), on y reconnaissait l'empereur Julien; et parce qu'on y reconnaissait Julien, il semblait tout naturel qu'elle eût été trouvée à Paris.

On a cité, dans ces dernières années, de nombreux exemples d'antiquités grecques *découvertes,* de la même manière, à Londres et à Paris. Un des cas les plus amusants est celui d'une statuette grecque avec inscription, qu'on présenta en 1898 à

1. Du Sommerard, *Musée des Thermes et de l'hôtel de Cluny*, p. 38, n° 140.

Digitized by Google

M. Michon comme découverte à Clichy. Mon savant collègue du Louvre restait sceptique et réclamait avec insistance de plus amples détails. Son interlocuteur était, de sa profession, entrepreneur de déménagements : il finit par se souvenir que la statue lui avait été apportée par un de ses ouvriers qui l'avait ramassée à Paris, dans la cave d'une maison qu'on démolissait[1]. Si M. Michon n'avait pas, dans cette circonstance, exercé son esprit critique, on entendrait dire, sur la foi du déménageur, qu'il y avait une fois, à Clichy, la villa d'un riche amateur romain.

Quant à la statue du Louvre, Visconti, qui l'a décrite dans sa *Notice* de l'an X, sous le n° 301, sait seulement qu'elle « existait à Paris, oubliée dans les ateliers d'un marbrier ». Mongez, le continuateur de Visconti, qui publia en 1829 le dernier volume de l'*Iconographie romaine*, ajoute que si le Gouvernement en fit l'acquisition, c'est que l'existence lui en fut signalée par Visconti lui-même; il dit encore, en façon de post-scriptum : « J'ai appris qu'elle avait été apportée d'Italie à Paris, vers 1787, par M. Millotti (*sic*). » Mongez a sans doute voulu parler de l'Italien Miliotti, qui publia, en 1803, la *Description d'une collection de pierres gravées* qu'il avait formée avant la Révolution et qu'il vendit, en 1792, à Catherine de Russie[2]. Mais si Mongez avait tenu ce fait de Miliotti lui-même, il l'aurait dit; et quand même Miliotti aurait raconté cela à Mongez, il ne serait pas plus nécessaire d'y croire qu'à l'authenticité de la plupart des pierres vendues et publiées par Miliotti. C'est une simple rumeur à laquelle, jusqu'à nouvel ordre, on ne peut guère attacher d'importance. La conclusion de ce qui précède, c'est que les deux statues en question étaient à Paris au commencement du XIXe siècle, l'une chez un marbrier, l'autre chez un entrepreneur de maçonnerie, *qu'on ne possède aucun renseignement sur leur provenance* et que la provenance lutécienne, qui semble ajouter tant de valeur à l'une, n'est pas mieux attestée pour elle que pour sa compagne.

1. *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1898, p. 320.
2. S. Reinach, *Pierres gravées*, p. 132.

Digitized by Google

Visconti, dans sa *Notice* de l'an X, ne parle pas de la statue Lariboisière, mais il reconnaît Julien dans celle du Louvre à cause de l'analogie qu'elle lui semble présenter avec les monnaies. Je crains qu'il n'y ait là quelque illusion, et une illusion dont on ne peut encore démêler l'origine. Visconti se trouve en présence d'une figure romaine portant le *pallium* des philosophes et ce que tout le monde, jusqu'à M. Bernoulli, a pris pour un diadème impérial. Dès lors, il n'y a plus qu'à choisir entre les deux empereurs philosophes, Marc-Aurèle et Julien. Mais Marc-Aurèle est connu par de bonnes monnaies et des portraits authentiques : il faut l'écarter. Reste Julien, dont les monnaies sont médiocres et portent des effigies qui ne s'accordent pas entre elles. Celles d'Antioche offrent une certaine analogie avec la tête de la statue du Louvre; cela suffit, et l'iconographie romaine s'enrichit d'une nouvelle hypothèse qui est restée, pendant tout le XIXe siècle, une quasi-certitude.

Toutefois, en 1894, dans le dernier volume de son grand ouvrage, M. Bernoulli eut le mérite d'émettre des doutes à l'encontre d'une opinion si bien reçue qu'elle a trouvé place, sans réserves, dans un ouvrage comme les *Denkmäler* de Baumeister. Il se demanda ce que signifiait ce diadème, dont on ne voit l'équivalent exact ni sur les monnaies du IVe siècle ni ailleurs[1]. Ammien dit que Julien, vers la fin de l'année 360, se mit à porter un diadème orné de pierres précieuses à la place de la *vilis corona* dont il s'était contenté jusqu'alors. Mais l'ornement de la tête du prétendu Julien n'est ni une couronne ordinaire, ni un diadème orné de gemmes; c'est quelque chose de *sui generis*, d'encore inexpliqué. M. Bernoulli ne put se défendre de l'idée que cette coiffure convient moins à un empereur qu'à un dignitaire sacerdotal ou municipal. Cette hypothèse dérive de la croyance de M. Bernoulli à l'origine parisienne de la statue des Thermes : évidemment, bien qu'il ne le dise pas, il incline à

1. Bernoulli, *Röm. Ikongr.*, t. IV, p. 246. Ce qui ressemble le plus à cet ornement, ce sont les couronnes d'orfèvrerie que l'on voit figurées sur des verres dorés de fabrique chrétienne (*Dictionnaire des antiquités*, art. *Corona*, p. 1524).

Digitized by Google

croire qu'elle représente un magistrat ou un prêtre de Lutèce. Mais puisque, comme nous l'avons montré, le Julien des Thermes n'est parisien que dans la mesure où les statues antiques du Louvre (de provenance inconnue) sont parisiennes, il faut chercher une autre explication. Le fait essentiel, indéniable, c'est qu'il s'agit d'un type particulier assez célèbre, puisqu'il en existe deux répliques concordantes. Le personnage représenté est évidemment un philosophe ou un rhéteur et ce personnage porte une couronne dont on ne connaît pas encore d'autre exemple. Pour le moment, on ne peut en dire davantage. L'étude des traits du visage, que M. Bernoulli a reproduit à grande échelle[1], est inconciliable avec le portrait physique que Julien fait de lui-même et qu'Ammien, témoin oculaire, fait de Julien. Le regard est très calme, alors que celui de l'empereur était très vif; le nez est fortement convexe, alors que celui de Julien était droit; la lèvre inférieure est en retrait, alors que celle de Julien était proéminente; enfin et surtout, barbe et cheveux sont d'une tenue irréprochable, qui ne convient nullement à l'auteur du *Misopogon*. Ç'a été une erreur de comparer cette tête aux monnaies d'Antioche, au lieu de s'en tenir aux renseignements littéraires si précis que nous possédons.

Maintenant, si les monétaires antiochéniens ont pu graver un Julien de fantaisie, est-il interdit d'admettre que des sculpteurs italiens aient fait de même et que l'auteur ou les auteurs des deux statues de Paris aient eu l'intention de représenter Julien? — auquel cas, d'ailleurs, il serait évident que ce ne sont pas des documents iconographiques et qu'on ne peut y attacher aucune importance.

Je serais disposé à faire cette concession s'il fallait accepter une hypothèse émise par M. Michon au sujet d'une statue d'homme barbu, de grandeur naturelle, récemment découverte à Antioche même[2]. Il ne reste, de la tête de cette statue, que la

1. Bernoulli, *op. laud.*, t. II, 3 (= IV), pl. LIII, *a* et *b*.
2. Foerster, *Jahrbuch des Instituts*, 1898, p. 184.

Digitized by Google

partie inférieure, à partir de la bouche, mais la draperie est bien conservée et il y a, sur la gauche, un coffret contenant sept manuscrits. M. Michon a pensé un instant que cette statue d'Antioche était une réplique des deux prétendus Julien de Paris. Quand même cela serait, on devrait hésiter à y reconnaître Julien, qui s'était fait haïr à Antioche et dont la mort, au témoignage d'un contemporain, Théodoret, fut saluée avec joie dans cette ville. Mais la ressemblance même qu'invoque M. Michon est assez superficielle; il y a, dans les deux répliques de Paris, un détail de draperie important qui n'existe pas dans la statue d'Antioche. M. Foerster a proposé dubitativement de reconnaître, dans cette dernière, le sophiste Libanius; c'est là une désignation que la qualité du travail, évidemment de basse époque, rend acceptable. Rien n'empêcherait d'ailleurs de voir dans les deux marbres de Paris les répliques d'une statue un peu différente du célèbre rhéteur, qui, comme il nous l'apprend lui-même, avait été honoré dans différentes villes par la dédicace de statues et de portraits[1].

Enfin, on peut faire valoir cette considération qu'il n'y a pas d'exemple d'un empereur représenté en *pallium* sans aucun attribut de la puissance souveraine. C'est précisément ce *pallium* qui fait songer au philosophe Julien, mais il y a là une idée plutôt moderne qu'antique. Même Marc-Aurèle, l'empereur philosophe par excellence, ne s'est pas fait représenter en costume de philosophe. Les empereurs sont figurés en toge, en costume militaire (pédestre ou équestre) ou dans la nudité héroïque[2]; pour admettre une exception à cette règle, il faudrait un texte classique ou un spécimen d'une autorité irrécusable. Or, on ne possède rien de tel.

Je conclus que les statues du Louvre et du Musée des Thermes doivent être écartées de l'iconographie de Julien. Heureusement,

1. Libanius, Πρὸς τοὺς βαρύν, etc., (I, p. 176, 26). Cf. Foerster, *loc. laud.*, p. 185, qui semble penser à tort qu'il ne s'agit là que de peintures.
2. Cf. Otfr. Müller, *Handbuch*, § 199.

Digitized by Google

nous possédons autre chose, un portrait authentique conforme, jusque dans ses détails, aux descriptions que nous avons rappelées en commençant.

## III

Si j'ai le plaisir de publier aujourd'hui ce portrait d'un homme extraordinaire, dont les traits nous étaient encore inconnus, le mérite initial en revient à un savant illustre, enlevé trop tôt à l'érudition de notre pays — François Lenormant.

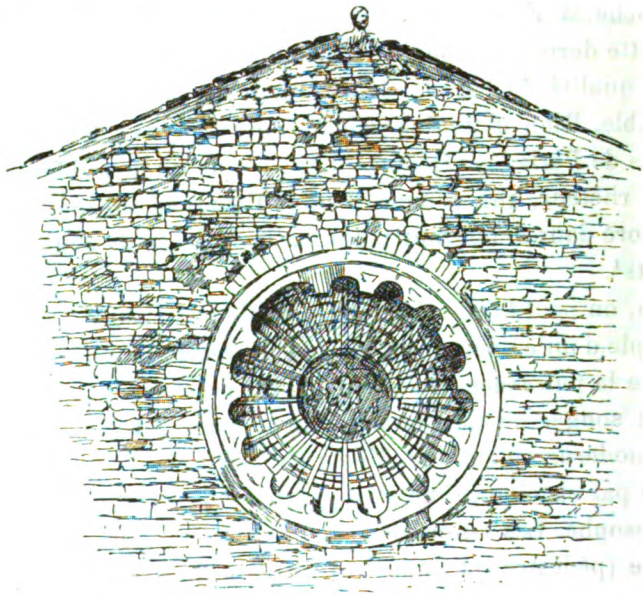

Fig. 4. — Pignon de la cathédrale d'Acerenza (d'après une photographie de M. Bertaux).

En 1882, Lenormant visitait l'Apulie. Dans la région montagneuse qui sépare cette province de la Lucanie, il s'arrêta dans la misérable bourgade d'Acerenza, l'ancienne Acherontia, presque à la source de la rivière, le Bradanus, qui se jette dans le golfe de Tarente au-dessus de Métaponte. Il n'y a qu'un seul monument ancien à Acerenza, mais Lenormant ne pouvait manquer

Digitized by Google

d'en comprendre l'intérêt. C'est une cathédrale de style normand, construite à partir de 1080 à la place d'une église plus ancienne du VIII^e siècle[1]. Au-dessous du vaste pignon aigu qui en couronne la façade (fig. 4) est encastrée une pierre provenant d'un piédestal de statue et portant l'inscription suivante (fig. 5) :

REPARATORI ORBIS ·
ROMANI· D · N · CL ·
IVLIANO · AVG · AETERNO
PRINCIPI ·
ORDO · ACERVNTI.

Cette inscription figure déjà dans les *Inscriptiones regni Neapolitani* (n° 430) et a été rééditée par M. Mommsen, d'après une copie revisée par M. Kaibel, dans le tome IX du *Corpus* (n° 417)[2]. Il est dit dans le commentaire, mais sans indication de source, que le bloc portant l'épigraphe a été inséré en 1504, dans la façade de l'église, par ordre du cardinal Jean-Michel d'Aragon.

Lenormant remarqua deux choses importantes qui avaient échappé aux épigraphistes allemands et dont il ne semble pas qu'ils se soient avisés depuis. D'abord, formant le seuil d'une des chapelles, il y a un fragment encastré avec de grandes et belles lettres, VLIAN, reste évident du nom de Julien. En second lieu, tout en haut du pignon, il y a un buste de grandeur naturelle, revêtu du *paludamentum*, où Lenormant reconnut aussitôt l'empereur Julien.

Dans le pays, ce buste de l'Apostat passe pour être celui de saint Canio, évêque de Juliana en Afrique, dont les ossements auraient été transportés à Acerenza par des chrétiens de Juliana, fuyant devant l'invasion musulmane. Lenormant suppose qu'au XI^e siècle, alors que l'on construisait la cathédrale, on découvrit simultanément le buste impérial et le fragment d'inscription

1. « C'est le monument le plus normand de tout le midi de l'Italie; on croirait une église des environs de Caen ou de Rouen, du temps de Guillaume le Conquérant » (Lenormant, *op. laud.*, t. I, p. 280).
2. Voir aussi Orelli-Henzen, n° 5183.

Digitized by Google

VLIAN, qui fut interprété comme le reste du titre épiscopal de saint Canio, *Episcopus Julianensis*; de là l'honneur rendu à ce buste et la tradition tenace qui en fait celui du saint particulièrement vénéré à Acerenza[1].

Cette hypothèse est très vraisemblable. En tous les cas, la présence, dans le même édifice, de deux inscriptions contenant le nom de Julien et d'un buste d'empereur en costume militaire, établit, avec une certitude presque absolue, que le buste est bien celui de Julien. Si l'on ajoute à cette considération que le buste

Fig. 5. — Inscription d'Acerenza en l'honneur de l'empereur Julien.

est lauré, par suite impérial, et qu'aucun autre empereur ne présente une physionomie analogue, on comprend que Lenormant n'ait pas hésité à reconnaître Julien au sommet du pignon de la cathédrale. Étrange paradoxe que celui du portrait de cet ennemi acharné du christianisme qui, pris pour l'image d'un

1. Lenormant, *op. laud.*, t. I, p. 273.

Digitized by Google

saint, surmonte depuis tant de siècles la façade d'une église et domine de là tout le pays d'alentour! L'erreur est encore plus piquante si l'on réfléchit qu'Acerenza fut une des localités de l'Apulie où le christianisme se développa de très bonne heure et que les honneurs dont Julien y fut l'objet, vers 360, marquèrent sans doute le dernier retour offensif du parti anti-chrétien dans cette région.

Lenormant n'a certainement pu examiner le buste qu'avec une jumelle, sans quoi il n'aurait pas écrit[1] : « Cette statue est d'un très bon travail pour l'époque, exactement comme notre célèbre Julien trouvé à Paris. Seulement, des deux hommes qui étaient en cet empereur, c'est le philosophe qu'a voulu représenter le sculpteur du marbre de Lutèce, tandis que celui du marbre d'Acherontia s'est attaché au soldat. »

En réalité, il n'y a aucun rapport entre le Julien d'Acherontia et celui que Lenormant croyait de provenance parisienne. Peut-être cette phrase de Lenormant a-t-elle été cause qu'on ne s'est pas occupé davantage du buste; les savants qui lisaient le récit de voyage de Lenormant pouvaient croire qu'il s'agissait d'une simple réplique, avec un costume différent, du Julien des Thermes ou de celui du Louvre. Cela se conçoit d'autant mieux que la tête de la statue du Louvre n'a été reproduite en photographie qu'en 1894[2] et que, par suite, une comparaison n'était guère possible sur les lieux.

Pour ma part, j'avais noté, dès 1884, le passage de Lenormant sur le Julien d'Acerenza; mais, persuadé que d'autres s'en occuperaient avant moi, je n'avais rien publié à ce sujet. En 1894, lorsque parut le dernier volume de l'*Iconographie* de M. Bernoulli, je constatai, non sans surprise, qu'il n'y était pas question du buste apulien. Dès lors, je fis effort pour obtenir que ce buste fût photographié ou moulé; mais je me heurtai à des diffi-

1. Lenormant, *op. laud.* t. I, p. 272.
2. Dans le dernier volume de l'*Iconographie* de M. Bernoulli. En 1895, la statue des Thermes a été reproduite en tête du livre de M^lle Alice Gardner sur Julien.



Digitized by Google

cultés imprévues. Un appel que j'adressai à un conservateur du Musée de Naples n'eut aucun succès; Acerenza, que Lenormant appelle « un des lieux les plus sauvages de la plus sauvage des provinces du royaume italien »[1], n'est pas une ville où l'on se rende sans nécessité absolue. Je me tournai alors vers M. l'abbé Duchesne; grâce à lui, j'obtins une épreuve d'une photographie instantanée, faite par M. Bertaux, ancien membre de l'École de Rome, de la façade de la cathédrale d'Acerenza; mais le buste de Julien y figure comme un point et les tentatives de grandissement ne donnèrent pas de bons résultats. D'autre part, notre éminent confrère ne crut pas devoir s'exposer à un échec, qu'il croyait inévitable, en demandant à l'archevêque de qui dépend la cathédrale d'Acerenza le droit de faire descendre le buste de San Canio; peut-être aussi hésitait-il à révéler à un dignitaire de l'Église que San Canio, c'était Julien l'Apostat.

Je ne me décourageai pas, attendant l'occasion. Elle parut se présenter l'été dernier, lorsque M. Helbig vint à Paris. Mais, quand je lui eus exposé l'affaire, il me dit qu'il n'y pouvait rien, que c'était très difficile et que je ferais mieux de m'adresser à notre ami commun, le sénateur et archéologue Barracco, qui possède de vastes propriétés en Apulie et s'est fait aimer là comme ailleurs.

J'écrivis immédiatement au baron Barracco; il me répondit qu'il était malade, mais que la chose l'intéressait et qu'il s'en occuperait au premier jour. Des mois s'écoulèrent. J'avais déjà presque renoncé à rien obtenir de ce côté, lorsque je reçus, le 20 février, les belles photographies que je désirais depuis si longtemps. M. Barracco a eu la bonté d'envoyer de Rome à Acerenza le photographe romain Moscioni, qui commença par photographier le buste de profil en haut de la cathédrale, puis obtint, je ne sais comment[2], qu'il fût un peu déplacé sur sa base et le photographia à nouveau de deux côtés.

1. Lenormant, *op. laud.*, p. 255.
2. « Au prix de mille soins », m'écrit le baron Barracco.

Digitized by Google

A son envoi, M. Barracco joignit une lettre charmante où il me disait : « Voilà que Julien est retrouvé grâce à Lenormant et à vous, et c'est juste que cette revendication lui vienne de sa *chère Lutèce* ! » Tout le monde appréciera le sentiment délicat et élevé dont ces simples lignes sont l'expression.

## IV

La conformité du buste d'Acerenza avec les descriptions de la physionomie de Julien est si évidente qu'il est presque inutile d'y insister. Nez droit, bouche trop grande, lèvre inférieure en saillie, col puissant, barbe envahissante, tous les détails s'y retrouvent, jusqu'à ce regard perçant et inquiet que le sculpteur a su rendre et qui est particulièrement sensible dans la vue de face. La conservation du buste est parfaite, bien que l'épiderme ait souffert des intempéries. L'artiste inconnu qui a exécuté ce morceau puissant avait conservé, à une époque de décadence, cet instinct de réalisme franc et vigoureux qui, dans la série des portraits romains de l'ère impériale, semble annoncer et préparer l'art de Donatello.

J'ai entendu objecter que le buste d'Acerenza était d'un trop bon style pour appartenir à l'époque de Julien. Il est vrai que la tête est belle et expressive, supérieure à celles que nous possédons de Constantin; mais la décadence paraît nettement dans le traitement des plis du *paludamentum* et des bras ornés de ptéryges. D'ailleurs, il y a lieu de croire que la renaissance de l'esprit classique sous Julien — renaissance qui dura un demi-siècle, témoin Claudien et Rutilius Namatianus — a provoqué, du moins dans certaines régions de l'Empire, un retour aux modèles classiques de l'art[1]. Ainsi, le diptyque de Symmaque, pos-

1. Il est évident que le buste d'Acerenza n'est que la partie supérieure d'une statue, dont l'inscription reproduite plus haut a pu décorer le piédestal ; à aucune époque de l'antiquité, on n'a sculpté des bustes isolés de cette forme. La tête ne paraît jamais avoir été détachée du corps; la ligne circulaire qu'on remarque à la naissance du cou doit être simplement le bord supérieur du vête-

Digitized by Google

térieur de trente ans à la mort de Julien, n'en est pas moins un chef-d'œuvre digne des plus beaux temps[1].

Maintenant que nous possédons un Julien authentique, on pourra chercher, dans les Musées, d'autres portraits anonymes ou pseudonymes à rapprocher de celui d'Acerenza. Je crois, dès à présent, que ce buste confirme deux hypothèses dues à feu Wieseler et à M. Babelon. Wieseler avait pensé que les deux bustes représentés sur le grand camée Marlborough, aujourd'hui au Musée Britannique, étaient ceux de Julien et d'Hélène, sous les traits de Zeus Ammon et d'Isis[2]; M. Furtwaengler a prétendu à tort, dans son dernier ouvrage, qu'il s'agissait de Claude et de Messaline[3]. Les têtes du camée étant certainement idéalisées, ou plutôt hiératisées, le doute est toujours possible; mais il est certain que les traits réguliers et énergiques du personnage viril ressemblent beaucoup plus à ceux de Julien qu'à ceux de Claude. D'autre part, M. Babelon a acquis récemment pour le Cabinet des Médailles un grand camée, représentant une tête laurée et barbue en haut-relief, où il a proposé dubitativement de reconnaître Julien[4]; il semble, en effet, que nous ne possédions pas d'effigie impériale qui se rapproche plus de celle-là que le buste d'Acerenza (fig. 6)[5].

Il n'est que trop facile, lorsqu'on croit connaître par ses écrits le tempérament d'un homme, d'en discerner les marques dans

ment de dessous ou de la cuirasse. Le *paludamentum* est agrafé non sur l'épaule droite, mais sur l'épaule gauche, ce qui est rare, mais nullement sans exemple (comparez le buste impérial du Vatican, Bernoulli, t. IV, pl. 3; ceux de Septime Sévère au Capitole et au Vatican, *ibid.*, pl. 11 *b* et 12; celui de Caracalla au Musée de Berlin, *ibid.*, pl. 20 *b*, etc.). Voir, en général, les statues impériales réunies dans le *Répertoire de la statuaire*, t. II, p. 576 et suiv., où je ne trouve cependant aucun arrangement du *paludamentum* qui concorde exactement avec celui de la statue d'Acerenza. L'attitude avec les deux bras abaissés se voit *Rép.*, t. I, p. 563, 572, 585, 586, 589; t. II, p. 577, etc.

1. *Dict. des Antiq.*, fig. 2461.

2. Voir mes *Pierres gravées*, pl. 115, n° 33.

3. Furtwaengler, *Antike Gemmen*, t. III, p. 325.

4. *Bulletin de la Société des Antiquaires*, 1898, p. 275; *Gazette des Beaux-Arts*, 1899, I, p. 109.

5. Observer notamment la forme du menton.

Digitized by Google

les traits de sa physionomie. Toutefois, il est impossible de ne pas faire observer que le buste de Julien paraît l'expression la plus achevée d'une nature à la fois très énergique et très réfléchie. Le front est large comme celui de Platon; la lèvre infé-

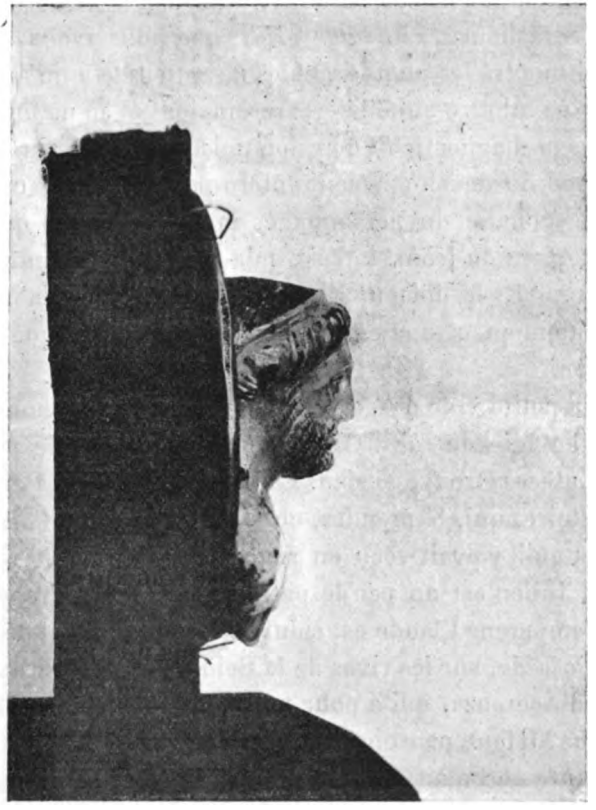

Fig. 6. — Camée de la Bibliothèque nationale.

rieure fait penser à celle de ces philosophes dont se moquent les centurions de Perse :

*Murmura quum secum et rabiosa silentia rodunt*
*Atque exporrecto trutinantur verba labello*[1].

1. Perse, III, 82.

Digitized by Google

D'autre part, l'arcade sourcilière saillante et fortement arquée, le nez droit et mince au bout, le développement de la partie inférieure de la face accusent l'infatigable énergie d'un homme qui fut tour à tour, et parfois simultanément, soldat et philosophe. C'est l'auteur du *Misopogon* et des *Césars*, mais c'est aussi le vainqueur de Strasbourg, *restitutor orbis*, que nous avons sous les yeux. J'ai montré les photographies de cette tête à un anthropologiste, sans lui dire qui elles représentaient et en ne lui demandant que son diagnostic de physionomiste. Il a été particulièrement frappé du développement antéro-postérieur du crâne, de la dolichocéphalie du personnage, en même temps que de la belle ouverture du front. « C'est, m'a-t-il répondu, un méditatif volontaire. » Et le docteur Hervé n'a pas été surpris quand je lui ai dit alors que son client anonyme n'était autre que l'empereur Julien.

Ainsi la petite ville d'Acerenza doit renoncer à l'honneur de posséder l'effigie de saint Canio; mais, alors qu'elle perd son patron, Lutèce retrouve le sien. Car Julien, avec qui Paris entre dans l'histoire, qui, le premier, en a fait l'éloge que l'on sait, se souvenant qu'il y avait vécu en sage et qu'il y avait revêtu la pourpre[1], Julien est un peu le patron païen de la grande ville, comme l'empereur Claude est celui de Lyon. Suffit-il désormais que l'on possède, sur les rives de la Seine, des photographies de ce buste d'Acerenza, qui a pour nous une importance plus que scientifique? Il faut, pensons-nous, qu'il soit reproduit par le moulage et figure au Palais des Thermes, à la place de l'image apocryphe qu'on s'est accoutumé à y voir. Il semble qu'une demande à cet effet, adressée par la municipalité de Paris au municipe d'Acerenza, serait assurée d'un bon accueil. Qu'on me permette, en terminant, de souhaiter qu'elle trouve un interprète et que le moulage du buste de Julien devienne bientôt aussi populaire

1. Julien, *ad Athen.*, p. 284; Amm. Marc., XX, 4.

Digitized by Google

parmi nous que l'a été, pendant neuf siècles, celui du prétendu saint Canio à Acerenza.

Salomon REINACH[1].

1. Depuis que ce mémoire a été lu à l'Académie, M. Gaetano Negri a publié chez Hoepli, à Milan, un volume intitulé : *L'imperatore Giuliano l'Apostata*, où le buste d'Acerenza est reproduit en frontispice par l'héliogravure. M. Negri avait remarqué, de son côté, le passage de Lenormant et s'était procuré une petite photographie du buste. Il a consacré quelques pages de son introduction (p. xv-xx) à discuter l'attribution de cette sculpture, en tenant compte de ma communication à l'Académie, qu'il connaissait par les comptes-rendus des journaux. Non sans raison, M. Negri s'est étonné de trouver là l'image d'un *Romano d'antico stampo*, au lieu de celle du *sognatore utopistico che non pensava che alla rivoluzione morale del mondo*. Mais il y avait, comme on dit, deux hommes en Julien et le buste d'Acerenza fait surtout connaître le chef militaire, le vainqueur des Alamans et des Francs. M. Negri admet que la description d'Ammien correspond assez bien au buste ; s'il ajoute que la saillie de la lèvre inférieure n'y paraît point nettement, c'est que la photographie vue de face dont il disposait n'accuse pas ce détail caractéristique. D'autre part, il lui semble que le buste d'Acerenza est celui d'un homme de plus de quarante ans, alors que Julien est mort à trente-deux ans. Cela est très exact, mais la vie des camps vieillit les hommes. Napoléon, en 1815, avait l'air non d'un homme de quarante-six ans, mais d'un homme de soixante. En somme, M. Negri conclut, comme moi, que le buste d'Acerenza est bien le portrait de Julien : « *Noi vediamo in questo lavoro, in cui si sente una mano appassionata, come il reflesso dell' ammirazione e della simpatia che l'audace restauratore dell' Ellenismo aveva destate ai primi passi della sua carriera imperiale.* »

Digitized by Google

# L'OFFICINE DE SAINT-RÉMY (ALLIER)

ET LES

## ORIGINES DE LA POTERIE SIGILLÉE GALLO-ROMAINE

---

Depuis quelques années, grâce aux efforts persévérants de plusieurs archéologues des provinces rhénanes, de notables progrès ont été réalisés dans les études de céramographie gallo-romaine. Les publications de MM. Koenen, Hettner, Oscar Hölder, Harster ont apporté de nouveaux éléments d'information au classement chronologique des produits de l'industrie fictile durant la période romaine [1]. De son côté, M. Dragendorff, élève de M. le professeur Loeschcke, de Bonn, a composé un premier travail d'ensemble sur la terre sigillée, la branche la plus importante de cette industrie [2].

1. Hans Dragendorff, *Terra sigillata* (*Bonner Jahrbücher*, cahiers XCVI et XCVII, XCIX, 1895 et 1896). — *Die arretinischen Vasen und ihr Verhältniss zur augusteischen Kunst* (*Bonner Jahrbücher*, cahier CIII, 1898).

Félix Hettner, *Zur römischen Keramik in Gallien und Germanien* (*Festschrift für Overbeck*, 1893). Tirage à part.

Konstantin Koenen, *Gefässkunde der vorrömischen, römischen und fränkischen Zeit in den Rheinlanden*. Bonn, 1895.

Wilh. Harster, *Die Terra sigillata-Gefässe des Speierer Museums* (*Festschrift zur Begrüssung der deutschen anthrop. Gesellschaft*, Spire, 1896). Tirage à part.

K. Schumacher, *Zur römischen Keramik* (*Bonner Jahrbücher*, cahier C, 1896).

Oskar Hölder, *Die römischen Thongefässe der Altertumssammlung in Rottweil*, Stuttgart, 1889. — *Die Formen der römischen Thongefässe diesseits und jenseits der Alpen*, Stuttgart, 1897.

2. Nous avons pensé rendre service aux archéologues français en priant M. Dragendorff de nous autoriser à publier prochainement une traduction de son intéressante étude. En vue de cette traduction, M. Dragendorff, que ses recherches ultérieures mettent à même de compléter son premier travail, a bien voulu nous promettre un nouveau texte entièrement refondu. La traduction française de *Terra sigillata* formera donc une seconde édition, revue et augmentée, du mémoire inséré dans les *Bonner Jahrbücher* de 1895.

Digitized by Google

Si les archéologues français ne disposent pas pour ces mêmes études de champs d'observations aussi méthodiquement explorés que certaines nécropoles des bords du Rhin ou certains *castella* du *Limes*, par contre ils peuvent mettre à profit les fouilles de nombreuses officines dont l'activité fut tout à la fois plus précoce et plus féconde que celle des ateliers rhénans.

Mais jusqu'à ce jour, les fabriques du Midi, du Bourbonnais, de l'Auvergne, de la Touraine ont livré leurs abondantes reliques dans des conditions défavorables à une sériation chronologique.

Importée d'Italie après la conquête, la technique de la poterie moulée s'est développée en Gaule durant plusieurs siècles dans les mêmes centres de production. Aussi, à travers les couches de débris divers, moules brisés et tessons, accumulés autour des fours antiques, est-il malaisé, en général, de déterminer l'ordre de succession, la stratigraphie des dépôts.

Dans certains cas, lorsque la couche archéologique présente, comme à Lezoux, une épaisseur notable, des procès-verbaux de fouilles, très exactement dressés, eussent peut-être permis de démêler dans ces débris l'apport successif de chaque siècle ; malheureusement ces comptes-rendus font défaut et le plus souvent c'est par l'inventaire du mobilier céramique des sépultures, c'est-à-dire par la méthode employée jadis avec succès par l'abbé Cochet et reprise aujourd'hui par les archéologues allemands que nous pouvons, mieux encore que par le produit des officines, apporter de nouvelles contributions au classement chronologique des poteries de cette époque.

Ayant entrepris récemment la préparation d'un *Corpus* des types figurés de la céramique gallo-romaine, j'avais été amené à cette constatation que l'obscurité des origines de l'industrie sigillée sur notre propre territoire paraissait difficile à éclaircir. La priorité de fabrication devait-elle être attribuée aux fours de Banassac, à ceux de l'Auvergne ou du Bourbonnais ?

Une découverte nouvelle est venue fort à propos jeter sur cette question un jour nouveau. A vrai dire, il ne s'agit pas de fouilles bien récentes. Il y a déjà six ans que M. Givois, proprié-

Digitized by Google

taire à Saint-Rémy (Allier), localité située à 7 kilomètres de Vichy, rencontra par hasard, au lieu dit *Les Crèches*, un amas considérable de débris céramiques, moules et tessons fragmentés, vases soudés durant la cuisson, démontrant l'existence d'une importante officine antique. Grâce à une indication qui m'a été donnée par MM. Bertrand et Pérot, de Moulins, j'ai pu, tandis que j'inventoriais les vases sigillés du Bourbonnais, étudier les produits de ces fouilles.

L'intérêt archéologique des découvertes me parut tel que je résolus, avec le consentement de M. Givois, d'entreprendre dans le même champ des fouilles méthodiques, de concert avec mon collègue, M. Bertrand, conservateur du Musée de Moulins, qui voulut bien m'offrir son utile collaboration. Nos fouilles, exécutées au mois de septembre dernier et dirigées en mon absence par M. Bertrand seul, confirmèrent les résultats déjà acquis et livrèrent avec d'autres échantillons des mêmes types, bien moins abondants toutefois, quelques nouvelles pièces intéressantes.

Nous n'avons pu réussir cependant à retrouver la moindre trace des anciens fours dont la découverte ne présenterait d'ailleurs qu'un intérêt secondaire, puisque la présence d'une masse compacte de débris de moules et de poteries (dont quelques échantillons soudés ensemble à la cuisson) atteste clairement l'existence d'une officine.

Saint-Rémy est donc un nouveau centre de fabrication à ajouter aux ateliers déjà nombreux de la même région, et le fait que l'on y a recueilli tout à la fois et en abondance des moules de vases et de figurines blanches démontre une fois de plus que ces deux catégories d'objets céramiques étaient souvent fabriquées dans les mêmes officines. Mais ce qui donne à celle de Saint-Rémy toute son importance, c'est que, contrairement aux autres ateliers, elle a livré une série de types homogènes, correspondant à une exploitation de courte durée. Cette période d'activité est précisément celle des premiers temps, jusque-là si obscurs, de l'industrie sigillée dans la Gaule romaine, comme j'espère le démontrer.

Digitized by Google

## I. — Vases ornés.

Commençons cette étude par l'examen des poteries, qui comprennent des vases ornés et des vases unis, ces derniers en petit nombre. Les fouilles de Saint-Rémy n'ont donné jusqu'à ce jour aucune monnaie, aucune fibule, aucun objet de métal susceptible de fournir une indication précise sur l'âge de l'officine [1].

Quant aux poteries, elles sont représentées par une centaine de vases ou de moules fragmentés et incomplets pour la plupart, mais pouvant être restitués avec certitude, et par plusieurs centaines de débris appartenant aux mêmes types. Un premier examen permet de constater que, dans cette masse de fragments, les formes et la décoration présentent partout les plus grandes analogies. L'uniformité qui se manifeste dans la technique, dans la nature et la couleur de la pâte, tend également à nous faire pressentir que ce groupe céramique, bien défini, appartient à une même époque de fabrication, probablement assez courte.

Pour en connaître l'âge exact, nous aurons donc à rechercher, d'une part, si ces types de l'industrie fictile se sont rencontrés ailleurs dans des *milieux datés*; de l'autre, s'il est possible d'en retrouver les prototypes ou modèles originaux.

Trois stations archéologiques me paraissent offrir, par les rapprochements synchroniques qu'elles permettent de tenter, tous les éléments nécessaires à la solution du problème, à savoir: deux nécropoles, situées, l'une en Allemagne sur les bords du Rhin; l'autre, dans la Haute-Italie près du lac Majeur, enfin une station intermédiaire, l'oppidum du Mont-Beuvray.

Je n'ai pas à parler longuement du Mont-Beuvray. Tous les

1. A travers la moisson d'échantillons céramiques, M. Bertrand a recueilli les objets suivants : cinq ou six débris de scories de fer et un culot de creuset, traces d'une industrie métallurgique bien imprévue dans une officine de potier; une petite hachette polie en serpentine, un anneau, une clef, un broyeur, et quelques débris d'outils en silex. Les fouilles ont rencontré l'aire d'un atelier, dallé en tuiles à rebords et recouvert d'une couche de l'argile utilisée pour la fabrication. La couche mesurait $0^{m},10$ d'épaisseur et était recouverte d'un second carrelage en tuiles à rebords. L'argile est bleuâtre et très plastique.

Digitized by Google

archéologues en connaissent l'historique et savent que ce qui lui donne son importance, ce n'est nullement, il est vrai, l'abondance ou la richesse des objets exhumés, mais bien la précision des observations archéologiques que livre l'exploration de ses ruines. Déserté vers le milieu du principat d'Auguste, le Mont-Beuvray est en Gaule la station classique pour la fin du second âge du fer et pour la transition de cette période à l'époque gallo-romaine.

La date des objets divers et notamment des poteries extrêmement variées, retirés des ruines des habitations, se trouve nettement déterminée par des récoltes numismatiques très abondantes. Rappelons que sur douze cents monnaies, disséminées sur la surface de l'oppidum et appartenant à des provenances diverses, aucune pièce postérieure à l'an 5 avant J.-C, n'a encore été recueillie[1], en dehors du champ de foire.

Les fouilles des nécropoles, lorsque des monnaies nombreuses y sont associées à un mobilier abondant, présentent, au point de vue de la classification chronologique des objets antiques, une importance exceptionnelle; mais il faut reconnaître que, chez nous, les nécropoles du temps de César et d'Auguste demeurent encore extrêmement rares. A l'étranger, nous trouvons par contre deux cimetières d'un intérêt capital pour l'archéologie de la période proto-gallo-romaine : l'un, celui d'Andernach, sur les bords du Rhin, devenu en quelque sorte classique, tout au moins en Allemagne; l'autre, beaucoup moins connu encore, celui d'Ornavasso, au sud du lac Majeur.

Ces nécropoles présentent un intérêt spécial non seulement pour leur richesse archéologique, mais parce que nous possédons, grâce à M. Konstantin Koenen[2] et à M. Bianchetti[3], une relation

1. Cf. notre *Inventaire général des monnaies antiques recueillies au Mont-Beuvray de 1867 à 1898* (*Revue numismatique*, 1899, p. 129).

2. Konstantin Koenen, *Die vorrömischen, römischen und fränkischen Gräber in Andernach* (*Bonner Jahrbücher*, cahier LXXXVI).

3. Enrico Bianchetti, *I sepolcreti di Ornavasso*, Turin, 1895, 2 vol. gr. in-8°. Extrait des *Atti della Società di Archeologia e Belle Arti per la provincia di Torino*, vol. VI, 1895.

Cet ouvrage a paru en même temps que le grand recueil de M. Oscar Montelius, qui en a fait mention sans pouvoir l'utiliser.

Digitized by Google

détaillée des fouilles, accompagnée d'un inventaire par tombes et d'illustrations abondantes.

Le cimetière d'Andernach, situé dans la vallée du Rhin, entre Coblentz et Andernach, fut exploré en 1879 par les soins du Musée de Bonn, où se trouve déposé le produit des fouilles. Les périodes pré-romaine, romaine et franque y sont représentées. Les tombes romaines constituent toutefois deux groupes bien distincts, dont le premier, le seul qui nous intéresse, est contemporain d'Auguste et de ses successeurs jusqu'à Néron, tandis que le second ne fut ouvert qu'au IIIe siècle. Les trente-une tombes du groupe ancien et les restes des bûchers correspondants ont livré une céramique nombreuse et variée, quelques rares figurines d'argile, des armes et autres objets de métal. Parmi les monnaies, celles d'Auguste forment la grande majorité.

La station d'Ornavasso est située dans la province de Novare, à l'extrémité méridionale de la vallée d'Ossola, près du lac Majeur et du lac d'Orta. En 1890 et 1892, M. Bianchetti y fouilla deux riches nécropoles voisines, mais distinctes, celles de Saint-Bernard et de Persona. Les monnaies recueillies dans les tombes s'élèvent à un total de 331 exemplaires, dont 192 pour Saint-Bernard et 139 pour Persona. Les dates des monnaies de Saint-Bernard sont comprises entre les années 234 et 88 avant J.-C.; celles de Persona entre 89 avant J.-C. et 80 ou 81 après J.-C. On voit que les deux nécropoles paraissent s'être succédé sans interruption.

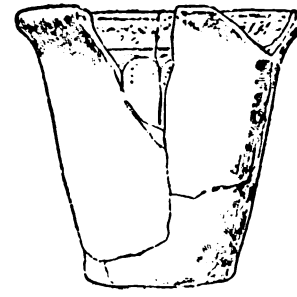
Fig. 1.

Mais en étudiant de plus près la composition des monnaies de Persona, on observe que les sépultures contenant des pièces antérieures à Auguste ou postérieures à Tibère sont en très petit nombre et, d'ailleurs réparties en deux groupes à peu près compacts. Les sépultures de Persona nous font donc connaître, mieux que toute autre station, les types industriels en usage

Digitized by Google

dans la Gaule cisalpine au temps d'Auguste. Elles correspondent en partie à la fin de l'occupation de Bibracte.

Après ces indications préliminaires sur les trois stations archéologiques dont nous aurons à parler, revenons à Saint-Rémy et passons à l'examen de ses poteries, que leurs formes classent en six types bien définis :

Fig. 2.

Fig. 3.

Fig. 4.

1. *Poculum* ou petit gobelet de la forme et de la dimension de nos verres à boire, apode et non ansé. Aucun exemplaire entier n'en a été retrouvé, mais de nombreux fragments établissent que son profil était à près celui du moule reproduit ci-contre (fig. 1), moule qui servait à la fabrication de ce vase. Au même type appartiennent les fragments de moules des figures 2 et 3.

2. Petit flacon fuselé, non ansé, à panse conique, col court et étroit (fig. 4). Haut. de cet exemplaire 0m,15.

3. Petite coupe élégante à panse cylindrique et fond hémisphé-

Fig. 5.

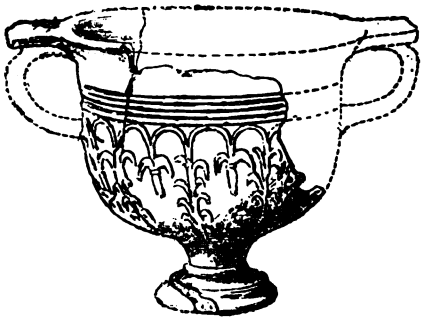

Fig. 6.

rique; elle est munie de deux anses très développées, dont la boucle s'ouvre dans un plan vertical et qui s'amorcent à leur

Digitized by Google

sommet sur deux oreillettes, fixées horizontalement aux lèvres du vase (fig. 5 et 6). Haut. 0m,09.

4. Flacon ansé, à panse globulaire et col allongé (fig. 7). Haut. 0m,14.

5. Autre flacon, de forme similaire, mais de dimensions plus grandes. La panse n'est plus globulaire, mais allongée et piri-

Fig. 7.

Fig. 8.

Fig. 9.

forme (fig. 8). Le pied manque à cet exemplaire et aux autres fragments; il était sans doute conforme à celui du modèle 4. Haut. 0m,37.

6. Bol à paroi verticale, ou légèrement carénée. Fond en forme d'hémisphère un peu aplatie (fig. 9).

Ces six espèces de vases offrent de nombreux caractères communs. La pâte, par sa nature et sa couleur, est semblable à celle des figurines de l'Allier : c'est une sorte de terre de pipe, fine, d'un blanc terne, tirant sur le jaune clair. La surface semble au premier abord dépourvue de toute couverte. En l'examinant plus près, on croit cependant reconnaître sur certains fragments les restes d'un

Digitized by Google

engobe rudimentaire, de nuance jaunâtre, dissous par l'humidité du sol. Les parois sont minces, la terre est tendre et se laisse attaquer assez facilement par l'humidité; elle ne possède ni la dureté, ni la sonorité qu'une cuisson à haute température assurait aux vases sigillés à pâte rouge. Ni les moules de vases, ni les vases eux-mêmes ne sont marqués d'aucune estampille.

Au point de vue de la technique, on constate aisément que la panse ornée des types 2-5 était la seule partie de ces vases qui fût façonnée au moule. Les parties complémentaires, c'est-à-dire les lèvres, le col, le pied et les anses, tournées à part, s'ajustaient et se fixaient par le procédé de la barbotine. La forme du pied ne varie pas pour les types 2-5. Le procédé d'assemblage n'offrait pas une solidité parfaite, car on en rencontre de nombreux exemplaires dont les différentes parties se sont décollées.

L'examen de chacune de ces six formes va me permettre d'en étudier la décoration et les diverses particularités.

*Forme* 1. — Lors de l'abandon du Beuvray, les poteries rouges d'Arezzo pénétraient sur les marchés de la Gaule. Aujourd'hui qu'un certain nombre des estampilles arrétines ont été déterminées avec certitude, il est aisé d'en reconnaître la présence au Mont-Beuvray [1].

Mêlés aux poteries italiques et à des assiettes en terre grise estampillées de noms gaulois [2], on rencontre, dans les habita-

1. Les marques suivantes de *Sex. Annius*, [*C.*] *Memmius*, [*T.*] *Rufrenius Rufio*, *C. Sentius*, *L. Tettius*, *L. Titius*, recueillies au Mont-Beuvray, sont sûrement de provenance arrétine (cf. G. F. Gamurrini, *Le iscrizioni degli antichi vasi fittili aretini*, Rome, 1859, et H. Dragendorff, *Terra sigillata*, p. 44).

| | |
|---|---|
| C. SEN̄T | (Gamurrini, p. 33). |
| L. TETTI / SAMIA | (*Ibid.*, p. 38). |
| L. TITI. F. [N]ĒROS / TITI | (*Ibid.*, p. 18). |
| MEMMI | (Dragendorff, p. 44). |
| ANNI / SEXT | (Gamurrini, p. 30). |
| L. TETI ou TETTI | (*Ibid.*, p. 37). |
| ..... / L. TETTI | (*Ibid.*, p. 17). |
| RVFIO / RFRF | (*Ibid.*, p. 37). |

2. *Rocos*, *Orios*, *Alocos*, etc.

Digitized by Google

tions de l'oppidum éduen, une série de petits gobelets en terre jaunâtre, dépourvus de vernis rouge, mais confectionnés à l'aide d'un moule, comme l'indiquent les reliefs qui les décorent. Ceux-ci consistent en feuillages et en ornements légers, finement tracés, surmontés parfois de petites frises d'animaux microscopiques.

La couleur de la pâte, la forme et le style de la décoration n'offrent aucune analogie avec les produits d'Arezzo ou de Pouzzoles. D'autres gobelets de forme et de techniques semblables présentent, au lieu d'ornements, une surface semée de petites aspérités, comparables à celles d'une peau de chagrin très rugueuse[1].

Le gobelet de Saint-Rémy (forme 1) offre avec celui de Bibracte certaines ressemblances caractéristiques. Même forme, même technique, mêmes dimensions, même couleur. Mais ce qui est plus frappant encore, c'est l'analogie de certains motifs d'ornements. Plusieurs des gobelets de Bibrate sont ornés à la base de petits triangles, disposés la pointe en haut, délimitant des surfaces semées de points en relief[2]. La figure 3 nous montre, parmi les produits de Saint-Rémy, l'emploi de ce même motif d'une suite de triangles sur une surface grenue. Les gobelets de Bibracte sont pour la plupart d'une technique soignée et quelques-uns se recommandent par une merveilleuse finesse de détails. Ceux de Saint-Rémy, comparés aux précédents, témoignent d'une exécution assez maladroite dans la fabrication des moules. On y reconnaît la trace d'une imitation peu habile et ce parallèle tend à nous faire pressentir déjà que les vases de Saint-Rémy ne sont que les dérivés immédiats, mais imparfaits, de la céramique moulée, à pâte claire, qui s'exportait au temps d'Auguste sur le marché de Bibracte.

Ici se place une question intéressante que je dois aborder dès maintenant. Quelle est la provenance des gobelets du Mont-Beuvray?

Une particularité heureuse, la présence sur l'un de ces vases

1. Cf. Bulliot, *Fouilles du Mont-Beuvray*, Album, pl. X, 1, 3; pl. XI, 2; pl. XXIII, 4, 18; pl. XXXV, 1-21.
2. *Ibid.*, pl. XXXV, 18.



Digitized by Google

d'une estampille de potier, me paraît jeter sur ce problème quelque lumière. L'un de ces gobelets de Bibracte, presque entier, trouvé en 1870 par M. Bulliot dans un ravin de la Côme-Chaudron, à travers les débris de poteries de toute nature provenant d'habitations voisines, porte la marque ACO[1]. Les lettres, qui se détachent en belles capitales et en relief sur la paroi extérieure du vase, avaient été imprimées en creux dans le moule. On remarquera tout d'abord que ce nom est un nom gaulois, porté notamment par un chef sénon, durant la guerre des Gaules (*B. G.*, VI, 4), avec la variante ACCO[2]. On trouvera en outre dans le précieux recueil de M. Holder (v. ACCO, ACO, ACONIVS) quelques textes épigraphiques qui nous ont conservé ce même nom, et, de plus, les deux marques de potier :

ACO F.

sur une poterie rouge de Trion.

.... VS. ACO

sur un vase, orné de guirlandes, trouvé à Orange et déposé au Musée de Saint-Germain. Mais ces deux marques ne sont pas de nature à nous fournir de notables éclaircissements. Il en sera tout autrement des estampilles suivantes que M. Holder n'a pu connaître à la date où a paru le premier fascicule de l'*Alt-celt. Sprachschatz* :

*a*) ACO ACASTVS, marque en relief sur un *poculum* de terre rouge, façonné au moule (fig. 10). La forme de ce gobelet est légèrement ovoïde ; une arcature continue à douze arcs, portés sur des colonnettes géminées et encadrant autant de palmettes, forme ceinture sur la panse, dont les autres parties sont unies. Il provient d'une tombe de la nécropole de Persona, qui contenait entre autres objets un demi-victoriat et deux fibules de La Tène II, d'un type spécial qui, par suite d'une survivance locale assez anormale,

Fig. 10.

1. Bulliot, *Fouilles du Mont-Beuvray*, t. I, p. 185.

2. Quant à la légende ACO sur une monnaie des *Mediomatrici* (*Catal.* Muret-Chabouillet, 8943), elle me paraît douteuse, d'après la gravure de l'*Atlas* de M. de La Tour.

Digitized by Google

se rencontre abondamment à Persona jusqu'au temps d'Auguste. La date de ce gobelet se trouve donc comprise entre l'an 89, époque de l'ouverture du cimetière de Persona, et la fin du règne d'Auguste environ. Ces limites coïncident en partie avec l'occupation de Bibracte [1].

*b*) Même marque ACO ACASTVS sur une belle coupe à deux anses, de même provenance. M. Bianchetti la décrit comme étant *de technique arrétine*, ce qui ne signifie nullement qu'elle soit de couleur rouge, puisqu'il ajoute ailleurs qu'elle est recouverte d'un vernis jaunâtre foncé. C'est un vase minuscule, presque cylindrique, à deux larges anses plates, en forme de boucles. La même tombe renfermait *un grand bronze d'Auguste* de l'an 15 avant J.-C., deux fibules de La Tène II, du type précédent, et *une fibule à charnière* et à arc plat qui constitue le modèle le plus récent des fibules du Mont-Beuvray [2].

*c*) Marque ACO sur une coupe à deux anses, recouverte d'un vernis jaunâtre. Les lettres sont également en relief. Le vase provient de Garlasco, Lomellina, province de Pavie. Musée de Turin. Marque citée par M. Bianchetti en rapprochement des précédentes [3].

*d*) Même marque ACO sur une autre coupe du Musée de Turin provenant de Palazzolo, province de Novare [4].

*e*) Dans le tome III du *Corpus* des inscriptions latines, on trouve parmi les monuments de la Pannonie, relevée sur un vase actuellement déposé au Musée de Klagenfurt (Carinthie), l'inscription suivante :

ACASTVS ACO

VITA BREVIS · SPES · FRAGI[redacted]ITE · ACCENSVST · DVM ·

LVCET · BIBAMVS · SODALES ·

M. Mommsen décrit ainsi le vase : *Poculum flavum litteris bo-*

1. *Ornavasso*, pp. 70 et 200 ; pl. XXII, fig. 10. — Diam. à l'ouverture 0m,067 ; à la base 0m,040 ; au ventre, 0m,074. Haut. 0m,113.

2. *Ibid.*, p. 70 et 225 ; pl. XXII, fig. 9. — Diam. à l'ouverture 0m,085 ; au ventre, 0m,090 ; à la base, 0m,059. Haut. 0m,088.

3. *Ibid.*, p. 71.

4. *Ibid.*, p. 71 et *Atti della Società di archaeol. di Torino*, vol. IX, p. 291.

Digitized by Google

*nis saec. primi Rep.* (*Klagenfurt*). Je n'ai pas besoin de faire observer que cette description s'appliquerait également aux gobelets du Mont-Beuvray.

M. Mommsen ajoute : ACO *nomen gentilicium est* et complète la légende : SPES FRAGILIS VENITE ACCENSVM EST *scilicet lumen.*

*f*) A la suite de l'inscription précédente, dans le même recueil : *Poculum bellissime ornatum. Rep. in monte S. Helenae.* Musée de Klagenfurt :

C · ACO · C · L · EROS

Cette série d'estampilles et les conditions de leur découverte vont nous conduire aisément à des conclusions précises.

Il ne peut subsister aucun doute sur l'âge de ce groupe céramique des vases *a-f*, daté avec une précision suffisante par les trouvailles d'Ornavasso et de Bibracte, et M. Mommsen avait raison d'attribuer au premier siècle, d'après les caractères épigraphiques de leurs marques, les vases du Musée de Klagenfurt, puisque le potier Aco ou Acon dont les produits parvenaient jusqu'à Bibracte est un contemporain d'Auguste.

Ces vases sont de la même époque, mais, de plus, ils offrent des analogies frappantes de technique et de décor : emploi du moule, dimensions réduites, décoration végétale, compartiments triangulaires à la base du vase *b* comme sur quelques-uns de ceux du Beuvray. Nous sommes donc en présence de plusieurs produits d'une même officine.

L'atelier du potier Aco, étant donnée d'une part la présence de ses produits dans les régions de la Pannonie orientale et de la Gaule cisalpine, de l'autre la forme celtique du nom de son propriétaire, paraît devoir être recherché dans la Haute-Italie et non à Arezzo, où l'on ne relève, parmi les nombreuses estampilles connues, ni la marque ACO, ni aucun nom d'apparence gauloise.

Ce potier s'inspirait cependant des procédés d'Arezzo, non seulement pour la technique de sa fabrication, mais pour

Digitized by Google

la forme des estampilles apposées sur ses produits. Les fabricants d'Arezzo signent tantôt de leurs *tria nomina*, tantôt de leurs *nomen* et *praenomen*, tantôt enfin de leur seul *nomen*. Les mots *of(ficina)*, *f(ecit)*, *m(anu)*, ne se rencontrent jamais sur les estampilles arrétines, tandis qu'ils sont très fréquents sur les produits plus récents de l'industrie sigillée. Ajoutons qu'à l'aide des marques de fabrique de l'officine arrétine de Memmius, on peut noter un parallélisme exact entre les deux estampilles MEMMI et ACO d'une part — c'est-à-dire la marque portant le *nomen* seul du propriétaire — et, de l'autre, les groupes C. MEMMIVS C· L· MAHE[S] (*C. Memmius Mahes*, affranchi de *C. Memmius*) et C. ACO C· L· EROS (*C. Aco Eros*, affranchi de *C. Aco*). Quant à la marque ACO ACASTVS, ce dernier nom étant comme *Eros*, un nom servile, d'origine grecque, on doit l'expliquer de la même manière que la marque précédente.

*Forme* 2. — Revenons aux poteries de Saint-Rémy et passons au second type : petit flacon, non ansé, à panse conique, col court et étroit (fig. 4). Tandis que le vase précédent est un vase à boire dont la destination ressort nettement de l'inscription de Klagenfurt, le type 2, par sa forme et sa faible capacité, se place dans la série variée des *unguentaria*, ou vases à huiles parfumées. Deux de ces vases sont presque entiers et présentent une décoration similaire. Un exemplaire exactement semblable, mais avec une arcature moins haute, figurait dans les vitrines du Petit Palais, à l'Exposition universelle, avec cette mention : « Rue Notta, Lizieux, 1861. »

Avec ce type s'accuse et se précise le thème décoratif qui caractérise la poterie de Saint-Rémy, c'est-à-dire l'emploi prépondérant de l'arcature et de ses dérivés, déjà observé précédemment sur les gobelets italiques. Sur le gobelet de Turin, à la marque ACO ACASTVS, l'arcature se présente sous la forme classique d'une série d'arcs plein-cintre, supportés par de petits pilastres, pourvus de bases et de chapiteaux. La décoration des vases de Saint-Rémy s'expliquerait-elle par l'imitation de ce

Digitized by Google

type original? C'est une arcature à seize arcs qui orne le gobelet de la figure 4. Mais ce motif d'ornementation est étroitement apparenté avec les *godrons* ou cannelures en relief des vases grecs. Aussi je n'insisterai pas sur ce rapprochement. Je crois que l'arcature classique du gobelet à la marque *Aco Acastus* pourrait bien n'être elle-même qu'un dérivé du godron.

*Forme* 3. — Le type auquel nous arrivons va nous montrer l'emploi décoratif d'un nouveau motif, dérivé de l'arcature ou du

Fig. 11. — Vase en argent d'Alésia.

Fig. 12. — Vase en argent de Pompei.

godron tronqué sur nos vases gallo-romains (fig. 5 et 6). Ce type est celui d'une coupe dont nous avons déjà décrit la forme gra-

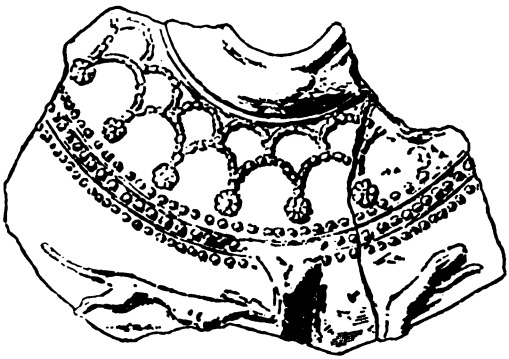

Fig. 13.

cieuse. Il est impossible de ne pas être frappé par le caractère d'élégance et de légèreté que présentent ces premiers produits

Digitized by Google

de l'industrie fictile gallo-romaine. Le mérite d'avoir créé de telles formes ne peut être revendiqué par les Gaulois : on ne peut leur contester celui d'avoir su choisir de beaux modèles. Les Romains n'avaient pas à faire ici leur éducation, puisque les *oppida* de l'indépendance nous livrent des spécimens d'une céramique indigène, d'un galbe recherché, où se manifeste déjà le sens artistique des fabricants et de leur clientèle.

On reconnaît dans la forme 3 une imitation du scyphos grec, et plus exactement la copie d'un modèle métallique bien connu par les belles coupes en argent d'Alésia (fig. 11) de Pompei[1]

Fig. 14.

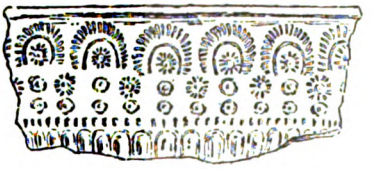

Fig. 15.

(fig. 12) et de Bosco-Reale. On voit combien la riche décoration du vase d'argent est simplifiée sur la coupe d'argile. Là encore, nous rencontrons un ornement dérivé de l'arcature ou du godron tronqué, non plus avec l'allongement des supports, mais, au contraire, avec leur suppression totale. Au pilastre ou au filet du godron, le fabricant du moule substitue tantôt une rosace (fig. 5), tantôt un fleuron (fig. 6). Souvent encore, une seconde rosace ou un autre fleuron remplira le vide de chacun des arcs. Celui-ci est tantôt simple et formé d'un seul filet ; d'autres fois (fig. 14, 16, 28), il est double ou renforcé d'une seconde ligne ponctuée, ou encore formé de traits parallèles et rayonnants, comme sur la figure 15, où apparaît la dernière dégénérescence du système.

1. Dragendorff, *Die arretinischen Vasen und ihr Verhältniss zur augusteischen Kunst*, dans les *Bonner Jahrbücher*, cahier CIII. Cet article est un complément du travail d'ensemble du même auteur, *Terra sigillata*. On y trouve une phototypie du vase d'argent de Pompei, semblable à celui d'Alésia (pl. IV).

Digitized by Google

Les trois quarts au moins des fragments de Saint-Rémy, quelle que soit la forme des vases, se classent à ces diverses variantes d'une décoration que l'on pourrait appeler l'*arcature à pointes fleuronnées*. C'est le motif caractéristique du groupe.

La fig. 16 reproduit un moule presque entier ayant servi à la fabrication du type 3. La pâte des moules de Saint-Rémy est tout à fait semblable à celle des vases, sous tous les rapports. Une particularité — outre la couleur de la pâte, blanchâtre et non rosacée — les différencie des moules plus récents de la poterie sigillée, trouvés à Lezoux et dans les autres officines de la Gaule : ceux-ci ont en effet un fond perforé d'une petite ouverture circulaire, servant sans doute à les fixer sur le tour et à faciliter le façonnage des vases, tandis que le fond des moules de Saint-Rémy est presque toujours aveugle. Aucun de ces derniers, nous l'avons dit, ne porte de signature.

Fig. 16.

*Forme* 4. — Flacon dont la panse est un sphéroïde aplati, auquel s'adapte un col allongé (fig. 7). A la partie supérieure de ce col est fixée une collerette saillante, façonnée séparément. L'anse prend toujours naissance sur le col, au-dessous de la collerette ; elle décrit une courbe plus ou moins sinueuse et vient se fixer d'autre part sur le haut de la panse, à un court intervalle de la tubulure. Des deux hémisphéroïdes qui composent la panse, et qui se façonnaient séparément pour être ensuite soudés en semble, par le procédé de fixage dont j'ai parlé, celui du dessus présente seul une ornementation nécessitant l'emploi du moule.

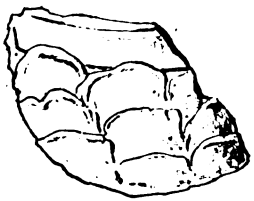
Fig. 17.

Là encore le système de l'arcature prédomine, mais, au lieu d'un motif simple, nous trouvons une suite d'arcs superposés. Cette disposition devait nécessairement conduire le fabricant de moules à l'*imbrication* ou *revêtement en écailles*. En fait, la masse

Digitized by Google

des débris renferme précisément quelques tessons à revêtement d'écailles (fig. 17).

Il est facile de suivre cette évolution curieuse, en étudiant le fragment de la figure 13 qui nous montre précisément le passage de l'arcature simple à l'arcature double imbriquée.

Fig. 18.

Les figures 18, 19 et 20 reproduisent trois moules de ce type. On remarquera que l'irrégularité du tracé des godrons rayonnants trahit manifestement l'inexpérience de l'artiste, surtout lorsqu'on compare ces moules à ceux que fabriquaient plus tard les potiers de Banassac et de Lezoux.

Fig. 19.

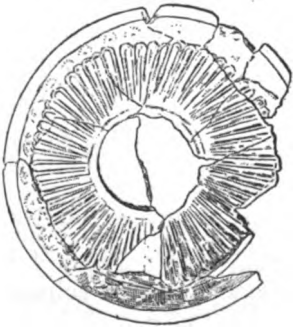

Fig. 20.

*Forme* 5. — Ce type (fig. 8) est évidemment un succédané du précédent. Il en diffère par ses dimensions plus grandes et par le profil piriforme de la panse. Cette modification, si elle altérait le rythme du galbe, offrait l'avantage pratique d'abaisser notablement le centre de gravité du vaisseau et d'assurer sa stabilité.

Ce qui achève de démontrer que le type 5 est quelque peu plus récent que le précédent, c'est que les sujets figurés, jusque-là complètement proscrits dans cette décoration géométrique et végétale, font ici leur apparition sous la forme d'une double suite d'animaux assez maladroitement modelés : au registre in-

Digitized by Google

férieur, un taureau bondissant alterne avec un arbre stylisé, quatre fois répété. Un groupe de deux quadrupèdes à longues oreilles alterne, sur le registre du haut, avec un lion dressé. Le pied, qui manque à ce vase, devait être, sauf pour ses dimensions, conforme à celui du type 4. Les spécimens de vases à figures sont d'ailleurs très rares dans les débris de notre officine. Outre le vase ci-dessus, nous n'aurons à signaler qu'une curieuse tête barbue, encadrée dans les lobules d'une arcature (fig. 21), une figure d'homme fruste et quelques animaux.

Fig. 21.

La forme 5 est rare à Saint-Rémy. M. Bertrand possède un vase de cette forme, venant de la Ferté-Hauterive (Allier). On l'a recueilli dans un cimetière à ustion, que M. Bertrand croit avoir été ouvert au Ier siècle. Décor à bande d'arcs, ornés de palmettes, comme sur les vases de Saint-Rémy. Même terre blanche, tirant sur le jaune clair.

De même que les fouilles du Mont-Beuvray ont fourni le modèle des gobelets au type 1 de Saint-Rémy, elles m'ont livré également un échantillon — jusqu'à ce jour unique — du flacon que je viens de décrire dans ses deux variétés, formes 5 et 6 (fig. 22). Il provient de mes dernières fouilles, dans un quartier de l'oppidum du Parc-aux-Chevaux, peuplé d'habitations plus riches et sans doute aussi plus récentes que celles des quartiers ouvriers. On reconnaît sur ce col quelques restes de glaçure jaunâtre.

Fig. 22. Trouvé au Mont-Beuvray.

A leur tour, les récoltes d'Andernach apportent leur témoignage sur la date de ce même flacon. Trois de ces petits vases, avec la même glaçure jaunâtre que sur celui de Bibracte, y ont été recueillis[1]. Deux sont ornés de palmettes et de rosettes, l'autre

1. Koenen, *op. laud.*, pl. V, 55 ; pl. VI, 20, 21.

Digitized by Google

de rosettes et de lignes ondulées. Les deux premiers diffèrent du type de Saint-Rémy par ce détail que les deux hémisphères de la panse sont ornés de reliefs. M. Koenen classe ces vases à l'époque de l'empereur Claude, environ. Le fragment trouvé à Bibracte nous montre que ce type était déjà exporté en Gaule au temps d'Auguste.

*Forme* 6 (fig. 9). — Avec cette dernière forme j'arrive à un modèle de vase très connu déjà, parce qu'il a passé de la céramique blanche à la céramique rouge et que sa fabrication s'est ainsi maintenue durant le premier siècle, tant dans les officines de l'Auvergne que dans celles de Banassac. Il s'agit du bol à profil caréné, bien connu de tous ceux qui ont étudié quelques collections de poterie sigillée[1]. Le modèle de Saint-Rémy, représenté par de nombreux tessons ou fragments de moules, diffère des exemplaires en terre rouge par cette seule particularité que ses lèvres ne présentent pas encore sur la surface externe le menu guillochis qui s'y rencontre invariablement dans la suite. Quant à l'ornementation, il importe d'en faire une sorte d'autopsie minutieuse, car elle me paraît apporter la solution d'un petit problème de céramographie gallo-romaine.

M. Dragendorff, dans son travail sur la *terra sigillata*, a fort justement fait observer que, si les vases moulés de la Gaule dérivent incontestablement pour la technique des modèles italiques, on ne peut néanmoins méconnaître une sorte de hiatus, dans l'enchaînement des formes et du décor, entre les deux groupes. Son observation s'applique surtout à ce bol rouge caréné, jusque-là regardé comme le plus ancien type du groupe gallo-romain. En effet : 1° sa forme est inconnue aux potiers d'Arezzo et de Pouzzoles ; 2° sa décoration appartient à un tout autre style. En ce qui concerne la forme, je la crois proprement gauloise. C'est à peu près celle des bols en terre grise qui se rencontrent si fréquemment au Mont-Beuvray. Quant au décor,

1. Pour cette forme bien connue, voir Du Cleuziou, *op. cit.*, fig. 89 et 90 ; Dragendorff, pl. II, fig. 29 ; Koenen, *Gefässkunde*, pl. XIII, 6.

Digitized by Google

voici comment son origine me paraît devoir s'expliquer. Sur les vases rouges des officines de la Gaule, il se compose régulièrement d'un système de godrons surmonté d'un *rinceau courant*. Les figures 23, 24, 25, 26 reproduisent quelques-uns de ces rinceaux empruntés à des moules de Lezoux.

Fig. 23.

Fig. 24.

Si on les compare à la guirlande de feuillages des vases d'Arezzo et de Pouzzoles (cf. Dragendorff, *op. laud.*, pl. VI), on reconnaît aisément que les deux séries procèdent d'un style différent. La guirlande italique se compose de petites fleurettes ou

Fig. 25.

Fig. 26.

de feuilles isolées, accolées les unes aux autres; mais la longue tige sinueuse, motif principal du rinceau gallo-romain, n'existe pas.

A Saint-Rémy, on trouve, ou bien le rinceau courant, du style des vases rouges, ou bien la bande d'arcs fleuronnés que j'ai déjà étudiée en détail (fig. 5, 6, 13, 14, 15). Mais, de plus, on reconnaît sur quelques tessons certains tracés hybrides, intermédiaires entre le rinceau et la bande d'arcs, preuve manifeste que le premier motif n'est qu'un simple dérivé du second. La succession des styles, dans l'art décoratif, correspond

Digitized by Google

à une évolution continue des formes et la loi qui préside à ce développement progressif est une loi logique. La fantaisie créatrice de l'artiste, quelle que soit la fécondité de son imagination, ne parvient pas à s'y soustraire entièrement. Un travail d'analyse permet presque toujours à l'archéologue de suivre cette continuité dans la transformation des formes graphiques ou plastiques.

Nous avons ici sous les yeux un curieux exemple de l'évolution logique qui transforme peu à peu un tracé géométrique —

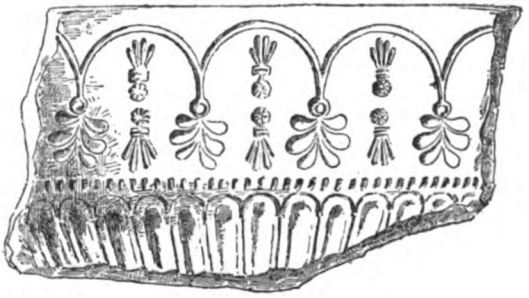

Fig. 27.

l'arcature — en un motif végétal, le rinceau à feuillages.

Le germe de cette dégénérescence fut peut-être introduit par

Fig. 28.

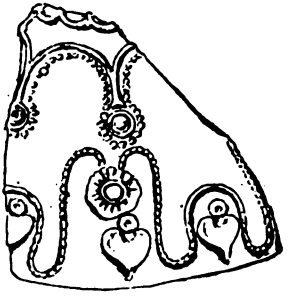

Fig. 29.

l'artiste qui supprima le pilastre ou support et du même coup opéra la conversion du chapiteau en palmette (cf. fig. 27). Par ce simple fait que l'arc portait à son extrémité un motif végétal, il devait nécessairement se transformer en pédoncule, parce qu'une

Digitized by Google

longue tige terminée par une feuille ou une fleur doit nécessairement être assimilée à une branche ou à un pédoncule. Sous l'influence de cette idée logique, l'arc évolue en une tige filiforme, qui décrit alors des lacets sinueux et symétriques, pour se confondre avec le rinceau à feuilles alternées, connu d'ailleurs depuis longtemps dans l'art antique. Les feuilles et les roses s'insèrent tout d'abord d'un seul côté de la tige (v. le rinceau inférieur des fig. 28 et 29), enfin de part et d'autre (fig. 9). Il appartiendra à une nouvelle génération de céramistes, tant à Lezoux qu'à Banassac, de conduire ce motif, encore pauvre, à un degré plus achevé d'élégance et de richesse, en s'inspirant de certains modèles de l'art sculptural.

Ici se place une question à laquelle le lecteur aura peut-être déjà songé. A-t-on retrouvé à Saint-Rémy des fragments de poterie *rouge* vernissée? Dans les fosses vidées par M. Givois, la poterie rouge n'était représentée que par quelques fragments noyés dans la masse des tessons blancs, et encore est-il difficile de savoir si ces échantillons proviennent des fosses ou du terrain voisin. Dans nos fouilles ultérieures, M. Bertrand en a recueilli des fragments un peu plus abondants, mais toujours en quantité relativement minime. Aux vases rouges correspondent toujours, dans les autres officines, des moules de couleur rosacée ; or, aucun fragment de ces moules à pâte rose ne s'est rencontré à Saint-Rémy pour permettre d'affirmer que les vases à pâte rouge y aient été fabriqués, concurremment ou postérieurement aux vases blancs; mais cette supposition reste vraisemblable, d'autant mieux que les rares échantillons à pâte rouge recueillis appartiennent à la première époque de cette fabrication (type n° 29 de M. Dragendorff, notamment).

Tel est l'inventaire des vases moulés, à pâte blanche, de Saint-Rémy. Maintenant que ce groupe céramique se trouve ainsi déterminé, il est facile de s'assurer que les potiers de cette localité n'eurent pas le monopole exclusif de cette fabrication. Vichy et Gannat tout au moins ont débuté par les mêmes types. On peut voir au Musée de Saint-Germain deux petites coupes du

Digitized by Google

type 3 à pâte blanchâtre et vernis rudimentaire, de nuance jaunâtre indécise. Mais le lot le plus important de poteries similaires est celui que conserve à Riom dans sa collection M. le conseiller Bonneton. Sur un renseignement que m'a procuré M. Bertrand, j'ai retrouvé là, provenant d'une fouille faite à Gannat, au faubourg Saint-Étienne, vers 1880, toute la série des vases et des moules de Saint-Rémy, avec les mêmes motifs décoratifs.

## II. — Vases non ornés.

Outre quelques débris de poterie commune, il s'est encore rencontré, dans les fosses de Saint-Rémy, trois vases unis, également à pâte blanche.

*a*) Le petit vase turbiniforme à tubulure latérale, communément désigné sous le nom de *biberon* (fig. 31). Haut. 0m,08. Ce modèle, sous une forme légèrement modifiée, figure dans une sépulture d'Andernach. Je l'ai rencontré à Roanne dans les tombes du 1er siècle du cimetière de la rue Saint-Jean. Je signalerai aussi un exemplaire, orné à la panse d'arcatures fleuronnées, style de Saint-Rémy, trouvé à Vichy et dessiné par Du Cleuziou dans son Catalogue de la collection Charvet[1].

Fig. 31.

Fig. 30.

*b*) Petit *guttus* à deux anses, forme assez commune (fig. 30). Haut. 0m,10.

*c*) Passoire conique dont l'anse affecte la même forme que la coupe n° 3 (fig. 32). Haut. 0m,085. Une passoire similaire, trouvée au Mont-Beuvray, est ornée de bandes peintes rouge et blanc.

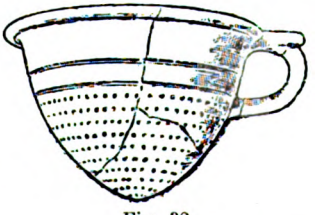
Fig. 32.

La poterie peinte rouge et blanche, avec ou sans décoration

1. Quelle que soit l'incohérence du texte, l'ouvrage de Du Cleuziou sera

Digitized by Google

géométrique de couleur brune, appartient à la céramique gauloise, mais elle a persisté, tout au moins dans la Gaule centrale, jusque vers le milieu du premier siècle de notre ère. Si les vases de Saint-Rémy sont bien, comme je le crois, contemporains des premiers successeurs d'Auguste, ces deux groupes céramiques ont dû vivre simultanément durant un court laps de temps. Or, précisément, des spécimens de chacun des deux groupes figurent dans le petit cimetière de Chaizieu (Musée de la Diana à Montbrison) : plusieurs vases peints et un fragment de flacon aux types de Saint-Rémy, — et au Musée de Roanne : nombreux vases peints, flacon du type n° 4, mais à glaçure vernissée, jaunâtre; *guttus* (type *b*) de Saint-Rémy, le tout provenant du cimetière de la rue Saint-Jean, à Roanne même.

### III. — Fragment de vase figuré a glaçure jaunatre.

Je dois mentionner à part un beau fragment à sujet mythologique recueilli dans les mêmes fouilles, mais d'un caractère tout à fait différent et unique de son espèce (fig. 33). Ce tesson, qui mesure 0m,12 de hauteur, appartient à une portion cylindrique de vase de grand diamètre (0m,25 environ) dont on ne peut reconstituer tout le profil. La pâte de couleur jaune clair est recouverte de ce vernis brillant et vitreux, de nuance jaunâtre, auquel on donne communément le nom de glaçure plombifère. Il est facile de reconnaître dans le sujet représenté le combat d'un guerrier et d'une Amazone. Mais cette Amazone n'est autre que la reine Hippolyte : tandis qu'elle tombe vaincue aux pieds de son adver-

Fig. 33.

toujours à consulter pour ses dessins. Les provenances paraissent indiquées avec soin.

Digitized by Google

saire, elle agite de la main gauche, dans un geste de supplication ou de dernier défi, la ceinture ou le baudrier, objet du combat. Je ne crois pas qu'il soit possible d'interpréter différemment le ruban qui dessine une ligne serpentine au-dessus de l'avant-bras gauche de l'Amazone. On pourrait s'attendre à reconnaître Hercule sous les traits de son adversaire, représenté dans une nudité héroïque, mais le type n'est point celui d'Hercule et l'armure, — glaive court, casque corinthien, large bouclier rond, dont l'emblème est indistincte (Athéna?), — convient, au contraire, à Thésée, autre adversaire d'Hippolyte, qui, suivant les traditions mythologiques, assiste Hercule dans sa lutte contre l'Amazone.

Ce curieux relief céramique, d'un assez bon style, mais d'un modelé fruste, provenant d'une matrice déjà usée ou mal poussée dans le moule, emprunte son intérêt principal à la représentation de la ceinture d'Hippolyte, assez rare dans l'art antique[1]. Le sujet se détache en haut-relief et la saillie accusée des figures indique l'imitation d'un modèle métallique. Ce modèle était loin d'égaler par son style les beaux débris de cuirasse du Musée Britannique[2] qui représentent la même scène mythologique, une de celles que l'art alexandrin se plaisait à répéter. Vers le IIIe siècle, les potiers grecs représentaient déjà le combat des Grecs et des Amazones sur les vases à reliefs, appelés bols de Mégare, premiers ascendants des poteries sigillées. Un spécimen de cette fabrique, trouvé en 1894 à Amathus de Chypre, offre cette représentation[3].

Je ne veux pas, à propos de ce seul fragment, entrer dans de longs commentaires sur les poteries émaillées gréco- et gallo-romaines. M. Dragendorff est le dernier auteur qui s'en soit occupé et c'est à son ouvrage que l'on doit se référer[4]. Il est à peine

1. Cf. un vase peint du British Museum (Salomon Reinach, *Répertoire*, I, 256). Héraklès a déjà saisi de la main gauche la ceinture d'Hippolyte qui tombe aux pieds du vainqueur.
2. Baumeister, *Denkmäler*, t. III, p. 2032.
3. *Catal. of the Greek and Etruscan vases in the British Museum*, t. IV, p. 24.
4. *Op. laud.*, *Glasirte Gefässe*, p. 114.



Digitized by Google

nécessaire de faire observer qu'ici la technique et le style diffèrent entièrement de tout ce que nous venons d'étudier.

A part la brèche qui a emporté le pied gauche de Thésée, la cassure partout ailleurs semblerait presque intentionnelle, tant elle respecte avec soin les contours de la composition. Ce beau tesson aurait-il été conservé dans l'atelier de Saint-Rémy à titre de spécimen d'une industrie rivale? Doit-on le regarder, au contraire, comme un produit plus avancé de cette même officine? Il est difficile de se prononcer, mais il est sûr que la glaçure jaune fut employée de bonne heure par les potiers de la vallée de l'Allier.

## IV. — Médaillons et figurines.

Je me suis étendu assez longuement sur les questions soulevées par les poteries de Saint-Rémy. Je serai nécessairement plus bref à l'égard des figurines.

Celles-ci retiennent depuis longtemps l'attention des archéologues. Dès 1860, le grand album de Tudot constituait pour ce groupe céramique un premier et important *Corpus* qui manque encore pour les vases. Récemment, M. Adrien Blanchot soumettait ces petits monuments à une enquête nouvelle, cette fois méthodique, et condensait le résultat de ses recherches dans une substantielle notice[1]. Malgré ces efforts réitérés, le classement chronologique des types reste encore à faire. Telle est, d'ailleurs, la conclusion du travail de M. Blanchet, qui a démontré aisément le caractère purement arbitraire des essais de classement par époques tentés successivement. Un des principaux obstacles qui paraissent avoir jusqu'à ce jour paralysé les recherches, c'est l'ignorance où nous nous trouvons le plus souvent à l'égard des modèles originaux gréco-romains dont se sont servis au début les coroplastes de la Gaule. Je ne suis pas en mesure d'apporter ici de nouveaux éclaircissements et la méthode de

1. Adrien Blanchet, *Études sur les figurines en terre cuite de la Gaule romaine*. Extrait des *Mémoires de la Soc. des Antiquaires de France*, t. LI.

Digitized by Google

comparaison que j'ai suivie pour les poteries ne peut être appliquée aux figurines, faute de matériaux suffisants. Si les vases d'argile constituent la partie essentielle du mobilier funéraire, les figurines ne s'y rencontrent, par contre, qu'assez rarement. Les sépultures d'Ornavasso n'en ont livré aucune, et il en est de même des habitations du Mont-Beuvray.

Ces constatations ne donnent d'ailleurs que plus de valeur aux découvertes de Saint-Rémy. En effet, puisque les vases moulés ont été fabriqués dans la première moitié, peut-être dans le premier quart du premier siècle de notre ère, il y a grande présomption pour que les débris de figurines, recueillies en abondance dans le même gisement, en soient contemporains. D'autres faits démontrent que la fabrication des figurines d'argile a débuté de très bonne heure en Gaule.

M. Blanchet a dressé une statistique des trouvailles associées à des monnaies. Les cas observés s'élèvent au total de dix-sept. Dans ce nombre, il en est deux qui sont particulièrement intéressants :

1° « A Colchester (Angleterre), on a trouvé, à côté de figurines analogues à celles de la Gaule, trente-six moyens bronzes, dont douze d'Agrippa et le reste de Claude (revers : Pallas). Les bronzes de ce dernier type se trouvent fréquemment à Colchester (*Collectanea antiqua* de Roach Smith, 1868, t. VI, p. 234). »

2° « Niche renfermant une Vénus, une autre Vénus et une Minerve associées à trois moyens bronzes, dont deux d'Auguste et de Tibère et le troisième fruste, dans une tombe romaine, sur la rive gauche de la Moselle (*Jahrbücher* de Bonn, 1890, fasc. 89, p. 135). »

Trois figurines recueillies dans la nécropole d'Andernach achèvent de nous montrer que la présence de ces produits dans un atelier de potiers de la première moitié du premier siècle n'offre rien d'inattendu. C'est là un témoignage direct en faveur d'un fait déjà soupçonné.

Voici l'inventaire des types recueillis dans nos fouilles. Il sera

Digitized by Google

consulté avec profit lorsqu'on tentera pour les figurines blanches un nouvel essai de classement chronologique :

1° Moule d'un beau médaillon circulaire mesurant 0m,19 de diamètre (fig. 34). Il a été retiré en cinq morceaux, mais à peu près entier. Notre dessin est exécuté d'après un moulage en relief, afin que les détails de la composition soient plus distincts, mais il reproduit la forme générale du moule.

Fig. 34.

Cette représentation de Léda que le cygne enveloppe amoureusement de son aile ne comporte pas de commentaire. On remarquera, au-dessous de l'oiseau, la foudre, symbole de sa nature divine. L'extrémité de la draperie suspendue à la branche d'un arbre voisin est pourvue de la petite balle en plomb qui servait à assurer la fixité des plis dans le costume antique. Le relief est d'un bon style.

Digitized by Google

Au revers, on lit la signature SIIXTVS (*Sextus*) en écriture cursive, tracée à la pointe dans la pâte fraîche (fig. 35). Ce nom n'avait pas encore été rencontré sur des moules de figurines. La même marque plus ou moins incomplète, mais toujours reconnaissable, se lit sur plusieurs autres fragments de Saint-Rémy. M. Blanchet, au sujet de ces noms écrits au dos des moules, combat l'opinion de Tudot qui les regardait comme des signatures de fabricants de moules. Pour lui, on doit réserver cette signification aux estampilles apposées à l'intérieur et destinées par conséquent à apparaître sur l'épreuve. Les marques dorsales seraient simplement des marques de propriétaires. Sur ce point, je me rallierai cependant à l'explication de Tudot. Tandis qu'à Saint-Rémy, les moules des poteries sont tous anépigraphes sans exception, ceux des figurines sont, au contraire, en majorité signés du nom de Sextus. Or, si le propriétaire de l'officine avait

Fig. 35.

fait apposer son nom sur les uns, pour quelle raison eût-il procédé autrement à l'égard des autres? Il faut donc chercher une autre explication.

Je crois qu'il y avait en Gaule, aussi bien pour les poteries que pour les figurines, un commerce spécial de moules. Quelques céramistes parmi les plus importants fabriquaient eux-mêmes cette partie de leur matériel : tel est le cas des potiers dont on a rencontré la signature tont à la fois sur des moules de vases ornés et sur des vases unis façonnés sans moules; d'autres,

Digitized by Google

moins largement outillés, incapables de modeler les poinçons nécessaires à la confection des creux, les demandaient au commerce. Cela explique que des moules portant le même nom se soient rencontrés dans des localités éloignées.

Le potier de Saint-Rémy confectionnait sans doute lui-même les creux de ses vases, dont l'ornementation géométrique et végétale était à la portée d'un artisan peu expérimenté dans l'étude des formes plastiques. Il jugeait inutile d'apposer son nom sur

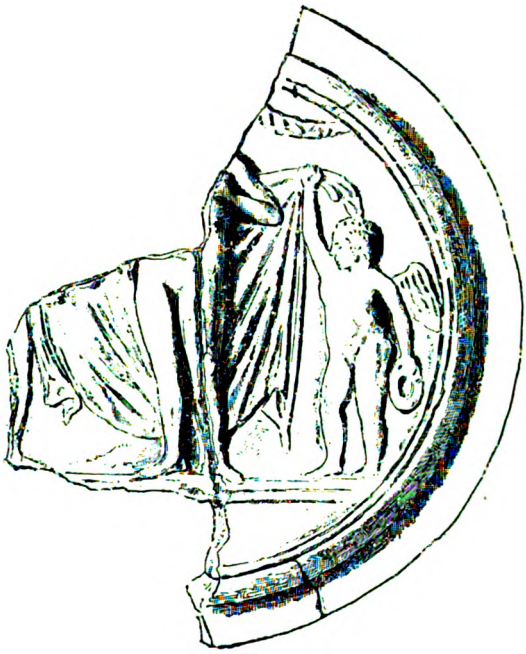

Fig. 36.

aucun de ses produits. Quant aux moules des médaillons et des figurines, il se les procurait dans l'officine du céramiste Sextus. Cet artiste modeleur ne travaillant pas pour le consommateur direct, mais pour les ateliers de potiers, n'avait point intérêt à ce que son nom fût reproduit sur les figurines elles-mêmes. Sa signature apposée au dos du moule suffisait à la publicité qu'il pouvait désirer.

Digitized by Google

2° Moule d'un second médaillon, dont une moitié est brisée (fig. 36). Diam., 0m,19. Vénus, debout, devant une draperie que soutiennent deux Amours. Celui de droite, seul conservé, porte une couronne. Vénus a les deux bras levés, attitude nouvelle, parmi les nombreuses variantes de ses représentations, dans cette série de monuments. La main gauche est appuyée sur le sein. Au dos, le même nom [SII]XTVS.

M. Bertrand, après avoir recueilli dans les dernières fouilles ces deux pièces intéressantes, se rappela que deux fragments de sa vaste collection céramique paraissaient se rapporter à ces compositions. Un rapprochement démontra qu'ils avaient en effet appartenu à des médaillons tout à fait semblables. Ils proviennent de l'officine de Saint-Pourçain-sur-Bèbre et témoignent de la diffusion des mêmes moules dans les ateliers du Bourbonnais.

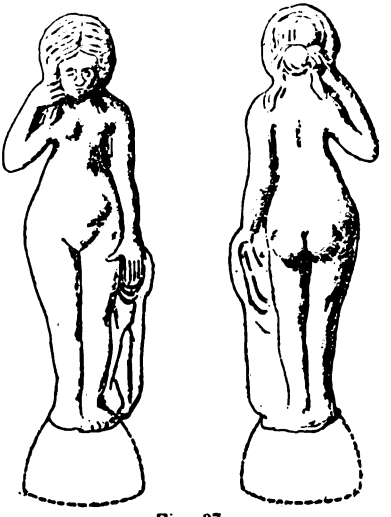

Fig. 37.

3° Plusieurs figurines plus ou moins fragmentées de la Vénus Anadyomène, d'un assez bon style, comparées à la plupart des exemplaires de ce modèle si commun. Autant que leur état fragmentaire permet d'en juger, elles étaient toutes conformes à l'exemplaire que reproduit la figure 37. Haut. 0m,155. Le socle hémisphérique a été restitué en lignes ponctuées à l'aide d'autres exemplaires dont la tête manquait.

Ce type de Vénus est le type n° 3 de M. Blanchet (cf. Tudot, pl. 22, fig. 3, à droite). Sur d'autres variantes, trouvées ailleurs, la draperie entoure la main gauche. Ici, cette main est simplement posée sur la draperie. M. Blanchet voit dans ce détail un indice de dégénérescence, parce que la draperie n'étant plus soutenue,

Digitized by Google

le geste serait dépourvu de signification. Mais il me paraît préférable d'admettre que le modèle primitif comportait un rocher ou un vase servant d'appui, recouvert d'une draperie.

4° Tête d'enfant rieur.

5° Petit rhyton en forme de buste à double visage féminin et masculin. A la base de l'encolure commune on lit la marque AVII... (*Avitus*). Un rhyton analogue est dessiné dans le recueil de Tudot, p. 87, fig. 106.

6° Valve postérieure d'un moule de Mérée portant au revers la marque CIIRI... O, écrite en lettres capitales (*Certino*, marque trouvée par M. Bertrand à Saint-Pourçain-sur-Bèbre). Plusieurs fragments de cette même déesse-mère. Le type correspond à celui de la fig. 4, pl. 26, de Tudot, du moins pour un des exemplaires, le moins incomplet, auquel il manque encore la tête et la face dorsale. La déesse-mère n'allaite qu'un seul nourrisson.

7° Tête d'un cervidé en forme de rhyton; c'est exactement celui de Tudot, pl. 67, *c*, sauf que la peau velue de l'animal est figurée.

8° Fragments de gourde évidée en forme de couronne, munie d'un pied (conforme à la fig. E, pl. 67 de Tudot).

9° J'ajoute à cette liste un objet qui n'appartient pas au groupe de figurines blanches; c'est un fragment, en terre rougeâtre, de tête de bélier, dont il ne reste qu'une corne et une oreille. A ses dimensions (long. $0^m,11$) et au style de l'exécution, on reconnaît là sans difficulté un de ces chenets-béliers en argile qui meublaient le foyer gaulois, au temps de l'indépendance, et dont l'usage se continua après la conquête[1].

Ce n'était pas la première fois que cet objet apparaissait dans une officine de potiers. Le premier avait été recueilli dans l'atelier de Montverdun (Loire) où M. Vincent Durand a trouvé de la poterie peinte, de style gaulois, et un *guttus* à deux anses, pareil au type *b* (§ II) de notre inventaire. Tout récemment, j'ai reconnu

1. Cf. notre étude : *Le bélier consacré aux divinités domestiques sur les chenets gaulois* (*Rev. arch.*, 1898).

Digitized by Google

à Lezoux deux autres chenets-béliers en argile, retirés des remblais d'une officine.

## V. — Conclusions.

Je me résume brièvement :

Les fouilles de Saint-Rémy nous mettent en présence des plus anciens spécimens de moules céramiques connus en deçà des Alpes, et la découverte de cet atelier éclaire les origines d'une des industries les plus florissantes de la Gaule romaine pendant quatre siècles.

De ces trouvailles et des rapprochements qui précèdent, on peut, ce me semble, tirer, certaines conclusions générales :

1° Vers la fin du premier siècle avant notre ère, deux sortes de poteries moulées sont importées sur les marchés de la Gaule : des vases rouges arrétins et des vases à pâte blanchâtre, grise ou jaunâtre, gobelets ou flacons, dont quelques-uns proviennent de l'officine d'*Aco*. Cet atelier, probablement gallo-italique, exporte en même temps ses produits en Pannonie et dans la région du lac Majeur.

2° Peu de temps après, avant le milieu du premier siècle, les potiers gaulois des bords de l'Allier, près de Vichy, à Saint-Rémy et à Gannat, commencent à exploiter la technique italique. Leurs plus anciens produits se rattachent par leurs formes non point aux modèles arrétins, mais aux petits vases à liquides du second groupe, présumés gallo-italiques. Le décor présente tout d'abord pour *leitmotiv* une simple *bande d'arcs*, qui évolue rapidement et par l'adjonction de fleurons, greffés à l'extrémité des arcs, se transforme bientôt en un rinceau de feuillage.

3° Ces premiers spécimens de céramique moulée sont caractérisés par la couleur blanchâtre de la pâte et par une exécution encore imparfaite. Les potiers de Saint-Rémy semblent encore ignorer, comme nous les ignorons nous-mêmes à l'heure actuelle, les secrets de la pâte et du vernis rouges.

4° La céramique rouge ne tarde pas à se substituer entièrement aux vases à pâte blanche. Le bol caréné, type initial de

Digitized by Google

la série des vases rouges (forme 29 de Dragendorff), constitue une forme commune aux deux familles. Il est orné de ce rinceau de feuillages à tige sinueuse, dont la céramique blanche nous a fait connaître l'origine et les évolutions.

5° La fabrication des figurines d'argile paraît avoir débuté en même temps que celle des premiers vases moulés, entre la fin du principat d'Auguste et le milieu du premier siècle.

Joseph Déchelette.

---

Digitized by Google

# TOPOLOGIE ET TOPONYMIE ANTIQUES

## LES PHÉNICIENS ET L'ODYSSÉE

(*Sixième article*[1].)

En échange des bois, vivres, esclaves et minerais qu'ils emportent, les Phéniciens apportent leurs milliers d'ἀθύρματα,

... μυρί' ἄγοντες ἀθύρματα νηὶ μελαινῇ[2].

Le mot ἄθυρμα signifie toute amusette pour les enfants,

.... ὡς ὅτε τις ψάμαθον παῖς ἄγχι θαλάσσης,
ὅστ' ἐπεὶ οὖν ποιήσῃ ἀθύρματα νηπίεῃσιν.....
παῖδα δὲ ὡς ἀτίταλλε δίδου δ' ἄρ' ἀθύρματα θυμῷ...[3].

et tout ornement pour les femmes, κόσμια φύσει μὲν ἀθύρματα ὄντα ταῖς μέντοι γυναιξὶ σπουδαῖα[4]. C'est *parure* et *bijou*, et c'est *joujou*; en un mot, c'est *camelote*. Voilà, ce me semble, la vraie traduction d'ἄθυρμα. Les Phéniciens arrivaient avec des vaisseaux pleins de camelote, c'est-à-dire de marchandises pour barbares, de verroterie pour nègres, παντοῖα ἀγαθά, φόρτια Ἀσσύρια καὶ Αἰγύπτια, comme dit Hérodote[5]. Toute camelote pour le trafic entre civilisés et sauvages se compose essentiellement de trois ou quatre articles :

1. Voir la *Revue* de mai-juin, septembre-octobre, novembre-décembre 1900, janvier-février et mars-avril 1901.
2. *Odyss.*, XV, 460.
3. *Iliad.*, XV, 363 ; *Odyss.*, XVIII, 323.
4. Eustath., *ad Homer.*, 1786, 32.
5. Herod., I, 1 ; III, 136.

Digitized by Google

cotonnades et tissus, armes et ustensiles, verroterie et parures, alcool et boissons fermentées. Le *Périple de la mer Érythrée* nous énumère les marchandises qui se peuvent vendre aux Barbares de la mer Rouge : ce sont des verroteries diverses, ὑαλῆ λιθία σύμμικτος, des tissus, ἱμάτια, χιτῶνες, σάγοι, du vin, des vases d'or et d'argent, des statues, etc.[1].

Il est inutile d'insister sur le vin et autres boissons fermentées. Les Phéniciens « intoxiquaient » alors les sauvages de la mer Intérieure, comme nous « intoxiquons » aujourd'hui les sauvages des mers africaines ou malaises. Seul le moyen différait un peu, et l'intensité. Les gens de Tyr ou de Sidon n'avaient pas encore les alcools de Hambourg. Mais nous avons expliqué comment les vins et autres boissons fermentées, *oinos*, *nektar* et *massikos*, furent sans doute mis à la mode par eux. Le nektar, vin parfumé de plantes aromatiques, était l'équivalent de nos vermouths, absinthes, byrrh, etc., et le bonheur des dieux grecs, qui passent leurs jours à boire le nektar, ne diffère pas extrêmement des heureuses matinées du capitaine marseillais assis à la terrasse du grand *Café Glacier*. Pareillement, le κυκεών a ses équivalents dans les nombreux *mélanges*, chers à nos habitués d' « apéritifs ». Voyons les autres camelotes.

I. *Tissus*. — La longue et minutieuse étude qu'a faite Helbig des vêtements homériques[2] n'a pas résolu tous les problèmes. Quelques termes homériques restent toujours obscurs. Les mots n'ont pas été conservés dans la Grèce historique et les modes homériques ont ensuite disparu. Un certain nombre de points me semblent pourtant démontrés. Les vêtements homériques sont de deux sortes, les uns de laine, les autres d'une matière raide et brillante, chanvre ou lin.

Les vêtements de laine, χλαῖνα des hommes et πέπλος des femmes, portent des noms sûrement helléniques, indigènes : « La *chlaina*, dit Helbig, semble avoir été faite de laine de mou-

1. Cf. *Geog. Graec. Min.*, éd. Didot, I, pp. 264, 271, 275-79, 293.
2. Cf. *Épopée homér.*, trad. Trawinski, p. 216 et suiv.

Digitized by Google

ton; elle est portée non seulement par les gens de distinction, mais aussi par les gens de basse condition, les porchers et leurs compagnons, les domestiques des prétendants. Le substantif χλαῖνα semble dérivé du radical χλι qui signifie *réchauffer* : le verbe χλιαίνω en dérive aussi ». La *chlaina* est le grand manteau, la cape, que tous les peuples méditerranéens endossent le matin et le soir, quand ils sortent dans la rue, pour éviter la fraîcheur de l'aube ou le frisson de la fièvre qui saisit au coucher du soleil. « Πέπλος, dit Helbig, désigne le vêtement principal des femmes, mais aussi les couvertures que l'on étend sur les chars de combat et sur les sièges. Il indiquait donc à l'origine une pièce d'étoffe non cousue, dont on s'enveloppait ». La racine grecque πελ, *couvrir*, a donné aux Grecs historiques πέπλωμα, aux Grecs modernes πάπλωμα, cf. le latin *palla*, *pallium* : d'où πέπλος. De même l'autre vêtement des femmes, l'ἑανός, se doit rapprocher du verbe ἕννυμι, *vêtir*, du substantif ἐσθής, et du latin *vestis*. Il semble donc que les tissus et feutres de laines qui sont des produits indigènes, faits par les femmes ou les artisans du pays, gardent leurs noms indigènes, helléniques.

Mais si l'on dresse la liste des vêtements et tissus de chanvre ou de lin, des *toiles*, tous les noms, φᾶρος, ὀθόναι, λῖτα, χιτών, semblent étrangers : ils ne présentent aucun sens en grec et ils ont, tous, des équivalents dans les langues sémitiques.

Toutes les langues sémitiques ont le vocable *kitinu* (assyrien), *kitonou* (arabe), *kitana* (araméen), *kutonet* ou *ketonet* (hébreu); la transcription grecque κιθών ou χιτών rend exactement compte du כתון *kiton*, sémitique. « Ce vêtement, à l'origine, était de lin, τὸν λίνεον κιθῶνα, dit Hérodote; il était propre aux peuples de la mer, aux Ioniens; mais à vrai dire, il n'était pas ionien, mais karien, ἔστι δὲ ἀληθέϊ λόγῳ χρεωμένοισι οὐκ ἰὰς αὕτη ἡ ἐσθὴς τὸ παλαιὸν ἀλλὰ κάειρα : jadis, en effet, tous les vêtements grecs de femme étaient semblables à ceux que nous appelons *doriens* ». Thucydide nous explique bien ce dernier mot, en nous disant que les Athéniens quittèrent les cheveux longs et les chitons de lin des Ioniens pour prendre les vêtements (de laine) des Doriens, χιτῶνάς τε λινοῦς ἐπαύ-

Digitized by Google

σαντο φοροῦντες. Le *chiton* est un vêtement de lin : χεθόν, dit Josèphe, τὸ λινὸν ἡμεῖς καλοῦμεν[1]. Dans les poèmes homériques, le *chiton* brillant, σιγαλόεις, souple, μαλακός, fin, λεπτός, comme pelure d'oignon, οἷόν τε κρομύοιο λοπὸν, blanc comme le soleil[2], est bien un tissu de lin, et c'est un tissu qui a dû venir à l'origine de Syrie, comme nos *madras* et nos *calicots* sont venus de l'Inde.

Les mêmes épithètes sont données par le poète aux ὀθόναι et au φᾶρος : λεπταί, ἀργεννὰ ὀθόναι, ἀργύφεος, λεπτός, νηγάτεος φᾶρος, et le *pharos* est aussi εὐπλυνής, *bien lavé*. Au temps de Diodore, Malte est célèbre par ses ateliers de tous genres, mais surtout par les tissus de ses ὀθόνια qui ont une finesse et une souplesse toutes spéciales, τεχνίτας τε γὰρ ἔχει παντοδαποὺς ταῖς ἐργασίαις κρατίστους δὲ τοὺς ὀθόνια ποιοῦντας τῇ τε λεπτότητι καὶ τῇ μαλακότητι διαπρεπῆ[3]. Ces deux épithètes de Diodore nous reportent aux épithètes homériques, χιτὼν μαλακός, λεπταὶ ὀθόναι, et le mot ὀθόνιον, ici conservé, est l'ὀθόνη homérique. « Malte, ajoute Diodore, est une colonie phénicienne, ἔστι δ' ἡ νῆσος αὕτη Φοινίκων ἄποικος, οἳ ταῖς ἐμπορίαις διατείνοντες μέχρι τοῦ κατὰ τὴν δύσιν ὠκεανοῦ καταφυγὴν εἶχον ταύτην : elle fut l'entrepôt et le refuge des marines phéniciennes dans leur exploitation de la mer Occidentale[3]. » Malte joue pour les Anglais d'aujourd'hui le même rôle : les cotonnades anglaises remplacent à Malte les ὀθόνια phéniciens, car ὀθόνη ou ὀθόνιον est la transcription du mot אתון, *athon*, de l'Écriture : *athon* signifie *tissu de lin*.

Le *pharos*[4] est une sorte de vêtement que portent hommes et femmes ; mais il peut servir aussi de lange, de linceul ou de voile marine. « Ce terme désigne une étoffe qui ne peut avoir été que de la toile ; le *pharos* était un vaste manteau de lin, un vêtement de luxe que seuls les gens riches pouvaient se procurer », une sorte de long tour de cou qui tombait en deux larges bandes pour couvrir la poitrine, mais que l'on peut aussi ramener sur la tête pour s'en couvrir le visage,

1. Thucyd., I, 6 ; Herod., V, 87-88 ; Joseph., *Ant. Jud.*, III, 7, 2.
2. Cf. Helbig, p. 210.
3. Diod., V, 12.
4. Cf. Helbig, p. 245 et suiv.

Digitized by Google

πορφύρεον μέγα φᾶρος ἑλὼν χερσὶ στιβαρῇσιν
κὰκ κεφαλῆς εἴρυσσε κάλυψε δὲ καλὰ πρόσωπα[1].

Ce peut donc être une sorte de καλύπτρα, de κρήδεμνον, de *turban*; c'est exactement ce que veut dire dans l'Écriture le mot פאר *p.a.r* dont φᾶρος est une excellente transcription. Les *phares* de lin, κιδάρεις λιναί, comme traduisent les Septante, sont portés par les prêtres, les fiancés et les femmes riches. L'*Exode* mentionne, — après les *keton* de byssos tissé, faits pour Aaron et pour ses fils, χιτῶνας βυσσίνους, traduisent les Septante, — les *phares* de byssos[2]. Ézéchiel oppose ces *phares* de lin, que les prêtres doivent revêtir à l'intérieur du temple, aux vêtements de laine que les prêtres peuvent porter au dehors[3] : nous pourrions de même, dans les vers homériques, opposer les *phares* de lin, que portent les gens de condition et qui sont un vêtement d'apparat, aux *chlainai* de laine, capes de feutre des pauvres gens, ou manteaux des jours ordinaires.

Le mot λιτί, λῖτα, ne se trouve que dans Homère et à ces deux cas : les philologues lui cherchent vainement une étymologie grecque. Les scholiastes expliquaient avec raison que les poèmes homériques mentionnent deux sortes de couvertures, les unes blanches, non teintes, que l'on mettait en dessous, λῖτα, les autres teintes, pourprées, que l'on mettait en dessus, ῥήγεα : — τῶν μὲν στρωμάτων τὰ μὲν κατώτερα λῖτα εἶναι ἤτοι λευκὰ καὶ μὴ βεβαμμένα, τὰ δὲ περιστρώματα ῥήγεα καλὰ πορφύρεα[3]. Les λῖτα sont des couvertures de char ou de siège. Ce sont aussi des linceuls flexibles dont on entoure le cadavre de Patrocle. On est en droit de conclure, dit Helbig, que λιτί signifie *drap de toile*[4]. La racine sémitique לוט, *l.u.th*, qui signifie *couvrir*, *cacher*, a donné en hébreu לוט, *louth*. qui veut dire *voile*, *toile* — *telam*, traduit la Vulgate — et en arabe *louthou* ou *lithou* qui veut dire *manteau*. La transcription

1. *Odyss.*, VIII, 83-84.
2. *Exode*, XXXIX, 28 ; *Ézéch.*, XLIV, 12 ; XXIV, 17 et 53 ; *Es.*, LXI, 3, 10.
3. Cf. Ebeling, *Lex. Hom.*, s. v.
4. Helbig, p. 212, note.

Digitized by Google

de *louth* ou *lith* en λῖτος ne souffre aucune difficulté : le ט sémitique est souvent rendu par un τ grec.

Il est un autre tissu que les Phéniciens durent certainement introduire avec eux. Le mot סק, *sak*, dans l'Écriture, désigne la toile rude et grossière qui sert pour l'emballage des matières solides, mais que l'on emploie aussi comme vêtement de mortification et de deuil — nous disons encore « le sac et la cendre » — et comme couverture pour la nuit. Les Grecs en firent leur σάκκος. Le mot est ensuite passé à tous les peuples commerçants : nous avons encore nos *sacs* et notre *toile à sac*. Mais le mot σάκος des poèmes homériques n'a pas ce sens : il veut dire *bouclier* ; il est synonyme de ἀσπίς.

Sidon aux temps homériques semble donc avoir été le grand atelier de tissage et le grand port des tissus, tout à la fois Manchester et Liverpool. Les femmes travaillaient aux métiers pendant que les hommes s'adonnaient à la navigation : c'est l'état social que l'*Odyssée* nous décrit chez les Phéaciens, ces voituriers de la mer,

..... ὅσσον Φαίηκες περὶ πάντων ἴδριες ἀνδρῶν
νῆα θοὴν ἐνὶ πόντῳ ἐλαύνεμεν, ὡς δὲ γυναῖκες
ἱστῶν τεχνῆσσαι[1].

A Sidon, ces tisseuses sont en même temps d'habiles teinturières. Au témoignage concordant de tous les Anciens, c'est en Phénicie qu'a été trouvée la teinture de luxe, la pourpre. Les poèmes homériques la connaissent déjà. Ils nous vantent les manteaux de pourpre,

πορφύρεον μέγα φᾶρος ἔχων...,

les tapis de pourpre, τάπητας πορφυρέους, les couvertures de pourpre, ῥηγέα καλὰ πορφύρεα, et les cuirs et les ivoires pourprés. Ce sont les femmes asiatiques de Méonie ou de Karie qui, dans le poème, ont la réputation de mieux teindre tous ces objets,

1. *Odyss.*, VII, 108 et suiv.

Digitized by Google

ὡς δ' ὅτε τίς τ' ἐλέφαντα γυνὴ φοίνικι μιήνῃ
Μῇονις ἠὲ Κάειρα παρήιον ἔμμεναι ἵππων[1].

La teinture de pourpre, venue de l'étranger, s'est donc installée déjà parmi les populations indigènes, sur les côtes asiatiques de l'Archipel. Cela suppose une fréquentation très ancienne des marines sémitiques. Car de telles industries ne s'implantent pas du jour au lendemain. Il a fallu de longues années, des siècles peut-être, avant que les « pourprières » de Méonie ou de Karie égalent, puis surpassent leurs maîtres et concurrents de Phénicie. Ce transport et cette implantation d'industrie s'expliquent d'ailleurs par telles habitudes que nous avons constatées plus haut : si Pâris ramène des brodeuses de Sidon, d'autres en ont pu ramener des teinturières.

De toutes façons, il est incontestable que les gens de Sidon ont pêché la pourpre dans l'Archipel. Or, il faut bien noter et méditer les conditions d'établissement qu'impliquent ces pêcheries de pourpre[2]. Les coquillages qui fournissent la pourpre ne peuvent pas être pêchés toute l'année. Aux approches de la canicule, ils se cachent durant trente jours, *latent circa Canis ortum tricenis diebus*, disent les anciens. Au printemps, ils ne valent rien. C'est donc avant le printemps et après la canicule qu'il faut les prendre, *capi eas post Canis ortum aut ante vernum tempus utilissimum*[2]. Fructueuse au début de l'automne, très profitable à la fin de l'hiver, la pêche de la pourpre ne coïncide pas avec la saison ordinaire de navigation qui est l'été. Cette pêche ne peut donc pas être faite, ou du moins elle ne peut que très difficilement être faite par des pêcheurs étrangers, venant de loin, qui n'adopteraient pas certaines habitudes toutes spéciales, des époques d'arrivée et de départ toutes différentes des époques généralement adoptées. Ces pêcheurs auraient à quitter leurs ports d'attache et à prendre la mer dès le milieu de l'hiver pour atteindre les bancs aux premiers jours du printemps. S'ils pré-

1. *Iliad.*, IV, 140-141.
2. Pour tout ceci, cf. H. Blümner, I, p. 226 et suiv.



Digitized by Google

féraient la pêche d'automne, ils pourraient ne se mettre en mer qu'au milieu de l'été ; mais il leur faudrait demeurer sur les lieux de pêche jusqu'aux mauvais jours et faire ensuite le long voyage du retour en pleins mauvais temps d'équinoxe. Nous savons que ce sont là des habitudes tout à fait étrangères aux navigateurs anciens. On ne s'embarque pas au milieu de l'hiver. On ne reprend pas la mer après les tempêtes de l'équinoxe. Les bateaux pourpriers ne devaient échapper à cette loi : ils ne devaient prendre la mer, comme les autres, que durant l'été, et ne la reprendre, comme les autres, que durant l'été. Il faut donc à ces pêcheurs de pourpre des stations d'hivernage sur les lieux même de pêche. Ils ne peuvent assidûment et fructueusement exploiter une côte que s'ils hivernent d'une campagne à l'autre et s'ils font ainsi les deux pêches de l'automne et du printemps : établis d'un été à l'autre auprès de leurs chaudières, ils peuvent alors prolonger leurs opérations jusqu'aux mauvais jours de l'hiver et les recommencer dès les premiers beaux jours de la nouvelle année... Ajoutez que la manipulation de la pourpre exige des établissements assez compliqués et bien outillés. Il faut des saleries, des fourneaux avec des chaufferies à la vapeur. Il faut deux jours de cuisson. Il faut d'énormes bassines et des quantités énormes de coquillages, car chaque mollusque donne à peine une larme, *purpurea sanies uti lacrima profluens*[1]... Tout cela suppose de la tranquillité, du loisir et surtout des bâtisses bien agencées, bref des établissements durables et fixes. Nous comprenons alors l'abondance des noms de lieux sémitiques sur les côtes à pourpre de Laconie — Σιδή, *la Pêcherie*, צידה ; Μινώα, *la Halte*, מנוחה ; Ἴνω, *la Source*, עין ; Ζάραξ, *le Déversoir*, זרק — et la fréquence des sanctuaires d'Héraklès sur les côtes à pourpre du golfe de Corinthe, et la présence de doublets gréco-sémitiques dans les rades à pourpre du continent et des îles. Quelques-uns de ces doublets nous sont fournis ou indiqués par les poèmes homériques. Voici l'un d'eux.

1. Plin., IX, 133.

Digitized by Google

Parmi les villes des Phocidiens, à côté de Delphes et de Krisa, l'*Iliade* mentionne une ville du Cyprès, Κυπάρισσος, dont le nom disparut aux siècles postérieurs et dont le site, chez les Hellènes eux-mêmes, demeurait inconnu ou douteux[1]. Les commentateurs et les voyageurs, anciens et modernes, ont transporté cette ville d'un emplacement à un autre. Un scholiaste la retrouvait à Apollonias. Ottf. Müller la découvrit dans le village actuel d'Arachova, sur le Parnasse, et Bursian dans une autre Arachova sur le chemin de Daulis à Delphes[2]. Leake la plaçait aussi dans le Parnasse à Lykoreia, non loin de Delphes[3]. Mais Pausanias en faisait une ville maritime et croyait qu'à ce nom oublié, on avait substitué celui d''Αντικύρα. Or, au fond de ce golfe d'Anticyre, sur l'une des routes qui, de la mer, pénètre dans les monts et conduit aux plaines de Béotie, vers la ville de Kadmos, on trouve, à l'endroit du défilé le plus facile à défendre, une ville d'Ἄμβρυσος ou Ἄμβρωσος, avec un culte de la déesse marine, que la légende grecque croyait être venue de Crète, *Artémis au Filet* Ἄρτεμις Δικτυνναία[4]. Les gens d'Ambrusos vivent de la culture industrielle de la cochenille ; ces côtes sud de la Phocide et de la Béotie sont pleines des souvenirs de Kadmos débarqué à Krisa et d'Héraklès honoré à Boulis, Thespies, etc. ; dans certains ports, plus de la moitié de la population s'adonne à la pêche de la pourpre[5]. Je crois que la Κυπάρισσος homérique et cette Ἄμβρυσος ne font qu'une seule et même ville.

Ce nom d'Ἄμβρυσος, en effet, avec toutes les variantes qu'en donnent géographes et commentateurs, Ἄμβρυσσος, Ἄμφρυσος, Ἄμβρωσος, me semble une transcription tout à fait littérale du mot hébraïque qui veut dire *cyprès*, ברש, *beros*, ou ברוש, *berous*, avec l'α prosthétique si fréquent dans toutes les onomastiques

1. *Iliad.*, II, 519. Sur tout ce passage, cf. Buchholtz, *Homer. Real.*, I, p. 162.
2. Ottf. Müller, *Orchom.*, p. 484 ; Bursian, *Geogr. von Griechenl.*, I, p. 170.
3. Leake, *North. Greece*, II, p. 579.
4. Cf. Preller, *Griech. Myth.*, I, p. 317 ; Paus., X, 36.
5. Paus., X, 37, 3 : οἱ δὲ ἄνθρωποι οἱ ἐνταῦθα πλέον ἡμισεῖς κόχλων ἐς βαφὴν πορφύρας εἰσιν ἁλιεῖς.

Digitized by Google

empruntées ou transcrites. Nous aurons, par la suite, maints autres exemples de cette prosthèse dans les mots empruntés par les Grecs aux Sémites. Il est possible qu'elle représente l'article — comme *al* représente l'article arabe dans *al-cade*, *al-cool*, etc. — Nous avons déjà 'Α-τάβυρος qui est peut-être *le Nombril*, הטבור, 'Ανεμούριον qui est *la Pierre Tigrée*, הנמור. Quant à la transcription du ב en μπ ou μφ, elle est conforme à ce que nous voyons encore chez les Grecs d'aujourd'hui qui, prononçant le B comme un V, sont impuissants à rendre notre B autrement que par une combinaison des consonnes μπ, μβ, etc.: *Byron* est pour eux Μπίρων ou Μβίρων.

Ἄμβρυσος serait donc *le Cyprès*, ὁ Κυπάρισσος, et le culte d'Artémis au Filet nous reporterait peut-être à quelque vieux culte des marins. Le coquillage à pourpre devait être pris vivant, car il exhalait sa couleur avec la vie, *vivas capere tendunt quia cum vita sucum eum evomunt*[1]. On le pêchait au filet ou au panier, comme nous pêchons les écrevisses et les homards. « Notre Dame du Filet » put et dut avoir son culte parmi les pourpriers, comme « Notre-Dame de l'Usine » a aujourd'hui ses autels parmi nos mineurs et nos manufacturiers, comme « Notre-Dame de la Boète » ou « Notre-Dame du Poisson » aura quelque jour ses litanies, quand l'ingénieux esprit de notre néo-christianisme aura répandu parmi les pêcheurs bretons ou normands sa dévotion utilitaire. Amorgos, qui était une autre pêcherie de pourpre renommée, avait, elle aussi, un port phénicien de *la Halte*, Μινώα.

II. *Métaux et manufactures.* — Deux métaux sont le plus souvent nommés dans l'*Odyssée* comme métaux usuels : le fer, σίδηρος, et le χαλκός, cuivre ou bronze[2].

« Dans toute l'Épopée, dit Helbig, une seule arme est clairement indiquée comme étant en fer, c'est la massue de l'Arcadien Areithoos (*Iliade*, VII, 141-144). Mais il est souvent question

1. Plin., IX, 126 ; cf. H. Blümner, I, p. 229.
2. Sur tout ceci, voir Helbig, p. 421 et suiv. Je ne cite que pour mémoire l'explication donnée par les philologues et acceptée par Helbig dans son mémoire sur la *Question mycénienne*, p. 53 et suiv.

Digitized by Google

d'ustensiles en fer. » Il semble en effet que le fer soit d'un usage courant dans la vie domestique : il a fourni l'épithète σιδήρεος pour dire proverbialement « dur comme fer » en parlant d'un homme ou d'une porte, d'un cœur ou d'une corde, σιδήρεον ἦτορ, κραδίη σιδηρέη, πυρὸς μένος σιδήρεον, etc. Il est un métal populaire, je dirais presque indigène et rustique. Les vieilles populations arcadiennes en garnissent leurs massues, et Helbig a raison d'insister sur un texte qui me paraît aussi très important : « Aux funérailles de Patrocle, Achille propose en prix un disque de fer et dit que le vainqueur aura pendant cinq ans assez de métal pour ses bergers et ses charrues. Cette déclaration a lieu de nous étonner : dans la bouche du fils de Pélée, on s'attendrait plutôt à une allusion aux usages guerriers de ce métal. » Ces vers doivent, en effet, nous faire refléchir :

εἴ οἱ καὶ μάλα πολλὸν ἀπόπροθι πίονες ἀγροὶ
ἕξει μιν καὶ πέντε περιπλομένους ἐνιαυτοὺς
χρεώμενος · οὐ μὲν γάρ οἱ ἀτεμβόμενος γε σιδήρου
ποιμὴν οὐδ' ἀρότηρ εἶς' ἐς πόλιν, ἀλλὰ παρέξει[1].

Le fer, comme on voit, est alors un métal rustique, qui ne nécessite pas l'industrie urbaine : le pâtre et le laboureur peuvent le produire ou le travailler « sans aller à la ville ». C'est que les minerais de fer, que l'on trouve partout, peuvent être traités par la moindre forge catalane : *ferri metalla*, dit Pline, *ubique propemodum reperiuntur*[2]. Puis le métal, dans le moindre foyer, peut être chauffé, forgé, étiré et trempé : l'*Odyssée* nous parle de la trempe dans la fabrication des haches[3]. Mais le fer se rouille et se mange, et le fer se brise facilement, surtout quand il est trempé. Avec d'aussi rustiques procédés de fabrication, il est toujours impur; il a des « pailles »; il est « brisant ». Ce peut donc être un métal de paix et une matière d'instruments : dans nos champs encore, nous voyons le moissonneur s'arrêter et

1. *Iliad.*, XXIII, 831-835.
2. Plin., XXXIV, 41.
3. *Odyss.*, IX, 391.

Digitized by Google

s'asseoir pour réparer sa faux. En guerre, il faut une matière moins dure peut-être, mais plus tenace, moins fragile, qui ne casse pas brusquement : il est impossible de s'asseoir sur le champ de bataille comme sur un champ de blé pour « rebattre » son épée ou sa lance. Ce fer primitif n'est d'un emploi commode que comme gaine, couverture et garniture. Recouvrant une massue ou un soc de bois, garnissant en douille la pointe d'un épieu ou d'une flèche (le cas se présente dans l'*Iliade*), sa dureté est fort utile et sa fragilité a moins d'inconvénient, soutenu qu'il est par la masse interne. Mais quand le métal doit être allongé en lame rigide pour faire une épée, étendu en plaques compactes pour faire une cuirasse, martelé pour faire un casque ou des jambières, ce fer brisant n'est plus de mise : il faut un métal plus doux, plus ductile, plus homogène et l'on a recours au χαλκός.

Le χαλκός est-il du cuivre pur? est-il du bronze, c'est-à-dire un alliage de cuivre et d'étain? En ce qui regarde l'*Odyssée*, je pencherais plutôt vers le bronze. Voici mes raisons.

(*A suivre.*) Victor Bérard.

---

Digitized by Google

# VARIÉTÉS

## La sculpture en Champagne[1]

Le livre de MM. Kœchlin et Marquet de Vasselot, dont nous indiquons en note le titre nettement défini et limité, est une des plus utiles en même temps que des plus sérieuses contributions apportées depuis plusieurs années à l'histoire de notre vieille sculpture française. Comment l'idée leur en est venue et comment ils l'ont mise en œuvre, suivant quelle méthode et quel plan, après quels tâtonnements préparatoires : ils s'en expliquent à nous, avec une franchise pleine de bonhomie, dès la solide et substantielle introduction qui ouvre le volume (p. 1-19). Ce n'est pas ici, comme il arrive souvent, hors-d'œuvre ni surcharge. C'est l'essence même du livre qui se dégage dans un résumé préliminaire et une sorte de carte à vol d'oiseau, où l'on peut compter les étapes du chemin à parcourir, entrevoir les difficultés de la route et en pressentir aussi les joies.

La Champagne — on l'a souvent dit, mais on ne le dira jamais assez — est un pays extrêmement riche en œuvres de tout genre, parmi lesquelles la sculpture tient une large place. Frappés, lors d'une première excursion faite au hasard dans ces contrées, par l'abondance des monuments conservés, non seulement dans les villes, mais encore dans les campagnes, où s'étaient relativement peu aventurés jusqu'alors les érudits locaux ou qu'ils n'avaient que superficiellement explorées, les deux jeunes archéologues se laissèrent tenter par la perspective de faire ample moisson d'inédit; et, pendant plusieurs années, de saison en saison, ils se mirent en chasse, faisant dans toute la région de fructueuses battues, la traversant dans tous les sens, la fouillant méthodiquement jusqu'en ses plus humbles communes et ses plus misérables villages, munis de l'indispensable appareil photographique pour fixer les souvenirs et ne laissant pour ainsi dire passer aucune œuvre de quelque valeur sans en garder l'image. Ce consciencieux labeur eut sa récompense, s'il eut aussi ses déboires.

Un moment vint où, devant l'accumulation des matériaux réunis, découragés par la difficulté de se reconnaître dans cette légion d'œuvres pour la plupart

1. Raymond Kœchlin et Jean-J. Marquet de Vasselot, *La sculpture à Troyes et dans la Champagne méridionale au seizième siècle. Étude sur la transition de l'art gothique à l'italianisme.* — Paris, A. Colin, 1900, in-4°, 421 pages et 116 figures hors texte en phototypie.

Digitized by Google

anonymes, sans point de repère fixe, date ou nom de sculpteur nettement établi, permettant d'y introduire en toute certitude un classement, d'en suivre la logique et la chronologie, les deux travailleurs eurent presque envie d'abandonner l'entreprise et de laisser à ras d'œuvre, sur le chantier, la tâche commencée. Ce qui fera, en effet, toujours le supplice des historiens d'art, la douloureuse antinomie, d'une part entre les documents d'archives, comptes ou autres — ils ont été pour la Champagne largement explorés — qui nous livrent des noms d'artistes et des listes d'œuvres devenues pour nous lettre morte, et, d'autre part, les monuments mêmes dont on ne sait comment percer le mystérieux anonymat, règne ici en souveraine maîtresse. Aux raisons générales habituelles en pareil cas, MM. Kœchlin et Marquet de Vasselot en ajoutent d'autres, plus particulièrement spéciales à Troyes au moins, sinon aux campagnes voisines : à savoir le va-et-vient de beaucoup de sculptures, retirées à la Révolution de leur place originelle, pour être placées comme en dépôt à la cathédrale d'abord, puis à Notre-Dame-aux-Nonnains et à Saint-Loup, et attribuées dans la suite à telle église de Troyes ou des environs, sans qu'ait pu souvent se maintenir — cela va de soi — au cours de ces déménagements successifs, le souvenir de la provenance primitive. Ce que Lenoir faisait alors en grand à Paris, le sauvetage méthodique des œuvres d'art, paraît avoir été tenté, quoique dans de moindres proportions, à Troyes même; et certaines églises troyennes, comme Saint-Nicolas ou Saint-Urbain par exemple, qui ont largement puisé dans le fond commun ainsi réuni, ont postérieurement bénéficié, de ce fait, d'une abondance de richesses sculpturales, hétérogènes d'ailleurs plutôt qu'appropriées toujours au lieu et à la place, qui leur ont plus ou moins donné l'aspect et l'apparence d'un musée. On comprend facilement tout ce qu'il en peut résulter de confusion et de chances d'erreur, dans les cas — rares sans doute — où une mention de compte pourrait, l'objet étant encore en place, apporter sur tel ou tel point un peu de lumière. La légende locale, qui avait conservé seulement mémoire de certains sculpteurs comme Jacques Juliot, Dominique Florentin ou François Gentil, et qui leur attribuait indistinctement ce que des époques ou des mains très diverses ont produit d'excellent, n'était pas non plus pour simplifier les choses, puisqu'avant même de songer à reconstruire quoi que ce soit, il fallait démolir de prétendues fondations sans critique et sans base, et éliminer le plus souvent, d'œuvres aussi étrangement bariolées, encore plus qu'on n'en pouvait maintenir ou ajouter.

Mais, à la réflexion, et tout compte fait des difficultés, les deux travailleurs estimèrent sagement qu'en histoire de l'art, après tout, les monuments sérieusement interrogés sont « les véritables documents », qu'ils portent en eux-mêmes leur histoire et leur justification d'existence, et qu'à les sonder et scruter à fond on aboutit souvent à des probabilités aussi précieuses et aussi sûres en leur genre que peut l'être le texte le plus catégorique. Ce fut donc à l'étude attentive et serrée des œuvres qu'avant tout ils s'attachèrent, mêlant pour cela à doses égales le meilleur des méthodes allemandes, qui leur étaient à tous deux familières, et aussi — il faut bien le reconnaître — tout ce qu'il y eut d'excellent dans les doctrines chères au regretté Louis Courajod, dont ni l'un ni l'autre ne

Digitized by Google

reniera la forte influence directrice : car leur livre est au plus haut point imprégné de son esprit.

De parti pris, toute une période de la sculpture champenoise, celle des débuts entre le XIIe siècle et les limites extrêmes du XVe, a été laissée dans l'ombre ou, du moins, indiquée seulement à grands traits dans l'introduction. C'est alors plus ou moins un dérivé du grand courant de l'Ile-de-France, français d'abord, puis franco-flamand, avec des nuances tout au plus, souvent assez difficiles à fixer. Nous n'examinerons point ici la question de savoir s'il eût été possible aux auteurs de trouver plus et mieux sur ce point. Puisqu'en un sujet déjà si chargé un sacrifice était nécessaire, mieux vaut s'y résigner de bonne grâce. C'est avec les dernières années du XVe siècle et surtout les premières du XVIe, quand, par suite de certaines circonstances politiques, les guerres anglaises ou bourguignonnes heureusement terminées, sous Charles VIII et Louis XII, renaît pour la Champagne une ère de prospérité féconde et s'y développe une floraison d'art d'autant plus active, qu'ils ont abordé résolument l'histoire de la sculpture locale. Outre que les monuments deviennent alors d'une abondance inouïe, ils prennent aussi plus d'importance pour qui aime à trouver dans une œuvre d'art l'accent d'une race et d'un pays, à en sentir et goûter les provincialismes de terroir. L'école champenoise telle que nous la connaissons, avec ses qualités et ses défauts, ne date guère que de cette époque; et il était intéressant d'en fixer les caractères, en même temps que d'en suivre l'évolution. Car on est à un tournant singulièrement dangereux de l'histoire; et bien des idées sont dans l'air, qui en peu d'années, par infiltrations successives, lui feront revêtir tour à tour divers aspects, avant de la transformer radicalement. L'Italie est là menaçante, gagnant tous les jours du terrain, et, après une période de fusion et d'accord qui eut son charme, toute prête à imposer, sous prétexte de grand style, des formules d'enseignement sans âme et sans vie. Comment s'est opéré le passage d'un point à un autre, quels en furent les arrêts, les étapes, et comment le vieux fond national, aux traditions gothiques plus ou moins ancrées et persistantes, dut, après des résistances vaines, céder finalement le pas à l'envahisseur : tel est le problème, attachant par lui-même et placé au cœur même du sujet, que les deux collaborateurs se sont, en somme, efforcés de résoudre. Leurs préférences ne sont pas douteuses ; et, à l'opposé de M. Dimier qui, dans une thèse récente de Sorbonne, se montrait si ardent champion du classicisme, ils sont nettement pour le vaincu. On retrouverait ici comme un souvenir des éloquentes colères de leur maître Courajod, dès qu'il s'agissait de défendre l'art français en sa pureté native contre la fatalité inéluctable des événements et des transformations historiques. Il nous reste à indiquer sommairement les points essentiels du travail, en signalant ce qui peut être à critiquer ou à louer dans le détail.

Trois grandes divisions y ont été établies, correspondant à la succession des époques et à l'ordre même des faits : la *période gothique*, la *transition* et l'*italianisme*. Ce n'est pas que de l'une à l'autre, de la première à la seconde surtout, plus d'un échange ne soit possible. Tel artiste ou telle œuvre citée dans une des parties peut très bien avoir appartenu, en réalité, à la précédente

Digitized by Google

ou à la suivante (les auteurs eux-mêmes en conviennent) : car il y eut des ateliers avancés, comme il y en eut de retardataires, et nous n'avons malheureusement pas de pierre de touche pour les reconnaître sûrement. Nous ne garantissons pas, non plus, que des sculptures souvent différentes d'esprit, et classées pour cela dans des sections distinctes, ne soient pas, au fond, l'œuvre du même homme ou du même atelier évoluant et se transformant avec l'âge. Mais — sauf inévitables erreurs de ce genre — c'est déjà un commencement de lumière et un grand pas vers la vérité qu'un groupement méthodique des œuvres d'après le style, surtout quand on se trouve en présence (comme c'est ici le cas) de productions à peine détachées le plus souvent de l'art industriel, suivant l'habitude du moyen âge, et reflétant plutôt le goût général d'une époque que les visées personnelles d'un artiste inventeur.

En tête de chacune des sections est une partie en quelque sorte documentaire, où est d'abord mis en œuvre excellemment, en un récit pittoresque et vivant, tout ce qu'il est possible de tirer des comptes et textes publiés, pour reconstituer le milieu, la vie des imagiers, leurs rapports entre eux ou avec leurs confrères, maçons, huchiers, tombiers, orfèvres, peintres, verriers, unis par les liens étroits des corporations, et dresser la liste malheureusement longue des œuvres perdues, en même temps qu'entrer parfois dans la voie des restitutions hypothétiques. Tout ce début de la première partie, qui est particulièrement développé et soigné, est un modèle en son genre, et évoque bien, avec une sorte de sympathie affectueuse, les humbles conditions dans lesquelles travaillaient alors les ouvriers, besognant de leur mieux, en toute simplicité de cœur, aux œuvres commandées. Que savons-nous même de ceux qui purent être des maîtres et chefs d'ateliers réputés en leur temps, les Jean Gailde, les Nicolas Haslin, les Jacques Bachot ? Rien ou presque rien. Le lien est bien fragile, qui fait attribuer par les auteurs de ce livre, au premier, certains détails décoratifs encore subsistants du *jubé de la Madeleine*, dont il dirigea l'exécution de 1508 à 1517 ; au second, quelques autres détails du même jubé, auquel on sait qu'il collabora, permettant d'entrevoir en perspective lointaine — et sous toutes réserves, d'ailleurs — comme pouvant être également de sa main, soit les *retables* de l'église de Lirey (aujourd'hui au South-Kensington) ou de celle de Crésantignes, soit même la célèbre et remarquable *Visitation* de l'église Saint-Jean.

MM. Kœchlin et Marquet de Vasselot sont sur un terrain beaucoup plus solide — c'est même une des parties les plus neuves et les plus originales de leur livre — quand, autour d'une autre célèbre figure de Troyes, la *Sainte Marthe* de l'église de la Madeleine, ils ont réussi à grouper, par des comparaisons attentives, tout un ensemble d'œuvres sorties visiblement du même atelier ou de la même main. L'*atelier de la Sainte Marthe* — comme ils le nomment très justement d'après son principal morceau, à l'imitation des méthodes usitées en Allemagne pour classer provisoirement les anonymes — est un des plus graves, des plus sérieux et des plus nobles de Troyes à l'aurore du XVIe siècle. Il faut dire aussi qu'il est plutôt tourné vers le passé, et que d'ensemble, par l'allure générale et le style, c'est une école du XVe siècle attardée, résumant dans toute

Digitized by Google

sa force éloquente l'idéal gothique près de mourir. Les caractères particuliers de ce groupe sont ici très finement notés, depuis l'ampleur du sentiment et du faire, la structure spéciale des visages ou des mains, l'arrangement des vêtements, jusqu'à de menus détails habituels, comme la manche serrée au poignet ou les deux petites mèches séparées sur le front[1]. Une œuvre admirable et jusqu'ici peu connue, la *Pitié* de Bayel, est à placer tout à fait en tête du groupe, près de la Sainte Marthe, comme pouvant indiquer les tendances mêmes du maître qui fonda l'atelier. Viennent ensuite, pour en marquer l'évolution : la *Mise au tombeau* de Chaource (1515), celle déjà plus maniérée de Villeneuve-l'Archevêque (1528), le *retable* de Rumilly-les-Vaudes (1533), deux petits *groupes de donateurs* encore pleins de gravité à Saint-Nicolas de Troyes; peut-être un *Saint Bonaventure* dans la même église, une statuette de *Sainte Marthe* dans la collection Manzi, et, comme extrême fin d'influence au moins, avec complication de minauderie à la mode, la jolie *Sainte* de la collection L. Goldschmidt exposée au Petit-Palais[2].

Fig. 1. — Vierge (Hôtel-Dieu de Troyes).

Nous ne saurions nous embarquer dans le détail infini et même — avouons-le — un peu monotone (trop de médiocrités s'y mêlant) des Vierges, Pitiés, Christs, saints ou saintes, qui, en dehors de cet atelier, prouveraient la longue survie en Champagne des traditions gothiques. Contentons-nous de noter, comme une formule excellente des tendances le plus habituellement régnantes, et qui caractérise bien l'art champenois à cette période de son histoire : « art bourgeois, fait pour des bourgeois ». Qu'on soit en présence de types encore simples (comme la *Vierge* de l'Hôtel-Dieu de Troyes, celles de Brienne-la-Vieille ou de Saint-Rémy-sous-Barbuise qui en sont les sœurs jumelles, celle de Saint-Urbain de Troyes) ou déjà plus compliqués, plus avancés d'époque et chargés d'ornements (*Visitation* de l'église Saint-Jean, par exemple), c'est toujours au fond, avec plus ou moins de délicatesse ou de lourdeur, la même carrure solide, le même amour des détails familiers, les mêmes visages pleins au front découvert, aux cheveux haut plantés, aux petits yeux bridés, à la bouche

1. Il ne faudrait pas, d'ailleurs, exagérer l'importance de ces derniers détails, au moins, qui peuvent se rencontrer en d'autres groupes, et même hors de Champagne. Pour la manche serrée au poignet, par exemple, la *Vierge* d'Ecouen, au Musée du Louvre (n° 144 du Catalogue), offrirait quelque analogie.

2. Il peut très bien se faire, toutefois, que cette dernière œuvre n'appartienne pas au groupe même. Les auteurs, par prudence, l'en ont écartée, tout en constatant les ressemblances qui semblent l'y rattacher.

Digitized by Google

fine, avenante ou moqueuse, dont on retrouverait plus d'un spécimen encore vivant aujourd'hui dans la région.

De la première période ou plutôt de la première manière à la seconde — car souvent elles se juxtaposèrent — du *gothique* à la *transition*, le passage fut insensible. C'est un pli qui se complique, se chiffonne, se tortille inutilement ou s'amollit; une attitude qui se contourne, un geste qui se maniérise, une expression qui touche à la sentimentalité fade; et de proche en proche, sous prétexte d'élégance, une sorte de prétention générale, une grâce affectée, superficielle et convenue de théâtre remplaçant la profondeur simple d'autrefois. Les divers symptômes du mal, de la mode nouvelle qui s'annonce et qui eut à Troyes grand succès, qui a même encore pour nous son heure de charme avant les exagérations et les outrances finales, sont analysés et suivis par toute une

Fig. 2. — Maître de la Sainte Marthe.
Pitié (Église de Bayel).

série d'exemples probants. Il est certain que des *Vierges* précédemment citées à celles de Vendœuvre ou de Villemaur, bien que relativement encore sages, il y a déjà un grand pas franchi.

Où nous ne serions pas complètement d'accord avec les auteurs, c'est dans les groupements qu'ils ont tentés pour cette époque comme pour la précédente. Le nom d'*atelier de Saint-Léger* peut être à la rigueur adopté pour un de ces groupes, dont la *Vierge* du Breuil-sous-Orbais au Musée de Cluny pourrait être le prototype et la source originelle, mais qui ne prend vraiment tout son caractère et ses particularités spéciales — tendance à l'équilibre symétrique des lignes, notamment, jusque dans le plus menu détail des chevelures, des vêtements, des rubans de ceinture sinueux et pendants — qu'en des œuvres postérieures comme la *Vierge* de Saint-Léger ou comme celles de Saint-André-lez-Troyes, de Saint-Ayoul de Provins ou de la collection Somzée, types intrigants,

Digitized by Google

les trois premières au moins fragments possibles de retables de l'*Assomption* aujourd'hui perdus. Mais pourquoi s'être arrêtés en si bon chemin, et signaler tout à fait incidemment (p. 244) ou reproduire (fig. 83) comme œuvre à part des sculptures qui, par la nuance du maniérisme autant que par la qualité du marbre — un marbre un peu savonneux qui touche à l'albâtre — sortent visiblement du même atelier? Les deux *Anges musiciens* de Saint-Ayoul de Provins exposés au Petit-Palais, par exemple, ou la si charmante *Apparition du Christ à la Vierge* de Vallant-Saint-Georges. Nous connaissons, dans la collection de la marquise Arconati-Visconti, une très agréable statuette de *sainte*, qui aurait chance aussi d'en dépendre, et une enquête attentive aurait facilement fait découvrir d'autres pièces. La sagacité habituelle des deux chercheurs nous paraît, sur ce point, un peu en défaut.

Fig. 3.
Maître de Saint-Léger.
Vierge
(Saint-Léger-lez-Troyes).

Dans la reconstitution de l'*atelier des Juliot*, qui est un des ateliers les plus importants de Troyes dans la première moitié du XVIe siècle — connu par des documents, mais qui, malheureusement, ne s'appliquent presque jamais à des œuvres existantes — n'ont-ils pas été trop loin, en revanche, et ne se sont-ils pas laissés entraîner à des rapprochements illusoires, quelque soin et quelque conscience qu'ils y aient mis? Si du *retable*, d'ailleurs si mutilé, de Larrivour, au Musée de Troyes (1539) — le seul qui soit authentiqué par un texte — on passe facilement à ceux de Saint-Nizier (même musée) ou de Saint-André-lez-Troyes (1541)[1], et, par analogies successives, à des œuvres de même famille, tels que les deux *bas-reliefs* de Saint-Nicolas de Troyes qui ont figuré au Petit-Palais, le fragment de Saint-Parres-les-Tertres (*Saint Christophe* et *Saint Georges*), même le *Trépassement de la Vierge* de la collection Gréau, nous avouons n'être

1. Relevons au passage une singulière erreur des auteurs, qui leur a fait imparfaitement comprendre et définir un des sujets traités dans ces retables, à Saint-Nizier et Saint-André, au moins, de toute évidence. Ce qu'ils nomment vaguement à l'italienne *Sainte Conversation* est le motif bien connu de la *Parenté de la Vierge*, inspiré de la légende des trois Maries, en sa formule la plus habituelle chez les peuples du nord. D'innombrables tableaux ou retables sculptés, en Allemagne ou en Flandre, l'ont ainsi figuré. Parfois les saintes femmes (sainte Anne et ses trois filles) sont seules avec leurs enfants (voir la miniature de Fouquet). Mais, le plus souvent, elles sont groupées comme ici : sainte Anne, la Vierge et son Fils au centre, un peu surélevés; Marie Cléophas et Marie Salomé sur les côtés, avec leurs enfants; et les quatre maris derrière. Ce sont les personnages qui ont été pris pour de simples spectateurs contemplant une réunion de saintes autour de la Vierge et de sa mère. Il est à peine besoin de rappeler — entre beaucoup d'autres — comme typiques sur ce sujet, les peintures plus ou moins célèbres de Quentin Metsys, Jan van Coninxlo, Victor et Henri Dunwege, Martin Schaffner, aux Musées de Bruxelles où d'Anvers et à la cathédrale d'Ulm.

Digitized by Google

pas du tout convaincu par l'attribution au même atelier, fût-ce en sa période la plus extrême, d'après des ressemblances plus extérieures que réelles, de sculptures aussi différentes d'esprit, aussi décadentes et exaspérées de style, que les trop célèbres bas-reliefs de l'autel de la Communion à l'église Saint-Jean (*Cène, Lavement des pieds* et *Repentir de Judas*) ou le curieux groupe de statuettes allégoriques, compliquées et tendues, surchargées d'accessoires et d'ornements, dont le Musée de Cluny, les collections Schiff et Kœchlin contiennent des spécimens. Mais qui sait, au fond, où est la vérité[1] ?

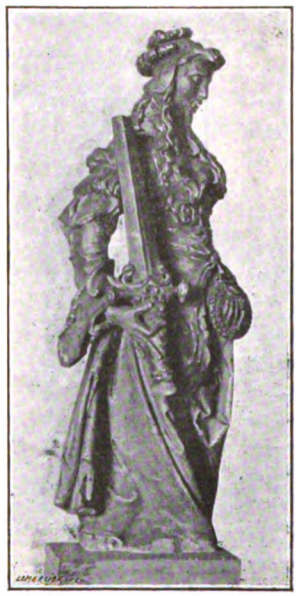

Fig. 4. — La Force
(Collection R. Kœchlin).

La dernière période de la sculpture champenoise, celle que les auteurs de ce livre ont appelée l'*italianisme*, est sous la domination presque absolue d'un homme, qui lui a surtout donné son caractère et l'a entraînée à sa suite dans des voies brusquement modifiées. Après un certain nombre d'exodes, qui s'étaient produits vers Fontainebleau, dans la jeunesse troyenne, en des familles de sculpteurs comme celles des Juliot, des Haslin, des Bachot, etc., un des collaborateurs de Primatice, Italien réputé, à l'adresse expéditive et facile, tout imprégné des doctrines régnantes en ce milieu de cour et du style michel-angelesque à la mode dans son pays, Dominique Florentin vient en Champagne même, de 1540 à 1544, attiré par des commandes et aussi par des liens d'amitié un peu protectrice, contractés sans doute à Fontainebleau, avec telle ou telle famille d'artistes troyens, et y réside fréquemment à Troyes, où, dans toutes les circonstances importantes (entrées de souverains ou autres), il eut bientôt la haute main. Ce que furent pour l'art local son enseignement et son

Un anonyme colonais du XVIe siècle a même tiré son nom de ce thème, le Maître de la Sainte-Parenté (*Meister der heiligen Sippe*), d'après un de ses tableaux du Musée de Cologne. En Champagne même, MM. K. et M. de V. auraient pu trouver une indication utile sur ce point, ne fût-ce que par une verrière reproduite dans Fichot (*Statistique monumentale de l'Aube*, t. I, p. 114).

1. Il va sans dire que sur toute cette période l'Italie plane. Mais il ne faudrait pas oublier, pourtant, ce que des influences moins directes et moins pures d'italianisme déjà transformé, venues de Flandre ou même des confins de l'Allemagne, par relations de commerce ou de voisinage, purent avoir d'action. Des œuvres, comme les dernières que nous venons de citer, suffiraient à elles seules pour l'indiquer. MM. Kœchlin et Marquet de Vasselot, très jaloux de l'autonomie champenoise, ont consacré tout un chapitre à nier ces influences, pour l'époque précédente comme pour celle-ci. Sans pouvoir entrer dans une discussion en règle avec eux, nous nous permettons de protester, au moins, contre l'absolutisme de leur opinion dans l'un et l'autre cas.

Digitized by Google

exemple, et par quelle rapide évolution aux traditions nationales encore vivaces succéda un idéal d'académie avec tous ses défauts, sa boursouflure, ses formules molles et vides, sa draperie impersonnelle et généralisée, de nombreuses œuvres sont là pour le prouver.

Tout n'est pas à mépriser, d'ailleurs, dans l'œuvre de Dominique lui-même, qui est ici serrée de près. Certaines parties de vastes entreprises comme le *Jubé de Saint-Étienne* ou le *Tombeau de Claude de Guise* à Joinville, qui durent paraître géniales en leur temps et dont nous n'avons plus aujourd'hui que les débris dispersés, ne manquent ni de charme ni de grandeur. Notons, par exemple, dans l'un et l'autre monument, les figures de la *Charité*. On peut supposer ce qu'en toute leur fraîcheur de nouveauté — les inégalités, les à-peu-près superficiels, les fautes de goût disparaissant dans l'impression d'ensemble — de tels monuments purent produire d'émotion en Champagne par leur aspect inattendu et hardi, bouleversant l'imagination des sculpteurs restés plus ou moins enfermés, même au premier contact de la Renaissance, dans l'idéal gothique à peine adouci et transformé. Ils se lancèrent d'autant plus ardemment, avec le zèle aveugle de néophytes, dans le sens qui leur était révélé tout à coup comme celui du grand art. La part que put avoir, personnellement, au mouvement le légendaire François Gentil, lieutenant et second de Dominique en plus d'une occasion, est assez difficile à établir, faute d'œuvres authentiques appuyant les comptes et textes conservés sur lui, de façon à permettre de définir sa manière et la nuance particulière de son style. Il eût été bien peu différent de Dominique lui-même, si l'on en jugeait, au moins, par le *David* et l'*Isaïe* du portail méridional de Saint-Nicolas, dont l'attribution à sa main repose sans doute sur de bons arguments, mais sans offrir de base assez solide en aucun sens pour un groupement d'œuvres sûr. C'est donc surtout d'ensemble qu'il faut considérer l'art de ce temps; et il est certain que, si quelques restes clairsemés des anciennes tendances s'y peuvent encore çà et là sentir, soit dans le pittoresque (*Saint Crépin et saint Crépinien* à Saint-Pantaléon), soit dans la grandeur simple (*Gisant* de Saint-Urbain), trop souvent c'est l'ampleur superficielle, l'enflure et l'emphase qui dominent, la virtuosité déclamatoire ou la grâce doucereuse dans un moule connu d'avance (*Sainte* de Mussy, *Christ* de Saint-Nicolas, *Saint Joseph* et *Sainte Anne* à Bar-sur-Seine). Pour ne pas écraser avec les auteurs de ce livre sous un mépris trop complet ces dégénérescences et transformations de la mode, il faut songer qu'après tout — outre

Fig. 5.
Dominique Florentin.
La Charité
(Saint-Pantaléon, à Troyes).

Digitized by Google

qu'elles étaient fatalement déterminées par l'évolution même des mœurs et des esprits — on y pourrait trouver comme l'acheminement d'une première étape vers la pompe majestueuse du siècle de Louis XIV et un des germes de l'art du Troyen Girardon. Peut-être l'ont-ils trop oublié, dans leur enthousiaste amour et leur regret pour le gothique définitivement condamné à mourir.

Fig. 6.
Sainte Anne et la Vierge
(Bar-sur-Seine).

De cette enquête consciencieusement menée et conduite, sauf erreurs ou exagérations de détail[1], résulte, en somme, une connaissance plus approfondie de ce que fut la sculpture en Champagne durant un siècle de son histoire. On ne peut que souhaiter, pour d'autres régions de France et d'autres époques aussi, des travaux analogues, basés également sur de nombreux voyages et de solides comparaisons photographiques, permettant d'apprécier mieux l'incroyable richesse de certaines de nos provinces et d'en pénétrer plus complètement le caractère. Nous savons un travail de ce genre en préparation sur la Touraine, dont on peut d'avance beaucoup se promettre. C'est une voie ouverte à beaucoup de jeunes érudits, qui nous donneraient ainsi, fragmentairement au moins et en travailleurs isolés, quelques-uns des éléments de cet inventaire méthodique des monuments d'art de nos provinces, dont la publication sérieusement réglementée serait aussi désirable, si ce n'est plus, chez nous qu'en Allemagne, où, d'entente commune, elle s'est organisée pour ainsi dire militairement.

Paul Leprieur.

1. Qu'en un travail, d'ailleurs très sérieusement établi quant à la partie d'érudition, de bibliographie, de références, accompagné de notes courantes nombreuses et de tables bien dressées, se soient glissées également çà et là quelques fautes matérielles, nous ne saurions en faire aux auteurs un grand crime. Il est fâcheux que sur un ou deux points leur attention ait été comme entraînée et surprise. Une *Education de la Vierge*, de La Bénissons-Dieu, en Forez, citée par M. André Michel dans un article sur les statues de Chantelle (*Mémoires et Monuments Piot*, t. VI, 1899), est étrangement devenue ainsi « d'Apremont en Berry » (p. 124, note). Une *Vierge* de Saint-Marcel d'Urfé, dite aussi de la Chira, a été dédoublée, comme s'il s'agissait de deux Vierges distinctes (p. 146). Signalons-leur aussi une ou deux erreurs de renvoi aux planches, entraînées sans doute par des modifications dans la révision des épreuves : la *Sainte Catherine* de Saint-André-lez-Troyes citée (p. 125) *fig. 18* au lieu de *19* ; la *Rencontre à la porte Dorée*, de l'atelier de Dominique, à Saint-Pantaléon (p. 273), *fig. 93* au lieu de *94*.

Digitized by Google

# BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

## SÉANCE DU 1er FÉVRIER 1901

M. E. Babelon fait une communication ayant pour but d'établir la valeur des monnaies d'argent de la fin de l'empire romain et du denier qui sert de base aux tarifs dans la loi des Francs Saliens. Comme l'a dit autrefois M. Mommsen et contrairement à l'opinion récente de M. Otto Seeck, le *miliaresion* ou *millarès* est la pièce d'argent créée par Constantin et taillée à raison de 72 à la livre comme le sou d'or; elle pèse par conséquent, comme ce dernier, 4 gr. 55. La *silique* était une petite pièce d'argent du poids de 2 gr. 60; un texte byzantin nous dit que le *millarès* valait 1 3/4 silique, et nous savons d'autre part, par Isidore de Séville, que la silique était la 1/24e partie du sou d'or. La demi-silique pesait 1 gr. 30 : c'est cette dernière qui est mentionnée dans la loi Salique sous le nom de *denier*. Cette loi dit qu'un sou d'or vaut 40 deniers ; ce sou n'est plus le sou constantinien et byzantin de 4 gr. 55, mais le *solidus gallicanus* qui fut taillé à raison de 84 à la livre (3 gr. 90). Le rapport de valeur de l'or à l'argent était alors, aussi bien chez les Francs que dans l'empire, comme 1 à 13,75 environ. Les monnaies d'argent que frappent les Francs au VIIe siècle, sous le nom de *deniers*, pèsent 1 gr. 30 : ce sont donc en réalité des *demi-siliques*, comme le denier de la loi Salique. On retrouve la silique et la demi-silique dans le monnayage des autres peuples barbares.

M. Héron de Villefosse communique, au nom de M. Lex, une inscription récemment découverte à Saint-Marcel-lez-Chalon (Saône-et-Loire) et qui fournit un nouveau nom de divinité topique. Elle est ainsi conçue : *Aug(usto) sacr(um). Deae Temusioni Januaris Veri fil(ius) ex voto v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).*

M. Théodore Reinach communique deux inscriptions grecques de basse époque, récemment découvertes. L'une, d'Argos, fait connaître le nom d'un nouveau statuaire, Archelaos, et un nouveau proconsul de Grèce, Phosphorios, que M. Reinach propose d'identifier avec l'aïeul du fameux orateur Symmaque. L'autre, de Myndos en Carie, découverte par M. Paton, confirme le témoignage du premier livre des *Macchabées* sur l'existence d'une communauté juive dans cette localité; elle fournit un nom inédit, Théopempta, et un nouvel exemple d'une femme archisynagogue. — MM. Collignon et Croiset présentent quelques observations.

M. Clermont-Ganneau annonce que M. Macalister a découvert, dans un immense columbarium taillé dans le roc, aux environs de Beit Djibrin (Palestine), une inscription grecque qu'il a traduite ainsi : « Moi, Nikateidès, je pense que c'est là un beau souterrain. » M. Clermont-Ganneau pense au contraire que le sens est le suivant : « Simè me semble belle, à moi L(oukios?) Neikatidès. »



Digitized by Google

C'est une acclamation amoureuse, conçue selon une formule dont l'épigraphie grecque offre de nombreux exemples.

M. Thureau-Dangin communique un essai de traduction de l'inscription où le souverain chaldéen Goudea raconte un songe que les dieux lui ont envoyé pour l'avertir de construire un temple.

## SÉANCE DU 8 FÉVRIER 1901

M. Omont donne lecture d'une lettre de M. Smirnoff, conservateur du Musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg, qui signale l'existence au Musée du gymnase de Marioupol (Russie), au nord de la mer d'Azoff, d'un feuillet isolé du manuscrit pourpré en lettres onciales d'or de l'Évangile de saint Matthieu, découvert à Sinope et acquis l'an dernier par la Bibliothèque nationale. Ce nouveau feuillet contient le texte des versets 9 à 16 du chapitre XVII de l'Évangile de saint Matthieu.

M. Berger communique une lettre de M. Perdrizet, relative à une inscription latine découverte par le R. P. Ronzevalle et dans laquelle il a pu retrouver la triade qui était adorée à Baalbek. Cette triade se composait de Jupiter, Vénus et Mercure. M. Perdrizet explique par là la présence de l'aigle, tenant au lieu de la foudre le caducée entre ses serres, sur le soffite de la porte d'entrée d'un des temples de Baalbek. — M. Clermont-Ganneau présente quelques observations.

M. Chavannes, professeur au Collège de France, donne lecture d'un rapport sur les résultats archéologiques de la mission de M. Bonin en Asie centrale. Il signale l'importance, pour l'histoire du territoire situé à l'ouest du fleuve Jaune, des inscriptions dont les estampages ont été rapportés par M. Bonin. Quelques-uns de ces monuments rappellent les victoires remportées par les Chinois sur les Turcs dans les environs du lac Barkoul. D'autres stèles ont été trouvées dans les grottes des mille Bouddhas, au sud-est de Cha-tcheou ; l'une d'elles, qui date de l'année 1348, présente une formule bouddhique en six écritures différentes qui sont les mêmes que celles dont on trouve des spécimens sur la porte de Kiu-yong Koan, près de Péking.

M. l'abbé Thédenat, après avoir rendu hommage à la mémoire de M. Émile Pierre, dont la mort récente a été une grande perte pour l'archéologie de l'est de la Gaule, présente plusieurs antiquités qui lui avaient été communiquées par le regretté archéologue. La première est un cachet d'oculiste trouvé à Gran (Vosges), l'un des plus beaux qui existent. Chacune des quatre tranches porte une inscription :

1° *Q. Val(erii) Flaviani euodes ad veter(es) cic(atrices) ext(ilia).*

2° *Q. Val(erii) Flaviani dialepidos ad vete(res) cic(atrices) exti(lia).*

3° *Q. Val(erii) Flaviani diasmyrnes post imp(etum) ex ov(o).*

4° *Q. Val(erii) Flaviani diamisus ad aspritud(ines).*

Les abréviations *ex t* et *ex ti* qui se rencontrent sur les premières tranches sont nouvelles. A l'aide de textes de Pline l'Ancien, M. l'abbé Thédenat démontre qu'il faut les lire *extil(lia)* et qu'elles indiquent que les collyres *euodes* et *dialepidos* devaient être appliqués dans une décoction de tilleul.

Digitized by Google

M. Paul Foucart lit une note sur une statue égyptienne découverte en Crète par M. Evans. — MM. S. Reinach, Oppert, Heuzey et Perrot présentent quelques observations.

## SÉANCE DU 15 FÉVRIER 1901

M. Salomon Reinach communique le croquis de la partie supérieure d'une statue de bronze, de grandeur naturelle, découverte dans la mer auprès de l'île de Cérigotto. Cette statue, rappelant le type d'Hermès dans l'attitude de l'orateur, paraît être un chef-d'œuvre de l'art du IVe siècle. C'est, d'autre part, la première statue de bronze de grandeur naturelle et du IVe siècle qui ait été découverte en Grèce. M. Reinach la rapproche d'une statue d'Hermès qui a été découverte en Autriche et qui se trouve aujourd'hui au Musée de Vienne.

M. l'abbé Thédenat présente un second cachet d'oculiste qui lui a été communiqué par M. Émile Pierre. On y lit les inscriptions suivantes :

1° *Tib. Claudii Di... tactum delachrimatorium.*

2° *Tib. Claudii Di... diasmyrnes.*

3° *Tib. Claudii Di... crocodes dianodynum.*

4° *Tib. Claudii Di... solonos lene.*

Il présente ensuite une bague en bronze trouvée à Naix (Meuse) par M. Émile Pierre. L'intérêt exceptionnel de cette bague consiste en ce fait que c'est le seul monument connu qui donne la preuve, jusqu'ici vainement cherchée, que les Romains ont fait usage de caractères mobiles.

M. Paul Viollet donne lecture d'une étude sur les États généraux au XIVe siècle. Il insiste sur le projet d'unification des monnaies, poids et mesures présenté aux États en 1321 et rejeté, ainsi que sur les curieux arrangements pris en 1333 pour tolérer le prêt à intérêt. Il passe ensuite à l'étude du grand mouvement démocratique de 1355-1358 et de 1413. En 1355-1358, le peuple veut continuer à lutter contre l'Anglais, tandis que le roi prisonnier, le dauphin et la noblesse qui l'entoure sont tout prêts à traiter. Les États de langue d'oïl réunis à Paris se défient des petits États provinciaux, trop dociles à la royauté; ils en décrètent audacieusement la suppression.

M. Salomon Reinach fait observer que dans les scènes de théoxénie, où l'on voit les Dioscures à cheval descendre du ciel pour participer à un banquet, les chevaux des dieux jumeaux ne sont pas ailés, à la différence des Pégases de la fable. Il en conclut que la légende primitive représentait les Dioscures non comme des cavaliers, mais comme des oiseaux, ce qui est d'accord avec la tradition qui les fait naître de Léda et d'un cygne. Les Dioscures sont des hommes-cygnes, comparables aux femmes-cygnes des légendes germaniques et au chevalier du cygne, originairement *chevalier-cygne*, Lohengrin.

## SÉANCE DU 22 FÉVRIER 1901

M. de Lasteyrie, président, annonce la mort de M. A. de La Borderie, membre libre de l'Académie depuis 1889.

Digitized by Google

M. Salomon Reinach donne lecture d'une lettre de M. Cavvadias, directeur général des antiquités en Grèce, au sujet de quatre grandes statues de bronze qui viennent d'être retirées de la mer près de Cérigotto. Une de ces statues, représentant Hermès orateur ou un éphèbe tenant une balle, est le spécimen le plus parfait que l'on connaisse de l'art des bronziers grecs au IVe siècle. La lettre de M. Cavvadias est accompagnée de photographies.

M. Bouché-Leclercq commence la lecture d'une étude sur la *lustratio*.

M. C. Enlart fait une communication sur divers débris d'édifices gothiques français récemment découverts à Nicosie de Chypre et dont M. le major de Chamberlayne lui a envoyé des dessins et des photographies. L'un est une sculpture gothique du XVe siècle présentant une copie d'un masque de satyre: mais la plus importante de ces découvertes est celle des substructions du monastère de Saint-Dominique où furent enterrés les rois de Chypre, un fils de saint Louis et d'autres personnages illustres. Des portions du cloître du XIVe siècle ont été retrouvées et sont intéressantes par leur ressemblance avec le cloître de Lapaïs, bâti également par le roi Hugues IV.

M. Léon Dorez essaye d'établir, à l'aide d'un travail du Dr J. von Schlosser, que les peintures sur parchemin contenues dans deux manuscrits du Musée Condé, à Chantilly, ont servi, pour ainsi dire, de « cartons » aux auteurs de deux séries de fresques exécutées au XIVe siècle dans l'église des Ermites de Padoue.

## SÉANCE DU 1er MARS 1901

Le R. P. Delattre, correspondant de l'Académie, envoie deux inscriptions puniques dont M. Philippe Berger donne la traduction.

M. Cagnat communique, de la part de M. Gsell, une inscription métrique trouvée près de la gare de Takricht, dans la vallée de la Soummane. Elle permet de déterminer l'emplacement du *fundus Petrensis* signalé par Ammien Marcellin dans le récit de la révolte de Firmus. Cette propriété appartenait à Sammac, frère de Firmus.

M. Léger communique de nouveaux documents concernant l'Évangéliaire slavon de Reims. Ces documents se trouvent dans les papiers de feu Hanka, aux Archives du Musée de Prague, et viennent d'être publiés par un jeune slaviste, M. V.-A. Frantsev.

M. Blancard communique un mémoire sur les quatre sortes de monnaie usitées à l'époque mérovingienne. — M. Babelon présente quelques observations.

M. Bouché-Leclercq continue la lecture de son mémoire sur la *lustratio* et insiste particulièrement sur le sens des mots *sacramentum* et *mysterium*. — M. A. d'Arbois de Jubainville présente quelques observations.

## SÉANCE DU 8 MARS 1901

M. de Lasteyrie, président, annonce la mort de M. Célestin Port, membre libre de l'Académie, décédé à Angers le 4 mars dernier.

Digitized by Google

M. Bouché-Leclercq continue la lecture de son mémoire sur la *lustratio*. — M. Henri Weil présente quelques observations.

M. Dieulafoy annonce, au nom de la commission du prix Loubat, que ce prix est décerné au *Journal de la Société des Américanistes de Paris*.

M. Salomon Reinach fait une communication sur le premier buste authentique de l'empereur Julien. M. Reinach a obtenu de M. le sénateur Barracco des photographies de ce buste qui, pris pour un portrait de saint Canio, surmonte depuis neuf siècles la cathédrale de la petite ville d'Acerenza en Pouille. L'attribution exacte, confirmée par une inscription, avait été proposée dès 1882 par François Lenormant; mais l'absence de reproductions photographiques empêchait d'en tirer parti. M. Reinach montre que les deux statues dites de Julien, au Louvre et au Palais des Thermes, ne peuvent représenter l'empereur philosophe; il exprime le vœu que la ville de Paris obtienne du municipe d'Acerenza le moulage du buste authentique de l'homme qui le premier, en 360 ap. J.-C., a loué sa « chère Lutèce », son beau fleuve et son climat tempéré.

## SÉANCE DU 15 MARS 1901

La séance a été entièrement consacrée à l'examen, en comité secret, des propositions à soumettre à l'Association internationale des Académies qui se réunira à Paris le mois prochain.

## SÉANCE DU 22 MARS 1901

M. de Lasteyrie, président, communique deux arrêtés de M. le Gouverneur général de l'Indo-Chine, le premier nommant M. Paul Pelliot, professeur de langue chinoise à l'École d'Extrême-Orient, le second réglant les conditions du nouveau voyage que M. Pelliot se propose d'entreprendre à Pékin.

M. Cagnat étudie le texte d'une inscription grecque, trouvée à Pouzzoles, et qu'une mauvaise lecture avait défigurée. Un estampage de cette inscription, qui fait partie des collections du Musée de Michigan, en Amérique, a été transmis à M. Cagnat par M. le professeur Walter Dennison, d'Oberlin. D'après ce texte, sous le consulat de deux personnages dont le premier se nommait Lucius, le 11 Artémisios de l'année 204 de Tyr, le dieu Hélios d'Arepta (?) est venu par mer à Pouzzoles, apporté par un homme nommé Elym, lequel n'avait fait en cela qu'obéir à un ordre de la divinité. — MM. Philippe Berger, Oppert, Clermont-Ganneau et Foucart présentent quelques observations.

## SÉANCE DU 29 MARS 1901

M. Omont présente les photographies de deux nouvelles pages du manuscrit grec de l'Évangile de saint Matthieu, copié en lettres onciales d'or sur parchemin pourpré et entré l'an dernier dans les collections de la Bibliothèque nationale. Ce feuillet, récemment découvert à Marioupol (Russie) et acquis pour le musée du gymnase de cette ville par M. D. Aïnaloff, professeur à l'Université de Kazan, comble exactement une lacune du texte de saint Matthieu (XVIII, 9-16) signalée entre les feuillets cotés aujourd'hui 21 et 22 des fragments du même manuscrit

Digitized by Google

provenant de Sinope et conservés dans le n° 1286 du Supplément grec de la Bibliothèque nationale.

M. Henri Weil communique une inscription grecque que M. Maspero lui a envoyée d'Égypte. Dans la troisième année d'un empereur (le nom ou les noms ne sont pas conservés) du Ier siècle p. C., un personnage dont le cognomen était *Niger* a consacré un autel à certains dieux pour les remercier d'avoir pu exécuter rapidement et avec succès des travaux de marbrier qu'il complètera dans le cours de la même année. Cette inscription se compose de 15 à 16 lignes mutilées vers la fin.

M. Clermont-Ganneau propose de restituer, dans l'inscription grecque de Pouzzoles commentée à la dernière séance par M. Cagnat, le nom propre d'homme Θεοσέβιος au lieu du nom de dieu Θεὸς Ἥλιος Sareptenos. Il s'agirait simplement d'un Tyrien natif de Sarepta, ayant fait la traversée de Tyr à Pouzzoles, et ayant probablement accompli quelque acte rituel.

M. Babelon communique une note de M. le colonel Allote de La Fuye, relatant la découverte d'une monnaie de bronze du tyran Domitianus, contemporain de Gallien et de Tetricus. Cette découverte a été faite par M. Félix Chaillou, dans sa propriété des Cléons, canton de Vertou (Loire-Inférieure). D'après le récit de Trebellius Pollion, ce Domitianus, qui se prétendait issu de l'empereur Domitien, devint populaire parmi les soldats à la suite de sa victoire en Illyrie sur un autre tyran, Macrien. Domitianus était alors lieutenant d'Aureolus, général de Gallien, et aucun n'affirmait qu'il eût pris la pourpre. La monnaie trouvée aux Cléons met ce fait hors de doute; elle atteste que le nouvel Auguste fut proclamé par ses soldats, probablement en Gaule, peu après l'an 262; mais son pouvoir dut être aussi éphémère que celui du forgeron Marius. Sa monnaie confirme et complète le récit d'un chapitre de l'*Histoire Auguste*.

M. Bouché-Leclercq continue la lecture de son mémoire sur la *lustratio*.

(*Revue critique*.) Léon Dorez.

---

## SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

### SÉANCE DU 6 FÉVRIER 1901

M. de Manteyer présente l'empreinte d'un sceau matrice provenant d'une collection italienne et qu'il attribue à Foulques le Jeune, comte d'Anjou, roi de Jérusalem.

M. Omont communique un recueil d'anciennes écritures formé en vue de constituer une sorte de traité de paléographie et dû à Pierre Hamon, maître d'écriture de Charles IX et plus tard secrétaire de la Chambre du roi de Jérusalem.

M. Monceaux étudie la relation martyrologique ordinairement mais improprement appelée *Acta proconsularia Cypriani*.

Digitized by Google

## SÉANCE DU 13 FÉVRIER 1901

M. Durrieu étudie les inscriptions tracées sur les vêtements par les peintres et miniaturistes français du xv^e^ et du début du xvi^e^ siècle.

M. Marquet de Vasselot signale un portrait d'enfant du xvi^e^ siècle conservé au Musée de Versailles et qui paraît être celui d'Éléonore, fille de Philippe le Beau, plus tard reine de France.

M. Pallu de Lessert commente une inscription latine du iv^e^ siècle qui semble devoir être attribuée au consul Lollianus Mavortius.

## SÉANCE DU 20 FÉVRIER 1901

M. Cagnat communique une inscription des ruines de Lebda (*Leptis Magna* en Tripolitaine), d'après le *Mercure galant* de 1694.

M. de Manteyer présente de nouvelles observations sur le sceau matrice de Foulques le Jeune, comte d'Anjou.

M. Prou étudie les conditions dans lesquelles a été rédigée une charte fausse relative à la fondation de l'église Saint-Léonard de Bellème (Orne).

## SÉANCE DU 27 FÉVRIER 1901

M. Poinsot commente quelques inscriptions latines de Kou-Hovitza (Mésie Inférieure).

M. Delaborde signale un diplôme aujourd'hui perdu par lequel Philippe-Auguste confirme en 1179 un accord entre Hèbes de Charenton-sur-Cher et l'abbaye de Saint-Sulpice de Bourges.

M. Monceaux étudie la *Vita Cypriani* du diacre Pontius et montre que cette relation est indépendante des *Acta Cypriani*.

M. Toutain fait la critique des textes sur lesquels on s'appuie d'ordinaire pour établir l'existence des druidesses dans la Gaule romaine.

## SÉANCE DU 6 MARS 1901

M. Tardif communique la photographie d'une inscription du moyen âge trouvée à Saint-Pacé (Manche).

M. Blanchet signale un dessin ancien du sceau de Foulques le Jeune reproduit dans une publication de M. Marchegay.

M. Roman signale les ruines d'un hypocauste découvert à Briançon.

## SÉANCE DU 13 MARS 1901

M. Lafaye communique des photographies représentant des mosaïques romaines découvertes à Villelaure (arrondissement d'Apt, Vaucluse).

M. Monceaux signale un texte daté du début du v^e^ siècle et qui permet de préciser l'emplacement du tombeau de saint Cyprien.

M. Maurice montre d'après des légendes de monnaies à quelle époque l'empereur Constantin construisit la forteresse de Constantiniana Daphne à la frontière du pays des Goths.

Digitized by Google

## SÉANCE DU 20 MARS 1901

M. Michon fait une communication sur une tête en bronze du Musée de Belgrade qui est sans doute un portrait de l'empereur Constantin.

M. Em. Eude appelle l'attention de la Société sur quelques noms géographiques du Portugal.

M. Ulysse Robert entretient ses confrères d'un tombeau disparu de Philibert de Chalon, prince d'Orange, et de quelques portraits de ce personnage.

M. de l'Espinasse présente plusieurs fragments de poteries estampillées provenant des fouilles de Champvert (Nièvre).

## SÉANCE DU 27 MARS 1901

Lettre du R. P. Delattre relatant la découverte d'une colonnade faite par lui dans les ruines de Carthage.

M. Müntz montre par divers rapprochements que la fresque de l'hospice de Palerme, représentant le Triomphe de la Mort, n'est pas une œuvre flamande, mais une œuvre italienne de l'école de Pisanello.

M. Blanchet présente une bague et des fibules en forme d'oiseau trouvées aux environs d'Issoudun.

M. l'abbé Bouillet présente une petite plaque d'agrafe en bronze provenant d'un fermoir de livre et représentant une jongleuse analogue à un type fréquent au moyen âge.

M. Hauvette présente quelques observations sur une restitution douteuse dans l'inscription connue sous le nom de Marbre de Paros.

M. Héron de Villefosse lit une note de M. Déchelette sur les vases antiques à obturateur percés de trous.

## SÉANCE DU 10 AVRIL 1901

M. Durrieu entretient la Société d'un beau manuscrit de la bibliothèque de l'Escurial venant de la maison de Savoie, une *Apocalypse* avec peintures. L'illustration de ce volume est due à trois artistes dont le plus récent est un maître de l'École de Tours, Jean Colombe.

M. Vitry montre la photographie d'une vasque de la grande fontaine donnée au cardinal d'Amboise par les Vénitiens et provenant du château de Gaillon; elle est conservée aujourd'hui dans le parc du château de Liancourt (Oise).

## SEANCE DU 17 AVRIL 1901

M. Maurice étudie un grand médaillon du Musée de Vienne daté d'une manière certaine et qui présente au droit le buste de l'empereur Constance II à l'âge de seize ans environ; au revers Constantin entouré de ses deux fils Constantin II et Constance II.

M. l'abbé Bouillet analyse un mémoire de M. Destrée relatif à une riche série de petits monuments religieux en albâtre datant du moyen âge et provenant de la région de Nottingham.

M. Guiffrey signale un vieil usage du pays basque consistant à graver des inscriptions sur la façade des maisons rustiques.

---

Digitized by Google

## NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

*Musée de la ville de Lyon*

*Liste des bijoux antiques, pierres gravées, monnaies françaises d'or et d'argent, volés dans la galerie des antiques et le cabinet des médailles de la ville de Lyon, pendant la soirée du jeudi 14 février 1901.*

1. — Une paire de bracelets en or, formés d'une forte tige composée de huit fils contournés en spirale et simulant une corde; chacun de ces bracelets est orné d'un *aureus* de Commode enchâssé dans une virole ouvragée. Poids : 332 g. 3. d.

2. — Autre paire de bracelets en or; chacun d'eux, formé d'une bande ondulée, est décoré d'un buste de Crispine. Poids : 54 g. 7 d.

3. — Autre paire de bracelets en or, dont la tige représente une corde à deux brins ayant pour ornement un nœud ou lacs d'amour. Poids : 55 g. 3. d.

4. — Bracelet en or, formé d'une tige cylindrique dont chacune des extrémités, plus mince, s'entortille autour de la tige principale. Poids : 18 g. 2 d.

5. — Bague en or, avec chaton orné d'une inscription gravée en creux et disposée en quatre lignes : VENE | RIETTV | ELEVO | TVM. Poids : 6 g. 1 d.

6. — Collier en or, orné d'émeraudes et de perles fines. Poids : 27 g.

7. — Autre collier en or, orné de grenats syriens. Poids : 44 g. 5 d.

8. — Autre collier en or, orné d'améthystes ovales montées à jour. Poids : 29 g.

9. — Autre collier formé de vingt-deux grosses perles d'or. Poids : 35 g.

10. — Long collier en or orné de petits cylindres de corail et de malachite. Poids : 58 g.

11. — Espèce de pendeloque en filigrane d'or, ornée d'un grenat et de deux émeraudes. Poids : 17 g.

12. — Quatre petits anneaux ou coulants en or à lame mince; trois sont ornés de palmes gravées en creux ; le quatrième est décoré d'une grappe de raisin en relief. Poids : 4 g. 8 d.

13. — Fragment de bague en or, chaton dépourvu de sa pierre.

14. — Quinaire d'or de Commode ; revers : COS. VI. P. P. Femme debout à gauche, tenant un sceptre et relevant un enfant à genoux.

15. — Collier en or orné de quatre cylindres hexagones en émeraude, six perles fines et quatre pâtes de verre imitant le grenat syrien. Poids : 17 g. 3 d.

16. — Denier d'or de Faustine mère, percé sur les bords de deux petits trous que traverse un fil d'or formant bélière.

16. — Une paire de boucles d'oreilles en or formées d'une tige creuse renflée dans le centre ; l'une d'elles est encore décorée d'une perle fine. Poids : 6 d.

17. — Bague en or (monture moderne) avec intaille sur *onyx à trois couches* représentant une *tête d'Hercule avec la massue*. Poids : 11 g. 3 d.

Digitized by Google

18. — Bague en or massif ornée d'un *nicolo* uni. Poids : 36 g. 5 d.

19. — Autre bague en or, ornée d'une intaille sur *nicolo* représentant un *génie vainqueur monté sur un âne précédé de deux génies tenant chacun une palme ; dans le champ les lettres OCC K T.* Poids : 14 g. 8 d.

20. — Autre bague en or massif, ornée d'une intaille sur *nicolo* représentant un *écureuil s'apprêtant à prendre une noix.* Poids : 18 g. 2 d.

21. — Autre bague en or massif, ornée de cannelures et d'une *pâte de verre simulant le nicolo* dont il ne reste que deux morceaux très mutilés. Poids : 12 g. 7 d.

22. — Anneau en argent à tige carrée et à huit pans. Poids : 11 g. 8 d.

23. — Anneau en argent sans aucun ornement. Poids : 1 g. 9 d.

24. — Autre anneau en argent décoré de petites entailles régulièrement espacées. Poids : 1 g. 2 d.

25. — Bague en or (monture moderne) ornée d'une intaille sur *nicolo* représentant *Neptune nu, debout et tenant un trident.* Poids : 4 g. 1 d.

26. — Autre bague en or (monture moderne) décorée de deux Renommées sur fond d'émail vert et ornée d'une intaille sur *agate vert sombre* représentant un *sacrifice à Priape.* Poids : 5 g. 8 d.

27. — Autre bague en or (monture moderne) ornée d'une intaille sur *sardoine foncée* représentant une *tête de femme diadémée.* Poids : 2 g. 4 d.

28. — Autre bague en or (monture moderne) ornée d'une intaille sur *calcédoine* représentant la *tête laurée de l'empereur Pupien.* Poids : 3 g. 3 d.

29. — Autre bague en or (monture moderne) ornée d'une intaille sur *jaspe sanguin* représentant la *tête d'Antinoüs.* Poids : 2 g. 9. d.

30. — Autre bague en or (monture moderne) ornée d'une intaille sur *onyx à deux couches* représentant un *Amour nu, debout, jouant de la flûte à deux becs.* Poids : 1 g. 6 d.

31. — Autre bague en or (monture moderne) ornée d'une intaille sur *sardoine rubanée* représentant *Vénus sortant de l'onde accompagnée d'un petit Amour.* Poids : 2 g. 8 d.

32. — Autre bague en or (monture moderne) ornée d'une intaille sur *cornaline rouge foncé* représentant les *têtes accolées d'Auguste et d'Agrippa.* Poids : 4 g.

33. — Autre bague en or (monture moderne) ornée d'une intaille sur *lapis-lazuli* représentant *Jupiter assis.* Poids : 4 g. 3 d.

34. — Autre bague en or (monture moderne) ornée d'une intaille sur *cornaline* représentant un *buste de jeune fille à chevelure longue et ondoyante.* Poids : 7 g. 2 d.

35. — Autre bague en or (monture moderne) ornée d'une intaille sur *émeraude foncée* représentant *Mars Ultor passant.* Poids : 3 g.

36. — Autre bague en or (monture moderne) ornée d'une intaille sur *cornaline orientale* représentant un *lévrier dévorant un lièvre.* Poids : 2 g. 9 d.

37. — Autre bague en or (monture moderne) ornée d'une intaille sur *cornaline* représentant un *crocodile accompagné de l'inscription* EGI. CAP. Poids : 3 g. 8 d.

Digitized by Google

38. — Autre bague en or (monture moderne) ornée d'une intaille sur *sardoine* représentant la *tête de l'empereur Pertinax*. Poids : 3 g. 6 d.

39. — Autre bague en or (monture moderne) ornée d'une intaille sur *cornaline* représentant *trois guerriers combattant*. Poids : 6 g. 2 d.

40. — Autre bague en or (monture moderne) ornée d'une intaille sur *sardoine* représentant les *têtes en regard d'Antonin laurée et de Faustine*. Poids : 4 g. 8 d.

41. — Autre bague en or (monture moderne) ornée d'une intaille sur *sardoine* représentant un *guerrier nu, assis*. Poids : 5 g. 5 d.

42. — Autre bague en or (monture moderne) ornée d'une intaille sur *cornaline orientale* foncée représentant la *tête laurée de Lucius Verus*. Poids : 6 g. 5 d.

43. — Autre bague en or (monture moderne) ornée d'une intaille sur *sardoine jaspée* représentant l'*Amour dans une nacelle* de forme antique; sa flèche et une draperie légère qui y est attachée lui servent de mât et de voile. Poids : 3 g. 5 d.

44. — Autre bague en or (monture moderne) ornée d'une intaille sur *sardoine* représentant *Mucius Scevola, accompagné d'un soldat, se brûlant la main devant Porsenna* assis devant lui; avec dessous AOMVVN. Poids : 5 g. 9 d.

45. — Autre bague en or (monture moderne) ornée d'une intaille sur *cornaline* représentant le *buste de l'empereur Othon*. Poids : 4 g. 9 d.

46. — Collier en or, composé de 41 pièces estampées imitant de petites ailes unies ensemble deux par deux. Longueur 34 cent. Poids : 17 g. 5 d.

47. — Autre collier en or, conforme au précédent, mais composé de 44 pièces. Longueur 36 c. 4 m. Poids : 24 g.

48. — Collier en or, orné de 35 petites perles rectangulaires de même métal. Poids : 12 g. 6 d.

49. — Une paire de boucles d'oreilles en or, ornées de têtes de lion (travail grec). Poids : 10 g.?

50. — Une boucle d'oreille en or de forme cylindrique décorée d'ornements filigranés (travail étrusque). Poids : 4 g. 5 d.

51. — Une paire de bracelets en or, à charnière, décorés de figures et d'ornements en reliefs; le premier, intact, est orné, au centre d'un *aureus* de Lucius Verus; le second est incomplet et l'*aureus* qui figurait au centre a disparu. Poids : 120 g.?

52. — Autre paire de bracelets en or, à charnière comme les précédents, mais de plus grande dimension, afin de pouvoir servir pour le haut du bras, et sans aucun ornement. Poids : 80 g.?

53. — Deux bracelets en or et dix-sept anneaux de même métal travaillés au marteau (époque préhistorique). Poids : 285 g.

54. — Deux bracelets en or (Espagne, travail primitif). Poids : 80 g.

55. — Masque en or repoussé (Syrie). Poids : 1 g. 5 d.

56. — Bracelet en or formé d'une très forte tige composée de fils contournés en spirale et dont les extrémités sont ornées chacune d'une tête de bélier servant de support à un buste de Jupiter Sérapis placé entre deux. (Art gréco-égyptien de l'époque ptolémaïque.) Poids : 240 g. ?

Digitized by Google

*Monnaies françaises.*

Série lyonnaise.

| | |
|---|---|
| François I. — Écus d'or, types divers, point sous la 12e lettre de la légende comme différent | 8 |
| Charles IX. — Écus d'or au soleil, lettre D pour différent | 3 |
| Louis XIII. — Écus d'or au soleil, lettre D pour différent | 2 |
| Louis XIV. — Écus d'or, double-louis, louis et 1/2 louis | 11 |
| Louis XV. — Double-louis, louis et 1/2 louis | 6 |
| Louis XVI. — — — | 4 |
| République. — Pièce de 24 livres | 1 |
| Charles X. — 5 francs, argent | 3 |
| Louis-Philippe. — 5 francs, argent | 1 |
| République. — 5 francs, argent, 1848 | 2 |

Série des monnaies nationales.

| | |
|---|---|
| Philippe V, le Long. — Aignel d'or | 1 |
| Jean II. — Écus d'or, francs à pied et à cheval | 5 |
| Louis XI. — Écus d'or au soleil | 2 |
| François Ier. — Écus d'or au soleil et autres | 5 |
| Charles X, roi de la Ligue. — Écu d'or au soleil | 1 |
| Louis XIII. — Écus d'or, double-louis, 1/2 louis | 12 |
| Louis XIV. — — — — | 6 |
| — Écus d'argent — | 6 |
| — Liard de billon | 1 |
| Louis XV. — Double-louis, louis, 1/2 louis | 8 |
| — Écus d'argent | 7 |
| Louis XVI. — Double-louis, louis et pièces de 24 livres | 6 |
| — Écus de 6 livres | 2 |
| République. — Pièces de 24 livres | 2 |
| — Écu de 6 livres | 1 |
| Napoléon I. — Pièces de 40 fr. et de 20 fr. | 2 |
| — Pièces de 5 fr. | 4 |
| — Pièce de 2 fr. | 1 |
| Louis XVIII. — Pièce de 20 fr. | 1 |
| — Pièces de 5 fr. | 2 |
| — Pièce de 2 fr. | 1 |
| Charles X. — Pièce de 40 fr. | 1 |
| — Pièces de 5 fr. | 2 |
| — Pièce de 2 fr. | 1 |
| Henri V. — Pièce de 5 fr. | 1 |
| Louis-Philippe. — Pièces de 5 fr. | 2 |
| — Pièce de 2 fr. | 1 |
| République. — Pièces de 5 fr. | 4 |
| — Pièce de 20 fr. | 1 |

Digitized by Google

Œuvres de Roty.

Épreuve en cuivre doré du droit et du revers de la pièce de 100 fr. d'Albert, prince de Monaco.

Épreuve en cuivre doré, divisée en deux parties, d'un bracelet artistique, par le même.

***

On voit quelle est l'importance de ce vol, un des plus graves dont un établissement public ait été l'objet depuis longtemps. La science aurait moins lieu de le déplorer si le Musée de Lyon avait laissé photographier et mouler ses objets précieux, comme cela devrait se faire partout, ne fût-ce que par mesure de sécurité et pour permettre de reconnaître les bijoux volés sur les différents marchés où ils peuvent être introduits par les voleurs. Or, le Musée de Lyon a toujours redouté les photographes et écarté sans pitié les propositions des mouleurs. Puisse la triste expérience du mois de février convaincre tous les Musées de la nécessité de faire mouler leurs bijoux! Rappelons, à cette occasion, que l'atelier du Musée de Saint-Germain vient de mouler avec le plus grand succès le trésor de Pétrossa; il est toujours prêt à rendre *gratuitement* le même service aux établissements publics et aux collectionneurs.

S. R.

*Les Fouilles d'Abydos.*

Une lettre de M. Flinders Petrie au *Times* (9 mars 1901) fournit d'intéressants détails sur les fouilles d'Abydos, où M. Petrie glane, avec un singulier bonheur, sur le terrain exploré avant lui par M. Amélineau :

« The continuation of the work of the Egypt Exploration Fund on the Royal Tombs of the first Egyptian dynasties has proved in some respects more surprising than that of last year. We are now able to trace out the regular development of the civilization during some 400 years ; from the time when writing was but rarely used, and then only in a rude and pictorial stage, down to the common use of delicately figured hieroglyphs indistinguishable from those used for thousands of years after. We have now in our hands the beautifully-wrought jewelry and gold work, the minutely engraved ivories, the toilet objects, of Menes, the founder of the monarchy, and his successor, fashioned more than 6,500 years ago. The following summary will give an idea of the gain of knowledge in the last three months.

« Of Menes and his predecessors there are about 30 inscriptions and labels in stone and ivory. From these we learn certainly the names of three kings-Narmer, Ka, and a name written with a fish sign ; perhaps also Det and Sam are two other names, but they are more probably wordsigns. Among these works of Menes are parts of four ebony tablets with figures and inscriptions, one apparently showing a human sacrifice. The strangest object is a massive strip of gold of unknown use with the name of Menes (Aha) upon it.

« Of Zer, the successor of Menes, the astonishing find is the fore-arm of his Queen. still in its wrappings, with four splendid bracelets intact. One is a

Digitized by Google

series of figures of the Royal hawk perched on the tomb, 13 figures in cast and chased gold alternating with 14 carved in turquoise. The second bracelet is of spiral beads of gold and lazuli in three groups. The third bracelet is of four groups of hourglass beads, amethyst between gold, with connexions of gold and turquoise. The fourth has a centre-piece of gold copied from the rosette seed of a plant, with amethyst and turquoise beads and bands of braided gold wire. This brilliant and exquisitely finished group of jewelry shows what a high level was already attained at the beginning of the First Dynasty. It is 2,000 years older than the jewelry of Dahshur, the oldest yet known; and it has the great advantage of being carefully examined as found, and restrung in its exact arrangement. The arm of the Queen had been broken off by the first plunderers, and laid in a hole in the wall of the tomb; there it had remained neglected by the four parties in ancient and modern times, who had successively cleared out the tomb.

« Of the same King there are some 40 inscribed pieces of ivory and stone, and two lions carved in ivory. Also the great Royal tombstone has been found in pieces, and rejoined. About 60 private tombstones give us the names in use in the Royal household; many formed from the goddess Neith, but not one from Isis.

« Of King Den, the fifth of the First Dynasty, a dozen inscribed ivories have been found, including the handle of the Royal land-measuring cord. Also an impress of a beautiful Royal seal, showing the King wrestling with a hippopotamus and spearing a crocodile. About 20 private tombstones of this reign, much elaborately-carved slate, and bows and arrows are also before us.

« Coming to the Second Dynasty, the tomb of Perabsen yielded a large tombstone of the King carved in syenite; also the names of his three predecessors carved on stone bowls; these are Hotep-ahaui, Ra-neb, and Neter-en, as on the small granite statue, No. 1, at the Cairo Museum. From these we see that Perabsen was probably the fourth King of the dynasty. His successor, apparently, was Kha-sekhemui, whose tomb we have mostly cleared. From it we have the Royal sceptre, formed of cylinders of sard, held together by a copper rod in the axis, and with gold bands at intervals ; there remains 28 inches length, but the lower end is lost. There are also seven stone vases with gold covers fastened on with twisted gold wire, two gold bracelets, 20 copper dishes, dozens of copper models of tools, copper axes, fruit knives, and a perfect dish of diorite.

« All of these, it must be remembered, are but the oversight of many plunderers, ancient and modern. We have had to search many thousands of tons of sand and rubbish, all of which had been turned over and left as done with, only three years ago, by the last explorer. It was necessary to do this again in order to get the scientific results of the plans and order of the tombs which had been neglected, and we have been otherwise repaid. Thanks to the constant labour of my party the material for the next volume is mostly ready in photographs and drawings, and I hope to issue it at the usual July exhibition at University College, London, where many of these discoveries will be shown. It

Digitized by Google

remains for the public who care for history and art to see that such research is reasonably supported.

« W. M. Flinders Petrie. »

« Arabah-Baliana. Upper Egypt. »

*L'ancien art français au Petit-Palais en* 1900.

Dans une Revue anglaise admirablement imprimée et illustrée, mais dont le titre même m'était inconnu, M. Roger Fry a publié deux intéressants articles sur les monuments de l'art français, antérieurs à la Renaissance, qui étaient réunis au Petit-Palais pendant l'Exposition (*The Northern counties Magazine*, décembre 1900 et janvier 1901). Il me semble utile d'en donner ici un résumé un peu étendu, ne fût-ce que pour les signaler avec plus d'insistance à l'attention des historiens de l'art national.

M. Fry commence par rappeler le rôle de l'abbé Suger, auquel on doit la basilique de Saint-Denis et qui, à la différence de tant d'autres bâtisseurs du moyen-âge, avait pleine conscience du but national qu'il poursuivait. Il prépara l'époque de saint Louis, où l'on vit, dans la société du roi, des artistes comme Eudes de Montreuil et Pierre de Montereau, l'auteur de la Sainte-Chapelle. Pour se faire une idée nette de ce qu'était un grand artiste du XIIIe siècle, il faut étudier le livre d'esquisses de Villard de Honnecourt, qui est, pour cette époque, ce que l'album de Jacopo Bellini ou les manuscrits de Léonard sont pour le XVe siècle. L'artiste qui se révèle ainsi est loin d'être le mystique qu'on se figure d'ordinaire: il a le goût des mathématiques, de la géométrie, des problèmes de l'architecture; au cours de ses voyages, il dessine tout ce qui pourra lui servir par la suite, un bas-relief antique, des lions d'après nature, des plantes; comme plus tard Léonard et Dürer, il cherche déjà à inscrire dans des figures géométriques des silhouettes d'hommes et d'animaux.

Ainsi s'explique que les œuvres des artistes français du XIIIe siècle témoignent d'une sûreté de technique et d'une précision intellectuelle qui n'ont rien de commun avec l'idée qu'on se fait souvent des vagues et naïves aspirations du moyen-âge. Si la sculpture s'est développée avant la peinture, cela tient à l'*utilitarianisme* de l'époque, qui songeait tout d'abord à la décoration des édifices publics. L'art du XIIIe siècle est essentiellement décoratif, c'est-à-dire subordonné à un but pratique; en France surtout, cette décoration n'a jamais été conçue comme séparable de l'édifice à décorer, mais comme partie intégrante de la conception primitive. A cet égard, l'*utilité* d'une sculpture est autrement évidente que celle d'un tableau.

Les grandes cathédrales du XIIe siècle sont l'œuvre de la population laïque, qui commençait à s'émanciper tant socialement qu'intellectuellement; aussi, malgré son caractère profondément religieux, l'art du XIIIe siècle est aussi libre, comme expression des sentiments humains, que celui de la Grèce au VIe siècle avant notre ère.

L'analogie entre les arts de ces deux grandes époques a souvent été signalée. M. Fry donne comme exemple le chef-reliquaire en argent doré de Saint-Ban

Digitized by Google

dine, qui rappelle les bronzes grecs primitifs non seulement par le type, mais par l'indication des cheveux et de la barbe.

Au sujet des ivoires, M. Fry remarque (après d'autres) que, dans les groupes de la Vierge portant l'enfant, l'attitude du corps, qui dessine un croissant, s'explique par les exigences de la matière, les défenses d'éléphant. Mais, de cette attitude obligée, l'artiste a tiré des effets charmants; la Vierge, qui rejette la tête en arrière, peut regarder l'enfant qu'elle tient dans ses bras et lui sourire avec une admiration maternelle. Donatello lui-même, travaillant dans une matière différente, resta longtemps fidèle au rythme traditionnel imposé aux ivoiriers du moyen-âge. Il y a là un intéressant exemple de la beauté naissant d'une nécessité acceptée avec intelligence; M. Fry rappelle à ce propos le mot du poète Keats, que la servitude de la rime lui suggérait souvent des idées.

Les tapisseries de l'Apocalypse, appartenant à la cathédrale d'Angers, furent exécutées à Paris pour Louis Ier, duc d'Anjou, en 1378, d'après les dessins de Hennequin, un des principaux peintres de la cour de Charles V. Quand même nous ne connaîtrions pas Hennequin par sa Bible illustrée, ces tapisseries suffiraient à révéler son génie.

Pour bien des gens encore, la peinture française, à ses débuts, se résume dans les œuvres de Clouet, qui sont des imitations de l'art allemand[1], et dans celles des classiques décadents de Fontainebleau, qui marquent bien plutôt une éclipse de l'esprit français et la fin de la plus belle période de la peinture en France. Malheureusement, les monuments antérieurs sont rares, disséminés et souvent attribués à d'autres écoles. Ainsi le merveilleux tableau de Glasgow, *Saint Georges et le Donateur*, cru successivement de Van Eyck et de Van der Goes, est, en réalité, français. De même, le Nicolas Froment des Uffizi a été attribué à l'École allemande et le *Buisson ardent* d'Aix a passé pour un Van Eyck. Ces erreurs sont d'ailleurs instructives, car elles attestent les affinités flamandes de la peinture française. A l'époque où la grande peinture est en faveur (1350-1500), la France n'est plus ce qu'elle était au XIIIe siècle; les guerres civiles et, ajoute M. Fry, « les déprédations de nos propres ancêtres » l'avaient fait déchoir de la place prépondérante qu'elle occupait en Europe. D'autre part, le tempérament des Français devait les porter à un éclectisme où le réalisme flamand et le sentiment italien du grand style auraient leur part.

Toutefois, il est possible, bien que cela ne puisse pas encore être démontré, que l'art de Van Eyck lui-même soit français d'origine. Van Eyck peut avoir beaucoup appris d'Hennequin et plus encore de cet incomparable génie, Paul de Limbourg, l'illustrateur du livre d'heures de Jean, duc de Berry, à la bibliothèque de Chantilly. M. Fry a bien raison de dire que ce prodigieux artiste attend encore la popularité universelle qu'il mérite. C'est avec lui que l'individualisme et le réalisme font leur apparition dans la peinture du moyen-âge, se substituant aux formules et aux généralisations conventionnelles. L'art de ce qu'on pourrait appeler l'école de Charles V passa dans les Flandres avant de s'introduire en Italie avec Pisanello. En Flandre, il se développa jusqu'à l'heure néfaste de l'influence italienne; en Italie, il se transforma bientôt sous

1. Je dirais plutôt : *de l'art hollandais primitif.*

Digitized by Google

l'influence de l'idéalisme et de la tendance aussi scientifique qu'esthétique vers les idées générales.

Après Charles V, au milieu des désastres de la guerre de Cent Ans, la peinture française semble disparaître; elle renaît, avec la patrie elle-même, dans la personne de Jean Fouquet, dont les chefs-d'œuvre peuvent se comparer à ceux de Pol de Limbourg. Fouquet alla en Italie, mais resta très supérieur aux Italiens de son temps par la science de la perspective et la vraisemblance des scènes. Unissant en lui le génie flamand et le génie italien, Fouquet peut passer pour le peintre français par excellence.

Nicolas Froment, l'auteur du *Buisson ardent* (1475), est un contemporain de Fouquet, qui occupait auprès de René de Provence la même situation que Fouquet auprès de Charles VII. Le tableau d'Aix a bien des faiblesses, qu'on peut attribuer en partie à l'influence de René : Froment était comme un constructeur expérimenté exécutant les idées d'un architecte amateur. Le caractère flamand du tout est très marqué; il n'y a de réminiscences italiennes que dans le paysage et le ciel. Les enfants aux pieds de saint Nicolas se retrouvent dans un reliquaire de la collection Somzée, attribué à Gérard David. Comme Fouquet, Froment avait été en Italie; mais il ne paraît pas avoir subi le prestige de l'art italien.

Le *Couronnement de la Vierge* d'Enguerrand Charenton, peint en Provence vingt ans avant le *Buisson ardent* (1454), est l'œuvre d'un Avignonnais bien supérieur à Froment. C'est un panneau recouvert d'une toile, suivant un vieux procédé des Siénois que la tradition avait conservé en Avignon. La délicatesse de la coloration rappelle Fra Angelico. A gauche est représentée la vision miraculeuse de la Pietà qui parut aux saints Grégoire et Hugues pendant qu'ils célébraient la messe à l'église de la Sainte-Croix à Jérusalem. L'église est figurée en coupe, avec les ailes en perspective, exactement comme sur la prédelle du grand tableau de Fra Angelico au Louvre. Sur la droite, une figure de saint est presque une copie d'un personnage de la fresque des *Élus* d'Orcagna à Sainte-Marie-Nouvelle. D'autre part, les draperies, les types et les attitudes des anges décèlent l'influence de Van Eyck. D'autres traits encore sont purement français, notamment la Vierge elle-même et les figures nues dans le Purgatoire et dans l'Enfer, qui n'ont ni la gaucherie flamande, ni l'idéalisme abstrait des Italiens.

M. G. Bayle, dans ses *Contributions à l'histoire de l'École avignonnaise de peinture*, a parlé d'un banquier d'Avignon, Jean Carenton, originaire de Lucques, qui était l'agent principal d'Enguerrand, sire de Coucy ; il a émis l'hypothèse que ce banquier était le père du peintre. M. Fry, à l'appui de cette hypothèse, remarque que le tableau du *Couronnement* contient, dans la représentation idéale de Jérusalem, deux édifices, l'un temple polygonal avec portique, l'autre petite église avec un dôme d'une forme singulière. Or, cette église ressemble beaucoup au Baptistère de Pise, tandis que le temple polygonal offre d'étroites analogies avec le Dôme voisin du Baptistère. Pise, comme on sait, est très près de Lucques; si vraiment le père d'Enguerrand était lucquois, son fils doit avoir eu l'occasion de visiter Pise et sans doute aussi de fréquenter, à Florence, l'atelier de Fra Angelico.



Digitized by Google

Le merveilleux triptyque de la cathédrale de Moulins montre le haut degré de perfection que la peinture française atteignit, vers 1503, à la cour des Bourbons. Les influences flamandes sont sensibles dans les types, les draperies, les portraits des donateurs (Pierre II, Anne et Suzanne de Beaujeu) et de leurs patrons; mais l'ensemble n'est pas flamand du tout. Il y a là une fraîcheur, une gaîté de couleurs, une polychromie chatoyante qui rappellent plutôt les Florentins comme André del Sarto que les maîtres du Nord. M. Fry attribuerait volontiers cette peinture à Jean Perréal, si nous possédions, de cet artiste alors si célèbre, une seule œuvre indiscutée.

Les trois similigravures d'après le *Buisson ardent* (p. 213), le *Couronnement de la Vierge* (p. 221) et le *Triptyque de Moulins* (p. 223) ont été exécutées d'après des photographies prises spécialement pour la Revue et comptent parmi les meilleures reproductions typographiques de tableaux que l'on puisse voir.

Salomon Reinach.

*Le Musée Ashmoléen d'Oxford.*

Pour être moins brillantes que celles de 1899, les acquisitions du Musée d'Oxford en 1900 méritent d'être signalées, en raison surtout des développements que reçoivent, dans cette collection, les sections paléo-égyptienne et paléo-hellénique.

1° *Égypte.* — Aux objets provenant d'Hiérakonpolis (appartenant à une dynastie de 350 ans environ antérieure à Ménès, soit 4700 av. J.-C.), un don de l'*Egypt exploration fund* a joint le produit des fouilles de M. Flinders Petrie dans les tombes royales d'Abydos. Les cadavres royaux n'y étaient pas momifiés suivant l'usage postérieur, mais repliés sur eux-mêmes, comme dans les nécropoles préhistoriques de l'Égypte. De la tombe de Mersekha (vers 4540 av. J.-C.) proviennent une jambe de taureau en ivoire, ayant servi de support à un siège, des fragments de vase en obsidienne et en ivoire, un vase de marbre, un plat de cuivre. La tombe de Zet (vers 4627 av. J.-C.) a donné un fragment d'une tablette d'ivoire avec inscription et une soucoupe en argile avec des comptes d'ouvriers en cursive; on y a trouvé aussi un morceau d'un vase de cristal gravé et émaillé. — La série des poteries peintes est importante; le style diffère de celui des céramiques de l'Égypte classique. M. Petrie les croit égéennes, mais le Musée Ashmoléen possède quelques spécimens du même genre, provenant d'El-Kab, qui se rattachent étroitement à la poterie préhistorique égyptienne. Ces vases d'El-Kab ont été découverts dans une tombe datée par un cylindre de roi Khairès de la IIe dynastie (vers 4400). M. Evans se demande si une survivance de cette poterie proto-égyptienne en Libye n'a pas influé sur le style de la céramique égéenne; en tous les cas, il n'admet pas que les fabriques de la mer Égée eussent atteint un pareil développement vers l'an 5000 avant J.-C. Les témoignages archéologiques recueillis en Europe semblent prouver que la poterie à décors peints n'a pas été connue dans la mer Égée avant la période 3000-2500 avant J.-C.

Les silex travaillés, retirés des tombes royales d'Abydos, attestent que cette industrie de la pierre est restée florissante même après le début des âges du

Digitized by Google

métal. Les types de beaucoup d'instruments en silex continuent ceux qu'on a recueillis dans les nécropoles préhistoriques, par exemple à Nagadâ. Les masses d'armes en quartz et en marbre, ainsi que les vases de pierre, appartiennent à la même tradition. Une survivance non moins remarquable est celle de l'émail bleu appliqué à des objets de pierre. Ainsi la civilisation pharaonique paraît de plus en plus comme le développement de celle de l'Égypte préhistorique qui, d'autre part, s'est conservée longtemps, presque sans variations, parmi les tribus libyennes en contact avec l'Égypte.

M. John Garstang a fouillé, en 1899-1900, une série de tombes d'Abydos datant de la XIIe et de la XVIIIe dynastie, dont le contenu a été également porté au Musée Ashmoléen. Parmi les vases trouvés dans les tombes de la XVIIIe dynastie, il y a quelques spécimens importés de fabrique chypriote, avec dessins géométriques noirs sur fond rouge, et des vases palestiniens en *bucchero* sombre. Une boîte en ivoire, de la même époque, est remarquable par une épingle de fer qui en fixe le couvercle : c'est le plus ancien exemple daté de l'usage du fer en Égypte. Notons encore un *askos* en poterie rouge représentant un hérisson (XVIIIe dynastie).

2° *Grèce primitive et Anatolie.* — M. Evans a donné au Musée une statuette en argent *mycénienne*, découverte à Nezero, sur les frontières de la Thessalie et de la Macédoine, et représentant un guerrier à casque conique et à longue chevelure. C'est un type déjà connu (en bronze) par des spécimens de Mycènes, Tirynthe, Sybrita (Crète), et par des imitations hittites (?) de ces derniers recueillis en Syrie. Il rappelle les figures égyptiennes du dieu sémitique Reshep qui, sous la forme chypriote Reshep Mikal, paraît n'être qu'une adaptation du dieu protohellénique d'Amyklae.

De Tamassos (Chypre), le Musée a reçu un *umbo* en or, portant deux caractères qui paraissent hittites entourés d'une ornementation florale.

3° *Malte.* — Lady Smith, femme d'un ex-commandant de l'île, a donné un bel ornement repoussé en or représentant deux griffons de part et d'autre d'un arbre sacré. Le style rappelle celui des coupes phéniciennes en argent découvertes à Chypre ; c'est probablement l'œuvre d'un orfèvre phénicien du VIIe siècle.

4° *Grèce.* — Le Musée a acquis quatre vases d'une beauté exceptionnelle. Le premier est une petite hydrie du milieu du Ve siècle, décorée d'un sujet jusqu'à présent unique, l'*aveuglement* de Thamyris. Sur une œnochoé de la fin du Ve siècle on voit un dessin admirable : un Satyre s'avance vers une Nymphe assise, au-dessous de laquelle est inscrit ΤΡΑΓΩΙΔΙΑ. C'est, nous dit M. Evans, un des chefs-d'œuvre de la céramique attique. Le troisième vase est un lécythe ; on y voit une femme assise tenant un miroir d'un côté, de l'autre une femme debout avec le nom ΘΕΑΝΟ. Signalons enfin une pyxis du début du IVe siècle, ou une partie de la décoration, en relief, est revêtue de feuilles d'or. La scène représente des femmes et des Eros dans un jardin.

Le produit des fouilles faites en 1899 par M. Hogarth à Naucratis a été remis au Musée ; on mentionne de nombreux fragments de vases avec dédicaces et, sur un tesson, la figure d'un éphèbe lisant un rouleau sur lequel on déchiffre le nom de Stésichore.

Digitized by Google

5° *Bretagne romaine.* — De nombreux objets d'époque romaine ont été découverts à South Hill près de Woodeaton, aux environs d'Oxford. Le Musée a reçu, de cette provenance, divers spécimens de *late celtic* (entre autres une bague), une statuette en bronze de Vénus, une colombe en bronze, un éperon romain, des fibules émaillées, etc.

Salomon Reinach.

— Du 18 au 20 mars 1901, on a vendu à Paris une partie des antiquités grecques et romaines de la collection Bourguignon (de Naples). Le catalogue illustré, publié à cette occasion, fait regretter ceux de M. Froehner ; le texte est banal, mal rédigé, souvent inexact, les références manquent de précision. Mais les 10 planches et les 40 vignettes rendront service (il n'y a pas de nom d'éditeur; les experts étaient M. A. Sambon et C. Canessa)[1].

1° *Sculptures.* — N° 2, tête virile en basalte, cheveux bouclés. — N° 3, fragment d'une statuette de Niobide en albâtre oriental (antique?).

2° *Céramique.* — N° 14, deinos avec représentation de navires, trouvé à Capoue (*Bull. dell'Inst.*, 1873, p. 125); cf. *Revue archéol.*, 1900, I, p. 322. Vignette inutilisable à la p. 4. — N° 15, grande amphore à fig. n. rehaussées de blanc et de pourpre : départ d'un cavalier, réunion de guerriers. Orvieto (pl. I, n° 1). — N° 17, amphore d'Orvieto avec l'inscr. Δύ' ὀβελῶ, etc. (*Rép. des vases*, p. 346). — N° 19, amphore avec Éos et Memnon (*Rép.*, p. 347). — N° 30, stamnos. Pélée et Thétis. Nom d'éphèbe nouveau, Εἰσύλης καλός (pl. III, 6, 7). — N° 33, Ajax et Cassandre (pl. II, 3 et vignette). — N° 36, amphore avec Κλενίας καλός (Klein, p. 84). — N° 41, grande hydrie de Capoue à peintures polychromes : Néréïdes, Éros, Poseidon, Apollon, Silène (pl. I, 2). — N° 44, kylix signée Τλέσον Ho Νεάρχο ἐποίεσεν; poule peinte en noir sur fond rouge. — N° 51, kylix; artiste ciselant un casque (vignette à la p. 17). — N° 52, kylix. Éphèbe assis tenant une cage qui contient un oiseau (vignette à la p. 18). — N° 53, kylix à sujet érotique, attribuée par Hartwig (*Meistersch.*, p. 347) à Brygos. — N° 57, situle italo-grecque; Dionysos dans un bige, traîné par des griffons, suivi de Silène, etc. (vignette p. 20). — N° 64, plat à poissons de Cumes (*Rép.*, II, p. 172). — N° 80, rhyton. Têtes conjuguées de Silène et de Menade (vignette p. 25). — N° 86, kylix. Au fond, empreinte d'un médaillon d'argent d'Evénète. Couverte noire. — N° 121, fragment d'une frise en terre cuite (alexandrine). Deux Pygmées amènent une nacelle près d'un portique (vignette). — N° 123, lampe romaine. Personnage au galop, faisant la *fica* de la main droite, tenant un gouvernail de l'autre. Inscr. Q. CVP DI CENIV.

3° *Verreries.* — Quelques très belles pièces de verre bleu avec rubans de diverses couleurs. Le n° 142 est une grande tête barbue en pâte blanche incrustée de bleu.

4° *Bijoux d'or.* — N° 181, grande et belle boucle d'oreille grecque.

5° *Os et ivoire.* — Rien d'important.

6° *Bronzes.* — Beaucoup de petits bronzes étrusques de types connus. Parmi

1. Titre : *Collection d'antiquités grecques et romaines provenant de Naples.* Paris, 1901.

Digitized by Google

les bronzes grecs, n° 232, athlète (v° siècle); n° 233, figure mutilée d'éphèbe, beau style du IV° siècle. Le n° 220 est une magnifique ciste gravée de Préneste, surmontée d'un groupe d'Athéné retenant un cheval. Il y a six casques très intéressants réunis sur la pl. IX et une belle poignée de couteau décorée d'une tête d'aigle (n° 314). Citons encore : n° 207, urne étrusque, avec couvercle orné d'un Criophore et de Sirènes (*Monum.*, t. XI, pl. VI, 2, 4, 6); n° 223, miroir gravé, cavalier au galop tenant par la bride un autre cheval (vignette); n° 242, personnage chauve assis, tenant un *volumen* (pl. VIII, 5); n° 254, grenouille (vignette); n° 327, un des prétendus doigtiers d'archer, très bien conservé (vignette).

7° *Divers.* — N° 337, beau fragment de mosaïque alexandrine représentant un coq et une poule (vignette). — N° 340, le fameux monument d'Aesernia (voyageur prenant congé de son hôtesse), dont on ignorait depuis longtemps le possesseur (acquis à la vente par le Louvre). — N°s 342 et suiv., sceaux romains. — N°s 343 et suiv., monnaies de l'Italie méridionale, de la Sicile et de la Grèce (pl. X). Le n° 403 est un bel exemplaire de la pièce de Datame, satrape de Cilicie.

En appendice sont signalés une kylix signée de Pamphaios (*Rép.*, I, p. 454) et un grand camée, Silène couché soutenu par un Satyre, reproduit en simili-gravure.

S. R.

— L'éditeur Zabern de Mayence vient de publier le dernier cahier du tome IV des *Altertümer unserer heidnischen Vorzeit* de Lindenschmit et une table des matières détaillée des quatre volumes, qui comprennent 317 pl. et 3.432 gravures, reproduisant 2.596 objets. La table, ou plutôt la série des index, est un excellent travail, où se trouvent rectifiées nombre d'inexactitudes des volumes précédents. Quant au fascicule XII du tome IV, publié sous la direction de M. Lindenschmit fils, il contient notamment de bonnes reproductions en couleurs d'après des vases de tumulus bavarois et, sur deux planches, des phototypies de statuettes de Mercure, presque toutes inédites, découvertes dans la région du Rhin. M. le Dr Reeb, auteur du texte de ces planches, ignore l'existence du *Répertoire de la statuaire*, ni plus ni moins que MM. Haug et Sixt, auteurs du catalogue illustré du Musée de Stuttgart [1], où sont données comme inédites bien des figurines qui ont trouvé place dans mon recueil dès 1897. Cette négligence ou cette ignorance des travaux français est presque de règle en Allemagne. C'est, dit-on, la faute aux libraires, qui n'importent que des romans français. Les archéologues allemands repoussent avec indignation l'hypothèse d'un oubli volontaire (*Totschweigen*); espérons qu'il n'y a vraiment rien de tel à leur reprocher.

S. R.

1. F. Haug et G. Sixt, *Die römischen Inschriften und Bildwerke Würtenbergs.* Stuttgart, Kohlhammer, 1898, 1900, avec 244 zincogravures dans le texte. Cet ouvrage, malgré des lacunes dans les références, est très utile et doit être recommandé.

Digitized by Google

— L'admirable collection de statues antiques formée par la famille Ludovisi vient d'être acquise par le Gouvernement italien. C'est au Musée des Thermes qu'on pourra prochainement admirer la *Héra Ludovisi*, le *Gaulois et sa femme*, le *puteal* avec la naissance d'Aphrodite et tant d'autres œuvres célèbres. On dit que cette collection sera transportée plus tard à la Villa Borghèse, dont l'acquisition, autrefois presque conclue par M. Venturi, est, paraît-il, toujours en suspens. Le syndicat qui détient la collection de tableaux avait offert de la céder pour rien au Gouvernement italien, à la condition qu'on lui laissât la libre disposition du chef-d'œuvre de Titien, *Amour sacré et Amour profane,* pour lequel il y avait, aux États-Unis, amateur à 3 millions de francs (d'autres disent à 6 millions, je ne vois pas pourquoi l'on n'irait pas jusqu'à 12). Cette proposition, quoique très raisonnable, aurait été repoussée par *Qui-de-droit*. Λέγω τὰ λεγόμενα.

S. R.

— *Recueil d'archéologie orientale*, t. IV, livr. 1-15 (janvier-avril 1901). § 1 : Jarres israélites marquées à l'estampille des rois de Juda. — 2. Cinq poids israélites à inscriptions. — 3-4. Empédocle, Zénon, les Manichéens et les Cathares. — 5. Une nouvelle dédicace à Zeus Héliopolite. — 6. Jean le Hiérapolite, évêque d'Abila de Lysanias. — 7. Le « ratl » arabe et « l'éponge américaine ». — 8. La ville lévitique de Mêphaat. — 9. Les trois Karak de Syrie. — 10. Le lieu de la lapidation de saint Étienne. — 11. La voie romaine de Palmyre à Risapha. — 12. Inscriptions grecques de Mésopotamie. — 13. Inscriptions grecques de Palestine et de Syrie. — 14. La « tabella devotionis » punique. — 15. Le nom de Philouméné en punique. — 16. Manboug-Hiérapolis dans les inscriptions nabatéennes. — 17. Resapha et la Strata Diocletiana. — 18. Inscriptions grecques du Haurân. — 19. Les inscriptions du tombeau de Diogène à El-Hâs. — 20. Les inscriptions nos 2197 et 2491 de Waddington. — 21. Le martyre de saint Léonce de Tripoli. — 22. Héron d'Alexandrie et Poseidonios le Stoïcien. — 23. Inscriptions de la nécropole juive de Joppé. — 24. La reine Arsinoé et Ptolémée IV Philopator en Palestine. — 25. L'envoûtement dans l'antiquité et les figurines de plomb de Tell Sandahanna. — 26. Sceau phénicien au nom de Gaddai. — 27. Inscriptions grecques de Syrie. — 28. Le Zeus Madbachos et le Zeus Bômos des Sémites. — 29. Le dieu Monimos. — 30. Les noms nabatéens Thomsaché et Abdadousares. — 31. Nouvelles inscriptions nabatéennes. — 32. L'inscription sinaïtique des trois Augustes. — 33. L'année sabbatique des Nabatéens et l'origine des inscriptions sinaïtiques et safaïtiques. — 34. Sceaux et poids à légendes sémitiques de l'Ashmolean Museum. — 35. L'inscription phénicienne de Tortose. — 36. Sur quelques inscriptions puniques du Musée Lavigerie. — 37. Un néocore palmyrénien du dieu 'Azîzou. — 38. Les inscriptions romaines de l'aqueduc de Jérusalem. — 39. Sur quelques noms propres puniques. — 40. Le mot punique *Mu* chez Plaute. — 41. Le nom phénicien Banobal et l'inscription de Memphis. — 42. Épitaphe d'un archer palmyrénien. — 43. Sur quelques noms propres juifs. — 44. Apollon Mageirios et le Cadmus phénicien. — 45. Le Phénicien Theosebios et son

Digitized by Google

voyage à Pouzzoles. — 46. La belle Simè d'Eleuthéropolis. — 47. Les poteries rhodiennes de Palestine. — 48. Un sceau des Croisades appartenant à la Léproserie de Saint-Lazare de Jérusalem (pl. I, D, E). — 49. Le trône et l'autel chez les Sémites. — 50. Le peuple des Zakkari.

— *Zeitschrift des deutschen Palaestina-Vereins*, t. XXIV, fasc. 1. — Röhricht, *La relation du pèlerinage en Terre Sainte du duc Henri le Pieux de Saxe.* — E. Littmann, *Liste des tribus bédouines d'outre-Jourdain.* — Bauer, 1° *Noms des vêtements et parures des Arabes de Palestine*[1]; 2° *Remarques sur divers noms de lieux arabes des listes de Socin.*

— *Zeitschrift der deutschen morgenlaendischen Gesellschaft*, t. LV, fasc. I. — R. Schmidt, *La Sukasaptati* (suite). — Schwarz, *Corrections aux tables du Kitâb el-Aghâni.* — Fischer, *Notes et manuscrits laissés par Thorbecke.* — Kern et Becker, *Sur deux ouvrages de Tabari.* — Laufer, *Manuscrits tibétains de la Bibliothèque de Dresde.* — Steinschneider, *Al-Hâwi, dictionnaire hébreu-arabe du Gaon Hai.* — B. Jacob, *Dialecte syriaque chrétien de Palestine.* — Praetorius, *Influence du copte sur la grammaire de l'arabe égyptien.* — Fischer, *Sur le nom Zaitoûna.*

— *Mittheilungen des k. d. arch. Instituts. Athenische Abtheilung*, 1900, 4e cahier, octobre-décembre : R. Knopp, *Une plaque d'argile où est gravé le texte du Pater Noster* (trouvée à Mégare. Facsimilé). — C. Robert, *Euryclée lavant les pieds d'Ulysse, deux bas-reliefs du* ve *siècle* (pl. XIV. L'un des reliefs, en marbre, provient de la Thessalie; l'autre est un fragment de plaque en terre cuite, trouvé, dit-on, à Corinthe). — P. Wolters, *Idole préhistorique*

1. Beaucoup d'omissions, parmi lesquelles je signalerai, en consultant mes notes et mes souvenirs :
*ch'dâd* (plur. *ch'dâdât*), et *q'châṭ* « ceinture », d'un genre plus ordinaire que le *zounnâr* (= ζωνάριον); *b'zîm* (plur. *abâzîm*) « boucle » de la ceinture de cuir (*sér*, plur. *s'ioûr*) des fellahîn; *nousṣiyé* (= *nifsiyé*), « veste » courte, différant du *dâmer* en ce que les manches sont larges et non fendues; *ṭouzloq* (plur. *ṭazâliq* — turc), « guêtres »; *kaff* (plur. *k'foûf*, « gants » (on dit aussi *djourbânât idein*, littér. : *bas de mains*, et même *djourbanât* tout court; *mest* (plur. *m'soût*) « jambière de cuir »; *qamta*, espèce de « marmotte »; *qamboû'* (plur. *qanâbi'*) « petit capuchon »; *ṭanṭoûr*, *ṭanṭoûra* (plur. *tanâtir*), « grand capuchon » et, aussi le chapeau européen (d'où le sobriquet populaire des Européens : *abou ṭanṭoûra*); *'éroûè* (plur. *'érâ*) « boutonnière »; *chabâké*, « agrafe » (l'agrafe même : *dakar* = « mâle »; sa « porte » *énta* « femelle »); *maḥramé*, « mouchoir »; *sitri*, sorte de spencer, serré à la taille; *qoubqâq* (plur. *qabâqib*), hauts « patins » de bois, (femmes); *lachak* « mouchoir » noue en fanchon »; *qoundouk*, « mouchoir » posé sur la tête, à la bordelaise; *kirdân* « collier »; *nâtoûr* (plur. *naouâtir*), « pendeloque » amygdaloïde, tombant sur le front (cf. نطر et φυλακτήριον); *qafié*, *qafoué*, rubans tressés avec monnaies d'or, bijoux, etc., et tombant dans le dos; *ḥabêl khochkhoch*, chaîne d'or sautoir; *tésâtbin* ou *késâtbin* (persan), large bague de pouce, pour les fiancées; *hindiyè* (plur. *hanâdé*) : espèce de tunique en satin; *khours* (plur. *kh'râs*) plaque d'argent, avec chaînettes, que les paysannes placent sur les côtés de la tête; *fénésé* (= *félésé*. φολλις), grande pièce d'argent que les paysannes portent suspendue en médaillon sur le front, ou au cou; *zummamât*, « jarretières »; *'oqdè* « nœud » et *'oqdè ou machṭa* « rosette », etc., etc. — Cl.-G.

Digitized by Google

*en plomb*. II. (Il s'agit d'une pièce achetée par Finlay et qui doit être fausse.) — O. Rubensohn, *Paros*. I (pl. V et VI. C'est l'histoire des découvertes qui ont été faites jusqu'à nos jours dans cette île). — R. Delbruck, *Une figure archaïque de jeune homme au Musée de l'Acropole d'Athènes* (pl. XV, XVI. Marbre des îles. Figure exécutée dans le style des sculpteurs de Samos et de Naxos. Daterait de la fin du vi^e siècle). — A. Koerte, *Sur le décret rendu en l'honneur des combattants de Phylè*. — *Études épigraphiques sur l'Asie Mineure* (74 textes qui proviennent de la Phrygie). — Kretschmer, *Inscription bilingue de Dorylée* (interprétation nouvelle proposée pour une partie d'un texte phrygien publié antérieurement dans ce recueil). — Carl. Watzinger, *Sur une statue de tuf de la Glyptothèque de Munich* (il s'agit d'un fragment de statue de guerrier où M. Furtwængler avait cru reconnaître une œuvre très ancienne de la sculpture grecque du Péloponnèse. M. W. y reconnaît un débris de statue étrusque, qui aurait été acheté à Chiusi en 1827, puis signalé et figuré en 1829 dans l'ouvrage de Dorow, *Voyage archéologique dans l'ancienne Étrurie*). — *Bibliographie*. — *Découvertes*.

— *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, vol. XXII, 13^e session, 7^e séance, 12 déc. 1900 : D^r Gaster, *La Sagesse des Chaldéens*, ancien texte hébreu (planche). — Prof. Lieblein, *Le lever héliaque de Sothis le 16 Pharmouti*. — Théo. G. Pinches, *Les temples de l'ancienne Babylonie*. I. — Joseph Offord, *Præfecti Ægypti*. — Seymour de Ricci, *Les préfets de l'Égypte*. — Pr. D^r Karl Piehl, *Notes égyptiennes*. — John Ward, *Scarabées historiques*, suite (4 planches et figures dans le texte). — E. Towry, *Note sur l'origine du cartouche royal dans les inscriptions égyptiennes*.

— *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, vol. XXIII, 31^e session, 1^re séance, 9 janvier 1901. — Rapport du Secrétaire pour l'année 1900. — Composition du bureau pour l'année 1900. — Arthur E. Weigall, *Notes égyptiennes* : Le titre sacerdotal *Gemât*. — Antiquités dans le Musée de la Société jersiaise. — Statuette de Mîn-Mes, magicien en chef de Ramsès II. — Un petit naos en faïence de Bast (planche). — F. L. Griffith, *Notes sur la philologie démotique. Les histoires des grands prêtres de Memphis*. — John Ward, *Une collection de scarabées* (suite, 4 planches). — F. G. Hilton Price, *Notes sur une représentation rare d'Amen-ra* (il est figuré avec une tête de Bes, 2 planches). OEsterley, *Le symbolisme de la paire de souliers chez Amos*, II, 6.

— Nous avons reçu le n° 3 du *Bulletin de l'Association historique pour l'étude de l'Afrique du Nord*, qui contient le procès-verbal de la séance du 25 mai 1900. En même temps étaient distribués deux fascicules, qui forment les n^os II et III des publications de l'Association :

II. Blanchet, *La porte de Sidi Oqba* (1 photogravure et figures dans le texte).
III. Novak, *Fouilles d'une villa romaine* (figures dans le texte).

— *École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, XX^e année, fasc. V, août-décembre 1900 : Besnier, *Les cartes vaticanes. Une vue de Rome en 1631* (pl. XI-XII). — J. Calmette, *Les origines de la première maison*

Digitized by Google

*comtale de Barcelone.* — D. Serruys, *Les feuillets de garde de l'Urbinas grec*, n° 92. — L. Duchesne, *Saint-Denys in via lata. Notes sur la topographie de Rome au moyen âge.* IX. — *Tables des vingt premières années des Mélanges* (1881-1900).

— *American Journal of Archæology*, 2e série, t. IV, 1900, 4e cahier : Howard Cresby Butler, *Rapport sur une expédition archéologique américaine en Syrie*, 1899-1900 (rapport sommaire, mais qui n'en est pas moins intéressant. Il fait vivement désirer la publication de tous les matériaux recueillis par la mission. Ils compléteront les données recueillies il y a quarante ans par M. de Vogüé et réunies dans son ouvrage intitulé *La Syrie centrale*. Les explorateurs américains ont vu, dans le Haouran et le Saffa, nombre de sites que MM. de Vogüé et Waddington n'avaient pu visiter; ils paraissent rapporter beaucoup d'inédit en tout genre). — J. Clark Hopkin, *Trois lécythes argiens au Musée des beaux-arts de Boston* (pl. IV, V, VI. Cherche à établir que la dénomination *vases argiens* doit être substituée, pour les pièces du genre de celles qu'il décrit, à celle de *vases protocorinthiens*). — École américaine d'Athènes : Rufus B. Richardson, *La fontaine Glaucé à Corinthe* (pl. VII. Exposé d'une des découvertes intéressantes que l'École américaine a faites dans ce sol de Corinthe qu'elle fouille depuis plusieurs années). — Harold N. Fowler, *Nouvelles et discussions archéologiques* (janvier-juin 1900).

— *Supplément au volume IV*, 1900. *Rapports annuels.* (Résultats obtenus dans la dernière campagne des fouilles de Corinthe, avec plusieurs phototypies.)

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er mars 1901 : *Quelques œuvres inédites de Philippe Roland*, par M. Henry Marcel ; — *Les Origines et le Développement du temple grec* (1er article), par M. Henri Lechat; — *Les Coustou : Les Chevaux de Marly et le Tombeau du Dauphin* (2e et dernier article), par lady Dilke; — *Jan van Eyck en France*, par M. Karl Voll; — *En Provence* (1er article), par M. Émile Michel; — *Les Conquêtes artistiques de la Révolution et de l'Empire et les reprises des Alliés en 1815* (8e et dernier article), par M. Charles Saunier; — *Bibliographie : La Sculpture à Troyes et dans la Champagne méridionale au* XVIe *siècle* (R. Kœchlin et J.-J. Marde Vasselot), par M. Paul Vitry. — Cinq gravures hors texte : *Pendule des Trois Grâces*, marbre, par Falconet (coll. I. de Camondo) : gravure au burin par M. E. Chiquet; — *Orfèvreries de Gorham* : héliotypie Fortier-Marotte; — « *Les Ombellules* », étagère de salon, par M. Émile Gallé ; héliotypie Fortier-Marotte; — *Pitié*, statue de l'école troyenne, XVIe siècle (église de Bayel, Aube) : phototypie ; — *Vierge* (église de Saint-Rémy-sous-Barbuise, Aube); *Vierge* (église de Saint-André-lez-Troyes); *Sainte* (église de Mussy-sur-Seine) : statues de l'école troyenne, XVIe siècle : phototypies.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er avril 1901 : *La Villa Médicis en 1840 : souvenirs d'un pensionnaire*, par M. E. Hébert; — *L'Islam monumental dans l'Inde du nord* (1er article), par M. Robert d'Hu-

Digitized by Google

mières ; — *Encore un portrait de Pétrarque*, par M. Pierre de Nolhac; — *Les récentes découvertes de bronzes antiques* : I. *L'Éphèbe de Cerigotto*, par M. Théodore Reinach; II. *Les Dernières fouilles de Pompéi*, par M. S. di Giacomo; — *L'Église de Saint-Leu-d'Esserent*, par M. Émile Lambin; — *Un dessin du Corrège*, par M. E. Jacobsen; — *En Provence* (2e et dernier article), par M. Émile Michel; — *Les Origines et le Développement du temple grec* (2e article), par M. Henri Lechat; — *Les Derniers travaux de l'illustrateur Daniel Vierge*, par M. Roger Marx. — Quatre gravures hors texte : *Stratonice*, par Ingres (Musée Condé, Chantilly) : héliogravure Braun ; *Éphèbe, statue en bronze découverte à Pompéi* : héliogravure Chauvet, — *Le Cap d'Antibes*, eau-forte de M. Jean Patricot; — *La Misère à Londres*, eau-forte de M. Daniel Vierge.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er mai 1901. — *Le premier Salon du* XXe *siècle* (1er article), par M. Maurice Tourneux. — *Un chef-d'œuvre d'art byzantin : les Mosaïques de Daphni*, par M. Émile Bertaux. — *Francesco Bianchi-Ferrari et la Madone du Louvre*, par M. Herbert Cook. — *La Galerie de M. Rodolphe Kann* (1er article), par M. Émile Michel. — *Adam Elzheimer; ses gravures originales; une eau-forte inédite*, par M. S. Scheikévitch. — *Un aquarelliste autrichien : Rudolf Alt*, par M. William Ritter. — *L'Art en Pologne* (2e et dernier article), par M. Louis Fournier. — *Bibliographie* : Histoire et philosophie des styles (H. Havard), par M. Marius Vachon. — Cinq gravures hors texte : *La Vierge avec l'Enfant, saint Benoît et saint Quentin*, par Francesco Bianchi-Ferrari (Musée du Louvre) : gravure au burin par M. B. Schumacher. — *Saint Jean*, par Francesco Bianchi-Ferrari (coll. Morelli, à Bergame) : héliogravure Chauvet. — *Saints et donateurs*, volets de retable, par Hans Memling (coll. Rodolphe Kann) : héliogravure Chauvet. — *Figures accompagnant le tombeau de l'empereur Maximilien à Innsbruck*, d'après une aquarelle de M. Rudolf Alt : photogravure. — *Les Pavots*, composition de Mlle Rault; *Les Orchidées*, composition de M. Alexandre Sandier : tissus de soie exposés par MM. Cornille frères (Exposition universelle de 1900) : photogravure.

— *La Revue de l'Art ancien et moderne*. Sommaire du numéro du 10 mars 1901. — Texte. *Paul Sédille* (fin), par M. Sully-Prudhomme. — *Le général Lejeune*, par M. Fournier-Sarlovèze. — *Artistes contemporains : Evert Van Muyden*, peintre-graveur, par M. Henri Bouchot. — *L'hôtel de Ville de Paris*, III, par M. Fiérens-Gevaert. — *Goya* (fin), par M. Paul Lafond. — *Bibliographie*. — Gravures hors texte : *Meuble* exécuté d'après les dessins de Paul Sédille. — *Le général baron Lejeune*, d'après une miniature de G. Guérin, héliogravure de Arents. — *Panthère noire*, eau-forte de M. E. Van Muyden. — *Lionne à l'affût*, eau-forte de M. E. Van Muyden. — *La grande salle des fêtes de l'Hôtel de Ville*. — *La musique à travers les âges*, plafond de la grande salle des fêtes, par M. Gervex. — *La danse à travers les âges*, plafond de la grande salle des fêtes, par M. Aimé Morot. — *La voûte d'acier, réception de Louis XVI à l'Hôtel de Ville*, héliogravure de Braun, d'après la peinture de M. Jean-Paul Laurens.

Digitized by Google

— *La Revue de l'Art ancien et moderne.* — Sommaire du numéro du 10 avril 1901. — Texte : *Daumier*, par M. Gustave Geffroy. — *Les épées d'honneur distribuées par les papes*, par M. Eugène Müntz. — *Artistes contemporains : Paul de Vigne, sculpteur belge*, par M. Fiérens-Gevaert. — *Essai sur l'iconographie de Mirabeau*, par M. Henry Marcel. — *L'Hôtel de Ville de Paris* (fin), par M. Fiérens-Gevaert. — Gravures hors textes : *L'Amateur d'estampes*, d'après la peinture de Daumier (collection de M. Lutz). — *Le Bain*, d'après la peinture de Daumier (collection de M. Lutz). — *Le Badigeonneur*, peinture de Daumier, eau-forte de M. Pennequin. — *Les Lutteurs*, d'après la peinture de Daumier (collection de N. Louis Sarlin). — *Après l'audience*, d'après l'aquarelle de Daumier (collection de Mme Esnault-Pelterie). — *Les Amateurs*, héliogravure, d'après la peinture de Daumier (collection de M. Georges Feydeau). — *Au théâtre*, d'après la peinture de Daumier (collection de M. Viau). — *Les Saltimbanques*, d'après la peinture de Daumier appartenant à M. Rosenberg. — *L'Immortalité*, gravure au burin de M. Louis Le Nain, d'après la statue en marbre de Paul de Vigne (au Musée de Bruxelles). — *Mirabeau*, héliogravure de Arents, d'après le buste de Houdon, appartenant à M. Ch. Delagrave. — *La Vérité, entraînant les Sciences à sa suite, répand sa lumière sur les hommes*, plafond du salon des Sciences à l'Hôtel de Ville, par M. Besnard, d'après la gravure de M. D. Mordant. — *Le triomphe des arts*, plafond du salon des Arts, héliogravure de Braun, d'après la peinture de M. L. Bonnat. — *La Poésie*, d'après la peinture de M. R. Collin, salons des Lettres.

— *Revue des Études grecques*, janvier-février 1901. Max-Collignon, *Le masque d'Artémis à double expression de Boupalos et Athénis* (voit dans la phrase de Pline relative à ce masque l'écho d'un dire de sacristain et l'explique par certains procédés de l'art archaïque). — Th. Reinach, *Un fragment d'Ion de Chios.* — H. Weil, *Observations sur le texte de* l'Oreste *d'Euripide.* — Fr. Cumont, *Un serment de fidélité à l'empereur Auguste* (serment prêté entre le 1er janvier 5 et le 1er janvier 2 avant notre ère, par les habitants de la ville paphlagonienne de Phazimonis-Néapolis. Il montre que les provinciaux se faisaient du pouvoir impérial une idée très différente de celle qu'on en avait alors à Rome). — Ph.-E. Legrand. *Questions oraculaires*, II. *Xuthus et Créuse à Delphes.* — Am. Hauvette, *Les nouveaux fragments d'Archiloque publiés par MM. Reitzenstein et Hiller von Gaertringen.* — M. Holleaux, *Note sur un décret de Milet.* Chronique. *Nouvelles diverses.* Une grammaire du grec vulgaire en grec vulgaire. — Bibliographie.

— *The Society for the promotion of Hellenic Studies. Journal of Hellenic Studies*, t. XXI, part. I, 1901. — Percy Gardner, *Un nouveau vase représentant la naissance de Pandore* (pl. I. C'est un vase à figures rouges, de provenance inconnue, qui vient d'entrer au Musée Ashmoléen, à Oxford. Seconde moitié du ve siècle. Quatre personnages, avec noms inscrits : Zeus, Hermès, Epimétheus, Pandora. Cette dernière, vue seulement jusqu'à mi-corps, est d'un beau mouvement ; elle semble sortir de terre). — W. W. Tarn, *Patroclès et la route du*

Digitized by Google

*commerce par l'Oxus et la mer Caspienne.* — Ch. Waldstein, *La Héra argienne de Polyclète* (pl. II et III. W. croit avoir retrouvé une copie de la tête du colosse de Polyclète dans une belle tête de marbre du Musée Britannique, où l'on a voulu voir un Apollon; puis un Bacchus. Les monnaies autonomes d'Argos que W. rapproche du profil de la tête du Musée semblent favorables à cette hypothèse). — George Young, *Deux notes sur Sophocle.* — J. Arthur R. Munro, *Routes dans le Pont, sous ses rois indépendants et sous la domination romaine* (pl. IV. Une carte). — E. W. Brooks, *Listes arabes des thèmes byzantins.* — Hogarth, *Poterie peinte primitive en Crète* (pl. VI, VII. Cette poterie crétoise de Cnosse paraît plus ancienne que celle qui a été découverte dans les tombes de l'Acropole de Mycènes. Formes et motifs y sont moins variés et moins caractéristiques). — Arthur John Evans, *Le culte mycénien des arbres et des piliers de pierre; phénomènes analogues que l'on constate sur divers points du bassin de la Méditerranée* (pl. V. Mémoire d'une importante capitale, tant par les faits que l'auteur y groupe et les idées qu'il y expose que par la riche illustration qui accompagne son texte. Il prouve l'existence, dans le monde mycénien, d'un culte fétichique des arbres et des pierres sacrées; il publie, à ce propos, un bien curieux fragment de l'une des fresques qu'il a découvertes à Cnosse, une vue de la façade de l'un de ces temples du bétyle. Nous espérons que M. Evans ne tardera pas à nous donner toute la suite de ces peintures). — Kavvadias, *Les récentes découvertes faites près de Cythère* (figures dans le texte).

*A Messieurs Alex. Bertrand et G. Perrot, directeurs de la* Revue archéologique.

Messieurs,

J'ai été, dans la *Revue archéologique*, il y a plusieurs mois déjà, l'objet d'attaques violentes dont je n'ai pu prendre connaissance que très tard, mais qui, pour être déjà anciennes, ne m'en sont pas moins très pénibles. J'y suis formellement accusé, par M. Salomon Reinach, de fanatisme, d'instincts cruels et de falsifications.

Je ne suis malheureusement pas de ceux à qui leur notoriété permet de répondre à la calomnie par le silence et le dédain. Mon obscurité m'impose le devoir de défendre mon honneur, seul bien dont je puisse me glorifier.

J'aurais pu cependant invoquer en ma faveur le témoignage de ceux qui me connaissent, notamment de plusieurs Israélites avec qui je suis lié depuis de longues années et dont l'un, je crois, n'est pas inconnu à M. Salomon Reinach. Ils lui auraient affirmé que je ne suis ni fanatique, ni sanguinaire, ni falsificateur; qu'ils me connaissent un caractère tout opposé et qu'enfin je n'ai jamais demandé compte à personne de sa nationalité, de ses croyances ni de ses opinions.

En fait il ne s'agit pas tout à fait de cela, mais bien de savoir si, dans mon *Histoire de Lyon*, je n'ai pas, contrairement à ma conduite privée, exprimé des doctrines qui puissent justifier les accusations portées contre moi. Mon livre est en cause, il répondra à ma place. Les déclarations de principes y abondent,

Digitized by Google

toutes invariablement identiques. En voici une qui m'a été dictée par ma foi religieuse : « Il n'y a ni Juifs ni Gentils, ni Romains ni Barbares, ni maîtres ni esclaves; il n'y a que les fils d'un même père... La vie humaine n'a qu'un but : l'avènement du royaume de Dieu sur la terre..; et l'unique moyen, comme l'unique règle, c'est l'amour, un amour immense, unissant dans un embrassement infini l'humanité entière, tout ce qui souffre, tout ce qui aime » (*Hist. de Lyon*, I, p. 390-1). Voilà mon fanatisme et je l'ai poussé encore plus loin, jusqu'à envelopper les animaux dans cette loi d'amour universel. J'ai osé, avec une hardiesse qui a pu scandaliser certains esprits, j'ai osé écrire : « Le Christ n'était pas venu seulement racheter l'homme de son antique déchéance, mais, Sauveur de l'univers, il était venu arracher aux tortures qu'on leur faisait injustement souffrir les pauvres créatures que leur infériorité abandonne aux caprices cruels de la perversité humaine ». (*Ibid.*, p. 406.)

Assurément, ce ne peut être là ce que M. Salomon Reinach qualifie de fanatisme. Ce n'est pas là non plus qu'il a rencontré la manifestation des instincts sanguinaires qu'il m'attribue. Il n'est ni là ni nulle part dans mon livre; j'exprime à toutes les pages les mêmes sentiments. Il affirme cependant que j'ai le goût des bûchers et des tortures. Je serais alors un de ces êtres monstrueux, comme il s'en est vu, associant la douceur à la férocité; professant un amour étrange de l'humanité qui les pousse, bourreaux implacables, à égorger ceux qui n'entendent pas comme eux les moyens d'assurer le bonheur de tous, et érigent l'échafaud en instrument de régénération sociale.

C'est encore mon livre qui me justifiera de cette injurieuse assimilation. A propos précisément de supplices d'ordre légal, mis en œuvre par une société féroce qui essayait de noyer dans le sang l'œuvre de l'émancipation humaine, j'ai dit, parlant de vagues symptômes de compassion : « la pitié venait de naître...; elle commençait, cette vertu timide et plaintive, son douloureux apostolat. Bafouée, meurtrie, objet du dédain et de la brutalité de tous, elle allait, à travers les siècles, vaincre lentement l'égoïsme et la cruauté, adoucir les souffrances, sécher les larmes, sans cesser elle-même de souffrir et de pleurer. » (*Ibid*, p. 417.)

Est-il possible d'admettre que celui qui a écrit ces lignes, ait pu, dans le même ouvrage, manifester des sentiments cruels? Qu'après avoir attribué à la pitié un rôle social dans le monde, il ait fait l'apologie des supplices juridiques? Telle est pourtant l'invraisemblable contradiction dont je serais coupable, à en croire M. Salomon Reinach. Il précise même son accusation. Je suis, à son avis, un fanatique sanguinaire; j'ai approuvé « toutes les mesures d'intolérance et de persécution prises par le christianisme médiéval », j'ai « la nostalgie des chevalets et des bûchers. » L'allusion est transparente; j'apparais, dans ces lignes, en apologiste de l'Inquisition. Eh bien, c'est tout le contraire; j'ai réprouvé l'Inquisition, et cela dès sa première apparition en Gaule; et, quoique ce fait n'intéressât pas l'histoire de notre ville, j'ai voulu le mentionner précisément pour le blâmer; et, en même temps, pour disculper le moyen âge d'avoir été le promoteur de l'intervention du bourreau dans les affaires de conscience. J'ai prouvé que c'était là uniquement un legs de la société romaine.

Digitized by Google

Il s'agit, comme on le sait, de l'hérésiarque Priscillien, condamné et mis à mort à Trèves en 384. J'ai fait observer à ce propos que ce déplorable incident était dû à « l'esprit romain dont les chrétiens de ce temps n'avaient pu se dépouiller et (à) la confusion qui, chez la plupart des évêques, altérait le caractère tout spirituel de leur dignité par le rôle officiel de fonctionnaires impériaux dont ils étaient revêtus. » J'ai montré aussi que cette tendance était contraire à l'esprit de l'Église et à l'esprit des barbares, l'esprit du moyen âge. Je le prouvais en signalant la conduite tout opposée de « l'illustre saint Martin qui, barbare d'origine, échappant à cette fausse interprétation, protesta vainement (et) ne put ramener ni le prince ni la majorité des évêques à la saine notion de leurs devoirs. » (*Hist. de Lyon*, II, p. 483-4.) J'ai insisté, à diverses reprises, sur cette double appréciation. Ainsi, à propos d'un autre hérésiarque, Félix d'Urgel, dont le sort, réglé par le clergé germanique d'après les idées nouvelles, opposées à celle du clergé gallo-romain, fut tout différent de celui de Priscillien. « Enlevé à un diocèse qu'il corrompait et relégué à Lyon sous l'œil vigilant de nos prélats, il y mourut paisiblement en 818. » (*Ibid.*, p. 115-16.) Une troisième fois, à propos des persécutions contre les Vaudois du XIIIe siècle, j'ai fait remarquer qu'il s'agissait là d'une question de défense sociale analogue à celles qui se sont produites dans ces cinquante dernières années et dont la répression a revêtu un caractère de violence qui nous interdit le droit de blâmer le passé sous ce rapport. (*Ibid.*, p. 363-65.)

Après les accusations de fanatisme et d'appétits sanguinaires dont je viens de me justifier, celle de partialité qui m'est faite est bien anodine et je pourrais la négliger; mais je tiens à la relever parce qu'elle me fournit l'occasion de prendre M. Salomon Reinach en flagrant délit d'inexactitude matérielle à mon préjudice. La cause de son aversion pour moi vient de ce que j'ai fait l'éloge du moyen âge et que j'ai traité les Romains de brigands, comme ils l'étaient en effet. A ce propos mon accusateur a écrit : « Bien entendu, les Romains seuls ont été des oppresseurs; les abbés, les évêques et les seigneurs du moyen âge n'ont jamais été que des pasteurs d'hommes irréprochables. » Or, voici ce que j'avais dit au sujet de prélats et de grands seigneurs de notre région à une certaine époque du moyen âge : « Les grands étaient les seuls maîtres par le droit de la richesse... En un mot le gouvernement oligarchique avec tous ses vices, son égoïsme, sa cupidité insatiable, sa tyrannie sans pitié, son orgueil insolent, avait reparu comme au temps de Rome païenne, plus encore peut-être. » (*Hist. de Lyon*, II, p. 83.) Il semble vraiment que j'eusse prévu le reproche qui m'est adressé, car j'y réponds par avance et en termes identiques. La comparaison que l'on devait m'opposer se trouve textuellement énoncée. Le mot y est. J'ai reproché à des abbés, à des évêques, à des grands seigneurs du moyen âge d'avoir été des oppresseurs aussi tyranniques que ceux du temps de *Rome païenne* et j'ajoute même *plus encore peut-être*. M. Salomon Reinach me fait la partie belle. Je n'irai pas, néanmoins, rendant outrage pour outrage — ce serait mon droit cependant — je n'irai pas l'accuser d'avoir dénaturé mes paroles comme il a dénaturé mes sentiments. Je veux bien admettre qu'il ne m'a pas lu; mais je lui ferai observer qu'avant de condamner

Digitized by Google

un écrivain il faut l'avoir lu. J'ai, d'ailleurs, un autre reproche à lui adresser. Moins que personne je ne devais être l'objet d'une pareille hostilité de sa part; tout au contraire, je devais compter sur sa bienveillance; j'y avais droit. Voici comment.

Parlant de la lutte impuissante soutenue par notre illustre Agobard pour défendre les Lyonnais contre les Juifs d'alors qui les opprimaient avec la connivence des hommes au pouvoir, j'ai rappelé la généreuse maxime qu'il exprimait à leur sujet malgré toutes les vexations qu'ils firent subir à lui et à son peuple : *Maligni eis esse non debemus*, disait-il, *nec vitæ aut sanitati vel divitiis eorum contrarii.* (*Hist. de Lyon*, II, p. 121.) Proclamer une telle doctrine par le temps d'antisémitisme qui règne n'est pas chose banale ni indifférente; mon adversaire aurait lieu de se féliciter si les sentiments que je manifestais étaient partagés par la majorité des Français. Quoi qu'il en soit, cet appel à la tolérance et à la modération devait me valoir sa sympathie. Il m'a montré tout au contraire une hostilité acharnée, et je le dis bien haut, en m'attaquant ainsi qu'il l'a fait, M. Salomon Reinach a fait preuve non pas seulement d'injustice, mais d'ingratitude envers moi.

Cette injustice, cette ingratitude ont été poussées par lui au-delà des bornes. Il m'a adressé, en finissant, une injure plus révoltante que toutes les autres. Il s'est permis de dire de moi : « il défigure les faits connus, il en invente d'autres. » Certes, le fanatisme est un sentiment odieux, mais on peut y voir une infirmité morale plus digne de pitié que de haine; tandis que la fausseté, l'altération de la vérité, les inventions mensongères procèdent d'une perversité sans excuse. Et, par surcroît, je suis mis dans l'impossibilité de répondre, car rien de précis n'est articulé. Comment se disculper d'une accusation qui n'expose aucun fait déterminé? J'en suis donc réduit à réclamer des preuves et à protester. Cela suffira cependant, je l'espère. Les réponses victorieuses que j'ai opposées aux imputations clairement formulées feront rejeter celles qui ne reposent que sur une affirmation gratuite. Au surplus, M. Salomon Reinach, dans l'expression de son animosité contre moi, s'est laissé entraîner à de tels excès de langage, qu'il se condamne lui-même et sans pousser plus loin ma justification, j'en appelle avec confiance au jugement de tous les hommes de cœur, de quelle race, de quelle religion, de quel parti qu'ils puissent être.

Veuillez agréer, etc.

A. Steyert.

*Réponse de M. Salomon Reinach.*

On dirait, à lire la lettre de M. Steyert, que je n'ai appuyé mes critiques d'aucune citation. Il me suffit donc de renvoyer nos lecteurs à mon article (*Revue*, 1899, II, p. 359-360); ils jugeront si j'ai mal compris la doctrine de l'historien lyonnais et si je l'ai accusé sans preuves.

S. R.

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE

---

Egypt Exploration Fund. — Eighteenth Memoir. — **The Royal tombs of the first Dynasty**. Part I, by W. M. Flinders Petrie; with chapter by Griffith. London, Quaritch, 1900, in-8, 51 p. et LXVIII planches.

Ce mémoire est le plus considérable de ceux qui aient encore paru; le nombre des planches surpasse celui du volume sur Dendérah, déjà fort élevé cependant. Une telle publication atteste une puissance de rédaction véritablement étonnante, si l'on songe que M. Petrie a publié en cette même année 1900 ses fouilles de Dendérah, les notices d'Hiéraconpolis (t. Ier) et qu'il rédige en ce moment les découvertes de Diospolis Parva. Les fouilles d'Abydos, dont il publie les principaux résultats dans ce premier volume, ont une importance que seuls égalent les monuments exhumés par Quibell à Hiéraconpolis. Le tout se tient au reste; il y a connexion intime entre les deux séries, et nous devons tous être fort reconnaissants aux deux savants égyptologues de nous livrer aussi rapidement des documents de cet intérêt et de cette valeur. Au point de vue des premières dynasties, Abydos a été jusqu'ici plutôt exploité qu'exploré et dans tous les cas, au point de vue de la publication, c'est un fouillis matériel et moral où on a peine à se retrouver. Tout ce qui a paru jusqu'à présent est partiel ou confus ou provisoire. Les résultats des *Origines de l'Égypte* sont tellement sujets à caution qu'il faudrait les contrôler un à un avant de s'en servir; les plans sont inexacts, les signes mal copiés, les classements pleins d'erreurs matérielles. L'œuvre de MM. Petrie et Griffith trahit peut-être sur certains détails la grande hâte avec laquelle une aussi incroyable masse de monuments a été publiée. Au moins sommes-nous assurés cette fois d'avoir affaire à des documents certains, fidèlement reproduits, avec de claires indications sur leur nature, leur provenance et sur les circonstances de leur découverte.

Il m'a paru que dans ce sujet si vaste, si complexe, on pouvait arriver à isoler les traits dominants du nouveau mémoire, et que l'on pouvait donner idée de son économie générale sans trop excéder les limites d'un compte rendu. Si j'ai bien compris, en effet, M. Petrie a désiré présenter un inventaire des monuments qui fût enfin net, complet et à jour; établir les identifications par les lectures de ces mêmes monuments; et en troisième lieu, classer dans un ordre historique donné les rois qu'il avait ainsi identifiés; le tout au moyen de ce qu'il a découvert lui-même, ou en se servant au besoin des fouilles antérieures. Le livre aurait peut-être gagné à suivre entièrement cet ordre. M. Petrie a préféré justifier dès le début l'ordre historique qu'il propose; et comme c'est le point capital de la démonstration, comme ce point suppose la connaissance préalable de tous les documents, il aurait mieux fait, m'a-t-il semblé, de réser-

Digitized by Google

ver ses théories pour la fin. Le reste du volume suit d'ailleurs l'ordre logique de la démonstration (description des monuments, discussion des identifications, puis lecture des inscriptions); c'est pourquoi je ferai une simple transposition, en analysant d'abord les chapitres II, III, IV, pour terminer par le chap. I.

Le chapitre II commence par examiner la série des tombes royales, sans s'occuper en détail des objets mobiliers qui y ont été découverts. C'est la topographie et la série des plans du *Omm el-Qa'ab*. En peu de mémoires l'infatigable égyptologue a témoigné au même degré des qualités de sagace observation et de consciencieuse exactitude. La série des plans des tombes royales (pl. LIX à LXVII) est d'un intérêt de premier ordre; presque tout y est nouveau, sinon inédit. Le texte (p. 8-17) est un des meilleurs chapitres d'archéologie que Petrie ait encore écrits; il prend les tombes une à une, et les décrit méthodiquement, en leurs abords immédiats, puis en leur extérieur, en leur structure, enfin en leur plan interne, signalant en cours de route les particularités les plus nouvelles. La tombe de Zet (pl. LXI)[1] ouvre la série. Elle est enserrée sur trois faces de séries de constructions, et si la quatrième est dégagée en apparence, en fait, de hautes buttes de décombres restent à déblayer de ce côté. M. Petrie y voit des séries de tombes privées. L'examen des inscriptions (pl. XXXIII, XXXIV, XXXVI, LXIII) me confirme dans l'idée que les tombes sont plutôt l'exception et que nous avons affaire à une série de *magasins*, exactement comme c'est le cas pour le temple funéraire d'Abou-Sir, les Pyramides memphites (Ounas, Papi, etc.) et plus tard pour les temples thébains, comme le Ramesseum et tous ceux du même type. Il y avait très probablement aussi une enceinte générale en briques, et si l'on arrive à déblayer à fond, il y a chance d'en retrouver trace. Y avait-il encore, pour compléter l'analogie du dispositif, une avenue centrale dallée? Nous le saurons l'an prochain, je pense. Les tombes situées à l'intérieur de l'enceinte seraient en ce cas celles des gens de service attachés à l'édifice, comme on trouve des tombes de princes ou de serviteurs dans l'enceinte de la pyramide, et le reste se composait des resserres pour les jarres, les grains, habituelles aux temples funéraires.

Passant à la tombe même, M. Petrie suppose l'existence d'une toiture colossale au-dessus de la grande pièce centrale, où je préférerais voir une cour avec galerie péristyle. Sa démonstration, si ingénieuse qu'elle soit, n'arrive pas à détruire l'objection que les poutres auraient eu à supporter un poids effroyable. Il faudrait examiner plus à loisir les particularités architecturales de l'édifice pour se prononcer définitivement pour ou contre le système de M. Petrie. On passe de là à la visite de la grande pièce centrale, puis des petites pièces ou retraits qui s'ouvrent là-dessus comme autant de cellules autour d'un cloître. Pour les niches, aux murs peints en rouge à la détrempe (voir pl. LXIII), M. Petrie cherche à en établir la destination par des rapprochements et des hypothèses pleines d'ingéniosité, mais n'arrive à rien de décisif. A première vue, le tout a de grandes analogies avec le dispositif d'un temple funéraire,

1. Il est bien entendu que je reproduis la lecture et les orthographes des noms royaux, tels qu'ils sont ici, sans les discuter, mais qu'il ne s'ensuit aucunement, en ce qui me concerne personnellement, une adoption de ces lectures.



Digitized by Google

avec chambre centrale et pièces de service, ou chapelles sur trois des quatre faces internes.

La tombe de Mirineith, examinée de la même manière (pl. LXI, LXIV, LXV) avait été omise par la mission Amélineau. Ici encore, mais beaucoup plus nettement, on voit l'enceinte quadrangulaire des pièces dessinées autour de la tombe proprement dite, à la manière des magasins d'un temple funéraire. Le dispositif de l'édifice central est en revanche moins clair, et on ne voit pas bien comment on accédait à la chambre centrale, où a été trouvée la grande stèle royale (voir frontispice). Les restes de poutres et des piliers de brique ont servi à démontrer à nouveau l'existence supposée d'une toiture couvrant entièrement cette vaste salle. En tous les cas, la ligne des chambres disposée autour de l'édifice central est si régulière, ni uniforme qu'il est évident que le plan primitif de la construction n'a pas été altéré cette fois-ci. Aussi la tombe de Mirineith me paraît-elle, à ce point de vue, la plus importante de celles qui ont été déblayées au cours des fouilles.

On a, je crois, une idée suffisante de la manière dont est menée la description de ces tombes. L'examen de celles qui suivent est traité de la même façon. Le tombeau de Den-Sitoui offrait un dispositif analogue à celui des deux premiers, mais se compliquait en outre d'un long couloir d'accès. Quoique fouillé déjà par la mission Amélineau, il a donné une vingtaine d'intéressantes tablettes d'ivoire et d'ébène. Le sol, luxe assez rare, était dallé de granit rouge. Le prochain mémoire donnera des détails plus complets, ainsi que pour la sépulture d'Azab-Merbapa, dont le plan, déjà publié cette année (pl. LXI), révèle une construction irrégulière, à laquelle ou accède par un long escalier descendant. L'édifice de Mersekha-Semempsès, plus régulier, est bordé sur ses quatre faces d'une double rangée de chambres; plusieurs contenaient des stèles et divers objets importants (voir plus loin). La tombe de Qa est la plus compliquée de toutes (pl. LX), et diffère sensiblement des précédentes. Les traces, plus visibles qu'ailleurs, de la toiture centrale ont été étudiées avec un soin extrême; elles ne m'ont pas paru constituer un argument en faveur d'un plafond recouvrant entièrement la grande chambre. En effet les logements des poutres ne se correspondent pas d'une face à l'autre de la muraille, et l'explication de ce fait par l'hypothèse d'une poutre en axe médial m'a paru plus ingénieuse que convaincante. Quoi qu'il en soit d'ailleurs sur cette question, les points saillants sont ici les nombreux vestiges du mobilier funéraire (pl. XXXVIII); puis les stèles, qui sont les monuments épigraphiques les plus complets et les plus importants trouvés au cours de la campagne, et enfin les tombeaux secondaires dont les squelettes et les modes de sépulture se rattachent à la fois aux séries dites préhistoriques et à celles de Meïdoum et de Deshashèh. Les pages 14 et 15 relatives à ces sujets sont les plus marquantes de tout ce chapitre.

Le chapitre III traite des objets trouvés, objets si nombreux d'ailleurs que ce chapitre est plus souvent un inventaire de catalogue qu'une description détaillée. Le travail de classement était si énorme, si inusité qu'on se demande comment il a pu être exécuté en si peu de temps. Les vases surtout, comme le fait prévoir d'ailleurs le nom significatif d'*Omm el-Ga'ab* (la mère aux pots) donné par

Digitized by Google

les Arabes à cet endroit, constituent plutôt un embarras de richesses. Il faut avoir vu des fouilles à Abydos pour bien se figurer l'embarras du malheureux chercheur obligé souvent d'examiner 30.000 à 40.000 débris de vases de toute espèce dans l'espace d'une semaine[1]. M. Petrie a trouvé moyen de classer les plus importants des débris, et pour la poterie, il n'a pas été d'une moins extraordinaire activité. C'est ce qu'attestent vingt planches (XXXIX-LVIII) formant un immense répertoire de vases en terre et de quatorze cent soixante-cinq *marks on pottery*. Impossible de songer à analyser un pareil monceau de documents, dont l'auteur lui-même n'a eu le temps que de tirer de brèves remarques (p. 29-31) et une thèse inquiétante sur l'histoire de l'écriture dont je dirai un mot aussi tout à l'heure. Les premières pages du chapitre décrivent les inscriptions relevées sur les monuments en pierre (p. 18-20), en ivoire et en ébène (p. 20-21). M. Petrie s'attache principalement aux circonstances de la découverte ou aux questions générales plutôt qu'à la discussion épigraphique, reprise un peu plus loin par Griffith pour la plus grande partie des textes. Les reproductions ont été comprises de la façon la plus intelligente, d'abord douze planches de « directs » (pl. IV-XII), puis quatre de dessins linéaires reprenant pour les commodités de la lecture les textes les moins nets en photogravure. On jugera de l'intérêt des monuments par ce fait que sur des fragments reproduits à la planche IV, cinq se réfèrent à cinq rois différents des premières dynasties, Ahi, Nar-Mer, Zozirri, Dzet et Pirabsonou. Les noms royaux qui viennent ensuite sont, dans l'ordre des planches, Mer-Neit, Den-Sitoui (pl. V), Azab-Mer Baba (pl. VI), Mersekha-Semempsès (pl. VII), Qa (pl. VIII et IX), Dzet et Den (pl. X-XI). Je laisse complètement de côté toute discussion sur ce classement qui répond, dans l'idée de M. Petrie, à la réalité de la série historique. L'examen des planches, au reste, suffira pour révéler aux égyptologues des difficultés *a priori* insurmontables. Les tablettes d'ivoire ou d'ébène, reproduites d'après les mêmes procédés, en directs d'abord, puis en dessin linéaire, suivent naturellement le même ordre. La tablette de Den (pl. XI, n° 14) figurant une des scènes du rituel de fondation, la course avec la rame; celle de Zet (pl. X, n° 8) figurant un édifice intéressant à identifier et celle du roi Qa (la plus longue incription trouvée au cours des fouilles) m'ont paru ce qu'il était tout à fait nécessaire de signaler, faute de pouvoir relever ici tous les monuments importants.

Les empreintes de sceaux sur les jarres remplissent douze planches (pl. XVIII XXIX, voir en outre pl. XII) et sont rapidement décrites p. 25, 26; j'engage à lire les notices 21-27, comme exemple de la façon dont un système historique préconçu peut arriver à faire résoudre les difficultés de fait de la manière la plus ingénieuse qu'il soit possible d'imaginer. Les stèles forment la quatrième classe des monuments épigraphiques, et outre les deux pierres royales aux noms de Merneith et de Qa (cette dernière non reproduite), les pl. XXXIII-XXXVI donnent une série fort importante de quarante-huit stèles privées. L'une d'elles est assez importante pour avoir été reproduite à part (Sabouf, pl. XXX) et compte au nombre des dix ou douze trouvailles de premier ordre faites au cours de cette

1. Les pl. I et II (vues générales du site) en donnent d'ailleurs une assez juste impression.

Digitized by Google

campagne. A signaler aussi les deux stèles de nains trouvés dans la tombe de Semempsès (nos 36-37).

Les *petits objets* forment la cinquième section de l'inventaire. Dégageons de cette curieuse mais interminable série le vase de cuivre travaillé au marteau du tombeau de Semempsès, une fine gravure sur ivoire du tombeau de Qa, une feuille d'or battu provenant d'une table d'offrandes de même provenance. J'ai parlé plus haut du catalogue des poteries et il ne reste plus pour ce chapitre qu'à mentionner le *Signary* dressé par M. Petrie. En un système plein de hardiesse, mais auquel je n'oserais prédire bon accueil en toute certitude, il expose ses vues sur une primitive écriture « méditerranéenne », qu'on retrouverait à la fois à Abydos, en Asie Mineure, en Espagne, tout entière *alphabétique* ; et il en dresse à l'appui un long tableau.

Le chapitre suivant est, comme d'habitude, rédigé par Griffith. L'examen des questions de titulature royale ou privée d'une pareille masse de textes nous entraînerait si loin que je me vois forcé de ne parler, et fort brièvement, que de la partie épigraphique. Je n'ai pas même le loisir de discuter à fond les théories du système « pictorial » qu'expose M. Griffith. Les textes sont si courts au point de vue grammatical, d'ailleurs, qu'on ne peut se prononcer complètetement. Il apparaît cependant qu'en ce système, les flexions des mots ne sont pas rendues par des signes apparents. Les suffixes en *i*, *ou*, *oui*, etc., n'apparaissent pas[1]. Et c'est ainsi qu'il est difficile de dire si le *Roi Serpent* doit se lire Hor-Djaou, Hor-Djaï ou Hor-Djaïti, encore que j'incline vers cette dernière lecture. Je m'en tiendrai donc aux signes mêmes. L'existence d'une écriture cursive, purement linéraire déjà, est prouvée à plusieurs reprises, ainsi dans le *mîm* de la pl. X, no 5 qui est du pur hiératique classique (voir aussi X, nos 3 et 4)[2], et les phonogrammes tels que le 𓏏 de 𓆑 et le 𓂋 de 𓆑 y apparaissent également. Les très rares noms de dieux s'écrivent avec le corps de signes usité à l'époque memphite (Knoumou par ex., pl. XXIII, no 34, la châsse d'Abydos, pl. XXX). La facture des syllabiques ou déterminatifs est celle que l'on peut constater sur les plus anciens monuments datés, ceux de Meïdoum, par exemple, les détails du 𓋹, du 𓊹, du 𓊹 et le déterminatif des vignobles, sceaux nos 38 et 68. De même pour les alphabétiques, par exemple pour le 𓂝 archaïque. J'ai parcouru aussi attentivement que possible les quelques centaines de signes reproduits dans le mémoire de M. Petrie. Il ne m'a pas paru qu'il y eût une distance considérable entre l'appareil scriptural de ces monuments et celui de la fin de la IIIe dynastie. Dans le tracé même, il y a lieu en effet de tenir compte de la matière, du bois pour les sceaux, du verre, du schiste, de la terre pour les fragments de vase. On pourra constater par la vue des planches que l'écriture devient de suite d'aspect beaucoup moins archaïque quand on retombe dans les séries sur pierre ordinaire.

Avant l'examen des inscriptions proprement dites, MM. Petrie et Griffith ont

1. Ceux en *iti* et en *ouiti* s'y trouvent peut-être. Voir par ex. pl. X, no 14.
2. Voir encore planche XLVIII, signe 257.

Digitized by Google

consacré quelques pages à l'examen de la formation progressive du protocole royal. C'est un des chapitres où l'on peut le mieux apprécier les progrès faits en égyptologie dans les dix dernières années. Les vieilles épithètes de la monarchie primitive, l'ancienneté du nom d'épervier, l'origine héliopolitaine du cartouche (qu'on ne voit pas une seule fois dans ces monuments) et du titre de complètent et précisent les notions signalées dans divers articles précédents par Petrie, Naville et Griffith.

L'examen de la titulature et des fonctions confirme l'impression née de l'étude de l'écriture. Il n'y a pas de solution de continuité entre ces monuments et ceux de la période memphite. Ni M. Petrie, ni M. Griffith — encore bien moins l'auteur de ces lignes — n'ont eu le temps de prendre un à un les vases, les stèles et les sceaux; une annee n'y suffirait pas. Mais de tout ce qui est lu avec certitude et mis au net pour le moment, on entrevoit une Égypte complètement organisée, hiérarchisée, aussi complète et complexe en ses rouages que l'Égypte historique, semblable à elle d'ailleurs comme elle lui est déjà semblable en son écriture. Pour ne citer qu'un exemple en matière de culte, on y retrouve par fragments le rituel de fondation, et la consécration par le roi d'un temple à son propre culte. La comparaison de ces documents, si mutilés qu'ils soient, avec les représentations d'Hiéraconpolis ne laisse aucun doute sur l'extraordinaire parité de ce rituel avec les cérémonies de la V^e^ ou de la XXII^e^ dynastie, telles qu'elles résultent d'une part des bas-reliefs trouvés en 1898 à Abou-Sir et de l'autre du *Festival Hall* d'Osorkon publié par Naville[1]. Dans l'ordre administratif, je retrouve les des vignobles, les *kharpou*, les *sahadzou*, les *honou-ka*, les *gardiens de N'khabit*, les *sabou*, les *chefs de l'offrande*, les *supérieurs des revenus*, bref toute l'organisation savante que nous donnerait le rôle du personnel inscrit au service d'un temple funéraire d'époque classique. Bon nombre de titres sont d'apparence plus mystérieuse et sont provisoirement à réserver. Qu'il y en ait parmi eux de nouveaux, voilà qui est bien évident; mais je suis également persuadé que plusieurs d'entre eux sont d'anciens titres plus ou moins connus déjà, soit comme titres au sens absolu, soit en ce qui regarde le sens général de la racine qui exprime leurs fonctions. Ce sera l'affaire de transcrire en hiéroglyphes plus classiques certains signes d'allure archaïque ou peut-être déformés par la gravure sur bois des sceaux à marquer les jarres. Par exemple, les *strange swimming signs*, pl. XIX, n° 18, etc., sont, à mon avis, des variantes archaïques du syllabique *meh* et il faut lire les groupes *kharpou mehiti* bien probablement, en les traduisant par *régisseur* ou, en tous cas, par un titre en parallélisme avec les de l'époque memphite. Le temps a manqué jusqu'ici à tout le monde pour étudier de près; l'essentiel a été fait, qui était de publier tout tel quel sans perdre de temps.

Il me faut bien terminer par la question qui résume toutes les autres, mais

1. Cf. *Royal Tombs*, pl. X, 10; XIV, 12. Voir aussi les indications ordinaires des panégyries, pl. XVII, 26 et 29 et comparer avec les monuments d'Hiéraconpolis et les indications de la Pierre de Palerme.

Digitized by Google

qui ne pouvait venir qu'après l'examen des monuments, je veux dire la question de date. Le titre même : *Royal Tombs of the first Dynasty* est une réponse catégorique, et le chapitre I (que j'aurais voulu placé en dernier) donne les raisons qu'a M. Petrie d'attribuer toutes ces tombes soit à la première dynastie, soit même à des prédécesseurs de Menès. On n'analyse pas et on discute encore moins un système historique aussi important en vingt lignes. Tout ce qu'on peut essayer est de donner une idée de la méthode suivie. La division manéthonienne, avec ses nombres, a servi de cadre beaucoup trop absolu, cadre auquel il s'est agi d'ajuster, directement ou non, tous les noms royaux retrouvés au Omm el-Qa'ab. La base première de tout le système repose sur trois identifications préalables de trois noms tenus pour être des *noms d'Horus* avec trois autres noms de *Souton-Baït* dont la lecture, coûte que coûte, est ramenée à des équivalences de la liste d'Abydos. *Az-Abou* est à peu près certainement le nom d'Horus de *Miribapa*, mais plus je relis les groupes qui suivent, moins je puis me persuader qu'il y ait une indication de *Semempsès* indiquée côte à côte avec *Mersekha* sur aucun monument; la fusion de *Den* avec *Sitoui* m'est peu évidente et la lecture même d'*Hasapouiti* pour n'est rien moins que prouvée, bien qu'elle soit le seul moyen d'arriver à en faire le *Oueséphès* de Manéthon. Le double nom *Ka* = *San* est enfin une impossibilité pure et simple (pl. VIII, n° 12). C'est sur cette première assise que M. Petrie répartit tous les matériaux subséquents, en n'ayant guère cette fois d'autres arguments que les positions respectives des tombes par rapport aux trois premières supposées définitivement identifiées; encore lui faut-il supposer tout le temps que les monuments du Omm el-Qa'ab donnent des noms d'Horus, tandis que les rédacteurs de la liste d'Abydos auraient pris des noms de Soutou-Baït dont on ne retrouve pas une fois la trace ici. *Mir-Neith* est *Ata*, *Zet* est *Atet*, *Zer* est *Teta*, *Ahi* est *Menès*, etc. On voit le triple étage du système. D'abord des lectures de quelques noms; en second lieu, la thèse d'un double nom pour chaque roi et le passage du premier au second par des assimilations d'une fragilité extrême; enfin la répartition des noms restant en avant et en arrière du groupe ainsi obtenu, par des procédés rappelant visiblement les problèmes de jeu d'échecs. Restent, tout compte fait, quelques noms royaux en excédent ou manifestement plus anciens que la séquence ainsi formée. Pour ceux-là, M. Petrie use fort habilement d'une variante de la légende manéthonienne qui donnait à Menès une dizaine de prédécesseurs et il en fait une dynastie O. Mais il n'y a place que pour dix noms et les cases vides se remplissent avec rapidité. Quand les dix prédécesseurs de Menès auront été retrouvés, où logera-t-on le onzième et le douzième? L'evhémérisme ouvrirait une place dans les dynasties semi-divines. Mais c'est là un procédé si grossier et si mal vu en science, fort heureusement, qu'un égyptologue de la valeur de M. Petrie ne songera guère à s'y réfugier. Je ne vois pourtant guère d'autre moyen de s'en tirer à ce moment-là.

Que pourrais-je dire de plus sur un système où tout se tient avec tant d'ingéniosité et sur lequel d'ailleurs j'ai déjà pris parti personnellement en deux circonstances? Un débat de cette importance ne peut s'établir en un compte rendu. Si encore la discussion portait sur une question de méthode ou sur une inter-

Digitized by Google

prétation de documents, je pourrais en indiquer ici même les grandes lignes. Mais une divergence qui a lieu dès le point de départ même me paraît un élément irréductible. Ce point de départ du système est, comme je l'ai dit, la lecture des noms royaux et ces noms, il y en a toute une partie que je ne puis lire de la même façon que MM. Petrie et Griffith. Où ils voient le roi *Narmer* et le roi *Scorpion*, je soupçonne fort qu'il s'agit du *Boudzaou* de la seconde dynastie et de *Qabhou* son prédécesseur; en sorte que l'assimilation qu'ils proposent du roi *Qa* avec *Qobhou* me paraît inadmissible *a priori*; le *Djosiri* trouvé à Abydos leur semble, sans le plus léger doute, un autre que celui de l'époque classique, tandis qu'il m'apparaît que c'est bien le *Djosiri* de la IIIe dynastie et que c'est là un bon point de repère pour le reste; le roi [illegible] est peut être l'*Ousaphaïti* des listes chronologiques, mais alors il faut admettre dès ce temps une lecture *housap* pour [illegible] ou supposer, ce qui est le pire des remèdes en philologie, que les scribes copiaient à tort et à travers, sans rien comprendre, les noms des tables royales! J'en ai assez dit pour justifier mes réserves. La question préjudicielle de lecture doit passer avant les autres. Si je me suis trompé là-dessus, il y aura lieu d'examiner à ce moment-là en quelle mesure il est possible d'admettre pour ces rois un double nom et les équivalences du premier avec le second. Puis il faudra expliquer pourquoi les rédacteurs de la table d'Abydos, qui avaient les premiers noms sous les yeux, ont toujours pris les seconds pour composer leur liste. Ce ne sera encore que la moitié d'une démonstration. Il restera à justifier de tous les raisonnements purement archéologiques mis au service de ces noms si nombreux, qui n'ont aucun équivalent visible pour le moment dans les tables égyptiennes. L'habileté de la thèse fait sa faiblesse. Une ingéniosité subtile peut valoir une argumentation en une circonstance; en deux, c'est moins aisé; en trois, bien difficile; en quatre, cinq, six et plus elle constitue une impossibilité rationnelle. Mais disons-le pour en finir, on est d'autant plus à l'aise pour discuter là-dessus que M. Petrie — j'ai cru au moins le comprendre — est disposé à abandonner quelques points de son système. Quels que soient au reste les résultats finaux du classement absolu des rois retrouvés à Abydos, il est bien certain que nous avons affaire aux monuments dont parlait l'inscription d'Abydos, de ces tombeaux des ancêtres refaits par ordre de Seti Ier, et que ce sont les tombes que les Égyptiens attribuaient à leurs plus vieux souverains. C'est avec leurs noms que les contemporains des Ramessides ont établi leurs chronologies. La constatation est des plus importantes, et c'est là un résultat de premier ordre désormais acquis. Quant au groupement final, il aura à subir encore bien des retouches. Mais rarement, en tous les cas, pareille masse de documents de telle valeur aura été livrée si rapidemeut au monde savant. Rarement aussi, dans la démonstration de la thèse, on aura vu employer tant de science à traiter un sujet où tout est incertain, délicat à l'extrême, un sujet où ce n'est pas trop de toutes les ressources de l'égyptologie pour arriver, je ne dirai pas à une certitude, mais à des probabilités sérieuses et à des données d'une apparence rationnelle.

George Foucart.

Digitized by Google

Ch. Marteaux et Marc Le Roux. **Voie romaine de Boutae à Aquae, section des Fins d'Annecy à Cusy.** Annecy, Abry, 1901, in-8, 47 p., avec carte et gravures (extr. de la *Revue savoisienne*, 1900).

Les auteurs ont entrepris l'étude d'une voie secondaire, inconnue des Itinéraires, qui unissait le bourg de Boutae (BO... dans une inscription, *Bautas* dans l'Itin. Anton.) à Aquae (Aix-les-Bains) et à Lemencum près de Chambéry. Pour en déterminer le tracé, ils ont eu recours aux trouvailles archéologiques (tuiles à rebord, anciens cimetières burgondes), aux « vieux chemins » portés sur la carte cadastrale de 1730, aux traditions locales, etc. Les inscriptions ont été reproduites d'après les excellents fac-similés de Revon; celles qui sont citées dans cette brochure étaient déjà toutes publiées. La pl. I (p. 17) réunit des poteries romaines de Gevrier (*Gabriacum*). La pl. II figure des fragments de stuc peint, avec motifs végétaux, provenant de la villa de Viuz (*Vicus*). Sur la pl. III, on trouve (fig. 5) le dessin (à trop petite échelle) d'un petit bronze d'aspect archaïque, découvert à Balmont; j'ignore ce que les auteurs peuvent y découvrir d' « égyptien », mais il dérive certainement d'un modèle hellénique du vi^e siècle. La figure 4 de la même planche est celle d'un dieu gaulois au maillet, mutilé dans le bas, qui a été recueilli dans la villa gallo-romaine de Viuz. Avec un exemplaire du Cher[1], un exemplaire inédit de Nuits, une terre cuite blanche de la collection Habert à Reims et un petit bronze du Musée de Bâle, la statuette de Viuz doit s'ajouter aux monuments représentant *Sucellus* que j'ai énumérés, *Bronzes fig.*, p. 169 et suiv.; *Revue celtique*, t. XVII, p. 45.

Ce travail, très soigné, est une utile contribution à l'archéologie gallo-romaine de la Savoie.

S R.

Lucien Renard. **Découverte d'antiquités romaines à Herstal.** Liège, 1901 (extr. du *Bulletin de l'Institut archéol. liégois*, t. XXIX). — J.-E. Demarteau. **Le vase hédonique de Herstal.** Liège, 1900. — Fr. Cumont. **A propos du vase de Herstal.** Bruxelles, 1900.

Ces trois brochures[2] sont consacrées à une découverte très importante d'objets de bronze qui a eu lieu, en juin 1900, au lieu dit *La Tombe*, à Herstal, dans une chambre sépulcrale romaine datant de la fin du i^er siècle de notre ère. On y a trouvé : 1° une oenochoé en bronze, avec anse décorée d'un Amour; 2° une buire en bronze étamé ou argenté; 3° un grand vase en bronze, avec anse mobile, dont la panse est ornée de quatre figures de philosophes en haut-

1. Musée de Bourges, *Mém. de la Soc. des Antiq. du Centre*, t. XXI, p. 11, pl. III. Voir aussi *Mém. de la Soc. d'Emul. du Doubs*, 1895, p. 345, un bas-relief représentant Sucellus et sa parèdre Nantosvelta.

2. La plus complète et la mieux illustrée est celle de M. Renard; le texte contient des rapprochements abondants, mais dont la qualité est souvent bien médiocre. Quand donc cessera-t-on de citer comme des autorités le *Dictionnaire* de Rich, les *Antiquités* d'Adam, Pitiscus et autres compilateurs? M. Renard paraît ne pas connaître les publications de l'Institut allemand, pas plus que la *Nécropole de Myrina*, les catalogues illustrés de bronzes publiés en France et en Angleterre, etc. Je ne vois même pas qu'il ait consulté cette encyclopédie indispensable à tout archéologue, le *Dictionnaire des Antiquités* de M. Saglio.

Digitized by Google

relief et le col de quatre groupes érotiques. Suivant M. Demarteau, il y a là, réunies sur un seul objet, la théorie et la pratique de l' « école hédonique »; M. Cumont y a vu, avec plus de vraisemblance, un commentaire du vers satirique de Juvénal : *De virtute locuti clunem agitant*. Quoi qu'il en soit de l'interprétation, ce vase, malheureusement difficile à exposer, est un des objets les plus remarquables qu'ait encore fournis la Belgique romaine et présente un véritable intérêt pour l'histoire des mœurs. M. Renard a rendu service en reproduisant dans sa brochure, à titre de comparaison, deux autres vases en bronze à reliefs découverts en Belgique, à Marché et à Tongres (p. 18, 19); 4°, 5° deux poteries de bronze; 6°, 7° deux strigiles de bronze; 8° un petit trépied en bronze étamé; 9° une cuiller en bronze; 10° une lanterne en bronze, analogue à celles qu'on connaît de Campanie (*Mus. Borb.*, V, 12); 11° fragments d'un poignard à manche d'ivoire; 12° quatre flacons en verre, les débris d'un grand plateau en verre jaune (diam. 0m,55), de nombreuses petites verreries, entre autres 27 pastilles de verre ayant servi de pions à jouer; 13° une série de vases en terre rouge, blanche ou jaune; 14° une tablette en pierre grise; 15° un grand bronze de Domitien. — Le contenu de la tombe d'Herstal a été acquis par M. P. Errera, professeur à l'Université de Bruxelles, qui a gardé pour lui le vase à reliefs avec l'oenochoé et offert généreusement les autres objets au Musée du Cinquantenaire[1].

S. R.

Dom Eugène Roulin, bénédictin de la Congrégation de Solesmes. **L'ancien trésor de l'abbaye de Silos**, avec 16 planches et 20 figures dans le texte, VII-125 pp. gr. in-4, Ernest Leroux, 1901.

L'abbaye de Silos est située en Espagne, dans la Vieille-Castille, au milieu de montagnes arides et sauvages, à peu près à égale distance des villes de Burgos et d'Osma. Jusqu'en ces dernières années, elle était éloignée de quinze lieues environ du chemin de fer et de trois ou quatre lieues de toute voie carrossable. L'accès en est aujourd'hui un peu moins difficile. Cependant, au mois de septembre 1900, me trouvant à Burgos avec des amis qui voulaient se rendre à l'abbaye, j'assistai aux préparatifs de leur expédition. Ils devaient partir à six heures du matin, munis de vivres, pour n'arriver à Silos que vers le soir, moulus par de longues heures passées dans l'horrible patache pour laquelle j'avais été, avec eux, retenir leurs places. On ne va pas encore de Burgos à Silos comme de Paris à Versailles. Cet automne pourtant, l'abbaye, qui est maintenant occupée par des bénédictins français, n'a pas manqué de visiteurs. Elle a hébergé, pendant plusieurs jours, M. Eugène Lefèvre-Pontalis, le savant historien des églises gothiques de l'Ile-de-France, qui en a rapporté une belle suite de photographies, et, après lui, M. Mérimée, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Toulouse, où il a fondé l'enseignement de l'espagnol et créé toute une école de jeunes *hispanisants* qui s'intéressent tout à la fois à

1. Le Musée de Saint-Germain doit à M. Errera un moulage du vase à reliefs de Herstal.

Digitized by Google

l'histoire politique, aux lettres et aux arts de l'Espagne et s'apprêtent à nous les faire mieux connaître.

C'est que l'abbaye, qui existait déjà au xe siècle, possède une belle église du xie et d'autres bâtiments anciens, curieux à divers égards; c'est qu'elle a conservé, malgré les épreuves qu'elle a subies à plusieurs reprises, une ample collection de pièces telles que diplômes royaux, bulles pontificales, titres divers, émanés de cardinaux, d'évêques, de grands feudataires de la couronne ou de simples particuliers, manuscrits wisigothiques, manuscrits en écriture française, inscriptions, etc. D'autres pièces provenant du même dépôt sont aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de Paris, au Musée Britannique, aux Archives de Madrid. Dom Férotin, un bénédictin de Solesmes, a été étudier tous ces documents là où ils sont maintenant gardés, et c'est d'après eux que, tout récemment, il a écrit l'histoire de l'abbaye; en même temps, il publiait, avec la maîtrise d'un éditeur exact et bien informé, la plupart des pièces sur lesquelles s'appuyait son récit[1]; mais il était toute une partie des richesses de Silos qu'il avait laissée en dehors de ses études; nous voulons parler des objets d'art qui formaient autrefois, dans le monastère, un ensemble du plus haut intérêt, soit au point de vue de la liturgie, soit pour la richesse et la beauté du travail. Ce *trésor* a été divisé; l'abbaye n'en garde plus qu'une partie; quelques-uns des plus précieux objets parmi les monuments qu'il renfermait sont au Musée de Burgos; d'autres sont entrés dans des collections particulières. Dom Roulin, qui a passé plusieurs années en Espagne, a entrepris de compléter les recherches de son collègue en reconstituant le trésor tel qu'il existait avant la sécularisation des couvents, en 1835; il a étudié sur place et à Burgos tous les objets qui ne sont pas sortis de la Castille et il a fait de son mieux pour se renseigner sur les pièces qui, disséminées par suite de pillages ou de vols, n'ont pas été détruites et dont il a pu retrouver la trace. Son livre, exécuté avec beaucoup de soin et de goût, comble une lacune, et sera le bienvenu auprès de tout ceux qui s'intéressent à l'orfèvrerie et aux autres arts industriels du moyen âge.

Dans son introduction, l'auteur commence par dresser une liste, qu'il a faite aussi complète que possible, à l'aide d'anciens inventaires, de tous les objets qui composaient, avant la dispersion, le trésor de Silos; ce n'est pas sans regret que l'on lit, à la suite de plusieurs des articles, cette mention : *disparu*. Vient ensuite une brève histoire du trésor et des vicissitudes qu'il a subies.

Après qu'ont été donnés ces renseignements généraux, commence la série des notices dont chacune est consacrée à un des monuments que Dom Roulin a pu étudier soit à Silos même, soit ailleurs. A chaque notice est jointe une planche. De ces planches, les unes ont été exécutées en héliogravure, par Dujardin; les autres reproduisent de très bons dessins dus à Saint-Elme Gautier. L'auteur a eu grand'raison de ne pas s'obstiner à employer partout la photo-

1. *Histoire de l'abbaye de Silos*, par Dom Marius Férotin, bénédictin de Silos, avec 2 plans et 17 planches hors texte. Paris, Leroux, in-8°, xii et 369 p., 1897; *Recueil des chartes de l'abbaye de Silos*, par D. Marius Férotin. Paris, Imprimerie nationale, E. Leroux, éditeur, in-8°, xiii et 623 p., avec une carte, 1897.

Digitized by Google

graphie, comme on est maintenant trop disposé à le faire dans les illustrations de nos livres d'art. Il est tels objets qui, en raison de leur matière ou de leur forme, ne donnent, placés devant l'objectif, que des images très imparfaites et très vagues, qui en rendent mal le style et l'effet; c'est alors le cas de faire appel à un crayon intelligent et fidèle, qui réussira là où la plaque sensible a déformé le modèle ou n'a pas réussi à en saisir tous les traits. Parfois, comme pour le devant d'autel en cuivre émaillé qui est au Musée de Burgos, Dom Roulin a employé à la fois les deux procédés. Une héliogravure (pl. VI) présente l'ensemble de l'ouvrage et un dessin à plus grande échelle en montre le détail. A vrai dire, ce qu'il aurait fallu ici, pour faire apprécier toute la beauté de ces émaux, c'eût été une planche en couleur, gravée à l'*aqua-tinta*; mais on comprend que l'éditeur ait reculé devant les dépenses qu'aurait exigées le travail de cette gravure, travail pour lequel il eût d'ailleurs été difficile, aujourd'hui, de trouver un artiste compétent.

Les notices sont au nombre de dix-sept; l'auteur y fait preuve partout, par la propriété des termes qu'il emploie et par les comparaisons qu'il institue, d'une connaissance à la fois étendue et précise de l'histoire des arts mineurs et de l'iconographie chrétienne.

G. Perrot.

M. W. de Visser. **De Graecorum Diis non referentibus speciem humanam.** Leyde, G. Los, 1900.

Cette thèse de Leyde est une très importante contribution à la mythologie aniconique, botanique, zoologique, à l'archéologie et à la science des religions. L'auteur a travaillé de première main et avec une conscience digne de tous éloges, citant même le plus souvent *in extenso* les textes grecs sur lesquels il s'est appuyé. De pareilles monographies font avancer nos études mieux que beaucoup de gros livres et doivent être proposées en exemple. Voici, rapidement indiquées, les divisions du travail de M. de Visser :

Le livre Ier concerne les superstitions non anthropomorphiques en général; il traite de l'animisme, du fétichisme, du totémisme, de la zoolâtrie, de la dendrolâtrie, du culte des pierres et des poteaux. Je remarque, à la p. 27, une citation inexacte qui fait un vers faux : *Primus in orbe timor fecit deos.*

Dans le livre II sont réunis et commentés les textes et les monuments grecs relatifs à la litholâtrie, à la dendrolâtrie et à la zoolâtrie. A la suite de ce livre on trouve des listes très utiles des dieux et des héros en relations avec ces cultes, des villes et des pays où ils ont fleuri. Ce sont des index désormais indispensables à ceux qui aborderont ces recherches. Pour la première fois, nous avons sous les yeux des recueils complets et bien disposés de textes, avec des références copieuses à des monnaies, des pierres gravées, des vases, etc., touchant les bétyles, les *hermaioi lophoi*, les *sanides*, les arbres sacrés, les surnoms des divinités empruntés à la végétation (ἔνδενδρος, δενδρίτης, συκίτης, κ. τ. λ.) ou au monde animal (λύκαιος, μελισσαῖος, ἱππία). Il manque la mention des chiens et des oies dans le culte d'Esculape (p. 180).

Le livre III aborde l'explication des superstitions *non anthropomorphiques*

Digitized by Google

des Grecs et expose comment elles s'effacèrent peu à peu devant l'anthropomorphisme. Cette partie de l'ouvrage est d'une concision voulue, mais on y trouve indiqué, sinon expliqué, tout ce qu'il est essentiel de savoir. L'auteur admet comme prouvée l'existence d'un totémisme primitif en Grèce, ce en quoi je ne puis que lui donner raison (cf. les articles que j'ai publiés sur le totémisme dans la *Revue celtique*, 1900, p. 269-306 et *Revue scientifique*, 15 oct. 1900, p. 449-457). Il admet aussi la théorie de Robertson Smith sur le sacrifice rituel du dieu totémique, qui a pour principe un rite analogue à la communion (p. 225). Dans le détail, il y aurait des critiques à faire. Ainsi M. de V. remarque qu'il était généralement interdit de sacrifier des porcs à Aphrodite, mais qu'à Argos la même déesse se réjouissait de ces victimes (*Argis eamdem deam iis hostiis gavisam esse*). A l'appui de cette assertion il cite un texte de Callimaque, qui parle simplement du sacrifice du porc à Aphrodite dans la fête dite Ὑστήρια. Il y a là une exception qui confirme la règle, un de ces sacrifices qui sont des survivances de la communion totémistique des âges les plus lointains. C'est seulement *une fois par an*, à la fête des Hystéria, qu'on sacrifiait un ou plusieurs porcs à l'Aphrodite argienne. On pourrait aussi beaucoup ajouter au chap. v du livre III, relatif à la litholâtrie et à la dendrolâtrie chez les autres peuples indo-européens, en particulier chez les Celtes, dont M. de V. prononce à peine le nom (il ignore, par exemple, les mémoires de feu Lièvre et les miens). Mais ce sont là des lacunes peu importantes et faciles à combler; elles n'enlèvent rien à l'intérêt d'un livre qui est un riche magasin de matériaux bien choisis et dont l'arrangement méthodique augmente le prix.

Parmi les *thèses* imprimées à la fin du volume, il en est qui méritent d'être signalées :

*Symbolismus a mente prorsus inculta abhorret.*

*Totemismus cum mortuorum cultu cohaerere videtur.*

*Hermae et stipites capitati transitum formant a fetisismo ad idolatriam.*

*Quo tempore deorum anthromorphicorum majestas diminuebatur, superstitiones priscae in Graecia reviruerunt.*

Et enfin, comme spécimen des thèses ne se rapportant pas au sujet de la dissertation :

*Optime Boissierus ostendit Senecam non fuisse Christianum neque quicquam a religione christiana mutuatum esse.*

Souhaitons à l'Université de Leyde beaucoup de docteurs aussi dignes de ses palmes que M. de Visser.

Salomon Reinach.

K. Sethe. **Sesostris.** Extrait des *Untersuchungen zur Geschichte und Alterthumskunde Aegyptens* (II, 1). Leipzig, Hinrichs, 1900.

Depuis Champollion et Lepsius, les égyptologues identifient généralement le Sésostris des Grecs à Ramsès II et partagent les exploits que lui attribue la légende entre ce prince et son père Sethos Ier. Bunsen, Wilkinson et Unger ont adopté l'identification manéthonienne avec Ousertesen II-III. D'un nouvel examen des données du problème, M. Sethe conclut que Sésostris est Senwosret,

Digitized by Google

nom lu autrefois *Wśrtsn*, et transcrit Ousertesen (en réalité, *Snwśrt*). Les récits des Grecs sur le héros Sesōstris (Sesoōsis, Sesonchōsis) ne concordent que rarement avec ce que nous savons de Senwośret III, qui, confondu avec Senwośret II, porte dans Manéthon le nom de Sesōstris; en revanche, ils s'appliquent en grande partie au règne de Senwośret Ier, que Manéthon appelle Sesonchōsis. C'est dans ce dernier roi, comme l'avait pressenti Wilkinson, que nous avons le prototype historique du mythique Sésostris.

S. R.

Luigi Petrocchi. **Massa Marittima.** *Arte e storia.* Florence, Venturi, 1900. In-8, xxiv-406 p., avec nombreuses photogravures.

Attrayante et instructive monographie, consacrée à l'histoire et aux antiquités médiévales d'une ville rarement visitée par les touristes et d'autant plus digne de l'être par les amoureux de l'Italie — Massa Marittima. Les archéologues liront avec un intérêt particulier, dans la première partie, le chap. iii, *I Maestri Comacini*, le chap. iv, *La Cattedrale*, et, dans la seconde, plus particulièrement historique, l'exposé de la question de Vetulonia, si vivement controversée de nos jours entre MM. Falchi et Dotto de' Dauli et qu'une commission ministérielle italienne avait été chargée de trancher en 1893. Massa Marittima a succédé à la Massa Veternensis d'Ammien Marcellin, qui devint siège épiscopal après la destruction de Populonia et reçut de Grégoire IV, vers 840, le titre de *cité*. Les premiers podestats de Massa appartiennent au xiiie siècle; c'est alors que la ville actuelle fut construite, l'ancien emplacement étant fièvreux et difficile à défendre. Au xive siècle, elle tomba sous la dépendance de Sienne et, au xvie, sous celle des Médicis. Sa décadence commença de bonne heure et dure encore; mais peu de villes italiennes ont conservé, au même degré que Massa, le cachet du moyen âge. — Le travail de M. Petrocchi est en grande partie original et rédigé d'après les archives d'État de Sienne; il contient nombre de détails inédits.

S. R.

François Martin. **Textes religieux assyriens et babyloniens.** *Transcription, traduction et commentaire* (*Bibliothèque de l'École des Hautes-Études*, CXXX). Paris, E. Bouillon, 1900, p. xxix-144 p., in-8°, I planche.

M. James Craig a déjà publié les textes dont M. l'abbé Martin donne ici la traduction. Ils forment le second volume de ses *Assyrian and Babylonian religious Texts* (1897). M. Martin a bien fait de ne pas tenir compte de la priorité de M. Craig. Publier un texte assyrien sans traduction, c'est faire un travail par trop imparfait; pour donner du texte une lecture à peu près certaine, il faut le comprendre. M. Martin a relevé beaucoup d'incertitudes et quelques fautes dans la lecture de son devancier trop prudent. Il a cru même devoir donner une nouvelle autographie de la planche XVII. Celle-ci est malheureusement d'une obscurité désespérante que la traduction n'éclaircit guère et M. Martin traduit un peu au hasard de sa lecture. C'est un rituel de cérémonie divina-

Digitized by Google

toire encadré entre deux litanies de la déesse Gula; les lacunes sont trop nombreuses pour que le texte soit très instructif. Je modifierais volontiers la traduction de la ligne 14: « Pour un *qutrinnu* de graisse de mouton, de viande de mouton (pour) les augures des oiseaux... » Le « pour » placé entre parenthèses me paraît tout à fait inutile et le texte, *Ina qut-rin-ni shamni immeri sheri immeri u-ṣu-rat iṣṣurdte...*, me paraît indiquer que l'augure (*uṣurtu*) se prenait au moment où se faisait le *qutrinnu*, c'est-à-dire la combustion (la racine dont le sens n'est pas douteux signifie faire monter en fumée) de la graisse et de la chair de mouton ; c'est l'acte sacrificiel qui permet ici l'investigation du futur et du possible.

Les 21 planches traduites contiennent des prières, des listes de prières à faire au cours d'une cérémonie, des indications de rituel, des litanies. M. Martin les divise en *dédicaces*, *psaumes de la pénitence*, *hymnes*, *textes rituels*, mais il ne cache pas que cette division ne le satisfait point et il a raison.

Le texte de la planche XIII n'est point, comme il le dit, une dédicace: c'est la formule d'une prière adressée à *En-me-sharra*, dieu de la terre et du monde souterrain, pour obtenir son assentiment à la fondation d'un temple. La prière a ici le même objet que les sacrifices célèbres au moment de la construction des édifices. L'expression de psaumes de la pénitence est une mauvaise traduction de l'allemand *Busspsalmen* (Zimmern, *Babylonische Busspsalmen*, Leipzig, 1885). Elle ne convient qu'au texte VI-VII. Les autres sont des contre-charmes par lesquels un malade ou un pénitent engage un dieu à le délivrer d'une malédiction qui pèse sur lui. M. Martin a raison de signaler (p. XVIII) la croyance à l'expulsion du mal par la confession du péché. Le texte IX en est un excellent exemple. Les textes rituels sont trop courts et trop mal conservés pour être très instructifs, sauf celui de la planche V qui contient quelques prescriptions pour le sacrifice expiatoire d'un porc et les prières dont l'acte sacrificiel doit être accompagné. M. Martin paraît trop tirer de ce texte. Il l'oppose naturellement à l'interdiction de la viande de porc chez les Hébreux. A vrai dire il n'est pas tout à fait certain que le sacrifice du porc n'ait pas été pratiqué, même généralement, en Israël avec des effets plus ou moins expiatoires, mais il est certainement imprudent d'affirmer que les Assyro-Babyloniens n'aient pas fait de distinctions d'animaux purs et d'animaux impurs. M. Martin cite lui-même deux exemples d'interdictions alimentaires, il est vrai temporaires, mais qui suffiraient à prouver que les Assyriens ne faisaient point exception à la règle générale. M. Martin a d'ailleurs bien raison de protester au nom de la méthode historique contre la manie des rapprochements entre Israël et la Chaldée qui sévit dans le camp des assyriologues. Les emprunts et les parentés se prouvent avec des textes.

Quelques-unes des prières publiées ici sont rythmées. Les vers sont coupés en deux hémistiches suivant les règles semblables à celles qu'a tracées Zimmern et que nous avons déjà fait connaître dans cette *Revue*. Dans la planche XXI les hémistiches sont séparés par le scribe. La longueur du deuxième hémistiche est très inégale. Dans les textes VII et XI, M. Martin fait voir une division en strophes.

Digitized by Google

Le jour où l'on pourra souhaiter d'avoir des traductions impeccables de textes assyriens n'est pas encore venu. Le texte traduit reste souvent inintelligible (V, 2), la traduction reste impuissante à exprimer la couleur exacte de ce qu'elle reproduit mot à mot (III, 7, *Bel namraṣit*, le Seigneur d'illustre origine; XVII, 10, *nummura qutrinnišu*, offre un brillant qutrinnu; XII, 29, GI-GAB, roseau libérateur; XVI, 15, *arie*, négoce; III, 19 *meṣhiruti*, ma petitesse = ma faiblesse; III, 20, *siḫrakuma*, quand j'étais petit = quand j'étais faible). La traduction de M. Martin peut passer pour une bonne et solide traduction, justifiée, là où il faut, par des notes aussi convaincantes que possible. Ce que son travail apporte de neuf comme sens, comme mots et comme formes au vocabulaire assyrien, est réuni dans un petit lexique placé à la fin du volume[1].

H. Hubert.

A. Odobesco. **Le trésor de Petrossa.** *Études sur l'orfèvrerie antique.* 3 vol. in-fol. de 514, 111 et 26 p., avec 372 illustrations, chromolithographies et héliogravures. Paris, Rothschild, 1889, 1896, 1900. Prix : 240 francs.

Il existe des ouvrages d'archéologie dont la composition est un défi au bon sens, qui sont encombrés de digressions inutiles et de redites, où la prolixité semble l'effet d'une gageure — et qui, pourtant, témoignent d'un travail considérable et de bon aloi, d'une érudition de première main et même d'idées personnelles. La place de ces livres encyclopédiques est toute marquée dans nos bibliothèques; ce sont des répertoires et des instruments de travail plus encore que des monographies. Parmi ces écrits fastidieux, encombrants et néanmoins indispensables, le *Trésor de Petrossa* de feu Odobesco tiendra désormais le premier rang. L'impression en avait été commencée en 1884 sous les auspices du gouvernement roumain; l'auteur, mort en 1896, la laissa inachevée. En 1889, il avait offert aux bibliothèques de l'Institut et du Musée de Saint-Germain des bonnes feuilles du premier volume, que l'éditeur (à cause de certaines difficultés dont j'ignore le détail) refusait de mettre en vente. Pendant plus de dix ans, ce volume a été consulté, à Saint-Germain, avec le même respect qu'un manuscrit; les plus grandes bibliothèques de l'Europe essayèrent vainement de se le procurer. Maintenant, il est à craindre qu'il ne paraisse quelque peu vieilli, car la documentation archéologique en est déjà arriérée; toutefois, comme on ne trouverait les mêmes informations réunies dans aucun autre ouvrage, on ne pourra se dispenser de recourir à celui-ci. Il y est question, entre autres, du trésor de Petrossa, mais surtout de mille sujets plus ou moins connexes, dans des digressions très érudites que le sous-titre ne suffit pas à justifier. A propos d'un plateau, Odobesco passe en revue tous les plateaux; il trouve moyen de consacrer 137 p. in-folio à un bracelet en or tout uni, qui méritait tout juste dix lignes, parce qu'il parle, à cette occasion, de tous les bracelets et anneaux imaginables. Il ne se contente pas d'en parler; il en fait parler les autres, réimprimant des articles entiers de revues dans des notes énormes, et

1. Signalons à M. Martin deux fautes d'impression relevées au hasard de notre lecture : IV, 30, *lu*, au lieu de *la*; XVII, 1, *domiqtu*, au lieu de *damiqtu*.

Digitized by Google

il joint à tout cela une illustration d'une richesse surabondante, où figurent surtout, d'ailleurs, des monuments déjà connus depuis longtemps. J'ai vu ce brave Odobesco à l'œuvre; je peux témoigner de sa conscience, de son bon vouloir, de son goût pour les questions difficiles. Seulement, on ne lui avait jamais appris que toute note bonne à prendre n'est pas nécessairement bonne à publier. En s'instruisant sans cesse, en lisant passionnément la littérature archéologique de cinq langues, il accumulait une quantité invraisemblable de fiches et ne se croyait pas le droit d'en perdre une seule. De là ce livre informe, démesuré, illisible d'ailleurs, fruit du travail mal digéré de plus de trente ans, dont j'ai marqué les qualités et dont on ne peut taire honnêtement les défauts. J'ajoute que les planches et les dessins qui reproduisent les objets du trésor de Petrossa sont d'une exécution très satisfaisante et que, si la plus grande partie des vignettes est superflue, il s'en trouve cependant qui font connaître des monuments inédits ou très peu connus[1]. La meilleure partie du texte est l'introduction historique, à laquelle j'emprunte les détails que voici.

Vers le mois d'avril 1837, deux habitants du village de Petrossa, travaillant à extraire des pierres du mont Istritza dans les Carpathes, découvrirent un trésor composé de vases et de bijoux qui étaient renfermés, semble-t-il, dans un récipient en argile grossière. Ils les rapportèrent chez eux et n'en dirent rien. En mars 1838 seulement, ils confièrent un des anneaux d'or à un maître maçon albanais, afin qu'il le fît voir à un orfèvre de Bucharest. Le maçon revint au bout de quelques jours, persuada aux paysans que leur trésor était en cuivre et acheta le tout pour 1.500 francs. L'acquéreur se hâta de briser un certain nombre d'objets pour les vendre au poids. Pendant l'été de 1838, les autorités roumaines eurent vent de la découverte et ouvrirent une enquête; on retrouva et on confisqua 12 objets (sur 22), pesant environ 19 kilogrammes et d'une valeur intrinsèque de 60.000 francs, le tout dans un état déplorable. Le trésor fut apporté à Paris par Odobesco en 1867, réparé avec soin et exposé au Champ de Mars, puis à Londres, à South Kensington, en 1868. On en prit alors de grandes photographies qui sont aujourd'hui très utiles, les objets ayant subi de nouvelles dégradations en 1875, lors d'un vol par effraction commis au Musée de Bucharest par un ancien séminariste. Une nouvelle restauration fut menée à bonne fin par un orfèvre allemand, M. P. Telge. En 1900, pendant la durée de l'Exposition, le trésor de Petrossa a été exposé au Louvre; au mois de novembre dernier, l'atelier du Musée de Saint-Germain en a moulé toutes les pièces, qui vont être reproduites par la galvanoplastie.

1. Tome I, p. 513, fig. 217, le plateau en argent doré autrefois chez Fenerli-bey à Constantinople, objet de style sassanide, analogue au plateau du Musée de Leyde qui a été découvert en Hollande et présentant aussi des analogies avec le vase de Gundestrup, comme je l'ai fait observer dès 1894 (*L'Anthropologie*, 1894, p. 456). L'inscription, qui mentionne un temple d'Artémis et le trésor (?) d'un roi Mithridate, pose un problème très difficile; s'il s'agissait, comme on l'a dit, de Mithridate le Grand, toute la chronologie de l'art sassanide serait à refaire. — Tome II, p. 20, aiguières en argent découvertes en 1889 en Transylvanie. Les reproductions d'objets sibériens sont nombreuses, mais moins exactes que celles des *Antiquités de la Russie méridionale*. Odobesco accuse à tort les auteurs de cet ouvrage d'avoir usé du sien sans le nommer; ils ne le connaissaient même pas de vue au moment où ils rédigeaient le texte russe des *Drevnosti*.

Digitized by Google

Dès 1861, le pasteur Neumeister avait suggéré à Bock, l'archéologue d'Aix-la-Chapelle, l'idée que le trésor de Petrossa avait pu appartenir à Athanaric, roi des Visigoths au IVe siècle. L'inscription runique gravée sur un des anneaux n'ayant pas encore été expliquée[1], on ne possède aucun argument sérieux à l'appui de cette hypothèse, qui est cependant assez vraisemblable. Il est incontestable que le travail du trésor est gothique (comme l'a reconnu Lasteyrie) et que le style des pièces principales trahit les influences classiques et orientales dont l'art barbare de l'Europe est imprégné à l'époque des invasions. Quant à l'explication des scènes mythologiques à nombreux personnages figurées sur la grande patère d'or, elle est encore à découvrir, si tant est qu'il faille y chercher un sens.

Salomon Reinach.

Arthur Martin. **Le tumulus de Tossen-ar-run en Yvias (Côtes-du-Nord).** Extrait des *Mémoires de la Société d'Émulation des Côtes-du-Nord*. Saint-Brieuc, F. Guyon, 15 pages, in-8, 3 planches hors texte.

Le tumulus fouillé et publié par M. Martin nous donne un exemple unique encore en Bretagne de caveau funéraire en forme de coupole. M. Martin rappelle à ce propos les tombes à coupole de Mycènes. Les tumulus de l'Écosse, de l'Irlande et des archipels du nord de la Grande-Bretagne, avec leurs chambres voûtées en encorbellement, fournissent des points de comparaison plus voisins. Le caveau n'a servi qu'à une seule sépulture.

L'auteur suppose que la voûte, dont le sommet est détruit, a cédé peu de temps après que le premier cadavre eut été introduit dans le tombeau. Il s'ensuit que le mobilier funéraire est très pauvre. Il comprend : deux pièces prisma-

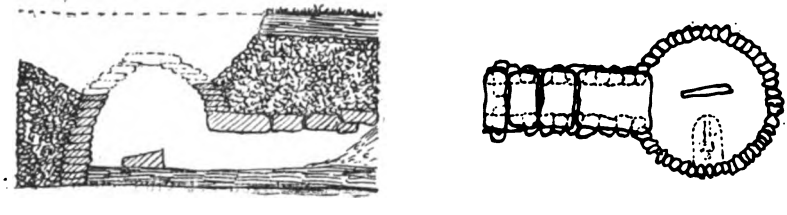

Fig. 1 et 2. — Tumulus de Tossen-ar-run.

tiques en silex taillé (forets ?), trois instruments en schiste poli, d'usage mystérieux (lissoirs ?), une hache en diorite, un outil de grès à section demi-circulaire, creusé, sur sa face plane, d'une rainure longitudinale, vingt-six petits silex, dont un grattoir et une flèche à tranchant transversal, des fragments de poterie grossière.

H. Hubert.

1. Odobesco propose cette traduction singulière : « Pour un Goth la patrie scythique n'est-elle pas sacrée ? » *A priori*, cela est absurde.



Digitized by Google

Oscar Montelius. **Der Orient und Europa. Einfluss der orientalischen Cultur auf Europa bis zur Mitte des letzten Jahrtausends v. Chr.** (L'Orient et l'Europe; influence des civilisations orientales sur l'Europe, jusqu'au milieu du dernier millénaire avant l'ère chrétienne). Traduction allemande de J. Mestorf, 1er fascicule. Publié par l'Académie des Belles-Lettres, Histoire et Antiquités de Stockholm, 1899, p. 186, in-4°, avec 247 figures dans le texte.

Si l'archéologie préhistorique a jamais produit un livre méthodique, nous 'avons ici sous les yeux. M. Montelius aligne les faits avec la raideur des alignements mégalithiques et les conclusions pèsent sur eux comme des tables de dolmens. Voici la thèse. Les sépultures européennes se divisent en deux catégories : sépultures où le mort, inhumé ou incinéré, est déposé sur le sol ou placé par en haut dans une fosse; chambres sépulcrales où le mort est introduit par le côté. Ces deux catégories sont incompatibles ; elles répondent à des représentations de la sépulture qui sont inconciliables. En fait, il n'y a point entre elles de forme de transition ; les sépultures de la deuxième sorte, quand elles sont enfouies dans le sol, gardent leur entrée sur le côté auquel on accède par un escalier ou un puits; les deux types poursuivent côte à côte leur évolution séparée; ce sont des espèces. De l'impossibilité du mélange, M. Montelius conclut tout naturellement que ces espèces sont étrangères. La première étant la plus répandue et se trouvant dans toute l'Europe apparaît naturellement comme autochthone; la deuxième fut introduite par une population étrangère ou à l'imitation d'usages étrangers. D'où vint l'influence?

La deuxième espèce comprend deux variétés tout à fait distinctes :

1° Le *dolmen*, carré ou polygonal, ouvert d'un côté, formé de mégalithes. On le trouve dans l'Inde, au Japon, au Caucase, en Palestine, au Soudan, dans tout le nord de l'Afrique, dans la Terre d'Otrante, en Corse (où ils sont probablement imités des dolmens de France), dans la péninsule Ibérique, dans la France de l'ouest et du sud-ouest, en Angleterre, en Écosse, en Irlande, dans la Scandinavie et dans le nord de l'Allemagne. En Suisse on a signalé deux dolmens qui paraissent se rattacher à ceux de France;

2° Chambre sépulcrale à laquelle on accède par un couloir, creusée dans la terre ou sur le flanc d'une colline, ou recouverte plus ou moins complètement par un tumulus. Cette forme de sépulture se trouve dans les mêmes pays que les dolmens, mais l'aire d'extension géographique en est plus étendue. En Égypte, les pyramides et les autres genres de sépulture en sont des exemples; elle abonde en Asie-Mineure, en Grèce, où les sépultures de Mycènes appartiennent au même groupe; il est également représenté en Sardaigne et en Sicile où manquent les dolmens. Ces sépultures sont conçues comme des reproductions durables de l'habitation des vivants. Les dolmens sont de grossières imitations en pierre de la hutte. La chambre sépulcrale à couloir reproduit presque fidèlement des formes connues d'habitation. Vitruve signale des demeures du même type en Asie-Mineure ; les *trulli* de la province d'Otrante, les *nuraghes* de Sardaigne, les *talayots* des Baléares, les *mapalia* des Maures de Salluste (cf. les *navetas* ou *mapales* des Baléares), un type de maisons en pierres sèches du département du Lot, en France, les *beehive-houses* et les *brochs* du

Digitized by Google

nord de la Grande-Bretagne, les maisons d'hiver des Lapons correspondent exactement à la deuxième variété de nos sépultures comme forme et comme construction et se rencontrent dans les mêmes pays. — Typologiquement, les deux variétés s'enchaînent. Elles sont reliées l'une à l'autre par une série d'intermédiaires. M. Montelius a dressé, p. 134, un tableau des formes dans leur ordre de complication ou de déformation en partant du dolmen et le classement typologique correspond selon lui au classement chronologique des monuments. En tous cas, sur un point donné, la deuxième variété n'est point sortie de la première sans évolution autonome. — Géographiquement, l'aire des dolmens et des chambres sépulcrales couvre l'Afrique du Nord, certains points de l'Asie et contourne l'Europe. Le courant vient-il du Nord, de l'Est ou du Sud ? M. Montelius répond qu'il vient de l'Est. Pourquoi ? Parce que les civilisations ont évolué plus vite dans les vallées du Nil et de l'Euphrate que dans le reste du monde, que le mouvement s'est produit de la plus grande civilisation à la moindre et qu'il ne pouvait pas se produire en sens inverse. Les raisons de M. Montelius relèvent de la sociologie. Ce n'était point une raison pour ne pas les développer.

H. H.

G. Bloch. **Histoire de France** (tome Ier), Paris, 1901, in-8, 456 pages (chez Hachette).

Ce n'était point chose aisée que de présenter une histoire de la Gaule romaine en un nombre relativement restreint de pages, sans sacrifier aucune partie et en satisfaisant à la fois les érudits qui connaissent la question et ce qu'on est convenu d'appeler le grand public. Il me semble que le livre de M. Bloch est, à cet égard, réussi. Ceux qui sont curieux de nos origines y trouveront une excellente doctrine présentée avec talent; ceux qui auraient supporté une science plus nourrie et plus apparente sauront gré à l'auteur d'avoir écrit un livre où chaque phrase représente la lecture d'une brochure ou d'un article et d'avoir honoré la vulgarisation scientifique en ne sacrifiant pas à la phrase ou à la généralisation aventurée. Des deux classes de lecteurs, si l'une devait se plaindre, ce serait plutôt cependant celle des érudits; dans son désir de les satisfaire sans effaroucher les autres, M. B. a dû s'arrêter parfois à des demi-mesures. Je n'en veux pour exemple — qui est caractéristique — que la bibliographie. Non content de placer en tête de chaque chapitre la série des auteurs anciens et des ouvrages modernes à consulter, M. B., au cours du travail, nous renvoie souvent à des livres et à des articles : ce serait parfait s'il précisait les pages auxquelles il faut se reporter; mais il ne le fait pas. Ainsi, p. 77, nous lisons : « L'itinéraire d'Annibal a donné lieu à de nombreuses discussions. Voir Hennebert et Desjardins »; p. 86, à propos d'Alésia, on trouve, au milieu d'autres renvois : « Réville, Vercingétorix, *Revue des Deux-Mondes*, 1877. » Cette façon de citer condamne les travailleurs à perdre un peu de temps à chaque recherche qu'ils feront, avant de trouver l'endroit voulu. Ce serait là, pour un travail proprement scientifique, une grosse faute; mais y insister serait injuste. On doit, au contraire, remercier l'auteur d'avoir fait aux références la part qu'il leur a accordée : il

Digitized by Google

aurait fort bien pu les sacrifier entièrement et l'on ne s'en serait point scandalisé, étant donnée la nature de la publication. Prenons le livre tel qu'il est.

Le début en était peut-être la partie la plus difficile : il fallait commencer par les âges primitifs et tirer de tout ce qui a été écrit sur les époques préhistoriques une doctrine à la fois précise et sage : M. B. l'a fait en huit pages — on frémit en songeant à ce que ce premier chapitre a dû lui coûter de lectures, et quelles lectures bien souvent! — Vient ensuite un aperçu des peuples qu'il appelle historiques, les Ibères, les Ligures, les Phéniciens, les Celtes, ce qui l'amène à parler de la Gaule indépendante et à en tracer un portrait très vivant; c'est à ce propos qu'il nous parle du druidisme et expose ce qu'on en peut savoir. Le chapitre suivant est consacré à la conquête, qu'il prolonge jusqu'en 70 après J.-C., les révoltes qui marquèrent la mort de Néron n'étant, pour lui, que le dernier effort tenté contre la domination romaine; les événements sont présentés d'ensemble, d'une façon vive et intéressante; mais cela était relativement plus aisé et il n'y a pas lieu d'y insister. Ainsi se termine la première partie.

La deuxième s'ouvre par une étude sur le gouvernement de la Gaule au Ier et au IIe siècles de notre ère. Deux chapitres le composent. L'un est intitulé : Le Gouvernement central; on y voit quelle fut la politique impériale à l'égard des personnes un peu partout, mais spécialement en Gaule. Le second traite du gouvernement local, assemblées provinciales, cités, etc., et montre comment l'assimilation se prépare peu à peu entre les Gaulois et les Romains. C'est ce qui fait l'objet du chapitre III dont le titre est : L'entrée des Gaulois dans la cité romaine (propagation du droit de cité, adoption des noms romains, et disparition des noms indigènes).

Jusqu'ici tout est parfaitement conçu. Mais voici qu'après nous avoir longuement parlé de ce qu'était la Gaule au IIe siècle, M. B. revient à l'année 70, où il a interrompu son récit, pour raconter l'histoire du pays de 70 à 285; après quoi, il étudie le gouvernement de la province au IVe siècle; et le tout est intitulé : *Histoire et gouvernement de la Gaule du IIe au IVe siècle*, ce qui ne répond pas à la réalité puisque, dans cette partie, il n'est pas question du gouvernement au IIe et au IIIe siècles, ni des événements du IVe. Logiquement l'histoire du IIe et de la première moitié du IIIe siècle devait être racontée avant de parler de l'état du pays sous le Haut-Empire, et la seconde partie seule du IIIe siècle, augmentée du début du IVe siècle jusqu'à Constantin, devait servir de préface aux développements relatifs au IVe. Le dernier chapitre n'aurait commencé qu'à la mort de Constantin et on comprendrait mieux alors son titre actuel : *Échec de la réforme Dioclétiano-Constantinienne*.

Les cent pages qui terminent le livre sont consacrées à la vie matérielle, intellectuelle et morale de la Gaule romaine. Il y a là le résumé de tout ce que l'archéologie, l'épigraphie et les auteurs nous apprennent sur le passé lointain de notre pays, sur les villes et leurs monuments (Fréjus, Vienne et Nîmes, Lyon, Autun, Paris, Boulogne, Trèves, pour ne citer que les cités les plus importantes); Sur les écoles, sur la littérature (Favorin, Eumène, Ausone), sur l'art, sur la religion (dieux romains et étrangers, Mithra, Isis, la Grande Mère), sur les mœurs, sur l'agriculture, sur les collèges funéraires et professionnels, sur les

Digitized by Google

différentes classes de la société. Là est assurément la partie, je ne dirai pas la plus neuve du livre, mais la plus piquante; il est difficile de mieux faire; c'est autre chose que la *Gallia* de M. Jullian et c'est aussi attachant. Que serait-ce si le texte était accompagné d'illustrations!

En somme, l'ouvrage de M. Bloch est un livre qui mérite tous les éloges. Il marquera une date dans la série de nos histoires de France : il constitue la première étude d'ensemble qui présente un aperçu complet et vraiment scientifique des débuts de notre vie nationale. Maintenant que le grand public est servi et bien servi, pourquoi l'auteur ne referait-il pas le même travail, sur un plan plus développé, pour les savants? Il a débuté par le plus difficile.

R. Cagnat.

G. Notor. **La femme dans l'antiquité grecque.** Paris, H. Laurens, 1901, in-4, avec 33 pl. en couleurs et 320 dessins. Avec une préface de M. Eug. Müntz.

L'auteur et l'illustrateur de cet aimable volume ne font qu'un. C'est à l'illustrateur — car M. Notor est artiste de profession — que nos compliments iront d'abord. Il n'existe en aucune langue d'ouvrage de vulgarisation sur la Grèce qui soit orné d'une telle profusion de dessins charmants. Peintures de vases, bas-reliefs, statues, tous les monuments sont interprétés à merveille, avec une pureté de contours, et une légèreté de touche vraiment attiques. Pourquoi faut-il que ce dessinateur de grand mérite n'ait pas reçu les conseils d'un archéologue sur le choix de ses sujets? On l'aurait mis en garde contre les « belles infidèles » du recueil de Tischbein, peintures de vases reproduites dans l'esprit de David et d'une correction froide qui leur enlève tout caractère; on l'aurait aussi détourné de certaines collections de terres cuites qui renferment surtout (quoique non pas à titre exclusif) des pièces fausses. C'est vraiment dommage de rencontrer si souvent une figure on un « groupe » plus que suspects, où le charme de la reproduction ne dissimule pas la main astucieuse du faussaire, responsable de la composition et des détails (p. 48, 49, 51, 84, 94, 98, 137, 215, 246, 254, etc.). Le texte, écrit avec simplicité et non sans élégance, est une compilation empruntée aux bonnes sources; l'éditeur n'a pas voulu qu'il y eût des références, mais on trouve à la fin (p. 275-76) une liste consciencieuse des ouvrages consultés par l'auteur, où il ne manque presque rien d'essentiel, et où je rélève même plus d'un titre superflu. Naturellement, on pourrait signaler de menues erreurs, mais en moins grand nombre que dans les ouvrages similaires, ce qui tient sans doute, pour une bonne part, à la familiarité de l'auteur avec le *Dictionnaire des antiquités* de M. Saglio. A la page 156 il y a une bévue un peu comique au sujet des amusements des femmes athéniennes, auxquelles M. Notor attribue le goût de l'équitation d'après un vers d'Aristophane, *Lysistr.*, 677; le passage doit être entendu dans un sens métaphoriqne et peu honnête (cf. Ovide, *Ars amat.*, II, 777; Juv., VI, 311; Mart., XI, 104, 14, etc.). Il est certain, comme je l'ai dit ailleurs (*Nécrop. de Myrina*, p. 402), que les femmes grecques, ainsi que les femmes romaines, montaient à cheval seulement pour voyager, quand tout autre moyen de locomotion leur faisait défaut.

S. R.

Digitized by Google

M. Viëtor. **The anglo-saxon runic casket (the Franks casket).** 5 pl. en phototypie avec texte en allemand et en anglais. In-4° oblong. Marbourg, Elwert, 1901.

M. Viëtor, déjà connu par sa publication *Die Northumbrischen Runensteine*, commente cette fois un coffret en ivoire de baleine acquis par Franks à Paris vers 1850 et qui avait été conservé antérieurement à Brioude (Haute-Loire). Il se trouve aujourd'hui au British Museum, à l'exception d'un des côtés, qui est dans la collection Carrand au Bargello à Florence. On peut s'assurer par le commentaire de M. Viëtor que l'interprétation des inscriptions est relativement plus avancée que celle des sculptures. Stephans attribuait ce curieux objet au VIII^e siècle; M. Viëtor croit qu'il a été sculpté vers l'an 700 en Northumbrie. En l'absence d'œuvres datées de ce genre, il paraît bien difficile d'arriver à préciser davantage.

S. R.

[Froehner]. **Catalogue de la bibliothèque léguée par H. Hoffmann à la ville de Compiègne.** Paris, 1900, in-16, 121 p.

On se rappelle encore le succès qu'obtint en 1899 la vente des collections réunies par l'antiquaire Hoffmann. Cette vente avait été, on le sait, précédée d'une série d'autres ventes, espacées sur une quinzaine d'années. Ce qu'on sait moins, c'est qu'Hoffmann était possesseur d'une merveilleuse bibliothèque numismatique qu'il a léguée à la ville de Compiègne « en souvenir, dit-il dans son testament, du bon accueil que j'y ai reçu des amateurs de médailles, lorsque, au début de ma carrière commerciale, et presque encore un enfant, j'ai été en rapport avec eux ». C'est le catalogue de cette bibliothèque que vient de publier M. Froehner.

Ce n'est pas par le nombre des volumes qui la composent que cette bibliothèque est surtout remarquable : c'est par leur qualité exceptionnelle et par la compétence savante qui a présidé à leur réunion. Il n'y a là en tout que cinq cent quatre-vingts numéros, dont beaucoup, il faut le dire, sont des ouvrages en plusieurs volumes ou des recueils factices de brochures. Néanmoins les principaux recueils numismatiques s'y trouvent représentés par des exemplaires parfaitement complets et les lacunes assez nombreuses qu'on remarque à la lecture de ce catalogue ne portent en général que sur des volumes faciles à consulter dans les grandes bibliothèques.

Ce qui fait, d'autre part, le prix de ce petit catalogue, c'est le soin minutieux et éclairé avec lequel il a été rédigé par M. Froehner. On aurait tort de lui reprocher d'avoir décrit jusqu'à la reliure de chaque volume, de nous avoir appris, par exemple, que le « Gariel » possède une « demi-reliure en maroquin rouge, avec coins, tête dorée, le dos à petits fers » et qu'on a « ajouté au second volume le portrait de l'auteur ». Hoffmann était bibliophile, il aimait les belles reliures, les « papiers du Japon », les exemplaires uniques et c'est pour cela qu'il faut savoir gré à M. Froehner d'avoir su nous intéresser en notant tous ces détails. Je n'apprendrai du reste rien à personne en parlant ici de l'admirable bibliothèque archéologique réunie par M. Froehner lui-même et qui n'a aujour-

Digitized by Google

d'hui de rivale dans sa spécialité que quelques bibliothèques publiques. A la lecture du catalogue on sent que l'auteur connaît, pour les posséder lui-même, pour les avoir lus et relus, la plus grande partie de ces volumes qu'il décrit avec amour.

Je n'ai pas la prétention d'énumérer ici toutes les raretés de la bibliothèque Hoffmann : on y trouve naturellement tous les grands recueils, Eckhel, Mionnet, Cohen, Combrouse, Gariel, Heiss, etc..., les catalogues du British Museum, les séries rarissimes du *Numismatic Chronicle* et de la *Revue numismatique*. D'autres raretés : le seul exemplaire connu des 70 planches de Dardel devant illustrer les *Monnaies de Flandre* de Van Peteghem, les *Figures des monnoyes de France* de J.-B. Haultin (1619). Puis une série considérable d'ouvrages de M. Froehner où figurent *La Colonne Trajane, La Verrerie antique, La Nomenclature des verriers* et le rare catalogue de céramique grecque publié en 1888 pour le *Burlington Fine Arts Club* ; je ne parle pas des catalogues Tyszkiewicz, Dutuit, Gréau, Piot, Branteghem, etc..., dont plusieurs sont devenus assez rares.

Mais le joyau de la bibliothèque est l'incomparable collection d'environ cinq cents catalogues de ventes numismatiques, la plupart avec les prix et les noms des acquéreurs ajoutés en manuscrit. Je signalerai notamment une première série de 60 catalogues, publiés de 1842 à 1873 par la maison Sotheby et Wilkinson de Londres ; cet exemplaire est annoté des prix et des acquéreurs de la main de Joseph Curt, auteur de la majeure partie de ces catalogues. Enfin et surtout, j'appellerai l'attention sur une série unique et complète de *tous* les catalogues publiés de 1873 à 1896 par la maison Sotheby et Wilkinson : ces catalogues sont au nombre de *deux cent soixante et un* et ont tous sans exception été annotés des prix et des acquéreurs, par les soins de la maison Sotheby elle-même, qui, m'a-t-on dit, pendant plus de vingt ans, a reçu, à cet effet, de M. Hoffmann un abonnement de un *shilling* par journée de vente. Le dépouillement de cette double série ne saurait qu'être fructueux ; un exemple entre mille : on aimerait à savoir ce qu'il y avait dans les *Greek und roman coins, the property of an eminent and distinguished traveller* (1856) (p. 96, n° 7), étant donné que ce *traveller* n'est autre que Waddington. Est-il besoin d'ajouter qu'un index des collections cataloguées permet de se retrouver sans peine dans cette admirable série de documents ?

Le tout forme un petit volume de 121 pages, orné d'un joli cartonnage brun, imprimé avec un soin parfait sur très beau papier vergé. L'exécution matérielle du catalogue est digne du bibliophile dont il décrit la collection, digne de cet autre bibliophile qui en est l'auteur. Ce précieux répertoire bibliographique n'a qu'un défaut, mais il est grave : c'est de n'être tiré qu'à *cinquante* exemplaires, tous numérotés !

SEYMOUR DE RICCI.

Alexander VAN MILLINGEN. **Byzantine Constantinople ; the walls of the city and adjoining historical sites**, London, John Murray, 1899, in-8°.

La topographie de Constantinople a excité la curiosité de bien des savants

Digitized by Google

depuis Du Cange; et pourtant elle est restée fort obscure. M. van Millingen sur ce qu'il en a étudié, les murs et leurs alentours, nous apporte des lumières nouvelles que lui ont fournies, dans l'examen attentif des ruines, la connaissance approfondie des sources grecques et italiennes, et surtout une critique pénétrante. Son ouvrage, très largement et très soigneusement illustré de plans, de vues et de fac-similés d'inscriptions, constitue une base désormais indispensable à toute recherche sur la topographie, l'épigraphie et l'archéologie de la Constantinople byzantine.

Voici quelques-unes des conclusions nouvelles proposées par M. van Millingen.

Au nord de la ville depuis Tekfour-Séraï où cesse le mur de Théodose, il a fort bien distingué celui de Manuel Comnène, jusqu'aux « Prisons d'Anéma » et celui d'Héraclius depuis les « Prisons » jusqu'à la Corne d'Or. Le mur de Manuel est un élargissement de la section qui bordait le palais des Blachernes. De cette section subsiste, outre les « Prisons », le morceau sur lequel s'appuie Tekfour-Séraï. M. van Millingen reconnaît dans les « Prisons » les substructions du Palais; le mur oriental, plus ancien, remonterait même à Anastase, le premier des empereurs dont les textes mentionnent un triclinos. Quant au morceau de Tekfour-Séraï, M. van Millingen ne croit pas pouvoir en déterminer la date; aussi ne choisit-il pas entre les hypothèses proposées sur les fortifications de la sixième colline avant le VIIe siècle. Pourquoi a-t-il négligé, parmi les données du problème, le passage de Codin (*De aedif.*, p. 115) qui attribue à Tibère II (578-582) la construction du Castélion, du Château qui enfermait le Palais? La construction du Castélion par Tibère II explique pourquoi Héraclius put se contenter de protéger l'église.

Au sujet de Tekfour-Séraï, le Palais du Porphyrogénète, M. van Millingen reproduit une précieuse description du XVIIe siècle qui mentionne un propylée à dix colonnes.

M. van Millingen identifie le palais d'Hormisdas avec celui du Boucoléon. Le nom aurait changé au Xe siècle lorsque Constantin Porphyrogénète y eut apporté entre autres figures d'animaux un lion terrassant un bœuf. Les ruines subsistent près de Tchatlady-Kapou. Nicéphore Phocas y joignit une villa, celle dont les ruines, détruites en 1871, ont été dessinées par Choiseul-Gouffier et Canon Curtis et que figure une miniature du Skylitzès de Madrid (Schlumberger, *Basile II*, p. 457).

Les descriptions et les analyses, parfois sévères, sont animées par d'intéressants récits historiques. Mais l'histoire fait tort à l'archéologie. Les très sérieuses qualités de science et de critique qui distinguent l'auteur font regretter qu'il n'ait point cherché à compléter et fortifier ses conclusions par l'étude comparée des monuments.

Terminons par une remarque pratique. Les livres de science devraient proscrire les mesures locales et traditionnelles telles que le pied. Le mètre n'est pas une mesure française, pas plus que l'attraction des corps célestes n'est une loi anglaise. C'est une mesure rationnelle, adoptée presque partout. Pourquoi s'obstiner dans la routine?

Gabriel Millet.

Digitized by Google

# TABLES

## DU TOME XXXVIII DE LA TROISIÈME SÉRIE

---

### I. — TABLE DES MATIÈRES


Pages.

Le puits gallo-romain des Bouchauds (Charente), par G. Chauvet . . 1
Les peintures murales du Forez, par Joseph Déchelette. . . . . 10
La tradition populaire dans les Évangiles synoptiques, par W. R. Paton. 17
Note sur une lampe antique, par Emmanuel Delorme. . . . . 24
La représentation du galop dans l'art ancien et moderne (*suite*), par Salomon Reinach . . . . . 27
Cinq reliefs tarentins, par G. Gastinel . . . . . 46
Inscriptions de Germanie dans la Correspondance d'Oberlin à la Bibliothèque nationale, par Seymour de Ricci . . . . . 59
Notes sur quelques sculptures antiques de l'Algérie, par Stéphane Gsell. 72
L'Hécate de Ménestrate, par Salomon Reinach . . . . . 82
Topologie et toponymie antiques. — Les Phéniciens et l'Odyssée (*suite*), par Victor Bérard . . . . . 94
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions . . . . . 125
Société nationale des Antiquaires de France. . . . . 135
Nouvelles archéologiques et Correspondance . . . . . 137
Bibliographie. 1. A. P. Madsen, S. Müller, C. Neergaardt, C. G. J. Petersen, E. Rostrup, H. Steenstrup, H. Winge. Affaldsdynger fra Stenalderen i Danmark (Salomon Reinach). — 2. Archaeologiai Közlemények (Mélanges archéologiques) édités par l'Académie hongroise. T. XXI. Histoire de l'orfèvrerie à Kassa, par Joseph Mihalik. — T. XXII, contenant les travaux de Darnay, Téglas et Nacz (J. Kont). — 3. Bernard Grenfell and Arthur Hunt. The Oxyrhynchus Papyri (Seymour de Ricci). — 4. G. Fougères. La vie publique et privée des Grecs et des Romains (S. R.). — 5. Ball. Light from the East, or the witness of the monuments ; an introduction to the study of biblical archaeology with a new list of the proper names of the Bible (Seymour de Ricci). — 6. Horace Marucchi. Éléments d'archéologie chrétienne, t. I. Notions générales ; t. II, Guide des catacombes romaines (Seymour de Ricci). — 7. Jules Nicole et Charles Morel. Archives militaires du Ier siècle. Texte inédit du papyrus latin de Genève n° 1 (S. R.). — 8. T. Rice Holmes. Caesar's Conquest of Gaul


Digitized by Google

Pages.

(S. R.). — 9. O. Navarre. Utrum mulieres Athenienses scaenicos ludos spectaverint necne (S. R.). — 10. F. Dülberg. Die Leydener Malerschule. I. Gerardus Leydanus. II. Cornelis Engebrechtsz (S. R.). — 11. Léon Coutil. Les figurines en terre cuite des Eburovices, Véliocasses et Lexovii. Étude générale sur les Vénus à gaine de la Gaule romaine (S. R.). — 12. Catalogue sommaire des monuments funéraires du Musée impérial ottoman, [par M. Joubin] (P. Perdrizet). — 13. S. A. Strong. On some Babylonian and Assyrian alliterative texts. — Id. A Hymn of Nebuchadnezzar. — H. Zimmern. Ueber Rhythmus im Babylonischen (H. Hubert). — 14. Louis Gonse. Les chefs-d'œuvre des Musées de France. La Peinture (Salomon Reinach). — 15. Achille Coen. La persecuzione neroniana dei Cristiani (S. R.). — 16. L. Scherman et Friedrich S. Krauss. Allgemeine Methodik der Volskunde. Berichte über Erscheinungen in den Jahren 1890-1897. (S. R.). — 17. Pauly's Real-Encyclopaedie der classischen Alterthumswissenschaft (S. R.).

Le trésor de l'abbaye de Reichenau, par J.-J. Marquet de Vasselot. . 177

Quelques scènes du Bouclier d'Achille et les tableaux des tombes égyptiennes, par A. Moret . . . . . 198

Topologie et toponymie antiques. – Les Phéniciens et l'Odyssée (*suite*), par Victor Bérard . . . . . 213

La représentation du galop dans l'art ancien et moderne (*suite*), par M. Salomon Reinach. . . . . 224

La barbe de Charlemagne, par Seymour de Ricci . . . . . 245

Examen critique des documents relatifs au martyre de saint Cyprien, par Paul Monceaux . . . . . 249

Statues, statuettes et figurines antiques de la Charente, par G. Chauvet. 272

Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions . . . . . 285

Société nationale des Antiquaires de France . . . . . 288

Nouvelles archéologiques et Correspondance . . . . . 289

Bibliographie. 1. F. X. Kugler, S. J. Die Babylonische Mondrechnung. Zwei Systeme der Chaldäer über den Lauf des Mondes und der Sonne. Auf Grund mehrerer von J. N. Strassmaier, S. J., copirten Keilinschriften des Britischen Museums ; mit einem Anhang über chaldäische Planetentafeln (C. Fossey). — 2. W. Liebenam. Staedteverwaltung im roemischen Kaiserreiche (R. Cagnat). — 3. Fonck (Leopold, S. J.). Streifzüge durch die biblische Flora (I. Lévy). — 4. Délégation en Perse. Mémoires publiés sous la direction de M. J. de Morgan. T. II. Textes élamites sémitiques, par V. Scheil, O. P. (C. Fossey). — 5. Archiv für Papyrusforschung und verwandte Gebiete, her. von Ulrich Wilcken (Seymour de Ricci). — 6. Bernard P. Grenfell, Arthur S. Hunt et David G. Hogarth. Fayûm towns and their papyri (Seymour de Ricci) . . . . . 299

Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par R. Cagnat et M. Besnier . . . . . 321

Digitized by Google

Pages.

Un portrait authentique de l'empereur Julien (pl. IX, X, XI), par Salomon Reinach . . . . . 337
L'officine de Saint-Rémy (Allier) et les origines de la poterie sigillée gallo-romaine, par Joseph Déchelette . . . . . 360
Topologie et toponymie antiques. — Les Phéniciens et l'Odyssée (*suite*), par Victor Bérard . . . . . 395
Variétés. La sculpture en Champagne, par Paul Lephrieur . . . . . 407
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions . . . . . 417
Société nationale des Antiquaires de France. . . . . 422
Nouvelles archéologiques et Correspondance . . . . . 425
Bibliographie. 1. Egypt Exploration Fund, The Royal tombs of the first Dynasty. Part I, by W. M. Flinders Petrie; with chapter by Griffith (George Foucart). — 2. Ch. Marteaux et Marc Le Roux. Voie romaine de Boutae à Aquae, section des Fins d'Annecy à Cusy (S. R.). — 3. Lucien Renard. Découverte d'antiquités romaines à Herstal. — J.-E. Demarteau. Le vase hédonique de Herstal. — Fr. Cumont. A propos du vase de Herstal (S. R.). — 4. Dom Eugène Roulin. L'ancien trésor de l'abbaye de Silos (G. Perrot). — 5. M. W. de Visser. De Graecorum Diis non referentibus speciem humanam (Salomon Reinach). — 6. K. Sethe. Sesostris (S. R.). — 8. François Martin. Textes religieux assyriens et babyloniens. Transcription, traduction et commentaire (H. Hubert). — 9. A. Odobesco. Le trésor de Petrossa. Études sur l'orfèvrerie antique (Salomon Reinach). — 10. Arthur Martin. Le tumulus de Tossen-ar-run en Yvias (Côtes-du-Nord) (H. H.). — 11. G. Bloch. Histoire de France (t. I) (R. Cagnat). — 12. G. Notor. La femme dans l'antiquité grecque (S. R.). — 13. M. Victor. The anglo-saxon runic casket (the Franks casket) (S. R.). — 14. [Froehner]. Catalogue de la biblothèque léguée par H. Hoffmann à la ville de Compiègne (Seymour de Ricci). — 15. Alexander van Millingen. Byzantine Constantinople; the walls of the city and adjoining historical sites (Gabriel Millet) . . . . . 448

---

## II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

### PAR NOMS D'AUTEURS

Bérard (Victor). — Topologie et toponymie antiques. — Les Phéniciens et l'Odyssée . . . . . 94, 213, 395
Besnier (M.). — Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine . . . . . 321
Cagnat (R.). — Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine. . . . . 321
Chauvet (G.). — Le puits gallo-romain des Bouchauds (Charente) . . 1

Digitized by Google

Pages.
CHAUVET (G.). — Statues, statuettes et figurines antiques de la Charente 272
DÉCHELETTE (Joseph). — Les peintures murales du Forez . . . . . 10
— L'officine de Saint-Rémy (Allier) et les origines de la poterie sigillée gallo-romaine. . . . . 360
DELORME (Emm.). — Note sur une lampe antique . . . . . 24
GASTINEL (G.). — Cinq reliefs tarentins . . . . . 46
GSELL (Stéphane). — Notes sur quelques sculptures antiques de l'Algérie . . . . . 72
LEPRIEUR. — La sculpture en Champagne . . . . . 407
MARQUET DE VASSELOT (J.-J.). — Le trésor de l'abbaye de Reichenau . 177
MONCEAUX (Paul). — Examen critique des documents relatifs au martyre de saint Cyprien. . . . . 249
MORET (A.). — Quelques scènes du Bouclier d'Achille et les tableaux des tombes égyptiennes . . . . . 198
PATON (W. R.). — La tradition populaire dans les Évangiles synoptiques . . . . . 17
REINACH (Salomon). — La représentation du galop dans l'art ancien et moderne (*suite*) . . . . . 27, 224
— L'Hécate de Ménestrate . . . . . 82
— Un portrait authentique de l'empereur Julien . . . . . 337
SEYMOUR DE RICCI. — Inscriptions de Germanie dans la Correspondance d'Oberlin à la Bibliothèque nationale . . . . . 59

## TABLE DES PLANCHES

I. — Chapelle du château de Valprivas (Haute-Loire). La Résurrection des morts.
II. — Église de Saint-Bonnet-le-Château (Loire). Crucifiement (détail).
III. — Châsse de saint Marc (Trésor de l'abbaye de Reichenau).
IV. — Châsse d'Oberzell ( — — — ).
V. — Châsse de sainte Fortunate ( — — ).
VI. — Châsse de saint Jean et de saint Paul ( — ).
VII. — Vase et plat chinois de la collection Grandidier au Louvre, avec exemples du « galop volant ».
VIII. — Plats chinois de la collection Grandidier, au Louvre, avec exemples du « galop volant ».
IX. — Buste impérial sur l'église d'Acerenza.
X. — — — —
XI. — — — —

*Le Gérant :* ERNEST LEROUX.

Angers. — Imprimerie de A. Burdin et Cie.

Digitized by Google

CHAPELLE DU CHATEAU DE VALPRIVAS (HAUTE-LOIRE)

LA RÉSURRECTION DES MORTS

Héliotypie Berthaud, Paris

Digitized by Google

Pages.
CHAUVET (G.). — Statues, statuettes et figurines antiques de la Charente 272
DECHELETTE (Joseph). — Les peintures murales du Forez . . . . . 10
— L'officine de Saint-Rémy (Allier) et les origines de la poterie sigillée gallo-romaine. . . . . 360
DELORME (Emm.). — Note sur une lampe antique . . . . . 24
GASTINEL (G.). — Cinq reliefs tarentins . . . . . 46
GSELL (Stéphane). — Notes sur quelques sculptures antiques de l'Algérie . . . . . 72
LEPRIEUR. — La sculpture en Champagne . . . . . 407
MARQUET DE VASSELOT (J.-J.). — Le trésor de l'abbaye de Reichenau . 177
MONCEAUX (Paul). — Examen critique des documents relatifs au martyre de saint Cyprien . . . . . 249
MORET (A.). — Quelques scènes du Bouclier d'Achille et les tableaux des tombes égyptiennes . . . . . 198
PATON (W. R.). — La tradition populaire dans les Évangiles synoptiques . . . . . 17
REINACH (Salomon). — La représentation du galop dans l'art ancien et moderne (*suite*) . . . . . 27, 224
— L'Hécate de Ménestrate . . . . . 82
— Un portrait authentique de l'empereur Julien . . . . . 337
SEYMOUR DE RICCI. — Inscriptions de Germanie dans la Correspondance d'Oberlin à la Bibliothèque nationale . . . . . 39

## TABLE DES PLANCHES

I. — Chapelle du château de Valprivas (Haute-Loire). La Résurrection des morts.
II. — Église de Saint-Bonnet-le-Château (Loire). Crucifiement (détail).
III. — Châsse de saint Marc (Trésor de l'abbaye de Reichenau).
IV. — Châsse d'Oberzell ( — — — ).
V. — Châsse de sainte Fortunate ( — — ).
VI. — Châsse de saint Jean et de saint Paul ( — ).
VII. — Vase et plat chinois de la collection Grandidier au Louvre, avec exemples du « galop volant ».
VIII. — Plats chinois de la collection Grandidier, au Louvre, avec exemples du « galop volant ».
IX. — Buste impérial sur l'église d'Acerenza.
X. — — — —
XI. — — — —

*Le Gérant :* ERNEST L

Angers. — Imprimerie de A. Burdin et Cie.

Digitized by Google

CHAPELLE DU CHATEAU DE VALPRIVAS (HAUTE-LOIRE)

LA RÉSURRECTION DES MORTS

Phototypie Berthaud, Paris

Digitized by Google

Digitized by Google

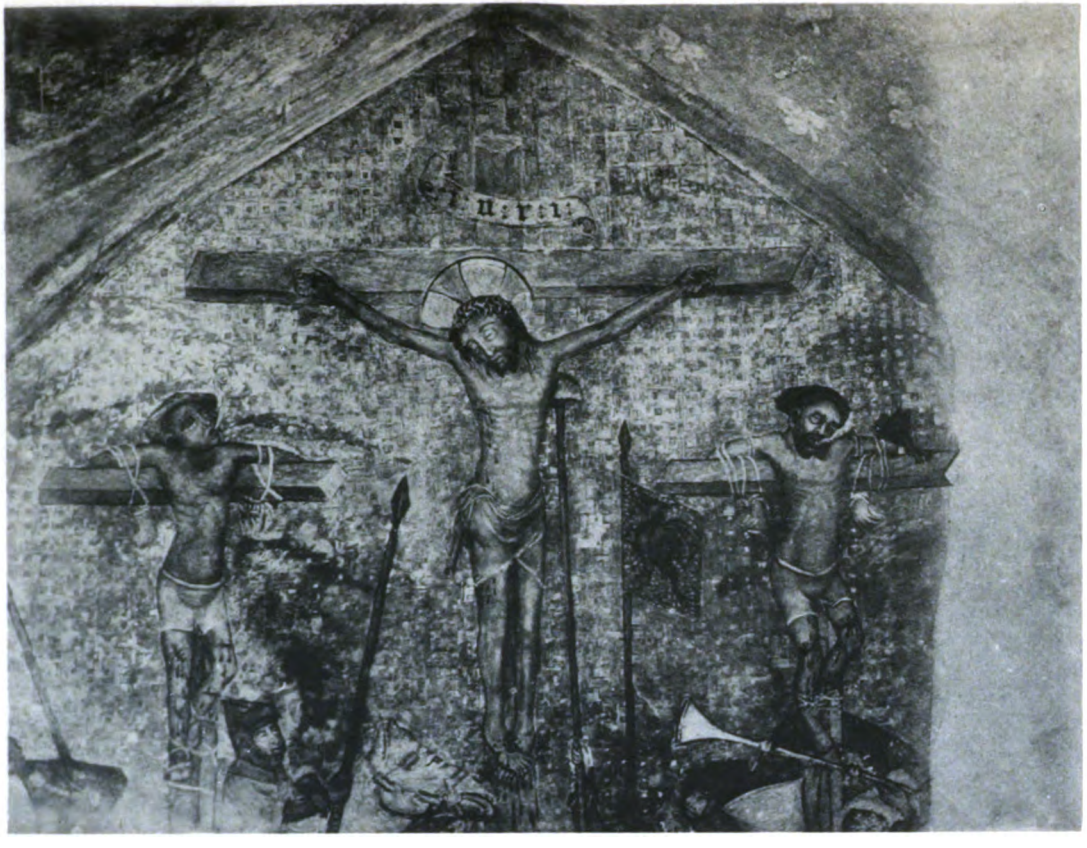

ÉGLISE DE SAINT-BONNET-LE-CHATEAU (Loire)

CRUCIFIEMENT (DÉTAIL)

Digitized by Google

Digitized by Google

CHÂSSE DE SAINT MARC
(TRÉSOR DE L'ABBAYE DE REICHENAU)

Digitized by Google

Digitized by Google

CHÂSSE D'OBERZELL
(TRÉSOR DE L'ABBAYE DE REICHENAU)

Phototypie Berthaud, Paris

Digitized by Google

Digitized by Google

CHÂSSE DE SAINTE FORTUNATE

(TRÉSOR DE L'ABBAYE DE REICHENAU)

Digitized by Google

Digitized by Google

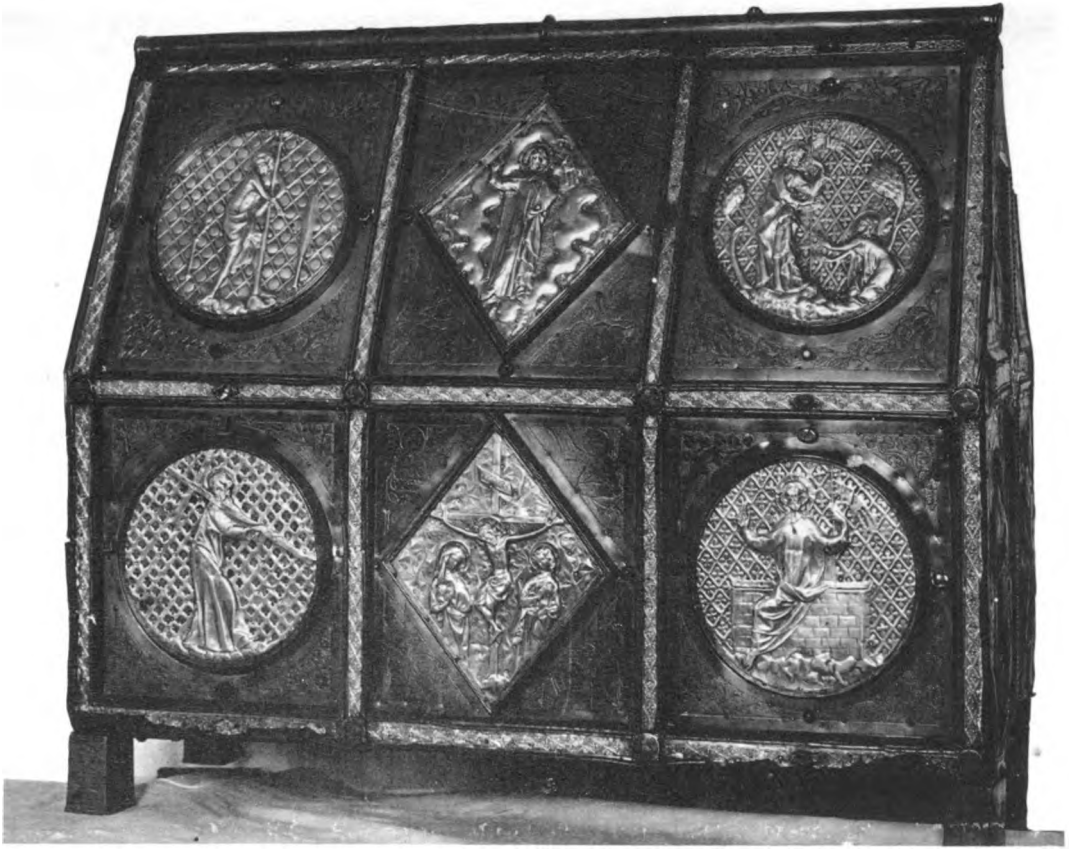

CHÂSSE DE SAINT JEAN ET DE SAINT PAUL

(TRÉSOR DE L'ABBAYE DE BEUCHEMAN)

Digitized by Google

Digitized by Google

VASE ET PLAT CHINOIS DE LA COLLECTION GRANDIDIER, AU LOUVRE

AVEC EXEMPLES DU « GALOP VOLANT »

Phototypie Berth

Digitized by Google

Digitized by Google

PLATS CHINOIS DE LA COLLECTION GRANDIDIER, AU LOUVRE
AVEC EXEMPLES DU « GALOP VOLANT »

Phototypie Berthaud, Paris

Digitized by Google

Digitized by Google

**BUSTE IMPÉRIAL**

sur l'église d'Acerenza.

Digitized by Google

Digitized by Google

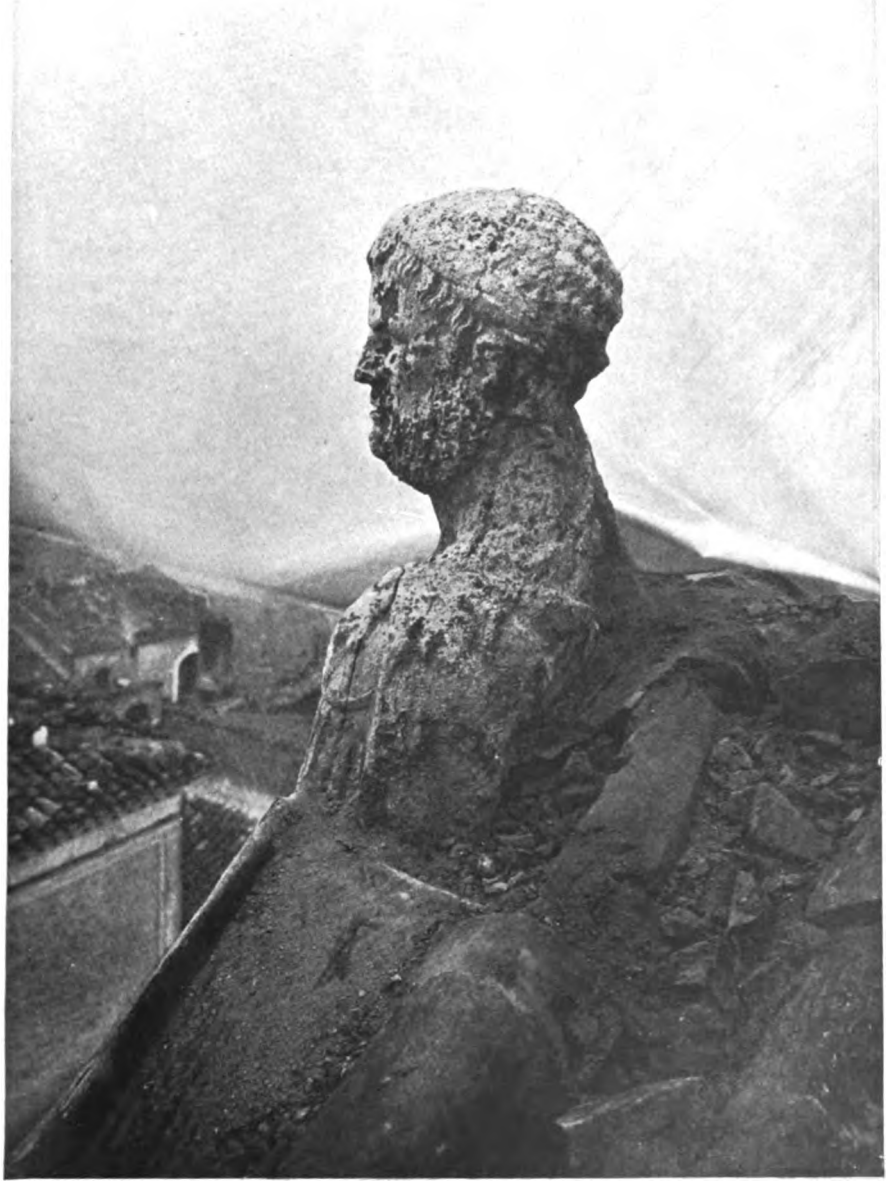

**BUSTE IMPÉRIAL**

sur l'église d'Acerenza.

Digitized by Google

Digitized by Google

Revue Archéologique 1901

BUSTE IMPÉRIAL
sur l'église d'Acerenza

Digitized by Google

Digitized by Google

2002
Wants rest of year 1901

CORNELL UNIVERSITY
MAR 18 1901
LIBRARY

# REVUE

# ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XXXVIII

JANVIER-FÉVRIER 1901

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, (VIe)

1901

Tous droits réservés

Digitized by Google

## SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

### TEXTE

Le puits gallo-romain des Bouchauds (Charente), par M. G. Chauvet. . . . 2
Les peintures murales du Forez, par M. Joseph Déchelette (Pl. I et II) . . . 10
La tradition populaire dans les Evangiles synoptiques, par M. W. R. Paton. . 17
Note sur une lampe antique, par M. Emmanuel Delorme . . . . . 24
La représentation du galop dans l'art ancien et moderne (4e *article*), par M. Salomon Reinach . . . . . 27
Cinq reliefs tarentins, par M. G. Gastinel. . . . . 46
Inscriptions de Germanie, dans la Correspondance d'Oberlin à la Bibliothèque nationale, par M. Seymour de Ricci . . . . . 59
Notes sur quelques sculptures antiques de l'Algérie, par M. Stéphane Gsell . 72
L'Hécate de Ménestrate, par M. Salomon Reinach. . . . . 82
Topologie et toponymie antiques. — Les Phéniciens et l'Odyssée (4e *article*), par M. Victor Bérard . . . . . 94
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions . . . . . 125
Société nationale des Antiquaires de France . . . . . 135
Nouvelles archéologiques et Correspondance . . . . . 137
Bibliographie. 1. A. P. Madsen, S. Müller, C. Neergaard, C. G. J. Petersen, E. Rostrup, H. Steenstrup, H. Winge. Affalsdynger fra Stenalderen i Danmark (Salomon Reinach). — 2. Archaelogiai Közlemények. T. XXI. Histoire de l'orfèvrerie à Kassa, par Joseph Mihalik. — T. XXII contenant les travaux de Darnay, Téglas et Nacz (J. Kont). — 3. Bernard Grenfell and Arthur Hunt. The Oxyrhynchus Papyri (Seymour de Ricci). — 4. G. Fougères. La vie publique et privée des Grecs et des Romains (S. R.). — 5. Ball. Light from the East, or the witness of the monuments; an introduction to the study of biblical archaeology with a new list of the proper names of the Bible (Seymour de Ricci). — 6. Horace Marucchi. Eléments d'archéologie chrétienne : t. I, Notions générales; t. II, Guide des Catacombes romaines (Seymour de Ricci). — 7. Jules Nicole et Charles Morel. Archives militaires du 1er siècle. Texte inédit du papyrus latin de Genève n° 1 (S. R.). — 8. T. Rice Holmes. Caesar's Conquest of Gaul (S. R.). — 9. O. Navarre. Utrum mulieres Athenienses scaenicos ludos spectaverint necne (S. R.). — 10. F. Dülberg. Die Leydener Malerschule. I. Gerhardus Leydanus. II. Cornelis Engebrechtsz. — 11. Léon Coutil. Les figurines en terre cuite des Eburovices, Véliocasses et Lexovii. Etude générale sur les Vénus à gaine de la Gaule romaine (S. R.). — 12. Catalogue sommaire des monuments funéraires du Musée impérial ottoman, [par M. Joubin] (P. Perdrizet). — 13. S. A. Strong. On some Babylonian and Assyrian alliterative texts. — Id. A Hymn of Nebuchadnezzar. — H. Zimmern. Ueber Rhythmus im Babylonischen (H. Hubert). — 14. Louis Gonse. Les chefs-d'œuvre des musées de France. La Peinture (Salomon Reinach). — 15. Achille Coen. La persecuzione neroniana dei Cristiani (S. R.). — 16. L. Scherman et Friedrich S. Krauss. Allgemeine Methodik der Volskunde. Berichte über Erscheinungen in den Jahren 1890-1897 (S. R.). — 17. Paulys Realencyclopädie der classischen Alterthumswissenschaft (S. R.).

### PLANCHES

Pl. I. — Chapelle du château de Valprivas (Haute-Loire). La Résurrection des morts.
Pl. II. — Église de Saint-Bonnet-le-Château (Loire). Crucifiement (détail).

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR,
28, RUE BONAPARTE, 28

## DÉCOUVERTES EN CHALDÉE

Par **Ernest de SARZEC**

Publié par les soins de M. Léon HEUZEY, de l'Institut.

QUATRIÈME LIVRAISON. 2e *fascicule*. In-folio, 10 planches en héliogravure. 15 fr.

## UNE VILLA ROYALE CHALDÉENNE

VERS L'AN 4000 AVANT NOTRE ÈRE

Par **de SARZEC** et **L. HEUZEY**, de l'Institut.

Un volume in-4, avec plans et figures dans le texte . . . . . 15 fr.

**MUSÉES ET COLLECTIONS ARCHÉOLOGIQUES DE L'ALGÉRIE ET DE LA TUNISIE**

## COLLECTION FARGES

Par **Maurice BESNIER** et **Paul BLANCHET**

Un volume in-4, avec 11 planches . . . . . 12 fr.

## LES RUINES DE TIMGAD

Par Albert BALLU

Architecte en chef des Monuments historiques de l'Algérie.

In-8, illustré de 8 plans, une carte, 32 planches et 40 dessins . . . 25 fr.

## LE MONASTÈRE BYZANTIN DE TÉBESSA

Par Albert BALLU

In-folio, dessins, phototypies et planches en couleur . . . . . 50 fr.

## TIMGAD. — ÉTAT ACTUEL ET RESTAURATION

LE THÉATRE ET LE FORUM

Par Albert BALLU

In-folio, planches (*sous presse*) . . . . . 60 fr.

**PUBLICATIONS DE L'ASSOCIATION HISTORIQUE POUR L'ÉTUDE**

## DE L'AFRIQUE DU NORD

I. — FOUILLES DE BENIAN (Alamiliara), par M. Stéphane GSELL . 3 fr. 50

II. — LA PORTE DE SIDI OQBA, par P. BLANCHET. In-8, héliogravure et figures . . . . . 1 fr. 50

III. — FOUILLES D'UNE VILLA ROMAINE, par NOVAK. In-8, fig.. . 1 fr. 50

BULLETIN DE L'ASSOCIATION. Fasc. 1, 2. Chaque . . . . . 1 fr. »

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

VOYAGE ARCHÉOLOGIQUE
AU SAFÂ
ET
DANS LE DJEBEL ED-DRÛZ
PAR
**René DUSSAUD** et **Frédéric MACLER**
Un volume in-8 de 227 pages, avec 1 itinéraire, 17 planches et 12 fig. 10 fr.

LES SAN GALLO
ARCHITECTES, PEINTRES, SCULPTEURS, MÉDAILLEURS
XVe ET XVIe SIÈCLES
Par **Gustave CLAUSSE**
Membre de l'Académie des Beaux-Arts de Florence.
TOME PREMIER : GIULIANO et ANTONIO (l'Ancien).
Un beau volume in-8, avec une héliogravure et de nombreux clichés dans le texte . . . . . 15 fr.
*L'ouvrage complet formera trois volumes.*

MONUMENTS ET MÉMOIRES
**Publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres**
**(FONDATION PIOT)**
Sous la direction de MM. GEORGES PERROT et ROBERT DE LASTEYRIE
Membres de l'Institut.
M. PAUL JAMONT, secrétaire de la Rédaction.
TOME VII. — Prix de souscription . . . . . 32 fr.
Le fascicule I, accompagné de 11 planches en héliogravure, vient de paraître.
SOMMAIRE :
L. HEUZEY. — Taureau androcéphale, statuettes à incrustations (Musée du Louvre).
A. DE RIDDER. Amphore à figures rouges (Cabinet des Médailles).
A. SKIAS. — Skyphos à figures rouges, trouvé à Eleusis (Musée d'Athènes).
A. FOUCHER. — Sculptures gréco-bouddhiques (Musée du Louvre).
F. DE MÉLY. — Le coffret de Saint Nazaire de Milan.
G. SCHLUMBERGER. — L'ivoire Barberini (Musée du Louvre).
E. ROULIN. — Tableau byzantin inédit (Musée épiscopal de Vich).

ANGERS, IMP. A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER

Digitized by Google

20B2

CORNELL UNIVERSITY
APR 30 1901
LIBRARY

# REVUE ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XXXVIII

MARS-AVRIL 1901

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE (VIe)

1901

Tous droits réservés

Digitized by Google

## SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

### TEXTE

Le trésor de l'abbaye de Reichenau, par J.-J. Marquet de Vasselot . . . . 177
Quelques scènes du Bouclier d'Achille et les tableaux des tombes égyptiennes, par A. Moret . . . . . 198
Topologie et toponymie antiques. — Les Phéniciens et l'Odyssée (*suite*), par Victor Bérard . . . . . 213
La représentation du galop dans l'art ancien et moderne (*suite*), par M. Salomon Reinach . . . . . 224
La barbe de Charlemagne, par Seymour de Ricci . . . . . 245
Examen critique des documents relatifs au martyre de saint Cyprien, par Paul Monceaux . . . . . 249
Statues, statuettes et figurines antiques de la Charente, par G. Chauvet. . . 272
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions . . . . . 285
Société nationale des Antiquaires de France . . . . . 288
Nouvelles archéologiques et Correspondance . . . . . 289
Bibliographie. 1. F. X. Kugler, S. J. Die Babylonische Mondrechnung. Zwei Systeme der Chaldäer über den Lauf des Mondes und der Sonne. Auf Grund mehrerer von J. N. Strassmaier, S. J., copirten Keilinschriften des Britischen Museums ; mit einem Anhang über chaldäische Planetentafeln (C. Fossey). — 2. W. Liebenam. Staedteverwaltung im roemischen Kaiserreiche (R. Cagnat). — 3. Fonck (Leopold, S. J.). Streifzüge durch die biblische Flora (I. Lévy). — 4. Délégation en Perse. Mémoires publiés sous la direction de M. J. de Morgan. T. II. Textes élamites sémitiques, par V. Scheil, O. P. (C. Fossey). — 5. Archiv für Papyrusforschung und verwandte Gebiete, her. von Ulrich Wilcken (Seymour de Ricci). — 6. Bernard P. Grenfell, Arthur S. Hunt et David G. Hogarth. Fayûm towns and their papyri (Seymour de Ricci). . . 299
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par R. Cagnat et M. Besnier . . . . . 321

### PLANCHES

Pl. III. — Châsse de saint Marc (Trésor de l'abbaye de Reichenau).
Pl. IV. — Châsse d'Oberzell — —
Pl. V. — Châsse de sainte Fortunate — —
Pl. VI. — Châsse de saint Jean et de saint Paul — —
Pl. VII. — Vase et plat chinois de la collection Grandidier au Louvre, avec exemples du « galop volant ».
Pl. VIII. — Plats chinois de la collection Grandidier au Louvre, avec exemples du « galop volant »

---

L'Administration et le Bureau de la *REVUE ARCHÉOLOGIQUE* sont à la Librairie Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte, Paris.

## CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

La *Revue Archéologique* paraît par fascicules mensuels de 64 à 80 pages grand in-8, qui forment à la fin de l'année deux volumes ornés de 24 planches et de nombreuses gravures intercalées dans le texte.

PRIX :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pour Paris. Un an..... | 30 fr. | Pour les départements. Un an.. | 32 fr. |
| Un numéro mensuel..... | 3 fr. | Pour l'Etranger. Un an..... | 33 fr. |

On s'abonne également chez tous les libraires des Départements et de l'Etranger.

---

*N. B.* — Tout ce qui est relatif à la rédaction doit être adressé à M. Alexandre Bertrand, de l'Institut, au Musée de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), ou à M. G. Perrot, de l'Institut, rue d'Ulm, 45, à Paris.

Les livres dont on désire qu'il soit rendu compte devront être déposés au bureau de la *Revue* 28, rue Bonaparte, à Paris, ou au Musée de Saint-Germain-en-Laye.

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR.
28, RUE BONAPARTE, 28

MUSÉES ET COLLECTIONS ARCHÉOLOGIQUES DE L'ALGÉRIE ET DE LA TUNISIE

## MUSÉE LAVIGERIE DE SAINT-LOUIS DE CARTHAGE

PREMIÈRE PARTIE. *Antiquités puniques*, par M. Ph. **BERGER**, de l'Institut.
In-4, 36 planches en un carton . . . . . 26 fr.

*Précédemment paru*

DEUXIÈME PARTIE. *Antiquités romaines* In-4, 27 planches. . . . . 15 fr.
TROISIÈME PARTIE. *Antiquités chrétiennes*. In-4, 12 planches . . . . . 12 fr.

RECUEIL DE VOYAGES ET DE DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA GÉOGRAPHIE
(XIIIe-XVIe SIÈCLES)

TOME XVII

## ITINÉRAIRE DE JÉROME MAURAND

D'ANTIBES A CONSTANTINOPLE (1544)

*Texte italien publié pour la première fois avec une introduction et une traduction*

**Par Léon DOREZ**

Grand in-8, avec 20 planches . . . . . 30 fr.
LE MÊME, sur papier de Hollande . . . . . 40 fr.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

## INSCRIPTIONES GRAECAE

AD RES ROMANAS PERTINENTES, AUCTORITATE ET IMPENSIS ACADEMIAE INSCRIPTIONUM ET LITTERARUM HUMANIORUM COLLECTAE ET EDITAE

Tomus Primus. Fasc. I . . . . . 2 fr. 75

## MISSION PAVIE — INDO-CHINE (1879-1895)

*Géographie et Voyages. — I. Exposé des Travaux de la Mission. — Introduction. Première et deuxième périodes* (1879-1889)

**Par Auguste PAVIE**

In-4, 18 cartes, 140 illustrations . . . . . 10 fr.

ANNALES DU MUSÉE GUIMET — BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDES, TOME IX

## LA VIE FUTURE D'APRÈS LE MAZDÉISME

ÉTUDE D'ESCHATOLOGIE COMPARÉE

**Par Nathan SÖDERBLOM**

Un volume in-8 . . . . . 7 fr. 50

## FASTES DES PROVINCES AFRICAINES

PROCONSULAIRE, NUMIDIE, MAURÉTANIE SOUS LA DOMINATION ROMAINE

**Par A. CLÉMENT PALLU DE LESSERT**

Tome deuxième : **Bas Empire**. *Première partie*. In-4 . . . . . 15 fr.

## SYRIE, LIBAN ET PALESTINE

GÉOGRAPHIE ADMINISTRATIVE, STATISTIQUE, DESCRIPTIVE ET RAISONNÉE

**Par VITAL CUINET**

Fascicule 4 et Index (fin de l'ouvrage) . . . . . 5 fr.
L'ouvrage complet . . . . . 20 fr.

*Du même auteur*

**La Turquie d'Asie.** 4 forts volumes gr. in-8, avec nombreuses cartes . 40 fr.

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

## MÉMOIRES DE LA DÉLÉGATION EN PERSE

PUBLIÉS SOUS LA DIRECTION DE **M. J. DE MORGAN**, délégué général.

TOME PREMIER : RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES

Première Série. **Fouilles à Suse** en 1897-98 et 1898-99

**Par J. DE MORGAN, G. JÉQUIER et G LAMPRE**

Un beau volume in-4, sur papier vergé à la forme, illustré de 424 clichés dans le texte et de 22 planches en héliogravure, chromotypographie, etc. 50 fr.

*Précédemment paru*

TOME SECOND. **Textes élamites-sémitiques**, par V. SCHEIL. In-4, avec 25 planches en héliogravure . . . . . 50 fr.

*Pour paraitre prochainement*

TOME TROISIÈME. **Textes élamites-anzanites**, par V. SCHEIL. In-4, avec 26 planches . . . . . 50 fr.

## CARTULAIRE GÉNÉRAL DE L'ORDRE DES HOSPITALIERS

DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM (1110-1310)

**Par J. DELAVILLE LE ROULX**

TOME QUATRIÈME (1301-1310). Première partie : **Fin du texte.** In-folio . 50 fr.

*La seconde partie, terminant l'ouvrage, contiendra l'index.*

Souscription à l'ouvrage complet . . . . . 400 fr.

COLLECTIONS D'INVENTAIRES PUBLIÉS PAR ORDRE DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

## INVENTAIRE DES TABLEAUX

COMMANDÉS ET ACHETÉS PAR LA DIRECTION DES BATIMENTS DU ROY
(1709-1792)

**Par FERNAND ENGERAND**

Un fort volume in-8 . . . . . 15 fr.

**BIBLIOTHÈQUE NATIONALE — DÉPARTEMENT DES MANUSCRITS**

## FAC-SIMILÉS
## DE MANUSCRITS GRECS, LATINS ET FRANÇAIS

DU Ve AU XIVe SIÈCLE, EXPOSÉS DANS LA GALERIE MAZARINE

In-8, cartonné, avec 40 planches sur papier de Hollande. . . . . 5 fr.

Ce volume n'est fourni qu'à compte fixe.

**PROCLUS-LE-PHILOSOPHE**

## COMMENTAIRE SUR LE PARMÉNIDE

TRADUIT POUR LA PREMIÈRE FOIS EN FRANÇAIS ET ANNOTÉ PAR

**A.-ED. CHAIGNET**, recteur honoraire.

TOME DEUXIÈME. In-8 . . . . . 12 fr.

*Le tome troisième, terminant l'ouvrage, est sous presse.*

## TRAITÉ DE DROIT PUBLIC MUSULMAN

EL-AHKAM ES-SOULTHANIYA

**Par EL-MAWERDI**

*Traduit et annoté, d'après les sources orientales, par le comte* Léon OSTROROG.

Tome premier. Fascicule II. In-8 . . . . . 5 fr.
Le Tome premier, complet. . . . . 10 fr.

ANGERS, IMP. A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER

Digitized by Google

20 B 2

# REVUE
# ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

CORNELL UNIVERSITY
JUL 30 1901
LIBRARY

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XXXVIII

MAI-JUIN 1901

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE (VIe)

1901

Tous droits réservés

Digitized by Google

## SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

### TEXTE

Un portrait authentique de l'empereur Julien (pl. IX, X, XI), par Salomon Reinach . . . . . 337
L'officine de Saint-Rémy (Allier) et les origines de la poterie sigillée gallo-romaine, par Joseph Déchelette. . . . . 360
Topologie et toponymie antiques. — Les Phéniciens et l'Odyssée (*suite*), par Victor Bérard . . . . . 395
Variétés. La sculpture en Champagne, par Paul Leprieur. . . . . 407
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions . . . . . 417
Société nationale des Antiquaires de France . . . . . 422
Nouvelles archéologiques et Correspondance . . . . . 425
Bibliographie. 1. Egypt Exploration Fund. The Royal tombs of the first Dynasty. Part I, by W. M. Flinders Petrie; with chapter by Griffith (George Foucart). — 2. Ch. Marteaux et Marc Le Roux. Voie romaine de Boutae à Aquae, section des Fins d'Annecy à Cusy (S. R.). — 3. Lucien Renard. Découverte d'antiquités romaines à Herstal. — J.-E. Demarteau. Le vase hédonique de Herstal. — Fr. Cumont. A propos du vase de Herstal (S. R.). — 4. Dom Eugène Roulin. L'ancien trésor de l'abbaye de Silos (G. Perrot). — 5. M. W. de Visser. De Graecorum Diis non referentibus speciem humanam (Salomon Reinach). — 6. K. Sethe. Sesostris (S. R.). — 7. Luigi Petrocchi. Massa Marittima. Arte e storia (S. R.). — 8. François Martin. Textes religieux assyriens et babyloniens. Transcription, traduction et commentaire (H. Hubert). — 9. A. Odobesco. Le trésor de Petrossa. Etudes sur l'orfèvrerie antique (Salomon Reinach). — 10. Arthur Martin. Le tumulus de Tossen-ar-run en Yvias (Côtes-du-Nord) (H. H.). — 11. G. Bloch. Histoire de France (t. I) (R. Cagnat). — 12. G. Notor. La femme dans l'antiquité grecque (S. R.). — 13. M. Viëtor. The anglo-saxon runic casket (the Franks casket) (S. R.). — 14. [Froehner]. Catalogue de la bibliothèque léguée par H. Hoffmann à la ville de Compiègne (Seymour de Ricci). — 15. Alexander van Millingen. Byzantine Constantinople ; the walls of the city and adjoining historical sites (Gabriel Millet). . . . . 448

### PLANCHES

Pl. IX. — Buste impérial sur l'église d'Acerenza.
Pl. X. — — — —
Pl. XI. — — — —

---

L'Administration et le Bureau de la *REVUE ARCHÉOLOGIQUE* sont à la Librairie Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte, Paris.

## CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

La *Revue Archéologique* paraît par fascicules mensuels de 64 à 80 pages grand in-8, qui forment à la fin de l'année deux volumes ornés de 24 planches et de nombreuses gravures intercalées dans le texte.

PRIX :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pour Paris. Un an..... | 30 fr. | Pour les départements. Un an.. | 32 fr. |
| Un numéro mensuel..... | 3 fr. | Pour l'Etranger. Un an..... | 33 fr. |

On s'abonne également chez tous les libraires des Départements et de l'Etranger.

---

*N. B.* — Tout ce qui est relatif à la rédaction doit être adressé à M. Alexandre Bertrand, de l'Institut, au Musée de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), ou à M. G. Perrot, de l'Institut, rue d'Ulm, 45, à Paris.

Les livres dont on désire qu'il soit rendu compte devront être déposés au bureau de la *Revue* 28, rue Bonaparte, à Paris, ou au Musée de Saint-Germain-en-Laye.

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR,
28, RUE BONAPARTE, 28

# ALBUM D'ANTIQUITÉS ORIENTALES

RECUEIL DE MONUMENTS INÉDITS OU PEU CONNUS

**Art — Archéologie — Épigraphie**

Publié par **CLERMONT-GANNEAU**, membre de l'Institut,
Professeur au Collège de France,

Tome I, contenant 50 Planches. Prix de souscription . . . . . 30 fr.

DU MÊME AUTEUR

## RECUEIL D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

Tomes I, II, III. In-8, avec planches et figures. Chaque volume. . . . 25 fr.
Tome IV. In-8, figures et planches. Prix de souscription . . . . . 20 fr.
Le volume terminé sera vendu. . . . . 25 fr.

## LES ORIGINES ORIENTALES DE L'ART

RECUEIL DE MÉMOIRES ARCHÉOLOGIQUES ET DE MONUMENTS

Par **M. LÉON HEUZEY**, membre de l'Institut.

PREMIÈRE PARTIE : **Antiquités chaldéo-assyriennes**

Livraisons I à IV, avec 9 planches. In-4. Chaque livraison . . . . . 8 fr.

## DÉCOUVERTES EN CHALDÉE

Par **M. E. DE SARZEC**, consul de France à Bagdad.
Publié par les soins de M. Léon HEUZEY, de l'Institut.

Livraisons I à III, avec planches en héliogravure. Chaque livraison . . 30 fr.
Livraison IV, fasc. 1 et 2. Chaque . . . . . 15 fr.

## COLLECTION DE CLERCQ

CATALOGUE MÉTHODIQUE ET RAISONNÉ

ANTIQUITÉS ASSYRIENNES,

CYLINDRES, CACHETS, BRIQUES, BRONZES, BAS-RELIEFS

Publié avec la collaboration de **M. J. MENANT**, de l'Institut

TOME I. — **Cylindres**. In-folio, cartes et 39 planches . . . . . 60 fr.

TOME II. — **Cachets, briques, bronzes, bas-reliefs**. In-folio, planches.
Livraison I, fasc. 1 et 2. — Livraison II, fasc. 1 et 2. Chaque fascicule . 10 fr.
Livraison III, 1er fascicule, avec 6 planches doubles, triple et quadruple. 20 fr.

## ANTIQUITÉS DE LA RUSSIE MÉRIDIONALE

Par le Professeur **KONDAKOFF** et le Comte **J. TOLSTOI**
Traduit du russe par **SALOMON REINACH**, de l'Institut.

Un vol. in-4, publié en 3 fascicules, nombreuses illustrations . . . . 25 fr.

## LES TEMPS PRÉHISTORIQUES EN SUÈDE

ET DANS LES AUTRES PAYS SCANDINAVES

Par **OSCAR MONTELIUS**, conservateur du Musée de Stockholm.
Traduit par **SALOMON REINACH**, de l'Institut.

In-8, illustré de 20 planches, 427 figures et une carte . . . . . 10 fr.

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

**SALOMON REINACH**
Membre de l'Institut, Conservateur-adjoint des Musées nationaux.

**RÉPERTOIRE**

## DE LA STATUAIRE GRECQUE ET ROMAINE

### TOME I. — CLARAC DE POCHE

Contenant les bas-reliefs de l'ancien fonds du Louvre et les statues antiques du *Musée de sculpture de Clarac*, avec une introduction, des notices et un index. In-12 carré, illustré de 617 planches contenant 3.500 figures . . . . 5 fr.

### TOME II. — SEPT MILLE STATUES ANTIQUES

Réunies pour la première fois. Avec des notices et des index. Publié en 2 volumes in-12 carré. Chaque volume . . . . . 5 fr.

### INDEX DES LOCALITÉS ET DES COLLECTIONS

D'où proviennent, qui possèdent ou qui ont possédé des statues antiques publiées dans le *Répertoire de la Statuaire*. In-8 . . . . . 2 fr.

**RÉPERTOIRE**

## DES VASES PEINTS GRECS ET ÉTRUSQUES

TOME I. — PEINTURES DE VASES GRAVÉES DANS L'*ATLAS* ET LE *COMPTE RENDU* DE SAINT-PÉTERSBOURG, LES *MONUMENTI, ANNALI* ET *MEMORIE* DE L'INSTITUT DE ROME, L'*ARCHAEOLOGISCHE ZEITUNG*, LE *BULLETINO NAPOLITANO*, LE *BULLETINO ITALIANO*, L'*EPHEMERIS* (1883-1894), LE *MUSEO ITALIANO*.
TOME II. — PEINTURES DE VASES GRAVÉES DANS LES RECUEILS DE MILLINGEN (*COGHILL*), GERHARD (*AUSERL. VASENBILDER*), LABORDE, LUYNES, ROULEZ, SCHULZ (*AMAZONENVASE*), TISCHBEIN,

**Avec des notices explicatives et bibliographiques.**

2 volumes in-12 carré. Chaque volume . . . . . 5 fr.

**GUSTAVE CLAUSSE**, Architecte.

## LES MONUMENTS DU CHRISTIANISME AU MOYEN AGE
## BASILIQUES ET MOSAIQUES CHRÉTIENNES

ITALIE — SICILE

2 beaux volumes gr. in-8, illustrés de 500 dessins et de 9 héliogravures . 30 fr.
Couronné par l'Académie des Beaux-Arts.

## LES MARBRIERS ROMAINS

ET LE MOBILIER PRESBYTÉRAL

Un beau vol. gr. in-8, illustré de 75 dessins . . . . . 15 fr.

## LES ORIGINES BÉNÉDICTINES

SUBIACO — MONT-CASSIN — MONT-OLIVETO

Un beau volume gr. in-8, accompagné de 20 planches hors texte . . . 12 fr.

## LES SAN GALLO

ARCHITECTES, SCULPTEURS, PEINTRES, MÉDAILLEURS

XV^e ET XVI^e SIÈCLES

3 volumes gr. in-8, illustrés. Chaque . . . . . 15 fr.


ANGERS, IMP. ORIENTALE A. BURDIN ET C^ie, 4, RUE GARNIER

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google